This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BUHR A
a39015 01807734 0b

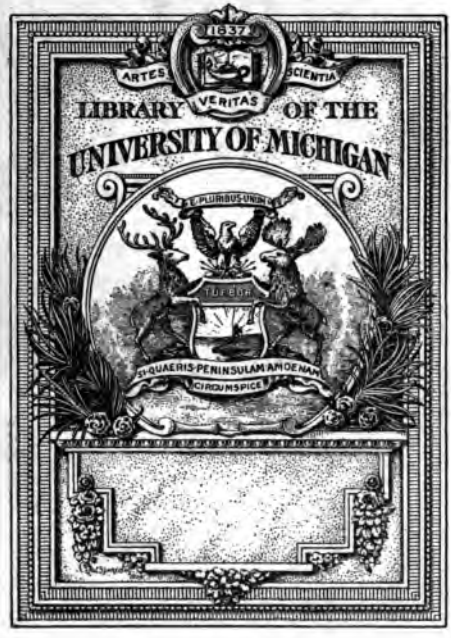
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

DC
130
.S2
H4
1881

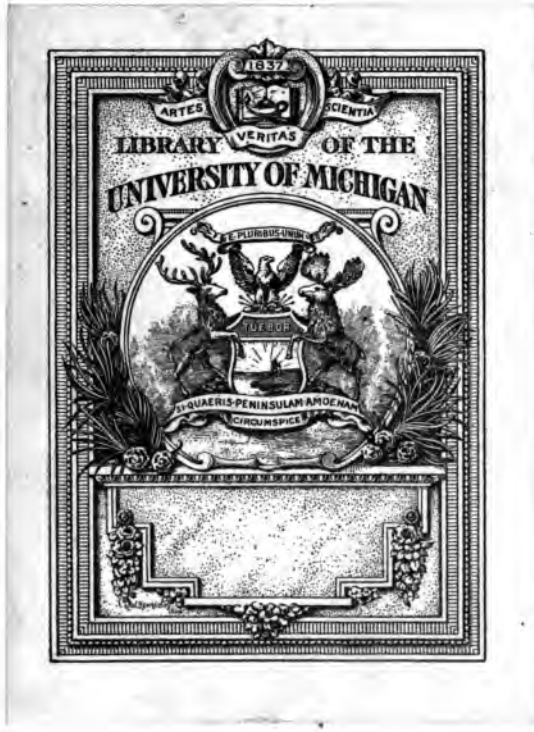
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

DC
130
.S2
H4
1861

MÉMOIRES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

VII

PARIS. — IMPRIMERIE ARNOUS DE RIVIÈRE ET Cie
RUE RACINE, 26.

18031

MÉMOIRES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

PUBLIÉS PAR

MM. CHÉRUEL ET AD. REGNIER FILS

ET COLLATIONNÉS DE NOUVEAU POUR CETTE ÉDITION
SUR LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE

AVEC UNE NOTICE DE M. SAINTE-BEUVE

GENERAL LIBRARY
University

TOME SEPTIÈME

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1873
Tous droits réservés

MÉMOIRES

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE PREMIER.

Blécourt relève Amelot en Espagne, mais avec caractère d'envoyé. — Tournay investi, bien muni; Surville et Mesgrigny dedans. — Affaire du rappel des troupes d'Espagne.—Éclat à Marly sur le rappel des troupes d'Espagne. — Boufflers aigri contre Chevreuse. — Conversation sur les deux cabales, et en particulier sur le maréchal de Boufflers, avec le duc de Beauvillier, puis avec le duc de Chevreuse, et ma situation entre les cabales.

Amelot étoit rappelé depuis quelque temps, et Blécourt, qui avoit déjà été deux fois en Espagne, l'alloit relever, mais avec simple caractère d'envoyé. Les affaires avoient retenu Amelot, qui étoit là à la têtes de toutes, sous la princesse des Ursins, mais si bien avec elle et si capable que, pour ce qui étoit affaires, il faisoit tout. On verra bientôt que son retour fut une époque effrayante pour tous les ministres.

Tournay étoit investi. Surville, lieutenant général, y commandoit; Mesgrigny, lieutenant général et principal ingénieur après Vauban, étoit gouverneur de la citadelle. Il y avoit treize bataillons, quatre escadrons de dragons, et sept compagnies franches en tout de quatre cents hommes, Ravignan, maréchal de camp, et profusion de toutes sortes de munitions de guerre et de bouche. Avec cela notre armée de Flandres manquoit de tout, et on en étoit à la cour, à Paris et partout aux prières de quarante heures.

Il y avoit longtemps que l'Espagne commençoit à être

regardée de mauvais œil, et que les oreilles s'ouvroient au spécieux prétexte, que les alliés ne se lassoient point de semer, que cette monarchie étoit la pierre d'achoppement. Personne n'avoit été d'avis de passer carrière [1] sur les énormes propositions qui avoient été faites à Torcy à la Haye, mais il sembloit que, trop crédules, on eût desiré que l'Espagne se trouvât ruinée d'elle-même, et que par là il se rouvrît une porte à la paix.

De tout temps j'avois pris la liberté d'avoir un sentiment bien opposé : jamais je n'avois cru que l'Espagne fût un obstacle sérieux à terminer la guerre; je ne me figurois point les alliés de l'Empereur assez épris de la grandeur de sa maison pour ne s'épuiser que pour elle. J'étois d'ailleurs persuadé que pas un ne voulant la paix, de rage contre la personne du Roi, et de jalousie contre la France, tous avoient saisi un prétexte plausible de l'écarter, durable tant qu'ils voudroient par sa nature; et j'en concluois que le seul moyen de le leur ôter étoit de secourir si puissamment le roi d'Espagne et de seconder si fermement ses succès et le bon ordre déjà rétabli dans ses troupes et dans ses finances, et la grande volonté des peuples, que de préférence à tout on rendît ses frontières libres, pour ôter aux alliés tout espoir d'y revenir, et faire tomber cet éternel prétexte d'Espagne dont ils faisoient bouclier contre toutes propositions, puisque le roi d'Espagne, délivré de la sorte, ce qui avoit été aisé quatre ans durant, il n'eût plus été soutenable aux ennemis de rien mettre en avant là-dessus, et se seroient vus réduits, lorsqu'en effet ils auroient voulu la paix, à la traiter à des conditions, à la vérité, qui eussent fort diminué la puissance des deux couronnes, leur seul intérêt essentiel. On étoit encore à temps d'y revenir; mais on n'aimoit pas à approfondir et on aimoit à se flatter, dans l'extrême besoin où les désastres avoient réduit le royaume, dont on a vu ici les causes expliquées en plus d'une occasion.

1. Nous avons déjà vu cette expression (tome II, p. 18), dans le sens d'accepter des conditions, de s'y soumettre

On voulut donc se fermer les yeux à tout autre raisonnement qu'à celui d'avancer nous-mêmes le renversement d'un trône qui nous avoit coûté tant de sang et d'argent à maintenir, et par ce moyen nous dérober à la honte et à la nécessité de nous mettre du côté de nos ennemis communs, pour y travailler conjointement avec eux à force ouverte, et cependant les adoucir en produisant le même effet qu'ils vouloient exiger de notre concours d'une manière plus dure ou plutôt barbare. La base de ce raisonnement étoit la présupposition qu'ils vouloient bien la paix, pourvu que la monarchie d'Espagne revînt à la maison d'Autriche, sans faire réflexion que tout montroit qu'ils ne vouloient point de paix, et qu'ils ne songeoient qu'à leurrer leurs peuples, qui soutenoient le poids de la guerre, et à leur cacher leur dessein, qui ne tendoit qu'à une destruction générale de la France, qu'ils ne leur osoient pas montrer, et qui une fois découverte[1] par la continuation opiniâtre de la guerre, après leur avoir ôté manifestement toute espérance sur l'Espagne par les armes, produiroit nécessairement la paix, malgré le triumvirat qui les gouvernoit tous par ses artifices, et qui seul vouloit éterniser la guerre, comme on le verra dans les pièces[2] des négociations de Torcy à la Haye, et depuis du maréchal d'Huxelles à Gertruydemberg. Mais on étoit si loin de raisonner ainsi, qu'on trouvoit que les alliés n'avoient pas tort, et qu'il n'y avoit d'issue qu'en les satisfaisant sur un point si essentiel pour eux, ce qui ne se pouvoit opérer sans une honte déclarée, que par les moyens obliques de laisser périr l'Espagne d'elle-même. Il fut donc agité de congédier le duc d'Albe, de faire revenir d'Espagne toutes les troupes françoises, de cesser d'y faire ou même d'y laisser passer aucune sorte de secours, et d'en rappeler Amelot et M^me^ des Ursins même. On ne vouloit pas douter que les alliés, peu crédules à nos paroles, ne le devinssent à nos actions, que le roi d'Espagne, sans res-

1. Il y a bien au manuscrit *découverte*, au féminin.
2. Voyez tome I, p. 420, note 1.

source, ne fût bientôt réduit à revenir en France, ou à se contenter du très-peu que ses ennemis lui voudroient bien laisser par grâce, pour ne pas dire par aumône, et que la paix ne suivît incontinent. Ce fut dans cette pensée qu'Amelot fut rappelé, que Mme des Ursins eut ordre de se disposer aussi à quitter l'Espagne, et Besons celui de passer de Catalogne en Espagne pour en ramener toutes nos troupes. Le roi et la reine d'Espagne, dans la dernière alarme d'un parti si violent, se mirent aux hauts cris, et à demander au moins qu'on laissât tout en l'état jusqu'à ce qu'Amelot eût achevé de mettre ordre à des affaires importantes prêtes à terminer.

Dans cet intervalle les alliés, qui ne vouloient point de paix, ou plutôt le triumvirat qui s'étoit rendu maître des affaires, ajoutèrent les conditions énormes du passage de leur armée par la France, et autres, qui se trouvent parmi les pièces de la négociation de Torcy à la Haye, qui rompirent tout. Malgré la rupture, on voulut toujours rappeler nos troupes, non plus dans la vue de la paix, qui ne se pouvoit plus espérer, mais dans celle de la défense de nos frontières, sans considérer qu'elles consommeroient le meilleur temps de la campagne à se rendre où on les destineroit. Parmi ces incertitudes, Besons reçut ordre de suspendre, suivant la demande du roi d'Espagne, jusqu'à ce qu'Amelot eût achevé ce qu'il avoit commencé, tellement qu'étant déjà en Espagne, et dans cette espèce de suspension de ramener ses troupes, il n'osoit les mettre en corps d'armée et les opposer au comte de Staremberg, qui mettoit les siennes en mouvement.

Un voyage de Marly arrivé dans ces entrefaites devint fort remarquable; et pour en faire entendre le principal, il faut en expliquer l'accessoire. On a vu p. 676[1] que le duc de Chevreuse étoit très-réellement ministre d'État, sans entrer dans le conseil, et la considération de sa femme et ses privances avec le Roi et chez Mme de

1. C'est aux pages 674 et 675 de son manuscrit que Saint-Simon aurait *dû renvoyer*. Voyez tome V, p. 402 et 403.

Maintenon même, à cause de lui, que l'affaire de Monsieur de Cambray n'avoit pu affoiblir que pendant quelques mois. Sa santé ne lui permettoit pas depuis quelque temps de mettre un corps[1], et quoique le grand habit des dames fût banni de Marly, elles n'y pouvoient pourtant paroître qu'habillées, avec un corps et une robe de chambre. Cette raison avoit éloigné M^me^ de Chevreuse de Marly, qui y alloit tous les voyages, mais toujours en se présentant, dont personne n'étoit dispensé. Le Roi s'en étoit plaint, et à la fin voulut qu'elle y vînt sans corps. Alors elle ne paroissoit ni dans le salon ni à la table du Roi, mais le voyoit tous les jours chez M^me^ de Maintenon, et à des promenades particulières. M. de Chevreuse, qui aimoit sa maison de Dampierre, à quatre lieues de Versailles, le particulier, la solitude même et la retraite par piété, profitoit tant qu'il pouvoit du prétexte de la santé de M^me^ de Chevreuse pour se dispenser des Marlis, ce que le Roi trouvoit souvent mauvais, et avoit peine à le lui accorder, à cause du fil des affaires. Malgré cette facilité d'y aller sans corps, M^me^ de Chevreuse évitoit encore, et le Roi se fâchoit, mais ils ne laissoient pas d'esquiver.

A celui-ci ils y furent, et la rareté donna de l'attention, parce qu'avec toute cette rareté M. de Chevreuse avoit été du dernier voyage, et depuis longtemps on ne l'y voyoit plus deux fois de suite. Les grands coups s'y devoient ruer tout de bon sur le rappel des troupes d'Espagne. Le duc de Beauvillier étoit le grand promoteur de l'affirmative, M^sr^ le duc de Bourgogne l'y secondoit, les ministres suivoient la plupart, le chancelier même ne s'en éloignoit pas, et par une singularité qu'on n'auroit pas attendue, Desmarets étoit de l'avis opposé; Voysin aussi, mais avec foiblesse, soit par sa nouveauté et son peu d'expérience, soit pour voir démêler la fusée, et se tenir cependant un peu à quartier[2]. Monseigneur, toujours ferme en faveur de son fils, et ferme à l'excès, mais uniquement

1. Un corset.
2. A part, à l'écart.

sur ce chapitre, contestoit formellement pour la négative, malgré lequel l'autre avis l'emporta, et le rappel des troupes fut résolu.

Ce débat ne s'étoit point passé sans émotion. Il fut su dès le jour même, et ce qui avoit été résolu; et le maréchal de Boufflers en parla au Roi, qui lui avoua le fait, et sans se laisser ébranler. Le maréchal alla au duc de Beauvillier, qui, averti de l'aveu du Roi au maréchal, ne disconvint point du fait : Boufflers lui demanda ses raisons, pour y opposer les siennes; Beauvillier, avec ses précisions, refusa de s'expliquer parce qu'il étoit ministre, et renvoya le maréchal au duc de Chevreuse, en l'assurant qu'il étoit aussi instruit que lui, quoique il n'entrât pas au conseil, et que, n'étant tenu à rien, il le trouveroit en état de le satisfaire. Chevreuse prêta donc le collet au maréchal, et se promettoit bien de sa dialectique de mettre bientôt à bout le peu d'esprit du maréchal : au lieu d'y réussir, il échauffa son homme, qui, plein de l'importance de la chose, en entretint chacun.

Tout ce qui étoit à Marly ne s'entretint d'autre chose, et le courtisan, ravi d'oser parler tout haut d'une affaire de cette sorte, se partialisa selon son goût, mais avec tant de chaleur qu'elle sembloit être devenue celle d'un chacun. Le nombre et l'espèce de ceux qui tenoient pour la négative l'emporta fort sur ceux qui soutenoient l'affirmative, dont le courage accrut tellement au maréchal de Boufflers, qu'il fut trouver M^me^ de Maintenon et lui en parla de toute sa force. M. le duc d'Orléans, du même avis, crioit de son côté qu'il connoissoit l'Espagne et les Espagnols, et mille raisons particulières tirées de cette connoissance. Il plut tellement par là au maréchal, qu'il proposa à M^me^ de Maintenon que, puisqu'il étoit question d'une si importante affaire, qui regardoit l'Espagne, où ce prince avoit si bien servi, le Roi l'en devroit consulter. Mais Boufflers ignoroit le fatal trop bon mot qui avoit rendu M^me^ de Maintenon et M^me^ des Ursins ses plus

mortelles ennemies[1], et ne put gagner ce point. Le duc de Villeroy et la Rocheguyon, son beau-frère, recueilloient les voix, échauffèrent Monseigneur, avec qui ils étoient à portée de tout, et poussèrent Boufflers à lui aller parler.

Ce prince, bien embouché, et qui ne fut jamais ardent de soi que pour le roi d'Espagne, parla au Roi avec force contre le rappel de ses troupes et l'abandon. Le duc d'Albe, averti de tout ce vacarme, hasarda une chose du tout[2] inusitée jusqu'alors : il alla à Marly sans demander si on le trouvoit bon, et tout en arrivant, une audience[3], que le Roi lui donna aussitôt, dont il usa avec tout l'esprit et la force possible, tandis qu'en même temps le duc de Chevreuse livroit chance à tout le monde en plein salon, et y disputoit contre tous venants. Tant de bruit étonna le Roi enfin, et le porta, par Mme de Maintenon, à ce qu'il n'avoit jamais fait sur une affaire discutée et résolue : il suspendit les ordres, et rassembla le conseil d'État pour délibérer de nouveau sur cette affaire. Le débat de part et d'autre y fut très-vif, où Monseigneur parla fort hautement, dont la conclusion fut un *mezzo termine*, tous ordinairement fort mauvais.

Il fut résolu de laisser soixante-six bataillons au roi d'Espagne, pour ne le pas tout à fait abandonner à l'entrée d'une campagne et sans l'en avoir averti à temps, et de faire revenir le maréchal de Besons avec tout le reste des troupes françoises, en laissant Hasfeld général de celles qui demeureroient, avec quelques officiers généraux.

Ce parti pris et déclaré ne satisfit personne. Ceux qui vouloient soutenir l'Espagne s'en prévalurent pour crier qu'ils avoient donc eu raison, et pour blâmer d'autant plus de n'y laisser qu'une partie des troupes, et en rendre

1. Voyez tome VI, p. 44 et 45.
2. Tout à fait.
3. Il demanda une audience.

le tout inutile : en Espagne par ce grand retranchement, à nos frontières par la longue marche que celles qu'on rappeloit auroient à faire pour se rendre à nos armées de Dauphiné et de Roussillon, dont nous avions à garder les frontières peu couvertes des Catalans assistés des ennemis, peu occupés qu'ils seroient par le roi d'Espagne si affoibli et partagé à faire tête à eux, au Portugal et même en d'autres lieux plus intérieurs. Ceux qui vouloient le rappel entier demeurèrent dans le silence, honteux d'avoir perdu leur cause devant le tribunal du public, et de ne l'avoir pas gagnée dans la révison qui s'en étoit faite au conseil; mais ils n'en furent pas plus persuadés. Les ordres furent expédiés aussitôt conformément à cette dernière résolution.

Le lendemain qu'elle eut été prise, Chevreuse, prenant Boufflers par le bras, suivant tous deux le Roi, qui sortoit de la messe, lui dit en riant, comme pour se raccommoder avec lui : « Vous avez vaincu. » Mais le maréchal, bouillant encore, et dépité du parti mitoyen, lui fit une si vive repartie qu'elle déconcerta le duc, bien qu'elle n'eût rien d'offensant. Cet incident acheva de les éloigner l'un de l'autre, et Beauvillier conséquemment.

Une bagatelle de discussion entre un garde du corps et un chevau-léger de la garde avoit commencé cet éloignement il y avoit deux ou trois mois. Le maréchal de Boufflers, impatienté des longs raisonnements du duc de Chevreuse, étoit venu chez moi m'exposer l'affaire et me prier de lui en dire mon sentiment; et comme dans le vrai il n'y avoit pas ombre de difficulté pour le garde, et que je le dis franchement au maréchal, il voulut que j'en parlasse au duc de Chevreuse. Je le fis et je ne pus le persuader. Dans ce mécontentement, que Boufflers prit aussi avec trop d'amertume, vint tout ce qui a été raconté de la disgrâce de Chamillart et du rappel des troupes d'Espagne, où tous deux se trouvèrent d'avis et de partis si opposés.

Le reste de ce voyage de Marly se sentit de la vivacité

de cette dernière affaire, et les courtisans remarquèrent en M. de Chevreuse un air d'empressement qui lui étoit entièrement nouveau; ils s'aperçurent qu'il cherchoit à s'approcher de M^me^ la duchesse de Bourgogne, et qu'il en étoit bien reçu. Cela n'étoit pas étrange : elle savoit combien il s'étoit intéressé pour M^sr^ le duc de Bourgogne pendant la dernière campagne de Flandres par le duc de Beauvillier et par M^me^ de Lévy, si bien et si libre avec elle, ce qui l'avoit très-favorablement changée pour les deux beaux-frères.

Un soir entre autres, qu'elle s'amusoit dans le salon à s'instruire du hoca[1], M^me^ de Beauvillier lui dit que M. de Chevreuse le savoit très-bien, pour y avoir beaucoup joué autrefois. Là-dessus la princesse l'appela, et il demeura jusqu'à une heure après minuit dans le salon à le lui apprendre. Cette singularité fit une nouvelle, car il n'en faut pas davantage à la cour. Les gens des autres cabales en rioient, et disoient tout haut qu'ils alloient envoyer charitablement avertir chez la duchesse de Chevreuse et chez le duc de Beauvillier, où à heure si indue on les croyoit sûrement perdus.

Cette cabale des seigneurs tâcha de prendre l'ascendant, et soutint longtemps l'autre, à force de hardiesse. Peu après le retour de cet orageux Marly à Versailles, M. de Chevreuse, raisonnant dans la chambre du Roi avec quelques personnes en attendant qu'il allât à la messe, le maréchal de Boufflers les joignoit, et brusqua le duc, d'humeur, et pour le coup sans raison, et s'engoua de dire, et de dire si mal que quelques-uns des siens, qui par hasard s'y trouvèrent, ne purent s'empêcher de l'avouer, toutefois sans rien d'offensant.

Toutes ces choses me firent beaucoup de peine, par les suites d'aversion que j'en craignois. Tous deux étoient intimement mes amis, et les ducs de Chevreuse et de Beauvillier n'étoient qu'un; autre raison du plus grand

1. Sorte de jeu de hasard.

poids pour moi. Je connoissois leur naturelle foiblesse, et combien le maréchal étoit poussé, qui jusqu'alors avoit bien vécu avec eux, au moins avec mesure. Je redoutois un orage, conduit par M^me^ de Maintenon, pressé par sa cabale, tous gens fermes et actifs. J'essayai donc d'abord d'adoucir Boufflers, et je reconnus que la chose n'étoit pas en état d'être précipitée; en même temps je fis des pas vers les deux ducs, tant pour les ramener au maréchal que pour les exciter à se cramponner bien, mais sans leur rien dire de tout ce que je voyois, pour ne pas intimider des gens déjà trop timides.

M. de Beauvillier m'étant venu voir dans ces entrefaites, et m'ayant trouvé seul, je voulus en profiter : je le mis sur ce qui s'étoit passé à Marly; il me le conta sobrement et avec indifférence, mais franchement : je lui contestai son avis sur le rappel des troupes, dont le sort étoit jeté, uniquement pour entrer mieux en matière, et de cette façon je vins au point que je voulois traiter avec lui, qui étoit la cabale opposée, qui en vouloit à tous les ministres, qui commençoit à prendre force et à parler haut. Il me dit que tout cela ne lui importoit guère, qu'il disoit son avis comme il le pensoit, parce qu'il avoit droit de le dire au conseil, que du reste il lui importoit peu en son particulier qu'il fût goûté ou non, pourvu qu'il fît l'acquit de sa conscience, moins encore de la cabale, qu'il voyoit bien toute formée et toute menaçante, que je l'avois vu, dans la crise des affaires de Monsieur de Cambray, dans un état bien plus hasardeux, puisqu'il étoit près alors d'être congédié à tous les instants, que je lui pouvois être témoin que je ne l'en avois vu ni plus ému ni plus embarrassé, aussi content de se retirer en sa maison que de vivre parmi les affaires, et même davantage, qu'il regardoit les choses du même œil présentement, qu'à son âge, dans l'état où se trouvoit sa famille, et pensant comme il faisoit depuis si longtemps sur ce monde et sur l'autre, il ne regarderoit pas comme un malheur d'achever sa vie chez lui, en solitude, à la campagne, et de s'y

préparer avec plus de tranquillité à la mort, qu'il ne se pouvoit retirer avec bienséance dans la confusion présente des affaires, mais qu'il étoit bien éloigné de regarder comme un mal la nécessité de le faire, qui lui donneroit du repos.

Je lui répondis que personne n'étoit plus persuadé que je l'étois de la sincérité et de la solidité de ses sentiments et ne les admiroit davantage, et en cela je disois ce que je pensois et je ne me trompois pas, mais que j'avois un dilemme à lui opposer, que je le suppliois d'écouter avec attention, auquel je ne croyois pas de réplique : que si, charmé des biens et de la douceur de la retraite et de n'avoir plus à songer qu'aux années éternelles, il se persuadoit que son âge (il avoit lors soixante et un ans), l'état de sa famille, et ses propres réflexions sur les affaires présentes le dussent affranchir de tout autre soin que de celui de vaquer uniquement à son salut, je n'avois nulle volonté de lui rien opposer, encore que je me persuadasse que je ne manquerois pas de bonnes raisons de conscience pour le faire; qu'en ce cas-là il devoit dès aujourd'hui remettre ses emplois, se retirer dans le lieu qu'il jugeroit le plus propre à son dessein, et abdiquer tout soin de ce monde; mais que s'il pensoit que chacun devoit travailler en sa manière dans sa vocation particulière, et selon la voie où Dieu avoit conduit et établi les divers particuliers de ce monde, chacun dans son état, pour rendre compte à Dieu de ses talents et de ses œuvres, et qu'il ne crût pas sa carrière remplie, il n'étoit pas douteux qu'il ne dût demeurer dans le monde, et dans les fonctions où il avoit plu à la Providence de l'appeler, non pour en jouir à sa manière, mais pour y servir Dieu et l'État, et que de cela il compteroit devant Dieu comme feroit un moine de sa règle; que cela étant ainsi, il ne lui devoit pas suffire d'aller par routine aux différents conseils où il avoit sa voix, et d'y dire son avis par forme et avec nonchalance, content d'avoir parlé selon ce qu'il croyoit meilleur et peu en peine de l'effet de son avis,

comme feroit un moine qui, assidu au chœur, psalmodieroit avec les autres, content d'avoir prononcé les psaumes dans la cadence accoutumée, peu en peine d'y appliquer son esprit et son cœur, ni de réfléchir que sa présence corporelle et l'articulation de ses lèvres étoit insuffisante sans cette double application ; que l'état de ministre, surtout dans des conjonctures aussi critiques que celles où on se trouvoit actuellement, demandoit en ses avis non-seulement la probité et la sincérité, mais la force pour les soutenir et les faire valoir leur juste poids, et de s'opposer généreusement, non pour son intérêt particulier, mais pour le bien de l'État trop chancelant, à des cabales dont le but étoit d'arriver à des fins particulières et qui par sa destruction priveroient l'État de ses avis, qui néanmoins lui paroissoient tels à lui-même que sa conscience l'empêchoit de l'en priver en se retirant maintenant du monde et des affaires; qu'il n'étoit donc pas seulement de son devoir de dire son avis, mais de le faire valoir, mais de demeurer en place pour avoir droit de le dire, mais d'y demeurer tellement qu'il n'opinât pas sans fruit, mais de faire toutes les choses nécessaires et convenables pour y demeurer, et y demeurer en autorité, sans quoi il vaudroit autant pour l'État qu'il n'y fût plus, et mieux pour lui et pour son repos et son loisir ; qu'une situation mitoyenne étoit, quant au bien de ce monde et aux devoirs concernant l'autre, la pire de toutes ; que vivre ainsi content de tout étoit une tranquillité et un repos anticipés, hors de place, de temps et de saison, une usurpation de retraite, un synonyme de prévarication.

M. de Beauvillier sourit de la chaleur que je mêlois à ce discours, et ne laissa pas de l'écouter avec grande attention ; il m'interrompit peu, et je repris les détails, où je descendis, qu'il étoit en état de procurer, et lui seul, sans qu'ils pussent être suppléés par personne par rapport à M^gr^ le duc de Bourgogne, et même à la façon dont il étoit auprès du Roi : il en convint. Ensuite je passai aux autres ministres, dont la ruine amenoit la sienne, et je lui dis

avec hardiesse ces propres termes dont je m'étois déjà servi une autre fois, lorsque je le forçai de parler au Roi sur l'entrée résolue du duc d'Harcourt au conseil, qu'il fit avorter : Qu'il n'y avoit point à se mécompter, que c'avoit été un miracle qu'il n'eût pas succombé sous la main puissante de M^me^ de Maintenon lors des affaires du quiétisme, que l'estime solide du Roi, la confiance de sa place de gouverneur des enfants de France, ni celle du ministère dont il étoit revêtu ne l'auroient pas tiré d'affaires; que son salut, il ne le devoit qu'à ses entrées de gouverneur, qui entées sur celles de premier gentilhomme de la chambre, avoient si bien accoutumé le Roi à le voir dans ses heures les plus privées, et à l'y voir en toutes depuis si longtemps, qu'elles avoient fait de lui, à son égard, une espèce de garçon bleu renforcé, qui seul avoit soutenu le seigneur, le ministre, l'homme de confiance, lequel sans cela eût péri; que c'étoit donc à ce titre qu'il devoit oser se cramponner et s'affermir en toutes manières, attaquer la cabale contraire sans crainte ni mollesse, en mettre en garde le Roi par des vérités fortes et bien assénées, non pas se laisser frapper sans montrer le sentir, et par cette sorte de dévotion si mal entendue, enhardir les frappeurs, y accoutumer le Roi, devenir inutile, et se laisser enfin porter par terre, lui et les siens.

De toutes les différentes fois que j'aie parlé à M. de Beauvillier, excepté celle de l'entrée du maréchal d'Harcourt au conseil, je ne le fis jamais tant de suite, je ne dis pas de raisonnements, mais si cela se peut dire, exhortation, ni avec une si grande impression sur lui.

Il se mit d'abord sur la défensive, non plus pour quitter et se retirer, car il étoit convenu d'abord que ce n'en étoit pas le temps, non plus même sur sa foiblesse par dévotion, car à mon raisonnement il sentit bien qu'il n'y avoit rien de solide à répondre, mais d'abord sur sa cabale : il s'effaroucha de ce mot; je ne le lui contestai pas. Il se persuadoit qu'il n'y en avoit point; ses précisions le

lui faisoient croire ainsi; mais l'effet du terme, je l'empêchai d'en disputer. Il se mit sur les difficultés de pratiquer ce que je lui voulois persuader de faire, et l'embarras des moyens en ne voulant dire mal de personne.

Je répondis que cela n'empêchoit pas la force dans ses avis, les répliques étendues, ni les insinuations et les raisonnements particuliers; qu'après cela, la cabale opposée étoit composée de diverses sortes de personnes, parmi lesquelles il y en avoit de bons et de mauvais; que les mauvais étoient ceux qui, couverts du manteau du bien des affaires, ne travailloient que pour eux-mêmes; que ceux-là étoient les maréchaux d'Harcourt et d'Huxelles, que par cela même il étoit permis de faire connoître pour tels, de les démasquer à propos et d'énerver auprès du Roi, de sorte que tout leur esprit et leur sens si vanté par les leurs ne servît qu'à leur nuire en donnant ombrage de leurs sentiments et de leurs avis, ce qui les écarteroit aisément dans la suite; que la piété bien entendue le demandoit, loin de s'y opposer, et que c'étoit là ce qu'il falloit faire.

Nous disputâmes assez là-dessus, et je crus n'avoir pas peu gagné de l'avoir fait convenir que tout ce que j'avançois à leur égard n'étoit pas à rejeter, pourvu que cela se fît par nécessité et avec modération. Je battis encore le duc là-dessus, enclin à n'y trouver jamais la nécessité assez décisive, ni la modération assez compassée, sur quoi je lui ôtai la plupart de ses réponses. De cette discussion nous passâmes à celle des bons, parmi lesquels je citai le maréchal de Boufflers pour exemple; le duc en convint avec empressement, et saisissant le triomphe me demanda d'un air content ce que je voulois qu'il fît à celui-là, qui certainement ne prenoit feu que de bonne foi. « Ce que je veux, répliquai-je, que vous le regagniez absolument, et que deux hommes aussi purs et aussi bien intentionnés que vous l'êtes tous deux ne demeuriez pas plus longtemps opposés, ni la cabale où il est plus long-

temps décorée d'un homme si estimable, et qui la fortifie avec tant d'avantages contre vous. »

De là je lui dis, comme il étoit vrai, que j'avois toujours reconnu du goût pour lui, fondé sur l'estime, dans le maréchal; que j'étois même surpris que les autres l'eussent entraîné assez avant pour l'aigrir au point qu'ils avoient fait; que c'étoit un bon homme, doux, aisé à ramener par des avances de considération, d'estime et d'amitié, et pareillement aisé à éloigner par l'indifférence et un air d'autorité et de supériorité; que les premières manières étoient tellement les siennes à lui, M. de Beauvillier, qu'il n'y auroit nulle peine; que pour les secondes, qui lui ressembloient si peu, il y falloit néanmoins prendre garde dans le raisonnement, qui étant court dans le maréchal, devoit être ménagé en ne lui contestant pas les bagatelles, et réservant l'effort de la persuasion pour les choses importantes, mais avec art et douceur, tâchant de l'amener comme de lui-même; surtout de ne lui laisser sentir nul poids de ministre ni de supériorité d'esprit ou d'expérience dans les affaires, et s'aider adroitement de flatteries sur sa capacité à la guerre, sur les choses qu'il y a effectivement faites, et sur ses bonnes intentions, qu'on ne pouvoit douter être les seules qui le menassent et sans aucun intérêt; qu'en s'y prenant de la sorte avec application et suite, j'étois persuadé que Boufflers seroit d'abord touché du cas qu'il sentiroit être fait de lui, et par là deviendroit bientôt capable d'entrer en raison, qu'il ne seroit pas difficile de lui ôter les impressions que les autres étoient venus à bout de lui donner, et sinon de le détacher tout à fait d'eux, de le rendre du moins un instrument dont ils ne feroient pas dans la suite tout l'usage qu'ils projetoient et qu'ils avoient déjà commencé d'en faire.

Beauvillier goûta au dernier point mon discours, et s'ouvrant de plus en plus : « Eh! qui, me dit-il, n'a pas envie de le raccrocher, et de faire tout ce qu'il faut pour cela? » Puis convint que ce que je lui proposois étoit le

meilleur, et qu'il falloit incessamment travailler sur ce plan-là.

Je me gardai bien de lui en nommer aucuns autres. Je connoissois trop l'antipathie naturelle de l'esprit et de l'humeur du chancelier pour lui proposer rien à son égard pour les rapprocher l'un de l'autre, bien moins encore pour nuire au chancelier, mon ami au point qu'il l'étoit, ni sur l'aversion des ducs de la Rocheguyon et de Villeroy, glissant ainsi pour ne pas commettre mes amis d'une part, et ne les pas laisser dupes de l'autre. Avant finir, je repris encore un peu le propos de nuire à ceux qui ne valoient rien, et je le fis souvenir de la pacifique et silencieuse conduite de M^gr^ le duc de Bourgogne, qui l'avoit abattu sous le duc de Vendôme à tel point qu'il en demeuroit meurtri après même la chute de ce colosse. Je lui remis que lui-même n'avoit pas approuvé cette douceur cruelle, et comme il s'éleva contre la comparaison, par sa disproportion d'avec ce jeune prince, je m'élevai à mon tour, et le mis hors de défense par la compensation de l'importance de ses places, et le devoir dont il étoit comptable au Roi et à l'État.

Nous nous séparâmes enfin, lui très-satisfait de toutes mes réponses, et persuadé qu'il devoit faire plus d'usage de son crédit et de son esprit, et moi au large et content au possible de m'être si utilement déchargé le cœur avec lui, et de lui avoir de plus vivement reproché d'être si peu instruit de mille choses qui se passoient à la cour, qui, petites en apparence auprès des affaires d'État, ne laissoient pas de découvrir mille intrigues nécessaires à savoir, et dont l'ignorance conduisoit pourtant assez souvent à celle de choses qui influoient tellement à la justesse du raisonnement en choses considérables, qu'on se trouvoit au besoin court par ce défaut, et hors d'état de prendre de justes mesures et à temps.

C'étoit aussi mon grief contre le duc de Chevreuse, auquel je l'avois très-souvent reproché, et qui prétendoit s'en disculper en m'opposant qu'il n'étoit chargé de rien,

avec ses précisions désespérantes, parce qu'il n'entroit pas au conseil, quoique il fût en effet ministre, et entrant dans tout avec le Roi et avec les autres ministres, comme je l'avois découvert il y avoit longtemps, et que M. de Beauvillier et lui-même ensuite me l'eussent avoué dès lors, ainsi que je l'ai remarqué p. 676[1]; il étoit de plus l'âme de la cabale des ministres, et considéré comme tel par toutes les trois.

Je lui contai dès le lendemain la conversation que j'avois eue avec M. de Beauvillier : quoique il fût accoutumé à ma franchise et à ma liberté avec son beau-frère et avec lui, il ne laissa pas d'être extrêmement surpris de la hardiesse dont j'avois usé dans les choses et dans les termes, et il m'en remercia, d'où je pris occasion de lui reprocher fortement pourquoi il ne parloit pas de même, puisqu'il trouvoit cette force nécessaire avec son beau-frère, avec lequel il étoit à toute portée, en toute confiance et intimité, et si entièrement au fait de tout, au lieu d'entretenir ses mesures étroites et sa foiblesse par la sienne propre.

Il s'excusa avec plus de gentillesse que de solidité, et convint pourtant de l'excès des mesures du duc de Beauvillier, et du tort que cela faisoit aux affaires, par ne vouloir pas user de son esprit et de son crédit, demeurer dans des entraves continuelles de réserve, de retenue et d'inaction, qui arrêtoient tout de leur part et donnoient jeu aux autres, dont ils savoient bien profiter, jusque-là qu'il m'avoua que M^mes^ de Chevreuse et de Beauvillier n'en étoient pas plus contentes que lui, et que tous trois y échouoient continuellement.

Nous approfondîmes fort la matière, et même avec un grand détail. Je n'en crus pas le temps perdu, parce qu'en lui inculquant les choses que je croyois nécessaire[2], c'étoit parler avec le même succès à eux tous et jusqu'à M^sr^ le duc de Bourgogne; la suite me le persuada

1. Page 402 de notre tome V.
2. Saint-Simon a bien mis *nécessaire* au singulier.

encore davantage : ils devinrent plus éveillés sur tout ce qu'il se passoit, plus attentifs à m'en demander des nouvelles, à en raisonner avec moi, plus occupés à parer les coups et même à en porter, et M. de Beauvillier encore plus au large avec moi, et sur tous chapitres. Je m'aperçus bien par le maréchal de Boufflers même qu'ils n'étoient pas demeurés oisifs pour le rapprocher, en quoi ils auroient mieux et plus tôt réussi s'ils l'eussent fait plus ouvertement, à quoi je suppléois autant qu'il m'étoit possible.

Ce que le monde nomme hasard, et qui comme toutes choses n'est qu'une disposition de la Providence, qui toute ma vie m'avoit lié avec une singularité marquée à presque toutes les personnes opposées, en usoit de même à mon égard sur ces deux cabales des seigneurs et des ministres. Entièrement uni aux ducs de Beauvillier et de Chevreuse et à presque toute leur famille, lié intimement à Chamillart jusque dans sa plus profonde disgrâce, fort bien avec les jésuites et avec M^gr^ le duc de Bourgogne, comme on l'a vu à propos des choses de Flandres, bien aussi, quoique de loin et par les deux ducs avec Monsieur de Cambray, sans connoissance immédiate, mon cœur étoit à cette cabale, qui pouvoit compter M^gr^ le duc de Bourgogne à elle envers et contre tous.

D'autre part, dépositaire de la plus entière confiance domestique et publique du chancelier et de toute sa famille, comme on le verra encore bientôt, en continuelle liaison avec le duc et la duchesse de Villeroy, et par eux avec le duc de la Rocheguyon, qui n'étoit qu'un avec eux, en confiance aussi avec le premier écuyer, avec du Mont, avec Bignon, lui et sa femme dans toute celle de M^lle^ Choin, et ces derniers de la cabale de Meudon, qui ne seroient pas même péris avec elle et qui y surnageoient, je ne pouvois desirer qu'aucune des deux autres succombât, d'autant plus que les ménagements constants d'Harcourt pour moi étoient tels qu'ils m'ôtoient tout lieu de le craindre, et me donnoient tout celui

d'entrer plus avant avec lui toutes les fois que je l'aurois voulu.

Je n'oserois dire que l'estime de tous ces principaux personnages, jointe à l'amitié que plusieurs d'eux avoient pour moi, leur donnoit, Harcourt excepté, une liberté, une aisance, une confiance entière à me parler de tout ce qui se passoit de plus secret et de plus important, non quelquefois sans qu'il leur échappât quelque chose sur ceux de mes amis qui leur étoient opposés et sans que les tireurs en fussent en peine. J'en savois beaucoup plus par le chancelier et par le maréchal de Boufflers que par les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, peu vigilants, souvent ignorants.

A ces connoissances sérieuses j'ajoutois celles d'un intérieur intime de cour, par les femmes les plus instruites et les plus admises en tout avec M^me^ la duchesse de Bourgogne, qui vieilles et jeunes, en divers genres, voyoient beaucoup de choses par elles-mêmes, et savoient tout de la princesse, de sorte que jour à jour j'étois informé du fond de cette curieuse sphère, et fort souvent, par les mêmes voies, de beaucoup de choses secrètes du sanctuaire de M^me^ de Maintenon. La bourre même en étoit amusante, et parmi cette bourre rarement n'y avoit pas quelque chose d'important, et toujours d'instructif pour quelqu'un fort au fait de toutes choses.

J'y étois mis encore quelquefois d'un autre intérieur, non moins sanctuaire, par des valets très-principaux, et qui, à toute heure dans les cabinets du Roi, n'y avoient pas les yeux ni les oreilles fermées.

Je me suis donc trouvé toujours instruit journellement de toutes choses par des canaux purs, directs et certains, et de toutes choses grandes et petites. Ma curiosité, indépendamment d'autres raisons, y trouvoit fort son compte; et il faut avouer que, personnage ou nul, ce n'est que de cette sorte de nourriture que l'on vit dans les cours, sans laquelle on n'y fait que languir.

Mon attention continuelle étoit à un secret extrême des

uns aux autres sur tout ce qui pouvoit les intéresser, à un discernement scrupuleux des choses qui pouvoient avoir des suites, et pour cela même à les taire, quoique apparemment indifférentes, et sur celles qui l'étoient en effet, à les conter pour payer et nourrir la confiance, ce qui faisoit l'entière sûreté de mon commerce avec tous et l'agrément de ce commerce, où je rendois souvent autant et plus que j'en recueillois, sans qu'il me soit arrivé d'avoir trouvé jamais refroidissement, défiance, moins d'ouverture même dans pas un, encore qu'ils sussent très-bien tous que j'étois dans le même intrinsèque avec plusieurs de la cabale opposée à la leur, et que les uns et les autres me parlassent de cette intimité très-librement quand l'occasion s'en présentoit, et toujours avec mesure sur ces personnes, par égard pour moi, hors quelques occasions rares de vivacités échappées, auxquelles je fermois les yeux.

CHAPITRE II.

Affaire d'Espagne de M. le duc d'Orléans. — Flotte arrêté en Espagne et Renaut aussi. — Déchaînement contre M. le duc d'Orléans. — Villaroël et Manriquez, lieutenants généraux, arrêtés en Espagne. — Terrible orage contre M. le duc d'Orléans, à qui on veut faire juridiquement le procès. — Le chancelier m'oblige à lui dire mon avis juridique sur le crime imputé à M. le duc d'Orléans ; en est frappé, et tout tombe là-dessus, desseins et bruits, incontinent après. — Triste état du duc d'Orléans après l'avortement de l'orage.

Il faut maintenant retourner un peu en arrière, pour voir tout de suite cette affaire de M. le duc d'Orléans sur l'Espagne, qui éclata en ce temps-ci, et qui a été la source de tout ce qui a depuis accompagné sa vie d'amertumes et de détresses, qui se sont de là répandues même sur les temps les plus affranchis et les plus libres de sa vie, et dans lesquels il a été revêtu seul de tout le pouvoir souverain.

Sans s'étendre ici sur le caractère avant le temps, il

suffira de remarquer que son oisiveté, continuellement trompée par des voyages de Paris, amusée par des curiosités de chimie fort déplacées, et de recherches de l'avenir qui l'étoient bien davantage, livrée à Mme d'Argenton, sa maîtresse, à la débauche et à la mauvaise compagnie, avec un air de licence, de peu de compte de la cour, et de beaucoup moins de Madame sa femme, lui avoit fait grand tort dans l'esprit du monde, et surtout dans celui du Roi, lorsque la nécessité des affaires le força de l'envoyer relever le duc de Vendôme en Italie, et après le malheur de Turin, arrivé de tous points malgré sa prévoyance, et tout ce qu'il fit pour faire entendre raison à Marsin, et depuis sa blessure, pour rentrer avec l'armée en Italie, porta le Roi à l'en consoler par le commandement des armées en Espagne.

Le Roi lui avoit témoigné qu'il desiroit qu'il vécût bien avec Mme des Ursins, qu'il ne se mêlât que des choses qui concerneroient la guerre, et qu'il n'entrât en rien de toutes les autres affaires : M. le duc d'Orléans avoit exactement suivi cet ordre. Mme des Ursins n'avoit cherché qu'à lui plaire; elle avoit affecté de m'en écrire de ces sortes de louanges que l'on compte bien qui reviendront : je savois les ordres du Roi sur elle, j'étois ami des deux au dernier point, je desirois leur union, qui faisoit leur bien réciproque, et plus encore celui de M. le duc d'Orléans, qui y étoit plus attaché, et j'avois eu soin de lui faire passer tout ce qui pouvoit y contribuer; j'avois cimenté ces dispositions pendant le court séjour de M. le duc d'Orléans ici, entre ses deux voyages d'Espagne, et je n'avois rien oublié pour lui en faire sentir toute l'importance pour lui, par l'unité de Mme des Ursins et de la reine d'Espagne, et de la même ici avec Mme de Maintenon.

Tout alla bien entre eux jusqu'à son retour en Espagne, que mal content du peu de dispositions faites pour la campagne, malgré les soins qu'il en avoit pris avant son retour et les promesses qui lui avoient été faites, et outré de ce que les mêmes manquements lui avoient fait perdre

d'occasions glorieuses l'autre campagne, qu'il prévoyoit lui devoir être aussi nuisibles pour celle qu'il alloit commencer, ce mot, d'autant plus cruel qu'il étoit incomparable, lui échappa en plein souper, comme je l'ai remarqué p. 713 [1], qui lui rendit M^me^ des Ursins et M^me^ de Maintenon sourdement irréconciliables. L'intelligence sembla continuer entre lui et M^me^ des Ursins, nonobstant les altercations fréquentes auxquelles les vivres et les autres fournitures pour l'armée donnèrent lieu. Il ne laissa pas de sentir, à plusieurs petites choses, qu'on lui cherchoit noise, et qu'il étoit bon d'y prendre garde de près; et je l'en avertis fortement, sur ce bruit répandu ici de son amour prétendu pour la reine d'Espagne, avec des circonstances ajustées, sur lequel il me rassura, comme je l'ai dit ailleurs, dont il ne fut pas la moindre mention en Espagne, et qui en effet n'avoit pas eu le moindre fondement.

Dès la fin de sa première campagne en ce pays-là, et plus encore dans son séjour après à Madrid, il sentit les fautes que l'ambition et l'avarice faisoient commettre à la princesse des Ursins. Il n'eut pas peine à démêler qu'elle étoit extrêmement crainte et haïe. Peut-être la simple curiosité le porta-t-elle à écouter quelques mécontents principaux; les princes sur tous les hommes veulent être aimés. Tout retentit en Espagne, et d'Espagne ici, de ses louanges en toutes façons, travail, détails, capacité, valeur, courage d'esprit, industrie, ressources, affabilité, douceur; et je ne sais s'il ne prit point les hommages des desirs rendus au rang et au pouvoir pour les hommages des cœurs, ni jusqu'à quel point il en fut flatté et séduit. Après s'être aperçu par des effets, quoique assez peu perceptibles, mais qu'il ne put méconnoître, de l'imprudence de ce bon mot fatal, il n'en fut que plus curieux, pendant sa seconde campagne et son séjour après à Madrid, sur les déportements de la princesse des Ursins; il n'en fut

1. Pages 44 et 45 de notre tome VI.

aussi que d'un accès plus ouvert aux plaintes des mécontents, sans toutefois en faire d'usage.

Stanhope, cousin de celui qui, de mon temps, fut ambassadeur en Espagne, et depuis secrétaire d'État en Angleterre, commandoit les Anglois, et étoit la seconde personne de l'armée du comte de Staremberg, opposée à celle que M. le duc d'Orléans commandoit. Ce général anglois avoit été fort débauché. Il avoit passé du temps à Paris, alors assez jeune; il y avoit connu l'abbé du Bois, comme on dit, entre la poire et le fromage, et de là M. le duc d'Orléans, qui avoit fait avec lui, tout un hiver et un été, force parties, toutes des plus libres. Le prince et le général, devenus personnages en Espagne, vis-à-vis l'un de l'autre, se souvinrent du bon temps, se le témoignèrent autant qu'ils le purent réciproquement, et saisirent également, pour s'écrire par des trompettes, des occasions de passe-ports, d'échanges de prisonniers, et autres semblables.

Les mécontents du gouvernement et de M^me^ des Ursins se rassemblèrent autour de lui. Il en fit si peu de mystère que, de retour de l'armée à Madrid, il parla pour plusieurs, en remit quelques-uns en grâce, obtint pour d'autres ce qu'ils desiroient, et répondit aux plaintes que lui en fit M^me^ des Ursins, en présence du Roi et de la Reine, qu'il avoit cru les servir en se conduisant de la sorte, pour jeter à ces gens-là un milieu entre Madrid et Barcelone, où ils se seroient précipités s'ils n'avoient eu recours à lui, et s'il ne les eût retenus par ses paroles et son secours. Pas un de[1] trois n'eut le mot à répondre; et sur ce qu'il offrit de n'en plus écouter, ils le prièrent de continuer à le faire. Ils le pressèrent de hâter son retour en Espagne, et se séparèrent, à ce qu'il parut, fort contents.

Il laissa, dans ce dessein d'une fort courte absence, tous ses équipages, avec un nommé Renaut, que le duc

1. Saint-Simon a bien écrit *de*, et non *des*.

de Noailles lui avoit donné, et qui lui servoit souvent de secrétaire, pour presser de sa part, en son absence, les préparatifs convenus pour la campagne suivante, lui en rendre compte et des choses dont il desireroit d'être instruit. Le comte de Châtillon, premier gentilhomme de sa chambre, seigneur fort pauvreteux, et père du duc de Châtillon, qui sans y penser a si rapidement fait la plus grande fortune, demeura aussi en Espagne, sous prétexte de s'épargner six cents lieues en si peu de temps, en effet pour courtiser M^me^ des Ursins et tâcher d'attraper une grandesse, demeura aussi [1]. Ce Renaut, que je n'ai jamais vu, étoit, par ouï-dire, un drôle d'esprit et d'entreprise, actif, hardi, intelligent; on verra bientôt que le jugement n'étoit pas de la partie.

Vers la fin de l'hiver, le Roi demanda à son neveu ce que c'étoit que Renaut, pourquoi il ne l'avoit pas ramené, et ajouta qu'il feroit bien de le rappeler, parce c'étoit un intrigant, qui se fourroit indiscrètement parmi les ennemis de M^me^ des Ursins, à qui cela faisoit de la peine. M. le duc d'Orléans répondit aux questions, et dit qu'il alloit mander à Renaut de revenir, et il le lui ordonna en effet : Renaut répondit qu'il s'alloit préparer au retour, et M. le duc d'Orléans n'y songea pas davantage.

Quelque temps après, le Roi lui demanda s'il avoit bien envie de retourner en Espagne; il répondit d'une manière qui, témoignant son desir de servir, ne marquoit aucun empressement, et ne fit nulle attention qu'il pût y avoir rien d'important caché sous cette question.

Il me le conta : je blâmai la mollesse de sa réponse; je lui représentai combien il lui importoit que la paix seule mît fin à ses campagnes, que cessant de servir pendant la guerre, il se trouveroit au niveau des autres généraux d'armée remerciés, et tout ce qu'il avoit fait oublié, sans qu'il lui restât d'autre considération que celle de sa

1. Nous reproduisons cette répétition d'après le manuscrit.

naissance, au lieu qu'achevant cette guerre, et continuant d'y bien faire, il étoit difficile qu'il ne demeurât pas de quelque chose à la paix. D'ailleurs (car on comptoit encore alors que Monseigneur et Mgr le duc de Bourgogne serviroient), nul autre pays ne lui convenoit comme l'Espagne, où éloigné de concurrence d'envie et de courriers du cabinet, il étoit en liberté. De servir en Flandres sous Monseigneur, ou en Allemagne sous Mgr le duc de Bourgogne, ce n'étoit plus commander une armée : en Flandres, c'étoit figurer péniblement dans une cour qui auroit ses épines, risquer sa réputation si la politique l'emportoit, sinon s'exposer à des contradictions fâcheuses, dont le poids de l'envie et des mauvais offices retomberoient[1] sur lui selon que les événements seroient bons ou mauvais, lorsqu'ils auroient paru les suites de son opinion; en Allemagne, c'étoit un voyage et non une campagne, où le duc d'Harcourt et le duc d'Hanovre ne chercheroient qu'à subsister. Ne servir plus, outre ce qui a été d'abord remarqué, ce seroit, en cas de malheurs et de discussion, s'exposer à être saisi comme une ressource pour aller réparer des fautes peut-être peu réparables, et peut-être également dangereuses à réparer pour la politique, et à ne pas réparer pour l'État et sa propre réputation, se perdre aisément en acceptant, et plus sûrement encore en refusant. Ces raisons parurent déterminer M. le duc d'Orléans à un desir plus effectif de retourner en Espagne.

A peu de jours de là, le Roi lui demanda comment il se croyoit être avec la princesse des Ursins; et parce qu'il lui répondit qu'il avoit lieu de se persuader d'être bien avec elle, parce qu'il n'avoit rien fait pour y être mal, le Roi lui dit qu'elle craignoit pourtant fort son retour en Espagne, qu'elle demandoit instamment qu'on ne l'y renvoyât pas, qu'elle se plaignoit qu'encore qu'elle eût tout fait pour lui plaire, il s'étoit lié à tous ses ennemis, que

1. Ce verbe est bien au pluriel.

ce secrétaire Renaut entretenoit avec eux un commerce étroit et secret, qui l'avoit obligée à demander son rappel, dans la crainte qu'il ne lui fît de la peine par le nom de son maître.

M. d'Orléans répondit qu'il étoit infiniment surpris de ces plaintes de M^me^ des Ursins, qu'il avoit toujours eu grand soin, comme Sa Majesté le lui avoit recommandé, de ne se mêler d'aucune affaire que de celles de la guerre, qu'il n'avoit rien oublié pour ôter à M^me^ des Ursins tout ombrage qu'il voulût entrer en rien, et pour lui témoigner qu'il vouloit vivre en union et en amitié avec elle, comme il y avoit en effet vécu, et conta au Roi l'éclaircissement qu'il avoit eu avec elle, et que j'ai rapporté ci-dessus, dont elle étoit demeurée très-satisfaite, ainsi que Leurs Majestés Catholiques, qui y étoient présentes, et qui tous trois l'avoient prié de continuer à écouter et ramener les mécontents, et à presser son retour en Espagne dont il étoit lors près de partir.

Il ajouta qu'il étoit vrai qu'il savoit beaucoup de malversations et de dangereux manéges de la princesse des Ursins, qui ne pouvoient tourner qu'à la ruine de Leurs Majestés Catholiques et de leur couronne, que M^me^ des Ursins, qui s'en doutoit peut-être, craignoit en lui ces connoissances, et pour cela ne vouloit pas qu'il retournât, mais qu'il avoit si bien retenu ce que Sa Majesté lui avoit prescrit, qu'il osoit la prendre elle-même à témoin que c'étoit là la première fois qu'il prenoit la liberté de lui en parler, que quelque nécessité qu'il vît à lui en rendre compte, il l'eût toujours laissé dans le silence s'il ne l'eût lui-même obligé à le rompre là-dessus en lui parlant de l'éloignement de M^me^ des Ursins pour lui, également ignoré et non mérité par lui.

Le Roi pensa un moment, puis lui dit que, les choses en cet état, il croyoit plus à propos qu'il s'abstînt de le renvoyer en Espagne; que les affaires se trouvoient en une crise où on doutoit à qui elle demeureroit; que si son petit-fils en sortoit, ce n'étoit pas la peine d'entrer en rien

sur l'administration de M^me^ des Ursins; que s'il conservoit cette couronne, il seroit à propos alors de parler à fond de cette administration, et qu'il seroit en ce temps-là bien aise d'en consulter son neveu.

M. le duc d'Orléans s'en tint là, et me le conta, médiocrement fâché à ce qu'il me parut, et moi plus que lui, par les raisons qui ont été rapportées. Il me dit que cette intrigue s'étoit toute conduite de M^me^ des Ursins à M^me^ de Maintenon immédiatement, et que c'étoit du Roi qu'il l'avoit appris, c'est-à-dire que M^me^ des Ursins s'étoit adressée à M^me^ de Maintenon là-dessus sans aucun autre canal intermédiaire; aussi n'en avoit-elle pas besoin, surtout sur une vengeance commune.

Peu après il devint public que M. le duc d'Orléans ne retourneroit point en Espagne, parce que, ne s'y agissant guère que d'en ramener les troupes françoises, cet emploi ne lui convenoit pas. Alors le Roi dit à M. d'Orléans d'en faire revenir ses équipages, et lui ajouta à l'oreille d'y envoyer les chercher par quelqu'un de sens, qui, dans la conjoncture présente, pût être le porteur de ses protestations à tout événement, si par un traité Philippe V quittoit le trône d'Espagne, et son neveu conserver ses droits en faisant doucement recevoir ses protestations. Au moins fut-ce [ce] que m'en dit alors M. le duc d'Orléans, et ce que peu de gens voulurent croire dans la suite, car il faut parler avec exactitude.

Ce prince choisit pour cet emploi un nommé Flotte, que je n'ai jamais vu, non plus que Renaut, parce que je n'ai jamais eu d'habitude dans sa maison et n'y ai connu personne. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, d'adresse, de hardiesse, à ce que j'ai ouï dire à M. de Lauzun, qui en faisoit cas, qui avoit été à lui au temps de ses plus importantes affaires avec Mademoiselle, qui s'en étoit beaucoup mêlé, à laquelle il étoit passé ensuite, mais comme l'instrument principal de tout entre eux, dans les temps les plus fâcheux, et dans ceux de la prison de M. de Lauzun, jusqu'à son retour et ses brouilleries depuis avec

Mademoiselle, à la mort de laquelle il étoit entré chez Monsieur, et à la mort de Monsieur il étoit demeuré à M. le duc d'Orléans, qui s'en étoit servi à la guerre d'aide de camp de confiance en Italie et en Espagne.

Cet homme, nourri comme on voit dans l'intrigue, s'en alla droit à Madrid. En chemin il reçut des nouvelles de Renaut, qui y étoit toujours demeuré, qui lui donnoit avis du jour de son départ et du lieu où il le rencontreroit. Flotte ne le trouva point au rendez-vous. Il crut qu'il avoit différé son départ, et qu'il le rencontreroit plus loin. Avançant toujours sans le voir, il ne douta pas qu'il ne le trouvât encore à Madrid, et qu'il l'y attendoit. Il y arriva, y séjourna quelque temps, y chercha Renaut inutilement. Il y vit quelques personnes, et même quelques grands en commerce avec Renaut, qui ne purent lui en donner de nouvelles. Je n'ai point su ce que Flotte en pensa; mais il séjourna assez à Madrid, puis s'en alla à l'armée, qui étoit encore répandue dans ses quartiers d'assemblée.

Il y salua le maréchal de Besons, pour lequel il n'avoit point de lettres, et demeura trois semaines à rôder de quartier en quartier, sans rien répondre de précis ni de juste à Besons, qui ne voyoit point de fondement à ce long séjour, dont il étoit surpris, et qui le pressoit de retourner en France. Enfin Flotte fut prendre congé du maréchal et lui demander une escorte pour s'en aller, de compagnie avec un commissaire des vivres qui vouloit aussi repasser les Pyrénées. Lui et ce commissaire partirent un matin de chez Besons, tous deux dans une chaise à deux, avec vingt dragons d'escorte.

Comme ils s'éloignoient du quartier du maréchal, le commissaire vit de loin deux gros escadrons qui s'approchoient d'eux peu à peu, qu'il reconnut être de la cavalerie du roi d'Espagne. Le soupçon qu'il en prit lui fit bientôt passer la tête par la portière, d'où il vit que ces escadrons les suivoient; il le dit à Flotte, qui d'abord n'en prit point d'ombrage, mais qui à demi-lieue de là com-

mença aussi à s'en inquiéter. Ils raisonnèrent ensemble dans la chaise, et firent encore deux lieues, au bout desquelles ils remercièrent leur escorte comme n'en ayant plus besoin, pour voir alors ce que deviendroient ces deux escadrons. Les dragons, qui étoient françois, insistèrent un peu à les suivre par civilité, puis voulurent les quitter; mais aussitôt que les escadrons s'en aperçurent, ils vinrent au trot et empêchèrent les dragons de se retirer. Ce bruit si proche obligea le commissaire à regarder ce que ce pouvoit être, et voyant alors qu'il y avoit dessein sur eux, il le dit à Flotte, et lui demanda s'il n'avoit point de papiers sur lui. Flotte fit bonne contenance; mais un moment après, remarquant quelques cavaliers détachés qui les côtoyoient, il pria le commissaire de se charger d'un porte-lettre qu'il lui fit doucement couler. Il n'en étoit plus temps; un des cavaliers le remarqua : il arrêta la chaise, que les escadrons enveloppèrent en même temps. Les dragons là-dessus firent mine de la vouloir défendre; mais celui qui commandoit les escadrons s'approcha du lieutenant de dragons, lui dit civilement qu'il avoit ses ordres, que l'inégalité du nombre le devoit retenir puisqu'il s'opposeroit vainement à ce qu'il devoit faire, et qu'enfin il seroit fâché d'être obligé de les faire désarmer. A cela il n'y avoit et n'y eut point de réplique; les dragons se retirèrent. Un exempt des gardes du corps du roi d'Espagne, jusque-là mêlé parmi les cavaliers, s'avança à la chaise, se fit connoître par un ordre par écrit qu'il montra, fit mettre pied à terre à Flotte et au commissaire, fouilla entièrement la chaise puis Flotte partout, et, averti qu'il fut, il commanda au commissaire de lui remettre ce que Flotte lui avoit fait couler, et l'avertit de ne s'exposer pas au mauvais traitement qui l'attendoit s'il lui donnoit la peine de le fouiller. Le commissaire ne se le fit pas dire deux fois et donna le porte-lettre, après quoi l'exempt lui dit qu'il étoit libre, et lui permit de remonter en chaise et de continuer son voyage. En même temps Flotte fut mis sur un cheval, environné d'officiers, qui s'assurèrent bien

de sa personne, et conduit chez le marquis d'Aguilar, au même quartier d'où il venoit de partir.

Le marquis d'Aguilar, grand d'Espagne, fils du vieux marquis de Frigilliana[1], est le même qui vint à Paris persuader le malheureux siége de Barcelone, et sur lequel je me suis étendu p. 509[2]. Il commandoit alors en chef les troupes d'Espagne sous le maréchal de Besons. Il étoit lors vendu à M^me^ des Ursins, et il se retrouvera encore dans la suite. Dès qu'il fut averti de la capture, il alla trouver Besons, à qui il dit tout ce qu'il put de plus soumis pour excuser ce qu'il venoit de faire exécuter sans sa permission ni sa participation, dans son armée, fondé sur un ordre par écrit, de la main propre du roi d'Espagne, qu'il lui fit lire. Besons, tout irrité qu'il étoit, l'écouta sans l'interrompre et lut l'ordre du roi d'Espagne, positif pour cette exécution et pour ne lui en rien communiquer. En le rendant au marquis d'Aguilar, il lui dit qu'il falloit que Flotte, qu'il avoit connu et cru un garçon fort sage, fût bien coupable, puisque, appartenant à M. le duc d'Orléans, le roi d'Espagne se portoit à cette extrémité.

Il congédia Aguilar, étonné au dernier point; mais sans perdre le jugement, il manda l'aventure à M. le duc d'Orléans, l'avertit qu'il n'en rendroit compte au Roi que par l'ordinaire, qui ne pourroit arriver que six jours après un courrier qu'il venoit [de] dépêcher, le fit rattraper avec ce billet, avec ordre de le rendre à M. le duc d'Orléans à l'insu de qui que ce fût, de manière que ce prince en fût averti six jours entiers avant le Roi et avant personne. Il tint le cas si secret qu'il m'en fit un à moi-même, et cependant je ne sais quel usage il fit de l'avis reçu si fort à temps, il vint au Roi par l'ordinaire, qui arriva le 12 juillet de l'armée et de Madrid. Le Roi le dit à son neveu, qui fit le surpris, et qui avoit eu le loisir de se

1. Nous avons déjà vu que Saint-Simon écrit tantôt *Frigilliane*, tantôt *Frigilliana*.
2. Pages 326 et 327 de notre tome IV.

préparer. Il répondit au Roi qu'il étoit étrange qu'on arrêtât ainsi un de ses gens; qu'ayant l'honneur de lui appartenir de si près, c'étoit à Sa Majesté à en demander raison, et à lui à l'attendre de sa justice et de sa protection. Le Roi repartit que l'injure le regardoit plus en effet lui-même que son neveu, et qu'il alloit donner ordre à Torcy d'écrire là-dessus comme il falloit en Espagne.

Il n'est pas difficile de comprendre qu'un tel éclat fit grand bruit en Espagne et en France; mais quel qu'il fût d'abord, ce ne fut rien en comparaison des suites. J'en parlai alors à M. le duc d'Orléans, qui me dit ce qui a été raconté de ses protestations, et qui me parut tout attendre de l'effet des lettres du Roi. Je lui demandai, à cette occasion, des nouvelles de Renaut, et j'appris qu'il n'en avoit eu aucunes depuis la réponse qu'il lui avoit faite à l'ordre de revenir, que Flotte ne l'avoit trouvé ni sur la route ni à Madrid, et qu'on ne savoit ce qu'il étoit devenu. Tout cela me fit entrer en soupçon qu'il y avoit du plus en cette affaire, que Renaut avoit été arrêté, et que ces choses ne s'étoient point exécutées sans la participation du Roi. Je dis à M. d'Orléans que cela seul de n'avoir point eu de nouvelles de Renaut depuis le départ de Flotte lui auroit dû donner de l'inquiétude de l'un et des précautions pour l'autre : il en convint, puis me dit que Flotte n'étant allé que sur ce que le Roi lui avoit dit de ses protestations, il n'avoit pu prendre de défiance, qu'à la façon dont le Roi lui avoit parlé il ne pouvoit croire qu'il y fût entré, mais un coup de hardiesse et de curiosité de M^me^ des Ursins, qui donnoit en cela un second tome des dépêches de l'abbé d'Estrées, pour découvrir à quels ennemis elle avoit affaire, et cacher la sienne sous le prétexte d'une affaire d'État, dont les moindres soupçons excusent tous les éclats. Ce raisonnement, que la connoissance des artifices et de la hardiesse de la princesse des Ursins m'avoit déjà fourni en moi-même, me persuada encore plus de la bouche de M. le duc d'Orléans,

et je crus qu'il falloit suspendre tout raisonnement jusqu'à l'arrivée de la réponse d'Espagne.

Cependant on ne l'attendit pas pour exciter le déchaînement contre M. le duc d'Orléans. La cabale de Meudon avoit manqué à demi son coup sur M^gr le duc de Bourgogne, mais elle l'avoit détruit auprès de Monseigneur. L'occasion étoit trop belle contre le seul du sang royal qui pût figurer, pour n'en pas profiter dans toute son étendue et se faire place nette. Cette politique se trouvoit aiguisée de la haine personnelle de Madame la Duchesse, fondée sur les distinctions de rang auquel les princes du sang ne pouvoient s'accoutumer, plus vivement encore sur de ces choses de galanterie, qui pour avoir vieilli ne se pardonnent point, enfin sur la jalousie du commandement des armées, quoique elle fût fort éloignée d'aimer Monsieur le Duc, lequel ne se contraignit point de dire et de faire du pis qu'il put. Il se publia que M. le duc d'Orléans avoit essayé de se faire un parti qui le portât sur le trône d'Espagne en chassant Philippe V, sous prétexte de son incapacité, de la domination de M^me des Ursins, de l'abandon de la France retirant ses troupes; qu'il avoit traité avec Stanhope pour être protégé par l'archiduc, dans l'idée qu'il importoit peu à l'Angleterre et à la Hollande qui régnât en Espagne, pourvu que l'archiduc demeurât maître de tout ce qui étoit hors de son continent, et que celui qui auroit la seule Espagne fût à eux, placé de leur main, dans leur dépendance, et de quelque naissance qu'il fût, ennemi ou du moins séparé de la France. Voilà ce qui eut le plus de cours.

Il y en avoit qui alloient plus loin. Ceux-là ne parloient de rien moins que de la condition de faire casser à Rome le mariage de M^me la duchesse d'Orléans, comme indigne et fait par force, et conséquemment déclarer ses enfants bâtards, à la sollicitation de l'Empereur; d'épouser la Reine, sœur de l'Impératrice et veuve de Charles II, qui avoit encore alors des trésors, monter avec elle sur le trône, et sûr qu'elle n'auroit point d'enfants, épouser

après elle la d'Argenton; enfin, pour abréger les formes longues et difficiles, empoisonner M^me^ la duchesse d'Orléans. Grâces aux alambics, aux laboratoires, aux amusements de physique et de chimie, et à la gueule ferrée et soutenue des imposteurs, M. le duc d'Orléans ne laissa pas d'être heureux que Madame sa femme, qui étoit grosse, et qui eut en ce même temps une très-violente colique, qui redoubla ces horreurs, s'en tira heureusement, et bientôt après accoucha[1] de même, dont le rétablissement ne servit pas peu à les faire tomber.

Cependant la réponse d'Espagne n'arrivoit point. La plus saine partie de la cour commençoit à se hérisser. M. le duc d'Orléans l'attendoit toujours. Le Roi, et plus encore Monseigneur, le traitoient avec un froid qui le mettoit fort mal à l'aise; à cet exemple, la plupart de la cour se retiroit ouvertement de lui.

J'étois alors, comme je l'ai remarqué, en espèce de disgrâce; je n'allois plus à Marly, et cette situation désagréable étoit visible. Ma liaison si étroite avec M. le duc d'Orléans inquiéta mes amis, qui me pressèrent de m'en écarter un peu. L'expérience que j'avois de ce que savoient faire ceux qui me haïssoient ou me craignoient, surtout la cabale de Meudon, qui étoit celle de Vendôme, en particulier Monsieur le Duc et Madame la Duchesse, me fit bien faire réflexion à moi-même que, dans l'état où je me trouvois avec le Roi, cette liaison si grande leur donnoit beau jeu. Mais, tout considéré, je crus qu'à la cour comme à la guerre il falloit de l'honneur et du courage, et savoir avec discernement affronter les périls; je ne [crus] donc pas en devoir témoigner la moindre crainte, ni marquer la moindre différence dans ma liaison ancienne et si intime avec M. le duc d'Orléans au temps de son besoin, par l'étrange abandon qu'il éprouvoit.

Enfin, les réponses d'Espagne venues depuis assez long-

1. Saint-Simon a bien écrit *tira* et *accoucha*, à l'indicatif.

temps sans qu'on en eût parlé, ce prince m'avoua que plusieurs gens considérables, grands d'Espagne et autres, lui avoient persuadé qu'il n'étoit pas possible que le roi d'Espagne s'y pût soutenir, et de là lui avoient proposé de hâter sa chute et de se mettre en sa place; qu'il avoit rejeté cette proposition avec l'indignation qu'elle méritoit, mais qu'il étoit vrai qu'il s'étoit laissé aller à celle de s'y laisser porter si Philippe V tomboit de lui-même sans aucune espérance de retour, parce qu'en ce cas il ne lui causeroit aucun tort, et feroit un bien au Roi et à la France de conserver l'Espagne dans sa maison, qui ne lui seroit pas moins avantageux qu'à lui-même; que cela se faisant sans la participation du Roi, il ne se trouveroit point embarrassé de renoncer par la paix, ni les ennemis en peine d'un prince porté sur le trône par le pays même, séparément de la France, avec qui l'apparence d'union et de liaison ne pourroit pas être telle qu'avec Philippe V.

Cet aveu ne me donna pas opinion du projet, ni desir de presser pour en savoir davantage, supposé qu'il y eût du plus. Je me rabattis, dans cette crainte, à remontrer à ce prince l'absurdité d'un projet si vide de sens, que ce seroit perdre le temps que de s'amuser à raconter ici tout ce que je lui en dis et démontrai bien aisément. Je lui conseillai ensuite de faire l'impossible pour pénétrer jusqu'où le Roi en savoit, pour éviter de lui donner soupçon de plus en matières si jalouses, et de suites, au mieux qu'elles se tournassent, si fâcheuses en éloignement et en défiances irrémédiables; lui avouer ce qu'il lui apprendroit, ou si le Roi étoit informé, lui raconter ce qu'il venoit de me dire, surtout lui en faisant bien remarquer les bornes et l'intention; lui demander pardon de ne lui en avoir pas fait la confidence et reçu ses ordres; s'en excuser sur ce qu'il n'y avoit rien de mauvais dans le projet contre son service, ni contre le roi d'Espagne, et sur ce que, l'ayant su, la conscience de Sa Majesté auroit pu être embarrassée sur les renonciations à faire à la paix, si

alors elles lui étoient demandées. J'ajoutai qu'avec tout cela je ne voyois point une plus mauvaise affaire, plus triste, ni en même temps plus folle ni plus impossible, ni un plus grand malheur pour lui que de s'y être laissé entraîner, dont toutefois, à force d'esprit, de conduite, de naissance, il falloit qu'il tâchât de sortir au moins mal qu'il se pourroit, et qu'il ne s'abandonnât pas soi-même dans le triste état d'abandon général et de clameurs les plus cruelles où déjà il se trouvoit réduit. Il goûta fort mon conseil, convint à demi de la faute et de la folie, m'avoua qu'il avoit laissé Renaut en Espagne pour la suivre, que Flotte devoit aussi s'y concerter avec lui.

M^me^ des Ursins avoit trop d'espions de tous les genres, elle étoit trop occupée de sa haine contre M. le duc d'Orléans, elle avoit conçu trop de défiance de la protection qu'il avoit donnée aux mécontents, elle avoit trop de soupçons de la conduite de Renaut, laissé en Espagne depuis qu'elle avoit procuré qu'il en fût rappelé, enfin elle y fut trop confirmée par l'arrivée de Flotte, sous un prétexte aussi frivole que celui de venir chercher des équipages qui ne manquoient pas de gens pour les ramener, un trop vif intérêt[1] à pénétrer et à faire des affaires à M. le duc d'Orléans, pour n'être pas instruite.

Renaut se conduisit, à ce que j'ai ouï dire depuis, avec la dernière imprudence : il ne ménagea ni ses allées et venues, ni ses commerces, très-justement suspects à M^me^ des Ursins, parce qu'il n'étoit lié qu'avec ses ennemis. La tête de cet homme se tourna; il ne put porter le poids d'une confiance si importante, de l'entremise de choses si hautes; il se crut l'arbitre des récompenses de tout ce qui entreroit dans le parti, et jusqu'à ses discours le trahirent, et le firent arrêter secrètement un peu avant l'arrivée de Flotte, qui moins indiscret, mais marchant à tâtons sans

1. Elle avait un trop vif intérêt.

Renaut, donna dans des piéges qui le perdirent. L'intervalle de ce rappel, en tout, puis en partie, des troupes françoises, leur parut une conjoncture d'ébranlement à en profiter. Ceux qui, en Espagne, avoient séduit M. le duc d'Orléans de l'extravagance de ce projet impossible saisirent la même conjoncture pour grossir le parti, et tous avec si peu de précaution, que leur conduite, aussi insensée que leur projet même, le fit aisément découvrir, et causa tout cet affreux scandale.

Tandis que j'arraisonnois M. le duc d'Orléans, comme je viens de l'expliquer, et qu'il se préparoit à en faire usage, et que parmi ces conversations je n'ai jamais bien démêlé jusqu'[où] l'affaire en étoit, moins encore jusqu'où le Roi en savoit, ni depuis, le Roi consultoit là-dessus et sa famille et son conseil. Il savoit le projet dès lors qu'il ordonna à son neveu de faire revenir Renaut d'Espagne. Par les papiers qui lui furent trouvés en l'arrêtant, et depuis par ceux de Flotte, il en apprit beaucoup plus, et peut-être davantage encore lorsque, quinze jours après, le marquis de Villaroël, lieutenant général dans les troupes d'Espagne, fut arrêté à Saragosse; et en même temps don Boniface Manriquez, aussi lieutenant général, le fut à Madrid, et dans une église, qui est un asile en Espagne qu'on ne viole qu'avec de grandes mesures, pour en tirer les plus grands criminels.

Ce fut un éclat si grand pour le pays qu'il ne s'y pouvoit rien ajouter. C'étoit aussi ce que vouloit la princesse des Ursins, pour exciter les clameurs de toute l'Espagne, nécessaire à révolter toute la France, sous les secrets auspices de M^me^ de Maintenon. L'une et l'autre sentoient bien le vide du fond du complot, et qu'il avoit besoin d'autant plus de vacarmes qu'il s'agissoit de brusquer et d'entraîner aux plus forts partis, contre un petit-fils de France, neveu du Roi, oncle de la reine d'Espagne et de M^me^ la duchesse de Bourgogne, qu'il étoit trop dangereux d'attaquer vainement.

Le succès passa leur espérance : jamais clameurs si

universelles, jamais d'un si grand fracas, jamais abandon semblable à celui où M. le duc d'Orléans se trouva, et pour une folie; car s'il y eût eu du crime, à la fin on l'auroit su; il ne fut pas ménagé à le tenir caché, et dès là que qui que ce soit n'en sut que ce que j'ai raconté, j'en infère que le Roi, que M^me^ de Maintenon, que M^me^ des Ursins elle-même, n'en surent pas davantage, elles qui poussèrent sans cesse au plus violent, et qui par conséquent se trouvoient si intéressées aux preuves qu'il étoit mérité, sans que d'aucune part il en ait été allégué ni transpiré plus que ce que je viens de raconter, ni lors ni en aucun temps depuis.

Monseigneur se signala entre tous pour sévir au plus fort : on a vu qu'il a toujours aimé le roi d'Espagne; tout ce qui l'environnoit, à deux ou trois près, étoit contraire à M. le duc d'Orléans, duquel ils avoient éloigné Monseigneur de longue main. La cabale de Meudon, dont j'ai montré les raisons, menoit ou se faisoit redouter de tout ce qui approchoit d'un prince qu'elle gouvernoit, dont l'intelligence étoit nulle, à qui on persuadoit les choses les plus éloignées de toute apparence, et dont l'année suivante fournira un exemple qui peut être dit prodigieux. M^lle^ Choin n'avoit garde de ne pas suivre Madame la Duchesse et ses deux amies si intimes, M^lle^ de Lislebonne et M^me^ d'Espinoy, en chose qui leur importoit si fort, à la première de haine, aux deux autres et à elle-même de politique, et de ne seconder pas encore une fois M^me^ de Maintenon, avec laquelle elle étoit restée unie depuis l'affaire de la disgrâce de Chamillart, qui sans oser rallier comme à l'égard de ce ministre, eut soin de se montrer assez aux gens dont elle compta faire usage, pour faire presque le même effet sur eux que plus à découvert elle avoit obtenu contre le ministre.

Elle n'oublia pas les ressorts intérieurs des cabinets du Roi, qu'elle avoit si utilement su remuer contre Chamillart. M. du Maine y avoit le même intérêt, qui l'avoit si vivement, mais si cautelcusement, mis en mouvement en

faveur du duc de Vendôme contre M^gr le duc de Bourgogne, et en cette occasion-ci, au lieu d'avoir à se cacher de M^me de Maintenon, il en avoit l'aveu et le desir. Toute leur peine fut de ne pouvoir associer ce prince à leurs cris : il demeura ferme à vouloir voir des preuves et de l'évidence, à soutenir que quand bien même il s'en trouveroit de telles, il falloit cacher, non pas manifester à leur honte commune, le crime du sang royal. Il est pourtant très-certain que la partie étoit faite pour le répandre, à tout le moins de le déshonorer par une condamnation, et par la prétendue clémence d'une commutation de peine qui anéantît le duc d'Orléans pour jamais. Force gens y trouvoient leur compte pour les futurs contingents, quelques-uns pour leur haine, les deux dominatrices surtout, deçà et delà les Pyrénées, pour leur vengeance.

L'affaire fut donc donnée en Espagne et en France comme le complot d'un prince si prochain des deux couronnes, et propre oncle maternel de la reine d'Espagne, qui abusant du diplôme qui le rappeloit à son rang de succession à la monarchie d'Espagne, nonobstant le silence du testament de Charles II à son égard, abusant du pouvoir du commandement des armées, de la confiance dans les affaires, du traitement d'infant, se servoit de toutes ces choses pour imiter l'usurpation du prince d'Orange sur son beau-père, chasser d'Espagne la famille régnante et en occuper la place sur le trône.

Monseigneur, toujours si enseveli dans l'apathie la plus profonde, et qui, à force d'art et de machines, en avoit été tiré pour la première fois de sa vie contre Chamillart, poussé par les mêmes, montra jusqu'à de la furie, et n'insista à rien moins qu'à une instruction juridique et criminelle. Voysin et Desmarets, trop attachés à M^me de Maintenon, l'un de reconnoissance, l'autre de crainte, n'osoient pas être d'un autre avis, que le premier appuyoit avec chaleur. Torcy étoit flottant et dans l'embarras. Pour le duc de Beauvillier, il s'y trouvoit bien davantage : le cri public l'étourdissoit; les mœurs et la conduite de

M. d'Orléans lui rendoient tout croyable; il ne pouvoit oublier sa tendresse de gouverneur pour le roi d'Espagne. Toutefois, il ne voyoit rien de clair; la cunctation[1] de M. de Chevreuse, qui aimoit M. le duc d'Orléans par des rapports de science et des conversations par lesquelles il espéroit le convertir à Dieu, l'arrêtoit[2]. Ce prince n'avoit jamais biaisé sur l'archevêque de Cambray; il avoit toujours conservé des liaisons avec lui, et ce prélat étoit le cœur et l'âme des deux ducs. Beauvillier enfin déféroit à la délicatesse de M^sr le duc de Bourgogne. Le chancelier, effrayé d'un scandale si monstrueux dans la famille royale, n'étoit pas moins éloigné de M. le duc d'Orléans par sa conduite et par ses mœurs. Il étoit extrêmement bien avec Monseigneur, sans qu'il y parût, par les raisons que j'ai marquées; il ne vouloit pas perdre un si précieux avantage, lié d'ailleurs avec Harcourt, qui l'avoit, comme on a vu, réuni avec M^me des Ursins; mais l'acharnement de son fils, qu'il connoissoit à fond, et dont il détestoit tout, hors le soutien et la fortune, le ramenoit vers l'avis de M^sr le duc de Bourgogne. Tout cela se préparoit et se cuisoit sous la cendre, dès les temps que le Roi parla à son neveu de ne plus retourner en Espagne, et d'en faire revenir Renaut, qui tôt après fut arrêté. La capture si éclatante de Villaroël, et surtout de Manriquez, donna un tel coup de fouet à cette terrible affaire, qu'elle mit toute autre en silence, et agita violemment jusqu'aux visages de tout le monde.

Dans ce tourbillon, M. le duc d'Orléans parla au Roi longtemps, qui ne l'écouta qu'en juge, quoique il lui avouât alors le fait tel qu'il me l'avoit dit et que je l'ai raconté ici. Ce fait, tel qu'il le lui exposa, étoit bien une idée extravagante, mais qui ne pouvoit jamais passer pour criminelle, et toutefois ce n'étoit pas ce qui revenoit d'Espagne, ni ce qui étoit soufflé d'ici. On y employa tout le manége et toute l'application possible pour soutenir le

1. L'hésitation, la temporisation.
2. *L'arrêtoient*, au pluriel, dans le manuscrit.

Roi dans la persuasion que l'aveu que lui avoit fait M. le duc d'Orléans n'étoit qu'un tour d'esprit d'un criminel qui se voit près d'être convaincu, et qui pour échapper donne le change, mais un change dont la grossière inepties faisoit seule la preuve de ce qui se trouveroit, si, en l'arrêtant et le livrant aux formes, on faisoit disparoître tout ce qui le rendoit trop respectable et trop à craindre pour que, sans une démarche si nécessaire, on pût espérer de faire dire la vérité, retenue par la frayeur de sa naissance et de sa personne, mais dont toute considération tomberoit quand on le verroit abandonné et livré à l'état des criminels, puisque, à travers l'éclat et la terreur qui le protégeoit encore, cette humble vérité se rendoit déjà si palpable et se faisoit si bien sentir telle, par M. d'Orléans même, qu'avec tout son esprit il n'avoit pu imaginer qu'une folie pour l'obscurcir, et une folie destituée de toute sorte d'apparence.

Contre tant de machines, d'artifices, de hardiesse, de haine et d'ambition, M. le duc d'Orléans se trouvoit seul à se défendre, sans autre appui que les larmes méprisées d'une mère et les languissantes bienséances d'une femme, la volonté impuissante du comte de Toulouse, qui avec son froid naturel auroit voulu le servir, et les discours dangereux de l'autre beau-frère, qui protestoit de ses desirs et y mêloit de légers et d'inutiles conseils, qu'il falloit écouter sans montrer de défiance.

Le Roi, à tous moments en proie à tous les accès de ses cabinets, sans repos chez M^me^ de Maintenon, persécuté sans cesse d'Espagne, accablé de Monseigneur, qui lui demandoit continuellement justice pour son fils, peu retenu par le sage avis de M^gr^ le duc de Bourgogne, dont le poids étoit resté en Flandres, ni par M^me^ la duchesse de Bourgogne, qui desiroit de tout son cœur délivrer son oncle, mais qui, timide de son naturel, tremblante sous Monseigneur, et plus encore sous M^me^ de Maintenon, dont elle apercevoit la volonté, n'osoit lâcher que des demi-paroles, le Roi, dis-je, ne sachant à quoi se résou-

dre, parloit au conseil d'État, qu'il trouvoit encore partagé. A la fin, il se rendit à tant de clameurs si intimes et si bien organisées, et ordonna au chancelier d'examiner les formes requises pour procéder à un pareil jugement. Le chancelier travailla trois ou quatre fois seul avec le Roi, après que les autres ministres étoient sortis du conseil. Comme il n'avoit aucun département, il ne travailloit jamais avec le Roi ; avec tout ce qui étoit répandu sur cette affaire, qui seule faisoit alors l'entretien, cette nouveauté mit bientôt le doigt sur la lettre à la cour et à la ville.

J'allois presque tous les soirs causer avec le chancelier, dans son cabinet, et cette affaire y avoit été quelquefois traitée, superficiellement, à cause de quelques tiers. Un soir que j'y allai de meilleure heure, je le trouvai seul, qui, la tête baissée et ses deux bras dans les fentes de sa robe, s'y promenoit, et c'étoit sa façon lorsqu'il étoit fort occupé de quelque chose. Il me parla des bruits qui se renforçoient, puis voulant venir doucement au fait, ajouta qu'on alloit jusqu'à parler d'un procès criminel et me questionna, comme de pure curiosité et comme par le hasard de la conversation, sur les formes, dont il me savoit assez instruit, parce que c'est celle[1] de pairie. Je lui répondis ce que j'en savois, et lui en citai des exemples. Il se concentra encore davantage, fit quelques tours de cabinet, et moi avec lui, sans proférer tous deux une seule parole, lui regardant toujours à terre, et moi l'examinant de tous mes yeux : puis tout à coup le chancelier s'arrêta, et se tournant à moi comme se réveillant en sursaut : « Mais vous, me dit-il, si cela arrivoit, vous êtes pair de France ; ils seroient tous nécessairement ajournés et juges, puisqu'il les faudroit convoquer tous ; vous le seriez aussi ; vous êtes ami de M. le duc d'Orléans : je le suppose coupable, comment feriez-vous pour vous tirer de là ? — Monsieur, lui dis-je avec

1. Il y a bien *celle*, au singulier.

Roi dans la persuasion que l'aveu que lui avoit fait M. le duc d'Orléans n'étoit qu'un tour d'esprit d'un criminel qui se voit près d'être convaincu, et qui pour échapper donne le change, mais un change dont la grossière ineptie faisoit seule la preuve de ce qui se trouveroit, si, en l'arrêtant et le livrant aux formes, on faisoit disparoître tout ce qui le rendoit trop respectable et trop à craindre pour que, sans une démarche si nécessaire, on pût espérer de faire dire la vérité, retenue par la frayeur de sa naissance et de sa personne, mais dont toute considération tomberoit quand on le verroit abandonné et livré à l'état des criminels, puisque, à travers l'éclat et la terreur qui le protégeoit encore, cette humble vérité se rendoit déjà si palpable et se faisoit si bien sentir telle, par M. d'Orléans même, qu'avec tout son esprit il n'avoit pu imaginer qu'une folie pour l'obscurcir, et une folie destituée de toute sorte d'apparence.

Contre tant de machines, d'artifices, de hardiesse, de haine et d'ambition, M. le duc d'Orléans se trouvoit seul à se défendre, sans autre appui que les larmes méprisées d'une mère et les languissantes bienséances d'une femme, la volonté impuissante du comte de Toulouse, qui avec son froid naturel auroit voulu le servir, et les discours dangereux de l'autre beau-frère, qui protestoit de ses desirs et y mêloit de légers et d'inutiles conseils, qu'il falloit écouter sans montrer de défiance.

Le Roi, à tous moments en proie à tous les accès de ses cabinets, sans repos chez M^me^ de Maintenon, persécuté sans cesse d'Espagne, accablé de Monseigneur, qui lui demandoit continuellement justice pour son fils, peu retenu par le sage avis de M^gr^ le duc de Bourgogne, dont le poids étoit resté en Flandres, ni par M^me^ la duchesse de Bourgogne, qui desiroit de tout son cœur délivrer son oncle, mais qui, timide de son naturel, tremblante sous Monseigneur, et plus encore sous M^me^ de Maintenon, dont elle apercevoit la volonté, n'osoit lâcher que des demi-paroles, le Roi, dis-je, ne sachant à quoi se résou-

dre, parloit au conseil d'État, qu'il trouvoit encore partagé. A la fin, il se rendit à tant de clameurs si intimes et si bien organisées, et ordonna au chancelier d'examiner les formes requises pour procéder à un pareil jugement. Le chancelier travailla trois ou quatre fois seul avec le Roi, après que les autres ministres étoient sortis du conseil. Comme il n'avoit aucun département, il ne travailloit jamais avec le Roi ; avec tout ce qui étoit répandu sur cette affaire, qui seule faisoit alors l'entretien, cette nouveauté mit bientôt le doigt sur la lettre à la cour et à la ville.

J'allois presque tous les soirs causer avec le chancelier, dans son cabinet, et cette affaire y avoit été quelquefois traitée, superficiellement, à cause de quelques tiers. Un soir que j'y allai de meilleure heure, je le trouvai seul, qui, la tête baissée et ses deux bras dans les fentes de sa robe, s'y promenoit, et c'étoit sa façon lorsqu'il étoit fort occupé de quelque chose. Il me parla des bruits qui se renforçoient, puis voulant venir doucement au fait, ajouta qu'on alloit jusqu'à parler d'un procès criminel et me questionna, comme de pure curiosité et comme par le hasard de la conversation, sur les formes, dont il me savoit assez instruit, parce que c'est celle[1] de pairie. Je lui répondis ce que j'en savois, et lui en citai des exemples. Il se concentra encore davantage, fit quelques tours de cabinet, et moi avec lui, sans proférer tous deux une seule parole, lui regardant toujours à terre, et moi l'examinant de tous mes yeux : puis tout à coup le chancelier s'arrêta, et se tournant à moi comme se réveillant en sursaut : « Mais vous, me dit-il, si cela arrivoit, vous êtes pair de France ; ils seroient tous nécessairement ajournés et juges, puisqu'il les faudroit convoquer tous ; vous le seriez aussi ; vous êtes ami de M. le duc d'Orléans : je le suppose coupable, comment feriez-vous pour vous tirer de là ? — Monsieur, lui dis-je avec

1. Il y a bien *celle*, au singulier.

un air d'assurance, ne vous y jouez pas, vous vous y casseriez le nez. — Mais, reprit-il encore une fois, je vous dis que je le suppose coupable et en jugement; encore un coup, comment feriez-vous? — Comment je ferois; lui dis-je; je n'en serois pas embarrassé : j'y irois, car le serment des pairs y est exprès, et la convocation y nécessite; j'écouterois tranquillement en place tout ce qui seroit rapporté et opiné avant moi; mon tour venu de parler, je dirois qu'avant d'entrer dans aucun examen des preuves, il est nécessaire d'établir et de traiter l'état de la question; qu'il s'agit ici d'une conspiration, véritable ou supposée, de détrôner le roi d'Espagne et d'usurper sa couronne; que ce fait est un cas le plus grief de crime de lèse-majesté, mais qu'il regarde uniquement le roi et la couronne d'Espagne, en rien celle de France; par conséquent, avant d'aller plus loin, je ne crois pas la cour suffisamment garnie de pairs, dans laquelle je parle, compétente de connoître d'un crime de lèse-majesté totalement étrangère, ni de la dignité de la couronne de livrer un prince que sa naissance en rend capable, et si proche à aucun tribunal d'Espagne, qui seul pourroit être compétent de connoître d'un crime de lèse-majesté qui regarde uniquement le roi et la couronne d'Espagne. Cela dit, je crois que la Compagnie se trouveroit surprise et embarrassée, et s'il y avoit débat, je ne serois pas en peine de soutenir mon avis. » Le chancelier fut étonné au dernier point, et après quelques moments de silence, en me regardant : « Vous êtes un compère, me dit-il en frappant du pied et souriant en homme soulagé; je n'avois pas pensé à celui-là, et en effet cela a du solide. » Il raisonna encore très-peu de moments avec moi, et me renvoya, ce qu'il n'avoit jamais accoutumé à ces heures-là, parce que sa journée étoit faite et n'étoit plus alors que pour ses amis familiers. Comme je sortois, le premier écuyer y entra.

Je trouvai l'impression que j'avois faite au chancelier si grande que je l'allai sur-le-champ conter à M. le duc d'Or-

léans, qui m'embrassa de bon cœur. Je n'ai jamais su ce que le chancelier en fit, mais le lendemain il travailla encore seul avec le Roi à l'issue du conseil. Ce fut la dernière fois, et moins de vingt-quatre heures après, les bruits changèrent tout d'un coup : il se dit tout bas, puis tout haut, qu'il n'y auroit point de procès; et aussitôt tombèrent[1].

Le Roi se laissa entendre en des demi-particuliers pour être répandu qu'il avoit vu clair en cette affaire, qu'il étoit surpris qu'on en eût fait tant de bruit, et qu'il trouvoit fort étrange qu'on en tînt de si mauvais propos.

Cela fit taire en public, non en particulier, où on s'en entretint encore longtemps. Chacun en crut ce qu'il voulut, suivant ses affections et ses idées. Le Roi en demeura éloigné de son neveu; et Monseigneur, qui n'en revint jamais, le lui fit sentir non-seulement en toute occasion, mais jusque dans la vie ordinaire, d'une façon très-mortifiante : la cour en étoit témoin à tous moments, et voyoit le Roi sec avec son neveu, et l'air contraint avec lui. Cela ne rapprocha pas le monde de ce prince, dont le malaise et la contrainte, après quelque temps d'une conduite un peu plus mesurée, l'entraîna plus que jamais à Paris, par la liberté qu'il ne trouvoit point ailleurs, et s'étourdir par la débauche.

Si M^me^ des Ursins fut mortifiée de n'avoir fait que toucher au but qu'elle s'étoit proposé, M^me^ de Maintenon et ses consorts, M^lle^ Choin et les siens n'en furent pas plus contents, et prirent grand soin de nourrir et de tourner en haine et aux plus fâcheux soupçons l'éloignement du Roi et de Monseigneur, et de tenir le monde dans l'opinion que c'étoit mal faire sa cour que de voir M. le duc d'Orléans; aussi son abandon demeura-t-il le même. Il le sentoit, mais abattu de sa situation avec le Roi et Monseigneur, il ne fit pas grand'chose pour se rapprocher le monde, qui néanmoins ne le fuyoit plus comme

1. Les bruits tombèrent.

dans le fort de cette affaire et l'incertitude de ce qu'elle deviendroit.

CHAPITRE III.

Mérite et capacité d'Amelot; tous les ministres menacés. — Singulière consultation du chancelier et de la chancelière avec moi. — Mesures de retraite à la Ferté. — Conversation particulière et curieuse sur ma situation de M^me^ de Saint-Simon avec M^me^ la duchesse de Bourgogne. — Causes de l'éloignement du Roi pour moi. — Folle ambition d'O et de sa femme, qui me tourne à danger. — Changements en Espagne. — Amelot, refusé d'une grandesse pour sa fille, arrive à Paris, perdu.

C'étoit, ce semble, le temps des orages à la cour: il en grondoit un qui menaçoit tous les ministres : celui qui fut si près d'accabler M. le duc d'Orléans ne fut pas plus tôt passé que l'autre sembla se renouveler.

Le retour d'Amelot, toujours à la veille de partir d'Espagne, parut une bombe en l'air qui les menaçoit tous. Il y avoit été à la tête de toutes les affaires, qu'il avoit trouvées dans le plus grand chaos et dans un épuisement étrange; il gouverna les finances, le commerce, la marine, avec tant d'application et de succès, que malgré le malheur de la guerre il les rétablit dans le plus grand ordre, les augmenta considérablement, acquitta une infinité de choses, régla les troupes, les rendit plus belles, plus choisies, plus nombreuses, les paya exactement, et peu à peu remplit toutes les sortes de magasins. Cela parut une création, et ce qui ne fut pas moins merveilleux, c'est qu'avec une fermeté que rien n'affoiblissoit et qui se faisoit ponctuellement obéir, il ne laissa pas de s'acquérir par ses manières les cœurs de tous les ordres de l'Espagne, par ses manières[1] douces, prévenantes, polies, respectueuses, au milieu de ce grand pouvoir, comme sa capacité lui en acquit l'estime, et sa probité

1. Cette répétition est au manuscrit.

la confiance, et cela tout d'une voix, et cependant toujours très-bien, et même en amitié avec la princesse des Ursins.

Cette grande réputation, qui depuis tant d'années dure encore en bénédiction en Espagne, et où, douze ans après son retour, tout ce que j'y vis me demanda de ses nouvelles avec empressement, se répandit sur ses louanges, et en étonnement de ce qu'il n'étoit pas en première place en France, étoit pleinement connue en notre cour, où on sentoit le besoin de ministres d'un mérite aussi éprouvé que le sien. On parla de lui pour les affaires étrangères, où il avoit si bien réussi dans ses ambassades, et Torcy avoit tout à craindre de M^me^ de Maintenon et des jésuites; on en parla pour les finances, qu'il avoit rétablies et augmentées; on en parla pour la guerre, parce qu'il n'avoit pas moins bien réussi pour les troupes, et en ce cas de donner les finances à Voysin, où, sur tous les autres départements, M^me^ de Maintenon vouloit avoir celui-là à elle : ainsi Desmarets se crut en l'air fort longtemps, parce que le retour d'Amelot se différoit toujours. Enfin on en parla pour la marine avec plus d'apparence encore, par les créations, s'il faut ainsi parler, qu'il avoit faites[1] dans celle d'Espagne, qui fut toute formée, rétablie et mise en ordre et en nombre par ses soins, par les connoissances qu'il avoit plus particulièrement acquises du commerce par l'administration immédiate de celui des Indes, enfin par la haine générale de Pontchartrain, qui n'avoit plus le bouclier de sa femme, et dont le père étoit personnellement si mal avec M^me^ de Maintenon, l'évêque de Chartres et les jésuites.

Le comte de Toulouse s'étoit repenti plus d'une fois de ne l'avoir pas perdu lorsqu'il l'avoit pu; M^me^ la duchesse de Bourgogne ne le pouvoit souffrir; il étoit abhorré de la marine et de ses propres confrères dans les affaires; il ne tenoit au Roi que par l'inquisition de Paris, qu'il avoit

1. *Fait*, sans accord, au manuscrit.

mise sur ce pied-là : encore le secret et les affaires qui tenoient de l'important lui avoient-elles été soufflées par d'Argenson, en qui le Roi avoit toute confiance, et qui s'étoit acquis l'affection de beaucoup de gens considérables en soustrayant au Roi et à Pontchartrain les aventures de leurs enfants et de leurs proches, qui les auroient perdus si elles avoient été sues. Les meilleurs amis même du chancelier n'étoient rien moins que les siens, et avec toute sa bassesse pour les jésuites et pour Saint-Sulpice, il n'avoit pu gagner leur amitié. Dans cet état, son père, qui le connoissoit mieux que personne, mais qui ne pouvoit faire qu'il ne fût son fils, trembloit pour lui, se voyoit aisément entraîné dans sa disgrâce, conséquemment la ruine d'une famille qu'il n'auroit élevée que pour la douleur de la voir périr.

Dans cette anxiété, il me pressa d'un voyage à Pontchartrain, où j'allois assez souvent avec eux; et là, sans peur et sans aveuglement, il me fit l'honneur de me consulter dans son cabinet, où il appela la chancelière en tiers. Là il m'exposa ses craintes et la matière de la consultation, sans s'ouvrir, pour me donner lieu de dire plus naturellement ce que je penserois. Il s'agissoit de savoir ce qu'il feroit si son fils étoit chassé, et ce qui étoit le moins apparent, ce que feroit son fils s'il l'étoit lui-même, enfin quel parti prendre s'ils l'étoient tous deux.

Au premier cas, mon avis fut qu'il tendît le dos à la disgrâce; qu'il ne heurtât point le public, qui l'aimoit lui et l'honoroit, mais qui éclateroit de joie d'être délivré de son fils; qu'il n'augmentât pas le malaise que le Roi prenoit avec ceux qu'il jugeoit mécontents, mais qu'il prît sur lui de l'élargir, et sans abandonner son fils, se réservant entier à le protéger en un autre temps et glissant sur les motifs de cette disgrâce, il se fît un mérite de la reconnoissance de n'y être pas enveloppé, et persuadât le Roi qu'il se trouvoit bien traité, favorisé même, d'être, en cette occurrence, conservé entier avec les sceaux dans tous ses conseils, par conséquent dans sa confiance; que

cette conduite, à connoître le Roi comme nous le connoissions, le remettroit non-seulement au large avec lui, mais lui plairoit de façon à espérer de le rapprocher comme avant que Mme de Maintenon l'eût éloigné de lui, d'autant plus que le fonds d'estime et de goût étoient demeurés[1] jusqu'à remarquer souvent la sécheresse dont le chancelier payoit la sienne, et jusqu'à s'en être plaint plus d'une fois; qu'outre que cette voie étoit celle de maintenir sa considération, c'étoit la seule encore qui lui pût faire espérer le retour de son fils, soit après le Roi, par Monseigneur, avec qui il étoit bien et dont il demeureroit ainsi à portée, soit par le Roi même, s'il venoit à se mécontenter du successeur de son fils, ou que les temps changeassent à l'égard des personnes qui auroient procuré sa disgrâce, toutes choses très-possibles à espérer du cours du temps, des révolutions des cours, de son âge et de sa santé, et auxquelles il falloit renoncer absolument s'il se retiroit par la disgrâce de son fils, et consentir à survivre à sa fortune, et, au bien près, à voir ses petits-enfants au même point où lui-même s'étoit trouvé en naissant.

Au second cas, il ne me parut pas vraisemblable. Je ne voyois rien de personnel contre lui qui pût aller à lui ôter les sceaux, ni aucun candidat qui en fût susceptible. Chassant Torcy ou Desmarets pour faire place à Amelot, ni l'un ni l'autre n'étoient assez bien avec le Roi et Mme de Maintenon pour leur donner cette consolation imaginaire, ni pour que le Roi se pût résoudre à retenir vis-à-vis de soi un homme qu'il auroit dépouillé, et qui demeureroit outré de l'être; que Voysin, tout nouveau, n'avoit pas besoin de ce surcroît; et que dès que la pensée n'en étoit pas venue au Roi pour retenir et consoler son ami Chamillart, je ne voyois plus aucun péril à craindre là-dessus. Mais pour couler à fond cette seconde matière, quelque peu apparente qu'elle fût, mon avis étoit que son

1. Ce verbe est bien au pluriel.

fils ne se jetât pas volontairement, lui et ses enfants, dans le précipice, mais qu'il demeurât et se conduisît comme je venois de le lui proposer à lui-même en cas de chute de son fils.

Au troisième cas, où, chassés tous deux, il s'agissoit de savoir si le chancelier retiendroit ou se démettroit de son office, même en rendant volontairement les sceaux, si son fils étoit chassé, si à cette occasion il eût pris le parti de la retraite, mon avis fut encore qu'il conservât l'office de chancelier. Outre que cette sorte de démission a peu d'exemples, et aucun depuis les derniers siècles, le possesseur n'en peut être dépouillé que par jugement juridiquement prononcé pour crime. Tant qu'il le conserve, en quelque exil qu'il soit, il demeure le second officier de la couronne, le chef de la justice, et nécessairement en considération assez pour être encore ménagé lui et sa famille.. Il est toujours regardé comme pouvant aisément revenir en première place. Rien de si peu stable que les sceaux pour qui n'en a que la garde, dont presque aucun n'est mort sans les avoir perdus; et les perdant, c'est toujours une sorte de nouvelle violence de ne les pas rendre au chancelier. D'ailleurs, quand cela n'arriveroit pas de ce règne, il étoit plus que moralement sûr que cela ne seroit différé que jusqu'à l'avénement de Monseigneur à la couronne, qui l'aimant et l'estimant de tout temps, seroit bien aise de le rapprocher, pour avoir sous sa main un chancelier et un ministre de son ancienne habitude et confiance, et ces sortes de retours toujours si accompagnés de faveur, que ce nouveau crédit pourroit remettre son fils en place; enfin que la démission ne le conduiroit qu'à marquer son dépit, ne seroit jamais prise pour autre chose, et l'ensevelliroit nécessairement dans une retraite profonde et difficile pour un homme marié, puisqu'il n'y avoit plus moyen de se montrer sans cette robe après en avoir été revêtu, ni d'en espérer le retour par une vacance.

Toutefois c'étoit le goût et le vœu du chancelier, qui

après m'avoir écouté, me fit sur tous les trois points agités diverses réflexions et difficultés, qui ne purent me déranger de l'avis que je rapporte sur tous les trois. J'admirai la modestie, la défiance de soi-même, je dirai jusqu'à l'humilité, d'un ancien ministre au plus haut degré de son état, plein d'esprit, de lumière, d'expérience, vouloir consulter un homme de mon âge, et avoir la docilité de l'en croire.

Je fus encore plus surpris de la chancelière, qui dans une grande piété ne laissoit pas d'aimer le monde et de craindre la solitude jusqu'à l'avouer, et qui, avec un excellent sens, en étoit fort considérée, fort instruite, et fort capable de donner les meilleurs conseils. Elle ne consulta pas de moins bonne foi que son mari, et ne se récria que sur la retraite, assez grande pour être difficile à un homme marié. Elle ne voulut y être comptée pour rien, et par ce dépouillement en faveur de l'honneur, même du seul goût de son mari, acheva de me donner l'idée de la femme forte.

Nous délibérâmes de la sorte plus de deux bonnes heures tous trois, et la résolution conforme à mon avis en fut la conclusion sur tous les trois points. Qui nous eût dit alors que ce seroit moi qui chasserois leur fils sans retour, mais en conservant la charge au petit-fils ? Ce sont de ces révolutions qui semblent incroyables, ajoutons tout pour le prodige, du vivant du père, et sans perdre sa plus tendre amitié. C'est ce qui se trouvera en son temps.

Tandis que je raisonnois des disgrâces et des retraites des autres, il étoit temps, et plus, d'en venir à la mienne, dans la pénible situation où je me trouvois. Le maréchal de Boufflers, qui ne l'ignoroit pas, ni à quoi j'en étois avec le maréchal de Montrevel, qui lui avoit les dernières obligations, avec ce droit sur lui et dans la brillante posture où il se trouvoit alors, il[1] crut bien valoir Chamillart

1. Encore un pléonasme de Saint-Simon.

pour finir ces disputes. Je lui donnai carte blanche, je l'instruisis, et c'est ce qui m'arrêta. Montrevel, ravi de me voir destitué de Chamillart, crut après pouvoir tout m'embler[1] : il fit des compliments à Boufflers, et finit par ne vouloir point s'en rapporter à lui ni à personne, dont Boufflers demeura extrêmement piqué. Je n'étois pas en temps favorable pour m'exposer à un jugement du Roi ; ainsi je laissai faire Montrevel tout ce que bon lui sembla ; mais je ne songeai plus à aller en Guyenne, et me rabattis à la Ferté, où mon dessein étoit de passer des années. Mais auparavant nous crûmes qu'il étoit sage de prendre quelques mesures.

Mme de Saint-Simon n'étoit jamais entrée en rien d'intime avec Mme la duchesse de Bourgogne, mais elle en avoit toujours été traitée sur un pied d'estime, d'amitié et de distinction. Nous savions même qu'elle la vouloit à la place de la duchesse du Lude, si celle-ci, âgée et goutteuse, venoit à manquer, et nous n'en pouvions même douter. Mme de Saint-Simon eut donc une conversation avec elle dans son cabinet, seule, un matin, pour découvrir par elle la cause de la situation où je me trouvois, et les moyens d'y remédier, si cela étoit possible, avant que de prendre notre parti prêt à exécuter.

Elle fut reçue personnellement avec toute la bonté et l'intérêt possible, mais avec une froideur très-marquée à mon égard ; elle ne fut pas même difficile à en rendre raison, et de dire à Mme de Saint-Simon qu'il lui étoit beaucoup revenu que j'avois été extrêmement contraire à Msr le duc de Bourgogne pendant la campagne de Flandres, et que je ne m'étois pas contraint de m'en expliquer. La surprise de Mme de Saint-Simon fut d'autant plus grande qu'elle avoit su à mesure tout ce qui s'étoit passé là-dessus par Mme de Nogaret, et même par M. de Beauvillier, et qu'il n'étoit pas possible que Msr le duc de Bourgogne ne lui eût dit lui-même combien il étoit content de

1. Voyez tome I, p. 46 et note 1, et tome II, p. 245 et note 1.

moi là-dessus. Mais la princesse étoit légère, en proie à chacun, et il s'étoit trouvé d'honnêtes gens qui avoient détruit dans le cours de l'hiver tout ce qui s'étoit passé dans celui de cette étrange campagne. Je reviendrai à ces bons offices-là dans un moment.

M^me^ de Saint-Simon se récria, lui rappela ce que je viens de dire, et pour lui faire une impression plus précise, la pria de s'en informer particulièrement à M. de Beauvillier, avec qui elle avoit été en si continuelle relation dans le cours de cette longue campagne, et à M. le duc d'Orléans, dont elle étoit si fort à portée, et avec lequel j'avois été en commerce de lettres continuel pendant le même temps, et si étroit avec lui toujours depuis son retour.

Ces réponses firent impression. La princesse s'ouvrit davantage à mesure que M^me^ de Saint-Simon lui dit des faits forts et précis là-dessus, et qu'elle lui fit entendre que la cabale de M. de Vendôme, ne pouvant faire pis pour se venger de ma liberté et de ma force à parler et à agir contre elle, avoit semé la fausseté contraire de laquelle toute la cour avoit été témoin; que M^gr^ le duc de Bourgogne étoit bien persuadé de la vivacité de ma conduite à cet égard, qui m'avoit attiré de dangereux ennemis, et qu'il seroit bien douloureux qu'elle fût la seule qui ne la fût pas, après avoir vu et su par M^me^ de Nogaret l'extrême intérêt que j'avois pris en celui de M^gr^ le duc de Bourgogne. La même légèreté qui l'avoit aliénée la ramena aisément au souvenir de ce qu'on avoit effacé de son esprit, et les suites ont dû nous persuader que ces fausses impressions étoient demeurées à leur tour effacées.

Elle dit ensuite à M^me^ de Saint-Simon que j'avois des ennemis puissants, et en nombre, qui ne perdoient point d'occasions de me nuire; qu'on avoit extrêmement grossi au Roi mon attachement à ma dignité, et parla de cette méchanceté de Monsieur le Duc, que j'ai rapportée, sur les manteaux; qu'on m'accusoit de blâmer sans mesure ce qu'il faisoit, et de parler mal des affaires; que M^me^ de

Saint-Simon étoit bien avec le Roi, estimée et considérée, mais qu'il avoit conçu une grande opposition pour moi, que le temps seul et une conduite fort sage et fort réservée pouvoit diminuer; que l'on disoit que j'avois beaucoup plus d'esprit, de connoissances et de vues que l'ordinaire des gens, que chacun me craignoit et avoit attention à moi, qu'on me voyoit lié à tous les gens en place, qu'on redoutoit que j'y arrivasse moi-même, et qu'on ne pouvoit souffrir ma hauteur et ma liberté à m'expliquer sur les gens et sur les choses, d'une façon à emporter la pièce, que ma réputation de probité rendoit encore plus pesante.

Mme de Saint-Simon la remercia fort d'avoir bien voulu entrer ainsi en matière avec elle, et répliqua fort à propos que, n'y ayant rien d'essentiel à reprendre dans l'essentiel de ma conduite ni dans le courant de ma vie, on m'attaquoit par des lieux communs qui, par leur vague, pouvoient convenir à chacun de ceux qu'on vouloit perdre; que tous ces ennemis ne s'étoient montrés que depuis qu'ayant pensé, sans y songer, aller ambassadeur à Rome, on s'étoit réveillé sur moi pour me couper les ailes; que d'Antin et Madame la Duchesse ne s'y étoient pas épargnés : le premier par la concurrence du même emploi, qu'il avoit vainement brigué; l'autre en haine de ma hauteur à son égard sur l'affaire de Mme de Lussan; que les Lorrains, mes ennemis depuis l'affaire de Monsieur le Grand et celle de la princesse d'Harcourt, que j'ai racontée et qu'il ne m'avoit pas été possible d'éviter, ne cessoient de me nuire; que les envieux, si communs dans les cours, se joignoient à eux; et sur l'esprit et le reste, parla en femme qui veut donner bonne opinion de son mari. Elle s'étendit ensuite sur ce qui s'étoit passé sur ce pari célèbre de Lille qui m'avoit fait tant de mal, et s'étendit sur l'iniquité de se voir tourner à un crime d'avoir des vues justes et des amis qui devoient faire honneur, et d'être si craint lorsqu'on ne pensoit à rien et qu'on ne vouloit mal à personne.

La conversation finit par toutes sortes de marques de bonté de M^me^ la duchesse de Bourgone, de peine de perdre M^me^ de Saint-Simon pour du temps, et d'être attentive à toutes les occasions, par elle et par M^me^ de Maintenon, à me raccommoder avec le Roi. Elle parla même si fortement à Bloin pour nous faire donner un logement, qu'il se détermina, pour lui plaire, à y faire de son mieux, à ce qu'il dit au duc de Villeroy et à d'autres de nos amis. M^me^ de Saint-Simon eut la prudence de ne me dire que longtemps depuis tout l'éloignement du Roi pour moi, que cette conversation lui avoit appris, pour ne pas trop fortifier mon dégoût extrême de la cour, que je voulois abandonner pour toujours. Je fus sensible plus qu'à tout à la noirceur de la calomnie sur M^gr^ le duc de Bourgogne, et pour cela seul plus affermi à m'éloigner de scélérats si déclarés : je ne pensai plus qu'à m'en aller à la Ferté.

Je me suis étendu sur cette conversation, parce que rien ne peint mieux le Roi et la cour que tout ce qui fut dit à M^me^ de Saint-Simon par M^me^ la duchesse de Bourgogne : cette crainte et cette aversion si grande du Roi pour l'esprit et pour les connoissances au-dessus du commun, que faute de mieux on m'en fit un crime, qui en toute occasion se renouvela auprès de lui, mais qui me fit plus de mal que des choses qui eussent été véritablement mauvaises et dangereuses; jusqu'à la réputation de probité me nuisit auprès de lui, par le tour qu'on y sut donner; et ceux qui le connoissoient bien et qui me vouloient perdre sans avoir de quoi, n'y trouvèrent que des louanges exagérées d'esprit et de connoissances, et de poids donné par la probité à des discours pesants; l'amitié pour moi et la confiance des principaux ministres et des seigneurs les plus distingués et les plus considérés, les plus avant dans la confiance du Roi, devenus un autre démérite auprès de lui, tellement que tout ce qui devoit lui plaire comme ce dernier article, et lui donner bonne opinion comme tous ces autres, c'est ce qui fit son éloignement le plus grand, et qui encore, en premier ordre,

lui souffloit ce poison. M. du Maine et d'Antin, les deux hommes de sa cour qui avoient le plus d'esprit, d'application et de vues, et qui passoient pour tels : d'Antin, on a vu pourquoi ; M. du Maine étoit l'âme de la cabale de Vendôme, et ne me pardonnoit pas mon attachement pour M^gr le duc de Bourgogne ; lui et d'Antin avoient séduit Bloin et Nyert, dont le père, comme je l'ai raconté, devoit sa fortune au mien, qui me rendirent tous les mauvais offices qu'ils purent, et en toutes les façons, sans l'avoir jamais mérité d'eux. M. et M^me du Maine n'avoient pas oublié les vains efforts qu'ils avoient prodigués pour m'attirer chez eux, et dès là me craignirent pour leur rang. De là le crime auprès du Roi d'être attaché à ma dignité ; de là la haine de M^me de Maintenon, qui fut ma plus constante et ma plus dangereuse ennemie.

M^me la duchesse de Bourgogne, qui nous le voulut cacher, coula, dans ce qu'elle dit à M^me de Saint-Simon, qu'elle tâcheroit, par elle-même et par M^me de Maintenon, de profiter de toutes les occasions de me raccommoder avec le Roi. Elle savoit mieux qu'elle ne disoit, et que M^me de Maintenon y étoit le plus grand obstacle. Chamillart le trouva tel, lorsqu'au commencement du mariage de sa dernière fille et de notre amitié, il me trouva mal avec le Roi pour avoir quitté le service, et m'y voulut raccommoder et me remettre des voyages de Marly. Il en eut jusqu'à des disputes fortes, et souvent redoublées, avec M^me de Maintenon, avec qui alors il étoit dans l'entière intimité, et ce ne fut qu'avec beaucoup de temps et de peine qu'il vint à bout, non de la changer à mon égard, mais d'obtenir d'elle qu'elle ne s'opposeroit plus à Marly, et qu'elle cesseroit de me nuire. Je l'ai su de Chamillart même, qui ne voulut jamais s'en laisser entendre du vivant du Roi, même depuis sa disgrâce, de peur, à ce qu'il me dit depuis, de me dégoûter trop, et d'exposer ma colère à me faire plus de mal encore avec elle. Je m'étois bien douté qu'elle ne m'étoit pas favorable ; je ne savois pourquoi au juste, quoique je me défiasse de M. du

Maine, qui toutefois ne se lassa jamais de m'accabler de politesses, même recherchées; mais pour la haine, je ne la sus que lorsqu'après la mort du Roi, Chamillart me demanda ce que j'avois fait à cette fée, pourquoi elle me haïssoit tant, et me conta ce que je viens de dire.

Pour M^me^ la duchesse de Bourgogne, je fus redevable des impressions dont M^me^ de Saint-Simon la fit revenir à M. et à M^me^ d'O. On a vu, p. 94[1] et depuis, quels ils étoient : le mari avoit conservé la confiance du Roi et ses entrées privées de l'éducation du comte de Toulouse; son hypocrisie[2] étudiée, la protection du duc de Beauvillier, dupe achevée par sa charité ignorante, son importance, une sorte de considération, et le tout à l'épreuve de sa campagne de mer et de celle de terre, dont j'ai parlé. Il étoit créature de M^me^ de Maintenon, sa femme encore davantage, et si commode à M^me^ la duchesse de Bourgogne qu'elle l'avoit réduite dans sa dépendance à force de services de confiance. Ces gens-là avoient oublié leur état, et le prodige de leur fortune les avoit aveuglés.

Le gouverneur du dernier fruit du plus scandaleux double adultère osa imaginer de s'en faire un échelon pour se faire gouverneur de l'héritier futur de la couronne. Dévoué à M. du Maine plus encore qu'au comte de Toulouse, parce qu'il en espéra davantage, et protégé de M^me^ de Maintenon, lui et sa femme, et tous deux tenant au plus intime de la cour par les deux voies les plus opposées, ils comptèrent s'assurer cette grande place en écartant ceux qui pouvoient y atteindre; et j'ai su depuis très-certainement que, m'ayant regardé comme un compétiteur dangereux, et par le duc de Beauvillier, et par mes autres amis considérables, et par moi-même, ils avoient travaillé à me saper, et pour cela avoient persuadé cette horrible calomnie à M^me^ la duchesse de Bour-

1. Pages 347-349 de notre tome I.
2. On a vu son hypocrisie.

gogne. Jamais je n'avois pensé à une place qui ne devoit être remplie que dans cinq ans; mais ces champignons de fortune prenoient leurs mesures de loin. Ils en sont néanmoins demeurés à celle qu'ils avoient faite, que leur ambition leur rendit enfin amère; et tous deux ont vieilli et sont morts dans la douleur et le mépris : le mari sans avoir pu dépasser la grand'croix de Saint-Louis, et n'ayant plus d'administration chez le comte de Toulouse; et la femme, devenue suivante de M^me^ de Gondrin, dame du palais, sous sa conduite, avec elle, et remariée après au comte de Toulouse, est morte abandonnée de tout le monde, dans un grenier de l'hôtel de Toulouse.

M^me^ des Ursins fit beaucoup de changements dans les conseils d'Espagne, pour montrer des précautions et des suites de ses découvertes. Le conseil du cabinet, autrement la junte, fut composée[1] de don Fr. Ronquillo, qu'elle avoit fait gouverneur du conseil de Castille; des ducs de Veragua et de Medina Sidonia : le premier absolument dans sa dépendance, l'autre grand écuyer, chevalier du Saint-Esprit, nullement à craindre, mais personnage du nom duquel elle se voulut parer, et fort attaché au Roi, qui l'aimoit; du comte de Frigilliana, père du marquis d'Aguilar, que j'ai fait connoître p. 256[2], et qu'il falloit bien récompenser de s'être dévoué à elle, et en sa personne, son fils d'avoir arrêté Flotte; du marquis de Bedmar, homme doux, qui devoit tout à la France, et à qui elle donna la guerre, qu'elle ôta au duc de Saint-Jean. Amelot en étoit toujours, qui à vrai dire leur laissoit la broutille ou les choses résolues, et faisoit tout, ou seul ou avec la princesse des Ursins. Cette nouvelle forme fut encore un prétexte de le garder en Espagne quelque temps.

Lorsqu'il arriva enfin, les bruits et les frayeurs se renouvelèrent, quoique les ministres ne se fussent pas

1. Il y a bien *composée*, au féminin.
2. Pages 486 et 487 de notre tome II.

oubliés à faciliter les délais de son retour, et à les employer de leur mieux à se parer de ce qu'ils en craignoient. Lui-même aussi put y donner lieu, peu assuré d'embler[1] en France une des places du ministère, toutes remplies, et hors de portée, par son état d'homme de robe, des grandes récompenses d'Espagne, où il avoit si dignement servi. Il leur entra dans l'esprit, à lui et à Mme des Ursins, de faire le mariage de sa fille avec Chalais, fils du frère du premier mari de Mme des Ursins, dont elle avoit toujours aimé les proches, et celui-ci, qu'elle avoit fait venir auprès d'elle, et en faveur de ce mariage récompenser Amelot d'une grandesse pour son gendre. La difficulté ne fut pas en Espagne, dont ils disposoient tous deux, et tout les persuadoit avec raison qu'ils n'y en trouveroient pas en France du côté du Roi, qui par toutes ses dépêches marquoit tant de satisfaction d'Amelot, qui méprisoit les dignités, et à qui ce consentement ne coûtoit rien et tenoit lieu d'une grande récompense. Leur surprise ne fut pas médiocre lorsqu'ils y en trouvèrent, et telle qu'ils ne purent la vaincre.

Pendant cette sorte de combat, dont Mme des Ursins, avertie peut-être en secret par Mme de Maintenon, se tint fort à quartier[2], Amelot arriva à Paris et à la cour. Sa réception y fut brillante, mais néanmoins sans voir le Roi en particulier que quelques instants. Il alla voir les ministres. Le chancelier, pour début, lui dit : « Monsieur, nous n'avons, tous tant que nous sommes, qu'à nous bien tenir; et vous, desirer que quelqu'un tombe. Sûrement vous auriez sa place; mais dépêchez-vous d'enfoncer la porte du cabinet, car je vous avertis que si vous vous laissez refroidir vous n'y reviendrez plus. » Il disoit très-vrai, et en bon connoisseur.

Amelot parla au Roi du mariage de sa fille et de la grandesse : il fut civilement éconduit; quelques jours après il revint à la charge, et le fut encore. Il en fut outré, et de

1. Voyez tome I, p. 46 et note 1, tome II, p. 245 et note 1, et ci-dessus, p. 50.
2. Voyez ci-dessus, p. 5 et note 2.

n'avoir point eu d'audience particulière sur les affaires d'Espagne. Il ne se put empêcher de laisser voir son mécontentement, et cependant les ministres se rassurèrent.

Amelot se crut perdu, et n'oublia rien, dans sa surprise, pour en pénétrer la cause. On n'avoit pu l'attaquer sur la capacité, ni sur l'intégrité, ni sur aucune partie de l'exercice de ses emplois; mais on persuada au Roi qu'il étoit janséniste. Dire et persuader en ce genre étoit même chose, et presque toujours le mal étoit devenu incurable avant que celui qui en étoit attaqué en eût la première notion : c'est ce qui arriva à Amelot. A la fin il apprit de quoi il s'agissoit, et n'en fut guère en peine, parce que jamais il n'avoit donné lieu à ce soupçon. Mais quand il voulut s'en purger, il trouva si bien toutes les portes fermées qu'il en demeura perdu, et réduit au simple emploi de conseiller d'État, et confondu avec les manteaux[1], après avoir régné en effet en Espagne, et fait trembler ici longtemps tous les ministres. Il dit souvent depuis au chancelier qu'il n'avoit que trop senti la justesse de son avis. Je n'ai point su qui lui enfonça ce poignard dans le sein; mais après tant de violents orages, le calme revint à la cour dès qu'on n'y craignit plus Amelot.

Cette même fille, dont il s'étoit flatté de se défaire moyennant une grandesse, épousa depuis M. de Tavannes, lieutenant général en Bourgogne, frère de l'archevêque de Rouen, et nous verrons Chalais fait grand, sans chausse-pied, et malgré le Roi. Amelot ne laissa pourtant pas à la fin de tirer parole du Roi de la première charge de président à mortier pour son fils, tant il parut honteux de ne rien faire pour lui.

En ce même temps, la reine d'Espagne accoucha d'un fils, qui ne vécut pas.

1. Avec ceux qui portaient le manteau, par opposition à ceux qui portaient l'épée.

CHAPITRE IV.

Cardinal de Médicis rend son chapeau; épouse une Gonzague-Guastalle. — Mort de la duchesse de Crequy. — Mort et caractère de Lamoignon, président à mortier. — Mort de Ricousse et de Villeras. — Mort du fils unique du duc d'Albe. — Listenois chevalier de la Toison d'or. — Changements parmi les intendants. — Madame de Mantoue à Vincennes; ses prétentions, ses tentatives; voit le Roi et Monseigneur en particulier; réduite à l'état de simple particulière. — Désordres de cherté et de pain. — Boufflers apaise deux tumultes, et devient dépositaire de l'autorité du Roi à Paris; sa rare modestie.

Le cardinal de Médicis, dont j'ai parlé à l'occasion du passage de Philippe V à Naples et en Lombardie, pressé par le grand-duc son frère, remit son chapeau, et conclut son mariage avec une Guastalle-Gonzague. Ils prévoyoient ce qui leur est arrivé : le fils aîné du grand-duc étoit mort sans enfants d'une sœur de Madame la Dauphine de Bavière; il ne lui en restoit plus qu'un, brouillé comme lui avec sa femme, Saxe-Lauenbourg, sœur de la veuve du prince Louis de Baden, mère de la duchesse d'Orléans depuis, et grand'mère de M. le duc de Chartres, toutes deux dernières de cette grande et première maison d'Allemagne, où depuis plusieurs années elle s'étoit retirée chez elle, comme avoit fait Madame la grande-duchesse en France. Le grand-duc, son fils, et son frère étoient les seuls Médicis de la branche ducale. Celle d'Ottaïano, leur aînée, mais séparée longtemps avant l'oppression des Florentins, étoit établie à Naples, toujours mal avec les grands-ducs. Le père et le fils, hors d'espérance d'enfants, voulurent tenter que le cardinal en eût, qui n'avoit aucuns ordres, mais qui avoit cinquante ans. Son mariage fut heureux, mais stérile.

La duchesse de Crequy ne survécut pas longtemps le duc de la Trémoille son gendre, si connue par sa beauté, par sa vertu, par la fameuse affaire des Corses de la garde

du Pape, qui tirèrent sur elle et sur M. de Crequy, ambassadeur à Rome, et par avoir été dame d'honneur de la Reine. On disoit d'elle que son mari la montoit à la cour tous les matins, comme une horloge. Elle succéda à la duchesse de Richelieu, que M^me^ de Maintenon fit passer par confiance à Madame la Dauphine, à son mariage, et M^me^ de Crequy fut dame d'honneur jusqu'à la mort de la Reine. Depuis qu'elle fut veuve, elle alla rarement à la cour, et mena une vie très-pieuse et très-retirée. C'étoit une femme d'une grande douceur, et qui conserva toujours beaucoup de considération. Elle étoit Saint-Gelais, comme je l'ai expliqué ailleurs.

Lamoignon, président à mortier après avoir été longtemps avocat général, mourut en même temps. Il étoit fils aîné du premier président Lamoignon, et frère du trop fameux Basville, intendant de Languedoc. Mais Basville étoit à lui, où il avoit tant qu'il pouvoit force seigneurs de la cour, quelques jours pendant les vacances, et toujours le célèbre P. Bourdaloue. C'étoit un homme enivré de la cour, de la faveur du grand et brillant monde, qui se vouloit mêler de tous les mariages et de tous les testaments, et à qui, comme à tout Lamoignon, il ne se falloit fier que de bonne sorte. Il avoit cédé sa charge à son fils, que le fils de celui-là possède encore, qui, en tout, ont bien moins valu même que celui dont il s'agit ici.

Ricousse mourut aussi, qui avoit été envoyé en Bavière. C'étoit un homme d'esprit, de valeur, de ressource, estimé, et qui avoit beaucoup d'amis qui lui faisoient grand honneur, et Villeras, sous-introducteur des ambassadeurs, fort honnête homme et modeste, savant, qui leur plaisoit à tous, et dont on se servoit à toutes les commissions délicates à leur égard. Il s'étoit fait fort estimer, et voyoit gens fort au-dessus de son état, par un mérite digne d'être remarqué. Son père étoit secrétaire du président de Mesmes, et mort chez lui, où Villeras logea aussi toute sa vie.

Le duc d'Albe perdit son fils unique, qui avoit sept ou huit ans. Il le faisoit appeler le connétable de Navarre, dignité héréditaire dans sa maison, vaine et réduite au seul nom, comme celles de connétable et d'amirante de Castille; mais ces deux-ci ont la grandesse, que l'autre prétendoit, et qu'elle n'a eue que de Philippe V, lorsqu'il envoya le duc d'Albe ambassadeur en France. Tous les vœux et les dévotions singulières que fit la duchesse d'Albe pour obtenir la guérison de son fils surprirent fort ici, jusqu'à lui faire prendre des reliques en poudre par la bouche et en lavement. Enfin il mourut, et son corps fut renvoyé en Espagne, en habit de cordelier, autre dévotion espagnole. Ils furent fort affligés, surtout la duchesse d'Albe, avec des éclats étranges. Le Roi leur envoya faire compliment, et les fils de France et toute la cour y fut.

M^me^ de Mailly, qui n'avoit pas donné grand'chose à M^me^ de Listenois en mariage, fit en sorte, par M^me^ de Maintenon et de[1] M^me^ la duchesse de Bourgogne, de faire donner la Toison à Listenois son gendre, malgré la belle équiqée dont j'ai parlé, et dont elle avoit été la dupe. Son nom étoit Beauffremont, gens de qualité distinguée de Bourgogne, dont plusieurs autrefois avoient eu ce même ordre. Leur père, dont j'ai parlé ailleurs, ne l'avoit point, et bien qu'élevé auprès de Charles II, avoit suivi le sort de la Franche-Comté, où il avoit beaucoup de bien et étoit mort en France assez jeune, ayant un régiment de dragons. Cette Toison parut assez sauvage, non pour la naissance, mais par toutes autres raisons.

Je marquerai ici un changement qui se fit de quelques intendants, parce que quelques-uns de ceux-là ont fait parler d'eux depuis, Bouville, conseiller d'État, beau-frère de Desmarets, voulut revenir d'Orléans. Il avoit acquis à la porte de Vernon un petit lieu appelé Bizy en bellevue,

1. Ce mot *de* est bien au manuscrit.

qu'il avoit bâti et accommodé en bourgeois qu'il étoit, et dont Belle-Isle, depuis son échange, dont il sera parlé en son lieu, a fait une habitation digne en tout d'un fils de France. Ribeyre, conseiller d'État estimé, obtint que la Bourdonnaye, son gendre, vînt de Bordeaux à Orléans; et on envoya à Bordeaux Courson, fils de Basville, qui, dans le manége des blés dont j'ai parlé, se fit presque assommer à Rouen, et à diverses reprises, où il n'osoit plus se montrer, et où ce qu'il fit depuis à Bordeaux fait soupçonner qu'il ne s'y oublia pas. Il avoit la dureté et la hauteur de son père, mais il n'en avoit que cela : ignorant, paresseux, brutal à l'excès. Il causa tant de désordres qu'il fallut y envoyer M. de Luxembourg, gouverneur de la province, ami de Voysin, et l'y tenir longtemps, qui fit évader Courson, qui sans lui eût été assommé. Richebourg le releva à Rouen, où il réussit fort mal et se fit enfin révoquer. Le fils de Mansart le fut aussi de Moulins. C'étoit un débauché qui ne savoit et ne faisoit rien, et qui, pour vivre à l'abri de ses créanciers, se fit gendarme. On envoya à sa place Turgot, gendre de Pelletier de Souzy, que son crédit avoit mis et soutenu longtemps à Metz, mais si lourde bête qu'il l'en fallut ôter, et pour contenter son beau-père, lui donner de petites intendances, d'où à la fin il fut révoqué. Son fils ne lui a pas ressemblé : il est devenu conseiller d'État, après avoir montré onze ans son intégrité et sa capacité dans la place de prévôt des[1] marchands, où il a fait de belles et bonnes choses, et où il a été fort regretté. On rappela aussi de Caen le fils de Foucault, conseiller d'État qui lui avoit succédé dans cette intendance, où il fit toutes les folies et toutes les sottises imaginables. Il s'appeloit Magny, et fit bien des sortes de personnages dans la suite, et un enfin qui le bannit du royaume, et dont il sera parlé en son temps. On voit ainsi un échantillon des intendants, mis en place d'insulter et de ruiner les provinces,

1. Saint-Simon a écrit *de*, pour *des*.

sans esprit, sans aucun sens, sans capacité et moins encore d'expérience, mis et maintenus par crédit. La Briffe, fils du feu procureur général, alla réparer les désordres de Magny, et est mort longues années depuis conseiller d'État et intendant de Bourgogne, extrêmement considéré pour sa capacité, sa bonté et son intégrité. Phélypeaux, conseiller d'État et frère du chancelier, attaqué d'apoplexie, quitta l'intendance de Paris, que le chancelier fit donner à Bignon, intendant des finances, fils de sa sœur, avec parole de la première place de conseiller d'État, quoique ses deux frères le fussent déjà, et de vendre alors sa charge d'intendant des finances à Bercy, gendre de Desmarets. C'est ce Bignon dont la femme étoit l'amie la plus intime de M^lle^ Choin, et lui aussi.

Il faut ajouter ici que l'abbé Languet eut aussi une petite abbaye, premier pas de sa fortune, et bien bas et petit compagnon en ce temps-là, que j'ai vu, aumônier de M^me^ la duchesse de Bourgogne, attendre souvent et longtemps dans l'antichambre de ses dames, et y faire force courbettes. C'est cet archevêque de Sens qui a tant fait parler de lui depuis par ses violences, ses calomnies, ses fausses citations, ses tronquements de passages, et les gros ouvrages adoptés et donnés sous son nom en faveur de la bulle *Unigenitus*, qui a fait sa fortune, mais qui l'a laissé inconsolable que tant et de si étranges personnages qu'il a faits, même sa *Marie Alacoque*, ne lui aient pas procuré le chapeau, qu'il a brigué toute sa vie, et qu'il a cru tenir plus d'une fois. Ce personnage se retrouvera dans la suite.

Madame de Mantoue, ennuyée de son couvent de Pont-à-Mousson, peu amusée de quelques tours à Lunéville, sous la tutelle de sa sœur de Vaudemont et la grandeur de la souveraine du pays, se flatta qu'il étoit temps de la venir faire elle-même sur le théâtre de Paris et de la cour, dont elle tiroit de grosses pensions. Sa mère ne le desiroit pas moins qu'elle : elle comptoit sur son crédit auprès de M^me^ de Maintenon, sur l'amitié si marquée de M^me^ de Main-

tenon pour Mme de Dangeau, dont le fils avoit épousé la fille unique de Mme de Pompadour, sa sœur, depuis le mariage de sa fille, et qui, outre leur union, seroit intéressée à la relever, et sur la facilité si ordinaire en ce pays-ci pour les prétentions et les chimères. Elle ne comptoit pas moins sur l'appui de M. de Vaudemont et de ses nièces, par conséquent sur Monseigneur. Le retour fut donc résolu.

Sous prétexte du besoin de prendre l'air et du lait, Mme d'Elbœuf obtint que sa fille s'établît à Vincennes, et qu'on y meublât pour elle l'appartement qu'y occupoit autrefois Monsieur, quand la cour y étoit, et des chambres pour le domestique, dont ce château, depuis tant d'années entièrement vide, ne manquoit pas. Ce début d'un si grand air nourrit leurs espérances.

Madame de Mantoue arriva à Vincennes avec le dessein de se former un rang pareil à celui des petites-filles de France, c'est-à-dire de ne donner la main ni de fauteuil à qui que ce fût, ni aucun pas de conduite. La maréchale de Bellefonds, depuis longues années retirée dans ce château, dont son mari et ses enfants avoient été et se trouvoient encore gouverneurs et capitaines, et qui vivoit dans une grande piété et une grande séparation du monde, y fut attrapée. Elle alla voir la duchesse de Mantoue, et fut si étourdie de se voir présenter un ployant qu'elle se mit dessus; mais quelques moments après, revenue à soi, elle s'en alla, et n'y remit pas le pied davantage. Mme de Pompadour n'osa s'adresser à des femmes titrées, mais y en mena d'autres tant qu'elle put, dont le concours pourtant s'arrêta brusquement, et laissa Madame de Mantoue livrée à son domestique, nombreux d'abord, mais qui se raccourcit bientôt, faute de vivres.

Pendant tout cela, Mme d'Elbœuf négocioit le traitement de sa fille, et ne réussit à rien. Mme de Maintenon, comme je l'ai quelquefois remarqué, avoit des fantaisies, et des hauts et bas pour ses mieux aimées. Mme d'Elbœuf

ne se rencontra pas alors dans la bonne veine, et par une merveille, le Roi, pour cette fois, ne se rendit pas facile aux prétentions. Monsieur de Mantoue étoit mort, et n'avoit point de successeur. Ses États étoient et demeurèrent occupés par l'Empereur. Le souvenir du mariage, fait malgré ses défenses, étoit encore présent, et celui de toutes les tentatives et de tous les artificieux manéges de M. de Vaudemont pour les siennes. Il ne voulut donner aucun pied à Madame de Mantoue à la cour, pour éviter les importunités de ses prétentions, et il régla qu'elle viendroit, vêtue comme pour Marly, le voir chez M^me^ de Maintenon, où se trouveroit aussi M^me^ la duchesse de Bourgogne, et la visite faite, s'en retourneroit tout court à Vincennes. Cela se passa de la sorte. Elle arriva à heure précise avec M^me^ d'Elbœuf à Versailles, entrèrent chez M^me^ de Maintenon, le Roi y étant déjà, n'y demeura que fort peu de moments, le Roi debout, et qui ne la baisa point, ce qui parut extraordinaire, se retira par le grand cabinet à la suite de M^me^ la duchesse de Bourgogne, qui l'y embrassa, et où M^gr^ le duc de Bourgogne et M. le duc de Berry se trouvèrent. On ne s'assit point; et en moins d'un quart d'heure fut congédiée, et s'en alla tout de suite avec sa mère à Vincennes, sans avoir pu voir M^me^ de Maintenon en particulier.

Quelques jours après, elles allèrent voir Monseigneur à Meudon, et arrivèrent comme il sortoit de dîner. Messeigneurs ses fils et M^me^ la duchesse de Bourgogne étoient dans sa petite galerie du château neuf avec lui. Il les y reçut sans les faire asseoir, sans leur rien proposer à manger ni à boire, ni aucun jeu, ni promenade. Une demi-heure au plus termina une visite si sèche, et la mère et la fille, qui ne revit Meudon de sa vie, s'en retournèrent à Vincennes, fort déconcertées de ces deux réceptions.

La princesse de Montauban, qui s'étoit fort mise sous la protection de M^me^ d'Elbœuf, se laissa persuader ensuite d'aller à Vincennes. Ce fut la seule femme titrée qui y

alla, apparemment pour y en exciter d'autres, et pour faciliter à Madame de Mantoue de baisser équivoquement d'un cran. Elle prit, comme par hasard, un ployant qui se trouva derrière elle, sans affecter de place, et en donna un à Mme de Montauban; mais cette gentillesse ne tenta personne.

Mme d'Elbeuf, difficile à rebuter, tenta après le siége à dos pour sa fille chez Mme la duchesse de Bourgogne. Les femmes et les veuves de vrais souverains réels et existants, dont les ministres sont reconnus et reçus dans les cours et les assemblées de l'Europe pour les négociations et les traités, ont eu constamment un siège à dos, une seule fois, au cercle de la Reine, après quoi jamais qu'un tabouret, et parmi tous les autres sans distinction, et sans différence des duchesses. La duchesse de Meckelbourg, sœur du maréchal de Luxembourg, et d'autres souveraines avoient eu ce traitement du règne du Roi, et en dernier lieu Madame de Meckelbourg, qui, après cette unique fois de siége à dos, n'eut plus qu'un tabouret partout, alloit au souper du Roi, et à qui pas une duchesse ni princesse étrangère ne cédoit. Néanmoins Madame de Mantoue n'y put atteindre, et Mme d'Elbœuf en fut refusée jusqu'à quatre différentes fois.

Elle et sa fille, outrées de se voir si loin de leurs projets, crurent pourtant qu'il ne falloit pas bouder, pour ne se fermer pas la porte à des retours favorables. La mère négocia pour sa fille une seconde visite chez Mme de Maintenon; le Roi l'accorda : elles l'y trouvèrent comme la première fois, et Mme la duchesse de Bourgogne. Le singulier fut que le Roi et elle s'assirent, et laissèrent la mère et la fille debout, sans qu'on leur donnât de ployants, sans que le Roi leur proposât de s'asseoir en aucune façon; il lui dit quelques mots à diverses reprises et puis la congédia.

Elle passa dans le grand cabinet, où Mme la duchesse de Bourgogne la fut trouver aussitôt, et un moment après l'y laissa, et rentra dans la chambre. Madame de Mantoue trouva dans ce cabinet des dames du palais et quelques

autres de celles qui avoient la liberté d'y entrer. Elle essaya de se les concilier par les politesses et les amitiés les plus excessives, et repartit de là pour son Vincennes.

Ces dégoûts étoient grands pour des projets si hauts. Mme d'Elbœuf avoit eu la folie de parler de M. le duc de Berry comme d'un parti sortable à peine pour sa fille, et je pense que cela eut quelque part au refus du siége à dos.

Éconduites à la cour, où Madame de Mantoue ne remit plus le pied de sa vie, elle voulut du moins dominer dans Paris, et s'y former un rang à son gré. Elle parut d'abord aux spectacles avec sa mère, toutes deux réduites à s'y faire suivre par Mme de Pompadour, qui que ce soit n'ayant voulu tâter de leur compagnie, où elles firent une [fois] vider une loge à de petites bourgeoises, dont le petit état couvrit l'affront et empêcha le monde de crier.

La première aventure qui lui arriva, outre celles des fiacres, fut à la seconde porte du Palais-Royal, avec M. et Mme de Montbazon, qui étoient seuls ensemble dans leur carrosse à deux chevaux, que celui de Madame de Mantoue voulut faire reculer avec hauteur. Sur la résistance, Mme d'Elbeuf, qui étoit avec sa fille, envoya un gentilhomme dire à M. de Montbazon que c'étoit Madame de Mantoue qui le prioit de reculer. M. de Montbazon répondit que, s'il étoit seul, il le feroit avec grand plaisir, mais qu'il étoit avec Mme de Montbazon, et qu'il ne savoit pas que Madame de Mantoue eût aucun droit sur elle. Un moment après, le même gentilhomme revint lui dire que Madame de Mantoue ne cédoit qu'à l'électrice[1] de Bavière, qui étoit lors à Paris (car je raconte ceci tout de suite pour n'avoir plus à revenir là-dessus), et qu'il vît donc ce qu'il vouloit faire. M. de Montbazon répondit sagement que c'étoit à sa maîtresse à voir si elle vouloit livrer combat, parce qu'il n'étoit pas résolu à reculer, qu'il avoit beaucoup de respect pour Mesdames d'Elbœuf et de Mantoue, mais nulle dis-

1. Saint-Simon a écrit en abrégé : *El.*; nous pensons qu'il faut lire plutôt *électrice* que *électeur*.

position à leur céder aucun rang. Là-dessus, chamaillis entre les cochers et quelques injures; Mme d'Elbœuf la tête à la portière, criant qu'on fît reculer, et M. de Montbazon qu'il alloit mettre pied à terre et donner cent coups à quiconque oseroit approcher. Enfin, à la faveur de la largeur de la route, et aux dépens des petites boutiques le long des murs, les deux carrosses passèrent en se frôlant, et finirent la ridicule aventure.

Au partir de là, M. et Mme de Montbazon allèrent se consulter à l'hôtel de Bouillon, qui en pareil cas avoit autrefois appris à vivre à Madame d'Hanovre, comme je l'ai raconté, et de là à Versailles, où M. de Bouillon rendit compte au Roi le lendemain matin de ce qui étoit arrivé à son gendre et à sa fille. Plusieurs ducs l'appuyèrent. Tout Versailles et tout Paris se leva contre Madame de Mantoue et Mme d'Elbœuf, qui avoit fort crié qu'elle demanderoit justice au Roi.

Comme on étoit dans l'attente de ce qui en arriveroit, Madame de Mantoue entra chez Mme de Lislebonne comme Madame la grande-duchesse en alloit sortir. Les gens de Madame de Mantoue voulurent faire ranger ceux de Madame la grande-duchesse, et parmi ce débat Madame de Mantoue descendit de carrosse, trouva vis-à-vis d'elle Madame la grande-duchesse prête à monter dans le sien qui se retiroit du bagarre [1], à qui Madame de Mantoue essaya de gagner le dessus. Cette insolence étoit complète : jamais duc de Mantoue n'avoit rien disputé au grand-duc, et d'une petite-fille de France à Madame de Mantoue la distance étoit encore toute autre; aussi fut-elle bien relevée, et contribua-t-elle fort à la réduction de tant de folies à raison. Madame de Mantoue ne fit pas la moindre civilité à Madame la grande-duchesse sur ce qu'il se passoit; mais vingt-quatre heures après, elle eut ordre d'aller demander pardon à Madame la grande-duchesse, qui, amie de Mme de Lislebonne, passa la chose doucement.

1. *Voyez* tome II, p. 408 et note 1.

Mme d'Elbœuf fit écrire sa fille, sur l'aventure de M. de Montbazon, à Torcy, comme ministre des affaires étrangères : elle n'eut point de réponse. Elle écrivit une seconde fois, longuement et fort hautement : Torcy en rendit compte une seconde fois, porta la lettre au conseil; elle y fut moquée et trouvée très-ridicule : Torcy eut ordre de lui conseiller d'abandonner cette affaire, dont elle ne tireroit aucune raison, et de ne se pas commettre à s'en faire de nouvelles. La mortification fut si publique et si sensible, qu'elle corrigea enfin Madame de Mantoue de tout hasarder, et la persuada enfin d'abandonner ses projets, pour éviter de nouveaux dégoûts : elle comprit qu'ils ne se pouvoient soutenir destitués des protections dont elle s'étoit flattée, et qu'elle et sa mère étoient trop foibles pour en faire réussir aucun.

Elle se résolut donc à renoncer à la cour, où on ne vouloit point d'elle, et à des prétentions qui la renfermoient chez elle dans la solitude et l'ennui. Elle prit maison à Paris, envoya complimenter toutes les dames un peu considérables, dans l'espérance de les engager à la première visite. Voyant que la tentative ne réussissoit pas, elle fit répandre tant qu'elle put qu'elle ne savoit sur quoi fondé on lui croyoit des prétentions chimériques, qu'elle desiroit qu'on fût persuadé qu'elle ne vouloit pas vivre autrement que si elle étoit encore fille, qu'elle étoit offensée qu'on s'imaginât autre chose, qu'elle comptoit être si attentive à toutes sortes de devoirs et de politesse qu'on ne pourroit s'empêcher de l'aimer et de vouloir vivre avec elle. Telle fut son amende honorable au public, après tant de tentatives inutiles de force ou d'adresse.

Les choses ainsi préparées, elle la fit en personne : elle se mit à faire des visites sans plus en attendre de premières, et dans un seul carrosse à deux chevaux, comme tout le monde; elle accabla de civilités et de caresses les dames qu'elle trouva, et redoubla même une seconde visite à quelques-unes avant d'en avoir reçu d'elles. La

duchesse de Lauzun fut de ce dernier nombre, qui, bien sûre de son fait, la fut voir ensuite. Elle fut reçue avec des remerciements infinis, eut un fauteuil, la main sans équivoque, et en sortant fut conduite par Madame de Mantoue à travers trois pièces entières, sans qu'il fût possible de l'en empêcher, et au degré par sa sœur bâtarde, qui lui servoit de dame d'honneur, et quelques demoiselles. Elle en usa ainsi avec toutes les femmes titrées ; et pour les autres, elle les reçut sans affectation sur rien, avec une grande politesse, leur laissant les fauteuils à l'abandon, et les conduisant honnêtement.

Une conduite si différente de ses premiers essais lui réconcilia bientôt le monde. Elle acheva de se l'attirer par un grand jeu de lansquenet, fort à la mode alors, qu'elle tint avec beaucoup d'égards, et assez de dignité pour qu'il ne s'y passât rien de mal à propos. Ainsi fondit tout à coup en un brelan public ce grand rang de souveraine, dont le modèle le plus juste en avoit été choisi sur celui des petites-filles de France, et sans prétendre leur céder, comme on l'a vu à l'égard de Madame la grande-duchesse ; et à tous les projets de figurer grandement à la cour, succédèrent les soins de se faire une bonne maison dans Paris. La chute fut grande et amère, et de plus, souvent accompagnée d'embarras de subsistance dans un temps où celle des armées absorboit[1] tout, et Desmarets ne se mettant pas fort en peine de ses besoins depuis qu'elle lui eut dit, un peu imprudemment, qu'il pouvoit juger qu'ils étoient grands, puisqu'elle venoit elle-même les lui demander.

La duchesse de Lesdiguières, à ce spectacle, se remercia de nouveau et s'applaudit de plus en plus d'avoir résisté aux persécutions du duc de Mantoue, aux empressements extrêmes de Monsieur le Prince, et [à] tout ce que le Roi voulut bien faire de démarches pour la faire consentir à l'épouser, quoique il soit à croire que, mariée de sa main

1. *Absorboient*, au manuscrit.

et par obéissance, et n'ayant pas dans la tête les chimères que l'autre étala d'abord, elle eût été tout autrement traitée. Madame de Mantoue ne vit et n'ouït parler d'aucune princesse du sang, ni Madame, ni M^me^ la duchesse d'Orléans.

La cherté de toutes choses, et du pain sur toutes, avoit causé de fréquentes émotions dans toutes les différentes parties du royaume. Paris s'en étoit souvent senti, et quoique on eût fait demeurer près d'une moitié plus que l'ordinaire du régiment des gardes, pour la garde des marchés et des lieux suspects, cette précaution n'avoit pas empêché force désordres, en plusieurs desquels Argenson courut risque de la vie.

Monseigneur, venant et retournant de l'Opéra, avoit été plus d'une fois assailli par la populace et par des femmes en grand nombre, criant *du pain !* jusque-là qu'il en avoit eu peur au milieu de ses gardes, qui ne les osoient dissiper de peur de pis. Il s'en étoit tiré en faisant jeter de l'argent et promettant merveilles; mais comme elles ne suivirent pas, il n'osoit plus venir à Paris.

Le Roi en entendit lui-même d'assez fortes, de ses fenêtres, du peuple de Versailles qui crioit dans les rues. Les discours étoient hardis et fréquents, et les plaintes vives et fort peu mesurées contre le gouvernement, et même contre sa personne, par les rues et par les places, jusqu'à s'exhorter les uns les autres à n'être plus si endurants, et qu'il ne leur pouvoit arriver pis que ce qu'ils souffroient, et de mourir de faim.

Pour amuser ce peuple, on employa les fainéants et les pauvres à raser une assez grosse butte de terre qui étoit demeurée sur le boulevard, entre les portes Saint-Denis et Saint-Martin; et on y distribuoit par ordre de mauvais pain aux travailleurs pour tout salaire, et en petite quantité à chacun.

Il arriva que le mardi matin, 20 août, le pain manqua sur un grand nombre. Une femme entre autres cria fort

haut, ce qui en excita d'autres. Les archers préposés à cette distribution menacèrent la femme : elle n'en cria que plus fort; les archers la saisirent et la mirent indiscrètement à un carcan voisin. En un moment tout l'atelier accourut, arracha le carcan, courut les rues, pilla les boulangers et les pâtissiers. De main en main les boutiques se fermèrent. Le désordre grossit et gagna les rues de proche en proche sans faire mal à personne, mais criant *du pain !* et en prenant partout.

Le maréchal de Boufflers, qui ne pensoit à rien moins, étoit allé ce matin-là chez Bérenger, son notaire, dans ce voisinage-là. Surpris de l'effroi qu'il y trouva, et en apprenant la cause, il voulut aller lui-même tâcher de l'apaiser, malgré tout ce que le duc de Gramont, qu'il trouva chez le même notaire, pût lui dire pour l'en détourner, et qui, l'y voyant résolu, alla avec lui. A cent pas de chez ce notaire, ils rencontrèrent le maréchal d'Huxelles dans son carrosse, qu'ils arrêtèrent pour lui demander des nouvelles, parce qu'il venoit du côté de l'émotion. Il leur dit que ce n'étoit plus rien, les voulut empêcher de passer outre, et pour lui, gagna pays, en homme qui n'aimoit pas le bruit et à se fourrer parmi ce désordre. Le maréchal et son beau-père continuèrent d'aller, trouvant à mesure qu'ils avançoient une grande épouvante, et qu'on leur crioit des fenêtres de retourner et qu'ils se feroient assommer.

Arrivés au haut de la rue Saint-Denis, la foule et le tumulte firent juger au maréchal de Boufflers qu'il étoit temps de mettre pied à terre. Il s'avança ainsi à pied avec le duc de Gramont, parmi ce peuple infini et furieux, à qui le maréchal demanda ce que c'étoit, pourquoi tout ce bruit, promettant du pain, et leur parlant de son mieux avec douceur et fermeté, leur remontrant que ce n'étoit pas là comme il en falloit demander. Il fut écouté; il y eut des cris à plusieurs reprises de *Vive M. le maréchal de Boufflers*, qui s'avançoit toujours parmi la foule et lui parloit de son mieux. Il marcha ainsi avec le duc de Gra-

mont le long de la rue aux Ours et dans les rues voisines, jusqu'au plus fort de cette espèce de sédition. Le peuple le pria de représenter au Roi sa misère et de lui obtenir du pain. Il le promit, et sur sa parole, tout s'apaisa et se dissipa, avec des remerciements et de nouvelles acclamations de *Vive M. le maréchal de Boufflers !* Ce fut un véritable service.

Argenson y marchoit avec des détachements des régiments des gardes françoises et suisses, et sans le maréchal il y auroit eu du sang répandu, qui auroit peut-être porté les choses fort loin; on faisoit même déjà monter à cheval les mousquetaires.

A peine le maréchal étoit-il rentré chez lui, à la place Royale, avec son beau-père, qu'il fut averti que la sédition étoit encore bien plus grande au faubourg Saint-Antoine. Il y courut aussitôt avec le duc de Gramont, et l'apaisa comme il avoit fait l'autre. Il revint après chez lui manger un morceau, et s'en alla à Versailles. Il ne voulut que sa chaise de poste, un laquais derrière, et personne avec lui à cheval jusqu'au Cours, affectant de traverser tout Paris de la sorte. A peine fut-il sorti de la place Royale, que le peuple des rues et les gens des boutiques se mirent à crier qu'il eût pitié d'eux, qu'il leur fît donner du pain; et toujours *Vive M. le maréchal de Boufflers !* Il fut conduit ainsi jusqu'au quai du Louvre.

En arrivant à Versailles, il alla droit chez M^me^ de Maintenon, où il la trouva avec le Roi, tous deux bien en peine. Il rendit compte de ce qui l'amenoit, et reçut de grands remerciements. Le Roi lui offrit le commandement de Paris, troupes, bourgeoisie, police, etc., et le pressa de l'accepter; mais le généreux maréchal préféra à cet honneur le rétablissement des choses dans leur ordre naturel. Il dit au Roi que Paris avoit un gouverneur auquel il ne déroberoit pas les fonctions qui lui appartenoient, qu'il étoit honteux qu'il ne lui en restât pas une, et que le lieutenant de police et le prévôt des marchands les eus-

sent toutes emblées[1] et partagées, jusque sur les troupes, et engagea le Roi dans ces moments de crainte de les rendre au duc de Tresmes, qui les avoit si bien perdues, ainsi que ses derniers prédécesseurs, qu'il lui fallut expédier une patente nouvelle pour lui rendre son autorité.

Il fut donc enjoint aux troupes et aux bourgeois de ne recevoir d'ordres que du gouverneur, et de lui obéir en tout et partout; à d'Argenson lieutenant de police et Bignon prévôt des marchands, de lui rendre compte de tout et lui être soumis en tout, ainsi que tous les différents corps de la ville.

Le duc de Tresmes fut envoyé à Paris y exercer ce pouvoir, mais avec ordre de ne rien faire sans le maréchal de Boufflers, à l'obéissance duquel Argenson, Bignon, la bourgeoisie et les troupes furent aussi soumis, mais par des ordres verbaux; et le maréchal fut aussi renvoyé demeurer à Paris. Sa modestie lui donna une nouvelle gloire : il renvoya tout au duc de Tresmes, au nom et par l'ordre duquel tout se fit, et chez qui il alloit pour les délibérations, qu'il ne voulut presque jamais souffrir chez lui. Maître et tuteur en effet du duc de Tresmes, et le vrai commandant, il s'en disoit au plus l'aide de camp, et en usoit de même.

Aussitôt après on pourvut bien soigneusement au pain; Paris fut rempli de patrouilles, peut-être un peu trop, mais qui réussirent si bien qu'on n'entendit pas depuis le moindre bruit. Le duc de Tresmes et le maréchal de Boufflers, qui lui laissoit jusqu'au scrupule l'honneur et l'apparence de tout, alloient de temps en temps rendre compte au Roi eux-mêmes, mais sans découcher de Paris, puis rarement, jusqu'à ce qu'il ne fût plus question de rien.

La considération de Boufflers, rehaussée de la modestie la plus simple, étoit alors à son comble : maître dans Paris,

1. Voyez tome I, p. 46 et note 1, et tome II, p. 245 et note 1.

modérateur des affaires de la guerre, influent sur toutes les affaires de la cour. Mais la durée de ce brillant ne fut pas longue, et finit par ce qui le devoit rendre et plus solide et plus durable. On verra bientôt Voysin et Tresmes affranchis de sa tutelle, Voysin devenir le maître et l'instrument de tout, Argenson et Bignon reprendre toutes les usurpations de leurs places, et celle de gouverneur de Paris anéantie comme elle étoit auparavant ces mouvements de Paris.

CHAPITRE V.

Campagne d'Espagne; faute de Besons, à qui le Roi ne permet pas d'accepter la Toison. — Campagne du Roussillon. — Campagne de Savoie. — Campagne de Flandres. — Artagnan s'empare de Warneton. — Tournay assiégé, Surville dedans. — La ville rendue. — Voyage bizarre de Ravignan à la cour. — Citadelle de Tournay rendue, la garnison prisonnière; Mesgrigny se donne aux ennemis et en conserve le gouvernement; Surville perdu pour toujours. — Calomnie sur Chamillart. — Digne conduite de Beauvau, évêque de Tournay. — Boufflers s'offre d'aller seconder Villars sans commandement; remercié, puis accepté. — Conduite des deux maréchaux ensemble. — Roi Jacques d'Angleterre. — Mons fort mal pourvu; électeur de Bavière à Compiègne. — Campagne d'Allemagne. — Projet sur la Franche-Comté; conspiration dans cette province découverte. — Mercy défait par du Bourg; sa cassette, etc., prise. — Du Bourg chevalier de l'ordre. — Cassette de Mercy. — Voyage plus que suspect de Vaudemont et de M^lle^ de Lislebonne. — Procédures, etc., et suites. — Courte réflexion sur la conduite de nos rois et de la maison de Lorraine. — Pièce importante de la cassette de Mercy.

Besons, sorti enfin de ses quartiers, avoit reçu quatre différents contre-ordres. Ces incertitudes n'affermirent pas un homme naturellement timide, et qui mouroit toujours de peur de déplaire et de ne réussir pas; aussi manqua-t-il la plus belle occasion du monde de défaire les ennemis au passage de la Sègre. Il fut pressé d'en profiter, il le voulut, puis il n'osa : la fin de tout cela fut qu'il ramena ses troupes en France. L'armée de l'archi-

duc, qui fut au moment d'être perdue, la Sègre à moitié passée par ces contre-temps, en sut profiter. Notre cour en blâma fort Besons, d'avoir été si exact à ses ordres, quoique très-précis. Celle d'Espagne, outrée sur le récit de ses officiers généraux, prit un parti d'éclat : Philippe V partit brusquement pour son armée; mais il marcha à trop petites journées. La Reine l'accompagna les trois premières, et retourna régente à Madrid. Besons paya de respects, d'obéissance et de raisons, laissant faire le Roi, mais lui représentant les inconvénients, qui se vérifièrent exactement tous par l'expérience.

Le roi d'Espagne, qui avoit été fort approuvé de notre cour d'avoir pris le commandement lui-même, s'adoucit sur Besons jusqu'à lui vouloir donner la Toison, dans la vue des besoins; mais le Roi ne voulut pas lui permettre de l'accepter. De Bay, qui la portoit, valoit moins que lui, s'il se peut, pour la naissance, et on la vit donner depuis encore plus bassement.

Le roi d'Espagne, fâché de se voir hors de portée de rétablir les choses et de réparer ce qui avoit été manqué, quitta l'armée au bout de trois semaines, et retourna à Madrid plus vite qu'il n'en étoit venu. Besons mit ordre à la subsistance et aux quartiers des vingt-six bataillons qu'il devoit laisser en Espagne sous Hasfeld, et repassa les Pyrénées avec le reste de ses troupes.

Telle fut la dernière campagne des François en Espagne, puisque celles qui y étoient restées rentrèrent en France avant l'ouverture de la campagne suivante, et mirent ainsi d'accord les deux cabales, après tant de bruit pour et contre leur retour. Il fut funeste à l'Espagne et peu utile à la France, fruit d'un genre de gouvernement tel que celui que nous éprouvions depuis plusieurs années, et qui, sans un miracle tout à fait étranger, eût perdu ce royaume sans aucune ressource.

En Roussillon, l'objet est trop petit pour s'arrêter à des détails : le duc de Noailles, avec le peu qu'il y avoit, eut affaire à moins encore; il y battit deux fois les ennemis,

qu'il surprit dans des quartiers, et ces légers succès retentirent fort à Versailles.

Berwick, sur la défensive, n'eut pas grand'chose à faire en Dauphiné. Le duc de Savoie s'y remua tard et mollement. Il étoit fort mécontent de l'Empereur sur des fiefs de l'Empire de son voisinage, que le feu Empereur lui avoit promis et que celui-ci ne voulut pas lui donner. D'autres discussions de quartiers et de subsistances de troupes achevèrent de les brouiller, tellement que Monsieur de Savoie ne se soucia point de profiter des avantages solides qu'il s'étoit préparés dans la campagne précédente pour celle-ci. Elle se passa en bagatelles, qui auroient pu aisément devenir utiles et avoir des suites heureuses, par l'adresse du duc de Berwick, si le manque de vivres ne l'eût arrêté tout court. Il ne laissa pas de battre Reybender, général des troupes de Savoie, qui, avec trois mille hommes, voulut, le 28 août, attaquer auprès de Briançon une maison appelée la Vachette, que Dillon avoit retranchée. Dillon les fit attaquer de droite et de gauche par des piquets et quelques compagnies de grenadiers, leur tua sept cents hommes, et rechassa le reste dans la montagne.

La Flandre, dès l'ouverture de la campagne, fut l'objet principal, pour ne pas dire l'unique, de toute l'attention et de toutes les inquiétudes, et le fut jusqu'à la fin de la campagne. Le prince Eugène et le duc de Marlborough, joints ensemble, continuoient leurs vastes desseins et de dédaigner de les cacher. Leurs amas prodigieux annonçoient des siéges : dirai-je que notre faiblesse les desiroit, et que nous ne comptions sur notre armée que pour la conserver ?

Il est pourtant vrai qu'Artagnan, détaché avec huit bataillons de l'armée et quatre de la garnison d'Ypres, commandés pour le joindre au rendez-vous, enleva Warneton fort aisément, où les ennemis avoient mis seize cents hommes avec quelques munitions dans le dessein de le fortifier : ces seize cents hommes se rendirent à dis-

crétion, commandés par un brigadier et quarante-cinq officiers; et que le maréchal de Villars eut encore un autre petit avantage à un fourrage; mais c'étoient des bagatelles.

L'orage se forma sur Tournay, comme je l'ai déjà dit, et où Surville commandoit, et Mesgrigny aussi, lieutenant général et gouverneur particulier de la citadelle, avec les troupes dont j'ai fait mention. La tranchée fut ouverte la nuit du 7 au 8 août. Le maréchal de Villars laissa former ce siége et ne fit aucune contenance de s'y opposer, content de subsister et de tenir force propos. Il faut dire aussi que le pain lui étoit fourni peu régulièrement, que l'argent n'y arrivoit que peu à peu et par de très-petites sommes, et que tout y étoit à craindre de la désertion et du découragement. Surville [ne] tint que vingt jours, et battit la chamade le 28 juillet au soir. Il envoya le chevalier de Rais au Roi, qu'il trouva à Marly, et qui dit que la garnison n'étoit que de quatre mille cinq cents hommes, réduite alors à trois mille pour entrer dans la citadelle, qu'il y avoit des brèches de trente toises aux trois attaques, que l'ouvrage à corne des sept fontaines avoit été emporté avec le bastion voisin et le réduit de l'ouvrage, et que l'assaut s'alloit donner par les trois attaques à la fois. On attendoit mieux que cela d'un homme si fraîchement remis à flot par la générosité du maréchal de Boufflers, et qui avoit été témoin de si près de sa défense dans Lille.

Le chevalier de Rais apprit qu'ils avoient toujours attaqué la citadelle par un côté en même temps que la ville, que la capitulation portoit qu'ils ne la pourroient pas attaquer par la ville, et il assura qu'il y avoit dedans quantité de munitions de guerre, pour trois mois de farines, quelques vaches et cinq cents moutons. Il y avoit aussi six cents invalides, dont la moitié peu en état de bien servir.

Le chevalier de Rais étoit arrivé à Marly le jeudi 1er août. Le mardi 6, on y fut extrêmement surpris d'y voir Ravi-

gnan entrer chez Mme de Maintenon, où étoit le Roi, mené par Voysin, où quelques moments après le maréchal de Boufflers fut appelé. Un envoi aussi bizarre excita une grande curiosité. Le desir et le besoin persuadoient qu'il pouvoit être question de paix, d'autant qu'il transpira assez promptement que, depuis la capitulation de la ville, Surville étoit festoyé par les vainqueurs, et qu'ils ne devoient faire aucune hostilité jusqu'au retour de Ravignan, fixé au 8 au soir. Enfin on sut le mystère.

Les ennemis proposoient une suspension d'armes, limitée à un temps raisonnablement estimé que la citadelle pourroit se défendre, qui au bout de ce temps convenu se rendroit sans être attaquée, et que cependant les deux armées subsisteroient, à une certaine distance l'une de l'autre et de la place, sans aucun acte d'hostilité. La proposition parut aussi étrange que nouvelle, et on fut étonné que Ravignan, homme de sens et qui avoit acquis de l'honneur dans Lille, où il avoit été fait maréchal de camp, se fût chargé de la venir faire. Une suspension d'armes sans vue de paix, un temps marqué pour rendre une place sans être attaquée, parurent des choses inouïes, un desir des ennemis de ménager leur peine, leur argent, leurs fourrages, auquel on ne crut pas devoir consentir, avec le mépris de notre armée qui par cette proposition n'étoit pas estimée en état ni en volonté de rien tenter pour le secours. Surville fut fort blâmé de l'avoir écoutée, et Ravignan de l'avoir apportée, qui fut renvoyé sur-le-champ avec le refus.

On crut que la réputation de la place avoit été le motif d'une proposition si extraordinaire. Mesgrigny, le premier ingénieur après Vauban, quoique inférieur en tout, avoit bâti cette citadelle à plaisir, et comme pour lui, parce qu'il en étoit gouverneur. C'étoit une des places de toutes celles que le Roi a faites des meilleures et des plus régulièrement bâties, avec des souterrains excellents partout, et qui surprenoient par leur hauteur et leur étendue; contre-minée sous tous les ouvrages et jusque sous les

courtines, ce qui bien manié allonge fort un siége, déconcerte les assaillants, qui ne savent où asseoir le pied, et qui rebute fort le soldat. Rien n'étoit mieux fondé que la réputation de cette place, rien ne lui fut si inutile que toutes ces admirables précautions pour la conserver, ou pour la vendre du moins chèrement.

Elle capitula le 2 septembre, sans avoir essuyé aucun coup de main. Cela parut un prodige inconcevable. Un autre qui ne le fut pas moins, c'est que Mesgrigny, qui avoit quatre-vingts ans, et qui de tout le siége de la ville et de la citadelle ne sortit presque point de sa chambre, n'eut pas honte de déshonorer sa vieillesse en se donnant aux ennemis, qui donnèrent le gouvernement de la ville au comte d'Albemarle, et conservèrent celui de la citadelle à ce malheureux vieillard, qui avoit aidé le maréchal de Boufflers à la défense de Namur, et qui en avoit été fait lieutenant général.

Surville vint saluer le Roi, et n'en fut pas mal reçu : autre surprise; mais ce qu'une si molle défense lui devoit coûter, et en un temps où il étoit si important d'amuser longtemps les ennemis devant la place, si on ne la pouvoit sauver, il le reçut de son indiscrétion, qui l'avoit déjà coulé à fond une fois. Il avoit mangé plusieurs fois avec le prince Eugène et le duc de Marlborough, entre les deux siéges et après la dernière capitulation. On y parla du maréchal de Villars, qui prétendit y avoir été maltraité, et que Surville, ou complaisant ou en pointe de vin, ne l'avoit pas ménagé. Surville aussi étoit blessé contre le maréchal de n'avoir pas fait la moindre démonstration pour son secours, en sorte que les plaintes furent vives de part et d'autre. Surville pourtant, ne se sentant pas le plus fort, voulut capituler, mais il trouva un homme aisé à prendre le montant, et qui, plein de sa fortune, ne pardonnoit point.

Outre ce point de Villars, on répandit que les deux généraux ennemis parlèrent à Surville, et à table, des dernières conditions de paix qui firent rompre Torcy à

la Haye, et qu'ils dirent qu'on n'auroit jamais osé proposer au Roi de procurer lui-même, par la force, la destitution du roi d'Espagne, comme une chose qui étoit contre la nature et contre toute bienséance, si un de ses principaux ministres, désignant[1] Chamillart, et dont le nom enfin leur échappa, ne leur en eût donné la hardiesse, en écrivant au duc de Marlborough, qui en avoit encore la lettre, que dès qu'il ne s'agiroit que du retour du roi d'Espagne, cet article n'arrêteroit pas la paix, et qu'il ne craignoit pas, en l'avançant de la sorte, d'être désavoué du Roi.

Ce propos fit grand bruit et fut extrêmement relevé par les ennemis du malheureux ex-ministre. Je lui demandai depuis si cela avoit quelque fondement; il m'assura que, longtemps avant de sortir de place, il ne s'étoit plus mêlé de la paix, et que pour cette lettre rien n'étoit plus faux ni plus absurde. Cela ne laissa pas d'exciter contre lui des murmures désagréables. Pour Surville, il demeura perdu sans retour: il s'enterra chez lui, en Picardie, fort mal à son aise d'ailleurs, et on ne le vit presque plus.

Beauvau, qui de Bayonne avoit passé à l'évêché de Tournay, fit merveilles de sa personne pendant le siége, et de sa bourse autant et plus qu'elle se put étendre. Il offrit même à Surville de prendre l'argenterie des églises. Il n'imita pas Monsieur de Fréjus; il refusa nettement de chanter le *Te Deum*, dont il fut pressé avec toutes les caresses possible[2], encore plus de prêter serment, et partit le matin du jour du *Te Deum*, et avant l'heure de le chanter. Le Roi le reçut très bien, et l'entretint seul trois quarts d'heure. C'est le même qu'il fit archevêque de Toulouse, qui passa après à Narbonne, et qui eut l'ordre avec son frère à la grande promotion de Monsieur le Duc, en 1724[3]. Le rare est qu'il fut beaucoup mieux traité sur les choses

1. *Désignants*, au manuscrit.
2. Il y a bien au manuscrit *possible*, sans accord.
3. Saint-Simon a écrit par erreur 1624.

de la religion par le duc de Marlborough que par le prince Eugène.

On avoit été surpris qu'ils eussent préféré de s'attacher à ce grand siége à tâcher de pénétrer du côté de la mer. Villars, à la vérité, s'étoit avantageusement posté à l'ouverture de la campagne pour les en empêcher; mais il n'auroit pu parer les diverses façons de le tourner, et au pis aller, s'ils eussent voulu, le forcer à un combat. Les uns jugèrent que, plus soigneux de s'avancer solidement et commodément, par les facilités que leur apportoient ces grandes conquêtes, que de se hâter de pénétrer en se laissant des derrières contraignants, ils avoient préféré les grands siéges, pour se porter plus sûrement et plus durablement en avant. D'autres, plus flatteurs et plus occupés de faire leur cour que des raisonnements justes, prétendoient que les Hollandois, qu'on s'opiniâtroit à se vouloir figurer desireux de la paix, s'étoient opposés aux desseins du côté de la mer, et emporté [1] celui de Tournay, pour amuser le temps de la campagne par quelque chose d'utile et de spécieux, mais moins dangereux pour la Franee, écouler ainsi l'été jusqu'au temps de remettre les négociations sur le tapis, que les poids des dépenses pourroient rendre plus faciles de la part de l'Empereur et de l'Angleterre. On s'endormoit ainsi à la cour sur ces idées trompeuses; elle tâchoit de les inspirer aux différentes parties de l'État, moins soigneuse des affaires que de fermer les bouches par persuasion ou par terreur. Le Roi s'expliquoit souvent sur ce qu'il appeloit les discoureurs, et on devenoit coupable d'un crime sensible, quelque bonne intention qu'on eût en parlant, sitôt qu'on s'écartoit un peu de la fadeur de la *Gazette de France*, et de celle des bas courtisans.

Sur la fin du siége de la citadelle de Tournay, Boufflers sentit l'étrange poids des affaires de Flandres, et s'inquiéta de ce qu'un seul homme en étoit chargé, qui, mis hors de

1. Et avaient emporté.

combat par maladie ou par quelque autre accident, ne pourroit être remplacé à l'instant, et dans des circonstances si pressantes et si critiques. Pénétré de ce danger, il en parla au Roi, lui dit qu'il voyoit que tout se disposoit à une bataille, lui représenta le péril de son armée si, par un accident arrivé à Villars, elle tomboit dans une anarchie dans des moments si décisifs. Tout de suite il s'offrit de l'aller seconder, d'oublier tout pour lui obéir, n'être que son soulagement, et rien dans l'armée que par lui, et à portée seulement de le suppléer en cas d'accident à sa personne.

Pour comprendre la grandeur de ce trait, digne de ces Romains les plus illustres des temps de la plus pure vertu de leur république, je m'arrêterai ici un moment. Boufflers, au comble des honneurs, de la gloire, de la confiance, n'avoit qu'à demeurer en repos, à jouir d'un état si radieux, avec une santé qui ne lui avoit pas permis de commander l'armée. Il étoit parvenu, avec réputation, à être chevalier de l'ordre et de la Toison d'or, colonel, puis capitaine des gardes, et avoit justement sur le cœur d'avoir été forcé de quitter la première charge pour l'autre. Maréchal de France, duc et pair, gouverneur de Flandres, la survivance pour son fils, maître et modérateur de Paris, avec les entrées de premier gentilhomme de la chambre, la privance et la confiance du Roi et de M^me^ de Maintenon, et la tutelle du ministre de la guerre, la gloire qu'il avoit acquise forçoit l'esprit à applaudir à une si grande fortune; sa générosité, son désintéressement, sa modestie, engageoit les cœurs à s'y complaire. Très-bien avec Monseigneur et avec M^gr^ le duc de Bourgogne, il n'y avoit prince du sang, même bâtard, ministres ni seigneurs, qui ne fussent obligés de compter avec lui; et lui, au delà des grâces, des honneurs, des récompenses et de toute espèce de lustre, il s'offroit d'aller compter avec un homme avantageux, tout personnel, jaloux de tout, sans principes, accoutumé à tout gain, à usurper la réputation d'autrui, à faire siens les conseils et

les actions heureuses, et à jeter aux autres tous mauvais succès et ses propres fautes. Le comble est que Boufflers ne l'ignoroit pas, qu'il connoissoit l'impudence de sa hardiesse, l'art de ses discours, le foible pour lui du Roi et de M^me^ de Maintenon, et que c'étoit sous un tel homme, son cadet à la guerre de si loin, maréchal de France près de dix ans après lui, et dans son propre gouvernement où il venoit de défendre Lille, qu'il alloit se mettre à sa merci pour le bien de l'État, et exposer une réputation si grande, si pure, si justement acquise, à la certitude de l'envie et à l'incertitude des succès, même dans la main d'un autre.

Boufflers vit tout cela, il le sentit dans toute son étendue; mais tout disparut devant lui à la lueur du bien de l'État. Il pressa le Roi, et le Roi, qui n'en voyoit pas tant, bien moins encore la magnanimité d'un pareil offre[1], le loua, le remercia, et ne crut pas en avoir besoin, sans en sentir le prix.

Dix ou douze jours après, Boufflers n'y pensant plus, le Roi fit des réflexions, l'envoya chercher et le fit entrer par les derrières. Ce fut pour lui dire qu'il lui feroit plaisir d'aller en son armée de Flandres, en la manière qu'il le lui avoit offert. Le maréchal, qui pour la première fois de sa vie se trouvoit attaqué d'une goutte douloureuse, et qui avoit eu peine à se traîner jusque dans le cabinet du Roi, lui réitéra tout ce qu'il lui avoit dit la première fois sur la conduite qu'il se proposoit de garder religieusement avec Villars, prit ses derniers ordres, s'en alla à Paris, et partit le lendemain lundi, 2 septembre, pour aller trouver le maréchal de Villars, c'est-à-dire le jour même que la citadelle de Tournay se rendit. On fut vingt-quatre heures à le savoir parti sans en deviner la cause : l'affolement de la paix étoit à un point qu'on crut qu'il étoit allé moins pour la négocier que pour la conclure.

La surprise ne fut pas moins grande à l'armée, où il fut

1. Voyez tome V, p. 142 et note 1.

annoncé par un courrier, dépêché exprès douze ou quinze heures avant son arrivée. La même contagion saisit aussi l'armée; elle n'imagina que la paix.

Villars le reçut avec un air de joie et de respect, le pourvut de chevaux et de domestiques, et lui communiqua d'abord tous ses projets. Boufflers fut à peine tiré de sa voiture, tant la goutte s'étoit augmentée, qui néanmoins ne le tint pas longtemps dans sa chambre. Villars voulut recevoir le mot de lui, au moins qu'il le donnât. Après bien des compliments, ils le firent donner par le lieutenant général de jour, à qui de concert ils expliquèrent l'ordre à donner à l'armée, et depuis Villars donna toujours le mot et l'ordre, et Boufflers ne fit plus la façon de vouloir les recevoir de lui. Le concert et l'intelligence fut parfaite entre eux : l'un avec des manières de confiance et des égards toujours poussés au respect; l'autre sans cesse soigneux d'admirer, de tout faire valoir, de tout déférer, et s'il avoit quelque avis à ajouter, ou quelque observation à présenter, c'étoit toujours avec les ménagements d'un subalterne honoré de la confiance de son supérieur; du reste appliqué à éviter et à refuser les hommages de l'armée, qui se portoient tous vers lui, à ne se mêler immédiatement de rien, à ne se charger de quoi que ce fût, et à n'être rien qu'auprès du maréchal de Villars, et encore tête à tête, et avec toutes les mesures qui viennent d'être rapportées, dont il ne se départit jamais.

De cette conduite réciproque, personne ne put juger de ce que Villars pensa de se voir tomber tout à coup un tel second, qu'il n'avoit point demandé, s'il en fut peiné, s'il s'en trouva contraint, si dans l'angoisse des affaires il fut bien aise d'être doublé, si sa vanité, satisfaite de conserver le généralat dans son entier, en présence d'un maître à tous égards, la lui rendit agréable; en un mot rien ne s'en put démêler.

Quoi qu'il en fût, ces deux généraux n'en firent qu'un seul : Boufflers, fidèle à sa résolution, en garde contre

l'air de censeur, donna dans tout ce que Villars voulut, sans y former la moindre résistance, et avec une bonne grâce qui dut l'élargir.

L'armée ennemie marcha vers Mons incontinent après la prise de la citadelle de Tournay; Villars rappela tous les corps qu'il avoit détachés; et le roi d'Angleterre, qui sous l'incognito et le nom de chevalier de Saint-Georges, faisoit la campagne, volontaire comme l'année précédente, accourut avec un reste de fièvre et sans consulter ses forces : il avoit été obligé de s'éloigner un peu de l'armée par une fièvre violente, mais il ne voulut pas consulter sa santé ni sa foiblesse en des moments si précieux à la guerre.

Il y avoit dans Mons peu de troupes et peu de vivres; l'électeur de Bavière en sortit, s'arrêta peu à Maubeuge, et s'en alla à Compiègne.

La garnison de la citadelle de Tournay, quoique prisonnière de guerre, fut conduite à Condé. Les ennemis lui laissèrent ses armes et son bagage, et firent à Surville la galanterie de deux pièces de canon. Elle étoit encore de trois mille hommes et destinée pour échange de leurs prisonniers faits à Warneton et ailleurs. Surville et Ravignan eurent leur liberté, mais à condition que si nous faisions des prisonniers de leur grade, on leur en rendroit deux sans échange.

Ce qui termina de bonne heure la campagne du Rhin est trop important pour ne pas couper celle de Flandres, afin de rapporter cet événement dans son ordre.

Rien de plus insipide que cette campagne jusqu'à la mi-août. Les armées, séparées par le Rhin, se contentoient de subsister. Harcourt laissa Saint-Frémont à Haguenau garder nos lignes de Lauterbourg, et passa le Rhin les premiers jours d'août, sur un pont qu'il dressa à Altenheim, pour faire subsister ses troupes aux dépens de l'ennemi, qui s'étoit toujours tenu tranquille jusqu'alors derrière ses lignes de Dourlach, et qui se contenta, sur le passage du duc d'Harcourt, de garnir les gorges

des montagnes pour l'empêcher de pénétrer. Le duc d'Hanovre, celui qui fut fait électeur et qui a succédé à la reine Anne à la couronne d'Angleterre, père de celui qui y règne aujourd'hui, devoit commander l'armée impériale. Il n'y arriva que vers le 15 août. Il fit aussitôt passer le Rhin à son armée, qu'il mena camper auprès de Landau, sur quoi M. d'Harcourt repassa le Rhin sur le pont de Strasbourg, et se mit derrière ses lignes.

Il se mûrissoit cependant un dessein vaste, conçu ou pour le moins nourri en Lorraine, comme la suite de la découverte ne permit pas d'en douter, qui n'alloit à rien moins qu'à porter l'État par terre par le côté le moins soupçonné.

M^me^ de Lislebonne avoit une belle et grande terre à l'extrémité de la Franche-Comté. Dans cette terre se tramoit, par le bailli, par des curés, et par les officiers de M^me^ de Lislebonne, une conspiration qui, sous ces chefs, se répandit dans la province et y entraîna beaucoup de gens principaux des trois ordres, gagna des membres du parlement de Besançon, avoit pris ses mesures pour égorger la garnison de cette place, s'en rendre maîtres[1], d'en faire autant de quelques autres, et de faire révolter la province en faveur de l'Empereur, comme étant un fief et un domaine ancien de l'Empire. Le voisinage si proche de la Suisse et du Rhin, qui se traversoit aisément en de petits bateaux qu'on appelle des vedelins[2], facilitoit le commerce entre les Impériaux et les conspirateurs; et les gens de M^me^ de Lislebonne faisoient toutes les allées et venues.

Un perruquier, dont le grand-père avoient servi utilement à la seconde conquête de la Franche-Comté, fut sondé, puis admis dans le complot. Il en avertit le Guerchois, qui de l'intendance d'Alençon avoit passé à celle de Besançon, mon ami très-particulier, comme on l'a vu

1. Il y a bien *maîtres*, au pluriel.
2. En allemand, Weibling.

ailleurs, et de qui j'ai su ce que je rapporte. Le Guerchois l'écouta, et lui ordonna de continuer avec les conspirateurs, pour être en état de savoir et de l'avertir, ce qu'il exécuta avec beaucoup d'esprit, de sens et d'adresse.

Par cette voie le Guerchois sut qu'il y avoit dans la conspiration de trois sortes de gens : les uns, en petit nombre, voyoient les officiers principaux que l'Empereur y employoit, venus exprès et cachés au bord du Rhin, de l'autre côté, et ceux qui les voyoient par les vedelins savoient tout, et menoient véritablement l'affaire; les autres, instruits par les premiers, mais avec réserve et précaution, s'employoient à engager tout ce qu'ils pouvoient de gens dans cette affaire, distribuoient les libelles et les commissions de l'Empereur; ils étoient l'âme de l'intrigue et les conducteurs dans l'intérieur de la province; les derniers enfin étoient des gens qui, par désespoir des impôts et de la domination françoise, s'étoient laissé gagner, et qui étoient en très-grand nombre.

Le Guerchois voulut encore davantage, et y fut également bien servi par le perruquier. Il s'insinua si avant auprès du bailli de M^me^ de Lislebonne et du curé de la paroisse où demeuroit ce bailli, qu'ils l'abouchèrent delà le Rhin avec un général de l'Empereur, et chez eux avec les principaux chefs de leur intelligence et de toute l'affaire dans la province. Il apprit d'eux qu'un gros corps de troupes de l'Empereur devoit tenter, à force de diligence, d'entrer en Franche-Comté, et tout risquer pour y pénétrer s'il rencontroit des troupes françoises qui s'y opposassent.

Instruit de la sorte, le Guerchois, qui en avoit déjà communiqué au comte de Gramont, lieutenant général, qui, quoique de la province, y commandoit, et étoit fort fidèle, crut qu'il n'y avoit point de temps à perdre, et dépêchèrent un courrier au duc d'Harcourt et un autre au Roi, sans qu'on s'en aperçût à Besançon, où ils prirent doucement et sagement leurs mesures.

Les choses en étoient là lorsqu'un gros détachement de l'armée de l'Empereur se mit à remonter le Rhin par l'autre côté, pour joindre un autre corps arrivé en même temps d'Hongrie, mené par Mercy, qui donna jalousie au duc d'Harcourt qu'ils ne voulussent faire le siége d'Huningue, tandis que le gros de l'armée impériale, sous le duc d'Hanovre, s'approchoit des lignes de Lauterbourg, et faisoit contenance de les vouloir attaquer.

Harcourt avoit laissé le comte du Bourg dans la haute Alsace, avec dix escadrons et quelques bataillons, qui cependant étoit inquiété par le duc d'Hanovre, dont le grand projet étoit l'exécution du dessein sur la Franche-Comté, mais avec celui de tomber sur les lignes de Lauterbourg si Harcourt les dégarnissoit trop en faveur du secours de la haute Alsace. Parmi ces manéges de guerre, Harcourt, profitant du long détour que les Impériaux détachés de leur armée ne pouvoient éviter pour tomber par le haut Rhin où ils en vouloient, et averti par le courrier de Franche-Comté, se tint en apparente inquiétude sur ses lignes; et dès qu'il vit le détachement impérial déterminé par ses marches forcées, dont il étoit bien informé, il envoya huit escadrons et cinq ou six bataillons à du Bourg, avec ordre de combattre les ennemis, fort ou foible, sitôt qu'il pourroit les joindre.

Pendant ces mesures, Mercy, avec [ce] qu'il avoit amené d'Hongrie, traversa le Rhin à Rhinfels, et un coin du territoire des Suisses, avec l'air de le violer, tandis que le détachement impérial se préparoit à jeter un pont à Neubourg, pour y passer aussi le Rhin, à peu près vis-à-vis d'Huningue, et Mercy parut près de Brisach, résolu de pénétrer, s'il pouvoit, même sans attendre le détachement de l'armée impériale, qui le venoit joindre par ce pont de Neubourg.

Harcourt, exactement informé, détacha encore deux régiments de dragons pour joindre du Bourg à tire-d'aile, et lui réitérer l'ordre de combattre fort ou foible. Ces deux régiments de dragons arrivèrent tout à propos; le jour

devenoit grand, et du Bourg faisoit ses dispositions pour attaquer Mercy, qu'il venoit d'atteindre. Avec ce petit renfort, il les attaqua vigoureusement, et quoique inférieur de quelque nombre, il les enfonça, et en une heure et demie, il les défit d'une manière si complète que les Impériaux se sauvèrent de vitesse à grand'peine. Le combat fut sanglant. On leur prit leur canon, leurs équipages, presque tous les bateaux de leur pont, et beaucoup de drapeaux et d'étendards, le carrosse de Mercy et sa cassette, qui se sauva à Bâle, et qui dut son salut à la vitesse de son cheval, après avoir soutenu jusqu'au bout, quoique blessé dangereusement. C'est le même Mercy qui commanda en 173[4 [1]] l'armée impériale en Italie, et qui y fut tué à la bataille de Parme. Le comte Brüner fut tué en ce combat d'Alsace, et quantité de leurs troupes, dont on fit deux mille cinq cents prisonniers. On crut qu'ils y avoient eu quinze cents tués, et plus de mille noyés dans le Rhin.

Du Bourg n'envoya rien au Roi, mais aussitôt après le combat il fit partir d'Anlezy, de la maison de Damas, l'un des deux maréchaux de camp qu'il avoit avec lui, vers le duc d'Harcourt, qui dans l'instant qu'il le reçut le fit repartir pour en porter la nouvelle au Roi. Il arriva à Versailles le soir du dernier août. Le Roi l'avoit sue la veille par Monseigneur, à qui Madame la Duchesse venoit de montrer une lettre de Dijon de Monsieur le Duc, à qui du Bourg avoit écrit un mot par un officier du régiment de Charolois qui s'étoit trouvé à l'action, où Saint-Aulaire, colonel de ce régiment, avoit été tué, et qui venoit de la part du corps le demander à Monsieur le Duc pour le major, le lieutenant-colonel ne s'y étant pas trouvé.

Deux heures après que Mercy fut entré dans Bâle, il envoya un trompette savoir ce qu'étoit devenu un officier lorrain, et prier, s'il étoit prisonnier, de le lui vouloir renvoyer

1. Saint-Simon a laissé en blanc le dernier chiffre de cette date.

sur sa parole. Il étoit prisonnier, et du Bourg galamment le lui renvoya, sans réflexion sur cet empressement. Le lendemain il reçut un courrier de le Guerchois, qui lui mandoit de prendre garde sur toutes choses à ce Lorrain, s'il étoit pris, et le félicitoit de sa victoire, qui sauvoit la Franche-Comté, et par conséquent la France, d'un embarras auquel il seroit resté peu de remède. Il n'étoit plus temps : le Lorrain étoit en sûreté; et la cassette de Mercy, envoyée à Harcourt et par lui au Roi, ne causa que plus de regret à l'indiscrète générosité de du Bourg, qui demeura encore quelque temps sur le haut Rhin, qu'il n'eut pas de peine à nettoyer des restes échappés d'une défaite complète, qui avoient repassé ce fleuve comme ils avoient pu; et la campagne s'acheva avec la même tranquillité qu'elle avoit commencé.

M. d'Harcourt s'étoit avancé au fort Louis, sur ce que Monsieur d'Hanovre avoit enfin fait repasser le Rhin à son armée, voyant qu'on n'avoit point pris le change qu'il avoit essayé de donner, et marchoit vers le haut pour envoyer des renforts à Mercy. Mais il rebroussa dès qu'il eut appris sa défaite; et M. d'Harcourt retourna vers ses lignes, où il ne fut plus question que de subsister de part et d'autre jusqu'à la séparation des armées.

Du Bourg fut aussitôt après sa victoire nommé chevalier de l'ordre; d'Anlezy eut un cordon rouge; Quoadt, l'autre maréchal de camp de ce petit corps de du Bourg, trois mille livres de pension; et Fontaine, qui avoit apporté les drapeaux et les étendards à Harcourt, qui l'avoit envoyé au Roi, fut fait brigadier.

La cassette de Mercy découvrit bien moins de choses qu'elle n'apprit qu'il y avoit bien des mystères cachés. Elle manifesta la conspiration dans la Franche-Comté, mais avec une grande réserve de noms, tout le dessein d'y pénétrer par ces troupes et de s'y établir; et sans fournir de preuves positives contre Monsieur de Lorraine, elle ne laissa pas douter qu'il n'y fût entré bien avant, et qu'il n'eût fomenté ce projet de toutes ses forces; sur quoi

on peut voir dans les pièces[1] ce qui le regarde dans le voyage de Torcy à la Haye.

Dès les premiers jours de mai, M. de Vaudemont, sous prétexte des eaux de Plombières, étoit parti de Paris avec sa chère nièce, M^lle^ de Lislebonne, pour se rendre en Lorraine, et avoient été toujours depuis beaucoup plus assidus à Lunéville qu'à Plombières, ni même à Commercy. Ils y étoient encore lors de ce combat, et il falloit plus que de la grossièreté pour ne s'apercevoir pas, au moins après cela, de la cause d'un voyage d'une si singulière longueur, fait si à propos et si fort en cadence. Ils séjournèrent encore un mois après en Lorraine; et pour que la chose fût complète, ils en partirent pour arriver à Marly dans le milieu d'un voyage. Ils en furent quittes pour l'étonnement de tout le monde, mais muet, tant ils s'étoient rendus redoutables. Il est vrai pourtant que le Roi les reçut avec beaucoup de froid et de sérieux.

Cependant le Guerchois commença des procédures juridiques. Le bailli, les officiers, quantité de fermiers de M^me^ de Lislebonne, et le curé de sa principale paroisse, s'enfuirent et n'ont pas reparu depuis; beaucoup de ses vassaux disparurent aussi. Les preuves contre tous ces gens-là se trouvèrent complètes; ils furent contumacés et sentenciés. Un de ses meuniers, plus hardi, renvoyé dans le pays par les autres aux nouvelles, y fut pris et pendu avec plusieurs autres. Quantité d'autres un peu distingués prirent le large à temps.

Tel fut le succès d'un complot si dangereux, parvenu jusqu'au point de l'exécution, sans qu'on osât parler des plus grands et des plus véritables coupables; ce qui, faute de preuves parfaites, s'étendit jusqu'à des membres du parlement de Besançon, lequel on ne voulut pas effaroucher. On se souviendra ici de ce qui a été rapporté p. 623[2] des trahisons de Vaudemont et de ses nièces, qui au fait de tout à notre cour, ne laissoient rien ignorer à

1. Voyez tome I, p. 420, note 1.
2. Pages 244-246 de notre tome V.

Vienne, par le canal de Monsieur de Lorraine; beaucoup d'autres gens, et quelques-uns distingués, s'absentèrent aussi.

Tel fut le succès des pratiques si dangereuses que la maison de Lorraine n'a cessé de brasser contre la France et contre ses rois, depuis François Ier jusqu'à la fin de Louis XIV, qui n'ont tous cessé de leur prodiguer biens, honneurs, charges, faveur et rangs, et qui se sont montrés sans cesse aussi infatigables à dissimuler, et à lui pardonner ses crimes, qu'elle à en commettre toutes les fois qu'elle l'a pu, et de montrer son éternel regret d'avoir manqué le grand coup de la Ligue, et de n'avoir pu exterminer les Bourbons et leur arracher la couronne pour se la mettre sur la tête : sentiment tellement inné en elle que les moins capables d'entreprise et les plus comblés ne peuvent s'empêcher de le laisser échapper, témoin ce qui est rapporté de Monsieur le Grand, p. 616[1].

Il se trouva dans la cassette de Mercy un mémoire instructif du prince Eugène à ce général, dont plusieurs endroits étoient d'une obscurité mystérieuse difficile à pénétrer. On y lut entre autres qu'il falloit tout tenter pour remettre la France hors d'état à jamais d'inquiéter l'Europe, et de plus sortir de ses limites, où il falloit la rappeler, et, si on n'y pouvoit enfin réussir par les armes, on seroit obligé d'avoir recours aux grands et derniers remèdes. Cela, avec d'autres choses qu'on tint fort secrètes, donna beaucoup à penser au Roi et à ses ministres; il parut même qu'ils étoient fort fâchés que ceci eût échappé à leur silence. Il étoit trop vrai pour courir après, mais on étouffa ce trait autant qu'on le put.

L'exécution en a été si familière à la maison d'Autriche dans tous les temps jusqu'à ceux-ci, témoin la reine d'Espagne fille de Monsieur, et le prince électoral de Bavière, désigné héritier de la monarchie d'Espagne du consentement de toute l'Europe, que je ne sais pourquoi on fut

1. Pages 221 et 222 de notre tome V.

on peut voir dans les pièces [1] ce qui le regarde dans le voyage de Torcy à la Haye.

Dès les premiers jours de mai, M. de Vaudemont, sous prétexte des eaux de Plombières, étoit parti de Paris avec sa chère nièce, M^lle^ de Lislebonne, pour se rendre en Lorraine, et avoient été toujours depuis beaucoup plus assidus à Lunéville qu'à Plombières, ni même à Commercy. Ils y étoient encore lors de ce combat, et il falloit plus que de la grossièreté pour ne s'apercevoir pas, au moins après cela, de la cause d'un voyage d'une si singulière longueur, fait si à propos et si fort en cadence. Ils séjournèrent encore un mois après en Lorraine; et pour que la chose fût complète, ils en partirent pour arriver à Marly dans le milieu d'un voyage. Ils en furent quittes pour l'étonnement de tout le monde, mais muet, tant ils s'étoient rendus redoutables. Il est vrai pourtant que le Roi les reçut avec beaucoup de froid et de sérieux.

Cependant le Guerchois commença des procédures juridiques. Le bailli, les officiers, quantité de fermiers de M^me^ de Lislebonne, et le curé de sa principale paroisse, s'enfuirent et n'ont pas reparu depuis; beaucoup de ses vassaux disparurent aussi. Les preuves contre tous ces gens-là se trouvèrent complètes; ils furent contumacés et sentenciés. Un de ses meuniers, plus hardi, renvoyé dans le pays par les autres aux nouvelles, y fut pris et pendu avec plusieurs autres. Quantité d'autres un peu distingués prirent le large à temps.

Tel fut le succès d'un complot si dangereux, parvenu jusqu'au point de l'exécution, sans qu'on osât parler des plus grands et des plus véritables coupables; ce qui, faute de preuves parfaites, s'étendit jusqu'à des membres du parlement de Besançon, lequel on ne voulut pas effaroucher. On se souviendra ici de ce qui a été rapporté p. 623 [2] des trahisons de Vaudemont et de ses nièces, qui au fait de tout à notre cour, ne laissoient rien ignorer à

1. Voyez tome I, p. 420, note 1.
2. Pages 244-246 de notre tome V.

Vienne, par le canal de Monsieur de Lorraine; beaucoup d'autres gens, et quelques-uns distingués, s'absentèrent aussi.

Tel fut le succès des pratiques si dangereuses que la maison de Lorraine n'a cessé de brasser contre la France et contre ses rois, depuis François Ier jusqu'à la fin de Louis XIV, qui n'ont tous cessé de leur prodiguer biens, honneurs, charges, faveur et rangs, et qui se sont montrés sans cesse aussi infatigables à dissimuler, et à lui pardonner ses crimes, qu'elle à en commettre toutes les fois qu'elle l'a pu, et de montrer son éternel regret d'avoir manqué le grand coup de la Ligue, et de n'avoir pu exterminer les Bourbons et leur arracher la couronne pour se la mettre sur la tête : sentiment tellement inné en elle que les moins capables d'entreprise et les plus comblés ne peuvent s'empêcher de le laisser échapper, témoin ce qui est rapporté de Monsieur le Grand, p. 616[1].

Il se trouva dans la cassette de Mercy un mémoire instructif du prince Eugène à ce général, dont plusieurs endroits étoient d'une obscurité mystérieuse difficile à pénétrer. On y lut entre autres qu'il falloit tout tenter pour remettre la France hors d'état à jamais d'inquiéter l'Europe, et de plus sortir de ses limites, où il falloit la rappeler, et, si on n'y pouvoit enfin réussir par les armes, on seroit obligé d'avoir recours aux grands et derniers remèdes. Cela, avec d'autres choses qu'on tint fort secrètes, donna beaucoup à penser au Roi et à ses ministres; il parut même qu'ils étoient fort fâchés que ceci eût échappé à leur silence. Il étoit trop vrai pour courir après, mais on étouffa ce trait autant qu'on le put.

L'exécution en a été si familière à la maison d'Autriche dans tous les temps jusqu'à ceux-ci, témoin la reine d'Espagne fille de Monsieur, et le prince électoral de Bavière, désigné héritier de la monarchie d'Espagne du consentement de toute l'Europe, que je ne sais pourquoi on fut

1. Pages 221 et 222 de notre tome V.

si secret sur cette cassette, dont presque tous les mystères ne purent être bien développés.

CHAPITRE VI.

Reprise de la campagne de Flandres. — Artificieux colloque des ennemis. — Bataille de Malplaquet. — Fautes et inutilité de la bataille. — Belle retraite du maréchal de Boufflers, fort inférieure à celle d'Altenheim. — Mons assiégé; misère de l'armée françoise. — Lettres pitoyables de Boufflers; Nangis dépêché au Roi. — Villars pair. — Harcourt pair. — Artagnan maréchal de France. — Famille, fortune et caractère d'Artagnan. — Artagnan prend le nom de sa maison; féroce éclat de Monsieur le Duc. — Dégoûts et chute du maréchal de Boufflers. — Défaite et ruine du roi de Suède par le Czar à Pultava.

Tournay pris, les ennemis repassèrent l'Escaut la nuit du 3 au 4 septembre, et la Haine le 5, au-desus de Mons, gagnant la Trouille avec beaucoup de diligence pour la passer aussi. La nôtre[1], avec les deux maréchaux, marcha le 4 septembre; elle arriva le 6 au matin à Quiévrain, d'où Ravignan fut dépêché au Roi pour lui rendre compte de l'état et de la disposition des choses. Les divers corps détachés y rejoignirent l'armée. Elle quitta ce camp de Quiévrain la nuit du 8 au 9, précédée d'un gros détachement commandé par le chevalier de Luxembourg : la marche se passa sans inquiétude, quoique par un terrain fort coupé; et prit à neuf heures du matin le camp de Malplaquet et de Tesnières, la droite et la gauche appuyées sur deux bois; des haies et des bois assez étendus devant le centre, qui y laissoient deux plaines par leurs coupures. Villars en occupa les hauteurs, y établit son canon, mit son infanterie aux lisières des bois coupés par ces deux plaines, à la demi-portée de son canon, et ordonna quelques retranchements pour la couvrir.

Marlborough et le prince Eugène marchoient de leur

1. Notre armée.

côté, et dans la crainte que Villars ne les gagnât de la main, et ne les embarrassât pour le siége de Mons, qu'ils avoient résolu, ils avoient fait un très-gros détachement, avec lequel le prince héréditaire de Hesse, depuis roi de Suède, devança leur armée pour observer la nôtre. Il arriva à vue du camp de Malplaquet en même temps qu'elle y entroit, dont il fut averti plus tôt qu'il ne l'eût été par trois coups de canon que la fanfaronnade de Villars fit tirer comme pour un appel au prince Eugène et au duc de Marlborough, dont il voyoit toute l'armée assez proche, et dont il douta encore moins lorsqu'il aperçut les colonnes du prince de Hesse, qui détacha même quelques gens pour escarmoucher, pour mieux découvrir notre armée et le terrain qu'elle occupoit. Il fit presque en même temps avancer des colonnes d'infanterie vers notre droite, ce qui fit juger qu'il vouloit engager l'action: mais il se contenta de faire avancer du canon, pour contenir Villars en respect et en attention, et persuader que toute leur armée étoit là. Sa crainte cependant étoit extrême d'être lui-même attaqué, et il paya tellement d'effronterie par la hardiesse de sa contenance, qu'on n'osa le tâter. Le canon tira de part et d'autre avec un médiocre effet, depuis deux heures après midi jusqu'à six, que les ennemis se retirèrent un peu de portée, mais demeurant en présence. La nuit fut tranquile. Le lendemain 10, les escarmouches recommencèrent; le canon tira presque tout le jour sans faire grand mal, sinon que Coetquen, allant d'un lieu à un autre, eut une jambe emportée : ce fut par le courrier qui en vint à sa famille qu'on sut les armées en présence.

Marlborough et le prince Eugène, avertis de l'état périlleux où se trouvoit le prince de Hesse, qui étoit perdu s'il eût été attaqué, comme Villars en fut souvent pressé, qui ne le voulut jamais, forcèrent leur marche pour arriver à lui, et le joignirent dans le milieu de la matinée du même jour 10. Leur premier soin fut de venir examiner la position de notre armée et celle que la leur pouvoit prendre. Pour le faire avec plus de loisir et de succès et atten-

dre leur arrière-garde, ils se servirent d'une ruse qui leur réussit pleinement.

Ils firent approcher de nos retranchements, que notre infanterie perfectionnoit vers le centre, quelques officiers qui avoient l'air de subalternes, avec ordres de tâcher à lier quelque conversation avec nos gardes avancées, et de passer outre sur parole. Il y a lieu de croire qu'ils ne choisirent pas ces officiers au hasard, par l'adresse dont ils s'en acquittèrent. Ils s'avancèrent à pied au bord de nos retranchements, excitèrent la curiosité de quelques-uns de nos subalternes, causèrent avec eux, demandèrent à parler à des capitaines et à des commandants de corps, firent sortir le commandant d'un bataillon de la brigade de Charost, lui dirent qu'un gros d'officiers qu'on voyoit un peu dans l'éloignement étoit Cadogan, qui voudroit bien dire un mot à un officier général, s'il y en avoit là quelqu'un qui voulût bien s'avancer un peu et permettre qu'on s'approchât de lui sur parole.

Ces colloques duroient déjà depuis assez longtemps, lorsqu'Albergotti passa par là, visitant les retranchements, qui demanda ce que c'étoit, comme le marquis de Charost, qui venoit d'en être averti, commençoit à faire retirer ces officiers ennemis et à remmener les nôtres. Albergotti ne fut pas si difficile : il manda à Cadogan qu'il étoit là, lui marqua une certaine distance pour s'y avancer tous deux, et s'y achemina suivi de peu d'officiers. Cadogan vint : c'étoit le confident de Marlborough, et, au désintéressement près, le Puységur de leur armée; il prolongea les compliments et les verbiages, qui durèrent assez longtemps. Albergotti l'écouta avec sa glace accoutumée, lui dit que si le maréchal de Villars se fût rencontré là, il l'auroit volontiers entretenu sur la paix, et lui auroit témoigné qu'elle n'étoit pas si difficile à faire. Cela servit d'objet à la conversation demandée, et de prétexte à l'allonger; la troupe d'officiers grossit peu à peu autour d'eux : le propos de paix courut en un moment par les retranchements, et dans peu d'autres par toute

notre armée. Villars, à qui Albergotti n'avoit rien mandé, trouva fort mauvais cette espèce de conférence sans sa permission, s'avança vers où elle se tenoit, manda à Albergotti de la finir. Elle se termina de la sorte, par des désirs respectifs de la paix, et des compliments qui ne signifioient rien. On se retira lentement. Les officiers ennemis s'opiniâtrèrent si longtemps à demeurer auprès des retranchements, sous prétexte d'embrassades et de compliments à ceux des nôtres dont ils s'étoient accostés sans les connoître, qu'il en fallut venir à diverses reprises aux menaces de tirer sur eux, et même à tirer quelques coups en l'air pour les faire retirer.

Pendant tous ces manéges, un très-petit nombre de ce qu'ils avoient d'officiers plus expérimentés, et de leurs meilleurs officiers généraux à cheval, petit pour ne rien montrer et ne donner point de soupçon, et un peu plus grand nombre d'ingénieurs et de dessinateurs à pied, profitoit de ces ridicules colloques pour bien examiner tout, jeter sur le papier de principaux traits du terrain, prendre tout ce qu'ils purent de remarquable, désigner les endroits à placer leur canon, se bien mettre dans la tête le plan de leur disposition, et considérer avec justesse tout ce qui pourroit leur être avantageux ou nuisible, dont ils ne surent que trop bien profiter. On sut après cet artifice par les prisonniers.

Albergotti s'excusa avec l'esprit et cet air de négligence qui ne lui manquoient jamais. Villars le craignoit à la cour, où il avoit de puissants appuis; Boufflers l'aimoit, et ne se portoit point pour général de l'armée; ils en avoient besoin pour le lendemain, au delà duquel on voyoit bien que la bataille ne se pouvoit différer. Ainsi Villars se contenta de tomber vaguement sur la sottise des subalternes, qui avoient donné la première occasion à ce parlementage, et on ne songea plus qu'à se disposer à bien recevoir l'ennemi.

La nuit se passa avec la même tranquillité que la précédente; un gros brouillard la continua jusque vers six

heures du matin. Les députés des états généraux à l'armée avoient eu grand'peine à consentir à une action : contents de leurs avantages, ils les vouloient pousser par les siéges, et s'avancer ainsi solidement sans rien mettre au hasard. Ce ne fut que le 10, veille de la bataille et jour de ces artificieux colloques, que le prince Eugène acheva de les persuader. Lui et Marlborough prirent toutes leurs mesures dans cette même journée, en sorte qu'ils se trouvèrent en état d'attaquer le 11 au matin l'armée du Roi.

On a vu ci-devant qu'elle avoit sa droite et sa gauche appuyée[1] à deux bois, qu'elle en avoit un au centre qui partageoit une plaine, dont il faisoit deux petites[2], ou deux grandes trouées. Maintenant il faut remarquer que vis-à-vis ce centre et derrière le bois et les deux trouées, il y avoit une petite plaine et un bois au bout que nous ne tenions point, propre à dérober aux ennemis les mouvements de notre centre, mais bien plus à cacher dedans des troupes fort près de notre centre, et à les avoir très-brusquement sur les bras sans pouvoir s'en apercevoir. Villars ne mit pas ses lignes droites, mais un peu recourbées en croissant, c'est-à-dire les pointes des deux ailes bien plus avancées que le centre, par conséquent moins difficiles à envelopper et à enfoncer que dans la disposition droite et ordinaire. Le même maréchal, jugeant sa gauche plus jalouse que sa droite, voulut s'y mettre, et le maréchal de Boufflers se chargea de la droite.

Sur les sept heures du matin, que le brouillard fut dissipé, on aperçut les colonnes des ennemis marcher et se déployer, et pendant quelque canonnade, les deux ailes de notre armée furent vigoureusement attaquées par l'infanterie des ennemis. Ils avoient eu la précaution de tenir leur cavalerie éloignée et presque en colonnes, pour ne la pas exposer à notre artillerie; tandis que la nôtre, qui barroit les deux trouées pour soutenir notre infanterie,

1. Il y a bien *appuyée*, au singulier.
2. Deux petites plaines.

GENERAL
Univers
99/CH

étoit fouettée par leur canon à demi-portée, et y perdit beaucoup sans utilité six heures durant, avec cette inégalité que notre canon ne pouvoit tirer que sur de l'infanterie éloignée, et qui fut bientôt aux prises avec la nôtre, ce qui fit cesser notre artillerie sur elle.

L'attaque cependant se poussoit vertement à notre gauche. Les ennemis profitèrent de tous les avantages d'avoir bien reconnu notre terrain, et ne se rebutèrent point des difficultés qu'ils y rencontrèrent à tâcher de rompre les pointes de nos ailes et d'en culbuter les courbures. Ils jugèrent bien que l'attaque faite à toutes les deux à la fois attireroit toute l'attention du maréchal de Villars, et qu'ayant une plaine vis-à-vis de son centre, c'est-à-dire les deux trouées qui ont été expliquées, et la petite plaine au delà, il dégarniroit le centre au besoin, dans la pensée qu'il auroit toujours loisir d'y voir former l'orage et d'y pourvoir à temps. C'est ce qui fit le malheur de la journée.

Les ennemis, repoussés de notre gauche, y portèrent leurs plus grandes forces d'infanterie, et la percèrent. Alors Villars, voyant ses troupes ébranlées et du terrain perdu, envoya chercher presque toute l'infanterie du centre, où il ne laissa que les brigades des gardes françoises et suisses, et celle de Charost, sans qu'avec ce renfort il pût rétablir cette gauche, sur laquelle les ennemis continuèrent de gagner force terrain.

Attentifs en même temps à ce qu'ils avoient compté qui arriveroit au centre, ils firent sortir de ce bois qui étoit au bout de la petite plaine, qui étoit vis-à-vis des deux trouées et de notre centre, beaucoup d'infanterie dont ils l'avoient farci sans que nous l'eussions pu apercevoir, laquelle fondit sur ces brigades des gardes françoises et suisses, et sur celle de Charost, où le marquis de Charost fut tué d'abord, de la résistance desquelles on ne parla pas bien, et qui furent culbutées presque aussitôt qu'attaquées par une grande supériorité de nombre.

Malgré le désordre de notre gauche on y combattoit toujours, et elle vendoit son terrain chèrement, lorsque le maréchal de Villars y reçut une grande blessure au genou, Albergotti une autre, qui les mit hors de combat, et Chemerault tué, tout cela à cette gauche, dont la défaite, déjà bien avancée alors, ne tint presque plus depuis, malgré les efforts et les exemples du roi Jacques d'Angleterre.

A la droite, le combat fut très-vif; le maréchal de Boufflers, après avoir vaillamment repoussé l'infanterie qui l'avoit attaqué, avoit renversé la cavalerie qui étoit venue la soutenir, et gagné un grand terrain; il traita de même d'autre cavalerie qui s'étoit présentée devant lui, et jusqu'à trois fois de suite avec le même succès, lorsque, tout occupé de pousser sa victoire, il apprit la défaite du centre et le désastre de la gauche, déjà toute ployée par la droite des ennemis, la retraite de la personne de Villars hors du combat par sa blessure, et que le poids de tout portant désormais sur lui seul, c'étoit à lui à la tirer[1] des précipices où Villars l'avoit engagée.

Outré alors de se voir la victoire, qu'il tenoit déjà, arrachée de la main, et par des mains françoises, frappé des affres du péril où se trouvoit l'État par celui où il voyoit l'armée, il se mit à inspirer l'audace aux divisions de son aile par de courts propos en passant; et s'abandonnant à son courage, il leur donna l'exemple de cette témérité permise aux affaires désespérées, qui leur fait quelquefois changer de face, et il chargea en personne si démesurément à la tête de tant d'escadrons et de bataillons, que cela put passer pour incroyable. Ses troupes, animées par la vue des prodiges depuis si longtemps inconnus d'un général si prodigue de soi, l'imitèrent à l'envi; mais parmi tant d'efforts, Boufflers, craignant de perdre inutilement ce qui lui restoit en gagnant un ter-

1. A tirer l'armée.

rain qui ne lui serviroit qu'à le séparer de plus loin du reste de l'armée, chercha à le gagner en biaisant pour se rapprocher sur le centre, où il trouva les ennemis pris en flanc par un seul régiment sorti de ceux des autres, les avoit obligés à se rejeter dans le bois, et que notre cavalerie, profitant de ce moment, avoit passé les retranchements pour les suivre et les pousser de plus en plus[1]; mais cette cavalerie rencontra un si grand feu d'artillerie de ce bois, qu'elle fut contrainte de se retirer où elle étoit auparavant, sous ce feu croisé, qui fit un grand fracas dans ces troupes. Par ce feu les ennemis nous éloignèrent toujours, et entretenant toujours le combat de la droite à notre égard, profitèrent de ces mouvements pour achever d'enfoncer notre centre. Ce fut là qu'on dit encore plus de mal des régiments des gardes et de celui du Roi, qui s'y étoit porté, et qui en un instant laissèrent emporter les retranchements du centre.

Les ennemis s'en trouvant maîtres s'y arrêtèrent, n'osant exposer leur infanterie à cette cavalerie qui avoit soutenu un si furieux feu avec tant d'intrépidité; mais ils envoyèrent chercher leur cavalerie, qui n'avoit presque pas combattu, avec leur infanterie, contre notre droite, et avec cette cavalerie fraîche, arrivée à toutes jambes, firent passer par les intervalles de nos lignes une vingtaine d'escadrons. La nôtre attendit trop à charger cette cavalerie, qui grossissoit à tous moments, et la chargea enfin mollement, et tourna aussitôt : c'étoit la gendarmerie; la cavalerie qui la soutenoit ne fit pas mieux, tant la valeur et ses efforts ont leurs bornes. Quelques instants après parurent les mousquetaires, et Coettenfao à la tête des troupes rouges de la maison du Roi, qui arrêtèrent cette cavalerie victorieuse et l'enfoncèrent, mais qui rencontrant plusieurs lignes formées les unes derrière les autres, à la faveur desquelles cette cavalerie poussée se rallia, il fallut s'arrêter; alors arrivèrent les quatre com-

1. Nous reproduisons textuellement cette phrase incorrecte.

pagnies des gardes du corps, qui enfoncèrent toutes ces lignes de cavalerie ennemie l'une après l'autre.

Le salut de celle-ci fut une chose bien bizarre : elle trouva derrière toutes ses lignes renversées l'une sur l'autre nos retranchements qu'elle avoit passés; cela la contint par la difficulté de les repasser, et donna le temps au prince de Hesse et au prince d'Auvergne de l'arrêter et de la rallier sous la protection du feu de leur infanterie, restée à nos retranchements, qu'elle avoit gagnés. Alors les escadrons de la maison du Roi se trouvèrent rompus par tant et de si vives charges, et sans être soutenus d'aucunes troupes, et perdirent du terrain, dont la cavalerie ennemie, qui se rétablissoit et grossissoit à chaque instant, se saisit, que de battue elle devint victorieuse. Cette reprise de combat dura longtemps, et fut disputée têtes de chevaux contre têtes de chevaux, tant qu'à la fin il fallut céder au grand nombre et lui abandonner le champ de bataille.

Ce fut le dernier vrai combat de cette fatale journée. Notre gauche étoit déjà retirée sous les ordres d'Artagnan, qui en avoit rassemblé les débris, et qui les présenta si à propos et si fermement aux ennemis, qu'il les empêcha de troubler le commencement de leur retraite.

Dans ce fâcheux état, Boufflers, ne pouvant plus rien exécuter avec une armée dispersée, une infanterie accablée, tout son terrain perdu, ne songea plus qu'à éviter le désordre et à faire une belle et honorable retraite. L'infanterie de la droite et de la gauche avoit eu le temps de s'y disposer pendant ce long combat de la cavalerie. A trois heures après midi, toute notre cavalerie passa les défilés en grand ordre, derrière lesquels elle se mit en bataille sans avoir été pressée ; à quatre heures, le maréchal de Boufflers mit toute l'armée sur quatre colonnes, deux d'infanterie de chaque côté le long des bois, deux de cavalerie dans la plaine au milieu des deux autres. Elle se retira ainsi lentement, Boufflers, à l'arrière-garde de tout, sans que les ennemis donnassent la moindre in-

quiétude pendant toute la marche, qui dura jusqu'à la nuit, et sans perdre cent traîneurs. Tout le canon fut retiré, excepté quelques pièces; et de bagage, il n'en put être question, parce qu'il avoit été renvoyé lorsqu['on] s'étoit mis en marche pour aller chercher les ennemis. L'armée ainsi ensemble arriva au ruisseau de la Ronelle, et campa derrière, entre Valenciennes et le Quesnoy, où elle séjourna longtemps. Les blessés se retirèrent en ces deux places, et à Maubeuge et à Cambray.

Les ennemis passèrent la nuit sur le champ de bataille, et sur vingt-cinq mille morts, et marchèrent vers Mons le lendemain au soir. Ils avouèrent franchement qu'en hommes tués et blessés, en officiers généraux et particuliers, en drapeaux et en étendards, ils avoient plus perdu que nous. Il leur en coûta en effet sept lieutenants généraux, cinq autres généraux, environ dix-huit cents officiers tués ou blessés, et plus de quinze mille hommes tués ou hors de combat. Ils avouèrent aussi tout haut combien ils avoient été surpris de la valeur de la plupart de nos troupes, surtout de la cavalerie, et leurs chefs principaux ne dissimulèrent pas qu'elle les auroit battus si elle avoit été bien conduite. Ils n'avoient pas douté, à la seule disposition de notre armée, qu'elle la seroit mal, puisque du lieu où commença le combat de cavalerie, nos officiers virent leur camp tendu.

En effet, avec plus d'art et de mesure, on pouvoit soutenir nos retranchements; mais le terrain coupé qui étoit au delà, et la hauteur que tenoient les ennemis, ne pouvoient laisser espérer de les déposter après les avoir repoussés. Ce fut sans doute ce qui leur persuada l'attaque, dans la pensée d'obtenir la victoire s'ils emportoient le champ de bataille et, s'ils étoient repoussés, de n'y pouvoir perdre que des hommes et rien de plus, desquels ils ont bien plus que nous, et des recrues tant qu'ils veulent.

L'idée du maréchal de Villars est demeurée fort difficile à comprendre. Pourquoi de si loin marcher aux ennemis pour s'en laisser attaquer exprès, ayant pu aisément les

attaquer lui-même deux jours durant avant d'être attaqué, au moins un grand jour et demi pour parler avec la précision la plus exacte? Si on oppose qu'il ignoroit que ce qu'il prit pour toute leur armée n'étoit qu'un gros corps avancé, on peut répondre qu'il falloit être mieux informé en chose si capitale, et qu'on l'est quand on veut s'y adonner et bien payer. D'ailleurs, s'avançant sur ce qu'il voyoit, quand l'armée y eût été toute entière, il n'auroit fait que ce pour quoi il avoit marché à elle, gagnoit la hauteur sur elle, et mettoit derrière lui ce bois funeste de vis-à-vis son centre, qui acheva la perte de la bataille, et ce bois encore de son centre avec ses deux trouées, qui, en partageant en deux son champ de bataille, coupa son armée, donna lieu de la battre en détail, et rendit inutile la constante victoire de sa droite. Il paroît donc constant qu'il ne pouvoit jamais gagner la bataille dans un terrain si désavantageux.

Si on examine la disposition qu'il en fit, elle ne se trouvera pas plus savante que le choix de ce bizarre terrain. Une forme de croissant qui, comme on l'a dit, présente deux pointes difficiles à défendre, aisées à envelopper; un centre tout aussitôt dégarni, qu'on ne peut sauver de faute énorme, et dont le souvenir d'Hochstedt eût au moins dû préserver; un grand corps de cavalerie posté sous le feu des batteries ennemies, sans aucun fruit à en pouvoir attendre ; enfin nulle nécessité de combattre après avoir laissé tranquillement prendre Tournay; et pour Mons, en tenant d'abord les ennemis de plus près, on eût aisément choisi un lieu plus avantageux; mieux encore de laisser former le siége, et se poster à temps, de manière à les attaquer affoiblis, tant par le siége même que par la garde de leurs tranchées et de leurs postes. Enfin il parut que de tous les moments et de tous les terrains à choisir pendant toute cette campagne, le temps et le terrain ne le pouvoient être plus mal pour combattre. Ce jugement fut celui des deux armées ; on verra qu'il ne fut pas celui du Roi et de M^me^ de Maintenon.

Les ennemis eurent en cette bataille cent soixante-deux bataillons, trois cents escadrons, cent vingt pièces de canon, c'est-à-dire quarante-deux bataillons, quarante escadrons, et quarante-deux pièces de canon plus que l'armée du Roi, qui y perdit dix mille hommes tués et blessés, Chemerault et Pallavicin, lieutenants généraux, et le marquis de Charost. Il étoit fils aîné du duc de Charost, dans la plus haute piété, et qui eût moins réussi à la cour qu'à la guerre. Il n'avoit point d'enfants de la fille de Brûlart, premier président du parlement de Bourgogne, qui longues années depuis est devenue seconde femme du duc de Luynes, aussi sans enfants, et dame d'honneur de la Reine après la maréchale de Boufflers.

Chemerault étoit excellent officier général, fort dans le grand monde, et honnête homme, quoique dans la liaison la plus intime de M. de Vendôme. Il ne laissa point d'enfants de la fille de M^me^ de Moreuil, qui avoit été longtemps dame d'honneur de Madame la Duchesse, dont le mari étoit un boiteux fort plaisant et fort singulier, bâtard de cette grande maison de Moreuil, éteinte il y a longtemps, et toute sa vie à Monsieur le Prince et à Monsieur le Duc, et fort mêlé dans le monde.

Pallavicin, aussi très-bon officier général, étoit ce transfuge piémontois, de foi très-douteuse, d'aventure fort ignorée, dont le maréchal de Villeroy avoit fait son favori, et le seul homme peut-être capable d'estimer et de se fier à celui-là. Il n'étoit point marié.

Il y périt bien d'autres gens, mais moins connus que ceux-là. Courcillon, fils unique de Dangeau, dont j'ai parlé ailleurs, y eut une jambe emportée. Le prince de Lambesc, fils unique du comte de Brionne, fils aîné de Monsieur le Grand, y fut pris, et renvoyé incontinent après sur sa parole.

Les deux armées furent aussi également persuadées que le sort des armes étoit décidé longtemps avant que le maréchal de Villars fût blessé, quoique il n'ait rien oublié

pour qu'elle[1] fût cause de tout le désastre. On soupçonna aussi que l'aile du maréchal de Boufflers, qui fut toujours victorieuse, eût peut-être rétabli l'affaire, s'il eût d'abord poussé sa pointe avec moins de précaution. Mais très-certainement on crut qu'il auroit remporté l'honneur de la journée si le dégarnissement du centre, par la défaite de la gauche, ne l'eût forcé d'aller à leur secours.

Mais si la victoire lui fut arrachée des mains de la façon qui vient d'être racontée, personne ne lui put ôter l'honneur de la plus belle retraite qui ait été faite depuis celle d'Altenheim, qui a immortalisé M. le maréchal de Lorges, et qui eut supérieurement à celle-ci le découragement de l'armée, par la mort de M. de Turenne, la division des chefs, l'armée ennemie sans cesse sur les bras, et le Rhin à passer devant eux et malgré eux, et les équipages à sauver. Mais ces grandes différences ne sauroient ternir la gloire de celle-ci, qui, dans un genre à la vérité très-inférieur pour les difficultés, fut également sage, savante, ferme, et dans le meilleur et le plus grand ordre qu'il est possible.

L'armée conserva sous lui un air d'audace et un desir d'en revenir aux mains qui pensa être suivi de l'effet, mais qui se trouva arrêté court par misère. Les ennemis ouvrirent la tranchée le 23 septembre devant Mons; Boufflers et son armée petilloient de leur faire lever ce grand siége : quand ce vint aux dipositions, point de pain et peu de paye; le prêt avoit manqué souvent et n'étoit pas mieux rétabli; les subalternes, réduits au pain de munition, s'éclaircissoient tous les jours; les officiers particuliers mouroient de faim avec leurs équipages; les officiers supérieurs et les officiers généraux étoient sans paye et sans appointements, dès la campagne précédente; le pain et la viande avoient manqué souvent des six et sept jours de suite; le soldat et le cavalier, réduit aux herbes et aux racines, n'en pouvoit plus; nulle espérance de mieux pour

1. Pour que sa blessure.

cette fin de campagne, nécessité par conséquent de laisser échapper les occasions de sauver Mons, et de ne penser plus qu'à la subsistance, la moins fâcheuse qu'on pourroit, jusqu'à la séparation des armées.

Aussitôt après la bataille, Boufflers dépêcha un courrieur au Roi pour lui en rendre compte. Sa lettre fut juste, nette, concise, modeste, mais pleine des louanges de Villars, qui étoit au Quesnoy, hors d'état de s'appliquer à rien. Le lendemain, Boufflers en écrivit une plus étendue, en laquelle tout ce qu'il avoit vu faire aux troupes et son attachement pour le Roi l'égarèrent trop loin. Il y songea tant à consoler le Roi et à louer la nation, qu'on eût dit qu'il annonçoit une victoire et qu'il présageoit des conquêtes.

Nangis, duquel j'ai parlé plus d'une fois, étoit maréchal de camp dans cette armée; Villars l'aimoit, et le voulut avoir à la gauche sous sa main; il le choisit aussi pour aller rendre compte au Roi du détail et du succès de la bataille : le maréchal comptoit sur son amitié; il avoit fort contribué à l'avancer; il sentoit l'importance d'envoyer un homme affidé et qui avoit ses appuis à la cour. Nangis, avec moins d'esprit que le plus commun des hommes, mais rompu au monde et à la cour dès sa première jeunesse, eut assez de sens pour craindre de se trouver entre les deux maréchaux, malgré toute leur intelligence. Villars le pressa; il fût à Boufflers pour se faire décharger de la commission, mais il suffisoit à Boufflers que Nangis fût du choix de Villars pour vouloir qu'il se soumît à son desir : il le chargea d'une lettre par laquelle il marqua toute la répugnance du courrier, qui ne partoit que par obéissance.

Le premier courrier avoit porté toute la disgrâce de la nouvelle dont il étoit chargé; on étoit d'ailleurs si malheureusement accoutumé aux déroutes et à leurs funestes suites, qu'une bataille perdue comme celle-ci la fut sembla une demi-victoire. Les charmes de l'heureux Nangis rassérénèrent l'horizon de la cour, où il ne faut pas croire

qu'au nombre, au babil et à l'usurpation du pouvoir des dames, sa présence fût inutile à rendre le malheur plus supportable.

Nangis rendit bon compte, mais concis, ne se piqua point de parler de ce qu'il n'avoit point vu, évita par là force questions embarrassantes, et se tira d'affaires sans s'en être fait avec personne. Il exalta Villars tant qu'il put, et fit bouclier de sa blessure; c'étoit pour cela qu'il étoit venu, et il y fut appuyé par la lettre qu'il apporta du maréchal de Boufflers, qui enchérit sur la première jusqu'à l'enthousiasme sur les louanges de Villars, sur la valeur de la nation, et sur les flatteries d'espérances, pour consoler le Roi.

Cette lettre, qui fut rendue publique, parut si outrée qu'elle fit un tort extrême au maréchal de Boufflers. D'Antin, ami intime de Villars, en saisit tout le ridicule, pour l'obscurcir auprès du Roi. Ses fines railleries prirent avec lui jusqu'aux airs de mépris, et le monde, indigné d'une lettre si démesurée, en oublia presque Lille, et ce sentiment héroïque qui l'avoit porté à l'aide de Villars. Tel fut l'écueil qui froissa ce colosse de vertu, à l'aide des envieux et des fripons, et qui donna lieu à une raison plus cachée, qui se verra bientôt, de réduire cette espèce de dictateur à la condition commune des autres citoyens.

Le fortuné Villars, enrichi à la guerre, où tous les autres se ruinent, maréchal de France pour une bataille qu'il crut perdue, lors même que d'autres que lui l'eurent gagnée, chevalier de l'ordre parce que le Roi s'avisa de le donner à tous les maréchaux de France, duc vérifié pour un simple voyage en Languedoc, où il se mit de niveau avec un brigand en traitant sans fruit d'égal avec lui, fut fait pair pour la bataille de Malplaquet dont on vient de voir les fautes et le triste succès : le cri public sur sa naissance et sur la récompense durent le mortifier.

Harcourt en frémit de rage : il sut des bords du Rhin

crier si haut au Roi et à M^me^ de Maintenon, qu'il emporta d'emblée la pairie, mais avec le dépit de l'occasion, et de n'être pair qu'après Villars, qui, en naissance et en toutes choses, étoit si loin de lui, et fait duc vérifié si longtemps après lui.

Artagnan reçut en même temps le bâton de maréchal de France : il avoit pour lui M. du Maine, M^me^ de Maintenon, surtout les valets intérieurs; le public ni l'armée ne lui furent pas favorables, que ses airs d'aisance et de s'y être attendu depuis longtemps achevèrent[1] de révolter. Le dépit et le murmure de cette prostitution de la première dignité de l'État et du premier office militaire, éclata si haut malgré la politique et la crainte, que le Roi en fut assez peiné pour s'arrêter tout court, en sorte que ces dernières récompenses, au delà desquelles, chacune en leur genre, il n'est rien de plus, furent les seules qui suivirent la perte de la bataille d'Hochstedt, où tant de gens de tous grades s'étoient si fort signalés.

Artagnan avoit paru dans le monde sous ce nom, d'une terre qui étoit dans sa branche, mais dont il n'étoit pas l'aîné. Son père étoit lieutenant de Roi de Bayonne, où il mourut. Il avoit épousé une sœur du maréchal de Gassion plus de dix ans avant qu'il fût maréchal de France et que sa fortune n'étoit pas commencée. On ne connoissoit point alors l'ordre du tableau, et il se formoit de grands hommes qui alloient vite. Artagnan fut mis dans le régiment des gardes, qu'avoit le maréchal de Gramont, gouverneur de Bayonne, Navarre, etc. Il passa par tous les grades de ce régiment, presque toujours dans l'état-major. Il en fut longtemps major, et ce fut par les détails de cet emploi qu'il sut plaire au Roi. Lui et Artagnan mort capitaine de la première compagnie des mousquetaires, et chevalier de l'ordre en 1724, étoient enfants des deux frères. Une sœur de leur père avoit épousé un marquis de Castelmore, dont le nom étoit Baatz, dont elle eut deux

1. *Acheva*, au manuscrit.

fils : l'aîné mourut en 1712, à plus de cent ans, gouverneur de Navarreins ; le cadet trouva le nom d'Artagnan plus à son gré, et l'a porté toute sa vie. Il se fit estimer à la guerre et à la cour, où il entra si avant dans les bonnes grâces du Roi, qu'il y a toute apparence qu'il eût fait une fortune considérable s'il n'eût pas été tué devant Maestricht en 1673. Ce fut à cause de lui que celui dont il s'agit ici prit le nom d'Artagnan, que ce capitaine des mousquetaires avoit fait connoître, et que le Roi aima toujours, jusqu'à avoir voulu qu'Artagnan mort chevalier de l'ordre passât de capitaine aux gardes qu'il avoit été longtemps à la sous-lieutenance des mousquetaires gris, dont il fut capitaine après Maupertuis.

Pour revenir au nôtre, il se poussa ténébreusement à la cour par l'intrigue, et rendoit compte de beaucoup de choses au Roi par les derrières, par des lettres et par les valets intérieurs, de presque tous lesquels il se fit ami. Il sut gagner par les mêmes voies M^me^ de Maintenon et M. du Maine, en sorte que, souple sous ses colonels, ils ne laissoient pas de le ménager beaucoup. Il fut inspecteur, puis directeur d'infanterie, des détails de laquelle il sut amuser le Roi, armures, habillements, exercices nouveaux, toutes ces choses qui firent sa fortune, et ne le firent pas aimer dans le régiment des gardes, dans l'infanterie, ni même à la cour, où il vécut toujours assez obscurément ; toutefois bon officier et entendu, mais avec qui on ne vivoit pas en confiance. Devenu maréchal de France, il prit le nom de maréchal de Montesquiou, qui est le nom de leur maison.

Là-dessus Monsieur le Duc entra en furie, vomit tout ce qu'il est possible de plus violent et de plus injurieux, dit qu'il étoit bien insolent de prendre le nom d'un traître qui avoit assassiné son cinquième aïeul, et publia que partout où il le rencontreroit, il lui feroit un affront et une insulte publique.

Ant. de Montesquiou, et qui en portoit le nom, lieutenant des gens d'armes du duc d'Anjou depuis Henri III,

tua de sens froid[1] et par derrière le prince de Condé, chef des huguenots, et frère d'Antoine roi de Navarre, père d'Henri IV, à la bataille de Jarnac, en 1569, comme ce prince venoit d'être pris, la jambe cassée, assis à terre et appuyé contre un arbre. Cette branche, distinguée des autres Montesquious par le nom de Sainte-Colombe, prétend avoir dans ses archives l'ordre du duc d'Anjou pour tuer le prince de Condé. Le crime n'en est ni moins honteux ni moins noir; mais ce prince de Condé étoit le cinquième aïeul de Monsieur le Duc, et le Montesquiou qui le tua étoit issu de germain du grand-père du maréchal: c'étoit là porter le ressentiment bien loin.

Monsieur le Duc crut se rendre par là redoutable : il n'avoit pas besoin pour cela d'une si étrange férocité; celle qu'il montroit chaque jour le faisoit fuir assez, sans qu'il prît soin de s'écarter encore plus tout le monde, qui en cria autant qu'il en eut peur. Quelque étrange abus qu'il fît de sa qualité de prince du sang, le maréchal de Montesquiou ne s'en émut pas, se contint en respect, mais garda le nom de Montesquiou, et dit que des insultes et des affronts il n'en connoissoit que les faits, et point les personnes dont ils venoient, et que des propos qu'il ne pouvoit croire vrais ne l'empêcheroient point d'aller et de se présenter partout sous le nom de sa maison. On peut juger dans quel redoublement de furie un propos si ferme et soutenu de ne point changer de nom mit Monsieur le Duc, à qui le maréchal ne fit rien dire. Il vint à Paris et à la cour après la campagne, et il alla en effet librement partout. Il ne rencontra Monsieur le Duc nulle part, qui avoit eu loisir de faire ses réflexions, ou peut-être plus grand que lui les lui avoit fait faire. Le maréchal demeura fort peu à la cour et à Paris, et fut renvoyé en Flandres. Pendant l'hiver Monsieur le Duc mourut, et aucun prince de la maison de Condé n'embrassa cette querelle, qui finit avec lui, et dont, avec ce cœur si im-

1. Voyez tome II, p. 255, note 1.

mense en rancune; il n'avoit pu éviter qu'on ne prît la liberté de se moquer.

Le siége de Mons se continuoit, et la misère extrême de l'armée du Roi, qui manquoit de tout, la réduisoit à le laisser faire avec tranquillité. Boufflers ne pouvoit songer qu'à la subsistance de plus en plus difficile, et sentoit avec une indignation secrète un homme tel que Villars égalé à lui pour avoir perdu une importante bataille, lorsqu'il n'avoit tenu qu'à lui de battre les ennemis en détail, et de les mettre hors de portée de songer à Mons ni à aucun autre siége, et que lui avoit sauvé l'État en sauvant l'armée des fautes de Villars.

Celui-ci moins attentif à sa blessure, qui alloit bien, qu'au comble d'honneurs où une faveur inespérable venoit de le porter des bords du précipice, et de voir au secours de sa blessure Maréchal, premier chirurgien du Roi et qui ne découchoit jamais des lieux où étoit le Roi, dépêché vers lui avec ordre d'y demeurer jusqu'à ce qu'il pût être ramené en France, et à profiter d'un état si radieux, tomba par ses émissaires sur le maréchal de Boufflers, qui content d'avoir sauvé la France, se reposoit sur sa propre générosité, la vérité, la notoriété publique, et content de l'avoir fait aux dépens de tout, glissoit avec son accoutumée grandeur d'âme sur des bagatelles que Villars entreprit de censurer et de réformer, toujours avec l'air d'un blessé qui ne songe qu'à guérir.

Le grand nombre de ces contradictions fit sentir à Boufflers une conduite si différente de l'ordinaire, qu'il y soupçonna du dessein. Cela l'aigrit, mais non pas jusqu'à rien montrer, ni le porter à changer en rien à l'égard de l'autre, qu'il avoit comblé d'éloges et d'égards, et les choses continuèrent quelque temps à se passer ainsi, en entreprises d'une part, et à supporter de l'autre avec impatience, mais sans en rien témoigner. Son exactitude, qui lui faisoit mettre dans la balance jusqu'aux minuties, surtout quand il s'agissoit de préférences et de récompenses, lui fit perdre beaucoup de temps à proposer au

Roi les sujets qui méritoient d'avoir part aux vacances des emplois. Il en avoit promis la liste plus d'une fois, qu'il remettoit toujours; enfin il l'envoya par un courrier quinze jours après l'action; mais il fut bien étonné que, le soir même du départ de ce courrier, il en reçut[1] un de Voysin, qui lui apporta la disposition générale et enfière de tout ce qui vaquoit, faite et expédiée, sans avoir eu le moindre avis que le Roi songeât à la faire avant d'avoir reçu celle qu'il devoit proposer, et qui ne faisoit que partir. Ce trait fut le premier salaire du service qu'il venoit de rendre, tel que le Roi avoit dit plus d'une fois, même en public, que c'étoit Dieu assurément qui lui avoit inspiré de l'envoyer à l'armée, où tout étoit perdu sans lui. Il eut encore le dégoût que personne dans l'armée n'ignorât ce qui lui arrivoit, et qu'il étoit peut-être le premier général d'armée sur qui un mépris aussi marqué fût tombé.

La vérité, qu'il faut observer avec exactitude, m'engage à l'aveu des ténèbres où je suis demeuré, non sur l'occasion de la chute de Boufflers, qui ne s'en releva de sa vie, mais sur l'ordre des occasions. Il y en eut trois qui le perdirent, et ce qui est étrange, par l'avantage qu'on saisit d'un aussi futile fondement que celui de ses lettres, dont le ridicule montroit à la vérité le peu d'esprit, mais le montroit par le côté le plus respectable, de couvrir les fautes de Villars au lieu d'en profiter, de vouloir encourager contre l'abattement dont il avoit vu de si tristes effets, et surtout soutenir et consoler le Roi par les motifs si purs d'attachement et de reconnoissance.

Villars et Voysin, d'accord sans se concerter à se délivrer d'un tuteur, l'un à la tête des armées, l'autre sur toutes les affaires de son département de la guerre, pesèrent sur tout ce qu'ils purent; l'un fournit, l'autre fit valoir; les fripons intérieurs ajoutèrent tout ce qu'ils purent contre une vertu qui avoit pénétré les cabinets,

1. Il y a bien *reçut*, à l'indicatif.

et qu'ils craignoient jusque dans leur asile. Plus que tout, la grandeur d'un service au-dessus de toute récompense a presque dans tous les temps et en tout pays porté par terre ceux qui l'ont rendu[1]; l'envie se réunit contre un homme qui ne peut être égalé, et pour l'autorité sans contre-poids duquel tout crie, tout applaudit, tout en parle comme d'un droit justement acquis; et on a vu peu de monarques dont l'équité l'ait emporté sur l'amour-propre, et pour qui la vue d'un sujet assez grand pour être arrivé au-dessus des effets de la reconnoissance qu'il a méritée par sa vertu n'ait été pesante et même odieuse.

On souffre le poids des grandes actions, parce qu'on ose se flatter qu'on n'est pas au-dessous d'en faire de semblables; ainsi Monsieur le Prince, M. de Turenne et d'autres pareils ont été supportés, ceux-là même sans peine, parce qu'il sembloit que leurs exploits derniers n'étoient qu'une manière d'éponge passée sur ceux par lesquels ils avoient si puissamment travaillé à la ruine de l'État; que les uns n'étoient qu'une compensation des autres, et qu'il ne leur étoit dû que des lauriers; mais le poids des services les plus importants, dont l'âme est la seule vertu, dont la grandeur passe toute récompense, quand celui qui les a rendus est si comblé, qu'en les rendant il n'a pu se proposer que l'honneur de les rendre, cette impuissance de retour devient un poids qui tourne, sinon à crime, comme il n'y en a que trop d'exemples, au moins à dégoût, à aversion, parce que rien ne blesse tant la superbe des rois par tous les endroits les plus sensibles, et c'est ce qui arriva au maréchal de Boufflers, et il n'en falloit pas davantage. Mais il est vrai qu'il y eut une autre cause qui lui fit encore plus de mal; toutes sont certaines, et je ne suis en obscurité que sur la date de cette dernière cause.

Il est certain que le dépit de se voir Villars et même

1. *Qui les ont rendus*, au manuscrit.

Harcourt lui être égalés par la pairie, d'une si grande distance de la manière d'y être portés à celle dont lui-même y étoit arrivé, et dans la circonstance où cela se trouvoit, tourna la tête au maréchal, et y fit entrer ce qu'il n'avoit jamais imaginé jusqu'alors, et ce qu'il eût rejeté avec indignation si quelqu'un le lui avoit proposé comme un motif d'aller en Flandres. L'épée de connétable lui vint dans l'esprit; il ne se crut pas au-dessous d'elle après ce qu'il venoit de faire, quand il vit Villars et Harcourt pairs comme lui. La fonction qu'il avoit exercée à Paris jusqu'à son départ pour la Flandre, cette direction de Voysin et des affaires de la guerre qu'il avoit eue jusqu'à ce même départ, lui parurent des détachements des fonctions de ce premier office de la couronne et des degrés pour y monter. Il ne vit point de maréchaux de France en situation de le lui disputer, ni même de lui être en moindre obstacle. De prince du sang que cela pût obscurcir, il n'y en avoit aucun : M. du Maine s'en étoit mis dès longtemps hors de portée; M. le duc d'Orléans, par la grandeur de sa naissance et parce qu'il venoit d'éprouver, ne pouvoit oser même se montrer blessé de la[1] voir à la main d'un autre. Comme on se flatte toujours, ce qu'il achevoit de faire lui paroissoit devoir pleinement rassurer sur le danger de faire revivre en sa faveur un si puissant office. L'abus qu'en avoient fait ceux qui en avoient été revêtus, et qui ne pouvoit même être reproché aux quatre derniers, ne pouvoit être craint en lui après les preuves qu'il avoit faites, et ces preuves mêmes jointes à la grande récompense que Villars venoit de recevoir pour avoir perdu l'État, si lui-même ne l'eût sauvé, étoient des motifs assez grands pour l'emporter sur ceux de rendre un sujet trop grand et trop puissant, qui avoient fait, depuis près de cent ans, disparoître les connétables. Cela, c'est ce qui est certain, et moi-même je ne puis en douter; mais ce que j'ignore, c'est le temps qu'il hasarda cette insinuation :

1. Saint-Simon avait d'abord écrit *le*, qu'il a corrigé en *la*.

savoir si de l'armée et à la chaude il la fit à Mme de Maintenon, ou au Roi même; savoir s'il attendit son retour : c'est ce que je n'ai pu approfondir; mais pour l'avoir faite et appuyée, et je crois à plus d'une reprise, c'est ce qui n'est pas douteux, et c'est ce qui acheva de le couler à fond.

Mons rendu, les ennemis séparèrent leur armée; Boufflers en fit autant, et revint à la cour; il y fut reçu moins bien qu'un général ordinaire sous qui il ne s'est rien passé : nul particulier avec le Roi, pas même un mot en passant de Flandres; silence, fuite, éloignement, quelques paroles indifférentes par-ci par-là, et rien de plus. Le poids du dernier service, celui des derniers mécontentements, formèrent comme un mur entre le Roi et lui, qui demeura impénétrable. Mme de Maintenon, avec qui il fut toujours aussi bien qu'il y avoit toujours été, essaya vainement de le consoler; Monseigneur même, et Msr le duc de Bourgogne ne dédaignèrent pas d'y travailler; mais trop vertueux pour envisager l'âge et la mort du Roi comme une ressource, puisqu'il étoit si plaint et si bien traité de ses deux nécessaires successeurs, et trop entêté pour revenir sur soi-même, il eut bien le courage de paroître le même à l'extérieur, et de ne rien changer à sa vie ordinaire pour la cour, mais un ver rongeur le mina peu à peu, sans avoir pu se faire à la différence qu'il éprouvoit ni au refus de ce qu'il croyoit mériter. Souvent il s'en est ouvert à moi, sans foiblesse et sans sortir des bornes étroites de sa vertu, mais le poignard dans le cœur, dont le temps ni les réflexions ne purent émousser la pointe. Il ne fit plus que languir depuis, sans toutefois être arrêté au lit ou dans sa chambre, et ne passa pas deux ans.

Villars arriva triomphant; le Roi voulut qu'il vînt et demeurât à Versailles, pour que Maréchal ne perdît pas de vue sa blessure, et lui prêta le bel appartement de M. le prince de Conti, qui étoit dans la galerie basse de l'aile neuve, parce qu'il n'avoit qu'un fort petit logement tout

au haut du château, où il eût été difficile de le porter. Quel contraste, quelle différence de services, de mérite, d'état, de vertu, de situation entre ces deux hommes ! quel fonds inépuisable de réflexions !

Cette année en fournit encore de plus grandes, par le changement qui arriva dans le Nord, l'abaissement, pour ne pas dire l'anéantissement de la Suède, qui avoit si souvent fait trembler le Nord, et plus d'une fois l'Empire et la maison d'Autriche, et l'élévation formidable depuis d'une autre puissance jusqu'alors inconnue, excepté le nom, et qui n'avoit jamais influé hors de chez elle et de ses plus proches voisins. Ce fut l'effet de l'étrange parti que prit le roi de Suède, qui enivré de ses exploits et du desir de détrôner le Czar comme il avoit fait le roi de Pologne, séduit par les funestes conseils de Piper, son unique ministre, que l'argent des alliés contre la France avoit corrompu, pour se délivrer d'un prince qui s'étoit rendu si formidable et avec lequel ils avoient tous été forcés plus d'une fois à compter, il s'engagea à poursuivre le Czar, qui en fuyant devant lui avec art, anima son courage et son espérance, l'engagea dans des pays qu'il avoit fait dévaster, ruina son armée par toutes sortes de besoins, de famine, de misères, le força ensuite de désespoir à un combat désavantageux, où toute son armée périt sans aucune retraite, et où lui-même, fort blessé, n'en trouva qu'à Bender, chez les Turcs, où il arriva à grand'peine et à travers mille périls, lui trois ou quatrième.

CHAPITRE VII.

Électeur de Bavière à Paris, incognito; voit le Roi et Monseigneur; ses prétentions de rang surprenantes. — Dire *l'électeur*, au lieu de *Monsieur l'électeur*. — Courte réflexion. — Mort du cardinal Portocarrero; son humble sépulture. — Mort, fortune et caractère de Godet, évêque de Chartres. — Monsieur de Chartres se choisit un successeur; son caractère et sa vertu. — Bissy, évêque de Meaux, et la Chétardie, curé de Saint-Sulpice, succèdent à Monsieur de Chartres

auprès de Mme de Maintenon ; caractère de la Chétardie. — Mort de Crécy ; Verjus ; son caractère. — Mort, naissance, caractère de Marivaux. — Mort et caractère de Mme de Moussy ; naissance de son mari. — Mort de la duchesse de Luxembourg. — Disputes sur la grâce. — Jésuites. — Molinisme. — Jansénisme. — Congrégations fameuses *De auxiliis*. — Port-Royal. — Formulaire. — Affaire des quatre évêques. — Paix de Clément IX. — Casuites ; *Lettres provinciales*. — Disputes sur les pratiques idolâtriques des Indes et les cérémonies de la Chine. — Beau jeu du P. Tellier. — Bulle *Vineam Domini Sabaoth*. — Projet du P. Tellier. — Port-Royal des Champs refuse de souscrire à l'acceptation de la bulle *Vineam Domini Sabaoth*, sans explication. — Port-Royal des Champs privé des sacrements. — Port-Royal des Champs innocent à Rome, criminel à Paris. — Destruction militaire de Port-Royal des Champs. — Cardinal de Noailles sans repos depuis cette époque jusqu'à sa mort.

L'électeur de Bavière, peu à peu exclu du commandement des armées, brouillé avec Villars, a qui on avoit voulu le donner, languissant dans les places de Flandres qui se raccourcissoient tous les jours, et quelquefois à Compiègne, où il étoit venu de Mons sur la fin du siége de Tournay, avoit jusqu'alors inutilement insisté pour obtenir la permission de venir saluer le Roi sous le même incognito, et sans prétendre plus qu'avoit fait son frère l'électeur de Cologne.

Le Roi n'aimoit point à avoir des compliments à faire ni à se contraindre pour faire les honneurs de sa cour, quoique il s'en acquittât avec une grâce et une majesté qui le relevoient encore. Peut-être craignoit-il encore plus les reproches tacites de la présence d'un prince qui avoit tout perdu par sa fidélité à ses engagements, et qui n'ayant plus ni États ni subsistance, étoit encore assez mal payé, par les malheurs qui accabloient la France, de ce que le Roi s'étoit obligé de lui donner. Néanmoins il pressa tant, et il assura si fort qu'il n'embarrasseroit en rien, à l'exemple de son frère, qu'il n'y eut pas moyen de le refuser.

Il vint donc sous un autre nom descendre chez Monasterol, son envoyé, où tout ce qu'il avoit vu de gens de la cour à l'armée s'empressèrent de l'aller voir, et d'Antin

eut ordre du Roi de lui faire les honneurs avec une assiduité légère qui ne préjudiciât point à l'entier incognito.

Il demeura quatre ou cinq jours à Paris, parmi le jeu, les spectacles, les curiosités de la ville, et les soupers avec des dames de compagnie facile et médiocre; après quoi d'Antin le mena dîner chez Torcy, à Marly, où le Roi étoit, et où le ministre des affaires étrangères lui donna un grand repas avec compagnie choisie, et le conduisit après dans le cabinet du Roi, Torcy y demeura fort peu en tiers; l'électeur resta seul avec le Roi une heure et demie, ensuite le Roi le mena dans le salon. Toutes les dames y étoient sous les armes; il y avoit un grand lansquenet établi. Le Roi le présenta, sous le nom qu'il avoit pris, à Monseigneur, à M^gr^ et à M^me^ la duchesse de Bourgogne, et aux dames; il ajouta que c'étoit un de ses amis qui l'étoit venu voir, et à qui il vouloit montrer sa maison. Il se retira un moment après. Ces princes et les dames prirent soin d'entretenir l'électeur debout, qui parut gai et très-poli, mais avec un air de hauteur et de liberté du maître du salon, parlant aux uns, s'informant des autres, qui ne seyoit[1] pas mal à un prince malheureux. Une demi-heure après le Roi le vint prendre pour la promenade, monta dans un chariot à deux traîné par quatre porteurs, et lui commanda d'y monter aussi, ce qu'il ne se fit pas répéter, entretint le Roi et les courtisans qui marchoient autour du chariot, d'un air aisé et familier, pourtant respectueux avec le Roi, et loua extrêmement les jardins. La promenade dura une heure et demie; le Roi le remena dans le salon, où se trouva la même compagnie qu'il y avoit laissée; le Roi l'y laissa aussitôt, et lui, au bout d'un quart d'heure, prit congé, et s'en alla avec d'Antin et quelques courtisans à Paris, à l'Opéra, souper après et jouer chez d'Antin.

Il le mena deux jours après dîner chez lui à Versailles,

1. *Siéoit*, au manuscrit.

lui fit voir le château et les jardins, lui donna à souper et à coucher, et le mena le lendemain au rendez-vous de chasse à Marly, où le Roi et les dames l'attendoient, après laquelle il s'alla rafraîchir chez Torcy, fit un tour dans le salon, et s'en retourna à Paris. Deux jours après la même chose se répéta, et il acheva de voir à Versailles ce qu'il n'avoit pu voir la première fois.

Monseigneur, étant allé de Marly à Meudon, y voulut donner à dîner à l'électeur; mais la surprise fut grande de la prétention qu'il forma d'y avoir la main. Elle étoit en tout sens également nouvelle et insoutenable : jamais électeur n'en avoit imaginé une semblable sur l'héritier de la couronne, et celui-ci de plus étoit incognito, et hors d'état par là de pouvoir prétendre quoi que ce fût, non-seulement avec Monseigneur, mais avec personne; il avoit l'exemple de son frère, auquel il cédoit partout comme plus ancien électeur que lui; il avoit proposé le premier de le suivre, et promis de ne faire aucun embarras : il n'étoit venu qu'à cette condition. Nonobstant tout cela, il y eut des pourparlers, qui aboutirent à quelque chose de fort ridicule : il fut à Meudon; Monseigneur le reçut en dehors; ils n'entrèrent point dans la maison, à cause de la main ; il se trouva une calèche, dans laquelle ils montèrent tous deux en même temps par chacun un côté; ils se promenèrent beaucoup; au sortir de la calèche, l'électeur prit congé, et s'en alla à Paris, et de manière que Monseigneur ne le vit, ni en arrivant, ni en partant, descendre ni monter en carrosse. De cette façon, quoique Monseigneur fût à droite dans la calèche, la main fut couverte par monter en même temps par différent côté, et par cette affectation de n'entrer pas dans la maison, e ne la voir que par les dehors.

Cette tolérance, colorée du prétexte des malheurs d'un allié si proche, parut une foiblesse, qui scandalisa étrangement la cour. Une prétention si nouvelle, si fort inouïe, et quand elle auroit eu un fondement, qui lui manquoit par l'incognito et l'exemple de l'électeur de Cologne, fut

le fruit du mépris où le Roi laissa si volontiers tomber les premières dignités de son royaume, d'où sa couronne même se sentit, et reçut en cette occasion une flétrissure marquée. On se contente de renvoyer aux pages 551 et 552[1], sans répéter ce qui s'y trouve là-dessus.

L'électeur ne vit personne autre que le Roi chez lui; Torcy l'introduisit encore une fois dans son cabinet un matin, à Versailles, par le petit degré : la conversation fut courte et d'affaires. Il retourna aussitôt à Paris, et peu de jours après à Compiègne. M. le duc d'Orléans lui avoit donné un grand souper à Saint-Cloud, dont il sera parlé ailleurs.

Il ne faut pas oublier, parmi les entreprises et les prétentions de l'électeur de Bavière, un changement de langage fort remarquable de Monasterol, son envoyé, et de toute sa petite cour, en parlant de lui. Jusqu'alors ils avoient suivi l'usage de tous les temps dans notre langue de dire *Monsieur l'électeur*, et je ne sais que le Pape, l'Empereur et les rois qu'on nomme de leur dignité, parce que *Monseigneur* ni *Monsieur* ne sont pour eux d'aucun usage. Ce fut apparemment pour y égaler leur maître en tant qu'il fut en eux, qu'ils supprimèrent le *Monsieur*, et ne dirent plus que *l'électeur*. Cette gangrène passa aisément aux François, se communiqua à la cour, et changea l'usage ancien. *Monsieur l'électeur* fut une façon de parler vieillie et abolie, et sans aucune réflexion; *l'électeur* tout court s'introduisit, tellement que depuis on ne dit plus que *l'électeur de Bavière*, *l'électeur de Saxe*, *l'électeur de Mayence*, ainsi des autres, comme on dit simplement *le roi d'Angleterre*, *le roi de Suède*, et des autres rois.

Ainsi tout passe, tout s'élève, tout s'avilit, tout se détruit, tout devient chaos, et il se peut dire et prouver, qui voudroit descendre dans le détail[2], que le Roi dans la plus grande prospérité de ses affaires, et plus encore depuis leur décadence, n'a été, pour le rang et la supériorité pratique

1. Pages 10-13 de notre tome V.
2. Et celui qui voudrait descendre dans le détail pourrait dire et prouver...

et reconnue de tous les autres rois et de tous les souverains non rois, qu'un fort petit roi en comparaison de ce qu'ont été à leur égard à tous, et sans difficulté aucune, nos rois Philippe de Valois, Jean, Charles V, Charles VI, que je choisis parmi les autres comme ayant régné dans les temps les plus malheureux et les plus affoiblis de la monarchie.

Le fameux cardinal Portocarrero, duquel j'ai parlé tant de fois, mourut en ce temps-ci, après s'être longtemps survécu, et laissa M^me^ des Ursins plus puissante que jamais, délivrée d'un fantôme qui depuis longtemps ne l'embarrassoit plus, mais qui intérieurement l'incommodoit toujours. Ce cardinal, depuis qu'il ne fut plus de rien, s'étoit tourné entièrement à la plus exacte piété, et mourut d'une manière grande et édifiante à Madrid, qui est du diocèse de Tolède. Il voulut être enterré dans le tournant d'un bas côté de son église de Tolède, devant l'entrée de la chapelle appelée des Nouveaux-Rois, qui est elle-même une magnifique église, qui a son chapitre et son service particulier. Il défendit que sa sépulture fût élevée ni ornée en aucune sorte, mais qu'on pût passer et marcher dessus, et il ordonna pour toute épitaphe qu'on y gravât uniquement ces paroles : *Hic jacet cinis, pulvis et nihil.* Il a été exactement obéi : je l'ai vue à Tolède, où il est en grande vénération. Il n'y a ni armes, ni quoi que ce soit sur sa tombe, toute plate et unie au pavé, que ces seules paroles. On a seulement mis à la muraille, auprès de la porte de cette chapelle des Nouveaux-Rois, ses armes, ses qualités, le jour de sa mort, le lieu de sa sépulture, et qu'on s'y est conformé à sa volonté.

L'évêque de Chartres mourut aussi, consommé de travaux et d'étude, sans être encore vieux. C'étoit fort peu de chose pour la naissance, et néanmoins avec des alliances proches qui lui faisoient honneur. Il s'appeloit Godet, et il étoit frère de Fr. Godet, femme d'un riche partisan nommé J. Gravé, dont la fille épousa Ch. des Monstiers, comte de Mérinville, fils aîné du lieutenant général de

Provence, reçu chevalier de l'ordre à la promotion de 1661, avec M. le prince de Conti et quelques autres, par le duc d'Arpajon, chargé de la commission du Roi, et père de l'évêque de Chartres dont je parlerai bientôt.

Ce même Godet, évêque de Chartres, étoit cousin germain d'autre Fr. Godet, femme d'Ant. de Brouilly, marquis de Piennes, gouverneur de Pignerol, et chevalier de l'ordre aussi en 1661, desquels la duchesse d'Aumont et la marquise de Châtillon étoient filles.

Monsieur de Chartres, Godet, des premiers élèves de Saint-Sulpice, fut peut-être celui qui fit le plus d'honneur et de bien à ce séminaire, qui est depuis devenu une manière de congrégation et une pépinière d'évêques. C'étoit un grand homme de bien, d'honneur, de vertu, théologien profond, esprit sage, juste, net, savant d'ailleurs, et qui étoit propre aux affaires, sans pédanterie pour lui, et sachant vivre et se conduire avec le grand monde, sans s'y jeter et sans en être embarrassé. Ses talents et le crédit naissant de ce séminaire, ennemi du jansénisme, le fit connoître. M^me^ de Maintenon venoit d'établir à Noisy ce qu'elle transporta depuis à Saint-Cyr, qui est du diocèse de Chartres. L'abbé Godet avoit été porté à cet évêché après la mort du frère et de l'oncle des deux maréchaux de Villeroy, et y paroissoit déjà un grand évêque, tout appliqué à son ministère. L'établissement de Saint-Cyr lui donna une relation nécessaire avec M^me^ de Maintenon. Ce fut avec lui et par lui que tous les changements de forme en ces commencements, et les règlements ensuite se firent. M^me^ de Maintenon le goûta, au point qu'elle le fit le supérieur et le directeur immédiat de Saint-Cyr, son directeur à elle-même, et pour en dire le vrai, le dépositaire de son cœur et de son âme, pour qui elle n'eut jamais depuis rien de caché. Elle l'approcha du Roi tant qu'elle put, pour contre-balancer le P. de la Chaise et les jésuites, qu'elle n'aimoit pas, dans la distribution des bénéfices; et elle l'avança jusqu'à ce point, qu'il devint le confident de leur mariage. Il en parloit et en écrivoit

librement au Roi, le félicitant souvent d'avoir une épouse si accomplie. Je n'en ai pas vu les lettres, mais son neveu et son successeur, qui les a vues, et qui en a encore des copies, parce que dans quelques-unes il s'y agissoit aussi d'affaires, me l'a dit bien des fois, longues années depuis leur mort à tous.

Un homme parvenu à ce point de confiance et de familiarité devient un personnage. Aussi le fut-il toute sa vie, devant qui le clergé rampoit, et avec qui les ministres étoient à *plaît-il, maître?* et il en prit mal au chancelier de Pontchartrain d'avoir osé, quoique il eût raison, lui tenir tête, dont il ne s'est jamais relevé, comme je l'ai rapporté ailleurs.

On a vu aussi en son lieu toute la part qu'il eut dans l'affaire de M^me^ Guyon et de l'archevêque de Cambray, avec quelle adresse il s'y conduisit dans sa naissance, avec quelle force dans ses suites, et avec combien d'union avec Monsieur de Meaux et le cardinal de Noailles,

Avec tant de crédit qu'il a eu toute sa vie sans lacune, jamais homme plus simple, plus modeste, moins précieux, qui le fît moins sentir à personne. Il logeoit à Paris, dans un petit appartement fort court, au séminaire de Saint-Sulpice, où il étoit parmi eux comme l'un d'eux, et partout l'homme le plus doux et le plus accessible, quoique accablé d'occupations. Il n'étoit que peu à Paris, et jamais que par nécessité d'affaires, souvent à Saint-Cyr, et ne couchoit jamais à Versailles. Il y faisoit rarement sa cour, mais voyoit le Roi chez M^me^ de Maintenon, ou chez lui par les derrières; jamais à Fontainebleau, et comme jamais à Marly, hors de quelque nécessité pressante et pour le moment précis; assidu dans son diocèse, à ses visites tous les ans, et à toutes ses fonctions, et au gouvernement de son diocèse, comme s'il n'eût pas eu d'autres soins; et celui-là passoit devant tous. Il connoissoit aussi tous ses curés, tous ses prêtres, et tout ce qui se passoit dans son diocèse, si exactement et par lui-même, qu'il sembloit qu'il n'avoit que quelques

paroisses à conduire; et son gouvernement entroit dans tous les détails, avec une charité pleine d'égards, de douceur et de sagesse. Sa dépense, ses meubles, sa table, tout étoit frugal; et tout le reste pour les pauvres.

Parmi tant d'affaires particulières de diocèse, et générales de tout ce qui arrivoit dans l'Église de France sur la doctrine ou la discipline, les lettres longues et journalières qu'il recevoit et qu'il répondoit à M^me^ de Maintenon quand il n'étoit pas à Saint-Cyr, et quelquefois au Roi, il ne laissoit pas d'écrire des ouvrages de doctrine, et ce surcroît de travail le consuma.

L'impression lui coûtoit, les voyages, ses visites; il n'avoit ni le temps ni le goût de songer à ses affaires temporelles : elles se trouvèrent si courtes qu'il demanda au Roi une abbaye, et lui dit franchement ses besoins. Ce détail, qui n'a jamais été su, son neveu me l'a conté bien des années après. L'abbaye ne venoit point; il en reparla à M^me^ de Maintenon. Enfin le Roi lui dit que, dans la réputation où il étoit, une abbaye la terniroit, et feroit parler le monde; qu'après y avoir bien pensé, il aimoit mieux lui donner une pension de vingt mille livres, qui ne se sauroit point, qui n'auroit point de bulles, et qui le soulageroit davantage : il la lui fit expédier et payer en secret jusqu'à sa mort, en sorte qu'elle a toujours été ignorée. Cette petite anecdote montre combien il leur étoit cher.

Avec tant de qualités, ce prélat n'a pas laissé de ruiner le clergé de France, et d'ouvrir par là une large porte à tout ce qui a coulé d'une source si empoisonnée. Sa petite naissance, ou plutôt vile et obscure, l'éloigna de la cour[1] comme par nature; et comme par une seconde nature, puisée à Saint-Sulpice, non-seulement il prit en haine le jansénisme, mais tout ce qui en put être soupçonné, particuliers, corps, écoles; et avec une intention droite, mais aveuglée, il ne fut pas moins ardent, ni moins aisément

1. Le mot *cour*, qui en remplace un autre en surcharge, est difficile à lire, et ne peut être qu'une conjecture fort probable.

prévenu, ni moins capable de revenir là-dessus par zèle, que les jésuites par intérêt et par ambition, quoique il les connût et qu'il ne les aimât pas. Je me suis étendu p. 776[1] sur la plaie qu'il fit à l'Église de France par l'introduction dans l'épiscopat de gens de rien, ignorants, ardents, sans éducation, dont l'abus a si fort grossi depuis par le P. Tellier, et que la même raison de naissance, et d'autres qui se retrouveront peut-être ailleurs, ont plus que jamais suivi sous le règne du cardinal Fleury.

Monsieur de Chartres, dont les infirmités augmentoient tous les jours, mais qui n'en relâchoit rien de ses travaux, se résolut à se donner un coadjuteur, qui élevé de sa main et dans son esprit, fût un autre lui-même pour le gouvernement de son diocèse. Il choisit l'abbé de Mérinville, son petit-neveu, dans l'élection duquel il crut que la chair et le sang cédoit toute la part à l'esprit. Il n'avoit pourtant pas encore vingt-six ans, et il en faut vingt-sept pour être sacré. Le proposer et le faire agréer fut pour lui la même chose; mais s'il n'eut pas la satisfaction de le sacrer, il eut au moins celle de pouvoir compter ne s'être pas trompé.

Son petit-neveu, le voyant au lit de la mort, lui témoigna ce qu'il pensoit de la différence d'être longtemps formé sous lui ou de se voir évêque en plein à son âge, et le pria instamment et avec larmes de le décharger de ce fardeau : l'oncle l'écouta, ne répondit point, et demeura longtemps recueilli; il le rappela ensuite, et lui dit qu'après y avoir bien pensé devant Dieu, il persistoit à croire qu'il feroit bien et que c'étoit sa volonté qu'il fût évêque de Chartres.

Il mourut fort peu de temps après, dans Chartres, fort saintement, laissant un regret universel dans son diocèse. Le coadjuteur pressa M^me^ de Maintenon, et par lettre et dès qu'il put la voir, de faire nommer un autre évêque : sa jeunesse et ses instances ne purent la persuader; il

1. Page 236 de notre tome VI.

fallut malgré lui demeurer évêque, et il fut sacré dès qu'il eut vingt-sept ans, avec la même supériorité et direction de Saint-Cyr qu'avoit son oncle. Il a paru que Dieu a béni ce choix : il en a fait un des plus saints et des plus sages évêques de France, des plus assidus et appliqués en son diocèse, d'où il ne sort presque jamais, et qui, sans avoir la science ni le monde de son oncle, fait aimer et respecter la vertu, et craindre le vice sans le poursuivre, sinon dans les cas de nécessité, et avec charité. Il fait craindre aussi la cour par sa liberté à dire la vérité, et avec toute l'apparente saleté et grossièreté des séminaires, il ne laisse pas d'avoir de l'adresse et de la délicatesse dans le gouvernement. Il vit austèrement, tout à ses fonctions et ses visites, est à peine nourri et vêtu, donne tout aux pauvres, et n'a jamais voulu d'abbayes, ni recevoir celles qui lui ont été données.

La mort de Monsieur de Chartres mit deux hommes sur le chandelier, qu'il avoit fort recommandés à M^me^ de Maintenon : Bissy, évêque de Meaux, auparavant de Toul, bientôt après cardinal, qui succéda à toute sa confiance pour les affaires de l'Église, dont il sut faire sa fortune et bien pis, et la Chétardie, curé de Saint-Sulpice, fort saint prêtre, mais le plus imbécile et le plus ignorant des hommes.

Ce dernier succéda à la confiance personnelle de M^me^ de Maintenon : il fut son confesseur, son directeur, et par là le fut un peu aussi de Saint-Cyr. Ce qui est étonnant à n'en pas revenir à qui a connu le personnage, c'est que fort tôt après M^me^ de Maintenon, avec tout son esprit, n'eut plus de secret pour lui, comme elle n'en avoit point pour feu Monsieur de Chartres, qu'elle lui écrivoit sans cesse pour le consulter, même sur les affaires ou pour les lui mander; et ce qui n'est pas moins inconcevable, c'est ce que ce bonhomme, qui non content des soins de sa vaste cure, étoit encore supérieur de la Visitation Sainte-Marie de Chaillot, y portoit très-souvent les lettres de M^me^ de Maintenon, et les lisoit à la grille, même devant de jeunes

religieuses. Une sœur de M^me^ de Saint-Simon, religieuse en cette maison, dont elle a été depuis souvent supérieure, et qui a infiniment d'esprit, et d'esprit de gouvernement, avec toute la sainteté de son état et toutes les grâces du monde, pâmoit quelquefois de stupeur des secrets qu'[elle] entendoit là avec d'autres religieuses, par lesquelles après mille choses se savoient, sans que personne pût comprendre par où ces mystères avoient pu transpirer, et sans que, tant que ce curé a vécu, qui fut encore quelques années, M^me^ de Maintenon l'ait su, et s'en soit pu déprendre.

Il influoit très-gauchement à tout, gâtoit force affaires, en protégeoit de fort misérables, n'avoit pas les premières notions de rien, et tout simplement se targuoit de son crédit, et se faisoit une petite cour. Pour le Bissy, on lui verra incontinent prendre le plus grand vol.

Crécy mourut fort vieux. Il étoit frère du P. Verjus, jésuite, ami intime du P. de la Chaise, qui avoit fort contribué à sa fortune. C'étoit un petit homme accort, doux, poli, respectueux, adroit, qui avoit passé sa vie dans les emplois étrangers, et qui en avoit pris toutes les manières, jusqu'au langage; très-longtemps à Ratisbonne, puis dans plusieurs petites cours d'Allemagne, enfin second ambassadeur plénipotentiaire au traité de paix de Ryswick. Il avoit beaucoup d'insinuation, l'art de redire cent fois la même chose, toujours en différentes façons, et une patience qui, à force de ne se rebuter point, réussissoit très-souvent. Personne ne savoit plus à fond que lui les usages, les lois et le droit de l'Empire et de l'Allemagne, et fort bien l'histoire. Il étoit estimé et considéré dans les pays étrangers, et y avoit fort bien servi. Il étoit fort vieux, et homme de très-peu.

Marivaux, lieutenant général, mourut aussi. Son nom étoit de l'Isle, de la seigneurie de l'Isle, qu'ils possédoient en la châtellenie de Pontoise, dès l'an 1069, qu'Adam I^er^ seigneur de l'Isle signa avec les officiers de la couronne, en cette année, la charte de confirmation que Philippe I^er^

fit à Pontoise de la fondation de Saint-Martin, lors Saint-Germain de Pontoise. Ce même Adam de l'Isle fit bâtir la forteresse et le bourg appelé[1] de son nom l'Isle-Adam, qu'Isabelle, héritière de l'aîné, et femme de J. seigneur de Luzarches, de Jouy, etc., laissa à sa fille, veuve du seigneur de Joigny, laquelle vendit l'Isle-Adam, en 1364, à Pierre de Villiers, seigneur de Macy, souverain maître d'hôtel, c'est-à-dire grand maître de France, bisaïeul du célèbre Ph. de Villiers, dernier grand maître de Rhodes et premier grand maître de Malte, où il mourût, 1534.

Marivaux dont je parle descendoit en droite ligne de cet Adam Ier qui bâtit l'Isle-Adam, qui des Villiers passa aux Montmorencis, de là tomba dans la branche de Condé de la maison royale, enfin à M. le prince de Conti. Le grand père de Marivaux étoit frère cadet du capitaine des gardes d'Henri III, si connu par son duel, derrière les Chartreux, contre le seigneur de Marolles, ligueur, et de celui qui fut chevalier du Saint-Esprit en [2], qui n'eurent point de postérité masculine. Ce grand-père de Marivaux avoit épousé une Balzac, tua de sa main, à la bataille d'Ivry, 1590, le général de la cavalerie espagnole, fut gouverneur de Corbeil, la Bassée, la Capelle, et d'Amiens. Son fils se maria mal, et ne figura point. Celui dont je parle, sans protection et avec peu de bien, épousa une fille de Guénégaud, trésorier de l'épargne, et servit toute sa vie avec réputation de valeur et de capacité.

Il savoit, et avoit beaucoup d'esprit, une fort belle figure, de la finesse et de la plaisanterie dans l'esprit, et la langue fort libre, qui le faisoit craindre. Il me prit en amitié à l'armée, et je m'accommodois fort de lui. Personne n'étoit de meilleure compagnie. Les secrétaires d'État de la guerre ni leurs commis ne l'aimoient pas, et lui ne s'en contraignoit guère.

Il pensa se noyer à un retour d'armée en traversant la Marne; le bac enfonça : cette aventure fit du bruit : le Roi

1. Saint-Simon a écrit *appelée*, au féminin.
2. La date est restée en blanc.

lui demanda comment il s'étoit sauvé : il avoit été en effet longtemps rejeté par des bords escarpés, sur lesquels il s'étoit trouvé des gens peu empressés de le secourir. Il dit au Roi que, désespérant de leur charité, il s'étoit avisé de s'écrier qu'il étoit le neveu de Monsieur l'intendant, et qu'à ce nom il avoit été secouru sur-le-champ, et là-dessus fit une parenthèse au Roi sur le pouvoir des intendants, qui divertit extrêmement l'assistance, mais qui ne plut pas tant au Roi, et qui ne servit pas à son avancement.

Il mourut vieux, et a laissé un fils capitaine de gendarmerie, qu'on dit aussi avoir beaucoup d'esprit. Marivaux eut des amis et conserva toute sa vie beaucoup de considération. Sa sœur, qui avoit aussi beaucoup d'esprit, et qui étoit la femme du monde la plus haute, avoit épousé Cauvisson, un des lieutenants généraux de Languedoc. Mme de Nogaret, dame du palais de Mme la duchesse de Bourgogne, étoit veuve sans enfants de son fils, de laquelle j'ai parlé plus d'une fois ; le nom des Cauvissons est Louvet, gens nouveaux et de fort peu de chose.

Mme de Moussy, sœur du feu premier président Harlay, grande dévote de profession, avec tous les apanages de ce métier, et tout aussi composée que lui, mourut sans enfants. Elle avoit toujours vécu avec son frère et son neveu dans une grande amitié, et presque toujours logé avec eux. Elle déshérita pourtant son neveu sans cause aucune de brouillerie, qui fut bien étonné de trouver un testament qui donnoit tout aux hôpitaux. Elle étoit veuve du dernier Bouteiller; c'est du dernier de cette grande maison dans laquelle le comté de Senlis avoit été longtemps, et à qui le nom de Bouteiller ou de Bouteiller de Senlis étoit demeuré, pour avoir eu plusieurs fois ce grand office alors de grand bouteiller de France, dont on trouve la signature, c'est-à-dire le sceau et la présence, citée dans les anciennes chartes de nos rois avec le dapifer, qui est le grand maître, ou comme ils disoient, le souverain maître d'hôtel, le grand chambellan, le connétable, qui n'étoit dans les premiers temps que le grand écuyer, et le

chancelier le dernier de tous : plus anciennement encore, le premier étoit le sénéchal, monté en maire du palais, et descendu en grand maître, car le plus ou le moins de puissance fit ces trois noms du même office.

M. de Luxembourg, pendant son séjour à Rouen, y perdit sa femme. J'ai dit ailleurs qui elle étoit, et quelle aussi, par l'éclat que cela fit, qui fut toujours caché pour le seul mari, avec qui elle avoit l'art et le soin de vivre comme la femme la plus tendrement attachée à tous ses devoirs. Il en fut aussi tellement affligé, que ce contraste avec la vie qu'elle n'avoit point cessé de mener fit le plus scandaleux ridicule. Abeille, qui avoit été secrétaire du maréchal de Luxembourg, et que son esprit et son petit collet avoit mêlé dans les meilleures et les plus brillantes compagnies, et mis dans les Académies, étoit un homme d'honneur et de vertu, qui par reconnoissance et par attachement étoit demeuré chez M. de Luxembourg. Il ne put souffrir une scène si publique, et il apprit à M. de Luxembourg tout ce que lui-même avoit été jusqu'alors le premier à lui cacher : le pauvre homme fut étrangement surpris, et très-subitement consolé.

Cet automne fut la dernière saison qui vit debout le fameux monastère de Port-Royal des Champs, en butte depuis si longtemps aux jésuites, et leur victime à la fin. Je ne m'étendrai point sur l'origine, les progrès, les suites, les événements d'une dispute et d'une querelle si connue, ainsi que les deux partis moliniste et janséniste, dont les écrits dogmatiques et historiques feroient seuls une bibliothèque nombreuse, et dont les ressorts se sont déployés pendant tant d'années à Rome et en notre cour. Je me contenterai d'un précis fort court, qui suffira pour l'intelligence du puissant intérêt qui a tant remué de prodigieuses machines, parce qu'on n'en peut supprimer les faits qui doivent tenir place dans ce qui s'est passé de ce temps.

L'ineffable et l'incompréhensible mystère de la grâce, aussi peu à portée de notre intelligence et de notre expli-

cation que celui de la Trinité, est devenu une pierre d'achoppement dans l'Église, depuis que le système de saint Augustin sur ce mystère a trouvé, presque aussitôt qu'il a paru, des contradicteurs dans les prêtres de Marseille. Saint Thomas l'a soutenu, ainsi que les plus éclairés personnages; l'Église l'a adopté dans ses conciles généraux, et en particulier l'Église de Rome et les papes.

De si vénérables décisions, et si conformes à la condamnation faite et réitérée par les mêmes autorités, de la doctrine des pélagiens et des demi-pélagiens, n'a pu empêcher une continuité de sectateurs de la doctrine opposée, qui n'osant se présenter de front, ont pris diverses sortes de formes pour se cacher, à la manière des demi-ariens autrefois.

Dans les derniers temps, les jésuites, maîtres des cours par le confessionnal de presque tous les rois et de tous les souverains catholiques, de presque tout le public par l'instruction de la jeunesse, par leurs talents et leur art; nécessaires à Rome pour en insinuer les prétentions sur le temporel des souverains, et la monarchie sur le spirituel, à l'anéantissement de l'épiscopat et des conciles généraux; devenus redoutables par leur puissance et par leurs richesses, toutes employées à leurs desseins; autorisés par leur savoir de tout genre et par une insinuation de toute espèce; aimables par une facilité et un tour qui ne s'étoit point encore rencontré dans le tribunal de la pénitence, et protégés par Rome, comme des gens dévoués par un quatrième vœu au Pape, particulier à leur Société, et plus propres que nuls autres à étendre son suprême domaine; recommandables d'ailleurs par la dureté d'une vie toute consacrée à l'étude, à la défense de l'Église contre les hérétiques, et la sainteté de leur établissement et de leurs premiers Pères; terribles enfin par la politique la plus raffinée, la plus profonde, la plus supérieure à toute autre considération que leur domination, soutenue par un gouvernement dont la monarchie, l'au-

torité, les degrés, les ressorts, le secret, l'uniformité dans les vues et la multiplicité dans les moyens en [1] sont l'âme; les jésuites, dis-je, après divers essais, et surtout après avoir subjugué les écoles de delà les monts, et tant qu'ils avoient pu, énervé celles de deçà partout, hasardèrent, par un livre de leur P. Molina, une doctrine sur la grâce tout à fait opposée au système de saint Augustin, de saint Thomas, de tous les Pères, des conciles généraux, des papes et de l'Église de Rome, qui, prête plusieurs fois à l'anathématiser, a toujours différé à le faire. L'Église de France surtout se souleva contre ces agréables nouveautés, qui faisoient tant de conquêtes par la facilité du salut et l'orgueil de l'esprit humain.

Les jésuites, embarrassés d'une défensive difficile, trouvèrent moyen de semer la discorde dans les écoles de France, et par mille tours de souplesse, de politique et de force ouverte, enfin par l'appui de la cour, de changer la face des choses, d'inventer une héresie qui n'avoit ni auteur ni sectateur, de l'attribuer à un livre de Cornelius Jansenius, évêque d'Ypres, mort dans le sein de l'Église et en vénération, de se rendre accusateurs de défendeurs qu'ils étoient, et leurs adversaires d'accusateurs défendeurs : de là est venu le nom de moliniste et de janséniste, qui distingue les deux partis.

Grands et longs débats à Rome sur cette idéale hérésie, enfantée ou plutôt inventée par les jésuites, pour faire perdre terre aux adversaires de Molina; discussion devant une congrégation formée exprès sous le nom *De auxiliis*, tenue, un grand nombre de séances, devant Clément VIII, Aldobrandin, et Paul V, Borghèse, qui ayant enfin formé un décret d'anathème contre la doctrine de Molina, n'osa le publier, et se contenta de ne pas condamner cette doctrine sans oser l'approuver, en les consolant par tout ce qui les put flatter sur cette hérésie idéale, soutenue de personne, et dont ils surent bien profiter.

1. Encore un pléonasme.

cation que celui de la Trinité, est devenu une pierre d'achoppement dans l'Église, depuis que le système de saint Augustin sur ce mystère a trouvé, presque aussitôt qu'il a paru, des contradicteurs dans les prêtres de Marseille. Saint Thomas l'a soutenu, ainsi que les plus éclairés personnages; l'Église l'a adopté dans ses conciles généraux, et en particulier l'Église de Rome et les papes.

De si vénérables décisions, et si conformes à la condamnation faite et réitérée par les mêmes autorités, de la doctrine des pélagiens et des demi-pélagiens, n'a pu empêcher une continuité de sectateurs de la doctrine opposée, qui n'osant se présenter de front, ont pris diverses sortes de formes pour se cacher, à la manière des demi-ariens autrefois.

Dans les derniers temps, les jésuites, maîtres des cours par le confessionnal de presque tous les rois et de tous les souverains catholiques, de presque tout le public par l'instruction de la jeunesse, par leurs talents et leur art; nécessaires à Rome pour en insinuer les prétentions sur le temporel des souverains, et la monarchie sur le spirituel, à l'anéantissement de l'épiscopat et des conciles généraux; devenus redoutables par leur puissance et par leurs richesses, toutes employées à leurs desseins; autorisés par leur savoir de tout genre et par une insinuation de toute espèce; aimables par une facilité et un tour qui ne s'étoit point encore rencontré dans le tribunal de la pénitence, et protégés par Rome, comme des gens dévoués par un quatrième vœu au Pape, particulier à leur Société, et plus propres que nuls autres à étendre son suprême domaine; recommandables d'ailleurs par la dureté d'une vie toute consacrée à l'étude, à la défense de l'Église contre les hérétiques, et la sainteté de leur établissement et de leurs premiers Pères; terribles enfin par la politique la plus raffinée, la plus profonde, la plus supérieure à toute autre considération que leur domination, soutenue par un gouvernement dont la monarchie, l'au-

torité, les degrés, les ressorts, le secret, l'uniformité dans les vues et la multiplicité dans les moyens en [1] sont l'âme; les jésuites, dis-je, après divers essais, et surtout après avoir subjugué les écoles de delà les monts, et tant qu'ils avoient pu, énervé celles de deçà partout, hasardèrent, par un livre de leur P. Molina, une doctrine sur la grâce tout à fait opposée au système de saint Augustin, de saint Thomas, de tous les Pères, des conciles généraux, des papes et de l'Église de Rome, qui, prête plusieurs fois à l'anathématiser, a toujours différé à le faire. L'Église de France surtout se souleva contre ces agréables nouveautés, qui faisoient tant de conquêtes par la facilité du salut et l'orgueil de l'esprit humain.

Les jésuites, embarrassés d'une défensive difficile, trouvèrent moyen de semer la discorde dans les écoles de France, et par mille tours de souplesse, de politique et de force ouverte, enfin par l'appui de la cour, de changer la face des choses, d'inventer une hérésie qui n'avoit ni auteur ni sectateur, de l'attribuer à un livre de Cornelius Jansenius, évêque d'Ypres, mort dans le sein de l'Église et en vénération, de se rendre accusateurs de défendeurs qu'ils étoient, et leurs adversaires d'accusateurs défendeurs : de là est venu le nom de moliniste et de janséniste, qui distingue les deux partis.

Grands et longs débats à Rome sur cette idéale hérésie, enfantée ou plutôt inventée par les jésuites, pour faire perdre terre aux adversaires de Molina; discussion devant une congrégation formée exprès sous le nom *De auxiliis*, tenue, un grand nombre de séances, devant Clément VIII, Aldobrandin, et Paul V, Borghèse, qui ayant enfin formé un décret d'anathème contre la doctrine de Molina, n'osa le publier, et se contenta de ne pas condamner cette doctrine sans oser l'approuver, en les consolant par tout ce qui les put flatter sur cette hérésie idéale, soutenue de personne, et dont ils surent bien profiter.

1. Encore un pléonasme.

Plusieurs saints et savants personnages s'étoient les uns après les autres retirés à l'abbaye de Port-Royal des Champs. Les uns y écrivirent, les autres y rassemblèrent de la jeunesse, qu'ils instruisirent aux sciences et à la piété. Les plus beaux ouvrages de morale, et qui ont le plus éclairé dans la science et la pratique de la religion, sont sortis de leurs mains, et ont été trouvés tels par tout le monde.

Ces Messieurs eurent des amis et des liaisons; ils entrèrent dans la querelle contre le molinisme : c'en fut assez pour ajouter à la jalousie que les jésuites avoient conçue de cette école naissante une haine irréconciliable, d'où naquit la persécution des jansénistes, de la Sorbonne, de M. Arnauld, considéré comme le maître de tous, et la dissipation des solitaires de Port-Royal; de là l'introduction d'un formulaire, chose si souvent fatale et si souvent proscrite dans l'Église, par lequel la nouvelle hérésie, inventée et soutenue de personne, fut non-seulement proscrite, ce qui auroit été accepté de tout le monde sans difficulté, mais fut déclarée contenue dans le livre intitulé *Augustinus*, composé par Corn. Jansenius, évêque d'Ypres, et ce formulaire proposé à jurer la croyance intérieure et littérale de son contenu.

Le droit, c'est-à-dire la proscription des cinq propositions hérétiques, que personne ne soutenoit, ne fit aucune difficulté : le fait, c'est-à-dire qu'elles étoient contenues dans ce livre de Jansenius, en fit beaucoup. Jamais on ne put en extraire aucune : on se sauva par soutenir qu'elles s'y trouvoient éparses, sans pouvoir encore citer où ni comment. Jurer sur son Dieu et sur son âme de croire ce qu'on ne croit point fondé en chose de fait, qu'on ne peut montrer ce qu'on propose de croire, parut un crime à tout ce qu'il y avoit de gens droits. Un très-grand soulèvement éclata donc dès que ce formulaire parut.

Mais ce qui en sembla encore plus insupportable, c'est que pour détruire Port-Royal, qu'on jugeoit bien qui ne

se résoudroit jamais à ce serment, on le proposa à signer aux religieuses par tout le royaume. Or proposer de jurer qu'un fait est contenu dans un livre qu'on n'a point lu, dans un livre même qu'on n'a pu lire, parce qu'il est en latin et qu'on ignore cette langue, c'est une violence qui n'eut jamais d'exemple, et qui remplit les provinces d'exilés, et les prisons et les monastères de captifs.

La cour ne ménagea rien en faveur des jésuites, qui lui firent oublier la ligue et ses suites, et accroire que les jansénistes étoient une secte d'indépendants, qui n'en vouloient pas moins à l'autorité royale qu'ils se montroient réfractaires à celle du Pape, que les jésuites appeloient l'Église, qui avoient approuvé, puis prescrit la signature du formulaire. La distinction du fait d'avec le droit, soufferte quelque temps, fut enfin proscrite, comme une rébellion contre l'Église, encore que non-seulement elle n'eût point parlé, mais qu'elle n'ait jamais exigé la croyance des faits qu'elle a décidés par ses conciles généraux et les plus reconnus pour œcuméniques, de plusieurs desquels, décidés de la sorte, on doute et on dispute encore, sans être pour cela ni répréhensible ni repris. Les bénéfices attachés à la protection des jésuites, dont le confesseur du Roi étoit distributeur, le crédit ou l'inconsidération, et pis encore, qu'éprouvoient les prélats à proportion que la cour et les jésuites étoient contents ou mécontents, échauffèrent la persécution jusqu'à la privation des sacrements, même à la mort.

De tels excès réveillèrent enfin quelques évêques, qui écrivirent au Pape, et qui s'exposèrent à la déposition, à laquelle on commençoit à travailler, lorsqu'un plus grand nombre de leurs confrères vinrent à leur secours et soutinrent la même cause.

Alors Rome et la cour craignirent un schisme. D'autres évêques s'interposèrent, et avec eux le cardinal d'Estrées, évêque-duc de Laon alors, et cardinal quatre ou cinq ans après. La négociation réussit par ce que l'on nomma *la*

Plusieurs saints et savants personnages s'étoient les uns après les autres retirés à l'abbaye de Port-Royal des Champs. Les uns y écrivirent, les autres y rassemblèrent de la jeunesse, qu'ils instruisirent aux sciences et à la piété. Les plus beaux ouvrages de morale, et qui ont le plus éclairé dans la science et la pratique de la religion, sont sortis de leurs mains, et ont été trouvés tels par tout le monde.

Ces Messieurs eurent des amis et des liaisons; ils entrèrent dans la querelle contre le molinisme : c'en fut assez pour ajouter à la jalousie que les jésuites avoient conçue de cette école naissante une haine irréconciliable, d'où naquit la persécution des jansénistes, de la Sorbonne, de M. Arnauld, considéré comme le maître de tous, et la dissipation des solitaires de Port-Royal; de là l'introduction d'un formulaire, chose si souvent fatale et si souvent proscrite dans l'Église, par lequel la nouvelle hérésie, inventée et soutenue de personne, fut non-seulement proscrite, ce qui auroit été accepté de tout le monde sans difficulté, mais fut déclarée contenue dans le livre intitulé *Augustinus*, composé par Corn. Jansenius, évêque d'Ypres, et ce formulaire proposé à jurer la croyance intérieure et littérale de son contenu.

Le droit, c'est-à-dire la proscription des cinq propositions hérétiques, que personne ne soutenoit, ne fit aucune difficulté : le fait, c'est-à-dire qu'elles étoient contenues dans ce livre de Jansenius, en fit beaucoup. Jamais on ne put en extraire aucune : on se sauva par soutenir qu'elles s'y trouvoient éparses, sans pouvoir encore citer où ni comment. Jurer sur son Dieu et sur son âme de croire ce qu'on ne croit point fondé en chose de fait, qu'on ne peut montrer ce qu'on propose de croire, parut un crime à tout ce qu'il y avoit de gens droits. Un très-grand soulèvement éclata donc dès que ce formulaire parut.

Mais ce qui en sembla encore plus insupportable, c'est que pour détruire Port-Royal, qu'on jugeoit bien qui ne

se résoudroit jamais à ce serment, on le proposa à signer aux religieuses par tout le royaume. Or proposer de jurer qu'un fait est contenu dans un livre qu'on n'a point lu, dans un livre même qu'on n'a pu lire, parce qu'il est en latin et qu'on ignore cette langue, c'est une violence qui n'eut jamais d'exemple, et qui remplit les provinces d'exilés, et les prisons et les monastères de captifs.

La cour ne ménagea rien en faveur des jésuites, qui lui firent oublier la ligue et ses suites, et accroire que les jansénistes étoient une secte d'indépendants, qui n'en vouloient pas moins à l'autorité royale qu'ils se montroient réfractaires à celle du Pape, que les jésuites appeloient l'Église, qui avoient approuvé, puis prescrit la signature du formulaire. La distinction du fait d'avec le droit, soufferte quelque temps, fut enfin proscrite, comme une rébellion contre l'Église, encore que non-seulement elle n'eût point parlé, mais qu'elle n'ait jamais exigé la croyance des faits qu'elle a décidés par ses conciles généraux et les plus reconnus pour œcuméniques, de plusieurs desquels, décidés de la sorte, on doute et on dispute encore, sans être pour cela ni répréhensible ni repris. Les bénéfices attachés à la protection des jésuites, dont le confesseur du Roi étoit distributeur, le crédit ou l'inconsidération, et pis encore, qu'éprouvoient les prélats à proportion que la cour et les jésuites étoient contents ou mécontents, échauffèrent la persécution jusqu'à la privation des sacrements, même à la mort.

De tels excès réveillèrent enfin quelques évêques, qui écrivirent au Pape, et qui s'exposèrent à la déposition, à laquelle on commençoit à travailler, lorsqu'un plus grand nombre de leurs confrères vinrent à leur secours et soutinrent la même cause.

Alors Rome et la cour craignirent un schisme. D'autres évêques s'interposèrent, et avec eux le cardinal d'Estrées, évêque-duc de Laon alors, et cardinal quatre ou cinq ans après. La négociation réussit par ce que l'on nomma *la*

Plusieurs saints et savants personnages s'étoient les uns après les autres retirés à l'abbaye de Port-Royal des Champs. Les uns y écrivirent, les autres y rassemblèrent de la jeunesse, qu'ils instruisirent aux sciences et à la piété. Les plus beaux ouvrages de morale, et qui ont le plus éclairé dans la science et la pratique de la religion, sont sortis de leurs mains, et ont été trouvés tels par tout le monde.

Ces Messieurs eurent des amis et des liaisons; ils entrèrent dans la querelle contre le molinisme : c'en fut assez pour ajouter à la jalousie que les jésuites avoient conçue de cette école naissante une haine irréconciliable, d'où naquit la persécution des jansénistes, de la Sorbonne, de M. Arnauld, considéré comme le maître de tous, et la dissipation des solitaires de Port-Royal; de là l'introduction d'un formulaire, chose si souvent fatale et si souvent proscrite dans l'Église, par lequel la nouvelle hérésie, inventée et soutenue de personne, fut non-seulement proscrite, ce qui auroit été accepté de tout le monde sans difficulté, mais fut déclarée contenue dans le livre intitulé *Augustinus*, composé par Corn. Jansenius, évêque d'Ypres, et ce formulaire proposé à jurer la croyance intérieure et littérale de son contenu.

Le droit, c'est-à-dire la proscription des cinq propositions hérétiques, que personne ne soutenoit, ne fit aucune difficulté : le fait, c'est-à-dire qu'elles étoient contenues dans ce livre de Jansenius, en fit beaucoup. Jamais on ne put en extraire aucune : on se sauva par soutenir qu'elles s'y trouvoient éparses, sans pouvoir encore citer où ni comment. Jurer sur son Dieu et sur son âme de croire ce qu'on ne croit point fondé en chose de fait, qu'on ne peut montrer ce qu'on propose de croire, parut un crime à tout ce qu'il y avoit de gens droits. Un très-grand soulèvement éclata donc dès que ce formulaire parut.

Mais ce qui en sembla encore plus insupportable, c'est que pour détruire Port-Royal, qu'on jugeoit bien qui ne

se résoudroit jamais à ce serment, on le proposa à signer aux religieuses par tout le royaume. Or proposer de jurer qu'un fait est contenu dans un livre qu'on n'a point lu, dans un livre même qu'on n'a pu lire, parce qu'il est en latin et qu'on ignore cette langue, c'est une violence qui n'eut jamais d'exemple, et qui remplit les provinces d'exilés, et les prisons et les monastères de captifs.

La cour ne ménagea rien en faveur des jésuites, qui lui firent oublier la ligue et ses suites, et accroire que les jansénistes étoient une secte d'indépendants, qui n'en vouloient pas moins à l'autorité royale qu'ils se montroient réfractaires à celle du Pape, que les jésuites appeloient l'Église, qui avoient approuvé, puis prescrit la signature du formulaire. La distinction du fait d'avec le droit, soufferte quelque temps, fut enfin proscrite, comme une rébellion contre l'Église, encore que non-seulement elle n'eût point parlé, mais qu'elle n'ait jamais exigé la croyance des faits qu'elle a décidés par ses conciles généraux et les plus reconnus pour œcuméniques, de plusieurs desquels, décidés de la sorte, on doute et on dispute encore, sans être pour cela ni répréhensible ni repris. Les bénéfices attachés à la protection des jésuites, dont le confesseur du Roi étoit distributeur, le crédit ou l'inconsidération, et pis encore, qu'éprouvoient les prélats à proportion que la cour et les jésuites étoient contents ou mécontents, échauffèrent la persécution jusqu'à la privation des sacrements, même à la mort.

De tels excès réveillèrent enfin quelques évêques, qui écrivirent au Pape, et qui s'exposèrent à la déposition, à laquelle on commençoit à travailler, lorsqu'un plus grand nombre de leurs confrères vinrent à leur secours et soutinrent la même cause.

Alors Rome et la cour craignirent un schisme. D'autres évêques s'interposèrent, et avec eux le cardinal d'Estrées, évêque-duc de Laon alors, et cardinal quatre ou cinq ans après. La négociation réussit par ce que l'on nomma *la*

paix de Clément IX, Rospigliosi, qui déclara authentiquement que le saint-siége ne prétendoit et n'avoit jamais prétendu que la signature du formulaire obligeât à croire que les cinq propositions condamnées fussent implicitement ni explicitement dans le livre de Jansenius, mais seulement de les tenir et de les condamner comme hérétiques, en quelque livre et en quelque endroit qu'elles se pussent trouver. Cette paix rendit la liberté et les sacrements aux personnes qui en avoient été privées, et les places aux docteurs et autres qui en avoient été chassés.

Je n'en dirai pas davantage, parce [que] ce peu que j'ai expliqué suffira pour faire entendre ce qui doit être rapporté présentement et dans la suite, et je continuerai à me servir des mots de jansénisme et de jansénistes, de molinisme et de molinistes, pour abréger.

Les jésuites et leurs plus affidés furent outrés de cette paix, que tous leurs efforts ici et à Rome n'avoient pu empêcher. Ils avoient su habilement donner le change, et sur le molinisme, et de défendeurs devenir agresseurs. Les jansénistes, tout en se défendant sur les cinq propositions, qu'ils condamnoient et que personne n'avoit jamais soutenues, et sur le formulaire quant au fait, n'avoient point quitté prise sur la doctrine de Molina, ni sur les excès qui s'ensuivoient de cette morale, que le fameux Pascal rendit également palpables, existants[1] dans la doctrine et la pratique des casuistes jésuites, et ridicules, dans ces ingénieuses lettres au provincial, si connues sous le nom de *Lettres provinciales*. L'aigreur et la haine continuèrent, et la guerre se perpétua par les écrits, et les jésuites se fortifièrent de plus en plus dans les cours, pour accabler et pour écarter leurs adversaires ou les suspects de toutes les places de l'Église et des écoles.

Vinrent longtemps après les disputes des jésuites avec

1. *Existantes*, au manuscrit.

les autres missionnaires des Indes surtout, à la Chine[1], sur les cérémonies, que les uns prétendoient purement politiques, les autres idolâtriques, dont j'ai parlé p. 218[2], à l'occasion du changement de confesseur de M^me^ la duchesse de Bourgogne, et depuis encore à l'occasion du choix du P. Tellier pour confesseur du Roi, engagé fort avant dans cette dispute, qui en écrivit, dont le livre fut mis à l'index, sauvé de pis à toute peine, et lui contraint de sortir de Rome et de se retirer en France.

La querelle s'échauffoit et bâtoit mal pour les jésuites; le P. Tellier y prenoit une double part. C'étoit, comme je l'ai dit, un homme ardent, et dont la divinité étoit son molinisme et l'autorité de sa Compagnie. Il se vit beau jeu : un roi très-ignorant en ces matières, et qui n'avoit jamais écouté là-dessus que les jésuites et les leurs, suprêmement plein de son autorité, et qui s'étoit laissé persuader que les jansénistes en étoient ennemis, qui vouloit se sauver, et qui ne sachant point la religion, s'étoit flatté toute sa vie de faire pénitence sur le dos d'autrui, et se repaissoit de la faire sur celui des huguenots et des jansénistes, qu'il croyoit peu différents et presque également hérétiques; un roi environné de gens aussi ignorants que lui et dans les mêmes préjugés, comme M^me^ de Maintenon et M[M]. de Beauvillier et de Chevreuse, par Saint-Sulpice et feu Monsieur de Chartres, ou par des courtisans et des valets principaux qui n'en savoient pas davantage, ou qui ne pensoient qu'à leur fortune; un clergé détruit de longue main, en dernier lieu par Monsieur de Chartres, qui avoit farci l'épiscopat d'ignorants, de gens inconnus et de bas lieu qui tenoient le Pape une divinité, et qui avoient horreur des maximes de l'Église de France, parce que toute antiquité leur étoit inconnue, et qu'étant gens de rien ils ne savoient ce que c'étoit que l'État; un parlement débellé[3] et trem-

1. Saint-Simon a ponctué ainsi.
2. Pages 335 et 336 de notre tome II.
3. Voyez tome V, p. 122, note 2.

blant, de longue main accoutumé à la servitude, et le peu de ceux qui par leurs places ou leur capacité auroient pu parler, dévoués comme le premier président Pelletier, ou affamés de grâces.

Il restoit encore quelques personnes à craindre pour les jésuites, c'est-à-dire pour leurs entreprises, comme les cardinaux d'Estrées, Janson et Noailles, et le chancelier. Ce dernier étoit, comme je l'ai dit ailleurs, éreinté, et le P. Tellier ne l'ignoroit pas; Estrées étoit vieux et courtisan, Janson aussi, et de plus fort tombé de santé; Noailles n'avoit rien de tout cela; il étoit de plus dans la liaison la plus grande avec M^me^ de Maintenon, puissant à la cour par le goût du Roi, par sa famille, par sa réputation soutenue de sa vie et de sa conduite, archevêque Paris, et en vénération dans son diocèse et dans le clergé, à la tête duquel il se trouvoit par tout le royaume; celui-là étoit capitalement en butte aux jésuites par sa doctrine, non suspecte, mais qui n'étoit pas la leur, et pour avoir été mis à Châlons, puis à Paris, sans leur participation, et promu de même à la pourpre; ils savoient que les jansénistes n'étoient pas contents de lui, parce qu'il n'avoit pas voulu s'en laisser dominer ni donner dans toutes leurs vues, et que lui étoit encore moins content d'eux depuis la découverte du véritable auteur du fameux *Cas de conscience*, dont j'ai parlé p. [1]. Le P. Tellier, bien ancré auprès du Roi, résolut de commettre le cardinal de Noailles avec le Roi d'un côté, avec les jansénistes de l'autre, et d'achever en même temps l'ouvrage auquel ils travailloient depuis tant d'années, par la destruction entière de Port-Royal des Champs.

Le P. de la Chaise s'étoit contenté, depuis que la paix de Clément IX avoit rétabli ces religieuses, de les empêcher de recevoir aucune fille à profession, pour faire périr la maison par extinction, sans y commettre d'autre violence; on a vu p. 389[2], par ce qui a été rapporté que le

1. L'indication de cette page du manuscrit est restée en blanc.
2. Pages 411 et 415 de notre tome III.

Roi dit à Maréchal, sur le voyage qu'il lui avoit permis et même ordonné d'y faire, qu'il se repentoit de les avoir laissé pousser trop loin, et qu'au fond il les regardoit comme de très-saintes filles. Le nouveau confesseur vint à bout en peu de temps de changer ces idées.

Il réveilla ensuite une constitution faite à Rome, depuis trois ou quatre ans, à la poursuite des molinistes, toujours attentifs à revenir, à donner le change, et ardents à chercher les moyens de troubler la paix de Clément IX. Rome, qui les ménageoit comme les athlètes des prétentions ultramontaines, auxquelles elle a tant sacrifié de nations, n'osa tout refuser, mais ne voulut pas aussi aller de front contre l'autorité de Clément IX; elle donna donc une constitution ambiguë contre le jansénisme, mais en effleurant, et faite avec assez d'adresse pour que ceux qui étoient attachés à cette paix pussent, sans la blesser, recevoir cette constitution, d'ailleurs parfaitement inutile. Les molinistes furent affligés de n'avoir pu obtenir qu'un si foible instrument, qui en effet ne faisoit que condamner les cinq propositions, déjà proscrites et dont personne n'avoit jamais pris la défense, et qui d'ailleurs ne prescrivoit rien de nouveau; mais comme dans les disputes longues, et dans lesquelles la puissance séculière prend parti jusqu'à la persécution, les esprits s'échauffent, et de part et d'autre passent les bornes, il étoit arrivé que quelques jansénistes avoient soutenu secrètement une, plusieurs, et même les cinq propositions hérétiques, mais en grand secret. Ce mystère avoit été révélé dans les papiers saisis dans l'abbaye de Saint-Thierry, dont il a été parlé p. [1], à propos de l'affaire que cette recherche fit à l'archevêque de Reims. Tout le parti janséniste se récria contre, renouvela sa soumission de cœur et d'esprit à la condamnation de toutes les cinq propositions, que sans ménagement il dit être cinq hérésies, et contre l'injustice de lui attribuer celle de quelques têtes brûlées qu'il désa-

1. Encore une indication de page en blanc.

vouoit entièrement, et avec qui il rompoit de tout commerce et de société. Ces particuliers même qui soutenoient l'erreur condamnée étoient on ne peut pas ni plus rares ni en plus petit nombre, et là-dessus, les uns criant à l'injustice les autres au péril de l'Église, le bruit se renouvela, qui donna lieu à la constitution dont il vient d'être parlé.

Faute de mieux, le P. Tellier résolut d'en faire usage, dans l'espérance d'en tirer parti au moins contre Port-Royal, plus délicat là-dessus que personne d'entre les jansénistes, et d'y embarrasser le cardinal de Noailles, à qui le Roi ordonna de faire signer cette constitution. Comme elle n'altéroit point dans le fond la paix de Clément IX, il n'osa contredire, et se mit à faire signer les plus faciles à conduire, et des uns aux autres gagner les moins aisés.

Cette conduite lui réussit si bien que Gif même signa. C'est une abbaye de filles à cinq ou six lieues de Versailles, qui a toujours été considérée comme la sœur cadette de Port-Royal des Champs, en tout genre, par amis et ennemis, et deux maisons qui en tout temps avoient conservé l'union entre elles la plus intime.

Avec cette signature, le cardinal de Noailles se crut fort, et se persuada que Port-Royal ne feroit point de difficulté. Il y fut trompé. Ces filles, tant de fois et si cruellement traitées, en garde contre des signatures captieuses qu'on leur avoit si souvent présentées, dans une solitude qui étoit sans cesse épiée, et qu'on ne pouvoit aborder sans péril d'exil et quelquefois de prison, par conséquent destituées de conseils de confiance, ne purent être amenées à une nouvelle signature. Aucune de celles qu'on leur montra ne les toucha, non pas même celle de Gif. En vain le cardinal les exhorta, leur expliqua ce qu'on leur demandoit, qui ne blessoit en rien la paix de Clément IX, ni les vérités auxquelles elles étoient attachées; rien ne put rassurer la frayeur de ces âmes saintes et timorées. Elles ne purent comprendre qu'une signature nouvelle ne

renfermât pas quelque venin et quelque surprise, et leur courage ne put être ébranlé par la considération de tout ce dont leur refus les menaçoit.

C'étoit là ce qu'avoient espéré les jésuites : d'engager le cardinal de Noailles, et de parvenir enfin à détruire une maison qu'ils détestoient, et dont ils n'avoient cessé depuis tant d'années de machiner la dernière ruine. Ils mouroient de peur que les religieuses qui restoient ne survécussent le Roi, qu'après lui ils ne pussent continuer d'avoir le crédit de les empêcher de recevoir des filles à profession, et que cette maison ennemie subsistât et se relevât, qui étoit toujours regardée comme le centre, le chef-lieu et le ralliement du parti janséniste, dès qu'on oseroit y aborder.

Le cardinal, qui prévit un orage, mais non le destructif, qui ne se pouvoit imaginer, pressa ces filles à plusieurs reprises, par d'autres et par lui-même ; il y alla plusieurs fois, toujours inutilement. Le Roi le pressoit vivement, poussé de même par son confesseur, tant qu'enfin le cardinal lâcha pied, procéda, et leur ôta les sacrements.

Alors le P. Tellier les noircit auprès du Roi de toutes les anciennes couleurs, qu'ils renouvelèrent, les fit[1] passer dans son esprit pour des révoltées, qui seules dans l'Église refusoient une signature trouvée partout orthodoxe, et lui persuadèrent qu'il ne seroit jamais en repos sur ces questions tant que ce monastère, fameux par ses rébellions contre toutes les deux puissances, subsisteroit : enfin que sa conscience étoit pour le moins aussi engagée que son autorité à une destruction si nécessaire, et qui n'avoit tardé que trop d'années. Le bon Père piqua et tourna si bien le Roi que les fers furent mis au feu pour la destruction.

Port-Royal de Paris n'étoit qu'un hospice de celui des Champs. Celui-ci fut en entier transporté à Paris pendant plusieurs années, pendant lesquelles on entretint les bâti-

1. *Fit* corrige *firent*, ce qui explique les pluriels *renouvelèrent* et *persuadèrent*.

ments du monastère des Champs, lequel ne fut plus qu'une ferme. Ensuite les religieuses, qu'on avoit pris soin de diviser dans les diverses persécutions qui leur furent suscitées, furent séparées en deux monastères : celles qui firent tout ce qu'on voulut formèrent la maison de Paris, les autres celles des Champs, qui n'eurent pas de plus grandes ennemies que celles de Paris, à qui tous les biens presque furent adjugés, dans l'espérance de faire tomber les Champs par famine, mais qui se soutint par le travail, l'économie et les aumônes.

Lorsqu'il fut question de la destruction, Voysin, encore conseiller d'État, mais homme sûr et à tout faire pour la fortune, fut commis pour les prétentions sur les Champs, où on peut juger de l'équité qui y fut gardée.

Mais ce qui surprit étrangement, c'est que les religieuses des Champs se mirent en règle et se pourvurent à Rome, où elles furent écoutées. Comme la bulle ou la constitution *Vineam Domini Sabaoth* n'y avoit jamais été accordée pour détruire la paix de Clément IX, on n'y trouva point mauvais les difficultés de ces filles à la signer sans l'explication qu'elles offroient d'ajouter en signant, sans préjudice de la paix de Clément IX, à laquelle elles adhéroient. Ce qui étoit leur crime en France, digne d'éradication et des dernières peines personnelles, parut fort innocent à Rome : elles se soumettoient à la bulle, et dans le même esprit qu'elle avoit été donnée; on n'y en vouloit pas davantage.

Cela fit changer de batterie aux jésuites, parce que cela affichoit le criminel usage qu'ils vouloient faire de cette bulle, et qu'ils ne savoient comment réussir dès que Rome, sur qui ils avoient compté, leur devenoit plus que suspecte. Ils craignirent encore les longueurs des procédures à Paris, à Lyon, à Rome, des commissaires *in partibus*. C'étoit un nœud gordien qu'il leur parut plus facile de couper qu'à dénouer[1].

1. *Qu'à dénouer* corrige *que de dénouer.*

On agit donc sur le principe qu'il n'y avoit qu'un Port-Royal, que ce n'étoit que par tolérance qu'on en avoit fait deux de la même abbaye, qu'il convenoit remettre les choses sur l'ancien pied, qu'entre les deux il convenoit mieux de conserver celui de Paris que l'autre, qui avoit à peine de quoi subsister, situé en lieu malsain, uniquement peuplé de quelques vieilles opiniâtres, qui depuis tant d'années avoient défense de recevoir personne à profession.

Il fut donc rendu un arrêt du conseil en vertu duquel, la nuit du 28 au 29 octobre, l'abbaye de Port-Royal des Champs se trouva secrètement investie par des détachements des régiments des gardes françoises et suisses; et vers le milieu de la matinée du 29, d'Argenson arriva dans l'abbaye avec des escouades du guet et d'archers. Il se fit ouvrir les portes, fit assembler toute la communauté au chapitre, montra une lettre de cachet; et sans leur donner plus d'un quart d'heure, l'enleva toute entière. Il avoit amené force carrosses attelés, avec une femme d'âge dans chacun; il y distribua les religieuses suivant les lieux de leur destination, qui étoient différents monastères à dix, à vingt, à trente, à quarante, et jusqu'à cinquante lieues du leur, et les fit partir de la sorte, chaque carrosse accompagné de quelques archers à cheval, comme on enlève des créatures publiques d'un mauvais lieu. Je passe sous silence tout ce qui accompagna une scène si touchante et si étrangement nouvelle; il y en a des livres entiers.

Après leur départ, Argenson visita la maison, des greniers jusqu'aux caves, se saisit de tout ce qu'il jugea à propos, qu'il emporta, mit à part tout ce qu'il crut devoir appartenir à Port-Royal de Paris et le peu qu'il ne crut pas pouvoir refuser aux religieuses enlevées, et s'en retourna rendre compte au Roi et au P. Tellier de son heureuse expédition.

Les divers traitements que ces religieuses reçurent dans leurs diverses prisons, pour les forcer à signer sans res-

ments du monastère des Champs, lequel ne fut plus qu'une ferme. Ensuite les religieuses, qu'on avoit pris soin de diviser dans les diverses persécutions qui leur furent suscitées, furent séparées en deux monastères : celles qui firent tout ce qu'on voulut formèrent la maison de Paris, les autres celles des Champs, qui n'eurent pas de plus grandes ennemies que celles de Paris, à qui tous les biens presque furent adjugés, dans l'espérance de faire tomber les Champs par famine, mais qui se soutint par le travail, l'économie et les aumônes.

Lorsqu'il fut question de la destruction, Voysin, encore conseiller d'État, mais homme sûr et à tout faire pour la fortune, fut commis pour les prétentions sur les Champs, où on peut juger de l'équité qui y fut gardée.

Mais ce qui surprit étrangement, c'est que les religieuses des Champs se mirent en règle et se pourvurent à Rome, où elles furent écoutées. Comme la bulle ou la constitution *Vineam Domini Sabaoth* n'y avoit jamais été accordée pour détruire la paix de Clément IX, on n'y trouva point mauvais les difficultés de ces filles à la signer sans l'explication qu'elles offroient d'ajouter en signant, sans préjudice de la paix de Clément IX, à laquelle elles adhéroient. Ce qui étoit leur crime en France, digne d'éradication et des dernières peines personnelles, parut fort innocent à Rome : elles se soumettoient à la bulle, et dans le même esprit qu'elle avoit été donnée; on n'y en vouloit pas davantage.

Cela fit changer de batterie aux jésuites, parce que cela affichoit le criminel usage qu'ils vouloient faire de cette bulle, et qu'ils ne savoient comment réussir dès que Rome, sur qui ils avoient compté, leur devenoit plus que suspecte. Ils craignirent encore les longueurs des procédures à Paris, à Lyon, à Rome, des commissaires *in partibus*. C'étoit un nœud gordien qu'il leur parut plus facile de couper qu'à dénouer[1].

1. *Qu'à dénouer* corrige *que de dénouer*.

On agit donc sur le principe qu'il n'y avoit qu'un Port-Royal, que ce n'étoit que par tolérance qu'on en avoit fait deux de la même abbaye, qu'il convenoit remettre les choses sur l'ancien pied, qu'entre les deux il convenoit mieux de conserver celui de Paris que l'autre, qui avoit à peine de quoi subsister, situé en lieu malsain, uniquement peuplé de quelques vieilles opiniâtres, qui depuis tant d'années avoient défense de recevoir personne à profession.

Il fut donc rendu un arrêt du conseil en vertu duquel, la nuit du 28 au 29 octobre, l'abbaye de Port-Royal des Champs se trouva secrètement investie par des détachements des régiments des gardes françoises et suisses; et vers le milieu de la matinée du 29, d'Argenson arriva dans l'abbaye avec des escouades du guet et d'archers. Il se fit ouvrir les portes, fit assembler toute la communauté au chapitre, montra une lettre de cachet; et sans leur donner plus d'un quart d'heure, l'enleva toute entière. Il avoit amené force carrosses attelés, avec une femme d'âge dans chacun; il y distribua les religieuses suivant les lieux de leur destination, qui étoient différents monastères à dix, à vingt, à trente, à quarante, et jusqu'à cinquante lieues du leur, et les fit partir de la sorte, chaque carrosse accompagné de quelques archers à cheval, comme on enlève des créatures publiques d'un mauvais lieu. Je passe sous silence tout ce qui accompagna une scène si touchante et si étrangement nouvelle; il y en a des livres entiers.

Après leur départ, Argenson visita la maison, des greniers jusqu'aux caves, se saisit de tout ce qu'il jugea à propos, qu'il emporta, mit à part tout ce qu'il crut devoir appartenir à Port-Royal de Paris et le peu qu'il ne crut pas pouvoir refuser aux religieuses enlevées, et s'en retourna rendre compte au Roi et au P. Tellier de son heureuse expédition.

Les divers traitements que ces religieuses reçurent dans leurs diverses prisons, pour les forcer à signer sans res-

triction, est la matière d'autres ouvrages, qui, malgré la vigilance des oppresseurs, furent bientôt entre les mains de tout le monde, dont l'indignation publique éclata à tel point que la cour et les jésuites même en furent embarrassés.

Mais le P. Tellier n'étoit pas homme à s'arrêter en si beau chemin. Il faut achever cette matière de suite, quoique le reste en appartienne aux premiers mois de l'année suivante. Ce ne furent qu'arrêts sur arrêts du conseil, et lettres de cachet sur lettres de cachet. Il fut enjoint aux familles qui avoient des parents enterrés à Port-Royal des Champs de les faire exhumer et porter ailleurs; et on jeta dans le cimetière d'une paroisse voisine tous les autres, comme on put, avec l'indécence qui se peut imaginer. Ensuite on procéda à raser la maison, l'église et tous les bâtiments, comme on fait les maisons des assassins des rois, en sorte qu'enfin il n'y resta pas pierre sur pierre. Tous les matériaux furent vendus, et on laboura et sema la place; à la vérité ce ne fut pas de sel, c'est toute la grâce qu'elle reçut. Le scandale en fut grand jusque dans Rome. Je me borne à ce simple et court récit d'une expédition si militaire et si odieuse.

Le cardinal de Noailles en sentit l'énormité après qu'il se fut mis hors d'état de parer un coup qui avoit passé sa prévoyance, et qui en effet ne se pouvoit imaginer. Il n'en fut pas mieux avec les molinistes, mais beaucoup plus mal avec les jansénistes, ainsi que les jésuites se l'étoient bien proposé; et depuis cette funeste époque, il ne porta quasi plus santé, je veux dire qu'il fut presque incontinent attaqué, et peu à peu poussé sans relâche aux dernières extrémités, jusqu'à la fin de sa vie.

CHAPITRE VIII.

Chamillart et ses filles à la Ferté; achète Courcelles, où je mène la duchesse de Lorges. — Voyage à la Flèche; aventure. — Étrange sermon de la Toussaint. — Résolution et raisons de retraite. — Considérations contraires à la retraite; retour à Paris; sage piége dressé à Pontchartrain. — Triste situation de M. le duc d'Orléans. — Passage à Versailles, où le chancelier me force d'accepter une chambre chez lui au château. — Concours et conspirations d'amis; bontés et desirs de M^gr^ et de M^me^ la duchesse de Bourgogne sur M^me^ de Saint-Simon pour succéder à la duchesse de Lude. — Parti que je prends seul, et ses motifs, de faire demander par Maréchal une audience au Roi. — Maréchale de Villars; son accortise. — Visite du Roi au maréchal, puis à la maréchale de Villars. — Contre-temps de Vendôme. — Je me propose de faire rompre M. le duc d'Orléans avec M^me^ d'Argenton, et au maréchal de Besons de m'y aider. — Caractère de Besons. — Maréchal m'obtient une audience du Roi.

Les différentes choses que j'ai racontées avoient retardé mon départ jusque dans les commencements de septembre. Les filles de Chamillart y vinrent[1], lui-même aussi au retour de ses courses, pour aller voir des terres à acheter, voyage où, pour être hors de Paris, les avis et les propos menaçants de M^me^ de Maintenon l'avoient forcé, qui le vouloit tenir au loin, dans le dépit de la nombreuse et bonne compagnie, qui ne l'abandonnoit point, et plus encore dans l'appréhension que lui donnoit le goût du Roi pour lui. J'essayai de l'amuser par tout ce que la campagne me put fournir, et de le recevoir bien mieux que s'il eût été encore en place et en faveur. Après dix ou douze jours il s'en alla à Paris conclure le marché de Courcelles. Ses filles le suivirent bientôt après, excepté la duchesse de Lorges, qui demeura avec nous et d'autre compagnie. Son père et sa famille ne tardèrent pas à s'en aller à Courcelles, et bientôt après j'y menai ma belle-

1. Vinrent à la Ferté.

sœur. Ce n'est pas qu'on ne fît tout ce que l'on put pour me dissuader ce voyage, qui en effet étoit peu politique, mais je ne crus pas y devoir asservir l'amitié.

Je demeurai trois semaines; j'y passois les matinées avec Chamillart, qui m'y parla à cœur ouvert de bien des choses, et qui m'y en montra de bien curieuses du temps de son ministère. Quand j'aurois ignoré jusqu'alors les variations si fréquentes[1] de l'esprit, de l'estime, de l'amitié de M^me^ de Maintenon, sans autre cause que son naturel changeant, je l'aurois vu là à découvert, ainsi que les événements produits de cette cause, qui ont si souvent gâté les meilleures affaires et perdu tant d'autres, par le peu de suite et la succession des différentes fantaisies. Le reste du jour s'y passoit en amusements et en promenades; Chamillart toujours doux, serein, sans humeur, sans distraction, mais presque jamais seul, comme un homme qui se craint et qui cherche à remplir le vide où il se trouve; la conversation bonne, mais réservée sur les nouvelles, et changeant alors la conversation adroitement; le voisinage assidu chez lui et bien reçu, et sa famille cherchant à l'amuser et à se dissiper elle-même.

J'y fus témoin de deux aventures que je ne puis m'empêcher de rapporter. Ce magnifique collége de la Flèche n'est qu'à deux lieues de Courcelles; nous l'allâmes voir. Les jésuites firent de leur mieux pour faire la meilleure réception qu'ils purent. Chauvelin, intendant de la province, s'y trouva pour y ajouter tout ce qu'il put. C'est celui qui devint après conseiller d'État, cousin de Chauvelin, qui longtemps depuis eut les sceaux et bien mieux encore. Tessé avoit donné pour rien une de ses filles à la Varenne, qui étoit seigneur de la Flèche; elle étoit veuve et y demeuroit. Chamillart crut de la politesse de l'aller voir, et me le proposa; je crus lui devoir dire qu'elle étoit fille de Tessé, parce que ce maréchal avoit contribué à sa

1. Le mot *variations* est répété ici en interligne.

chute et qu'il n'avoit pas gardé de mesures avec lui dans les derniers temps. Cela n'arrêta pas Chamillart; je ne lui en dis pas aussi davantage : nous y allâmes. La maison se trouva si dégarnie de domestiques et si peu en ordre, que nous demeurâmes tous deux seuls près d'un quart d'heure, dans une antichambre. Il y avoit une grande et vieille cheminée, sur laquelle on lisoit en fort grosses lettres ces deux vers latins :

Quum fueris felix, multos numerabis amicos;
Tempora si fuerint nubila, solus eris[1].

Je l'aperçus, et me gardai bien d'en faire aucun semblant; mais le long temps que nous restâmes là donna loisir à Chamillart de tout considérer et de la lire. Je le vis faire, et je m'écartai pour ne lui pas montrer que je m'en apercevois, ni donner lieu de parler sur cette morale.

L'autre aventure fut plus pesante. La paroisse de Courcelles est petite, éloignée, et par un fort mauvais chemin. Contents d'y avoir été à la grand'messe le jour de la Toussaint, nous allâmes à vêpres à une abbaye de filles qui n'est qu'à demi-lieue, qui s'appelle la Fontaine-Saint-Martin. Nous vîmes l'abbesse à la grille; les dames entrèrent dans la maison. Chamillart et moi avions envie d'éviter un mauvais sermon, mais l'abbesse nous dit que l'évêque du Mans, qui avoit su que nous devions aller ce jour-là chez elle, avoit prié les jésuites d'y envoyer leur meilleur prédicateur, qui seroit mortifié, et ses Pères, si nous ne l'entendions point : il fallut donc s'y résoudre.

Dès les premières périodes je frémis. Le sujet fut de la différence de la béatitude des saints d'avec le bonheur le plus complet dont on puisse jouir ici-bas; de l'éternelle solidité de l'une, de l'instabilité continuelle de l'autre; des

1. Ovide, TRISTES, *Élégie* IX, vers 5 et 6 :
Donec eris felix, etc.

peines inséparables des plus grandes fortunes; des dangers de la jouissance de la prospérité, des regrets et des douleurs de sa perte. Le jésuite s'étendit sur cette peinture, qu'il rendit vive et démonstrative. S'il s'en fût tenu aux termes généraux, cette indiscrétion eût pu passer à la faveur du jour qu'on solennisoit; mais après avoir bien déployé son sujet, il en vint à une description particulière si propre à Chamillart qu'il n'y eut personne de l'auditoire qui n'en perdît toute contenance. Il ne parla jamais d'autre fortune, ni d'autre bonheur que de celui de la faveur et de la confiance d'un grand roi, que du maniement de ses affaires, que du gouvernement de son État; il entra dans le détail des fautes qui s'y peuvent faire ou qu'on impute aux malheureux succès, il ne ménagea aucun trait parlant. Il vint après à la disgrâce, au dénûment, au vide, au déchaînement. Il débita qu'un prince comptoit au ministre chassé, comme une grâce sans prix, la bonté de ne lui pas faire rendre un compte rigoureux de son administration. Enfin, il termina son discours par une exhortation, à ceux qui se trouvoient réduits en cet état, d'en faire un saint usage pour acquérir dans le ciel une plus haute fortune, qui ne doit jamais finir. S'il avoit adressé la parole à Chamillart, il n'auroit pas été plus manifeste qu'il avoit entrepris de le prêcher tout seul; rien de tout son discours n'étoit propre qu'à lui. Il n'y eut personne qui n'en sortît confondu.

Chamillart seul ne parut point embarrassé. Après vêpres nous retournâmes à la grille. Il loua le prédicateur, lui fit accueil après lorsqu'il vint saluer la compagnie, le félicita du sermon; une collation vint fort à propos pour donner lieu de parler d'autre chose. Nous retournâmes à Courcelles, où nous nous déchargeâmes le cœur les uns aux autres de cette scandaleuse indiscrétion, où le jésuite apparemment avoit cru faire merveilles. Peu de jours après je retournai à la Ferté, après un mois d'absence.

La compagnie en étoit partie, et nous eûmes alors le temps, M^me^ de Saint-Simon et moi, de raisonner sur le

parti que je voulois prendre. Je trouvois que l'abandon de la cour étoit le seul qui me convînt. On ne me reprochoit quoi que ce soit, je ne me sentois en faute sur rien; je n'avois donc pas matière à aucune justification ni à aucune excuse, ni à espérer, y réussissant[1], de me remettre à flot : on me trouvoit trop d'esprit et d'instruction, détour que la connoissance de la foiblesse du Roi à cet égard avoit fait prendre pour me perdre auprès de lui, lors de l'ambassade de Rome, et dont on s'étoit si longtemps bien trouvé qu'on le renouveloit plus que jamais. Les amis considérables que j'avois à la cour, en seigneurs principaux, en ministres, en dames considérables, étoit[2] une autre matière qui me tournoit à mal. On craignoit qu'ils ne me portassent, que je ne susse en faire usage pour arriver; on ne vouloit pas que j'eusse des ailes, et pour la première fois que pareille chose soit arrivée dans une cour, on me fit un crime auprès du Roi de l'estime, de l'amitié, de la confiance des personnes pour lesquelles il en avoit lui-même, et qu'à ce titre il avoit élevées. Comment se disculper d'avoir de l'esprit et des connoissances, puisqu'on en avoit persuadé le Roi à mauvais dessein et avec succès? Comment lui faire entendre une ruse dont l'explication ne pouvoit lui être faite, parce qu'elle ne rouloit que sur sa foiblesse? Comment s'excuser sur l'usage de tant d'esprit prétendu, puisque jamais je n'avois été ni attaqué là-dessus, ni en occasion d'en profiter? Enfin, comment se laver d'avoir des amis qui me faisoient honneur par leur réputation, leur mérite, leurs places, et la part qu'ils avoient dans les affaires et dans l'estime et la confiance du Roi, et dont l'amitié eût tenu lieu de mérite auprès de lui à tout autre qu'à moi?

Le rare est qu'on ne relevoit point celle qui étoit entre M. le duc d'Orléans et moi, quoique si publique et si peu ménagée, et lui si mal auprès du Roi. Rien ne montroit davantage le ressort qui faisoit agir. On ne craignoit pas

1. Saint-Simon a écrit : « ni à espérer qu'y réussissant. »
2. Il y a bien *étoit*, au singulier.

l'usage que je pourrois faire de celle-ci, on redoutoit celui que je pourrois tirer des autres. Mais de tout cela nul moyen d'en revenir auprès du Roi, qu'on avoit prévenu là-dessus comme sur des choses très dangereuses, et sur lesquelles il ne se pouvoit rien alléguer.

C'étoit l'effet de la jalousie d'une part, du dépit de l'autre, de ceux que je n'avois pas ménagés pendant la campagne de Lille, et qui s'étoient aperçus que j'avois vu trop clair dans leurs desseins. Ils en craignoient les retours dans un temps ou dans un autre, et ils n'avoient rien épargné pour me mettre hors de combat pour toujours.

Les affaires de rang que j'avois soutenues, l'impatience des usurpations sur lesquelles je ne m'étois pas contraint, les fripons de toute espèce sur lesquels je m'étois quelquefois expliqué un peu librement, peu de commerce toute ma vie avec la jeunesse, dont la dissipation, le futile, la débauche de quelques-uns, ne m'alloient point, tout cela ensemble faisoit un groupe et un cri sous lequel je succombois, et dont ces amis qu'on relevoit si fort étoient trop foibles pour me défendre.

Le pari de Lille fut un autre sujet, qui avoit mis à mon égard le doigt sur la lettre à la cabale de Vendôme, qui en prit occasion de répandre et de persuader au Roi que je blâmois le gouvernement, que j'en étois ennemi, et tout ce qui se put broder là-dessus pour l'aigrir. Comment encore s'aller excuser sur cet article, et quoique Vendôme fût en disgrâce, comment aller montrer au Roi ce projet contre son petit-fils, où trempoient tant de gens si considérables, et lors encore si considérés et si bien traités, et dont il s'en trouvoit qui, en tout genre, lui tenoient de si près?

Je trouvois donc le mal sans remède, par cela même qu'il étoit sans consistance sur laquelle les remèdes pussent agir, et je ne me trouvois pas disposé à avaler continuellement des dégoûts, en demeurant à la cour, et à une basse servitude que je n'avois jamais pratiquée,

et pour laquelle je ne me sentois point fait, pour arriver à quoi que ce fût de mieux, à plus forte raison à pure perte.

M^me^ de Saint-Simon, sans se compter elle-même pour rien, me représentoit doucement les suites dangereuses du parti que je voulois prendre : l'amortissement du dépit, l'ennui d'une vie désoccupée, la stérilité de la promenade et des livres pour un homme de mon état, dont l'esprit avoit besoin de pâture et étoit de tout temps accoutumé à penser et à faire, les regrets que leur inutilité appesantiroit, le long temps qu'ils pouvoient durer à mon âge, l'embarras et le chagrin qui accompagneroient l'entrée de mes enfants dans le monde et dans le service, les besoins continuels de la cour pour la conservation de son propre patrimoine, et les inconvénients ruineux d'en être maltraité, enfin la considération des changements qui pouvoient arriver, et que devoit amener la disproportion des âges.

Nous en étions là-dessus, toutefois mon parti pris de passer quatre mois d'hiver à Paris et huit à la Ferté, sans voir la cour qu'en passant ou par pure nécessité d'affaires, et de laisser liberté à M^me^ de Saint-Simon sur moins de séjour à la campagne, lorsque nous apprîmes la mort de celui qui, depuis plus de trente ans, conduisoit toutes nos affaires avec toute l'affection, la capacité et la réputation qui se pouvoit desirer, laquelle arriva en trois jours à Ruffec, où il étoit allé pour les affaires de cette terre en revenant de celles de Guyenne. Ce malheur pressa notre retour; M^me^ de Saint-Simon me proposa d'aller de la Ferté coucher à Pontchartrain. Elle avoit ajusté le voyage pendant un Marly, et aux jours que le chancelier étoit chez lui, qu'elle avoit instruit de ce qui se passoit entre nous, et qui m'attendoit. Je donnai dans le piége sans m'en douter, et nous arrivâmes à Pontchartrain le 19 décembre.

Dès le lendemain, le chancelier me prit dans le cabinet de sa femme, avec elle et la mienne, où, porte bien fermée, il

me demanda où j'en étois depuis que nous ne nous étions vus, et si les réflexions n'étoient point venues à mon secours. Je m'expliquai au long avec lui sur ce que je viens de rapporter. Il me laissa tout dire ; ensuite il reprit toutes mes raisons, et avec l'esprit et l'adresse qui lui étoient si naturels[1], il essaya de retourner toutes mes raisons. Il vint ensuite à la censure, mais avec une grâce et une amitié touchante. Il me montra que les ennemis dont je me plaignois étoient bien payés pour l'être, et pour m'éloigner de bonne heure d'arriver en état de leur faire du mal, puisque, dans une situation commune à mon âge, je les ménageois si peu et publiquement peu ; qu'il étoit vrai que je parlois peu, et souvent point du tout, mais que l'énergie de mes expressions, même ordinaires, faisoit peur, et que mon silence encore n'étoit guère moins éloquent en beaucoup de rencontres; qu'il ne s'agissoit de rien de marqué ni de grossier à faire, mais de montrer à l'avenir, par une circonspection exacte, que je n'étois pas incapable de réfléchir et de me corriger. Il me soutint que, n'y ayant rien de marqué que ce pari de Lille, qui vieilliroit et s'oublieroit enfin, c'étoit une erreur de me croire sans ressource, et une autre encore qu'un homme de ma sorte pût en manquer avec de la patience et de l'application. Il appuya sur les mêmes raisons que M^me^ de Saint-Simon n'avoit fait que me présenter. Il s'étendit en exemples vivants sur ce qu'aucun de ceux dont la fortune pouvoit avoir fait et faire encore envie n'y étoit parvenu sans avoir passé par des situations plus fâcheuses que celle où je me croyois; qu'il ne s'agissoit point de bassesses pour s'en relever, mais de conduite et de sagesse. De là il vint aux dégoûts présents par lesquels il falloit passer, qu'il compara à ceux que je me préparois par une retraite. Il me maintint qu'il y avoit moins d'honneur et de courage à réjouir mes ennemis en leur quittant la partie, et me mettant de leur côté pour accomplir sur moi

1. *Naturelles*, au manuscrit.

leurs desirs, qu'à leur résister et à faire ce que je devois pour ramener la fortune; et il finit par la considération de mon âge et de celui de ceux à qui j'avois affaire.

La chancelière se mit de la partie; je répondis, ils répliquèrent. J'omets ce qu'ils alléguèrent sur ce que je pouvois faire et devenir, que l'amitié et l'estime grossissoit. Enfin ils me dirent que ce [que] j'aurois de plus journalièrement incommode à essuyer étoit de loger à la ville, parce qu'outre l'incommodité, cela entraînoit mille contretemps, et rompoit le commerce et la société, dont on tire imperceptiblement tant d'avantages; que de cela je ne pouvois m'en prendre qu'à la disgrâce d'autrui, non à la mienne; que le Roi avoit compté que le logement de M. le maréchal de Lorges me demeureroit; que je l'avois si bien cru moi-même que, depuis sept ans que je l'occupois, je n'avois demandé aucun de ceux qui avoient vaqué; que ce n'étoit la faute de personne si mon beau-frère, délogé de chez son beau-père, reprenoit le logement de son père, qui lui avoit été donné à sa mort, qu'il n'avoit point habité par la promptitude de son mariage: qu'ainsi ce n'étoit point là ce que je devois prendre comme un dégoût; puis, revenant sur l'incommodité, ils m'offrirent ce qu'ils pouvoient, qui étoit une grande et belle chambre et une garde-robe chez eux au château, qui étoit le logement de leur frère, qui par ses apoplexies ne sortoit plus de sa maison de Paris. Ils me dirent que je pourrois me tenir là dans la journée, si je n'y voulois pas coucher, M^me^ de Saint-Simon avoir où s'habiller, et tous deux y voir nos amis. L'un et l'autre m'en pressèrent jusqu'à m'embarrasser, et toujours M^me^ de Saint-Simon en silence pendant toute cette conversation, qui dura près de trois heures. Le chancelier la finit par me prier de ne plus rien dire, mais de faire mes réflexions, au moins pour l'amour de lui, et que nous verrions après l'impression qu'elles m'auroient faite.

Ils me parlèrent le lendemain sur M^me^ de Saint-Simon, sans elle, pour me battre par la considération de la triste

vie que ma retraite lui feroit mener, et par celle de tous les usages dont elle me pouvoit être à la cour, où elle étoit indistinctement et unanimement aimée, estimée, considérée, à commencer par le Roi. Il étoit vrai encore que M^me^ la duchesse de Bourgogne s'étoit plainte à M^me^ de Lauzun plusieurs fois de sa longue absence, avec beaucoup d'amitié et d'intérêt, et que M. le duc d'Orléans l'avoit entretenue de la mienne souvent, à Marly, avec amertume, et cherchant les moyens de me ramener, jusqu'à me faire presser par elle de prendre le petit logement au château qu'avoit d'Effiat, comme étant son premier écuyer, et dont il pouvoit disposer à ce titre, d'Effiat surtout n'y venant presque jamais. Je n'avois pas la plus légère connoissance avec Effiat, et je me gardai bien d'accepter ainsi son logement d'un air de supériorité.

Tous ces entretiens me flattoient par l'amitié, m'importunoient par le combat, mais ne vainquoient ni mon dégoût ni ma résolution. Ils me jetèrent seulement dans un tiraillement qui, sans qu'il y parût, me mit extrêmement mal à mon aise.

Je fus trois nuits à Pontchartrain; je m'y informai de la situation de M. le duc d'Orléans. Le chancelier m'apprit qu'elle ne pouvoit être plus triste, dans un éloignement du Roi fort marqué, celui de Monseigneur incomparablement davantage, un embarras, un malaise qui se montroit à découvert, une solitude entière, et jusque dans les lieux publics, où personne ne s'approchoit de lui, et où rarement il s'approchoit de personne sans demeurer seul bientôt après, un abandon entier à M^me^ d'Argenton et à la mauvaise compagnie de Paris, où il étoit fort souvent; qu'elle avoit fait les honneurs d'un repas qu'il avoit donné, depuis peu de jours, à Saint-Cloud, à l'électeur de Bavière, qui avoit fait grand bruit et fort irrité le Roi; en un mot, que jamais prince de ce rang [ne fut] si étrangement anéanti. Je m'étois bien attendu à une partie de ces choses, mais non à un si cruel état : il augmenta encore mes réflexions.

Il fallut passer et s'arrêter à Versailles. Nous y fûmes tous dîner chez le chancelier, le samedi 21 décembre, jour que le Roi revenoit de Marly. La chancelière nous mena voir le logement qu'elle nous destinoit. Les empressements avoient été poussés là-dessus avec adresse, jusqu'à faire sentir qu'ils se tiendroient offensés et méprisés du refus. Ils y avoient ajouté l'offre tout aussi poussée de nous y faire servir un morceau pour nous et pour nos amis. En un mot, tant fut procédé qu'ils me forcèrent comme on force un cerf. Il fallut accepter; mais je capitulai sur le manger, que je ne voulus pas souffrir. Il est impossible d'exprimer l'amitié et la grâce avec laquelle tout cela se passa de leur part. Leur fils étoit à Marly, que nous ne vîmes que le soir à Versailles.

J'étois peu persuadé, touché néanmoins des raisons et plus encore de l'amitié, mais froncé de nouveau, en me revoyant dans Versailles, relégué au fond de la ville, avec cet asile au château, peu capable de soutenir le dégoût et la messéance d'une situation que je ne voyois aucun moyen sensible de changer.

Sur le soir, au retour de la cour, je me trouvai environné d'amis, qui, comme de concert, accoururent autour de moi, hommes et femmes, Chevreuse, Beauvillier, Lévy, Saint-Geran, Nogaret, Boufflers, Villeroy, et d'autres encore, qui me représentèrent toutes les mêmes considérations en diverses façons qui m'avoient été faites, et qui formèrent comme une conjuration contre ce que j'avois résolu, dont quelques-uns étoient informés, et dont les autres s'étoient doutés par la longueur de mon absence. Ils se relayoient les [uns les] autres, comme s'ils s'étoient entendus pour ne me laisser aucun repos.

M^me^ la duchesse de Bourgogne envoya chercher M^me^ de Saint-Simon sitôt qu'elle fut arrivée, qui l'accabla de bontés, dont aussi M^gr^ le duc de Bourgogne me combla. Outre ce qu'elle avoit dit sur la place de dame d'honneur après la duchesse du Lude, je sus par Cheverny, ce

même soir, que Mgr le duc de Bourgogne s'en étoit ouvert à lui.

Surpris d'une réception si vive, et touché d'une amitié si constante de tant de gens considérables dans un état de disgrâce, et de ne pouvoir encore, en revenant à flot, devenir utile à pas un d'eux, les réflexions, tout ensemble me terrassa. Je résolus, ce même soir, à l'insu de qui que ce fût, de tenter chose qui me décidât pour toujours, soit en me raccrochant à la cour avec quelque succès, soit en l'abandonnant, qui me délivrât de la sorte de persécution que je souffrois là-dessus.

Quelque peu susceptibles que des choses vagues et sans fondement fussent d'un éclaircissement avec le Roi, dont les plus dangereuses, comme l'esprit, ne se pouvoient traiter, et les plus aisées à détruire étoient d'une périlleuse délicatesse, comme le pari de Lille et ses suites, ce fut néanmoins la dernière ressource que j'embrassai, fondé sur ce que cette voie m'avoit si bien réussi plus d'une fois, et dans la vérité encore sur ce qu'il y avoit à croire que le Roi ne voudroit pas m'entendre, ou que m'écoutant, et cela court et sec, deux choses qui favorisoient le parti que je voulois prendre, et qui mettroient fin aux obstacles de raison et d'amitié que j'y rencontrois.

J'allai chez Maréchal, dont on a vu ailleurs l'attachement pour moi, et quel il étoit d'ailleurs. Il étoit un de ceux qui me pressoient[1] le plus de ne point quitter la partie, et il m'en avoit écrit fortement à la Ferté pour hâter mon retour. Je le trouvai. La conversation ne tarda pas à se tourner sur ma situation, et sur l'embarras que, ne portant sur rien de particulier, mais sur un amas de bagatelles vraies et fausses, [elles] étoient grossies et empoisonnées de manière qu'elles me couloient à fond plus sûrement que des fautes réelles et bien marquées. Après quelques raisonnements là-dessus, je lui dis tout d'un

1. Saint-Simon a écrit *pressoit*, au singulier.

coup que tout le malheur étoit d'avoir affaire à un maître inabordable, auquel si je pouvois parler à mon aise, j'étois sûr de faire évanouir toutes les friponneries dont on s'étoit servi pour lui rendre ma conduite désagréable, et tout de suite j'ajoutai qu'il me venoit en pensée de lui faire une proposition, sans toutefois lui rien demander au-dessus de ses forces, parce que j'avois tout lieu de compter sur son amitié que la volonté ne lui manqueroit pas, et que dans cette persuasion, je desirois qu'il demeurât en sa liberté de me répondre et de ne rien faire que ce qui lui conviendroit; que ma proposition étoit qu'il prît son temps de dire au Roi qu'il m'avoit vu affligé au dernier point de me sentir mal auprès de lui sans l'avoir en rien mérité, que cette seule raison m'avoit tenu quatre mois à la campagne, où je serois encore sans la mort d'un homme très-principal dans mes affaires, pour lesquelles j'avois été forcé à revenir, que je ne pouvois avoir de repos qu'en lui parlant avec franchise et loisir, et que je le suppliois de vouloir m'écouter avec bonté et loisir quand il lui plairoit. J'ajoutai que, par le refus de l'audience, je verrois bien que je n'avois plus à songer à rien; que si je l'obtenois, le succès me découvriroit ce qui me pourroit rester d'espérance.

Maréchal pensa un moment, puis me regardant : « Je le ferai, me dit-il avec feu; et en effet il n'y a que cela à faire. Vous lui avez déjà parlé plusieurs fois, il en a toujours été content; il ne craindra point ce que vous aurez à lui dire, par l'expérience qu'il en a déjà eue. Je ne réponds pourtant pas qu'il le veuille, s'il est bien déterminé contre vous; mais laissez-moi faire, et bien prendre mon temps. » Nous convînmes qu'il m'écriroit à Paris par un exprès sitôt qu'il auroit parlé.

En le quittant, je fus dire au chancelier et à M^me^ de Saint-Simon le dessein que j'avois conçu et entrepris, et leur déclarer en même temps que c'étoit le fruit de leurs persécutions et de celle de tous mes amis, duquel dépendroit le parti que je prendrois; mais que, poussé à bout

pour demeurer à la cour, je voulois tâcher de pénétrer, par cette dernière tentative, ce que j'y pouvois raisonnablement espérer, et par le succès de cette épreuve, m'y attacher ou l'abandonner pour toujours. Tous deux goûtèrent fort ce que j'avois imaginé, sans pouvoir s'opposer à ma résolution en conséquence. Le chancelier craignit que le Roi, n'ayant rien de marqué contre moi, ne voulût point m'entendre, dégoûté par un amas de choses sans corps, adroitement empoisonnées et portées jusqu'à lui; M^me^ de Saint-Simon bien davantage [1], persuadée qu'elle étoit par l'éloignement profond du Roi pour moi, qu'elle avoit appris de M^me^ la duchesse de Bourgogne, qu'elle m'avoit judicieusement caché. Cependant la conclusion fut d'attendre, d'espérer; que rien n'étoit mieux que ce que j'avois fait, par l'obscurité dans laquelle cette audience seroit demandée; que ce seroit bon signe si elle étoit accordée; qu'en tout événement, on seroit sur ses pieds pour voir et consulter, ne voulant pas consentir à la retraite, quand même l'audience seroit refusée.

Ce même soir, tout tard, je montai chez M^me^ de Saint-Geran, qui sortoit de la grande opération de la fistule, et qui m'avoit envoyé prier en arrivant de ne me pas retirer sans l'aller voir. La maréchale de Villars y vint. Jusqu'à la disgrâce de Chamillart, nous avions logé porte à porte. C'étoit une femme qui, à travers les galanteries, s'étoit mise en considération personnelle par les grâces et l'application avec lesquelles elle tâchoit d'émousser la jalousie de la fortune de son mari. Elle n'avoit rien oublié, ni lui aussi, pour se mettre bien avec M^me^ de Saint-Simon et avec moi dans le temps le plus radieux de leur vie, et où nous ne pouvions leur être de nul usage. Ils avoient passé légèrement sur ma douleur peu contrainte de leur énorme duché, dont jamais je ne leur avois fait le moindre compliment. Sur la pairie, je m'étois aussi bien gardé de leur en faire

1. Craignit bien davantage.

faire, encore moins de leur en écrire. L'accueil, au bout de quatre mois d'absence, fut comme si nous ne nous étions pas quittés. Elle me pria à dîner avec M^me^ de Saint-Simon pour le lendemain, et m'en pressa de manière à ne m'en pouvoir défendre. Ils étoient lors en l'apogée de la plus brillante faveur. Elle savoit que le Roi devoit aller voir son mari le lendemain, mais elle n'eut garde de me le dire; elle me l'avoua depuis, et son intention fut de nous donner occasion de lui faire notre cour.

Je fus voir le lendemain matin la duchesse de Villeroy. Elle [et] son mari me demandèrent où je dînois, et m'avertirent de la visite du Roi, de peur que dans la surprise il m'échappât quelque chose. Le duc de Villeroy m'avoit écrit la pairie de Villars à la Ferté, sans me mander autre chose dans la même lettre. Ma réponse fut aussi laconique : je lui mandai que je le remerciois de sa nouvelle, que je le priois de s'aller....[1], en propres termes, et de me croire, etc. Ils en rirent beaucoup; mais cette disposition qu'ils me connoissoient les engagea à me donner l'avis.

Nous dînâmes en compagnie assez courte, et que nous reconnûmes aisément avoir été choisie pour nous. Vers le fruit, on vint poster les gardes, et le Roi vint au sortir du sermon. La compagnie s'étoit grossie depuis le dîner. Le Roi la salua, puis vint au lit de repos sur lequel étoit le maréchal de Villars, l'embrassa par deux fois avec des propos obligeants, congédia le monde, et demeura deux heures là tête à tête. Comme il sortoit, le maréchal lui dit qu'il se méprenoit de porte: le Roi l'assura qu'il avoit bien remarqué le chemin, et qu'il alloit rendre une visite à la maréchale dans son appartement. Il l'y trouva avec quelques dames. Il y fut peu, mais avec cette galanterie majestueuse qui lui étoit si naturelle. Il s'en alla de là chez lui. Cette visite excita un renouvellement d'envie et fit un grand bruit dans le monde. Le maréchal de Gramont,

1. Saint-Simon a remplacé ainsi le mot par quatre points.

mort à Bayonne en 1678, est le dernier seigneur qu'il ait visité dans une maladie, ce qui n'étoit pas rare autrefois. En allant chez Villars, il dit, comme par manière d'excuse, que puisque le maréchal de Villars ne pouvoit venir chez lui, il falloit bien qu'il l'allât trouver.

Le maréchal de Boufflers ne fut pas celui à qui cette visite fut la moins sensible : il se tint fort chez lui pendant qu'elle dura, et tout le jour. Mais le hasard donna une rude mortification à un autre illustre disgracié. Le duc de Vendôme, qui, depuis son exclusion de Marly et de Meudon, faisoit des courses rares d'Anet à Versailles, y arriva justement dans ce temps-là. Il en usa en courtisan : il vint dans la galerie où donnoit l'appartement qu'occupoit Villars attendre que le Roi en sortît, et y demeura une bonne heure confondu avec tout le monde. Le Roi, qui le vit en sortant, lui demanda à quelle heure il étoit parti d'Anet ; c'est tout ce qu'il en eut en tout le temps qu'il demeura à Versailles, qui fut jusqu'au premier jour de l'an. Ce spectacle de Vendôme ne laissa pas d'amuser assez de gens.

Tandis que je mettois les fers au feu pour moi-même, je ne perdois point de vue la triste situation de M. le duc d'Orléans. Il étoit allé de Marly à Paris ; ainsi je ne l'avois point vu, et à Paris je ne le voyois jamais. Frappé de la profondeur de sa chute, il ne se présenta à moi qu'un seul moyen de le relever, terrible à la vérité, et même dangereux à lui proposer vainement, très-difficile à espérer de lui faire prendre, mais qui, tel qu'il étoit, ne fut pas capable de m'épouvanter : c'étoit de le séparer d'avec sa maîtresse pour ne la revoir jamais. J'en sentis tout le poids et le péril, mais j'en sentis tellement la nécessité et le fruit, que je résolus de l'entreprendre : mais je n'osai me charger seul d'une entreprise si pleine d'écueils.

Je jetai les yeux sur Besons, le seul homme qui fût en état et qui pût être en volonté de m'y aider, encore qu'il fût à peine de ma connoissance. On a vu en plus d'un endroit ici quel il étoit, et ses raisons de liaison et d'at-

tachement pour M. le duc d'Orléans, qui avoit beaucoup de confiance en lui et qui avoit fort contribué à son élévation.

Besons étoit un rustre, volontiers brutal, avec peu d'esprit, mais tout tourné à son fait et à cheminer; avec assez de sens, mais une tête faite pour un Rembrandt et un Van Dyck, avec de gros sourcils et une grosse perruque qui lui en faisoit attribuer bien davantage; excellent officier général, surtout de cavalerie, médiocre général d'armée, qui, avec une valeur personnelle fine et tranquille, craignoit tous les dangers pour la besogne dont il étoit chargé. Il étoit droit, franc, honnête homme, avoit de la vertu, austère pour autrui, adoucie pour soi, en homme qui sentoit son peu de bien, d'alliance, de naissance, qui avoit beaucoup de famille, qu'il aimoit et qu'il desiroit passionnément avancer et établir, à qui l'amitié de M. le duc d'Orléans avoit été fort utile, à qui, par toutes ces raisons, il ne pouvoit être que fort sensible que ce prince fût en état ou hors d'état d'en tirer protection et parti, et à qui sûrement il eût fort pesé d'avoir la honte de se retirer de lui, ou l'embarras d'y demeurer attaché, dans l'état fâcheux où M. le duc d'Orléans s'alloit précipitant sans ressource.

Voilà ce qui me détermina à m'associer de lui, outre qu'il étoit le seul dans la confiance de ce prince dont je pusse faire cet usage. Ainsi, sans consulter ni m'ouvrir de mon dessein à personne, trouvant Besons dans le grand appartement pendant la messe du Roi, le lendemain de la visite de Sa Majesté au maréchal de Villars, je l'abordai, et sans autre façon je le pris à part, et je lui parlai de l'état terrible auquel M. le duc d'Orléans s'étoit mis. Le maréchal, qui n'ignoroit pas mon intimité avec ce prince, s'ouvrit d'abord avec moi, et me peignit sa situation avec des couleurs plus vives et plus fâcheuses que n'avoit fait le chancelier. Il me dit que sa solitude étoit telle que ses gens lui avoient avoué que, depuis un mois, il étoit le seul homme qui fût entré chez lui, non-

seulement de gens de marque, mais le seul absolument qui ne fût pas son domestique ; qu'à Marly, on le fuyoit dans le salon sans détour, que s'il y abordoit une compagnie, chacun désertoit d'autour de lui, en sorte qu'il demeuroit seul un moment après, et avoit encore le dégoût de voir les mêmes gens se rassembler dans un autre coin tout de suite ; qu'à Meudon, c'étoit encore pis, qu'à peine Monseigneur y pouvoit souffrir sa présence, et, contre sa manière, ne se contraignoit pas de le marquer : que chacun craignoit d'être vu avec M. le duc d'Orléans, et se faisoit un mérite et un devoir de lui répondre à peine ; que pour lui, il étoit au désespoir de voir une chose si funeste et si fort inouïe, et plus outré encore d'y voir si peu de remède.

Alors je le regardai entre deux yeux, et lui dis que j'en savois bien un, moi, et prompt et certain, mais unique, difficile, et hasardeux à tenter ; que ce que j'avois appris depuis peu de jours, après une longue absence, m'avoit tellement pénétré de douleur là-dessus que j'avois conçu ce remède et le dessein de le tenter, mais que, ne l'osant seul, j'avois cru pouvoir oser le lui proposer, comme au seul homme capable de m'y donner conseil et aide ; qu'en un mot, s'il vouloit me seconder, lui et moi parlerions net au prince, et lui ferions ensemble la proposition de quitter M^me^ d'Argenton, la source de ses fautes et de ses malheurs, dont il pourroit faire celle de son rétablissement auprès du Roi, outré de son désordre, et avec le monde, scandalisé à l'excès ; qu'avec elle disparoîtroient tous ses torts aux yeux d'un maître qui savoit, par une longue et funeste expérience, jusqu'où pouvoit conduire l'aveuglement d'une forte passion, d'un père sensible pour sa fille, d'un oncle qui avoit eu de l'inclination pour son neveu, d'un bienfaiteur qui seroit ravi de trouver qu'il ne s'étoit pas mépris ; que le public suivroit la même impulsion, ainsi que les personnes royales, tous si dépendants des mouvements du Roi ; qu'il n'y avoit que cette porte pour sortir et pour rentrer ; qu'un plus long délai confirmeroit

de plus en plus un éloignement, peut-être une aversion; qu'en un mot, qu'il examinât[1] bien la chose, et qu'il vît s'il savoit mieux, ou s'il voudroit y concourir avec moi.

Le maréchal fut moins surpris de l'ouverture que saisi que c'étoit l'unique ressource de M. le duc d'Orléans. Il l'approuva sur-le-champ, quoique il en sentît bien les difficultés, me promit d'être mon second; mais comme il entroit en matière, nous vîmes passer d'Antin près de nous. Nous nous regardâmes, pensant tous deux la même chose, et nous convînmes de nous quitter sur-le-champ, et de nous trouver tête à tête chez moi, à Paris, l'après-dînée du jour de Noël, pour conférer de toutes choses et les mieux digérer ensemble, pour les conduire à une prompte exécution.

Rempli de tant de pensées importantes, je m'en allai l'après-dînée à Paris avec Mme de Saint-Simon, où je lui contai, et à ma mère, le dessein que j'avois conçu sur M. le duc d'Orléans. Il leur fit peur à toutes deux; elles m'en dissuadèrent : elles me dirent que jamais ce prince n'auroit la force de renvoyer sa maîtresse, ni celle de lui cacher nos efforts; qu'elle étoit méchante, insolente, hardie au dernier point, intimement liée à la duchesse de Ventadour, à la princesse de Rohan, à toute cette dangereuse séquelle qui déjà me haïssoit à cause des Soubises et des Lislebonnes, liée encore aux plus méchantes femmes de Paris, et à un grand nombre de gens qui la regardant, les uns comme leur gagne-pain, les autres comme une amie commode, deviendroient furieux contre moi, me susciteroient de nouvelles affaires par de nouvelles noirceurs, me brouilleroient avec M. le duc d'Orléans; qu'en un mot, ce n'étoient point là mes affaires, ni de bonnes affaires, que les miennes n'avoient pas besoin de supplément de tracasseries, de méchancetés, d'ennemis, et que je ferois beaucoup mieux de me tenir en repos, en évitant même avec sagesse un commerce trop étroit avec

1. Tel est bien le texte du manuscrit; la conjonction y est répétée.

M. le duc d'Orléans, de même que ce qui pourroit aussi sentir l'abandon, dont ses courses continuelles me donneroient le moyen, si je voulois bien m'en aider. Ce conseil me parut fort sage, et me tenta fort de le suivre.

Besons vint au rendez-vous chez moi le jour de Noël. D'entrée de discours, je le trouvai refroidi, et comme je l'étois aussi beaucoup, au lieu de l'échauffer et de le fortifier, je lui présentai les doutes et les difficultés que je lui avouai m'avoir touché, par les réflexions que j'avois faites depuis que je ne l'avois vu. Il douta pareillement que M. le duc d'Orléans pût être déterminé à quitter M^me^ d'Argenton, que ne la quittant pas, il pût nous garder le secret avec elle, et me parut aussi persuadé de la fureur de cette fille et de tout ce qui l'environnoit, qui ne seroit pas sans danger. Ainsi, sans nous départir de nos vues, mais sans nous y tenir entièrement attachés, nous convînmes de ne point parler expressément à M. le duc d'Orléans de quitter sa maîtresse, mais que s'il le donnoit beau dans la conversation à l'un de nous deux, celui de nous deux qui trouveroit jour le saisiroit, pour pousser l'ouverture mesurément, selon qu'il le jugeroit à propos, et auroit pouvoir de citer l'autre, même de découvrir au prince la résolution formée entre eux deux, pour en tirer ce qu'il seroit possible, mais avec une sage discrétion. Nous raisonnâmes longtemps sur l'état auquel il s'étoit laissé tomber, nous parlâmes des diableries et de l'affaire d'Espagne, dont le maréchal ne savoit pas plus que moi, et nous nous séparâmes de la sorte, après être convenus de nos faits.

Le pénultième jour de cette année, soupant seul avec M^me^ de Saint-Simon, je reçus par un exprès un billet de Maréchal, qui me mandoit qu'il s'étoit acquitté de mes ordres, qu'il n'avoit pas été mal reçu, et que je parlerois quand je voudrois, néanmoins qu'il étoit à propos que je le visse avant personne. Ce billet nous donna une joie sensible à M^me^ de Saint-Simon et à moi : nous jugeâmes que c'étoit un grand pas fait que la sûreté d'une au-

dience, que la question seroit de voir si elle ne seroit ni forlongée[1] ni étranglée, le succès qu'on s'en pourroit promettre, que je verrois bien dans l'audience même.

Nous résolûmes d'aller le lendemain à Versailles, pour marquer au Roi de l'impatience, et y demeurer sans le presser, en attendant qu'il voulût m'écouter. Je voulus que M^me^ de Saint-Simon vînt avec moi, pour avoir son conseil dans une conjoncture dont dépendoit entièrement le genre de vie que nous devions embrasser désormais, chose si critique pour nous et pour notre famille.

Arrivant à Versailles le dernier jour de l'an, j'allai chez Maréchal, qui me dit qu'ayant trouvé la veille le Roi plus seul et de meilleure humeur qu'à l'ordinaire, il avoit tourné pour lui parler, afin de faire retirer d'auprès de son lit le peu de petits domestiques qui sont de cette entrée, qui précède celle du grand chambellan et des premiers gentilshommes de la chambre; que resté seul auprès du Roi, il l'avoit voulu sonder, en lui parlant d'abord d'une petite affaire qui le regardoit; que le Roi lui ayant favorablement répondu, il lui avoit dit que ce n'étoit pas tout, et qu'il en avoit une autre à lui dire qui lui tenoit bien autrement au cœur; que le Roi lui avoit demandé d'un air fort ouvert ce que c'étoit, et qu'il lui avoit dit qu'il m'avoit vu profondément peiné de me croire mal avec lui; sur quoi il avoit pris occasion de me louer, et de lui vanter mon attachement pour lui et mon assiduité à la cour; que le Roi, sans se refrogner, s'étoit cependant refroidi, et avoit répondu qu'il n'avoit rien contre moi, et qu'il ne savoit pas pourquoi je me persuadois le contraire; que là-dessus, lui Maréchal redoubla, et demanda mon audience comme la chose du monde que je desirois le plus, et qui lui feroit à lui le plaisir le plus sensible; que le Roi, pressé de la sorte, sans répondre sur l'audience, avoit reparti : « Mais que me veut-il dire? il n'y a rien; il est

1. Voyez tome VI, p. 296 et note 1.

bien vrai qu'il m'est revenu plusieurs bagatelles de lui, mais rien de marqué : dites-lui de demeurer en repos, et que je n'ai rien contre lui; » que là dessus, lui Maréchal avoit insisté de nouveau pour l'audience, le priant de me donner cette satisfaction, sans laquelle je n'en pouvois avoir, mais à son loisir, et point un jour plutôt qu'un autre, pourvu que ce fût seul dans son cabinet; à quoi le Roi avoit enfin répondu avez assez d'indifférence : « Eh bien! je le veux bien; quand il voudra. » Maréchal m'assura qu'il avoit bien senti de l'éloignement dans le Roi, mais nulle colère, et me dit qu'il espéroit que j'aurois une audience particulière et tranquille; que je lui expliquasse bien tous mes faits une bonne fois, et que je ne craignisse point d'être trop long, puisqu'il étoit question d'un éclaircissement sur des bagatelles grossies, dont le dépouillement demandoit du détail; qu'il me conseilloit de lui parler avec franchise et liberté, et de mêler une sorte d'amitié dans mes respects; que du reste je me présentasse devant lui avec assiduité, pour lui donner lieu de choisir son temps de me parler.

La conversation finit par des remerciements proportionnés au service qu'il me rendoit, dont l'importance se devoit mesurer sur ce que nul autre de mes amis, ministres, seigneurs, personnages, gens en place, n'étoit à portée de me rendre, chose bien étonnante, et néanmoins très-vraie, et qui marquoit bien la défiance du Roi pour tout le monde, dont ses valets seuls étoient exceptés.

Maréchal me demanda un secret inviolable, excepté pour M^me^ de Saint-Simon et le chancelier, que je lui tins fidèlement. Il ne craignoit pas qu'on sût que j'avois eu une audience, puisque, après l'avoir eue, ce seroit une nouvelle qui ne se pourroit cacher, mais bien qu'il me l'eût obtenue. Ainsi finit l'année 1709.

CHAPITRE IX.

1710. — Première conversation tête à tête avec M. le duc d'Orléans, à qui je propose de rompre avec M^me^ d'Argenton. — Cérémonial du premier jour de l'an des fils et petits-fils de France. — Continuation de la même conversation — J'écris à Besons sur le bureau du chancelier, à qui cela m'oblige de faire confidence du projet, et qui l'approuve. — Concert pris entre Besons et moi. — Seconde conversation avec M. le duc d'Orléans, le maréchal de Besons en tiers.

Les quatre premiers jours de l'année 1710 se passèrent en choses qui méritent une espèce de journal, parce qu'outre la part que j'y eus, elles servirent de fondement à une suite d'événements considérables. Le premier jour de cette année, qui fut un mercredi, rappela M. le duc d'Orléans pour les cérémonies et les visites de cette journée. Je le vis après les vêpres du Roi ; il m'emmena aussitôt dans son arrière-cabinet obscur, sur la galerie, où la conversation fut d'abord coupée et tumultueuse, comme il arrive d'ordinaire après une longue absence, après quoi je lui demandai de ses nouvelles avec le Roi, Monseigneur et les personnes royales. Il me répondit assez en l'air : « Ni bien ni mal; » et sur ce que je lui répliquai que ce n'étoit pas assez, il me dit qu'il avoit donné à Saint-Cloud une fête à l'électeur de Bavière, où il y avoit eu quantité de dames, entre autres M^me^ d'Arco, mère du chevalier de Bavière, où il n'avoit pas cru mal faire de faire trouver M^me^ d'Argenton; que le Roi néanmoins l'avoit trouvé mauvais, et le lui avoit dit après quelques jours de bouderie; que cela s'étoit passé ensuite, et qu'il étoit avec lui à l'ordinaire. Je lui demandai ce qu'il entendoit par cette expression *à l'ordinaire*, qui ne m'expliquoit rien au bout de quatre mois d'absence, sur quoi il se mit à battre la campagne comme un homme qui craint d'approfondir. Je le pressai, et comme il vit que j'en savois davantage, il me demanda ce qu'on m'en avoit dit. Je ne crus pas

devoir lui taire ce que j'en avois appris : je lui dis franchement que j'étois bien informé qu'il étoit fort mal avec le Roi, et si mal qu'il étoit difficile d'y être pis; que le Roi étoit outré contre lui de tous points; que Monseigneur l'étoit infiniment davantage, et le montroit aussi avec beaucoup moins de ménagement; qu'à leur exemple le gros du monde s'éloignoit de lui, et que j'avois appris sur tout cela tant de fâcheux détails, que je lui avouois que j'en étois au désespoir. Il m'écouta attentivement, et après avoir laissé quelque temps la parole tombée, il convint de tout ce que je venois de lui dire. Il ajouta qu'il sentoit bien que c'étoient là les effets de l'impression de son affaire d'Espagne, qui nonobstant sa simplicité avoit été empoisonnée par des fripons; que le malheur étoit qu'il n'y pouvoit que faire, et qu'il falloit bien que le temps raccommodât tout. Je le regardai avec fermeté, et lui répondis qu'il y avoit des choses que le temps effaçoit, et d'autres que le temps imprimoit de plus en plus; que son affaire d'Espagne étoit malheureusement de cette dernière sorte par sa nature, et par l'expérience, qui lui montroit très-sensiblement qu'il étoit plus éloigné du Roi et de Monseigneur qu'aux premiers jours de la fin publique de cette affaire; qu'il n'avoit pas besoin de réflexions pour s'en apercevoir, et que cette triste vérité ne pouvoit être contestée.

A ce propos il rentra fort en lui-même, et me l'avoua. Il convint de son embarras avec eux, et de leur peine avec lui qui redoubloit la sienne, et qui le retiroit de plus en plus d'auprès d'eux. J'en pris occasion de tirer de lui le même aveu sur l'abandon si entier de tout le monde, qui après l'autre ne lui fut pas difficile. Il s'en plaignit à moi avec assez d'amertume, et sur ce qu'il y mêla quelque aigreur, je lui représentai qu'en un temps aussi despotique que ce règne, toute la cour, et par elle tout le monde, régloit ses démarches sur les mouvements qu'on ne cessoit de chercher dans le Roi, premier mobile de toutes choses; que souvent c'étoit bassesse, ordinairement flat-

terie, mais qu'ici c'étoit juste terreur, puisque chacun n'étoit que trop informé de la cause des manières du Roi à son égard, si différentes maintenant de ce qu'elles avoient toujours été, et que quelque dure, quelque étrange, quelque inouïe que fût la solitude qu'il éprouvoit, il ne pouvoit avec raison le trouver mauvais de personne, ni en espérer la fin que par le changement du Roi à son égard, qui entraîneroit, au moins pour l'extérieur, celui de Monseigneur et celui de tout le monde. Cette vive repartie jeta ce prince dans une consternation qui m'émut et qui m'encouragea. J'étois entré chez lui en résolution de le mettre en voie de s'ouvrir avec moi, pour le sonder et lui jeter de loin des propos qu'il pût entendre, mais non dans le dessein de rompre la glace. En ce moment je me dépouillai de toute crainte et de toute considération précédente, et je me déterminai à saisir l'occasion si elle se présentoit à moi de bonne grâce, comme je prévoyois qu'il pouvoit arriver, et comme en effet elle se présenta peu de moments après.

M. le duc d'Orléans, pénétré de la peinture que je venois de lui faire de sa situation, et qu'il ne pouvoit alors se dissimuler à lui-même, se leva après un profond silence de quelque temps et se mit à faire quelques tours de chambre. Je me levai aussi, et, appuyé à la muraille, je l'examinois attentivement, lorsque, levant la tête et soupirant, il me demanda : « Que faire donc? » comme un homme qui, après avoir profondément pensé, croit répondre sur-le-champ. Alors, voyant l'occasion si belle et si naturelle, je la saisis sans balancer. « Que faire, répondis-je, que faire? d'un ton ferme et significatif, je le sais bien, mais je ne vous le dirai jamais, et c'est pourtant l'unique chose à faire. — Ah! je vous entends bien, » répliqua-t-il, comme frappé de la foudre, et redoublant « je vous entends bien, » il s'alla jeter sur un siége à l'autre bout du cabinet. Sûr à l'instant qu'il m'avoit en effet entendu, étourdi moi-même du grand coup que je venois de frapper, je me retournai un peu vers la muraille pour

m'en remettre moi-même, et pour lui épargner l'embarras d'être regardé dans ces premiers moments. Le silence fut long; je l'entendois se remuer impétueusement sur sa chaise, et j'attendois en peine par où la conversation reprendroit. Cependant les soupirs se mêlèrent à l'agitation du corps, et jugeant de là que les réflexions cuisantes avoient plus de part à toute cette agitation qu'une colère sèche, je me tournai vers lui, et les yeux baissés avec embarras, je rompis le silence qui devenoit trop long, et lui dis, pour presser le combat dont je me doutois en lui, que ce qui m'étoit échappé étoit l'effet d'un concert pris entre Besons et moi, que je croyois être les deux hommes qui lui fussent le plus étroitement attachés, et qui par ceci même lui en donnoient une preuve bien signalée; que pénétré de ce que j'avois appris en sortant de mon carrosse, venant de la Ferté, et de ce qui m'avoit été répété de tous les lieux les plus sûrs et les plus considérables où je pouvois atteindre, je m'étois tourné de toutes parts pour chercher une sortie à son état funeste et enseveli; que je n'en avois pu découvrir nulle autre; qu'accablé de sa difficulté, je m'étois ouvert de ma pensée au maréchal de Besons, qui l'avoit ardemment embrassée, comme une ressource assurée, mais unique; que nous avions résolu de la lui venir proposer ensemble, et pris rendez-vous chez moi à Paris pour convenir de tout, mais que la difficulté de l'entreprise nous ayant effrayés l'un et l'autre par les réflexions que nous y avions faites dans l'entre-deux, nous étions demeurés d'accord que nous chercherions séparément à le faire parler, à profiter de son ouverture pour aller aussi avant que nous le jugerions convenable sur-le-champ, et que si l'occasion se présentoit elle seroit saisie, et que celui des deux à qui cela arriveroit décelerait le complot et son compagnon. Je me tus après ce court récit : il n'augmenta pas l'agitation corporelle, mais les soupirs, et prolongea son silence. Je me retournai un peu pour lui laisser plus de liberté, et de temps en temps je disois en monosyllabes, comme m'en-

courageant moi-même : « Il n'y a que cela à faire, c'est l'unique porte, » et d'autres mots semblables. Enfin, après longtemps, M. le duc d'Orléans se leva, vint à moi, et avec une amertume qui ne se peut rendre : « Que me proposez-vous là? me dit-il. — Votre grandeur, lui dis-je, et le seul moyen de vous remettre comme vous devez être, et mieux que vous n'avez jamais été. » Quelques moments après, j'ajoutai : « Oh! que je voudrois que Besons fût ici! » Il fut quelque temps sans répondre, puis me dit, mais d'un ton fort concentré en lui-même : « Mais il est ici. — Quoi? dis-je, à Versailles? — Oui, me dit-il, il me semble que je l'ai vu ce matin chez le Roi. — Hé bien! Monsieur, repartis-je, voulez-vous l'envoyer chercher? » Il fut un moment sans répondre; je le pressai; il y consentit. Aussitôt je sortis, et je dis à ses gens qu'il demandoit le maréchal de Besons.

Comme nous attendions la réponse, on vint annoncer M^gr^ le duc de Bourgogne : c'est l'usage du premier jour de l'an que les fils de France rendent aux petits-fils de France, non à aucun prince du sang, la visite qu'ils en ont reçue le matin pour la bonne année. Nous sortîmes des cabinets pour l'aller recevoir. La visite se passa debout dans la chambre du lit, et dura moins d'un quart d'heure. M. le duc d'Orléans s'y posséda si bien, que je ne me fusse jamais douté de rien si j'avois ignoré ce qui venoit de se passer. La visite achevée, ils entrèrent par le cabinet de M. le duc d'Orléans dans celui de M^me^ la duchesse d'Orléans, pour la même visite; de la porte j'y entrevis la duchesse de Villeroy, que j'appelai pour me tenir compagnie dans ce cabinet de M. le duc d'Orléans, où j'étois demeuré seul. Elle y vint à demi rechignée, disant qu'elle aimoit trop M^me^ la duchesse d'Orléans pour pouvoir se souffrir dans ce cabinet-là; je répondis par des plaisanteries. Comme elle entendit que la visite finissoit, elle me proposa d'aller souper chez elle avec son mari et le duc de la Rocheguyon, pour causer. Je voulus m'excuser, parce que j'étois engagé chez Pontchartrain; mais elle le trouva

mauvais, et ne voulut point rentrer que je ne lui eusse promis d'aller chez elle.

J'avois entendu, lorsque M. le duc d'Orléans alla recevoir M^gr le duc de Bourgogne, qu'on lui avoit rendu réponse qu'on n'avoit point trouvé le maréchal de Besons, et qu'il avoit dit qu'on allât chez Voysin, où il étoit souvent. J'attendis son retour de la conduite de M^gr le duc de Bourgogne, résolu de pousser doucement ma pointe et de l'abandonner peu à lui-même. Il ne tarda pas à revenir. Je lui demandai s'il avoit réponse de Besons : il me dit qu'il étoit retourné à Paris; et sur ce que j'en parus chagrin comme d'un contre-temps fâcheux, il me répondit, comme un peu moins en malaise, que cela se retrouveroit toujours bien. J'eus d'abord envie de lui proposer de l'envoyer chercher à Paris; mais à l'air et à la réponse je craignis qu'il ne me dît de n'en rien faire, et je pris mon parti de ne plus parler du maréchal, mais de lui écrire le soir même, dont bien me prit. Je remis doucement M. le duc d'Orléans sur le propos qu'avoit interrompu la visite, moins pour le presser que pour l'y accoutumer. Je lui représentai que ces sortes d'engagements ne pouvoient être aussi longs que la vie, qu'il étoit arrivé en un âge où cela devenoit très-messéant, que le nombre d'années et l'éclat avec lequel celui-ci se soutenoit ne lui permettoit plus de le pousser plus loin, que la situation où il se trouvoit fixoit le moment de le finir, qu'il pouvoit se souvenir qu'il ne m'étoit guère arrivé de lui donner là-dessus d'atteintes, et que les deux ou trois seules fois que je m'y étois échappé ç'avoit été bien délicatement, que je n'aurois jamais pensé à lui proposer positivement une rupture sans le besoin pressant que j'y voyois, qui avoit enfin surmonté toutes mes craintes et mes répugnances, qui étoient telles qu'il devoit regarder la violence que je me faisois comme le plus grand effort par lequel je lui pusse marquer mon attachement. Il écouta tout sans m'interrompre que par de profonds soupirs, et quand j'eus cessé de parler, il me dit qu'il comprenoit bien qu'on ne prenoit

pas plaisir à faire des propositions pareilles, qu'il sentoit bien ce qui m'y avoit déterminé et l'obligation qu'il m'en devoit avoir. Alors, content d'en être venu là dès la première fois, je ne voulus pas trop presser les choses, de peur de nuire à mon dessein en rebutant peut-être : je laissai languir la conversation, pour donner lieu aux réflexions intérieures, et pressé par l'heure, je pris congé. Il voulut me retenir; mais comme j'avois mon dessein, je lui dis que j'avois un peu affaire, n'ayant fait presque que passer par Versailles en revenant de la Ferté, qu'aussi bien il étoit tantôt l'heure qu'il allât voir Monseigneur chez M^me^ la princesse de Conti, où, malgré l'attachement pour Madame la Duchesse, Monseigneur alloit tous les soirs, par un reste d'habitude et de considération.

Faute de mieux, l'asile offert chez le chancelier n'étant pas encore prêt, j'allai dans son cabinet, où le trouvant seul, je lui demandai permission d'écrire un mot pressé sur son bureau. J'y mandai en deux mots à Besons que l'affaire venoit d'être entamée, que je le priois de se trouver le lendemain à la messe du Roi, que je lui conterois tout, et que nous prendrions nos mesures ensemble pour achever une œuvre si nécessaire. Comme j'achevois d'écrire, le duc de Tresmes et le maréchal de Tessé entrèrent dans le cabinet ensemble, devant qui le chancelier sonna pour faire fermer le billet; j'y mis le dessus, et je l'allai porter à un de mes gens pour partir sur-le-champ. Ces Messieurs qui venoient d'entrer virent bien que j'avois affaire, ne doutèrent pas que ce ne fût au chancelier, et sortirent un moment après que je fus rentré : ils me laissèrent seul avec lui, et par là dans le nécessité de la confidence. Sa surprise fut grande; il loua fort ma pensée, mon courage, mon dessein, blâma les craintes, quoique, à son avis même, fondées, de ma mère et de ma femme, par l'excellence de l'œuvre et l'importance dont elle étoit à la situation de M. le duc d'Orléans, telle enfin que nulle considération ne devoit arrêter, sans qu'il se flattât trop

du succès, nonobstant celui de cette première journée. J'allai de là souper chez la duchesse de Villeroy, qui en sortant de table dans une autre pièce, tandis que son mari et son beau-frère n'étoient pas encore rentrés où nous étions, me dit encore un mot de son aversion du lieu où elle m'avoit convié. Je me mis à rire, et à répondre que cette disposition ne lui dureroit peut-être pas encore longtemps, que ce qui l'en éloignoit ne me déplaisoit pas moins, et que peut-être n'étois-je pas inutilement où elle m'avoit vu. « Bon! reprit-elle avec impétuosité, voilà de belles espérances; pouvez-vous me dire cela? » Là-dessus les deux ducs entrèrent, et nous nous mîmes à causer de toutes autres choses.

Le lendemain jeudi 2, comme je m'habillois, je reçus la réponse du maréchal de Besons. La vue d'une lettre me déplut, dans la pensée que c'étoit une excuse; en l'ouvrant je fus plus content. Il me mandoit que j'étois le meilleur ami qui fût au monde, et qu'il se trouveroit au rendez-vous. Je m'en allai à la messe du Roi, et je rencontrai Besons dans la galerie, qui m'attendoit. Je le surpris beaucoup par le récit de ce qu'il [s']étoit passé la veille; il se récria fort sur ma hardiesse, et quoique les choses lui parussent bien plus avancées qu'il n'eût osé l'espérer, il ne se promit encore nul succès; mais il convint qu'il falloit pousser vigoureusement ce que j'avois si fortement commencé, et surtout tâcher d'emporter ce que nous nous étions proposé, sans lâcher prise ni quitter de vue M. le duc d'Orléans, jusqu'à ce que nous l'eussions obligé à faire ce grand effort sur lui-même, ou que nous pussions juger que nous n'en viendrions pas à bout. Le Roi rentré chez lui, Besons et moi allâmes chez M. le duc d'Orléans. L'usage du renouvellement de l'année y avoit attiré quelque peu de monde, qu'il expédia bientôt, et s'enferma avec nous dans ce même arrière-cabinet où je l'avois entretenu la veille. Comme nous y allions entrer, quelqu'un demanda à dire un mot à Besons, et cependant M. le duc d'Orléans, me regardant en souriant: « Avouez, me dit-il,

que vous avez envoyé querir Besons? » Je souris aussi, et le lui avouai; j'ajoutai que j'avois eu envie de le lui proposer la veille, mais qu'ayant fait réflexion qu'il me diroit peut-être de n'en rien faire, j'avois mieux aimé lui taire mon dessein, et que ce qui m'avoit hâté de sortir de chez lui étoit pour écrire au maréchal à temps qu'il reçût mon billet avant d'être retiré. Le prince convint que je l'avois pénétré, et que s'il eût su ce dessein, il m'eût prié de n'en rien faire. Dans ce moment Besons revint; nous entrâmes dans l'arrière-cabinet, et nous nous assîmes.

Alors je pris la parole, et l'adressant au maréchal, je lui fis une seconde fois le récit de ce qu'il s'étoit passé la veille, non pour l'instruire de ce qu'il savoit déjà, mais pour entrer en matière, et l'exposer ainsi au tiers sans avoir l'air de la rebattre à M. le duc d'Orléans, à qui pourtant je la voulois de nouveau faire entendre. Besons regarda le prince, lui demanda ce qu'il lui sembloit d'un ami tel que je me montrois l'être, lui dit la résolution qu'à mon instigation lui et moi avions prise ensemble, puis que nous avions molli, enfin qu'il louoit et admiroit mon courage, de l'avoir exécutée. Il ajouta ensuite un raisonnement court, mais juste et fort, pour le déterminer, et se tut après pour le laisser parler. Les propos de M. le duc d'Orléans ne furent rien de suivi, mais des élans d'un homme qui souffre une violence étrange, et qui s'en fait même pour la souffrir. Après l'avoir laissé quelque temps rêver, soupirer, se plaindre, je lui dis que je souffrois moi-même autant que lui d'avoir à l'attaquer sur un chapitre aussi sensible; que de cela même il devoit juger à quel point de nécessité à tous égards indispensables il se trouvoit réduit à se vaincre; que j'étois parti pour ma campagne très en peine de la situation en laquelle je le laissois et à la cour et dans le monde, mais qu'à mon retour j'avois été navré de douleur d'apprendre quel progrès en mal ces quatre mois avoient produit; qu'il n'étoit plus question de se flatter, qu'il falloit qu'il considérât son état devenu into-

lérable, qu'il en falloit sortir par quelque voie que ce fût, et que toute voie lui étoit fermée, hors celle que je lui avois présentée; qu'elle étoit dure, cruelle, mais unique; qu'après tout il falloit bien qu'il se séparât un jour de celle qui le tenoit sous son joug; qu'un engagement si long, si éclatant, l'avoit précipité dans un abîme sans fond; que le jour de s'en arracher étoit venu, et qu'il ne tenoit qu'à lui de se faire de cet abîme un degré d'honneur, de faveur et de gloire, qui le porteroit en un instant plus haut qu'il n'avoit jamais été. Le maréchal répéta ces dernières paroles, en les assurant et y applaudissant, et nous demeurâmes ainsi quelque temps, nous renvoyant la balle l'un à l'autre, pour n'irriter pas en pressant trop fort, et donner lieu à digérer ce qui avoit été dit, et ce que nous continuions de pousser en nous parlant ainsi l'un à l'autre, mais aussi sans nous parler trop longtemps.

Après assez de silence, M. le duc d'Orléans nous demanda, mais en me regardant, comment nous l'entendions, et par où nous prétendions le porter si haut, par une démarche qu'il comprenoit assez qui pourroit plaire au Roi jusqu'à un certain point, mais qui n'ayant rien de commun avec les choses qui l'avoient jeté dans une disgrâce sensible, puisque depuis cet engagement et avant ces autres choses, il s'étoit longtemps soutenu à merveilles avec lui, et une démarche encore qui ne faisoit rien à personne, comment donc nous prétendions le tirer par là de tout ce dont on l'avoit accablé, et du côté de la cour et par rapport au monde. Comme j'en avois ouvert le premier propos, et que M. le duc d'Orléans sembloit m'adresser sa question plus particulièrement qu'au maréchal, je crus que c'étoit à moi à répondre, et à mettre cet argument dans tout son jour, de la force duquel je sentis bien par la question même que je pourrois tirer un grand secours. Je pris donc la parole, et je dis qu'en quittant une vie qui scandalisoit depuis si longtemps ceux mêmes qui, peu attentifs à leur conscience, ne l'étoient qu'à l'honneur du monde, il se déchargeroit du blâme qu'il

avoit encouru en la menant, et de tout celui encore qui lui avoit été imputé pendant sa durée; qu'une violente passion ne réfléchit à rien, et se laisse entraîner à tout ce qui en est la suite; que ses curiosités sur l'avenir, qu'il avoit cru avoir peu frappé et être depuis longtemps effacées, s'étoient renouvelées et grossies depuis quelque temps, à tel point qu'elles étoient regardées comme un crime du premier ordre, comme une impiété détestable, et par les yeux les plus favorables comme une foiblesse qui faisoit un tort extrême à tout ce qu'on avoit pensé de lui de grand et de solide; qu'il étoit considéré comme un homme tourmenté d'une soif ardente de régner, née à la vérité de son ambition, mais inspirée par les choses qui lui avoient été montrées dans les exercices de ces curiosités, reçues avec terreur des uns, avec dédain des autres, mais de tous comme ce qui lui avoit fait monter dans l'esprit ces superbes pensées, qui ne pouvoient s'accorder avec l'homme sage, moins encore avec le bon sujet; que de là se tiroient les sources de son affaire d'Espagne, avec les raisonnements et les conséquences les plus sinistres, et bien d'autres choses encore que je ne pouvois prendre sur moi de lui déployer: il m'en pressa; c'étoit ce que je voulois.

Après m'en être défendu assez longtemps, pour exciter sa curiosité davantage et pour le préparer à entendre d'affreuses énormités, je lui dis que puisqu'il me le commandoit, et puisqu'il étoit encore en tel état qu'il étoit besoin qu'il sût tout et ce que personne n'osoit lui dire, qu'il apprît donc qu'il s'étoit débité, et trop reçu par les fripons et par ceux qui, trop éloignés, n'avoient aucune connoissance de lui; qu'il avoit un concert avec la cour de Vienne pour épouser la reine douairière d'Espagne, dont le grand amas d'argent et de pierreries lui serviroient[1] à se frayer un chemin au trône d'Espagne sans trop fouler les alliés; que pour y parvenir il répudieroit

1. Ce verbe est bien au pluriel.

sa femme; que par l'autorité de l'Empereur, tout-puissant à Rome par la terreur qu'il avoit imprimée au Pape, il feroit casser son mariage comme étant honteux et fait par oppression violente, conséquemment déclarer ses enfants bâtards; que n'en pouvant point espérer de la reine douairière d'Espagne, il attendroit sa mort du bénéfice du temps et de l'âge pour épouser M^me^ d'Argenton, à qui les génies avoient promis une couronne; que pour ne lui rien celer, il étoit doublement heureux d'avoir conservé M^me^ la duchesse d'Orléans à travers les infirmités et les dangers de la grossesse et de la couche dont elle venoit de se tirer, parce qu'outre sa conservation, le recouvrement de sa santé faisoit honteusement taire les scélérats qui n'avoient pas craint de répandre qu'elle étoit empoisonnée; qu'il n'étoit pas fils de Monsieur pour rien, et qu'il alloit épouser sa maîtresse.

A ce terrible récit, M. le duc d'Orléans fut saisi d'une horreur qui ne se peut décrire, et en même temps d'une douleur qui ne se peut exprimer, d'être déchiré d'une manière si âprement et si singulièrement cruelle. Il s'écria plusieurs fois; et moi, qui voulois avaler ce calice tout d'un trait sans être obligé d'y replonger mes lèvres, j'avois toujours étouffé sa voix dans sa naissance, pour avoir le temps de tout dire de suite. Quand j'eus fini je me tus, et M. le duc d'Orléans aussi, qui étoit tout hors de lui-même. Besons, éperdu de ce qu'il venoit d'entendre, avoit les yeux fichés sur le parquet, qu'il m'a dit depuis qu'il avoit cru s'enfoncer, et n'osoit les remuer, d'épouvante. Ce n'est pas qu'il ignorât rien de ce que je venois de dire, dont nous avions raisonné ensemble, et dont lui-même m'avoit appris le plus horrible; mais de me l'entendre exposer nettement à ce prince, il ne savoit plus où il en étoit. Après quelques moments de silence, M. le duc d'Orléans le rompit par les plaintes les plus amères de ce comble d'iniquités de gens capables d'imaginer de tels forfaits, de desseins également insensés et barbares, pour oser l'en accuser, et de la malice insigne

ou de la brute stupidité de ceux qui prêtoient l'oreille à ces horreurs et leur langue pour les répandre. Je crus devoir laisser quelques moments à de si justes plaintes, et au maréchal, éperdu d'ouïr faire de tels récits en face, de reprendre un peu ses esprits. Revenu un peu à lui, il mêla ses plaintes, mais il confirma en peu de mots la publicité de ces terribles bruits. Enfin je repris mon discours, dont je n'avois fait qu'une partie.

Je dis à M. le duc d'Orléans que maintenant qu'il voyoit à découvert les causes de l'abandon du monde et de l'éloignement prodigieux du Roi pour lui et de sa famille, il apercevoit du même coup d'œil la connexité de la rupture de cet attachement funeste avec le rétablissement de tout lui-même, que rompant des liens qui, par leur durée et par les effets qu'on leur attribuoit, n'étoient plus regardés qu'avec une horreur et une indignation générale, et qui seroient au moins toujours susceptibles de toutes les noirceurs que les scélérats tâcheroient d'en tirer, il feroit tomber les effets avec leur cause, et libre de cet engagement, il deviendroit net de tout crime et de tout soupçon. Je fis encore en cet endroit une pause, pour faire entrer peu à peu, et le moins qu'il se pourroit à dégoût, un raisonnement si fâcheux par sa vérité et sa force, et ne révolter pas en accablant trop coup sur coup. Le maréchal de Besons, qui jusque-là n'avoit pas dit grand'chose, se mit à parler davantage, et n'ayant qu'à suivre un chemin que j'avois ouvert à force de bras, il le battit à son tour avec force et justesse. M. le duc d'Orléans, outré et abattu de plus d'une douleur bien vive, ne disoit rien, et c'étoit beaucoup qu'il écoutât. Nous parlions, le maréchal et moi, comme l'un à l'autre, louant chacun quelque mot que son compagnon avoit dit, pour l'inculquer par là plus fort, mais d'une façon plus douce que si nous nous fussions toujours adressés au prince même, laissant assez tomber la conversation pour fatiguer moins celui pour qui seul elle se faisoit. Alors M. le duc d'Orléans, comme sortant d'un

profond sommeil par une plainte amère, s'écria : « Mais comment m'y résoudre, et comment lui dirai-je? » Ce mot, échappé à l'effort de la persuasion, confirma mon espérance : je le saisis avidement, et je répondis d'un ton ferme qu'il avoit trop bon esprit pour ne pas sentir à quel point cette résolution étoit nécessaire à former promptement et à exécuter de même; que s'il n'étoit question que de la manière, chose que je n'avois osé lui entamer, mais qui n'étoit pas moins principale à agiter pour sa grandeur et pour sa gloire, je le suppliois d'avoir encore la patience de m'entendre là-dessus; que mon sentiment étoit, et que je croyois être aussi celui de Besons, qu'il étoit également inutile et dangereux qu'il rompît avec M^me^ d'Argenton si elle restoit dans Paris : dangereux en ce qu'il ne se tiendroit jamais de la revoir, et que la revoir et renouer avec elle seroit même chose; inutile en ce que ne la revoyant même pas, quoique supposition impossible, il le seroit pour le moins autant d'en persuader le Roi et le monde, par quoi tout son effort ne lui serviroit à rien.

A ces mots, il me demanda avec impétuosité ce que je prétendois donc qu'il fît, et de quel front s'empêcher de la voir au moins pour rompre, puisque s'il rompoit, ce ne seroit ni par dégoût ni par mécontentement d'elle. Je répondis, avec un air de froide tranquillité, que s'il étoit résolu à la revoir comme que ce pût être, tout ce combat étoit superflu; et le maréchal, prenant en même temps la parole, la mena bien, s'échauffa et conclut que la revoir seroit un bail nouveau, plus certain, plus fort, plus durable que le premier; qu'au nom de Dieu il ne se laissât pas succomber à cette foiblesse, dont il se repentiroit à jamais; que si déterminément il la vouloit revoir, il quittât toute pensée de rompre avec elle, ou que s'il étoit assez généreux pour se surmonter en ce point, qu'il ne se présentât pas à une défaite assurée, et qu'il se gardât sur toutes choses de l'aller voir, et même de lui écrire. J'appuyai cet avis si salutaire tout du mieux que je pus, et

sur les difficultés et les raisons qu'il chercha à opposer, j'ajoutai que cette manière étoit même celle de toutes la moins désobligeante, puisqu'elle témoignoit un amour si redoutable qu'on n'osoit s'exposer à voir celle qui l'allumoit, quand on avoit résolu de l'éteindre. De là je repris mon discours, et je lui dis que n'y ayant que dangers de toutes parts de laisser M^me^ d'Argenton à Paris en rompant avec elle, et quelque grand qu'il fût, n'ayant pas le pouvoir de l'en bannir, ni quand il l'auroit, grâce à l'exercer sur elle, cela même lui enseignoit la route qu'il devoit tenir, et lui fournissoit en même temps tout moyen d'un rétablissement complet; qu'il falloit qu'il allât trouver le Roi, qu'il lui dît qu'il venoit à lui comme à un asile contre soi-même, qu'une passion démesurée, à laquelle il s'étoit abandonné tout entier, lui avoit trop déplu, et par son propre déréglement et par toutes les suites funestes et les malheurs qui en avoient été les fruits, qu'il ne pouvoit plus vivre ainsi dans sa disgrâce, si coupable à ses propres yeux, qu'il se jetoit donc entre ses bras, avec son ancienne confiance en ses anciennes bontés, pour qu'il lui pardonnât tous les déplaisirs que ses désordres lui avoient causés, et pour qu'il aidât sa foiblesse à se tirer d'un engagement qu'il sentoit qu'il ne pouvoit rompre et qu'il le supplioit de briser, qu'il lui demandoit de profiter de cet instant qu'une lueur de raison et de devoir l'avoit saisi, et de faire ordonner à M^me^ d'Argenton de sortir de Paris, afin que, secouru par l'absence, il pût soutenir sa résolution et le pas qu'il faisoit pour sortir des abîmes où l'amour l'avoit précipité. J'ajoutai que parlant de la sorte à un oncle qui l'avoit tendrement aimé, et qui lui en avoit donné toutes sortes de marques, à un beau-père outré du malheur de sa fille, dont par là il verroit la fin, à un roi aisément pris par la confiance, à un homme d'expérience trop funeste de la puissance et des fruits de l'amour passionné, il le toucheroit tellement par toutes ces choses à la fois, qu'en un instant il feroit de lui le père de l'enfant prodigue; que je savois d'ailleurs

ments solides de ce que, dans les particuliers, on appelle leur fortune. Je lui demandai s'il pouvoit nier que ce ne fût pas ce même amour qui l'avoit replongé plus avant et plus continuellement que jamais dans ces curiosités, auparavant bannies de chez lui, et si sinistrement interprétées, et si ce qui s'en étoit justement et véritablement débité jusque par lui-même n'avoit pas donné lieu aux plus fâcheuses augmentations et aux plus funestes interprétations qui s'en étoient faites.

Il m'avoua nettement ces choses, et sur cet aveu, je pris droit de conclure qu'il étoit donc vrai à la lettre que son amour l'avoit jeté dans les plus grands déréglements, dans des suites funestes, dans des désordres, dans des malheurs, dans des abîmes; que non-seulement cela étoit trop vrai, mais trop connu et trop notoire; qu'il ne diroit donc rien au Roi de faux ni de nouveau en lui parlant comme je le lui proposois; que conséquemment rien à cet égard ne devoit l'arrêter; que pour ce qui étoit de craindre de faire du mal à M^me^ d'Argenton, cette appréhension me paroissoit absurde; que séparée d'avec lui, et hors de Paris, qui étoit une seule et même chose, je ne voyois point ce qui lui pouvoit arriver de fâcheux; qu'il pourvoiroit sans doute à l'aisance de sa vie, outre ce qu'il lui avoit déjà donné; que la cessation du commerce ne devoit pas emporter celle de la protection; que le Roi même avoit été trop amoureux en sa vie pour n'être pas susceptible de la délicatesse et du devoir de ce procédé; qu'agir contre M^me^ d'Argenton en quelque sorte que ce fût, quoique séparée de son neveu, seroit agir contre son neveu même, et le flétrir cruellement, chose bien éloignée d'un rapprochement tendre et sincère, qui étoit l'unique but que je me proposois; qu'ainsi il étoit clair que M^me^ d'Argenton n'avoit rien à craindre, mais beaucoup mieux à espérer de la façon que j'avois proposée de recourir et de parler au Roi, et qu'à l'égard de l'avantage qu'en retireroit M. le duc d'Orléans, je n'en voulois d'autre juge que lui-même; quant à l'affaire d'Espagne, que

n'étant point de nature à pouvoir en reparler, il ne pouvoit, avec aucune bienséance, dire au Roi que Mme d'Argenton y avoit ou n'y avoit point de part; que son juste et bienséant embarras en parlant au Roi sur sa rupture ne lui permettoit aucun détail; qu'ainsi lui dire que sa maîtresse étoit cause de ceci et non de cela étant chose ridicule et absurde, et l'ayant en effet et de son propre aveu entraîné dans tout, excepté dans l'affaire d'Espagne, rien n'étoit plus utile, plus dans l'ordre, plus à propos, plus hors de toute atteinte de la moindre blessure de délicatesse et d'honneur, que de parler au Roi dans le vague dont je lui avois donné l'idée; que si après le Roi joignoit dans la sienne l'affaire d'Espagne à tout le reste, comme lui n'exprimoit rien, et moins celle-là que nulle autre, comme il n'en pouvoit, en quoi que ce pût être, arriver ni pis ni mieux à Mme d'Argenton, je ne voyois pas quel scrupule il s'en pouvoit faire, ni pourquoi se priver d'un aussi grand bien que celui de se raccommoder si parfaitement avec le Roi, auquel il ne pouvoit s'empêcher de parler comme je le pensois, pour recourir à lui avec succès certain et infiniment nécessaire, puisque les choses en étoient venues à ce point que c'étoit très-peu faire que rompre pour rompre, si au plaisir de père il n'ajoutoit au Roi l'aise de père de famille, d'oncle et sur tous ceux de roi et de maître.

Nous disputâmes assez longtemps là-dessus, et Besons ne témoignant pas se rendre entièrement, je conclus que je ne voyois pas quel scrupule pouvoit rester, Mme d'Argenton à couvert, le mensonge banni, la vérité conservée, et tout avantage procuré, sans que la ténuité du scrupule pût se fonder sur aucune base perceptible dans la manière pleinement vraie, juste et honnête de se le procurer. M. le duc d'Orléans soutenoit toujours qu'il y avoit là un tour de courtisan, et la droiture du maréchal, une fois hérissée, avoit peine à s'accoutumer à ma manière de penser, sur quoi je m'avisai de leur demander ce qui les choquoit. Besons voulut répondre, mais ne pouvant

trouver sous sa main rien, pour ainsi dire, susceptible d'être empoigné, et y sentant au contraire sûreté pour M^me^ d'Argenton, vérité effective dans la chose, l'éblouissement emportant l'affaire d'Espagne, il cessa d'être peiné ; et depuis, M. le duc d'Orléans est convenu plus d'une fois avec moi qu'il n'avoit disputé que pour prolonger la dispute, et détourner cependant l'objet véritable de la conversation. Il cessa alors de contester, sans s'avouer rendu ; et après avoir déclaré que cette contestation ne seroit bonne que lorsqu'il se seroit déterminé sur le grand point (de rompre [1]), ce qu'il n'étoit du tout point, il retomba dans un silence très-profond, que le maréchal n'interrompit pas, et que je ne voulus pas troubler sitôt après une reprise de conversation si vive.

Cependant je m'aperçus bientôt que non-seulement M. le duc d'Orléans souffroit beaucoup en se taisant, mais qu'il étoit agité entre parler et ne parler pas. Il lui échappa ensuite des commencements de paroles, qu'un effort retenoit à demi prononcées, ce qui s'étant répété quelquefois, m'enhardit à lui dire que je voyois bien qu'il vouloit se soulager avec nous de quelque peine qui l'agitoit; que je ne le pressois point de le faire, mais que je le suppliois de considérer qu'il étoit entre ses deux plus assurés serviteurs, et dans un état qui ne demandoit point de contrainte. Il ne répondit rien, et je me tus. Après un assez long et vif combat intérieur, il nous dit, comme tout à coup, qu'après avoir bien balancé, il se sentoit pressé d'une chose qui lui faisoit une peine infinie à nous dire, mais que la situation en laquelle il se trouvoit en lui-même, et l'entière confiance qu'il avoit en nous le forçoit à la dire; que parmi tout, ce qui le combattoit contre ce que nous essayions de lui persuader de faire, une des choses qui le peinoient [2] le plus étoit son domestique, et la vie en laquelle il retomboit en rompant. Je repris la parole; je lui dis que j'avois commencé à

1. Ces deux mots entre parenthèses sont au manuscrit.
2. Il y a *peinoit*, au singulier.

sentir ce qui l'agitoit entre parler et se taire avant qu'il eût lâché ce mot, que par respect je n'avois osé l'en laisser apercevoir, mais que j'étois ravi qu'il eût enfin pris le parti de l'ouverture avec de si véritables et de si sincères serviteurs; puis entrant en matière, je lui dis que je ne m'étonnois pas qu'il eût peine à s'engager dans une sorte de vie qui lui étoit tout à fait inconnue, et dont il n'avoit jamais eu le temps de connoître les douceurs.

A ce mot, qu'il releva avec une sorte de transport, il nous avoua un éloignement extrême pour sa femme, et tel qu'il ne se sentoit pas capable de vaincre jamais. Je regardai le maréchal, et je dis en lui adressant la parole que c'étoit là la chose à laquelle je m'étois le plus attendu, et qui aussi m'embarrassoit le moins, qu'il étoit tout naturel que M. le duc d'Orléans, marié contre son gré, excité au dégoût de son mariage par ceux-là même dont l'autorité l'en devoit défendre contre celle du Roi, ou combattre ce dégoût après l'avoir mis en état de le regarder comme le plus grand malheur de sa vie, tombé ensuite en de mauvaises mains, qui, par intérêt ou par flatterie, l'avoient non-seulement soutenu dans ce dégoût, mais persuadé que le marquer étoit une partie principale de sa dignité et de sa gloire, plongé ensuite en des déréglements passagers mais continuels, enseveli enfin dans une passion qui occupoit tout son cœur et tout son temps, qu'il étoit, dis-je, non-seulement naturel, mais impossible que tout ayant concouru à former et à fortifier un éloignement si dangereux, il ne fût devenu tel que M. le duc d'Orléans nous le représentoit; mais que c'étoit au bon esprit, aux sages réflexions, aux considérations générales et particulières à détruire l'ouvrage pernicieux des passions, des mauvais conseils, du temps si longuement écoulé dans l'habitude de ces sentiments, pour en prendre d'autres tout contraires, et dans lesquels seuls il trouveroit son repos et sa véritable gloire, avec la grandeur solide de sa famille particulière.

Besons appuya infiniment ces propos, loua M^me^ la duchesse d'Orléans et me donna lieu de la louer aussi; mais ces louanges, bien loin de produire un bon effet, irritèrent M. le duc d'Orléans, et le replongèrent dans son premier silence d'agitation et d'embarras. Enfin il débonda (et voici où la confidence et la confiance fut pleine, entière, nette, ne cachant ni choses ni noms), et nous dit ce que nous eussions voulu ne point entendre, mais ce qu'il fut pourtant très-heureux qu'il nous dit. Le maréchal se jeta sur des généralités très-vraies, mais j'eus le bonheur de trouver par des hasards à moi très-particuliers, mais tout à fait naturels et justes, des raisons tellement pertinentes et des preuves si nettes et si exactes, que M. le duc d'Orléans céda à leur force, ne put s'empêcher de demeurer convaincu, et ne put me rien opposer par diverses répliques, sinon que je ne lui dirois pas du mal de sa femme quand j'en saurois. « Non, Monsieur, lui répondis-je en le regardant avec feu, très-assurément je ne vous en dirois pas; mais aussi ne vous parlerois-je pas aussi positivement que je fais, si je n'étois non-seulement très-persuadé, mais si j'avois aucun soupçon qu'il s'en pût prendre d'elle, puisque vous en dire du mal, quelque vrai qu'il fût, seroit une noirceur affreuse, et que s'efforcer de vous persuader en sa faveur un mensonge, et par des faits décisifs et positifs qui seroient contre la vérité et contre ma conscience, seroit une autre sorte de trahison. Si je voyois donc que vous eussiez malheureusement raison, content de n'en pas convenir, je me tirerois d'embarras comme je pourrois par des verbiages généraux, qui ne manquent jamais, mais je me garderois bien d'avancer des choses et des preuves positives, qui répugneroient également à la vérité, à l'honneur et à la conscience, qui chez moi vont et doivent aller avant tout. »

Cette assertion si nette, si ferme, et en même temps si sincère, força son dernier retranchement; il ne put même dissimuler sa joie de pouvoir sûrement compter qu'il

avoit été méchamment trompé. Il s'en dilata davantage sur cet étrange chapitre, et battu sur le fond des choses, il nous présenta beau pour l'être encore plus sur les indignes et scélérats auteurs. Il nous nomma Madame la Duchesse, M^me^ d'Argenton et quelques autres femmes perdues, la plupart intimes de sa maîtresse, auxquelles nous lui fîmes honte d'avoir ajouté foi, pour le peu qu'en méritoient leur réputation, sur des personnes même indifférentes, combien moins encore avec l'intérêt si sensible qu'elles avoient à mettre entre Madame sa femme et lui les derniers éloignements. Besons parla ensuite dignement et assez longtemps en ce même sens. J'ajoutai après qu'il devoit à jamais bénir cette journée, où le hasard lui avoit fourni des réponses et des preuves sans réplique, et où sa raison forcée se voyoit contrainte de s'avouer ses fautes et de s'en repentir salutairement. Devenu de là plus hardi par avoir ôté la cause la plus empoisonnée de l'éloignement, je repris les louanges de Madame sa femme, sur lesquelles je me rendis éloquent : je lui fis valoir sa patience sur la conduite qu'il avoit avec elle, la retenue exacte de toute plainte, le vif intérêt qu'elle prenoit à sa gloire, ses déplaisirs et ses mouvements dans son affaire d'Espagne, l'utilité de la tendresse du Roi pour elle en cette fâcheuse occasion, et je m'étendis sur tous ces points. Besons m'y seconda très-bien, et M. le duc d'Orléans écouta tout avec beaucoup de patience. Nous nous mîmes après tous deux à lui vanter les douceurs et le prix d'un heureux mariage, et comme nous en parlions tous deux par la plus douce expérience, nous lui fîmes beaucoup d'impression.

Ce fut l'état dans lequel nous le laissâmes, pressés par l'heure déjà fort tardive, et malgré lui, et en vérité bien fatigués d'un travail si rude et si étrange. Il nous conjura de ne le point abandonner dans le terrible combat où nous l'avions engagé; et nous l'assurâmes que, dès que nous aurions dîné, nous ne différerions pas à revenir auprès de lui. En sortant, Besons me dit que j'étois le meilleur et le

plus hardi ami qui se pût imaginer, que la force de ce que j'avois dit l'avoit fait trembler à plusieurs reprises jusqu'à lui ôter la respiration, avouant que cela étoit nécessaire pour arracher de force ce qui ne se pouvoit espérer autrement, et ce qu'il n'espéroit même guère encore. Il me promit de s'encourager pour seconder ma force le mieux qu'il pourroit, me dit qu'il falloit surtout empêcher ce prince d'aller à Paris, où un moment renverseroit tout notre travail, et tâcher même à ne le pas perdre de vue jusqu'au bout. Nous nous séparâmes promptement, pour ne donner pas aux gens de M. le duc d'Orléans à penser et à raisonner plus que nous sûmes après qu'ils faisoient déjà d'une séance si longue, après la mienne de la veille : et nous convînmes de retourner aussitôt que nous aurions dîné, et de passer toute la journée avec M. le duc d'Orléans.

CHAPITRE X.

Troisième conversation avec M. le duc d'Orléans, le maréchal de Besons en tiers. — Duc d'Orléans fait demander à Mme de Maintenon à la voir. — Propos tête à tête entre Besons et moi. — Singularité surprenante qui m'engage à un serment, puis à une étrange confidence. — Rupture de M. le duc d'Orléans avec Mme d'Argenton. — Colloques entre Besons et moi. — Dons de M. le duc d'Orléans à Mme d'Argenton en la quittant. — Surprise et propos de la duchesse de Villeroy avec moi.

Dans cet intervalle, je fis réflexion que, dans ma conversation tête à tête de la veille, il m'avoit paru que M. le duc d'Orléans s'étoit trop appuyé sur sa proximité du Roi et des fils de France ; il m'avoit avoué que, lorsque le Roi lui avoit parlé de l'affaire d'Espagne pour y mettre fin, et se donnant pour croire tout ce qu'il lui voulut dire, il l'avoit fait en peu de paroles, avec poids et gravité, et lui avoit conseillé de parler aussi à Monseigneur, lequel lui avoit répondu mot pour mot comme avoit fait le Roi, mais avec bien plus de gravité et de froid encore: que ce con-

cert d'une si semblable réponse la lui avoit fait juger concertée, et dès là soupçonner que cette réponse si pareille et si compassée étoit de gens non persuadés; et sur ce qu'il avoit insisté avec moi qu'il avoit trouvé M^gr le duc de Bourgogne assez favorable et M^me la duchesse de Bourgogne entièrement, je lui avois répondu que ce prince avoit été aussi piqué et aussi sévère que le Roi et Monseigneur, mais adouci par son épouse, qui, non moins sensible qu'eux, avoit néanmoins cherché à les apaiser par honneur pour son oncle, et par amitié pour M^me la duchesse d'Orléans; mais qu'il se mécomptoit beaucoup si, pour tout cela, il se croyoit bien avec elle; qu'il falloit qu'il pensât qu'elle avoit fait comme une mère qui veut tirer son fils des mains de la justice, et qui, bien qu'elle le sache coupable, dit et fait tout ce qu'elle peut pour le sortir d'affaires, et elle d'affront, bien résolue après de le châtier en particulier, et de lui faire sentir sans danger toute son indignation. Cette comparaison le fit souvenir qu'il l'avoit priée de faire ses remerciements à la reine d'Espagne sur la modération de ses lettres en cette occasion, que la réponse en devoit être arrivée depuis plusieurs mois sans qu'il en eût ouï parler, et qu'il trouvoit en effet M^me la duchesse de Bourgogne bien plus réservée avec lui depuis la fin de cette affaire d'Espagne que pendant qu'elle avoit duré. Ces réflexions qui me revinrent me résolurent à lui rompre tout reste de retranchement sur l'amitié dont il s'étoit voulu flatter.

Plein de ces pensées je retournai chez M. le duc d'Orléans un peu avant trois heures; je le trouvai dans son entre-sol, et déjà Besons avec lui. Il me vit arriver avec plaisir, et me fit asseoir entre lui et le maréchal, que je complimentai sur sa diligence, et lui demandai sur quoi ils en étoient. « Toujours sur la même chose, me dit-il, et dans le même combat. » Je répondis que si[1] étoit-il enfin temps de mettre fin à ces incertitudes, et de prendre

1. Nous avons déjà vu plusieurs fois cet emploi de *si* affirmatif.

une bonne résolution pour sortir du plus fâcheux et dangereux état où prince de ce rang se pût jamais trouver; et tout de suite je mis sur le tapis son peu de ressource, puisque celle-là même qui avoit le mieux fait pour lui dans son affaire d'Espagne lui manquoit depuis dans tout le reste, de propos délibéré. Je m'étendis beaucoup là-dessus, sans que M. le duc d'Orléans m'interrompît que par des soupirs et des changements de postures dans sa chaise, d'un homme fort en malaise avec lui-même.

Vers ce temps-là entra Mademoiselle, suivie de M^me^ de Maré, sa gouvernante; elle embrassa Monsieur son père, qui l'aimoit avec passion dès sa plus tendre enfance, et se mit à causer avec lui, et moi avec M^me^ de Maré : elle étoit ma parente et fort mon amie. Je lui dis tout bas d'emmener sa princesse, parce qu'elle interrompoit quelque chose qui vouloit être suivi : elle n'en eut pas la peine, parce qu'un moment après M. le duc d'Orléans la renvoya, et aussitôt nous nous rassîmes.

Cette visite me donna occasion de prendre de nouvelles armes, et de me servir de la tendresse paternelle. Je savois par M. le duc d'Orléans qu'il y avoit près de deux ans que le Roi, de lui-même, lui avoit parlé de Mademoiselle comme d'un parti qui pouvoit être convenable pour M. le duc de Berry. Je demandai à M le duc d'Orléans ce qu'il prétendoit en faire, qu'ayant plus de quatorze ans et la figure d'une jeunesse plus avancée, il me sembloit qu'elle devoit commencer à lui peser; qu'après les grandes espérances que le Roi lui avoit fait naître si naturellement pour un établissement si solide pour sa grandeur personnelle et celle de Monsieur son fils, si agréable encore en ne la séparant [point] de lui par un mariage étranger, tout autre gendre que M. le duc de Berry lui devoit paroître une chute; qu'il s'étoit mis en état néanmoins de faire évanouir toutes ces pensées, et que je ne voyois aucun moyen de les faire renaître que la rupture, et la manière de la faire que je lui avois proposée. M. le duc d'Orléans ne se

récria plus sur la manière, mais seulement sur la rupture, et avec plus d'angoisse que de sécheresse, ce qui me donna courage d'aller plus en avant. Je lui demandai donc si, se résolvant enfin d'y venir, il n'en parleroit pas à M^me^ de Maintenon. Il demeura quelques moments sans me répondre, puis dit que s'il y venoit il faudroit bien qu'il lui en parlât. Alors j'insistai à ce qu'il s'en expliquât avec elle de la même manière que je lui avois conseillé de faire avec le Roi, mais de s'étendre davantage avec elle, d'un air de confiance sur sa douleur de l'état auquel il se sentoit avec le Roi, se répandre en tendresse et en reconnoissance pour lui, bien inculquer que cette tendresse seule lui arrachoit ce sacrifice, et l'espérance de rentrer par un effort si douloureux dans ses bonnes grâces et sa familiarité premières, appuyer que nulle autre considération n'eût pu l'obtenir sur lui.

Il entra très-bien dans ce raisonnement, et le maréchal aussi. J'en pris l'occasion de m'étendre sur l'inutilité de la vie suivie et d'une conduite unie et sage avec le Roi et avec elle, que leur goût étoit constant pour les prosélytes et les pénitents du monde, que tout étoit plein de gens irréprochables, même dans les choses de leur gré, qui n'avoient jamais pu rien faire, et de fortunes agréables, de plusieurs solides, de quelques-unes même éclatantes de gens qu'ils avoient haïs et méprisés, de gens perdus par tout ce qu'une conduite peut entasser de plus misérable et de plus honteux, du retour desquels leur amour-propre s'étoit trouvé flatté, qu'ils avoient récompensés en ces personnes; qu'une dévotion ignorante y aidoit encore, par la considération mal appliquée de la miséricorde de Dieu sur les pécheurs, qui les rendoit dupes de l'effort de l'ambition, qui souvent prenoit la place de l'amour des plaisirs, et changeoit le libertinage en une assiduité dont la constance eût langui sans être regardée, et dont le retour étoit au contraire presque toujours salarié; qu'égaré au point où il l'étoit, cette imitation lui restoit pour toute ressource; que je le conjurois de songer avec fruit qu'il ne

lui restoit plus un seul instant à perdre pour y recourir, qui tous lui étoient infiniment précieux.

Le maréchal appuya de son côté ; mais je vis distinctement et avec frayeur que M. le duc d'Orléans étoit moins réduit que lorsque nous l'avions quitté le matin, et qu'il avoit funestement repris haleine pendant notre courte absence. Je le pressai donc, et je lui demandai s'il commenceroit par le Roi ou par M^me^ de Maintenon. Il me répondit, avec une fermeté que je n'avois point sentie dans les deux précédentes conversations, qu'il n'étoit point encore question qu'il pût prendre un parti, mais que s'il avoit à le prendre, il parleroit d'abord à M^me^ de Maintenon; que cela lui marqueroit plus d'amitié et de confiance, et l'engageroit à mieux faire valoir la chose au Roi que s'il ne lui en parloit qu'après; qu'il pourroit même, en lui confiant sa résolution, recevoir d'elle des conseils utiles pour la manière de s'en déclarer au Roi, et plus encore d'appui, parce qu'engagée par la confiance et par la déférence à suivre ses avis, elle se feroit un honneur de les lui rendre les plus avantageux qu'elle pourroit, et de former pour la suite une sorte de liaison avec lui, dont il pourroit tirer beaucoup davantages. Nous pesâmes ces raisons Besons et moi, et nous les trouvâmes très-sages et très-judicieuses; mais en même temps un raisonnement si libre, dans un homme que nous avions laissé si peu en état d'en former aucun, me fit peur.

Je compris fort clairement que M. le duc d'Orléans avoit repris des forces contre nous pendant l'intervalle de notre absence, et je sentis par là que si nous n'emportions la rupture à ce coup comme d'assaut, il ne la falloit plus espérer après le long espace de la nuit jusqu'au lendemain que la conversation se pourroit reprendre ; que peut-être nous échapperoit-il tout à fait, ou par s'être déterminé pendant la nuit à n'écouter que l'amour, et nous fermeroit la bouche quand au matin nous penserions retourner à la charge, ou que, prenant peut-être un parti plus assuré, nous le trouverions allé à Paris quand nous viendrions

le chercher. Cette réflexion, qui me frappa tout à coup, et que je pesai de toute l'application de mon esprit, tandis que Besons discouroit sur les raisons de parler à M^me^ de Maintenon avant de parler au Roi, me détermina à ramasser toutes mes forces pour embler[1] d'effort une sanglante victoire, sans plus rien ménager. Je laissai donc parler Besons tant qu'il voulut, et après qu'il eut fini, je demeurai dans un profond silence. Je rêvois cependant à ce que j'avois à dire, et la vérité est que j'en tremblois.

Enfin, après un assez long temps que personne ne disoit mot, je regardai tristement M. le duc d'Orléans, et je lui dis que quelque peine qu'il ressentît du combat auquel nous l'avions engagé, je le suppliois de se bien fortement persuader que le nôtre étoit pour le moins aussi terrible; que pour lui, il n'avoit à combattre que l'amour, et que je convenois que cela étoit effroyable pour un homme aussi passionnément épris, mais qu'il ne nous refusât pas de réfléchir sur l'horrible peine qu'un ami véritable ressentoit d'affliger un ami, de lui flétrir le cœur aux parties les plus sensibles, de lui dire des choses dures, fâcheuses, poignantes, de le déchirer, de le désespérer par une violence extrême, et par des raisons de cette violence plus solidement et presque aussi sensiblement cruelles que la violence même; combien plus quand cela ne se passoit non plus entre amis égaux, mais entre gens aussi disproportionnés que nous l'étions de lui, aussi accoutumés par là au respect, à la complaisance, à toute déférence, à éviter avec le soin le plus exact jusqu'aux moindres choses qui pourroient non pas formellement déplaire, mais plaire moins, surtout quand à ce respect profond du rang en étoit joint un autre bien plus intime dans l'âme, et qui retenoit infiniment plus que l'autre, parce qu'il naissoit de l'estime et de l'admiration de l'esprit, des lumières et de plusieurs vertus de cet ami, qui augmentoit l'honneur, la douceur, la reconnoissance d'une telle amitié; que de

1. Pour remporter, pour arracher. Voyez tome I, p. 46, et tome II, p. 245.

là il devoit mesurer la grandeur de notre combat, et sur la grandeur de notre combat la grandeur de la nécessité de ce qui nous avoit fait résoudre à l'entreprendre, et qui nous le faisoit soutenir avec une sorte d'horreur qui ne se pouvoit rendre; qu'au nom de Dieu il daignât y réfléchir, et ne nous accabler point du poids immense de la douleur d'avoir si longuement et si cruellement combattu en vain; qu'il se pouvoit souvenir qu'à deux fois différentes je m'étois hasardé de lui jeter quelques propos sur cette rupture, avec grande circonspection et presque en monosyllabes, qu'une troisième fois j'avois pris confiance de pousser jusqu'à une seconde période, et que sur l'air qu'il prit tant soit peu moins ouvert, je m'étois arrêté tout court, et avois changé de discours; qu'il devoit donc comparer ces extrêmes réserves d'alors avec tout l'opposé de maintenant, et en conclure qu'il n'y avait donc que la plus âpre et la plus pressante nécessité qui m'avoit forcé et soutenu; qu'encore une fois il y fît des réflexions salutaires, qu'il ne s'abandonnât pas lui-même dans un abîme sans fond pour n'avoir pas la force de s'en tirer, et nous au désespoir de l'y voir périr sans aucune espérance de ressource. Je me tournai ensuite au maréchal, pour l'exhorter à presser, et à ne laisser pas sur ma seule insuffisance le poids d'une affaire si capitale.

Je me tus après pour reprendre haleine et courage, et pour observer, dans la réponse et dans la contenance du prince, ce qu'opéreroit un discours si touchant. Besons, ému par ce que je venois de dire, voulut parler aussi en même sens. Il fit des représentations pleines de justesse, mais trop mesurées pour l'état auquel nous nous trouvions. L'esprit de M. le duc d'Orléans étoit désormais convaincu, ou hors de moyen de l'être après tout ce que nous lui avions démontré. Il n'étoit plus question que de déterminer une volonté arrêtée par une passion qui la tyrannisoit, et cette opération violente avoit un extrême besoin de force et de véhémence. Il échappa à M. le duc d'Orléans de témoigner, en s'adressant à Besons, que s'il

se séparoit de sa maîtresse, ce ne seroit qu'à condition de la voir et de l'y préparer lui-même, et là-dessus Besons s'écria qu'avec cette résolution, non-seulement il ne romproit pas présentement avec elle, mais qu'il ne la quitteroit jamais; que s'il avoit tant de peine à prendre en son absence un parti salutaire et forcé, que deviendroient les réflexions en sa présence? que l'amour les détruiroit en un instant, que ses efforts ne lui serviroient que de trophées et à la douceur de s'y livrer sans réserve et tout de nouveau; qu'il étoit absurde d'imaginer qu'il pût résister aux larmes et aux caresses, et que la fin de tout ceci seroit un nouveau bail plus honteux, plus durable, plus dangereux encore que celui qu'il s'agissoit de rompre, également cruel pour ses amis et funeste pour lui.

Un grand silence succéda à ces vives reprises. Elles firent sur M. le duc d'Orléans une impression dont je ne tardai pas à m'apercevoir à un abattement et à une sorte d'amertume que j'avois regrettée en lui, tandis que je l'avois ouï raisonner si librement sur parler à M^me^ de Maintenon avant d'aller au Roi. Je remarquai même une espèce de déconcertement, d'où je compris que c'étoit l'instant favorable de profiter de son trouble par les plus grands efforts. Ainsi, me ranimant moi-même, je rompis le silence, après l'avoir laissé durer quelque temps, par des louanges que je crus nécessaires pour préparer la voie à ce que j'avois dessein de leur faire succéder, et lorsque je crus qu'il étoit temps d'amener cet autre langage, je lui dis qu'il étoit également étrange et déplorable qu'il laissât perdre de si grands talents, et par le seul homme du sang royal qui, par ses conseils s'il se mettoit à portée d'être consulté, et par sa capacité à la guerre s'il se remettoit en état d'en faire usage, pouvoit sauver le royaume de ses pères, [qu'il] voulût s'ensevelir tout vivant dans un désordre et dans une obscurité qui seule enfonceroit le plus simple particulier dans des ténèbres infâmes et sans retour, combien plus un prince de son rang, qui outre les débauches avoit tant d'autres malheurs à réparer; que je

ne pouvois plus me retenir enfin de lui faire faire attention à quelques considérations que je n'avois pu jusque-là faire sortir de moi-même, mais que l'aimant et l'estimant au point que je faisois, je me croirois aussi trop coupable si, après les avoir ménagées jusqu'au bout, et ne voyant point de fruit de tout ce que je lui avois dit et de tout ce que je lui avois-tu, je ne lui disois tout enfin, au péril de lui déplaire et de lui paroître trop hardi, puisque je ne pourrois jamais espérer de repos avec moi-même si je me laissois ce reproche de ne lui avoir pas tout dit, et par ce faux respect de l'avoir abandonné dans un abîme d'où la juste opinion que j'avois de lui me devoit persuader que je l'eusse enfin retiré si je n'avois eu pour lui ces ménagements perfides.

Après cette préface, je me levai brusquement en pied, et me tournant avec action vers M. le duc d'Orléans, je lui dis que je ne pouvois donc plus lui taire la juste indignation du public, qui après avoir conçu de lui les plus hautes espérances, et avoir eu pour lui la plus grande et la plus longue indulgence, tournoit les unes en mépris, l'autre en une sorte de rage qui produisoit le déchaînement universel et inouï contre lui, aussi vif dans les plus libertins que dans les hommes dont les mœurs étoient les plus austères; qu'il y avoit temps et manières pour tout; que son libertinage avoit été supporté par égards pour son âge et pour ce qu'il valoit d'ailleurs, mais que le monde, las enfin de voir que ce libertinage, devenu abandon depuis tant d'années, s'approfondissoit de plus en plus, que ni l'âge, ni l'esprit, ni les lumières, ni les grands emplois n'avoient pu le changer, qu'il étoit devenu non-seulement concubinage, mais ménage public, personne ne pouvoit plus souffrir dans un petit-fils de France de trente-cinq ans ce que le magistrat et la police eût châtié il y a longtemps dans quiconque n'eût pas été d'un rang à couvert de ces sortes de voies de remettre les gens dans l'ordre, au moins hors d'état d'insulter à tout un royaume par le scandale affreux de sa vie; qu'à une conduite si

honteusement suivie il avoit ajouté des imprudences de nature si délicate, si jalouse, tellement unies à la licence effrénée de sa vie, que le comble de toute horreur en étoit retombé sur lui, et retombé de façon si naturelle, que quelque innocent qu'il fût du fond de ces imprudences, il étoit pourtant vrai qu'il falloit en être bien au fait et bien porté à l'en croire pour n'en concevoir pas l'opinion la plus sinistre, qui, à commencer par le Roi, par Monseigneur, par les personnes royales et les autres les plus principales, avoit trouvé entrée dans l'esprit de tout le monde, et avoit produit une aliénation générale qui tenoit de la fureur; que le public, outré de s'être trompé dans les espérances qu'il avoit conçues de lui, aigri d'ailleurs de ne trouver personne en qui les mettre en un temps si déplorable, étoit par là également porté à ne garder plus aucune sorte de mesure pour lui, s'il continuoit par l'opiniâtreté de son débordement à n'en mériter nulles, et à revenir aussi à lui avec rapidité, s'il le voyoit capable de retour en rompant de si honteux liens, en avouant tacitement ses fautes par un digne changement de conduite et de vie, et en méritant par un attachement sincère et assidu à ses devoirs; que de cette sorte et non autrement, il se laveroit des souillures qui l'avoient défiguré; que le courage qu'il auroit de le faire surprendroit l'acclamation publique, qui relèveroit avec joie le mérite de sa nouvelle vie par celle de voir renaître ses espérances.

Tandis que je parlois de la sorte, j'étois infiniment attentif à percer M. le duc d'Orléans de mes regards, et je m'aperçus que mon impétuosité faisoit sur lui une impression profonde. Je m'arrêtai néanmoins, pour donner lieu à Besons de m'aider à le pousser, et je me rassis comme un homme qui a tout dit. Ce n'étoit pourtant pas mon dessein d'en demeurer là, et ce le fut bien moins encore lorsque je sentis la foiblesse du maréchal, qui me regardant de la tête aux pieds, n'avoit de réflexion que la peur qu'il prenoit de la force de mon discours, et de courage que pour une approbation tremblante en monosyl-

labes. L'extrême crainte que je lui remarquai me força de suppléer au défaut de son secours : je demandai à M. le duc d'Orléans avec un air d'angoisse s'il ne prendroit point de parti, et s'il ne vouloit point envoyer demander à M^me^ de Maintenon audience pour le lendemain matin. Il tarda un peu à répondre, puis me dit qu'il ne pouvoit encore s'y résoudre. Ce mot *encore* me donna une grande espérance. Je me tournai au maréchal; je le pressai de presser à son tour, pour ne me pas rendre odieux à la fin par une importunité trop vive. Il parla, mais avec foiblesse, et conclut promptement qu'il n'y avoit rien à ajouter à mes propos, soit pour leur force, leur justesse ou leur vérité; et dans le désordre où je vis bien que l'effroi l'avoit jeté, je trouvai qu'il avoit beaucoup fait de m'avoir approuvé, quoique si laconiquement, d'une manière si précise.

J'insistai donc encore sur le message, et sentant le prince mollir et ployer sous le faix de ma véhémence, je crus la devoir pousser, et me levant de nouveau, je lui dis qu'il falloit qu'il me permit encore ce mot : qu'il avoit vu de tout temps et qu'il voyoit encore le brillant, le lustre, la splendeur qui accompagnoit les ministres, les généraux d'armée, ceux pour qui le Roi montroit une estime et une amitié solide par sa confiance et par ses bienfaits; que leur état radieux étoit l'objet de l'envie des uns, de l'émulation des autres, des desirs de tous; que sa naissance grossissoit naturellement sa cour de ces grands personnages et de leur cour particulière; que la faveur et la confiance du Roi l'avoit mis souvent au-dessus d'eux en crédit, et toujours en autorité, et avoit fait de ces distributeurs, si souvent arrogants, des grâces, ses courtisans et ses complaisants, avec respect, crainte et soumission; que d'autre part il voyoit aussi des seigneurs que leur naissance, leurs familles, leurs établissements, leurs dignités portoient si naturellement aux distinctions de leur état, avilis par leurs débauches, inconnus à la cour par leur obscurité, abandonnés à leur propre honte

et à leur misère, rejetés des plus chétives compagnies, objets de la censure et du mépris du Roi et du public, réduits à ce degré bizarre d'être au-dessous des coups qu'on dédaignoit de frapper sur eux : je lui nommai quelques-uns de ceux-là, qu'il voyoit malgré tant d'avantages ensevelis dans la fange, et après ces peintures, que je fis les plus vives que je pus, je demandai à M. le duc d'Orléans auxquels des premiers ou des seconds il aimoit mieux ressembler. J'ajoutai qu'il ne falloit pas se tromper par une illusion grossière; que plus sa proximité du trône l'élevoit avec éclat, et lui donnoit de facilité de joindre à cette naturelle splendeur la splendeur empruntée par les autres de l'estime, de la faveur, de la confiance du maître commun de tous, des grands emplois, du crédit, de l'autorité, plus aussi le dénûment de ces choses, et le dénûment produit par le déréglement et la saleté de sa vie, le feroient[1] tomber plus bas que ces seigneurs péris sous les ruines de leur obscurité débordée, dans un mépris d'autant plus cruellement profond qu'il seroit inouï et justement invoqué; que c'étoit désormais à lui, dont les deux mains touchoient à ces deux si différents états, d'en choisir un pour toute sa vie, puisque après avoir tant perdu d'années, et nouvellement depuis l'affaire d'Espagne, meule nouvelle qui l'avait nouvellement suraccablé, un dernier affaissement auroit scellé la pierre du sépulcre où il se seroit enfermé tout vivant, duquel après nul secours humain, ni du sien ni de personne, ne le pourroit tirer. Je terminai un discours si nerveux par des excuses et des louanges. et par la considération du prodigieux dommage de la perte civile d'un prince de son rang, de son âge et de ses talents; puis me tournant brusquement au maréchal, je tombai sur lui de ce qu'il me laissoit tout faire, et seul en proie à tout le mauvais gré.

Alors M. le duc d'Orléans me remercia d'un ton de gémissement, auquel je connus l'impression profonde que

1. Ce verbe est bien au pluriel.

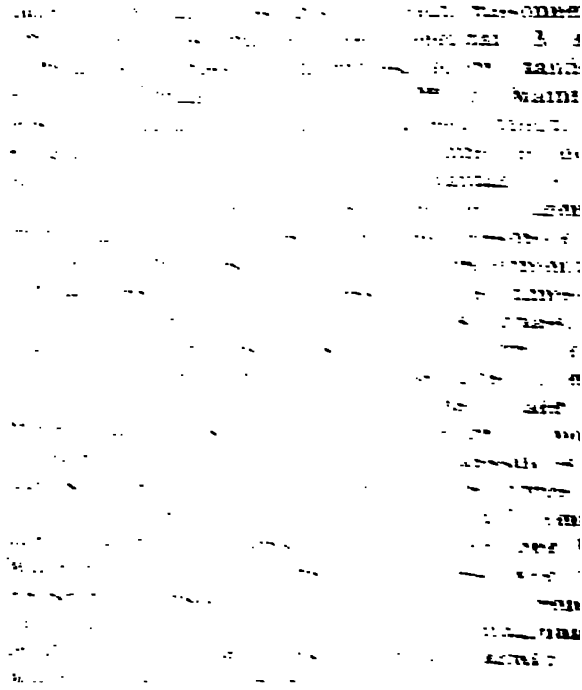

n'avoit pas fait un pas qui l'engageoit si fort pour reculer après ; que son cœur palpitoit encore, mais que j'ouvrois enfin le mien aux plus douces espérances. Lui et moi menâmes quelque temps la parole, louant la résolution, admirant le courage, plaignant les douleurs, compatissant à tout, incitant à la gloire, réfléchissant sur la solidité, la sûreté, la douceur du repos et du calme après l'orage, fortifiant[1] indirectement ainsi ce prince, sans lui adresser la parole, pour ne le pas rebuter. Il entra peu dans notre conversation, mais sur la fin il dit encore à Besons qu'il l'avoit trop ménagé, qu'il sentoit bien l'extrême besoin qu'il avoit d'être vivement poussé, et me remercia encore de ma force et de ma liberté à lui parler. Cela m'encouragea à bien espérer, et à l'exciter encore, mais vaguement : je lui dis seulement que j'avois cru devoir lui représenter nûment toutes les vérités qui m'avoient paru indispensables à lui faire connoître. Peu après il demanda quelle heure il étoit, et il étoit neuf heures du soir. Il voulut à son ordinaire aller voir Monseigneur chez M^me^ la princesse de Conti. Je lui demandai permission de demeurer dans son entre-sol avec Besons, lui et moi n'ayant point de logement ni où nous entretenir sur pareille matière. Il s'en alla ; je fermai la porte, et le maréchal et moi nous nous rassîmes.

Je lui demandai ce qu'il lui sembloit du succès de notre terrible après-dînée : il me dit franchement que, nonobstant l'audience demandée, il ne se tenoit sûr de rien ; et moi je l'assurai qu'encore qu'absolument parlant je n'osasse m'engager à répondre de rien, je trouvois les choses avancées. Nous raisonnâmes sur les étonnants obstacles que nous avions trouvés : il m'avoua qu'il ne le croyoit presque plus amoureux ; je convins qu'encore que je fusse bien persuadé qu'il l'étoit encore beaucoup, je ne pensois pas que ce combat dût en rien approcher de ce que j'en éprouvois. Je me plaignis à lui en amitié, mais

1. Ce participe et les précédents, sauf le premier (*louant*), portent au manuscrit le signe du pluriel.

j'avois faite en son âme, et bien plus encore lorsque, se levant de sa chaise, il se mit à reprocher à Besons sa mollesse à lui parler. Le maréchal s'excusa sur ce que je ne lui laissois rien à dire, et je lui répondis vivement exprès que mon zèle me faisoit tout dire parce que je voyois que, pensant tout comme moi, il n'osoit néanmoins parler. Cette bizarre dispute nous donna lieu à tous deux de placer encore dans le discours de nouveaux raisonnements forts et des considérations vives. Cependant M. le duc d'Orléans s'étoit rassis : je lui proposai encore, tandis que je le voyois ébranlé, d'envoyer chez M^me^ de Maintenon ; Besons lui demanda s'il vouloit qu'il appelât quelqu'un de ses gens ; je me mis à louer l'action comme ne doutant pas qu'il ne la fît, et pour l'y exciter davantage, je parlai de la douceur qu'on sentoit après un pénible et généreux effort. Tandis que nous dissertions ainsi, Besons et moi, l'un avec l'autre, n'osant plus l'attaquer directement après l'étrange assaut qu'il venoit d'essuyer, nous fûmes bien étonnés qu'il se leva tout à coup de sa chaise, qu'il courut avec impétuosité à sa porte, l'ouvrit et cria fortement pour se faire entendre de ses gens. Il en accourut un, à qui il ordonna tout bas d'aller chez M^me^ de Maintenon savoir si et à quelle heure il pourroit lui parler le lendemain matin. Il revint aussitôt se jeter dans sa chaise, comme un homme à qui les forces manquent et qui est à bout. Incertain de ce qu'il venoit de faire, je lui demandai aussitôt s'il avoit envoyé chez M^me^ de Maintenon : « Eh ! oui, Monsieur, » me dit-il avec un air désespéré. A l'instant je me jetai à lui, et je le remerciai avec tout le contentement et toute la joie imaginable. Il me dit qu'il n'étoit pas bien sûr encore qu'il parlât à M^me^ de Maintenon ; sur quoi Besons, qui lui avoit aussi témoigné son extrême satisfaction, l'exhorta à ne pas reculer après avoir pris une résolution si pénible, mais si salutaire. Je me contentai de l'y soutenir en rassurant Besons : je lui dis que M. le duc d'Orléans, convaincu par la force de nos raisons, et résolu à se faire cette violence si nécessaire,

n'avoit pas fait un pas qui l'engageoit si fort pour reculer après ; que son cœur palpitoit encore, mais que j'ouvrois enfin le mien aux plus douces espérances. Lui et moi menâmes quelque temps la parole, louant la résolution, admirant le courage, plaignant les douleurs, compatissant à tout, incitant à la gloire, réfléchissant sur la solidité, la sûreté, la douceur du repos et du calme après l'orage, fortifiant[1] indirectement ainsi ce prince, sans lui adresser la parole, pour ne le pas rebuter. Il entra peu dans notre conversation, mais sur la fin il dit encore à Besons qu'il l'avoit trop ménagé, qu'il sentoit bien l'extrême besoin qu'il avoit d'être vivement poussé, et me remercia encore de ma force et de ma liberté à lui parler. Cela m'encouragea à bien espérer, et à l'exciter encore, mais vaguement : je lui dis seulement que j'avois cru devoir lui représenter nûment toutes les vérités qui m'avoient paru indispensables à lui faire connoître. Peu après il demanda quelle heure il étoit, et il étoit neuf heures du soir. Il voulut à son ordinaire aller voir Monseigneur chez M^me^ la princesse de Conti. Je lui demandai permission de demeurer dans son entre-sol avec Besons, lui et moi n'ayant point de logement ni où nous entretenir sur pareille matière. Il s'en alla ; je fermai la porte, et le maréchal et moi nous nous rassîmes.

Je lui demandai ce qu'il lui sembloit du succès de notre terrible après-dînée : il me dit franchement que, nonobstant l'audience demandée, il ne se tenoit sûr de rien ; et moi je l'assurai qu'encore qu'absolument parlant je n'osasse m'engager à répondre de rien, je trouvois les choses avancées. Nous raisonnâmes sur les étonnants obstacles que nous avions trouvés : il m'avoua qu'il ne le croyoit presque plus amoureux ; je convins qu'encore que je fusse bien persuadé qu'il l'étoit encore beaucoup, je ne pensois pas que ce combat dût en rien approcher de ce que j'en éprouvois. Je me plaignis à lui en amitié, mais

1. Ce participe et les précédents, sauf le premier (*louant*), portent au manuscrit le signe du pluriel.

en amertume, du peu de secours qu'il m'avoit donné, et de m'être trouvé dans la nécessité de parler presque seul, et seul de dire les choses les plus dures : il m'en fit excuse, et m'avoua ingénument qu'il admiroit la force et la hardiesse que j'avois eue, qu'il en avoit bien senti la nécessité, que le succès lui montroit encore que de cela seul il avoit dépendu, mais que pour rien il n'eût dit à cent lieues près aucune des choses qu'il avoit entendues avec terreur, que je l'avois épouvanté à ne savoir où se fourrer, que je l'avois souvent mis hors de lui-même, quelque assaisonnement que j'eusse mis avant et après les vérités que j'avois si rudement assénées. Nous admirâmes ensuite l'excès de la puissance des égarements qui avoient jeté ce prince dans un si profond abîme, et qui ne lui coûtoit[1] un si furieux combat, plus encore la bonté, la douceur, la patience incomparables avec lesquelles il avoit écouté tant de choses énormes par leur dureté, et nous convînmes aisément de l'horrible dommage qu'un prince de tant de grands et d'aimables talents, et capable d'où il s'étoit plongé d'écouter la voix si âpre et si tonnante des vérités que nous lui avions fait entendre, se fût précipité dans les abîmes où nous le déplorions; nous convînmes que moins qu'en aucun temps précédent il ne devoit être abandonné à lui-même un seul instant possible. Nous ne laissâmes pas de nous plaindre réciproquement de notre excessive fatigue de corps et d'esprit, et nous nous donnâmes rendez-vous dans la galerie pendant le souper du Roi, pour convenir de ce qu'il nous restoit à faire : nous y fûmes exacts.

Je demandai au maréchal s'il ne savoit point quelle réponse il y avoit eu[2] de Mme de Maintenon; il me dit qu'il n'avoit vu ni M. le duc d'Orléans, ni pas un de ses gens, depuis que nous l'avions quitté. Je lui remontrai l'importance d'en être instruit, et le priai de vouloir bien s'en

1. *Coûtoit* est bien au singulier, et à la ligne précédente, *avoient* est bien au pluriel.
2. *Eue*, au manuscrit.

aller informer chez ce prince, tandis que je l'attendrois au même lieu où je lui parlois. Besons y fut, et me revint dire aussitôt que M^me^ de Maintenon mandoit à M. le duc d'Orléans qu'elle l'attendroit le lendemain toute la matinée; mais que M. le duc d'Orléans n'avoit encore pu apprendre cette réponse. Là-dessus je proposai à Besons, sur notre même principe, d'accompagner M. le duc d'Orléans chez lui au sortir de chez le Roi, d'être présent lorsque la réponse lui seroit rendue, d'en prendre thèse pour l'exhorter encore d'exécuter courageusement son salutaire dessein, et dans le sens dont nous étions convenus, de l'obséder jusqu'à ce qu'il se mît au lit, de se trouver le lendemain à son lever, de lui bien parler encore, de tâcher de le mener chez M^me^ de Maintenon, et de venir après à la messe du Roi, où nous nous trouverions pour y régler ce que nous aurions à faire. Il me promit de faire exactement tout cela, et là-dessus nous nous séparâmes.

Le lendemain vendredi 3 janvier, je ne trouvai point Besons dans la galerie ni dans l'appartement. Le Roi sortit pour la messe, et M. le duc d'Orléans à huit ou dix pas devant lui. Dans l'impatience de savoir s'il avoit vu M^me^ de Maintenon, je m'approchai de lui, et quoique je lui parlasse bas, n'osant rien nommer, je lui demandai s'il avoit vu cette femme. Il me répondit un *oui* si mourant que je fus saisi de la crainte qu'il l'eût vue pour rien, tellement que je lui demandai s'il lui avoit parlé. Sur un autre *oui* pareil à l'autre, je redoublai d'émotion : « Mais lui avez-vous tout dit? — Eh! oui, repondit-il, je lui ai tout dit. — Et en êtes-vous content? repris-je. — On ne peut pas davantage, me dit-il; j'ai été près d'une heure avec elle; elle a été très-surprise et ravie. » Il fit là une assez longue pause, à proportion du chemin, qui s'avançoit toujours, puis après avoir à deux et trois fois voulu, puis s'être retenu de me parler, il me regarda tristement comme exprès, et tout à coup me dit qu'il avoit quelque chose qui le peinoit sur moi, qu'il falloit qu'il me le dît, mais qu'il me demandoit d'amitié de lui répondre sincèrement

et avec vérité. Cela me surprit; je l'assurai que je ne lui déguiserois rien. « C'est, ce me dit-il toujours bas, que cette femme m'a parlé tout comme vous; mais ce qui m'a frappé, c'est qu'elle m'a dit les mêmes choses, les mêmes phrases, jusqu'au même arrangement et aux mêmes mots que vous : ne vous auroit-elle point parlé, et n'avez-vous eu aucune charge d'agir auprès de moi? — Monsieur, lui dis-je, je n'ai pas accoutumé à faire des serments, mais je vous jure par Celui de chez lequel nous approchons (et c'étoit de la chapelle), et par tout ce qu'il y a de plus saint, que je vous ai parlé de moi-même, que qui que ce soit, ni directement, ni indirectement, ni en aucune manière quelconque, n'y a eu aucune part, et que pour cette femme ni le Roi, non-seulement ils ne m'ont point parlé ni rien fait dire, mais ils ne peuvent pas savoir un mot de ce qu'il s'est passé; et après ce grand serment que je vous fais contre ma coutume, j'ose vous dire que vous devez me connoître assez pour m'en croire sur ma parole. » Il fit un soupir, et me prenant la main : « Voilà qui est fait, me dit-il, je vous en crois; mais vous me faites plaisir de me parler comme vous faites, car je vous avoue que cette conformité m'a paru si singulière qu'elle m'a frappé entre vous et cette femme, à qui le Roi dit tout et qui gouverne l'État. — Monsieur, encore un coup, repris-je, soyez rassuré, car je vous répète que je vous dis la vérité la plus exacte et la plus nette. — Voilà qui est fait, me répondit-il encore, je n'ai pas le moindre scrupule. »

La tribune, où nous étions déjà avancés quelques pas, nous sépara. Il étoit fête de sainte Geneviève, ce qui m'obligea à demeurer à entendre la messe du Roi, pour être libre après. La fin du motet et la prière pour le Roi après le dernier évangile me donna lieu de sortir de la tribune avant le Roi, pour chercher Besons, que je trouvai à deux pièces de là. Quoique je susse des nouvelles, je lui en demandai, dans l'espérance qu'au sortir de chez M^me^ de Maintenon, M. le duc d'Orléans lui auroit conté sa conversation; mais il me dit qu'il ne savoit rien, que la

veille au soir il l'avoit mené de chez le Roi chez lui, que ce matin il s'étoit trouvé à son lever, l'avoit toujours exhorté suivant ce que nous en étions convenus, l'avoit accompagné jusqu'à la porte de M^me^ de Maintenon, qu'il l'y avoit laissé, et appris depuis qu'il y étoit demeuré longtemps avec elle, et qu'il n'en savoit pas davantage. Je lui dis que je le ferois donc plus savant, et en lui contant ce que M. le duc d'Orléans m'avoit dit en allant à la messe du Roi, j'ajoutai qu'il m'avoit dit la chose du monde la plus surprenante, qui m'avoit engagé à lui faire un serment, et lui rendis le fait.

Le maréchal n'en fut pas ému un moment, et me dit, avec cette sorte de brusquerie que la conviction produit quelquefois, qu'il n'y avoit qu'à répondre à M. le duc d'Orléans une seule chose bien simple et bien vraie, savoir que la vérité est une, et que par là elle s'étoit trouvée dans la bouche de M^me^ de Maintenon précisément comme dans la mienne. Comme nous en étions là, le Roi passa retournant de la chapelle chez lui, et ne nous laissa que le temps de nous donner rendez-vous chez M. le duc d'Orléans sur-le-champ, pour éviter d'y aller ensemble. Quoique je ne me fusse amusé qu'un moment dans la galerie, je trouvai déjà Besons dans la chambre de M. le duc d'Orléans, qui n'étoit pas rentré et qui ne vint qu'une bonne demi-heure après. Je proposai à Besons d'entrer dans le cabinet, nous en fermâmes la porte, et là tous deux nous nous mîmes à raisonner. M. le duc d'Orléans nous avoit dit la veille que s'il parloit au Roi, ce ne seroit qu'immédiatement avant son dîner, parce qu'outre que c'étoit son heure à lui la plus ordinaire, c'étoit aussi la plus naturelle d'être seul avec lui dans ses cabinets. Ainsi nous convînmes de demeurer jusqu'à cette heure-là avec M. le duc d'Orléans, pour le soutenir, le fortifier, et lui faire achever ce qu'il avoit commencé. Le maréchal convenoit que l'affaire étoit avancée au delà d'espérance, mais il ne la pouvoit déterminément pousser jusqu'à compter sur sa consommation avec le Roi. Pour moi, je n'osois en ré-

pondre d'une manière positive; mais je ne pouvois aussi m'imaginer qu'elle nous échappât, après ce grand pas fait chez M^me^ de Maintenon.

Pendant que nous causions ainsi, je songeois à part moi à la bizarre justesse de la conjoncture où je me trouvois d'attendre à tous moments une audience particulière du Roi, dans une circonstance si propre à confirmer le soupçon que M. le duc d'Orléans venoit de me témoigner. Après y avoir bien pensé, la délicatesse d'honneur et de probité l'emporta en moi sur l'orgueil et la politique de courtisan, si difficile à se ployer à montrer sa disgrâce et ses démarches pour la finir, tellement que bien que je n'eusse avant cette affaire-ci ni liaison ni même le plus léger commerce avec Besons, et qui n'avoit pas plus de douze jours de date, je crus devoir lui confier mon secret, pour le consulter si je le révélerois à M. le duc d'Orléans: je lui dis tout mon fait, et comme à tous moments j'attendois mon audience, mais sans lui apprendre comment je l'avois obtenue. La rondeur de ce procédé le surprit et le toucha: il me conseilla d'en faire la confidence à M. le duc d'Orléans, et il m'assura que, quoi qu'il eût soupçonné, il me connoissoit trop bien pour, après ce que je lui avois dit et juré, penser un moment qu'entre le Roi et moi il dût être en rien question de lui. Sur son avis, je me déterminai à le faire. Après avoir été une demi-heure ensemble, quelqu'un vint demander Besons, qui sortit et me laissa seul dans le cabinet.

Fort peu après, comme j'y étois seul encore, M. le duc d'Orléans entra, qui venoit de chez Madame, et qui tout de suite m'emmena dans son arrière-cabinet. Il se mit le dos à la cheminée sans proférer un mot, comme un homme hors de soi. Après l'avoir considéré un moment, je crus qu'il valoit mieux l'importuner par des questions que de le laisser ainsi à lui-même dans des moments critiques, qui avoient si grand besoin de soutien, puisque deux heures après arrivoit le moment qu'il devoit parler au Roi pour se séparer de sa maîtresse. Je lui demandai

donc s'il étoit bien content de Mme de Maintenon, et si elle étoit entrée véritablement dans ce qu'il lui avoit dit; il me répondit un *oui* si bref, que je me hâtai de lui demander s'il n'étoit pas bien résolu d'aller chez le Roi un peu avant son dîner. Il m'effraya beaucoup par sa réponse : il me dit de ce même ton qu'il n'y iroit pas. « Comment! Monsieur, m'écriai-je d'un air ferme, vous n'y irez pas? — Eh! non, Monsieur, répliqua-t-il avec un soupir effroyable, tout est fait. — Tout est fait? repris-je vivement, comment l'entendez-vous? tout est fait pour avoir parlé à Mme de Maintenon? — Eh! non, dit-il, j'ai parlé au Roi. — Au Roi! m'écriai-je, et vous lui avez dit ce que vous lui vouliez dire tantôt? — Oui, répondit-il, je lui [ai] tout dit. — Ah! Monsieur, m'écriai-je encore avec transport, cela est fait, que je vous aime! » et me jetant à lui : « Que je suis aise de vous voir enfin délivré; eh! comment avez-vous fait cela? — Je me suis craint moi-même, me répondit-il. J'ai été si violemment agité depuis que j'ai eu parlé à Mme de Maintenon, que j'ai eu peur de me commettre à tout le temps de la matinée, et que, mon parti enfin bien pris, je me suis résolu de me hâter d'achever. Je suis rentré dans le cabinet du Roi après la messe... » Alors, vaincu par sa douleur, sa voix s'étouffa, et il éclata en soupirs, en sanglots et en larmes. Je me retirai en un coin. Un moment après Besons entra : le spectacle et le profond silence l'étonnèrent; il baissa les yeux et n'avança que peu. Je lui fis des signes qu'il ne comprit point; puis, se remettant un peu, me demanda des yeux ce que ce pouvoit être. Enfin nous nous approchâmes doucement l'un de l'autre, et je lui dis que c'en étoit fait, que M. le duc d'Orléans avoit vaincu, qu'il avoit parlé au Roi.

Le maréchal fut si étourdi de surprise et de joie, qu'il en demeura quelques moments interdit et immobile; puis se jetant à M. le duc d'Orléans, il le remercia, le félicita, et se mit à pleurer de joie. Cependant nous nous tûmes, et laissâmes un assez long temps de silence au trouble de

M. le duc d'Orléans, qui s'alla jeter dans un fauteuil, et qui tantôt stupide, tantôt cruellement agité, ne s'exprimoit que par un silence farouche ou par un torrent de soupirs, de sanglots et de larmes, tandis qu'agités nous-mêmes et attendris d'un état si violent, nous contenions notre joie, nous n'osions nous parler, et à peine pouvions-nous nous persuader que cette rupture si salutaire fût achevée. Peu à peu pourtant nous rompîmes le silence entre nous, le maréchal et moi : nous nous mîmes à plaindre M. le duc d'Orléans, à louer son généreux effort, à chercher ainsi obliquement à le calmer un peu dans la violence de ces premiers moments. Ensuite nous nous encourageâmes, pour essayer un peu de diversion, à lui demander ce que M^me^ de Maintenon lui avoit dit : il nous répondit en un mot que, mot pour mot, elle lui avoit tenu tous mes mêmes propos, et tellement les mêmes, en même ordre et en mêmes expressions, qu'il avoit cru qu'elle m'avoit parlé. Je le fis souvenir de ce que je lui avois dit et protesté là-dessus avec serment en allant à la messe du Roi, et il me réitéra aussi qu'il ne lui en restoit pas le moindre scrupule, mais que cette singularité étoit si grande qu'il lui avoit été pardonnable de l'avoir pensé. Là-dessus Besons lui parla très-bien, au même sens de ce qu'il m'en avoit dit.

Je crus que cette occasion étoit celle que je devois prendre pour lui faire la confidence de l'audience que j'attendois du Roi, avec la franchise que Besons m'avoit conseillée. M. le duc d'Orléans la reçut à merveilles, et me dit même, avec une amitié dont la politesse me surprit en l'état où il étoit, qu'il souhaitoit d'avoir mis le Roi d'assez bonne humeur, par ce qu'il venoit de lui dire, pour qu'il m'en écoutât plus favorablement. Nous le remîmes sur son audience de M^me^ de Maintenon : il nous dit qu'elle avoit été extrêmement surprise de sa résolution, et en même temps ravie ; qu'elle l'avoit assuré que cette démarche le remettroit avec le Roi mieux que jamais ; qu'elle lui avoit conseillé de lui parler lui-même, plutôt que de

lui faire parler par elle ni par personne, et qu'elle lui avoit promis de faire valoir au Roi ce sacrifice, de manière à lui en ôter tout regret, et à faire que Mme d'Argenton fût traitée comme il le pouvoit souhaiter, et comme elle-même trouvoit juste qu'elle la fût, sans lettre de cachet ni rien de semblable, et qu'elle pût se retirer, soit dans un couvent, soit dans une terre, ou dans une ville telle qu'elle la voudroit choisir, sans même être astreinte à demeurer dans un même lieu. C'étoit aussi ce que j'avois dit à M. le duc d'Orléans que je trouvois raisonnable, pourvu qu'elle n'allât pas dans ses apanages faire la dominatrice, et ce que lui-même avoit aussi approuvé comme moi. Il nous dit aussi que Mme de Maintenon lui avoit promis d'envoyer chercher la duchesse de Ventadour pour concerter tout avec elle (et quel personnage pour une dame d'honneur de Madame et pour une gouvernante des enfants de France!), et qu'il feroit bien de la voir là-dessus. De là mon impatience me porta, malgré l'interruption des larmes et des fréquents élans de douleur, de lui demander comment il étoit content du Roi: « Fort mal, » me répondit-il. J'en fus surpris et touché au dernier point, et je voulus savoir comment cela s'étoit passé.

Il nous dit qu'il avoit suivi le Roi dans son cabinet après la messe, et que comme il étouffoit de ce qu'il avoit à lui dire, il l'avoit prié de passer dans un autre cabinet, afin qu'il pût lui dire un mot seul; que le Roi, effarouché de la proposition en un temps où il n'avoit pas accoutumé de le voir dans son cabinet, lui avoit demandé d'un air sévère et rengorgé ce qu'il lui vouloit; qu'il avoit insisté au tête-à-tête; que le Roi, encore plus grave et plus refrogné, l'avoit mené dans l'autre cabinet; que là il lui avoit dit sa résolution, causée par la douleur de lui déplaire, l'avoit prié de faire dire à Mme d'Argenton de sortir de Paris, et de lui épargner la douleur du mauvais traitement et la honte de l'exil et d'une lettre de cachet, qui ne pourroit retomber que sur lui-même; que le Roi avoit paru très-surpris, mais point épanoui; qu'il l'avoit loué, mais

froidement, et dit qu'il y avoit longtemps qu'il auroit dû mettre fin à une vie si scandaleuse; qu'il vouloit bien faire sortir M^me^ d'Argenton de Paris sans ordre par écrit; qu'il verroit ce qu'il pourroit faire là-dessus; après quoi le Roi l'avoit quitté brusquement, comme un homme non préparé à une audience insolite, et qui avoit peur que cette déclaration ne fût suivie de quelque demande, à laquelle il ne vouloit pas laisser de loisir.

Quoique ce récit me déplût fort, je ne laissai pas d'espérer que la froideur du Roi venoit moins d'un éloignement invincible que d'un temps mal pris et de la surprise, qui étoient les deux choses du monde qui le rebroussoient le plus; et j'espérai que la réflexion, venant sur l'effort du sacrifice, sur son entière gratuité, puisqu'il n'étoit accompagné d'aucune demande, ni même d'aucune insinuation de rien, sur la cessation de la cause et des effets des déréglements de toutes les sortes et des sujets de douleur de M^me^ la duchesse d'Orléans, ramèneroient[1] ce prince dans l'état où il devoit être avec le Roi, avec toutes les personnes royales, au moins à l'extérieur pour Monseigneur, et conséquemment avec le monde. Je le desirois d'autant plus que je faisois moins de fond que je ne le lui avois témoigné sur M^me^ de Maintenon, et que je ne me fiois guère à la bonne réception qu'elle lui avoit faite, ni aux bons offices qu'elle lui avoit promis. Il falloit bien du spécieux, et même quelque réalité apparente, dans une occasion comme celle-là; une autre conduite auroit trop ouvert les yeux. Il falloit même que le Roi y fût trompé, pour lui ôter toute défiance, et demeurer plus entière aux desservices qu'elle voudroit porter en d'autres temps. Le funeste bon mot d'Espagne n'étoit pas pour être pardonné, et M. du Maine lui étoit trop intimement cher pour contribuer à augmenter, même à rétablir, l'amitié et la confiance du Roi pour M. le duc d'Orléans, si supérieur à l'autre en tout genre, excepté en fourbe, en adresse et en

1. Saint-Simon a bien mis ce verbe au pluriel.

esprit de ce genre. Je fis donc de mon mieux pour rassurer M. le duc d'Orléans sur le Roi par les deux raisons que j'ai alléguées, et Besons et moi n'oubliâmes rien pour le rassurer et le consoler.

Le silence et les propos se succédèrent à diverses reprises. M. le duc d'Orléans nous dit qu'il venoit de rendre compte à Madame de ce qu'il avoit fait, qu'elle l'avoit fort approuvé, mais qu'elle l'avoit mis au désespoir par le mal qu'elle lui avoit dit de Mme d'Argenton; il s'aigrit même en nous le racontant, et je m'en aigris avec lui, parce qu'à la misérable façon dont elle avoit toujours traité et ménagé cette maîtresse, ce n'étoit pas à elle à en dire du mal, beaucoup moins au moment de la rupture, qui sont des instants à respecter par les plus sévères. Je me hasardai à lui demander s'il seroit incapable de dire à Madame sa femme une nouvelle qui la regardoit de si près; mais à ce nom il s'emporta, dit qu'il ne la verroit au moins de toute la journée, qu'elle seroit trop aise et que sa joie lui seroit insupportable. Je lui répondis modestement que, par tout ce que j'avois ouï dire d'elle, je la croyois incapable de tomber dans le même inconvénient de Madame, mais au contraire plus propre à entrer dans sa peine, par rapport à lui, qu'à lui montrer une joie indiscrète et fort déplacée. Il rejeta cela avec un si grand éloignement que je n'osai en dire davantage. Néanmoins, après quelque intervalle, je ramenai doucement ce propos sur le double plaisir que ce nouvel effort feroit au Roi. Je ne réussis pas mieux : il me ferma la bouche par me dire que ce chapitre avoit été traité le matin entre lui et Mme de Maintenon, qu'elle étoit entrée dans sa répugnance, et qu'elle lui avoit conseillé de ne voir Mme la duchesse d'Orléans de toute la journée, s'il ne vouloit, pour ne la pas voir à contre-cœur.

Je changeai de discours; Besons parla aussi, et nous ne cherchâmes, pour le bien dire, qu'à bavarder, pour étourdir une douleur incapable encore de raison, plutôt par un bruit extérieur que par la solidité des choses. Quoique

la porte fût défendue, il s'y présenta des gens que le renouvellement de l'année et la vacance de la fête y amenoit : tels furent le premier président et les gens du Roi du Parlement et des autres Compagnies supérieures, et quelques autres principaux magistrats, qui vinrent à diverses reprises, et que le prince fut obligé d'aller voir dans sa chambre, où ils étoient entrés. On peut juger de l'étrange contre-temps. Il les vit tous néanmoins, sur la porte de son cabinet pour être plus à l'obscurité, les entretint, les gracieusa, et nous montra une force dont peu d'hommes sont capables, mais sous laquelle il succomboit après par un cruel renouvellement de douleur.

Je saisis un de ces intervalles pour demander à Besons ce qu'il lui sembloit de cette journée : il m'avoua avec transport qu'il en étoit d'autant plus vivement pénétré de joie qu'il l'avoit moins espérée, et si peu qu'à peine se pouvoit-il encore persuader ce qu'il voyoit et entendoit; et il m'en félicita comme d'un projet dû à mon imagination et d'une exécution due à mon courage, dont lui et moi étions les seuls à portée, mais qu'il n'auroit pu ni entamer ni moins amener à fin. Dans un autre intervalle, nous raisonnâmes sur la manière dont le Roi avoit reçu la rupture, qui nous alarmoit justement, et qui nous fit plus fortement conclure combien il étoit important et pressé de finir un si pernicieux genre de vie, et qui avoit mené assez loin pour que cette rupture après tant de desirs eût été reçue avec si peu de satisfaction. Nous convînmes sans peine que cela demandoit de grandes et de continuelles précautions, et une conduite bien appliquée et bien suivie, qui à la longue ne coûteroit pas moins que la rupture même. Nous comprîmes combien M. le duc d'Orléans avoit à se tenir en garde contre toutes les sortes de piéges qui lui seroient tendus, surtout de la boutique de Madame la Duchesse, après ce que lui-même nous avoit dit d'elle, tandis que M^me^ la duchesse d'Orléans vivoit avec elle avec tous les ménagements d'amitié possibles et

de rang au delà de raison, puisque la différence de rang, qui avoit causé une haine que rien n'avoit pu amortir, s'alloit renouveler de plus belle par la noise de la prétention de M^me^ la duchesse d'Orléans de faire passer ses filles devant les femmes des princes du sang, dont je parlerai bientôt. Enfin nous conçûmes que rien ne seroit plus utile à M. le duc d'Orléans qu'une liaison étroite avec Madame sa femme, tant pour lui fournir des amusements et de bons conseils chez lui que pour prendre le Roi par un changement qui lui seroit si agréable. Dans un autre intervalle, nous pensâmes à nous-mêmes, pour éviter la rage de la séquelle de M^me^ d'Argenton, de Madame la Duchesse et de la sienne, et de tous ceux qui seroient outrés de voir M. le duc d'Orléans rentré dans le bon chemin, dans l'estime du monde, dans les bonnes grâces du Roi, et dans les suites que ces choses pourroient avoir.

Le maréchal me témoigna qu'il craignoit fort que nous ne fussions déjà découverts par le nombreux domestique qui nous avoit vus obséder M. le duc d'Orléans pendant ces trois jours, moi seul le premier, lui et moi les deux autres, à qui sans doute le trouble et la douleur de leur[1] maître n'auroit pas échappé, et qui de cela voyant éclore la rupture, ne se méprendroient pas à nous l'attribuer, et par eux tout le monde. A cela il n'y avoit point de remède. Nous nous promîmes seulement de ne rien avouer, de nous taire, et de laisser dire ce que nous ne pourrions empêcher sans désavouer honteusement, mais gardant le silence. J'avois en particulier beaucoup d'ennemis à craindre, tous sûrement très-fâchés de voir revenir M. le duc d'Orléans dans l'état où il devoit être, surtout Monsieur le Duc et Madame la Duchesse, avec qui j'étois en rupture ouverte. Je craignois de plus que si le Roi venoit à découvrir la part que j'avois eue à la séparation de M. le duc d'Orléans d'avec sa maîtresse, un gré infructueux de vingt-quatre heures ne fût suivi du danger de me voir

1. Il y a bien ici *leur*, et deux lignes plus loin *méprendroient*, au pluriel.

chargé des fautes qu'il pourroit faire à l'avenir, et de celles encore qu'on lui pourroit imposer, le raisonnement des tous puissants de ce monde étant trop naturellement et trop coutumièrement celui-ci, que quand on a un assez grand crédit sur quelqu'un pour lui faire faire un grand pas contre son goût et contre ses habitudes, on en a assez aussi pour le détourner, si on le vouloit, de toutes les autres choses qu'on lui impute. Mais ces dangers, que je n'étois pas alors à envisager pour la première fois, n'ayant pas eu le pouvoir sur moi de m'arrêter dans un projet et dans une exécution vertueuse, n'eurent pas encore celui de m'épouvanter après m'y être volontairement et sciemment exposé. Faire ce qui est bon et honnête par des voies bonnes et honnêtes, garder après une conduite sage et mesurée, ne s'accabler pas de nœuds gordiens de prévoyance et de prudence indissolubles par leur nature, laisser dire, faire et agir en s'abandonnant à la Providence, est un axiome qui m'a toujours paru d'un grand usage à la cour, pourvu qu'on n'en abuse pas et qu'on s'y tienne en la façon que je le présente.

M. le duc d'Orléans, revenu avec nous, débarrassé des visites dont j'ai parlé, nous dit qu'il assuroit à M^me^ d'Argenton quarante-cinq mille livres de rente, dont presque tout le fonds appartiendroit au fils qu'il avoit d'elle, qu'il avoit reconnu et fait légitimer, et qui est devenu depuis grand d'Espagne, grand prieur de France et général des galères, avec l'abbaye d'Auvillé (car le meilleur de tous les états en France est celui de n'en avoir point et d'être bâtard); qu'outre ce bien, il restoit à sa maîtresse pour plus de quatre cent mille livres de pierreries, d'argenterie ou de meubles; qu'il se chargeoit de toutes ses dettes jusqu'au jour de la rupture, pour qu'elle ne pût être importunée d'aucun créancier et que tout ce qu'elle avoit lui demeurât libre, ce qui alloit encore à de grandes sommes; et qu'il croyoit qu'avec ces avantages elle-même ne pouvoit prétendre à une plus grande libéralité. Elle passoit deux millions, et je la trouvai prodigieuse, mais

en la louant : il ne s'agissoit pas de pouvoir dire autrement. Quelque puissant prince qu'il fût, une telle brèche devoit le rendre sage.

Avant de le quitter, Besons poussé par moi, qui n'osois plus parler de Mme la duchesse d'Orléans après mes deux tentatives, en fit une troisième qui réussit. M. le duc d'Orléans lui promit enfin qu'il la verroit dans la journée et lui diroit sa rupture. Cette complaisance nous soulagea fort, dans les vues que j'ai expliquées. Il étoit midi et demi ; nous le quittâmes, lui pour aller chez la duchesse de Ventadour, comme il en étoit convenu le matin avec Mme de Maintenon, nous pour prendre enfin haleine. Besons me dit en sortant qu'il n'en pouvoit plus, et qu'il s'en alloit à Paris se cacher au fond de sa maison pendant le premier éclat de la rupture, et se mettre à l'abri de toutes questions et de tous propos.

En le quittant dans la galerie de M. le duc d'Orléans, je m'en allai chez la duchesse de Villeroy, que je trouvai à sa toilette, seule avec ses femmes. Dès en entrant je la priai de les renvoyer, liberté que je prenois souvent avec elle. Dès qu'elles furent sorties, je lui dis que l'affaire étoit faite. « Bon ! faite, » me répondit-elle avec dédain, comprenant bien ce que je lui voulois dire, car je ne l'avois pas vue depuis notre souper l'avant-veille, « je ne le croirai point qu'il n'ait parlé au Roi. Il vous promettra, il n'en fera rien. Croyez-moi, ajouta-t-elle, vous êtes son ami, mais je le connois mieux que vous. — Avez-vous tout dit ? repris-je en souriant ; c'est qu'il a parlé ce matin à Mme de Maintenon et au Roi, et que la rupture est bâclée. — Bon ! Monsieur, me répondit-elle avec vivacité, il vous a peut-être dit qu'il le fera, et n'en fera rien. — Mais, répliquai-je, je vous dis, moi, encore un coup qu'il l'a fait, et que je sors d'avec lui. — Quoi ? cela est fait ! dit-elle avec transport ; mais fait, achevé, rompu sans retour ? — Hé ! oui, répliquai-je, Madame, fait et archifait. Je ne vous dis ni conjecture, ni conte, je vous dis nettement que cela est fait. » Je ne vis jamais femme si aise, ni qui de joie eût

plus de peine à se persuader ce qu'elle entendoit. Après cette sorte de désordre, elle me demanda fort comment cela s'étoit fait. Je lui contai le précis et le plus nécessaire de ce que je viens de rapporter, et des noms et des détails que j'ai cru devoir omettre ici, que j'estimai être important à l'union que je desirois établir entre le mari et la femme que celle-ci n'ignorât pas. Le duc de Villeroy, qui vint en tiers, le jugea de même. Le récit fut souvent interrompu par les surprises de la duchesse de Villeroy, et par des exclamations.

A son tour, elle me conta après que M^me^ la duchesse d'Orléans lui avoit dit la veille l'inquiète curiosité où elle étoit de découvrir ce qui se passoit chez Monsieur son mari, dont elle avoit appris l'angoisse, les larmes, et l'obsession où nous l'avions tenu Besons et moi; que sur ce qu'elle (duchesse de Villeroy[1]) lui avoit conté, mais sans en faire cas, le mot que je lui avois dit en sortant de souper avec elle, M^me^ la duchesse d'Orléans lui avoit dit que si quelqu'un étoit en état de faire rompre Monsieur son mari avec sa maîtresse, c'étoit moi; qu'elle avoit souvent essayé par des recherches de m'approcher d'elle et de m'apprivoiser, sans y avoir pu réussir; et cela étoit vrai, et jamais je n'allois chez elle que pour des occasions indispensables de compliments, tellement qu'elle en étoit demeurée là, bien aise toutefois qu'un homme d'honneur et d'esprit, duquel, malgré mon éloignement d'elle, elle ne croyoit pas avoir rien à craindre, fût intimement avec M. le duc d'Orléans. Épanouie de sa propre joie, elle m'apprit que celle de M^me^ la duchesse d'Orléans seroit d'autant plus vive qu'elle étoit plus que jamais accablée d'ennuis et de douleur de l'empire insolent de M^me^ d'Argenton, et des traitements qui en étoient les suites, et plus que jamais hors d'espérance de les voir finir; que dans le désespoir d'une situation si triste, elle avoit épuisé toutes les voies possibles à tenter, de crédit, de conscience, de

1. Cette parenthèse est au manuscrit.

compassion, pour faire chasser Mme d'Argenton, sans que le Roi ni Mme de Maintenon s'y fussent laissé entamer le moins du monde; qu'il ne lui restoit plus aucune espérance de ce côté-là, ni de celui de M. le duc d'Orléans, qui, quelquefois refroidi pour sa maîtresse, n'en devenoit que plus passionné et plus abandonné à elle, de sorte que le désespoir de la princesse n'avoit jamais été plus vif, plus complet, plus sans nulle ressource qu'au moment de cette délivrance. Je répondis à cette confidence qu'il étoit fort heureux pour Mme la duchesse d'Orléans qu'elle n'eût pas réussi, et que la tendresse du Roi eût trouvé sa sagesse à l'épreuve; que Mme d'Argenton arrachée par autorité à M. le duc d'Orléans l'eût, et par amour et peut-être autant par orgueil, irrité jusqu'à le jeter dans les dernières extrémités; que bien difficilement en eût-il cru Madame sa femme innocente; que ce soupçon, une fois monté dans son esprit, eût fait la ruine de sa famille, et de Mme la duchesse d'Orléans la plus malheureuse princesse de l'Europe. De là, la duchesse de Villeroy me vanta Mme la duchesse d'Orléans, son esprit, sa prudence, sa solidité, la sûreté de son amitié, la reconnoissance qu'elle me devoit, et qu'elle sentiroit toute entière, et m'invita fort à une grande liaison avec elle.

Je répondis à tout cela par tous les compliments qui étoient lors de saison. Je la priai de lui dire que, dans le desir où j'étois de parvenir à séparer M. le duc d'Orléans de Mme d'Argenton, j'aurois cru diminuer beaucoup les forces dont j'avois besoin si, en répondant aux avances qu'elle avoit bien voulu faire, j'avois eu l'honneur de la voir; que cette prudence étoit devenue un double bonheur par celui que j'avois eu de détromper à son égard M. le duc d'Orléans sur les choses secrètes (que je ne rapporte pas ici, et que j'avois confiées à la duchesse de Villeroy), lequel, malgré mes preuves, soupçonneux comme il étoit, n'auroit pu se rendre à la même confiance en moi si j'avois été en mesure avec Madame sa femme, comme il avoit fait, parce que je n'y étois en aucune; que présen-

tement qu'il n'y avoit plus d'équilibre à garder avec lui, comme j'avois fait jusqu'alors ne voyant ni Madame sa femme ni sa maîtresse, je ferois volontiers ma cour à la première, et mettrois tous mes soins à continuer à travailler à une entière réunion; mais que je croyois qu'il falloit aussi continuer d'user de la même prudence, qu'il n'étoit pas temps encore que j'eusse l'honneur de la voir, qu'il falloit un intervalle, après ce qu'il venoit de se passer, pour amener les choses; mais qu'en attendant je la priois (la duchesse de Villeroy) de dire à M^me^ la duchesse d'Orléans, etc., c'est-à-dire force compliments, et surtout d'exiger d'elle le plus profond secret, chose dont je n'étois pas en peine, et par son intérêt et par la matière. Je lui contai après combien je m'étois diverti la veille au soir, chez M^me^ de Saint-Geran, des doléances extrêmes que M^me^ de Saint-Pierre y avoit faites des malheurs de M^me^ la duchesse d'Orléans par cette tyrannie de M^me^ d'Argenton, à laquelle il n'y avoit plus nul espoir de fin, que je savois résolue, et qui éclateroit bien avant qu'il fût vingt-quatre heures de là.

CHAPITRE XI.

Le Roi me donne l'heure de mon audience. — Besons, mandé par M^me^ la duchesse d'Orléans, me fait de sa part ses premiers remerciements. — Mesures pour apprendre la rupture à M^me^ d'Argenton. — Naissance, fortune et caractère de M^lle^ de Chausseraye. — Audience que j'eus du Roi. — Succès de mon audience. — M^me^ d'Argenton apprend que M. le duc d'Orléans la quitte. — Vacarme à la cour et dans le monde à l'occasion de la rupture. — Joie du Roi de la rupture, avec qui M. le duc d'Orléans se rétablit, point avec Monseigneur. — Je passe pour avoir fait la rupture, et par une aventure singulière, je suis pleinement révélé. — Liaison intime entre M^me^ la duchesse d'Orléans et moi; ma première conversation avec elle. — Politique du duc de Noailles, difficile à ramener à M. le duc d'Orléans. — Nancré; son caractère.

L'heure du dîner du Roi arrivoit; je sortis de chez la duchesse de Villeroy pour y aller, et pour la laisser ha-

biller pour aller chez Mme la duchesse d'Orléans, où elle avoit impatience de s'épanouir avec elle à leur aise. C'étoit, comme je l'ai dit, un vendredi 3 janvier, et le quatrième[1] que je me présentois devant le Roi dans l'attente de l'audience qu'il avoit promis à Maréchal de me donner, et je commençois à être en peine de ce qu'elle ne venoit point. Je trouvai le dîner avancé, je me mis le dos au balustre, et vers la fin du fruit je m'avançai à un coin du fauteuil du Roi, et lui dis que je le suppliois de se vouloir bien souvenir qu'il m'avoit fait espérer la grâce de m'entendre. Le Roi se tourna à moi, et d'un air honnête me répondit : « Quand vous voudrez ; je le pourrois bien à cette heure, mais j'ai des affaires, et cela seroit trop court ; » et un moment après il se retourna encore, et me dit : « Mais demain matin, si vous voulez. » Je répondis que j'étois fait pour attendre ses moments et ses grâces, et que j'aurois l'honneur de me présenter le lendemain matin devant lui. Cette façon de me répondre me sembla de bon augure, un air affable et point importuné, et envie de m'écouter à loisir. Maréchal, le chancelier et Mme de Saint-Simon en furent persuadés comme moi.

Sortant du dîner du Roi et passant auprès de l'appartement de Mme la duchesse d'Orléans, je fus surpris de rencontrer le maréchal de Besons qui sortoit de chez elle, et que je croyois déjà à Paris ou bien près d'y arriver. Il étoit en usage de la voir quelquefois. Il me dit qu'inquiète de tout ce qu'il lui étoit revenu par le domestique, elle l'avoit envoyé chercher. A elle il avoua tout le fait, et redoubla la joie que quelques bruits avoient fait naître, et que Madame avoit confirmée, qui en revenant de la messe avoit passé chez elle, et lui avoit appris la rupture. Le maréchal me dit qu'il lui avoit grossièrement raconté les faits principaux, et me la représenta transportée de la plus vive joie, et de reconnoissance pour moi, dont elle

1. Et le quatrième jour.

l'avoit prié de m'assurer. Besons étoit si peiné de l'éclat qui alloit suivre, et si pressé de s'aller mettre à couvert chez lui, qu'il n'osa demeurer que peu de moments avec moi, de peur qu'on ne nous vît ensemble, comme si nous avions fait tous deux quelque mauvais coup. Comme l'affaire principale étoit faite, je ne voulus pas le contraindre, et je le laissai s'enfuir.

Je passai toute l'après-dînée avec M. le duc d'Orléans, qui n'étoit pas moins vivement touché que le matin même. Il me dit que Mme de Maintenon avoit envoyé chercher la duchesse de Ventadour aussitôt qu'il fut sorti de chez elle, qu'elle l'avoit chargée de faire entendre à Mme d'Argenton ce dont étoit question, sur quoi lui et la duchesse étoient convenus d'envoyer chercher Chausseraye, à qui il avoit envoyé sa chaise de poste à Madrid[1], où elle avoit une petite maison où elle étoit, et qui ne tarda pas à venir. La commission lui parut fort dure, mais les prières et les larmes de la duchesse de Ventadour, son amie intime, la persuadèrent enfin d'aller apprendre à leur bonne amie commune le changement de son sort.

Chausseraye étoit une grande et grosse fille, qui avoit infiniment d'esprit, de sens et de vues, et dont tout l'esprit étoit tourné à l'intrigue, aux manéges, à la fortune. Elle n'étoit rien du tout : son nom étoit le Petit de Verno. Son père avoit une méchante petite terre en Poitou, qui s'appeloit Chausseraye. C'étoit apparemment un compagnon bien fait, et qui n'étoit jamais sorti de son petit état ni de son voisinage. La marquise de la Porte Vezins, veuve, et qui demeuroit dans ses terres là auprès, s'en amouracha[2] et l'épousa. Elle mourut en 1687, et en laissa cette fille. Elle avoit un fils de son premier lit, mort lieutenant général des armées navales en grande réputation, et fort honnête homme. Le duc de Brissac, père de la maréchale de Villeroy, la maréchale de la Meilleraye, Mme de Biron, mère du maréchal-duc de Biron, frère et sœurs de

1. Dans le bois de Boulogne.
2. *Emmouracha*, au manuscrit.

Mme de Vezins, indignés de ce second mariage, ne voulurent jamais la voir, ni le mari encore moins, tellement que Mlle de Chausseraye demeura longtemps dans l'angoisse, l'obscurité et la misère. Le marquis de la Porte Vezins, son frère de mère, qui en devoit être plus choqué qu'aucun de la parenté, en prit pitié, et parvint à leur faire voir cette étrange cousine. Sa figure et son esprit les gagna bientôt : jamais créature si adroite, si insinuante, si flatteuse sans fadeur, si fine ni si fausse, et qui en moins de temps reconnût ses gens et par où il les falloit prendre. N'en sachant que faire, et pour la récrépir et lui donner du pain, le maréchal de Villeroy, qui, comme on l'a vu ici plus d'une fois, pouvoit tout et à bonne cause sur la duchesse de Ventadour, la fit par elle entrer fille d'honneur de Madame, qu'on éblouit du cousinage. Là, sous la protection de Mme de Ventadour, elle la gagna si bien qu'elle fut toute sa vie son amie la plus intime, et comme leurs mœurs étoient plus semblables que leurs esprits, elle fut son conseil en quantité de choses, dont elle ne lui en cacha toute sa vie aucune.

La galanterie, et après l'intrigue et l'intimité de Mme de Ventadour, lui acquirent des amis et de la considération, jusque-là que l'on comptoit avec elle dans le monde. Elle fit toujours tout ce qu'elle voulut des ministres : Barbezieux, le chancelier de Ponchartrain, dès le temps qu'il avoit les finances, Chamillart ne lui refusoient rien ; elle sut apprivoiser jusqu'à Desmarets et Voysin, et s'enrichit par eux. Mais ce fut toute autre chose pendant la régence, qu'elle eut plusieurs millions. Elle étoit amie intime de Mme d'Argenton, qu'elle avoit fort connue chez Mme de Ventadour, et amie de toute cette séquelle, dont elle tiroit du plaisir, et de l'argent de M. le duc d'Orléans. Elle avoit quitté Madame il y avoit longtemps, comme surannée, mais elle étoit demeurée si bien avec elle qu'elle la voyoit toujours en particulier à Versailles, et que Madame l'alloit voir aussi quelquefois. Comme Mme de Ventadour elle étoit devenue dévote, mais elle n'en intriguoit pas moins : il

est incroyable de combien de choses elle se mêloit. Elle joua toute sa vie tant qu'elle put, et y perdit littéralement des millions. Le Roi la traitoit bien, et lui a plus d'une fois donné des sommes considérables. Elle avoit tout crédit sur Blois et sur les principaux valets, et voyoit même quelquefois M^me^ de Maintenon. Je la connoissois extrêmement; je l'avois connue chez M^mes^ de Nogaret et d'Urfé, ses cousines germaines, de chez qui elle ne bougeoit à Versailles les matins. Elle étoit d'excellente compagnie, et savoit mille choses de l'histoire de chaque jour par ses amis considérables. J'étois avec elle sur un pied d'amitié et de recherche; mais je m'aperçus que la rupture de M. le duc d'Orléans avec M^me^ d'Argenton m'avoit fort gâté avec elle, et quand elle le put dans les suites, je l'éprouvai dangereuse ennemie. J'aurai occasion d'en parler ailleurs.

Le lendemain samedi, 4 janvier, le dernier des quatre[1], si principaux pour moi par leurs suites, qui commencèrent cette année 1710, j'allai à l'issue du lever du Roi, et le vis passer de son prie-Dieu[2] dans son cabinet, sans qu'il me dît rien. C'étoit une heure de cour qui ne m'étoit pas ordinaire; je me contentois de le voir aller et revenir de la messe, parce que depuis une longue attaque de goutte, il s'habilloit presque entièrement sur son lit, où le service ne laissoit guère de place. L'ordre donné, les entrées[3] du cabinet sortoient, tout le monde alloit causer dans la galerie jusqu'à sa messe. Il ne restoit guère dans sa chambre que le capitaine des gardes en quartier, qu'un garçon bleu avertissoit quand le Roi alloit sortir par la porte de son cabinet qui donne dans la galerie pour aller à la messe, lequel entroit alors dans le cabinet pour le suivre. Je demeurai après l'ordre donné, et le monde écoulé, seul avec le capitaine des gardes dans la chambre : c'étoit Harcourt, qui fut assez étonné de me voir là persévérant,

1. Des quatre jours.
2. Voyez tome I, p. 221 et note 1, et tome II, p. 255, note 1.
3. C'est-à-dire, ceux qui avaient les entrées.

et qui me demanda ce que j'y faisois. Comme il alloit me voir appeler dans le cabinet, je ne fis point de difficulté de lui dire que j'avois un mot à dire au Roi, et que je croyois qu'il me feroit entrer dans son cabinet avant la messe. Le P. Tellier, dont le vrai travail se faisoit le vendredi, étoit demeuré avec le Roi; il sortit bientôt après, et presque aussitôt Nyert, premier valet de chambre en quartier, sortit du cabinet, chercha des yeux, et me dit que le Roi me demandoit.

J'entrai aussitôt dans le cabinet. J'y trouvai le Roi seul, et assis sur le bas bout de la table du conseil, qui étoit sa façon de faire quand il vouloit parler à quelqu'un à son aise et à loisir. Je le remerciai en l'abordant de la grâce qu'il vouloit bien me faire, et je prolongeai un peu mon compliment, pour observer mieux son air et son attention, qui me parurent l'un sévère, l'autre entière. De là, sans qu'il me répondît un mot, j'entrai en matière : je lui dis que je n'avois pu vivre davantage dans sa disgrâce (terme que j'évitai toujours par quelque circonlocution pour ne le pas effaroucher, mais dont je me servirai ici pour abréger) sans me hasarder de chercher à apprendre par où j'y étois tombé; qu'il me demanderoit peut-être par quoi j'avois jugé du changement de ses bontés pour moi; que je répondrois qu'ayant été été quatre ans durant de tous les voyages de Marly, la privation m'en avoit paru une marque qui m'avoit été très-sensible, et par la disgrâce, et par la privation de ces temps longs de l'honneur de lui faire ma cour. Le Roi, qui jusque-là n'avoit rien dit, me répondit, d'un air haut et rengorgé, que cela ne faisoit rien et ne marquoit rien de sa part. Quand je n'eusse pas su à quoi m'en tenir sur cette privation, l'air et le ton de la réponse m'eût bien appris qu'elle n'étoit pas sincère; mais il la fallut prendre pour ce qu'il me la donnoit : ainsi je lui dis que ce qu'il me faisoit l'honneur de me dire me donnoit un grand soulagement, mais que puisqu'il m'accordoit l'honneur de m'écouter, je le suppliois de trouver bon que je me déchargeasse le cœur en sa

présence ce fut mon terme ; et que je lui disse diverses choses qui me peinoient infiniment, et dont je savois qu'on m'avoit rendu auprès de lui de fort mauvais offices, depuis que des bruits, que mon âge et mon insuffisance m'empêchoient de croire fondés, mais qui avoient fort couru, qu'il avoit jeté les yeux sur moi pour l'ambassade de Rome ils étoient très-réels comme on l'a vu ailleurs, mais il falloit parler ainsi, parce qu'il ne me l'avoit pas fait proposer dans l'incertitude de la promotion du cardinal de la Trémoille, et que dès qu'elle fut faite, il cessa d'y vouloir envoyer un ambassadeur, l'envie et la jalousie s'étoient tellement allumées contre moi, comme contre un homme qui pouvoit devenir quelque chose et qu'il falloit arrêter de bonne heure ; que depuis ce temps-là je n'avois pu dire ni faire rien d'innocent ; que jusqu'à mon silence même ne l'avoit pas été, et que M. d'Antin n'avoit cessé de m'attaquer. « D'Antin ! interrompit le Roi, mais d'un air plus doux, jamais il ne m'a nommé votre nom. » Je répondis que ce témoignage me faisoit un plaisir sensible, mais que d'Antin m'avoit si attentivement poursuivi dans le monde en toutes occasions, que je n'avois pu ne pas craindre ses mauvais offices auprès de lui.

En cet endroit le Roi, qui avoit déjà commencé à se rasséréner, prenant un visage encore plus ouvert, et montrant une sorte de bonté et presque de satisfaction à m'entendre, me coupa la parole comme je commençois un autre discours par ces mots : « Il y a encore un autre homme..., » et me dit : « Mais aussi, Monsieur, c'est que vous parlez et que vous blâmez, voilà ce qui fait qu'on parle contre vous. » Je répondis que j'avois grand soin de ne parler mal de personne ; que pour de Sa Majesté, j'aimerois mieux être mort, en le regardant avec feu entre deux yeux ; qu'à l'égard des autres, encore que je me mesurasse beaucoup, il étoit difficile que des occasions ne donnassent pas lieu à parler quelquefois un peu naturellement. « Mais, me dit le Roi, vous parlez sur tout, sur les affaires, je dis sur ces méchantes affaires, avec aigreur... »

Alors à mon tour j'interrompis le Roi, observant qu'il me parloit de plus en plus avec bonté : je lui dis que des affaires j'en parlois ordinairement fort peu, et avec de grandes mesures; mais qu'il étoit vrai que, piqué quelquefois par de fâcheux succès, il m'échappoit d'abondance de cœur des raisonnements et des blâmes; qu'il m'étoit arrivé une aventure qui, ayant fait un grand bruit contre mon attente, m'avoit aussi fait le plus de mal; que j'allois l'en rendre juge, afin de lui en demander un très-humble pardon si elle lui avoit déplu, ou que s'il en jugeoit plus favorablement, il vît que je n'étois pas coupable.

Je savois à n'en pas douter qu'on avoit fait un prodigieux et pernicieux usage de mon pari de Lille; j'avois résolu de le conter au Roi, et j'en saisis ici l'occasion, qu'il me donna belle, mais avec la légèreté qu'il convenoit sur les acteurs avec lui. Je continuai donc à lui dire que, lors du siége de Lille, touché de l'importance de sa conservation, au désespoir de voir avec quelle diligence les ennemis s'y fortifioient, avec quelle lenteur son armée se mettoit en mouvement, après trois courriers dépêchés coup sur coup portant ordre de marcher au secours, impatienté d'entendre continuellement assurer une levée de siége si glorieuse et si nécessaire, laquelle je voyois impossible par le temps que ces lenteurs donnoient aux ennemis de se mettre tout à fait à couvert de cette crainte, il m'étoit échappé, dans le dépit d'une de ces disputes, de parier quatre pistoles que Lille ne seroit pas secouru et qu'il seroit pris. « Mais, dit le Roi, si vous n'avez parlé et parié que par intérêt à la chose, et par dépit de voir qu'elle ne réussiroit pas, il n'y a point de mal, et au contraire, cela n'est que bien. Mais quel est cet autre homme dont vous me vouliez parler? » Je lui dis que c'étoit Monsieur le Duc, sur lequel il garda le silence, et ne me dit point, comme il avoit fait sur d'Antin, qu'il ne lui avoit point parlé de moi, et je lui racontai en peu de mots autant que je pus, sans rien omettre d'utile, le fait et le

procédé de Madame de Lussan; et comme sur le pari de Lille j'avois soigneusement évité de lui nommer les noms de Chamillart, de Vendôme et de M^gr le duc de Bourgogne, j'évitai ici avec le même soin de lui nommer Madame la Duchesse sa fille, pour en mieux tomber sur Monsieur le Duc. Je dis donc au Roi que je n'entrois point dans le fond de l'affaire de M^me de Lussan, pour ne l'en pas importuner, mais que Monsieur le chancelier et tout le conseil, Monsieur le premier président et tout le Parlement, où elle avoit été portée, en avoient été indignés jusqu'à lui en avoir fait de fâcheuses réprimandes; que cette femme m'ayant attaqué partout et par toutes sortes de mensonges, j'avois été contraint de me défendre par des vérités poignantes à la vérité, mais justes et nécessaires; qu'avant de les publier j'avois supplié Monsieur le Prince d'en entendre la lecture; que je la lui avois faite, et qu'il avoit trouvé très-bon que je les publiasse; que je n'avois jamais pu approcher de Madame la Princesse ni de Monsieur le Duc; qu'il étoit étrange qu'il s'intéressât plus dans l'affaire de la dame d'honneur de Madame la Princesse que Monsieur le Prince même, lequel avoit fort gourmandé M^me de Lussan là-dessus; qu'enfin Sa Majesté trouvoit bon que ses sujets eussent tous les jours des procès contre elle, et qu'il seroit étrange qu'on n'osât se défendre des mensonges de M^me de Lussan, dont la place seroit plus que la première du royaume si elle lui donnoit le droit de plaider et de mentir sans réplique. J'ajoutai que Monsieur le Duc ne me l'avoit jamais pardonné depuis, qu'il n'y avoit point d'occasion où je ne m'en fusse aperçu, et que c'étoit une chose horrible que moi absent naturellement et à la Ferté, comme j'avois accoutumé à Pâques, et sans savoir Monsieur le Prince en état de mourir, Monsieur le Duc eût dit à Sa Majesté, sur l'affaire des manteaux, que c'étoit dommage que je n'y fusse et que je me donnerois bien du mouvement.

Le Roi, qui m'avoit laissé tout dire, et sur qui je remarquai que j'avois fait impression, me répondit, avec l'air

et la façon d'un homme qui veut instruire, qu'aussi je passois pour être vif sur les rangs, que je m'y étois mêlé de beaucoup de choses, que je poussois les autres et me mettois à leur tête. Je répondis qu'à la vérité cela m'étoit arrivé quelquefois, et qu'en cela même je n'avois pas cru rien faire qui lui pût déplaire, mais que je le suppliois de se souvenir que, depuis l'affaire de la quête, dont je lui avois rendu compte il y avoit quatre ans, je n'étois entré en aucune sorte d'affaire. Je lui remis en deux mots le fait de celle-là, et de celle de la princesse d'Harcourt; et sur ce que je lui dis que j'avois eu lieu de croire qu'il en avoit été content, il en convint, et m'en dit des choses de lui-même qui me montrèrent qu'il s'en souvenoit parfaitement, sur quoi je ne manquai pas de lui dire que la maison de Lorraine ne l'avoit pas oublié, et n'avoit cessé de me le témoigner depuis. Revenant tout de suite d'où je m'étois écarté, j'ajoutai que c'étoit bien assez de ne m'être mêlé de rien depuis quatre ans, pour que Monsieur le Duc, à qui je n'avois jamais rien fait, ne fît pas souvenir de moi dans un temps d'absence où je ne pensois à rien moins. L'air de familiarité que j'avois usurpée dans la parenthèse des Lorrains, et en retombant sur Monsieur le Duc, et celui d'attention, d'ouverture et de bonté non ennuyée que je vis dans le Roi, me fit ajouter que j'avois beau n'entrer en rien, puisque, dans ma dernière absence dont j'arrivois, il m'avoit été mandé de beaucoup d'endroits qu'on avoit extrêmement parlé de moi sur ce qui étoit arrivé entre les carrosses de Mesdames de Mantoue et de Montbazon, et que j'osois lui demander ce que je pouvois faire pour éviter ces méchancetés, et des propos qui se tenoient gratuitement, moi absent depuis longtemps, et dans la parfaite ignorance de l'aventure de ces dames. « Cela vous fait voir, me répondit le Roi en prenant un vrai air de père, sur quel pied vous êtes dans le monde, et il faut que vous conveniez que cette réputation, vous la méritez un peu. Si vous n'aviez jamais eu d'affaires de rangs, au moins que vous n'y eussiez pas paru si vif sur

celles qui sont arrivées, et sur les rangs mêmes, on n'auroit point cela à dire. Cela vous doit montrer aussi combien vous devez éviter tout cela, pour laisser tomber ce qu'on en peut dire, et faire tomber cette réputation par une conduite sage là-dessus et suivie, pour ne point donner prise sur vous. » Je répondis que c'étoit aussi ce que j'avois continuellement fait depuis quatre ans, comme je venois d'avoir l'honneur de le lui dire, et ce que je ferois continuellement à l'avenir, mais qu'au moins le suppliois-je de voir combien peu de part j'avois eu en ces dernières choses, desquelles néanmoins je ne me trouvois pas quitte à meilleur marché; que j'avois une telle crainte de me trouver en tracasseries et en discussions, surtout devant lui, qu'il falloit donc que je lui disse maintenant la véritable raison qui m'avoit fait rompre le voyage de Guyenne qu'il m'avoit permis de faire; que cette raison étoit celle des usurpations étranges du maréchal de Montrevel sur mon gouvernement, qui étoient telles que je n'y pouvois aller qu'elles ne fussent décidées; que M. le maréchal de Boufflers, qui avoit commandé en chef en Guyenne, à qui j'avois exposé mes raisons, avoit jugé en ma faveur, et cru que M. de Montrevel l'en voudroit bien croire; mais que ce dernier s'étant opiniâtré à vouloir que Sa Majesté décidât, j'avois mieux aimé perdre mes affaires, qui avoient grand besoin de ma présence, et laisser encore le maréchal de Montrevel usurper tout ce que bon lui sembloit et sembleroit, que d'en importuner Sa Majesté, tant j'étois éloigné de toutes querelles, et surtout de l'en fatiguer.

Le Roi goûta tellement ce propos qu'il l'interrompit plusieurs fois par des monosyllabes de louanges pour ne pas troubler le fil de mon discours, à la fin duquel il me loua davantage et m'applaudit plus à son aise, sans pourtant entrer en rien sur ces différends de Guyenne, tant il abhorroit toute discussion, et aimoit mieux que tout s'usurpât et se confondît, souvent même au préjudice connu de ses affaires, que d'ouïr parler de cette matière,

et surtout de décision. Je lui parlai aussi de la longue absence que j'avois faite de douleur de me croire mal avec lui, d'où je pris occasion de me répandre moins en respects qu'en choses affectueuses sur mon attachement à sa personne, et mon desir de lui plaire en tout, que je poussai avec une sorte de familiarité et d'épanchement parce que je sentis à son air, à ses discours, à son ton et à ses manières, que je m'en étois mis à portée. Aussi furent-ils reçus avec une ouverture qui me surprit, et qui ne me laissa pas douter que je ne me fusse remis parfaitement auprès de lui. Je le suppliai même de daigner me faire avertir s'il lui revenoit quelque chose de moi qui pût lui déplaire, qu'il en sauroit aussitôt la vérité, ou pour pardonner à mon ignorance, ou pour mon instruction, ou pour voir que je n'étois point en faute. Comme il vit qu'il n'y avoit plus de points à traiter, il se leva de dessus sa table. Alors je le suppliai de se souvenir de moi pour un logement, dans le desir que j'avois de continuer à lui faire une cour assidue; il me répondit qu'il n'y en avoit point de vacant, et avec une demi-révérence riante et gracieuse, s'achemina vers ses autres cabinets, et moi, après une profonde révérence, je sortis en même temps par où j'étois entré, après plus d'une demi-heure d'audience la plus favorable, et fort au delà de ce que j'avois pu espérer.

J'allai tout droit chez Maréchal, par un juste tribut, lui raconter tout ce qui se venoit de passer, et que je lui devois uniquement, dont il fut ravi et en augura au mieux; de là chez le chancelier, à qui la messe du Roi me donna loisir de tout conter. Il pesa attentivement chaque chose, et fut tellement surpris de la façon dont le Roi étoit descendu dans tous les détails, de ses réponses, de ses interruptions, et puis de ses reprises, qu'il me protesta qu'il ne connoissoit pas encore quatre hommes à la cour, de quelque sorte qu'ils fussent, avec qui le Roi en eût usé ainsi. Il m'exhorta à une grande circonspection, à une grande assiduité, à bien espérer, et m'assura que, con-

noissant le Roi comme il faisoit, pour ainsi dire à revers, je pouvois compter, non-seulement qu'il ne lui restoit aucune impression contre moi, mais qu'il étoit bien aise qu'il ne lui en restât aucune, et que j'étois très-bien avec lui. Ce qui me surprit le plus et qui me donna encore plus de confiance, fut la conformité de l'avis de M. de Beauvillier, et même de ses paroles, qu'il ne connoissoit pas un autre homme avec qui le Roi se fût ouvert et fût entré de la sorte.

On ne peut exprimer la joie de ces amis, et combien le chancelier, traita avec élargissement le chapitre de ma retraite, que son adresse avoit arrêtée, et combien je sentis et lui témoignai l'obligation que je lui en avois. J'allai ensuite tirer M^me^ de Saint-Simon d'inquiétude, que je changeai en une grande joie. C'étoit elle qui m'avoit aposté le chancelier et tous mes amis, et qui par là m'avoit forcé, comme je l'ai dit, à ce dernier remède, dont le succès fut tel que le Roi m'a toujours depuis, non-seulement bien traité, mais avec une distinction marquée pour mon âge, jusqu'à sa mort et sans lacune; je dis pour mon âge, quoique, à trente-cinq ans que j'allois avoir, ce ne fût plus jeunesse, mais à son égard c'étoit encore au-dessous, surtout pour un homme sans charge, et sans occasion de familiarité avec lui; et voilà quel trésor est une femme sensée et vertueuse. Elle m'avoua alors l'extrême éloignement du Roi qu'elle avoit su de M^me^ la duchesse de Bourgogne, et qu'elle m'avoit prudemment caché pour ne me pas éloigner moi-même davantage. Elle crut sagement aussi qu'ayant eu recours à cette princesse, qui l'avoit si bien reçue, elle lui devoit rendre compte de ce qui venoit de se passer, sur quoi elle lui témoigna beaucoup de joie et toutes sortes de bontés. Comme rien n'étoit plus rare qu'une audience du Roi à ceux qui n'avoient point de particulier naturel avec lui, celle que je venois d'avoir, et surtout sa longueur, fit plus de bruit que je ne desirois. Je laissai dire et me tins en silence, parce qu'on n'est point obligé de rendre compte

de ses affaires. Maréchal me dit deux jours après que le Roi m'avoit fort loué à lui, et témoigné toute sorte de satisfaction de mon audience. Retournons maintenant à M. le duc d'Orléans, avec qui je passai encore toute cette après-dînée.

Chausseraye étoit allée la veille tout droit de chez la duchesse de Ventadour à Versailles, chez M^me^ d'Argenton à Paris, où elle ne la trouva point, et sut qu'elle étoit allée jouer et souper chez la princesse de Rohan, d'où elle ne reviendroit que fort tard, sur quoi elle lui manda qu'elle avoit à lui parler et qu'elle l'attendoit chez elle. M^me^ d'Argenton ne se pressant point de revenir, M^lle^ de Chausseraye renvoya, et la fit arriver. Elle lui dit que ce qu'elle avoit à lui apprendre étoit si sérieux qu'elle eût bien voulu qu'une autre en fût chargée; et avec ces détours comme pour annoncer la mort de quelqu'un, elle fut longtemps sans être entendue. Enfin elle la fut. Les larmes, les cris, les hurlements firent retentir la maison, et annoncèrent au nombreux domestique la fin de sa félicité, lequel ne fut pas plus ferme que la maîtresse. Après un long silence de Chausseraye, elle se mit à parler de son mieux, à faire valoir les largesses, la délicatesse sur tout ordre par écrit, la liberté dans tout le royaume excepté Paris et les apanages. M^me^ d'Argenton au désespoir, mais peu à peu devenue plus traitable, demanda à se retirer pour les premiers temps dans l'abbaye de Gomerfontaine en Picardie, où elle avoit été élevée et y avoit une sœur religieuse. L'abbé de Thésut, secrétaire des commandements de M. le duc d'Orléans, ami intime de toute cette séquelle, et dont j'aurai occasion de parler dans la suite, fut mandé, puis envoyé à Versailles, chargé d'une lettre de M^me^ d'Argenton pour M. le duc d'Orléans, et d'une autre pour la duchesse de Ventadour, priée de voir M^me^ de Maintenon sur cette retraite.

Tandis que j'étois chez M. le duc d'Orléans, avec deux ou trois de ses premiers officiers, à causer pour l'amuser comme nous pouvions, l'abbé de Thésut entra, qui lui vint

dire un mot à l'oreille. A l'instant je vis une grande altération sur son visage : il rêva un moment, se leva, alla à l'autre bout de l'entre-sol avec l'abbé, puis m'appela, ce qui fit sortir les autres. Demeurés seuls tous trois, M. le duc d'Orléans me demanda avec angoisse si j'avois jamais vu une dureté pareille, m'expliqua la demande de Gomerfontaine et sa cause, et à peine m'en eut-il dit le refus, qu'il entra en une espèce de rage et de fureur, et s'abandonna au repentir de ne s'en être pas fui de Besons et de moi dans le sein de sa maîtresse la nuit qui précéda la rupture, comme il en avoit été mille fois tenté. Après avoir laissé quelque cours à cette tempête, je lui représentai qu'avant de s'abandonner ainsi au déchaînement, il falloit voir un peu mieux de quoi il s'agissoit; que si la chose étoit crue ainsi qu'on la lui disoit, je ne pouvois disconvenir qu'il n'eût lieu d'être en colère, et que j'y étois autant que lui, mais que je le suppliois que nous pussions raisonner un moment. Je demandai à l'abbé de Thésut ce qu'on prétendoit que Mme d'Argenton devînt, et pourquoi on ne vouloit pas la laisser se retirer en un lieu si naturel, et où elle pourroit trouver de la consolation, de l'instruction et des exemples. Il me répondit que Mme de Maintenon aimoit l'abbesse et la maison de Gomerfontaine, où elle avoit envoyé des demoiselles de Saint-Cyr, qu'elle avoit des desseins dessus, et qu'elle ne vouloit pas que Mme d'Argenton la gâtât. Je dis à M. le duc d'Orléans, qui cependant tempêtoit de toutes ses forces, qu'il auroit regret de s'être tant tourmenté pour si peu de chose, que je ne voyois que deux choses qui pussent lui faire de la peine et intéresser Mme d'Argenton : un ordre par écrit, qu'il étoit sûr qu'elle n'auroit pas, une contrainte sur sa liberté, que je ne voyois pas ici; et que s'il vouloit m'en croire, je parierois toutes choses qu'il auroit contentement.

J'eus peine à lui faire entendre raison. A la fin il consentit à la proposition que je lui fis d'écrire à Mme de Maintenon. Après avoir écrit les deux premiers mots, il se

renversa dans sa chaise, me dit qu'il ne pouvoit penser, encore moins écrire, et qu'il me prioit de faire la lettre. J'en fis le compliment à l'abbé de Thésut, puis je la fis. Ils la trouvèrent bien tous deux; l'abbé la lui dicta, il l'écrivit, en mit le dessus de sa main, et l'envoya par Imbert, son premier valet de chambre, comme le Roi étoit déjà chez M^me^ de Maintenon, qui étoit ce que je voulois pour qu'il la vît. Imbert la donna à l'officier des gardes qui demeuroit là de garde. Celui-ci la porta à M^me^ de Maintenon; mais le Roi ayant demandé et su de qui étoit la lettre, la prit, et c'étoit ce que nous desirions. J'essuyai tout le soir des regrets cuisants, demeuré tête à tête, et pour la première fois de ma vie je vis des lettres de M^me^ d'Argenton. M. le duc d'Orléans lui écrivit, et j'eus peine à obtenir qu'il s'en abstiendroit tout à fait à l'avenir. Après le souper, le Roi dit à M. le duc d'Orléans qu'il avoit vu sa lettre, que Gomerfontaine ne se pouvoit, parce que M^me^ de Maintenon ne le desiroit pas, par les raisons que nous savions, qu'il lui répéta; mais qu'à l'exception de ce lieu, il n'y en avoit aucun où sa maîtresse n'eût liberté d'aller et de demeurer, tant et si peu qu'il lui plairoit. Tout cela fut accompagné d'amitiés, et d'un air fort différent de celui que le temps mal pris et la surprise avoient causé lors de la déclaration de la rupture.

M^me^ d'Argenton ne demeura que quatre jours à Paris depuis que Chausseraye la lui étoit allée dire. Elle s'en alla chez son père, qui vivoit chez lui près de Pont-Sainte-Maxence, et le chevalier d'Orléans, son fils, demeura au Palais-Royal. Cette retraite excita toutes les langues. Les amies de M^me^ d'Argenton s'en irritèrent comme d'un outrage, n'osant crier contre la rupture même. La duchesse de Ventadour, naturellement douce, et d'ailleurs retenue par la cour, se contenta de pleurer. La duchesse douairière d'Aumont, sa sœur, ne se contraignit pas tant. Dévote outrée, joueuse démesurée par accès, et souvent tous les deux ensemble, toujours méchante, elle étoit la meilleure amie de M^me^ d'Argenton, et força la duchesse

d'Humières, sa belle-fille, de la venir voir partir avec elle. La duchesse de la Ferté et M^me^ de Bouillon s'emportèrent fort aussi, et toute la lie de Paris et du Palais-Royal sans mesure. Les ennemis de M. le duc d'Orléans, particulièrement Madame la Duchesse et tout ce qui tenoit à elle, prirent un autre tour : ils semèrent que le Roi étoit sa dupe, qu'à bout du joug, dur, cher et capricieux de sa maîtresse, il s'étoit fait avec lui un faux mérite et un honteux honneur de sa rupture, que le procédé de l'y avoir fait entrer étoit d'un bas courtisan raffiné, que la victime étoit bien à plaindre, mais que bientôt M. le duc d'Orléans, lassé d'une vie raisonnable, prendroit quelque nouvel engagement. Les indifférents et les raisonnables, qui firent le plus grand nombre, ne purent refuser leurs louanges à la rupture, leur approbation à la manière. Deux millions leur parurent une libéralité excessive. De laisser M^me^ d'Argenton dans Paris aux risques de renouer avec elle, au moins de donner lieu tous les jours à le dire et à le croire, leur sembla contre tout bon sens, et impossible de l'en faire sortir sans l'autorité du Roi, par conséquent de nécessité absolue de lui confier d'abord la rupture, et quant à la manière de l'en faire retirer, ils y trouvèrent tous les ménagements possibles.

Le Roi, comme je viens de le dire, revenu de la surprise d'un temps mal pris, se livra à la plus grande joie, et la témoigna dès le lendemain à M. le duc d'Orléans; il le traita depuis toujours de bien en mieux. M^me^ de Maintenon n'osa pas n'y point contribuer un peu dans ces commencements, où les jésuites servirent très-bien ce prince, qui se les étoit attachés. M^me^ la duchesse de Bourgogne y fit des merveilles par elle-même, et M^gr^ le duc de Bourgogne, poussé par le duc de Beauvillier. Monseigneur seul demeura le même qu'il étoit à son égard, continuellement aigri sur l'affaire d'Espagne par Madame la Duchesse et par tout ce qui l'obsédoit avec art et empire. L'espérance de marier la fille aînée de Madame la Duchesse à M. le duc de Berry redoubloit encore leur

application à tenir Monseigneur dans cet extrême éloignement.

Plusieurs jours se passèrent sans qu'on parlât d'autre chose que de cette rupture, qui passa publiquement pour mon ouvrage, sans qu'on y donnât presque aucune part à Besons. Je m'en défendis constamment, jusqu'avec mes amis particuliers, tant pour en laisser tout l'honneur à M. le duc d'Orléans, que pour éviter la rage de tous ceux qui par intérêt en étoient fâchés, et par une juste crainte de montrer mon crédit sur l'esprit d'un prince qu'il n'étoit pas certain de porter toujours où on vouloit, ni qui demeurât toujours exempt de fautes. Toutefois je ne gagnai rien par cette conduite, sinon de n'avouer jamais : chacun demeura persuadé de la vérité du fait, et je crus que le domestique de M. le duc d'Orléans en fut cause, en racontant ce qu'ils avoient vu de mes longs et continuels particuliers avec lui immédiatement auparavant. Mais il m'arriva un autre inconvénient, que je n'avois garde de prévoir, et qui mit au fait de la chose ceux-là mêmes auxquels il m'étoit le plus important de le tenir caché. J'avois fort conseillé M. le duc d'Orléans de rechercher les principaux personnages en estime et en considération dans le monde, et aussi en crédit. Dans cette vue il se rallia un peu le maréchal de Boufflers, et pour se l'attacher davantage, il lui parla franchement sur ses torts, il en convint avec lui, raisonna confidemment de la conduite qu'il avoit résolue à l'avenir, enfin s'ouvrit au point de lui conter tout ce qui s'étoit passé sur sa rupture avec sa maîtresse. De tout cela il lui en demanda le secret, excepté pour moi et pour le duc de Noailles, qui arrivoit de Roussillon dans ces premiers jours de janvier.

Le maréchal, mon ami intime, ravi de me savoir l'auteur et l'exécuteur d'une œuvre si bonne, si difficile, et qu'il savoit si fort tenir au cœur du Roi et de M^me^ de Maintenon par elle-même, qui souvent lui en avoit parlé avec fureur, ne douta pas qu'il ne me rendît un excellent

d'Humières, sa belle-fille, de la venir voir partir avec elle. La duchesse de la Ferté et Mme de Bouillon s'emportèrent fort aussi, et toute la lie de Paris et du Palais-Royal sans mesure. Les ennemis de M. le duc d'Orléans, particulièrement Madame la Duchesse et tout ce qui tenoit à elle, prirent un autre tour : ils semèrent que le Roi étoit sa dupe, qu'à bout du joug, dur, cher et capricieux de sa maîtresse, il s'étoit fait avec lui un faux mérite et un honteux honneur de sa rupture, que le procédé de l'y avoir fait entrer étoit d'un bas courtisan raffiné, que la victime étoit bien à plaindre, mais que bientôt M. le duc d'Orléans, lassé d'une vie raisonnable, prendroit quelque nouvel engagement. Les indifférents et les raisonnables, qui firent le plus grand nom… purent refuser leurs louanges à la rupture, leur …tion à la manière. Deux millions leur parurent …alité excessive. De laisser Mme d'Argenton dans …isques de renouer avec elle, au moins de donn… les jours à le dire et à le croire, leur sembla co… n sens, et impossible de l'en faire sortir sans … u Roi, par conséquent de nécessité absolue … nfier d'abord la rupture, et quant à la maniè… faire retirer, ils trouv… tous les ménagem… les.

Le … me je viens d… evenu de la … prise … s mal pris, se … plus grand… et la t… ès le lendem… duc d'Orlé… le trai… ujours de … x. Mme d… tenon … n'y point … n peu d… comme… où les jé… nt trè… prince, … étoit attac… uchess… gogne y … veilles pa… et M… Bourgog… par le du… ier … seul dem… me qu… nuellemen… l'affa… la Duches… tout c… empire. L'… ma… la Duchesse … d…

application à tenir Monseigneur dans cet extrême éloignement.

Plusieurs jours se passèrent sans qu'on parlât d'autre chose que de cette rupture, qui passa publiquement pour mon ouvrage, sans qu'on y donnât presque aucune part à Besons. Je m'en défendis constamment, jusqu'avec mes amis particuliers, tant pour en laisser tout l'honneur à M. le duc d'Orléans, que pour éviter la rage de tous ceux qui par intérêt en étoient fâchés, et par une juste crainte de montrer mon crédit sur l'esprit d'un prince qu'il n'étoit pas certain de porter toujours où on vouloit, ni qui demeurât toujours exempt de fautes. Toutefois je ne gagnai rien par cette conduite, sinon de n'avouer jamais : aucun demeura persuadé de la vérité du fait, et je crus le domestique de M. le duc d'Orléans en fut cause, contar ils avoient vu de mes longs et conti- par vec lui immédiatement auparavant. il n autre inconvénient, que je n'avois de qui mit au fait de la chose ceux-là étoit le plus important de le tenir J' seillé M. le duc d'Orléans de recher- ersonnages en estime et en considé- et aussi en crédit. Dans cette vue il réchal de Boufflers, et pour se l'at- ni parla franchement sur ses torts, raisonna confidemment de la con- e à l'avenir, enfin s'ouvrit au point qui s'étoit passé sur sa rupture tout cela il lui en demanda le noi et pour le duc de Noailles, qui dans ces premiers jours de jan-

ami intime, ravi de me savoir l'au- une œuvre si bonne, si difficile, et nir au cœur du Roi et de M^me^ de ême, qui souvent lui en avoit parlé pas qu'il ne me rendit ce

office en lui confiant que c'étoit moi seul qui avois fait chasser M^me^ d'Argenton. Il me surprit étrangement lorsqu'il me conta l'aveu que lui en avoit fait M. le duc d'Orléans, et bien davantage qu'il l'avoit dit à M^me^ de Maintenon. A son tour il ne le fut pas moins de ma froideur à ce récit, et m'en demanda la cause. Je la lui dis; mais comme il avoit plus de droiture que d'esprit et de vraie connoissance de cour, où il n'étoit venu qu'âgé et déjà dans les grands emplois de guerre, il ne goûta point mes raisons, et se récria sur l'injustice qu'il y avoit de prendre thèse sur ce que j'avois fait faire de bon à M. le duc d'Orléans pour m'imputer de n'empêcher pas ce qu'à l'avenir il pourroit faire de mal. Ce qu'il avoit dit étoit lâché, et lâché par principe d'amitié; ainsi, voyant la chose sans remède, je ne voulus pas contester vainement, et je le remerciai du mieux que je pus. Le Roi ni M^me^ de Maintenon, laquelle je ne voyois jamais, ne m'en ont jamais parlé ni rien fait dire; mais par un trait du Roi, qui se trouvera dans la suite, je ne puis presque douter qu'il ne l'ait su.

La rupture ainsi achevée et terminée, je songeai à en faire tirer à M. le duc d'Orléans tous les plus avantageux partis qu'il me fut possible, et je n'en crus aucun meilleur, à tous égards, que celui de le lier étroitement à Madame sa femme dans une si favorable jointure. Il avoit été infiniment content de la manière dont elle avoit pris la rupture; elle contint sa joie avec une modération et une sagesse qui ne se démentit point, et qui eut une grande force pour ramener M. le duc d'Orléans vers elle. Comme il me l'avoua dès les premiers jours, et que je sentis ses froncements mollis, je me hâtai de me servir de ces ouvertures récentes, et de sa désoccupation ennuyeuse et pénible dans ce subit changement de vie, pour l'attacher à M^me^ la duchesse d'Orléans. Jugeant ensuite que je pourrois ne leur être pas inutile, je lui dis que jusqu'à présent j'avois fait une sorte de profession publique de ne la jamais voir non plus que les autres prin-

cesses, chez qui je n'allois jamais qu'un instant aux occasions; que maintenant que rien ne les séparoit plus, c'étoit à lui à me prescrire ma conduite à cet égard, et à mon attachement pour lui à m'y conformer. A l'instant il me pria de la voir, avec un empressement qui me surprit: il me dit que c'étoit une chose qu'il avoit résolu de me demander; il ajouta qu'il seroit extrêmement aise que la liaison qui étoit entre lui et moi s'étendît à elle: il s'étendit là-dessus en raisons et en desirs.

J'étois cependant extrêmement pressé par elle de la voir: elle avoit chargé la duchesse de Villeroy de m'en témoigner son impatience, et cela plusieurs fois, c'est-à-dire tous les jours, et de me dire à quel point elle ressentoit ce que j'avois fait pour elle. Elle en avoit dit autant aussi à M^me^ de Saint-Simon avec de grandes effusions de cœur, qui la voyoit souvent; mais, sans rien de particulier, lui avoit parlé dans les termes de la plus vive reconnoissance. Ainsi, après avoir laissé passer quelques jours, pendant lesquels M. le duc d'Orléans me pressoit toujours de la voir, je convins avec la duchesse de Villeroy de l'heure d'y aller, parce qu'elle me vouloit voir en particulier. Comme je fus annoncé un soir après son jeu, le peu de familières qui étoient restées s'en allèrent. Elle étoit dans son cabinet, dans un petit lit de jour, en convalescence de sa couche de la reine d'Espagne. On m'apporta un siége auprès d'elle, où je m'assis. Là, tête à tête, tout ce qu'elle me dit de gracieux ne se peut rendre: la joie et la reconnoissance s'exprimoient avec un choix de paroles si juste, si précis et si fort que j'en fus surpris. Elle eut l'art de me faire entendre tout ce qu'elle sentoit à mon égard sur ce que j'avois fait pour elle, et qui n'est pas écrit ici, sans qu'il lui échappât rien d'embarrassant ni pour elle ni pour moi; et je me sauvai par des respects et des compliments vagues. Surtout elle me remercia de l'avoir si bien servie sans l'avoir jamais auparavant connue, et se récria sur la générosité, car ce fut le terme qu'elle employa, de ne l'avoir évitée que pour la mieux

délivrer. Il n'y eut protestations qu'elle ne me fît d'une amitié, d'un souvenir, d'une reconnoissance éternels [1], et termes obligeants et forts dont elle ne se servît pour me demander personnellement mon amitié. Ensuite elle me dit, un peu en continuant de rougir, car cela lui étoit arrivé plus d'une fois, et avec grâce, dans le cours de ses remerciements, que je serois peut-être surpris qu'elle, qui avec raison n'avoit pas la réputation d'être confiante, me parlât avec une entière ouverture dès la première entrevue, mais que mon intimité avec M. le duc d'Orléans, et ce que je venois de faire, le permettoit et l'exigeoit même ainsi. Après cette petite préface, elle entra en effet avec moi en des raisonnements les plus pleins de confiance sur la conduite que M. le duc d'Orléans avoit à tenir pour se tirer de l'état auquel il s'étoit mis.

Je fus extrêmement surpris de sentir tant d'esprit, de sens et de justesse, dont je conclus en moi-même encore plus fortement de n'épargner aucun soin pour unir le mari et la femme le plus étroitement que je le pourrois, fermement persuadé, outre la foule des autres raisons, qu'il ne trouveroit nulle part un meilleur conseil qu'en elle. Nous concertâmes donc, dès cette première fois, diverses choses, bien résolus de marcher ensemble pour remettre M. le duc d'Orléans au monde, en quoi néanmoins nous trouvâmes plus de difficulté que nous n'avions pensé; mais au moins je parvins assez aisément à l'unir et à le faire vivre avec elle aussi agréablement et même aussi intimement qu'il étoit en lui, à la grande surprise de la cour, et au grand dépit de Madame la Duchesse et de ses autres ennemis, qui ne purent même le dissimuler. Devenu ainsi l'auteur de cette union, j'en devins aussi l'instrument continuel, dans laquelle je fus en tiers, dans une confiance et une intimité égale avec chacun des deux. Leurs ennemis commencèrent à en craindre les effets, et les miens à publier que je gouvernois cette barque.

1. *Éternelles*, au manuscrit.

Une des choses à laquelle je crus devoir le plus travailler fut à faire que M. le duc d'Orléans se ramenât le monde. Je fis ce que je pus pour l'engager aux démarches qui y étoient nécessaires, aidé par M^me^ la duchesse d'Orléans, et favorisé par le grand changement et public en bien du Roi pour lui; mais il étoit encore si effarouché, qu'il craignoit également la solitude et la compagnie, et ne se pouvoit résoudre à donner les moyens et les facilités propres à se faire rentourer. Le duc de Noailles avoit été dans leur plus étroite confidence à tous deux; il s'en étoit fort retiré depuis l'affaire d'Espagne, surtout de M. le duc d'Orléans; c'étoit lui, comme je l'ai dit ailleurs, qui lui avoit donné Flotte; il prétendit l'avoir toujours parfaitement ignorée : il craignit de s'y trouver pour quelque chose, à cause de Flotte, s'il continuoit dans la même liaison; il s'éloigna sous prétexte que ce prince s'étoit trop avantagé dans l'éclat de cette affaire que c'étoit lui qui lui avoit donné cet homme; il se passa entre eux encore quelque autre chose : bref, je n'ai jamais su le fond de tout cela, ni par le prince, ni par le duc, avec qui j'ai vécu longtemps en liaison la plus étroite, mais qui ne commença que plus tard.

La prétention des filles de M^me^ la duchesse d'Orléans sur les femmes des princes du sang étoit déjà née; le duc de Noailles y étoit entré fort avant pour les premières, et quoi qu'il eût pu faire pour se cacher, il ne put éviter que Madame la Duchesse, avec qui il étoit fort bien, n'en fût informée, et piquée jusqu'aux reproches, et puis à la froideur. Le desir de se raccommoder avec elle eut peut-être part au procédé qu'il eut avec M. le duc d'Orléans. Il étoit déjà personnage à la cour, par l'amitié et la confiance de M^me^ de Maintenon et par ses emplois, et Madame la Duchesse ne fut pas fâchée de se raccommoder avec lui. Ces mêmes raisons nous firent desirer, à M^me^ la duchesse d'Orléans et à moi, de le ramener. Il étoit toujours demeuré fort en mesure avec elle, et elle croyoit que M. le duc d'Orléans avoit tort avec lui; lui-même en étoit embarrassé, et desiroit fort de finir tout cela.

Nancré étoit fort lié avec Mme d'Argenton, et fort mal avec Mme la duchesse d'Orléans, qui avoit grand lieu d'en être plus que mécontente. C'étoit un drôle de beaucoup d'esprit, de manége et de monde, aimable dans le commerce et dans la société, mais dangereux fripon, pour ne pas dire scélérat, dont il ne s'éloignoit guère, qui aimoit à se mêler de tout, dont l'intrigue étoit la vie, et qui, n'ayant ni âme ni sentiments, que simulés, vouloit cheminer, être compté, à quoi tous moyens lui étoient bons. La rupture, et M. le duc d'Orléans raccommodé au mieux avec Madame sa femme, et se tournant au sérieux, l'embarrassoient fort. Il étoit des amis du duc de Noailles : il lui parla de cette brouillerie, et lui promit ce qu'il ne put tenir.

M. le duc d'Orléans, qui ne comptoit pas sur la sûreté de Nancré, sut du maréchal de Besons que le duc de Noailles lui en avoit parlé, et en saisit l'occasion pour lui remettre cette espèce de négociation. Besons agit, et trouva Noailles dans des réserves de respect fort sèches. Mme la duchesse d'Orléans le vit chez elle avec une retenue qui ne put se réchauffer. Il étoit fort lié avec le maréchal de Boufflers et aussi avec Besons; apparemment qu'il sut d'eux la part que j'avois eue à la rupture. Il crut ou sut aussi que je n'ignorois pas le louche qui s'étoit mis entre M. le duc d'Orléans et lui, tellement qu'encore que je n'eusse avec lui aucune sorte d'habitude ni de liaison, quoique fort bien de tout temps avec sa mère, je remarquai qu'il me tournoit, et à la fin il me parla en homme plein qui veut s'épancher et montrer qu'il a raison. Je ne laissai pas d'en être surpris; mais comme tout ce qui me revenoit de lui depuis longtemps me plaisoit, je m'approchai à mesure qu'il s'approchoit. Il me parla en général de son fait avec M. le duc d'Orléans, et me pria qu'il pût me le conter à loisir. Moi, qui n'avois que faire de tout cela, sinon en gros, par le desir de les voir rapprochés, j'évitai doucement cette conversation demandée. Néanmoins il se forma un peu plus de commerce entre eux.

mais fort mesuré, avouant même ses ménagements renouvelés pour Madame la Duchesse, tellement qu'il ne fut pas jugé à propos de le presser davantage, mais bien d'attendre mieux du bénéfice du temps, et d'en profiter quand il seroit possible.

CHAPITRE XII.

Manége de Mme de Maintenon auprès du Roi. — Mesures pour faire le maréchal de Besons gouverneur de M. le duc de Chartres avortées. — Inquisition des jésuites. — Division éclatante dans la famille de Monsieur le Prince sur le testament, qui est porté en justice. — Enrôlement forcé par Monsieur le Duc. — Le Roi défend aux enfants de Monsieur le Prince tout accompagnement au Palais. — Efforts de Mme la duchesse d'Orléans pour me lier avec M. le duc du Maine. — Situation de Mme de Saint-Simon, de la duchesse de Lauzun et de moi, avec M. et Mme la duchesse du Maine. — Étrange aventure qui brouille Mme du Maine avec la duchesse de Lauzun, et ses suites. — Mariage du jeune duc de Brancas avec Mlle de Moras. — Point d'étrennes au Roi ni du Roi cette année.

Comme je me suis étendu en détail sur mon audience du Roi, pour le faire mieux connoître par des faits et des choses particulières, aussi en ajouterai-je une ici qui entre fort dans ce dessein, et que le duc de Noailles, malgré ses réserves avec M. le duc d'Orléans, nous conta. Se trouvant en ces mêmes jours en tiers entre lui et moi, dans le cabinet de ce prince, la conversation se tourna sur Mme de Maintenon. Je pense que son neveu voulut nous faire sentir son intime situation avec elle, par ce fait qu'il nous raconta, et qui caractérise bien le Roi et le genre de crédit de ses plus intrinsèques. Il nous dit qu'encore qu'il fût vrai dans l'usage que Mme de Maintenon pût tout sur son esprit, il ne l'étoit pas moins que ce n'étoit presque jamais en droiture, et qu'elle n'étoit jamais sûre de rien; que pour réussir à ce qu'elle vouloit, elle étoit très-attentive à le faire proposer d'ailleurs, se réservoit à l'appuyer quand le Roi lui en parloit, qui lui parloit toujours de tout, et avec ce détour, qui déroboit au Roi la

Nancré étoit fort lié avec M^me^ d'Argenton, et fort mal avec M^me^ la duchesse d'Orléans, qui avoit grand lieu d'en être plus que mécontente. C'étoit un drôle de beaucoup d'esprit, de manége et de monde, aimable dans le commerce et dans la société, mais dangereux fripon, pour ne pas dire scélérat, dont il ne s'éloignoit guère, qui aimoit à se mêler de tout, dont l'intrigue étoit la vie, et qui, n'ayant ni âme ni sentiments, que simulés, vouloit cheminer, être compté, à quoi tous moyens lui étoient bons. La rupture, et M. le duc d'Orléans raccommodé au mieux avec Madame sa femme, et se tournant au sérieux, l'embarrassoient fort. Il étoit des amis du duc de Noailles: il lui parla de cette brouillerie, et lui promit ce qu'il ne put tenir.

M. le duc d'Orléans, qui ne comptoit pas sur la sûreté de Nancré, sut du maréchal de Besons que le duc de Noailles lui en avoit parlé, et en saisit l'occasion pour lui remettre cette espèce de négociation. Besons agit, et trouva Noailles dans des réserves de respect fort sèches. M^me^ la duchesse d'Orléans le vit chez elle avec une retenue qui ne put se réchauffer. Il étoit fort lié avec le maréchal de Boufflers et aussi avec Besons; apparemment qu'il sut d'eux la part que j'avois eue à la rupture. Il crut ou sut aussi que je n'ignorois pas le louche qui s'étoit mis entre M. le duc d'Orléans et lui, tellement qu'encore que je n'eusse avec lui aucune sorte d'habitude ni de liaison, quoique fort bien de tout temps avec sa mère, je remarquai qu'il me tournoit, et à la fin il me parla en homme plein qui veut s'épancher et montrer qu'il a raison. Je ne laissai pas d'en être surpris; mais comme tout ce qui me revenoit de lui depuis longtemps me plaisoit, je m'approchai à mesure qu'il s'approchoit. Il me parla en général de son fait avec M. le duc d'Orléans, et me pria qu'il pût me le conter à loisir. Moi, qui n'avois que faire de tout cela, sinon en gros, par le desir de les voir rapprochés, j'évitai doucement cette conversation demandée. Néanmoins il se forma un peu plus de commerce entre eux,

mais fort mesuré, avouant même ses ménagements renouvelés pour Madame la Duchesse, tellement qu'il ne fut pas jugé à propos de le presser davantage, mais bien d'attendre mieux du bénéfice du temps, et d'en profiter quand il seroit possible.

CHAPITRE XII.

Manége de Mme de Maintenon auprès du Roi. — Mesures pour faire le maréchal de Besons gouverneur de M. le duc de Chartres avortées. — Inquisition des jésuites. — Division éclatante dans la famille de Monsieur le Prince sur le testament, qui est porté en justice. — Enrôlement forcé par Monsieur le Duc. — Le Roi défend aux enfants de Monsieur le Prince tout accompagnement au Palais. — Efforts de Mme la duchesse d'Orléans pour me lier avec M. le duc du Maine. — Situation de Mme de Saint-Simon, de la duchesse de Lauzun et de moi, avec M. et Mme la duchesse du Maine. — Étrange aventure qui brouille Mme du Maine avec la duchesse de Lauzun, et ses suites. — Mariage du jeune duc de Brancas avec Mlle de Moras. — Point d'étrennes au Roi ni du Roi cette année.

Comme je me suis étendu en détail sur mon audience du Roi, pour le faire mieux connoître par des faits et des choses particulières, aussi en ajouterai-je une ici qui entre fort dans ce dessein, et que le duc de Noailles, malgré ses réserves avec M. le duc d'Orléans, nous conta. Se trouvant en ces mêmes jours en tiers entre lui et moi, dans le cabinet de ce prince, la conversation se tourna sur Mme de Maintenon. Je pense que son neveu voulut nous faire sentir son intime situation avec elle, par ce fait qu'il nous raconta, et qui caractérise bien le Roi et le genre de crédit de ses plus intrinsèques. Il nous dit qu'encore qu'il fût vrai dans l'usage que Mme de Maintenon pût tout sur son esprit, il ne l'étoit pas moins que ce n'étoit presque jamais en droiture, et qu'elle n'étoit jamais sûre de rien; que pour réussir à ce qu'elle vouloit, elle étoit très-attentive à le faire proposer d'ailleurs, se réservoit à l'appuyer quand le Roi lui en parloit, qui lui parloit toujours de tout, et avec ce détour, qui déroboit au Roi la

connoissance de son desir, ne manquoit pas de l'obtenir, en sorte qu'il demeuroit dans la parfaite ignorance que les choses qui passoient ainsi venoient originellement d'elle, et lui étoient portées par d'autres canaux. C'est ce qui la mettoit en besoin d'avoir des ministres dans son entière dépendance, pour lui aider à ce jeu, qu'elle pratiquoit avec encore plus de précaution pour les siens, à l'égard desquels le Roi étoit en garde infinie, sans que sa défiance eût d'autre effet qu'une circonvention plus cauteleuse. Il nous le confirma par ce qui lui étoit arrivé il n'y avoit pas encore longtemps.

Il avoit eu en se mariant les survivances des gouvernements de Roussillon de son père, et de Berry de son beau-père, mais ce dernier à condition de le vendre dès qu'il lui seroit tombé, et d'en placer le prix comme partie de la dot de sa femme. Le cas arrivé, il ne put trouver marchand. L'inquiétude d'en répondre sur son bien en cas de mort, et que ce gouvernement fût donné gratuitement, le fit songer à un brevet de retenue qui le tirât de cet embarras. Il en parla à M^me^ de Maintenon qui goûta ses raisons, mais refusa d'en parler au Roi. Pressée de le faire, elle dit franchement au duc de Noailles que ce qu'il vouloit exiger d'elle étoit le véritable moyen de gâter son affaire, mais qu'il falloit que lui-même demandât cette grâce au Roi, qu'il ne manqueroit pas de le lui dire, qu'alors elle appuieroit bien, et que de cette façon elle répondoit du succès; et il l'eut de la sorte. Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre en réflexions qui pourront mieux se retrouver dans la suite.

M. le duc d'Orléans songea en ces premiers jours à exécuter un projet qu'il m'avoit confié dès sa naissance, et que j'avois fort approuvé, et ceci commencera à caractériser ce prince par les faits. On a vu en plus d'un endroit combien Besons lui étoit attaché, et combien il en avoit tiré de protection et de services, même pour son bâton de maréchal de France. Le mérite et l'attachement de Besons l'avoient également fait desirer à M. et à M^me^ la

duchesse d'Orléans pour gouverneur de M. le duc de Chartres, avant qu'il fût maréchal de France, et cette élévation le leur augmentoit encore beaucoup. Besons, pauvre, sans naissance, âgé, marié tard et chargé de famille, d'ailleurs modeste et reconnoissant, n'étoit pas en termes de lui rien refuser : il lui en parla, et Besons lui répondit avec toute la sagesse et plus d'esprit qu'on n'en pouvoit attendre, laissant une si juste balance qu'il conserva toute sa liberté. Aussitôt après, il consulta séparément le chancelier, dont il étoit parent proche et ami, et moi.

Le chancelier, toujours peu prévenu pour M. le duc d'Orléans, et payé pour l'être en faveur des officiers de la couronne, fut d'avis du refus. Moi, au contraire, j'inclinai à l'acceptation, quoique en garde contre mon penchant à l'intérêt de M. le duc d'Orléans, dans une affaire qui exigeoit de moi un conseil sincère à un homme qui se fioit en moi et qui me le demandoit. Je lui dis donc que cette place étoit en effet fort au-dessous du rang où son mérite l'avoit porté ; que néamoins il devoit considérer que le marquis de Chevrières, homme de qualité distinguée (Mitte de Miollens[1]), qui avoit souvent commandé des corps en chef en qualité de lieutenant général, grade alors fort rare, qui avoit passé avec réputation par les premières ambassades, et chevalier du Saint-Esprit, ce qui distinguoit bien plus en ces temps-là, avoit été gouverneur du jeune prince de Condé, père du héros, choisi par Henri IV : que si on objectoit qu'alors ce prince étoit l'héritier de la couronne, on répondoit aussi qu'Henri IV étoit si bien en état d'avoir des enfants qu'il en eut six ans après, que nous voyons sur le trône et dont M. le duc de Chartres est issu de si près; qu'il falloit s'avouer que Chevrières valoit bien de son temps nos nombreux maréchaux de France d'aujourd'hui ; que les ducs exerçoient maintenant des charges que les simples maréchaux de France dédai-

1. Ce nom entre parenthèses est au manuscrit.

gnoient au commencement de ce règne, témoin le maréchal d'Aumont, qui, du moment qu'il le fut[1], n'exerça plus sa charge de capitaine des gardes, et n'en reprit passagèrement la fonction, qu'il avoit laissée à son fils de treize ans, qu'à la prière de la Reine mère, à l'occasion des troubles; témoin MM. d'Estrades, Navailles et la Vieuville, ducs à brevet ou maréchaux de France, et le second tous les deux, qui successivement avoient été gouverneurs de M. le duc d'Orléans d'aujourd'hui; qu'il ne falloit donc pas s'en tenir à l'ancien poids; qu'il avoit une nombreuse famille, peu de biens, une femme de mérite à qui cette place en pouvoit frayer d'autres pour soutenir sa famille après lui; que tout considéré, j'estimois que le Roi parlant, et non autrement, cette place lui étoit desirable.

Besons, modeste à m'embarrasser, me dit franchement que le bâton de maréchal de France ne lui avoit point tourné la tête ni fait oublier ce qu'il étoit né, qu'il avoit déjà senti tout ce que je lui disois par rapport à sa famille, qu'il se souvenoit de tout ce qu'il devoit à M. le duc d'Orléans, que ce choix le devoit flatter par l'estime et par la confiance, qu'il m'avouoit qu'il ne seroit point fâché que le Roi l'y engageât, mais qu'il ne croyoit pas aussi devoir rien accepter que de sa main après l'honneur auquel il l'avoit élevé, ce qui lui serviroit même d'excuse auprès de ses confrères s'ils le trouvoient mauvais, auxquels encore il devoit trop de considération, par l'honneur qu'il avoit d'être monté jusqu'à eux, pour ne pas devoir desirer de les ménager avec toute l'attention possible. Il m'avoua aussi l'avis contraire du chancelier, que je savois déjà du chancelier même, auquel, malgré sa déférence, il ne me parut pas résolu de s'arrêter.

Les choses en cet état, il fut question d'en parler au Roi, et auparavant, d'en faire préparer les voies par M^me^ de Maintenon et par les jésuites. Ceux-ci, attachés comme je l'ai dit à M. le duc d'Orléans, ne s'y refusèrent pas;

1. N^a^. Le maréchal d'Aumont ne fut duc qu'en décembre 1665. (*Note de Saint-Simon.*)

mais depuis que le P. Tellier étoit en place, ils n'entroient en quoi que ce fût qu'après s'être bien assurés contre tout soupçon de jansénisme. Tout ignorant, tout militaire, tout homme du monde que fût Besons, il n'étoit pas net à leur égard, parce qu'il avoit élevé tous ses enfants chez lui et les y tenoit encore, sans en avoir mis aucun en leurs colléges, et que son frère, l'archevêque de Bordeaux, n'étoit pas leur valet à tout faire, quoique sans démêlé jamais avec eux et même bien avec eux, d'une doctrine qu'ils n'avoient pu reprendre, et dont le fort portoit moins sur la théologie que sur les matières temporelles et de jurisdiction du clergé, où il étoit fort capable, et s'étoit acquis de l'autorité par là dans ses assemblées, aussi liant d'ailleurs que son frère l'étoit peu. Les perquisitions se trouvèrent telles que le P. Tellier se prêta à ce qu'on voulut. Mais ces menées ne purent être si secrètes, parce qu'elles durèrent quelque temps, que par un peu de lenteur et d'indiscrétion de M. le duc d'Orléans, elles ne fussent découvertes, et l'affaire ébruitée avant d'être entamée avec le Roi.

Feu Monsieur le Prince et Monsieur le Duc avoient sondé diverses personnes qui passoient pour gens de qualité, et d'autres qui s'élevoient à la guerre, pour l'emploi de gouverneur du jeune duc d'Enghien, quoique eux-mêmes ni Monsieur le Prince le héros n'en eussent point eu de ce genre, mais de simples gentilshommes de leurs maisons. Éconduits de tous, ils s'étoient vus réduits à publier qu'ils vouloient être eux-mêmes les gouverneurs de ce jeune prince, et mettre sous eux auprès de lui un de leurs gentilshommes sans titre, ce qu'ils exécutèrent en effet : ils y en mirent un, sage, sensé, connoissant bien le monde, fort honnête homme et d'une grande valeur, qui s'appeloit la Noue. Ce fut dommage que ce gouverneur ne fut[1] pas si heureux en pupille que le pupille le fut vainement en gouverneur. Monsieur le Duc et Ma-

1. Il y a bien *fut*, à l'indicatif.

dame la Duchesse, alarmés d'une nouvelle et si grande distinction sur eux, les maréchaux de France, jaloux de leur office, firent un mouvement qui prévint le Roi, lequel, journalier à l'égard de ces derniers, tantôt les élevant au delà de leur juste portée, tantôt les rabaissant trop, se trouva en tour de les favoriser, ou plutôt enclin à conserver l'égalité entre deux princes du sang, ses petits-fils par ses filles bâtardes, qualité qui l'emportoit de bien loin chez lui sur celle de petit-neveu.

Dans une situation si équivoque, M. le duc d'Orléans parla au Roi avec sa négligence trop ordinaire, et il trouva de la résistance, qu'il crut pouvoir vaincre. Si en cet instant il eût aposté Besons à la porte du cabinet, et qu'il l'y eût fait entrer, ce qui étoit aisé, je ne crois pas que le Roi eût tenu à l'empressement de l'un, et à la facilité de l'autre, par la façon même dont il avoit résisté. Mais cette précaution avoit été négligée, et M. le duc d'Orléans y ajouta la tranquillité d'attendre que le Roi trouvât Besons et qu'il lui parlât. Le maréchal, avec qui rien n'étoit concerté sinon la chose même, étoit à Paris, où M. le duc d'Orléans ne lui manda rien, quelque chose que je fisse, tellement qu'y étant allé faire un tour plusieurs jours après, j'allai chez Besons, lui dis ce qui s'étoit passé, et le pressai d'aller à Versailles. Il y fut aussitôt, et dès que le Roi l'aperçut, il le fit entrer dans son cabinet. Là, il lui rendit en conversation, même froide, ce que M. le duc d'Orléans lui avoit dit, y ajouta des propos gracieux pour le maréchal, mais lui dit bien net qu'il ne vouloit pas mortifier les maréchaux de France, qu'il ne lui commandoit rien, et qu'il le laissoit en sa pleine liberté. Besons, fort surpris, répondit avec une modestie soumise tout ce qu'il falloit pour s'attirer au moins quelque chose qui sentît un ordre ; mais voyant que le Roi se rabattoit toujours au même point, et qu'il ajouta de plus qu'il s'abstenoit encore de commander par rapport aux princes du sang, le sage Besons sentit de reste que le Roi ne souhaitoit pas qu'il acceptât, qu'acceptant de la sorte il

s'attireroit sans garantie et les princes du sang et les maréchaux de France; et se tira d'affaires à son regret en disant au Roi qu'en tout temps, et plus encore dans l'office auquel il l'avoit élevé, il ne pouvoit rien accepter que de Sa Majesté même. Aussitôt après il rendit compte de cette conversation à M. le duc d'Orléans, qui n'ayant cru d'obstacle bien véritable que le dessein que le Roi pouvoit former de se servir de Besons à la tête de ses armées, croyoit avoir tout aplani parce qu'il avoit dit au Roi qu'il ne prétendoit point que son fils y fût un obstacle, et qu'il se contenteroit des hivers tant qu'il lui plairoit d'employer le maréchal.

M. et M^me^ la duchesse d'Orléans se trouvèrent également surpris et mortifiés de se voir éconduits d'une espérance qui avoit percé et qui les avoit fort flattés. Le Roi, embarrassé avec eux, allégua les maréchaux de France, et se garda bien de parler des princes du sang, pour n'augmenter pas la haine qui n'étoit déjà que trop allumée, et trop ouvertement; et pour adoucir la chose, il s'excusa sur ce qu'il n'y avoit point d'exemple. Les réponses à cela étoient sans nombre; et de plus, il y en avoit un précis, récent et domestique : la maréchale de Grancey, après avoir été gouvernante de la sœur de M. le duc d'Orléans, duchesse de Lorraine, l'avoit été après des filles de M. le duc d'Orléans; elle étoit morte dans cet emploi, et M^me^ de Maré sa fille, qui l'étoit encore, avoit été sa survivancière. Il ne vint dans l'esprit de M. et de M^me^ la duchesse d'Orléans, ni cette réponse si décisive, ni aucune autre, et ils demeurèrent courts. Leur parti fut de ne point donner de gouverneur à M. le duc de Chartres, qui n'avoit pas encore six ans et demi. Les princes du sang et les maréchaux de France en rirent dans leurs barbes assez haut; mais le maréchal de Villeroy, ayant su par sa belle-fille que Monsieur le duc et Madame la duchesse[1] se plaignoient fort de ce qu'il s'en étoit beaucoup remué, désavoua de s'être

1. Le duc et la duchesse d'Orléans.

mêlé de rien là-dessus, et la chargea de leur dire qu'ayant l'honneur d'être duc et pair et maréchal de France aussi, mais d'un temps où on les faisoit avec plus de choix, il n'étoit point amoureux d'un office qu'il partageoit avec les Montesquiou et une foule de semblables, dont trop peu lui importoit ce qui arrivoit d'eux pour y faire aucune attention. C'étoit cacher la bassesse de courtisan sous une ridicule rodomontade, après l'usage qu'il avoit fait de son bâton si fatal à la France, et dont il étoit encore alors en disgrâce. Jamais homme n'en fut plus follement entêté que celui-là, et j'ai remarqué que ceux qui l'avoient le moins mérité étoient toujours ceux à qui il avoit le plus tourné la tête. On le verra de celui-ci dans la suite.

La mort de Monsieur le Prince avoit mis un grand trouble dans sa famille, dont il est temps de parler, par les grandes et longues suites que ces divisions ont eues. Il avoit fait un testament très-avantageux à Monsieur le Duc, son fils unique, duquel ses filles crurent avoir de grandes raisons de se plaindre, dont la discussion est inutile ici. Madame la Princesse, à qui il restoit des biens immenses, même à disposer, fit tout ce qu'elle put en bonne mère commune pour mettre la paix dans sa famille, mais avec peu d'esprit et de force. Elle craignoit tous ses enfants, et n'osa jamais parler en mère qui a de quoi donner et ôter, et qui en proposant raison veut être obéie. Le Roi y voulut bien entrer, et n'eut pas plus de succès, par la nature des choses, qui fournissoit aux parties des défenses apparentes, dont aucune ne voulut se relâcher. Des compliments aux froideurs, des froideurs aux aigreurs, il y eut peu d'intervalle, et chacun se disposa vigoureusement à plaider. Les vrais tenants étoient, de chaque côté, Monsieur le Duc et M^me^ la princesse de Conti, l'aînée de ses sœurs. M. et M^me^ du Maine gardoient des mesures, mais se tenoient invinciblement attachés à M^me^ la princesse de Conti. M^lle^ d'Enghien, dont les droits se trouvoient conservés par les procédures de ses sœurs, demeura sans y renoncer, neutre du reste auprès de

Madame la Princesse. Le temps avoit coulé, depuis la mort de Monsieur le Prince jusqu'à celui-ci, en projets d'accommodement, en allées et venues, en consultations, puis en assignations et en délais, au bout desquels vint le moment fatal de plaider tout de bon. Chacun chercha des sollicitations puissantes, et le duc du Maine, avec toutes ses mesures, non moins soigneusement que les autres.

Monsieur le Duc, qui redoutoit son crédit, se proposa de faire effort de supériorité de naissance et d'autorité, et contre sa coutume s'avisa de donner, dix ou douze jours avant la première audience, un grand souper à Paris à beaucoup de gens de la cour. Dans la chaleur du repas, il but à eux et voulut qu'ils bussent à lui. Il s'humanisa en compliments flatteurs qui n'étoient guère de son style; et tout de suite leur dit qu'il avoit une telle confiance en leur amitié qu'il se flattoit qu'ils ne l'abandonneroient pas au Palais, et qu'ils ne lui refuseroient pas leur parole de l'y accompagner à toutes les audiences, dont il avoit résolu de ne manquer aucune, et de distinguer par ceux qui s'y trouveroient avec lui ses véritables amis, par ceux qui n'y viendroient pas les gens qui ne seroient pas ses amis, et par ceux qui y accompagneroient ses parties ses ennemis. La surprise et l'embarras d'un compliment si net et si peu attendu, et qui étoit un enrôlement dans toutes les formes, produisit un silence profond : les conviés se regardèrent; chacun d'eux attendoit que quelqu'un prît la parole; aucun ne l'osa hasarder. Monsieur le Duc, étonné à son tour d'un si éloquent silence, le laissa durer un peu, puis le rompit par de nouveaux empressements, qui arrachèrent enfin un engagement de toute la compagnie, qu'elle ne pouvoit plus refuser sans lui faire un véritable affront. Comme la force seule l'avoit extorqué, aussi parut-il fort pesant à ceux qui s'étoient trouvés dans cette nasse.

Personne n'aimoit Monsieur le Duc, personne ne vouloit s'attirer Mesdames ses sœurs, et moins M. du Maine

encore. Non content de ce coup de filet d'une nouvelle adresse, Monsieur le Duc se mit ouvertement à faire des recrues pour l'accompagner, avec des manières que sa férocité rendoit redoutables, et qui réveillèrent ses parties. La princesse de Conti aboyoit assez vainement; mais le duc et la duchesse du Maine ramassèrent plus de gens avec politesse et souplesse, et se surent avantageusement servir avec ménagement de l'opinion commune que l'affection tacite du Roi étoit de leur côté. Ces mesures de part et d'autre firent un grand bruit, et jetèrent la cour dans un tel embarras, qu'il n'y eut plus personne qui se pût flatter de pouvoir demeurer neutre sans offenser les deux partis, ni d'en prendre un sans s'attirer cruellement l'autre. A la fin le Roi, jugeant avec raison que les suites de tout cela ne pouvoient être bonnes, défendit tout d'un coup aux deux parties tout accompagnement au Palais.

Le jour même que cette défense fut faite, M^me^ la duchesse d'Orléans, avec qui je fus assez longtemps seul, me dit que M. du Maine étoit en peine de quel parti je prendrois en cette occasion; qu'elle me disoit franchement qu'étant maintenant fort ralliée à lui, elle seroit fort touchée que je voulusse être du sien; qu'elle ne me dissimuloit point que M. du Maine, qui savoit la liaison que j'avois prise avec elle, l'avoit priée de m'en parler; et tout de suite, sans me donner le temps de répondre, elle me fit des compliments infinis de sa part pour moi et pour M^me^ de Saint-Simon, et d'autres pareils encore de la duchesse du Maine; que tous deux ne se consoloient point que M^me^ de Saint-Simon, qu'ils estimoient et qu'ils honoroient infiniment (ce fut son terme), se fût éloignée d'eux, quoique ils eussent fait tout ce qui avoit pu dépendre d'eux lors de l'affaire de la duchesse de Lauzun, arrivée il y avoit quatre ou cinq ans, pour se la conserver personnellement par toutes les distinctions et les soins possibles; et qu'ils espéroient au moins que s'ils ne pouvoient la voir aussi souvent qu'ils avoient continuellement mar-

qué, et qu'ils ne se lasseroient point de marquer qu'ils le desiroient, nous serions persuadés de leur desir et ne voudrions pas nous engager contre eux.

Je répondis à M^me^ la duchesse d'Orléans, après force compliments, que je lui parlerois avec la même franchise; que j'avois résolu, avant que le Roi parlât comme il venoit de faire, de tâcher par tous moyens de conserver la neutralité, persuadé que dans ces sortes de choix on obligeoit peu ceux pour qui on prenoit parti, et qu'on se rendoit irréconciliables ceux contre qui on se déclaroit; mais qu'avenant impossibilité de demeurer neutre, je ne balancerois pas à suivre ouvertement le parti de M. du Maine, encore que je n'eusse aucun commerce avec lui; qu'il ne tiendroit qu'à moi de m'en faire un mérite auprès d'elle, et qu'en effet je serois ravi de me déclarer suivant son inclination, mais que pour lui parler avec toute franchise, j'avois un motif plus fort et plus pressant, qui étoit la manière pleine d'égards, de mesure et de considération dont M. et M^me^ du Maine en avoient usé pour moi dans l'affaire de M^me^ de Lussan, qui avoit fait éclater si étrangement contre moi Monsieur le Duc et Madame la Duchesse; que je n'oubliois point la différence de ce procédé, et que je la suppliois d'assurer M. et M^me^ du Maine, si liée alors avec Monsieur le Duc, et qui avoit toujours aimé et protégé M^me^ de Lussan, jusqu'à avoir marié sa fille, que je leur en témoignerois le souvenir en toute occasion.

M^me^ la duchesse d'Orléans s'épanouit fort à cette réponse, à laquelle il me parut qu'elle ne s'attendoit pas. Elle me parla beaucoup de l'estime et de la considération de M. du Maine pour moi, et surtout de lui et de M^me^ du Maine pour M^me^ de Saint-Simon, mais avec les expressions les plus chargées. Elle me demanda pourquoi M^me^ de Saint-Simon s'étoit si fort retirée de M^me^ du Maine, avec un empressement qui me parut d'autant plus de commission qu'elle me pressa outre mesure de l'en faire rapprocher, et avec des avances si formelles du mari et de la femme

que j'en fus surpris et embarrassé. Je lui dis qu'après l'affaire de la duchesse de Lauzun, il eût été difficile et même peu séant dans le monde que sa sœur, avec qui elle étoit si intimement unie, eût gardé une autre conduite. Elle me pressa sur tous les pas qu'ils avoient faits l'un et l'autre vers Mme de Saint-Simon, dont je ne pus disconvenir, ni me tirer sans une peine extrême d'un renouement, que je sentis de reste qu'elle avoit charge et grand desir de procurer, sur lequel je restai honnêtement ferme à n'y point entendre, et à en demeurer, Mme de Saint-Simon et moi, dans les termes où nous en étions avec M. et Mme du Maine, mais avec tous les compliments dont je pus m'aviser.

Il s'est depuis passé tant de choses fortes entre M. du Maine et moi, et à tant de diverses reprises, et du vivant du Roi et après, que je craindrai moins ici la répétition de quelques traits qui se peuvent trouver ci-devant, que de ne m'étendre pas suffisamment sur un chapitre important pour les suites à être bien expliqué. Il faut donc savoir que Mme la duchesse du Maine demeura très-obscure à la cour les premières années de son mariage. Elle y passoit sa vie dans sa chambre, parmi les livres et les savants, par une folle malice de Monsieur le Prince, qui lui avoit fait une peur extrême de la jalousie de M. du Maine et de son humeur sauvage, en même temps qu'il lui avoit fait accroire que Madame sa femme étoit très-particulière, adonnée à ce genre de vie d'étude, et qu'il la désespéreroit s'il lui proposoit d'en changer. Le temps, qui découvre tout, et l'ennui de cette vie, qui devint insupportable à Mme du Maine, firent apercevoir au mari et à la femme qu'ils se désoloient de solitude l'un pour l'autre, et que cette étrange et ridicule tromperie étoit l'ouvrage de l'extravagante malignité de Monsieur le Prince.

Revenus donc tous deux de leur erreur, et dans la plus grande union du monde, Mme du Maine ne songea plus qu'à se dédommager du temps perdu, et M. du Maine qu'à lui en fournir tous les moyens possibles. Aussitôt après,

ce ne fut plus chez elle que divertissements galants, bals singuliers, fêtes et spectacles. Pour décorer sa maison, elle attira chez elle ce qu'elle put de meilleure compagnie. La duchesse de Lauzun en fut particulièrement recherchée, et M. du Maine en fit toutes les avances avec toute sorte d'empressement. Ils avoient eu, M. de Lauzun et lui, plus d'une affaire ensemble. M. de Lauzun comptoit toujours que tant de grandes terres qu'il lui avoit cédées de Mademoiselle, pour sortir de Pignerol, l'engageroient au moins à se servir de son crédit auprès du Roi pour l'y remettre, et chercher à le dédommager. D'ailleurs il étoit trop courtisan pour ne pas donner dans ces avances, comme dans une route de retour de fortune. Ainsi Mme de Lauzun fut bientôt de tout à Sceaux, que M. du Maine venoit d'acheter, et qui fut une occasion de redoubler les fêtes et les plaisirs, dans un lieu qui y étoit si propre, et où Mme du Maine, qui vouloit vivre pour elle, se mit à passer tous les étés, quoique M. du Maine, dont l'abandon aveugle pour elle fut toujours au comble, n'y osât coucher que très-rarement, par la prodigieuse assiduité que le Roi exigeoit de ses enfants naturels encore plus que des autres. Le Roi, allant et venant de Fontainebleau, y couchoit, et quelquefois deux nuits, et les dames les plus distinguées, mais en très-petit nombre, de la société de Mme du Maine étoient priées de lui venir aider à faire les honneurs. Cette liaison de Mme de Lauzun y attira Mme de Saint-Simon, qui reçut d'eux les plus grandes avances et les empressements les plus marqués; et ce fut en ces passages de Sceaux où Mme de Saint-Simon commença à s'apercevoir des bontés particulières de Mme la duchesse de Bourgogne, et à entrer dans sa familiarité. M. et Mme du Maine ne se bornèrent pas à Mme de Saint-Simon : après l'avoir engagée à plusieurs séjours à Sceaux, ils commencèrent à me faire mille avances, à moi, qui ne les voyois jamais. Ma belle-sœur en fut chargée longtemps. Lassés de ce que cela ne rendoit point, ils pressèrent Mme de Saint-Simon de m'amener à Sceaux. Je m'excusai longtemps,

toujours sans les voir, jusqu'à ce que les rencontrant par hasard comme ils montoient tous deux en carrosse à Versailles, sans que je me pusse détourner, tous deux vinrent à moi, et par leurs reproches et leurs empressements m'embarrassèrent à l'excès.

Tant de si singulières avances, tant et de si surprenante opiniâtreté pour s'apprivoiser un homme de nulle ressource pour aucun de leurs plaisirs, et de moindre importance encore par le peu de figure extérieure que je faisois alors dans le monde, me devint enfin suspecte. J'avois pris les premières avances pour politesse pour ma femme et ma belle-sœur ; mais un acharnement semblable, au lieu de la froideur et du rebut que méritoient mes refuites intarissables, et toujours sans les voir jamais, me sembla l'effet d'un dessein formé. J'avois toujours appréhendé de m'initier avec eux, par la crainte du duc du Maine, dont la réputation n'étoit pas heureuse, et non moins encore par son rang, qui me donnoit un éloignement involontaire que je ne pouvois surmonter. Je me disois que me forcer pour céder à tant d'avances, et pour vivre en y cédant avec des gens que je ne pourrois sincèrement aimer, étoit contre la probité non moins que contre ma nature. Poussé à bout par leur constance inouïe, je craignis qu'ils ne cherchassent à me lier à eux pour découvrir mes sentiments sur bien des choses, et à force de caresses me mettre dans de pénibles entraves entre l'amitié et le rang, dans la pensée que les temps ne sont pas toujours les mêmes. Ces réflexions me déterminèrent à ne me laisser point entamer, et à en demeurer où j'en étois. Les détails jusqu'où je fus poussé très-vivement et très-longtemps sembleroient incroyables à qui a vu ce qu'étoit M. du Maine dans ces temps-là, et combien ce qui paroissoit de plus considérable s'empressoit inutilement auprès de lui. J'en étois là avec l'un et l'autre, sans les avoir jamais vus chez eux qu'en ces occasions rares de compliments où toute la cour y alloit par devoir et par instants, lors d'une aventure qu'il est nécessaire de rapporter.

J'ai dit ailleurs que, la liste de Marly faite par le Roi pour chaque voyage, il la montroit la veille après son souper, dans son cabinet, aux princesses, qui, par rang entre elles, choisissoient les dames qu'elles vouloient mener, et les envoyoient avertir à la sortie du cabinet, sur le minuit. Elles prenoient toujours les mêmes : Mme de Saint-Simon, par exemple, alloit toujours avec Mme la duchesse d'Orléans, Mme de Lauzun avec Mme du Maine; et au retour à Versailles, les mêmes revenoient avec elles. Il arriva deux ou trois fois que, les jours qu'on retournoit à Versailles, Mme la duchesse de Bourgogne voulut jouer dans le salon, retint Mme de Lauzun, qui étoit assez dans le gros jeu, et la remenoit à Versailles, parce que tout le monde étoit parti avant la fin de son jeu. Mme du Maine, gâtée par la complaisance sans bornes de M. du Maine, étoit devenue une manière de divinité fort capricieuse, qui se croyoit tellement tout dû qu'elle ne croyoit plus rien devoir à personne. Le fait étoit que sa violence étoit si extrême pour tout ce qu'elle vouloit, que dans la frayeur continuelle que la tête ne lui tournât, M. du Maine s'étoit exécuté sur ses biens et sur toute bienséance : il se voyoit ruiner en théâtres et en fêtes sans oser dire un seul mot; il en faisoit les honneurs en domestique principal de la maison, et il applaudissoit en apparence à ce qui le faisoit rougir au dehors et le désespéroit au dedans. Ainsi, Mme du Maine trouva mauvais qu'ayant amené Mme de Lauzun à Marly, elle s'en retournât avec une autre, quoique cette autre fût Mme la duchesse de Bourgogne. Elle s'en plaignit à la duchesse de Lauzun sur le ton de l'amitié, qui pourtant laissoit sentir celui du manquement prétendu. M. de Lauzun, qui connoissoit son empire sur son mari, avec qui il ne vouloit pas se brouiller, et le peu de mesure de cette princesse, en eut peur; Mme de Lauzun l'appréhenda de même, tellement qu'elle évita tant qu'elle put, par fuite ou par excuse, de rester dans la suite à jouer à Marly avec Mme la duchesse de Bourgogne les jours qu'on retournoit à Versailles.

Il arriva qu'un de ces jours-là Mme la duchesse de Bourgogne la voulut si absolument retenir, et s'y prit de si bonne heure, qu'elle ne voulut se payer d'aucune excuse, ni entrer dans l'embarras où elle alloit jeter la duchesse de Lauzun, quoi qu'elle pût lui représenter. Ma belle-sœur n'eut plus à répliquer, ni d'autre parti à prendre que d'aller le dire à Mme du Maine. Le compliment fut d'abord fraîchement reçu, incontinent après la marée monta, et voilà la duchesse du Maine aux reproches d'amitié d'une part, de manéges de l'autre pour faire sa cour à Mme la duchesse de Bourgogne en lui manquant à elle de respect, à lui dire qu'elle pouvoit désormais chercher qui la mèneroit à Marly, si tant étoit qu'elle y revînt, et à rompre avec elle en lui tournant le dos de la manière la plus impérieuse et la plus scandaleuse, ou plutôt la plus folle. Quelque préparée que ma belle-sœur pût être à être mal reçue, une femme de sa sorte ne pouvoit imaginer d'être exposée à une pareille sortie : la colère lui ôta la parole et lui fournit des larmes.

En cet état, elle revint dans le salon, où elle rendit à Mme la duchesse de Bourgogne tout ce qui lui venoit d'arriver, sagement et modestement, mais aussi sans en oublier une parole. Mme la duchesse de Bourgogne, qui n'aimoit pas la duchesse du Maine, de qui elle recevoit peu de devoirs, et par qui, en cette occasion, elle se sentit peu ménagée, prit l'injure comme faite à elle-même, se lâcha sur Mme du Maine, assura la duchesse de Lauzun qu'elle en parleroit au Roi, et piquée du reproche sur Marly, lui dit qu'on verroit si elle y viendroit moins, et lui promit de l'y mener toujours avec elle ; et en effet elle n'en manqua plus de voyages, et toujours avec Mme la duchesse de Bourgogne. L'éclat fut grand : le soir même Mme la duchesse de Bourgogne parla au Roi et à Mme de Maintenon ; le Roi lava la tête à M. du Maine sur sa femme, et loua fort Mme de Lauzun. Elle la fut aussi beaucoup de Mme de Maintenon, peu contente d'ailleurs de Mme du Maine, laquelle, mal avec Madame la Duchesse, quoique fort liée

alors avec Monsieur le Duc, mal encore avec M^me^ la princesse de Conti, et peu aimée d'ailleurs, se trouva abandonnée.

Dès le lendemain du retour à Versailles, elle envoya M^me^ de Chambonas, sa dame d'honneur, chez M^me^ de Saint-Simon, la prier de vouloir bien aller chez elle, prétextant une incommodité qui l'empêchoit de sortir. Cela ne put se refuser. Dès qu'elle la vit entrer, elle l'emmena dans son cabinet, où le tête-à-tête dura plus de deux heures. Après la préface la plus polie, elle lui conta toute l'affaire, mais rhabillée et ajustée pour la rendre moins intolérable, se condamna en tout et partout, s'excusa pourtant sur ce que, se croyant blessée dans l'amitié par une amie qu'elle aimoit tendrement, elle ne s'étoit plus connue elle-même, ni celle à qui elle parloit, ni la force de ce qu'elle disoit, n'oublia rien pour essayer de raccommoder les choses, sur tout et en toutes les sortes combla M^me^ de Saint-Simon, la conjura avec les termes les plus forts, et même au delà, que ce malheur ne la refroidît point pour elle, à quoi elle ajouta tout ce qu'infiniment d'éloquence et d'esprit peut mettre à la bouche de qui sent tout son tort, et de qui voit qu'il tombe en entier et très-pesamment sur elle. M^me^ de Saint-Simon, grave et mesurée, paya de compliments, ne voulut plus être d'aucunes de ses parties, et ne la vit depuis que très-rarement. Toute la cour s'éleva fort contre M^me^ du Maine. M. du Maine alla chez le duc de Lauzun, le trouva, passa ensuite chez M^me^ de Lauzun, y retourna encore une autre fois, et n'oublia rien de tout ce qu'il pouvoit dire et faire. M^me^ de Lauzun, pour qui il affecta toujours depuis les plus grands égards, ne revit plus M^me^ du Maine. Très-longtemps après, elle y fut un instant à une occasion publique de compliments de toute la cour, et ne l'a pas revue autrement; encore fut-ce par une espèce de négociation avec son mari, qui le voulut en bas courtisan. Outre que cette aventure tourna toute à l'avantage de ma belle-sœur, je trouvai que j'y gagnois beaucoup par la délivrance qu'elle me procura de tout ce

à quoi je ne voulois point entendre. Les égards les plus affectés de M. et de M^me^ du Maine ne laissèrent pas de continuer à être extrêmement marqués pour nous, et c'est où nous en étions avec eux lors de cette conversation de M^me^ la duchesse d'Orléans avec moi sur le procès de la succession de Monsieur le Prince.

M^me^ du Maine venoit de faire l'étrange mariage d'une créature de rien, qui s'étoit fourrée à Sceaux je ne sais par où, qui étoit assez jolie, mais de l'esprit, de la flatterie et de l'intrigue au dernier point. Elle en avoit fait sa favorite. Elle s'appeloit M^lle^ de Moras, et son nom étoit Fremyn. Son père, qui avoit amassé du bien, s'étoit recrépi d'une charge de président à mortier au parlement de Metz. Sa mére, fille de Cadeau, marchand de drap à Paris, avoit un frère conseiller au Parlement. M^me^ du Maine fit accroire au fils du duc de Brancas qu'il auroit monts et merveilles de ce mariage, tenta le père par de l'argent, qui au lieu de donner du bien à son fils, reçut gros pour faire ce beau mariage. Le rare fut que la plus grande partie de la dot consista en meules de moulins à vendre. Malgré cela, le mariage se fit chez M^me^ du Maine, qui présenta cette noble duchesse les premiers jours de cette année.

Le Roi ne donna point cette année les étrennes que sa famille recevoit de lui tous les ans; et les quarante mille pistoles qu'il prenoit pour les siennes, il les fit distribuer pour les besoins des frontières de Flandres, ce qui n'étoit pas encore arrivé: aussi toutes sortes de manquements étoient devenus extrêmes.

CHAPITRE XIII.

Spectacle des maréchaux de Boufflers, Harcourt et Villars. — Éclat du maréchal de Boufflers sur les lettres de pairie de Villars. — Villars fait défendre à Harcourt de se faire recevoir pair avant lui. — Harcourt tombe en apoplexie légère, et va aux eaux. — Ambition, manéges, maladie du maréchal d'Huxelles. — Du Bourg fait second commandant d'Alsace. — Retour de Rome de l'abbé de Polignac; secret étrange et curieux aveu sur lui du duc de Beauvillier à moi. — Maréchal d'Huxelles et abbé de Polignac plénipotentiaires pour la paix à Gertruydemberg; fausseté du maréchal [1]. — Indécence basse sur le maréchal d'Huxelles, plus grande sur l'abbé de Polignac: — Protecteurs des couronnes; explication de ce nom superbe. — Cardinal Ottoboni fait peu à propos protecteur de France, ce qui fait rompre Venise avec le Roi. — Retour de l'abbé de Pompone. — Caractère d'Ottoboni. — Imposture des Chavignards, dits Chavigny, et ce qu'ils sont devenus. — Naissance du roi Louis XV. — Mariage du duc de Luynes avec M^lle^ de Neuchâtel. — Mariage du duc de Louvigny avec la fille unique du duc d'Humières. — Mariage de Broglio avec une fille de Voysin. — Mariage de Gacé avec la fille du maréchal de Châteaurenaud, et a le gouvernement de son père sur sa démission. — Le duc de Beauvillier donne sa charge de premier gentilhomme de la chambre au duc de Mortemart, son gendre.

Les maréchaux de Boufflers, d'Harcourt et de Villars furent une partie de cet hiver en spectacle au monde : le premier en exemple du peu de compte que les rois et leurs ministres tiennent de la vertu et des services qui ont passé la mesure des récompenses; le second, attendu comme l'oracle et le seul sage, appuyé de M^me^ de Maintenon et de Voysin, couchoit en joue les autres ministres pour les renverser, et ne pouvoit plus souffrir de délais pour entrer au conseil, dont il avoit si souvent pensé forcer la porte : il tenoit tout le monde en expectation, et se présentoit avec un poids et une autorité qui, avec tout son esprit, ne s'éloignoit pas de l'audace, quoique ap-

1. Voir les pièces, p. . (Note de Saint-Simon, qui a laissé en blanc le chiffre de la page à laquelle il voulait renvoyer.) Voyez tome I, p. 420, note 1.

plaudi par le gros de la cour et du monde; le troisième, dont l'incomparable fortune avoit trouvé les plus singulières ressources pour soi dans la funeste perte d'une bataille follement donnée et plus extravagamment rangée, triomphoit du réparateur de ses torts avec la dernière effronterie, dans l'appartement et les meubles même du prince de Conti et de la princesse sa mère, qui en fut piquée au vif, et Monsieur le Duc aussi, quoique brouillé avec elle, sans que l'orgueil des princes du sang, si haut porté, osât répliquer une seule parole aux volontés du Roi. Qu'eût dit le prince de Conti grand-père, et le vieux Villars, qui avec raison se crut au comble de l'honneur et de la fortune quand il se vit son écuyer, s'ils avoient pu voir la belle-fille et le petit-fils de ce prince délogés malgré eux pour le fils de Villars, et n'oser ne lui pas laisser leurs meubles?

Là ce fils de la fortune reçut la foule de la cour précisément avec bonté, et il se peut dire qu'il y tint la sienne : jeux continuels, fêtes, festins; très-souvent la musique du Roi les soirs. Le héros romanesque en soutenoit pleinement le personnage : il ne parloit que par tirades de pièces de théâtre, et tenoit des propos si surprenants qu'il en embarrassoit souvent sa nombreuse compagnie. Ses saillies étoient continuelles; il ne se contraignoit d'aucune. Le lit de repos de dessus lequel il dominoit les assistants sembloit le théâtre d'un Tabarin. M^me^ de Maintenon l'alloit voir souvent en des heures particulières; un jour qu'elle y trouva son fils, qui avoit lors huit ans, et qu'elle le caressa, le maréchal lui dit qu'à la fin ses bontés le gâteroient, et prenant un air enjoué qui lui étoit ordinaire, ajouta que les héros s'accoutumoient facilement aux bontés des grandes reines. Cent escapades aussi fortes, mais en autres genres, mille propos sur la guerre, sur la paix, sur le gouvernement, sur soi-même à faire trembler, passèrent pour des gaietés et des gentillesses agréables. En un mot, les yeux communs le regardoient comme un fou échappé de sa cage, tandis que ceux de

tous les jours, en respects pour le maréchal de Boufflers, en soumissions, en louanges, lui envoya plusieurs messages en hommages et en pardons, et avala cet affront dans toute son étendue. On négocia et on obtint enfin que Boufflers, après tant de génuflexions, iroit voir Villars, après avoir ainsi triomphé de son triomphe. Il fut accueilli avec des respects et des soumissions profondes, qui furent reçues gravement et en maître qui daigne accepter un tribut. De tous ces procédés se combla une haine, que Boufflers trop naturel exhala même peu décemment quelquefois, et que Villars resserra en lui-même sous le voile des hommages et des soumissions, toutefois sans rompre, par l'extrême retenue de Villars, qui n'osa plus se commettre, et Boufflers pour ne pas embarrasser le Roi.

Cet éclat fut incontinent après suivi d'un autre, mais qui, à beaucoup près, ne fut pas porté si loin. Harcourt, duc vérifié cinq ans avant Villars, et d'une naissance si différente, portoit fort impatiemment que celui-ci eût été fait pair avant lui, et que lui-même n'y fût arrivé qu'à son occasion. Il n'ignoroit pas nos prétentions réciproques de préséance de M. de la Rochefoucauld et de moi, et il voulut adroitement acquérir les mêmes sur Villars. Il projeta donc de se faire recevoir au Parlement dans la même séance où ses lettres de pairie seroient enregistrées; et pour le faire couler doucement, il n'hasarda[1] pas de les présenter avant que celles de Villars le fussent, qui étoient antérieures aux siennes; mais dès qu'elles le furent, il se prépara à l'exécution de son projet, comme ne songeant à rien. Malheureusement pour lui, Villars en eut le vent; il avoit aussi ouï parler de mon affaire avec M. de la Rochefoucauld, mais sans la savoir : il me pria de la lui expliquer : c'étoit chose qui ne se pouvoit refuser. Là-dessus le voilà aux champs, qui fait grand bruit, qui représente au Roi, par un mémoire qu'il lui envoya, le dessein d'Harcourt et l'impossibilité où sa blessure le met-

1. Voyez tome V, p. 141, et tome VI, p. 17.

toit de se faire recevoir; sur quoi il demanda de ces deux choses l'une, pour lui éviter un procès pareil au mien : ou des lettres patentes vérifiées au Parlement qui lui conservassent son ancienneté entière sur les pairs postérieurs à lui qui pourroient être reçus au Parlement avant lui, comme M. de Bouillon les avoit obtenues dans sa minorité; ou une défense verbale au maréchal d'Harcourt de se faire recevoir avant que lui-même le fût. La demande parut au Roi d'autant plus juste qu'elle évitoit un procédé qui l'eût embarrassé entre ces deux hommes, et un procès dont il haïssoit les décisions. Harcourt reçut donc cette défense de la bouche du Roi, dont il fut outré de dépit, et dont Villars ne se contraignit pas de triompher. Fort peu de jours après, Harcourt tomba en apoplexie, qui mit ses grandes vues et ses amis en grand désarroi, et qui, au lieu de forcer la porte du conseil, le fit aller aux eaux de Bourbonne, hors d'état de s'appliquer à rien, mais retenant toujours sa destination de général de l'armée du Rhin, comme l'année précédente.

Le maréchal d'Huxelles commandoit en chef en Alsace dès l'année 1690, en avril, à la mort de Montal, et servoit de lieutenant général dans l'armée du Rhin toutes les campagnes, jusqu'en 1703, qu'il fut de la promotion des maréchaux de France que le Roi fit en janvier, à l'occasion de laquelle je me suis étendu sur lui assez pour n'avoir rien à y ajouter. Décoré de l'ordre et du bâton, c'étoit où la profession militaire le pouvoit porter. Son goût ne le tournoit point vers le commandement des armées. Voir aussi de Strasbourg un général d'armée auquel il falloit obéir dans son commandement s'il étoit son ancien, et s'il ne l'étoit pas, se concerter avec lui de manière fort équivalente à la subordination, étoit pour lui une amertume. Depuis 1690, il n'avoit quitté les bords du Rhin ni été ni hiver, que depuis qu'il fut maréchal de France, et encore y demeura-t-il les premières années. Il petilloit de s'approcher de la cour, dans le desir de pousser sa fortune : il vouloit entrer dans le conseil, au moins

être consulté, et de quelque chose. Son grand but étoit de parvenir à être duc, et celui du premier écuyer d'être appelé dans ses lettres. Pour cela il falloit être à la cour et à demeure; mais quitter plus de cent mille livres de rente en abandonnant l'Alsace, c'étoit acheter bien cher des espérances peu fondées. Il tâta le pavé par quelques voyages à Paris; il les allongea, et il fit si bien qu'il lui fut permis de s'y fixer sans se dépouiller du commandement d'Alsace, qu'on fit exercer par du Bourg, tellement que cette province eut un gouverneur et deux commandants payés.

Huxelles, établi à Paris, tint une excellente table pour avoir compagnie, sortit peu pour se faire rechercher, se lia au président de Mesmes par le premier écuyer son ami intime, et par ce président à M. du Maine, dont il étoit le commensal. Il fut vanté à M^lle^ Choin par M^me^ de Beringhen, la cultiva jusqu'à envoyer tous les jours de sa vie des têtes de lapin et d'autres mangeailles à sa chienne; et il faut noter qu'il logeoit dans la rue Neuve-Saint-Augustin, vis-à-vis le duc de Tresmes, et M^lle^ Choin attenant le petit Saint-Antoine[1]. Il fit sa cour à Vaudemont et à ses nièces, et s'initia ainsi à Monseigneur, sans toutefois le voir souvent en particulier, et très-rarement publiquement, qui le crut la meilleure tête de France et un homme qui ne vouloit rien que son repos. D'autre côté il courtisa Harcourt, qui le produisit à M^me^ de Caylus pour atteindre à M^me^ de Maintenon. Harcourt ne le craignoit pas pour émule, il le connoissoit trop bien, mais il en vouloit faire un écho et un épouvantail à ministres, contre lesquels tout lui étoit bon; conséquemment il fut très-bien avec Voysin aussitôt qu'il fut en place. Tout cela se passoit souterrainement. Tant de liaisons importantes ne rendant rien, il en tomba peu à peu dans un chagrin qui devint noir, qui attaqua sa santé et qui fit craindre pour sa tête. Il fut près d'un an chez lui sans vouloir voir per-

1. Voyez tome III, p. 386 et 387.

sonne que le premier écuyer, sa femme, et un ou deux autres, devant qui il ne retenoit pas ses foiblesses. Les médecins furent longtemps sans savoir ce que cela deviendroit, parce qu'ils sentirent que ce n'étoit pas de leur art que dépendoit cette guérison. Ses amis se remuèrent vers les remèdes qu'il lui falloit, le poulièrent[1] à Marly, et le soulagèrent, mais non encore entièrement. C'est l'état où il étoit quand il fut question de nommer des plénipotentiaires pour les conférences de Gertruydemberg.

Torcy, ami intime de l'abbé de Polignac, l'avoit, comme on a vu, tiré d'un péril imminent et fort dangereux, en le dépaysant; et lui, en avoit su tirer grand parti, avec le même appui, pour s'assurer d'un chapeau. Cela fait, et l'intervalle long de son absence, il eut envie de se rapprocher. Torcy, qui le destinoit à travailler à la paix, pour le tenir toujours en besogne, lui procura la permission de faire un tour à la cour de quelques mois, sans quitter son auditorat de rote, où il brilloit, et pour avoir où le renvoyer au loin si le cas y échéoit. Il étoit arrivé sur la fin de l'année précédente, et fut assez bien reçu du Roi, et très-bien de la cour, surtout des dames. Ce retour me procura une confidence.

Il faut se souvenir de la conversation que j'eus sur lui avec le duc de Beauvillier, ci-devant, p. 517[2], et de la manière dont il reçut ce que je lui dis. Oncques depuis nous ne nous étions fait mention de l'abbé de Polignac l'un à l'autre, ni de rien qui en pût approcher. Mon retour à Marly fut un des premiers fruits de l'audience que le Roi m'avoit accordée. Au premier voyage que j'y fis, étant allé un soir causer avec le duc de Beauvillier et ne parlant de rien moins que de l'abbé de Polignac, tout d'un coup le duc se mit à me regarder fixement, à sourire, et à me dire qu'il falloit qu'il me fît une confidence, et que c'étoit une réparation qu'il me devoit, à laquelle il ne pouvoit plus tenir. Je n'imaginai point ce qu'il me

1. Voyez tome V, p. 81 et note 2.
2. Pages 349-351 de notre tome IV.

vouloit dire. « Vous souvenez-vous bien, ce me dit-il, de la conversation que nous eûmes ensemble dans cette même chambre, il y a quatre ans, sur l'abbé de Polignac? c'est que vous avez été prophète. Il faut que je vous avoue qu'il m'est arrivé de point en point ce que vous m'aviez prédit, et que l'abbé de Polignac, initié avec Mgr le duc de Bourgogne par les sciences et le voyant souvent seul, m'avoit absolument éloigné de lui. » Je m'écriai; il me fit taire: « Écoutez tout, me dit-il. Je ne fus pas longtemps à m'en apercevoir. Je voulus me le rapprocher, je l'éloignai encore davantage : plus de consultations, plus même de raisonnement; jusqu'à ma présence lui pesoit. M. de Chevreuse se trouva de même. Je pris le parti de ne lui plus parler de rien, de répondre en deux mots quand il me parloit, de faire mon service assez pour que le public ne s'aperçût de rien, et je demeurai dans mes fonctions comme un étranger le plus mesuré, sans trouver rien à redire et sans parler que pour répondre. Cela, Monsieur, a, s'il vous plaît, duré près d'un an. Enfin il s'est rapproché, il s'est réchauffé, il s'est trouvé embarrassé de ma réserve, il a tâté le pavé à diverses reprises. Je le voyois venir toujours respectueusement, sans la moindre ouverture, jusqu'à ce qu'un beau jour il me prit dans son cabinet et se déboutonna. Je reçus ce qu'il me dit comme je le devois, et lui dis en même temps ce que je crus devoir sur l'attachement et la confiance; que je ne tenois à lui que par le cœur, et le desir de son bien et de celui de l'État, et par nulle autre chose; et qu'il voyoit que je savois me retirer à proportion de lui, et me tenir dans le respect et dans la simple fonction de ma charge. Alors, dans ce retour d'amitié et de confiance, il m'avoua que c'étoit l'abbé de Polignac qui l'avoit éloigné; que c'étoit un enchanteur très-dangereux, une sirène... — Hé bien! Monsieur, interrompis-je, avez-vous eu encore votre cruelle charité de ne lui pas bien rompre le cou[1] en ce moment

1. Voyez tome V, p. 46, note 1.

que vous l'avez eu si belle? — Oh ! pour cela, me répondit-il, ce n'eût pas été charité, c'eût été abandon de M^gr le duc de Bourgogne, et manquer de charité pour lui; aussi vous puis-je assurer que je lui ai fait sentir tout ce que je devois sur cela pour lui-même ; et que puisque vous appelez cela rompre le cou, vous pouvez compter que je l'ai si bien et si parfaitement rompu à l'abbé de Polignac, qu'il n'en reviendra de sa vie auprès de M^gr le duc de Bourgogne. »

Je l'en louai beaucoup, et comme un homme qui s'est surpassé lui-même; après quoi je me licenciai à le pouiller[1] un peu de ne vouloir ni connoître les gens ni souffrir qu'on les lui fît connoître. Je le fis souvenir de notre conversation dans le bas des jardins de Marly, sur le choix fait et non encore déclaré de M^gr le duc de Bourgogne pour l'armée de Flandres avec M. de Vendôme, et je lui dis que la prophétie que je lui en fis alors, qui ne tarda pas à s'accomplir au delà de toute pensée, et celle-ci, dont il m'avouoit le plénier effet, le devoit rendre plus docile à écouter et à croire et à se garder. Il en convint, et il est vrai que longtemps avant cet aveu il étoit moins hérissé à mes discours, à son gré peu charitables, et me croyoit fort volontiers, ce qui ne fit depuis qu'augmenter de plus en plus à mon égard. Je lui demandai après où en étoit le duc de Chevreuse; il me dit que le retour étoit aussi entier pour lui et de même date que le sien. Le singulier est qu'ils se conduisirent avec tant de ménagement, que personne, même les valets les plus intérieurs, ne s'aperçurent jamais de ce changement si grand dans toute sa longue durée. Il ne servit qu'à mettre ces deux ducs encore plus intimement avec M^gr le duc de Bourgogne, ce qui a duré jusqu'à sa mort.

L'abbé de Polignac, à son retour de Rome, se trouva bien étourdi de la froideur marquée de M^gr le duc de Bourgogne, qui ne prit à rien avec lui en public, et ne le vit

1. Voyez tome II, p. 225 et note 1.

point en particulier. Le bon ecclésiastique craignit pis qu'il n'y avoit, et se contint par là dans de pénibles réserves; mais bientôt il fut délivré par le choix du maréchal d'Huxelles et de lui pour aller à Gertruydemberg; sur quoi je renvoie aux pièces [1], où les préliminaires de cet envoi et la négociation jusqu'à sa rupture se trouvent dans tout le détail. Je dirai seulement ici que le maréchal d'Huxelles, qui mouroit de ne rien faire, et que cette nomination guérit, voulut faire accroire qu'on le faisoit aller malgré lui, tandis qu'Harcourt, Voysin et M^me^ de Maintenon le préconisoient, et que M. du Maine le servoit. Le jour qu'il fut déclaré au conseil avec l'abbé de Polignac, Monseigneur dit qu'il ne croyoit pas que le maréchal voulût se charger de cet emploi, et qu'outre qu'il étoit vieux et infirme (il n'étoit point vieux, et n'étoit malade que de rage d'être et de rien faire [2]), il lui avoit dit, il n'y a pas longtemps, qu'il aimeroit mieux avoir perdu un bras que son nom demeurât à la postérité souscrit à une paix telle que seroit celle qui termineroit cette guerre. On verra dans les pièces et dans les suites que cette délicatesse ne fut que pour Monseigneur, et pour tâcher de se faire valoir : le Renard des Mûres [3] si on ne songeoit point à lui, se faire prier si on y pensoit.

Le chancelier, ami intime du premier écuyer et parent d'Huxelles, et Voysin, louèrent sa capacité; Desmarets, son ami, aussi; le Roi, prévenu par M^me^ de Maintenon et M. du Maine, applaudit, ainsi que les deux autres ministres, qui firent chorus; puis le Roi ajouta en se redressant qu'il ne croyoit pas qu'il refusât quand il sauroit qu'il ne recevroit aucune excuse, et qu'il vouloit bien qu'on le lui dît, et qu'il ne vouloit pas être refusé. Ce même jour le chancelier s'en alloit à Paris. Dès qu'il y fut arrivé, il envoya chercher le maréchal, à qui il conta ce qui s'étoit

1. Voyez tome I, p. 420, note 1.
2 De ne rien être et de ne rien faire. *Rien* est en interligne au manuscrit.
3. Ou le Renard des Raisins.

passé au conseil, et le détermina sans peine à accepter. Il avoit déjà reçu une lettre de Torcy là-dessus, qui, ce même jour encore, arriva chez lui avec Desmarets, et l'entretinrent deux heures. L'abbé de Polignac, qui n'avoit avec lui aucune liaison, le fut voir deux jours après. Le maréchal ne vit le Roi dans son cabinet qu'un demi-quart d'heure, à ce que me conta le premier écuyer, qui en étoit fort scandalisé, et l'abbé de Polignac point du tout : le Roi lui dit un mot en passant chez M^me^ de Maintenon. Je n'entamerai rien ici de ce qui se trouvera dans les pièces ; je dirai seulement que, sur les plaintes que firent les Hollandois d'une nomination d'éclat par les personnages, lorsqu'ils n'en vouloient que d'obscurs, on eut recours à une ruse d'enfant, la plus déshonorante qu'il fut possible : le maréchal d'Huxelles eut défense de mettre ses armes à rien, pour ne montrer ni ses bâtons ni son collier de l'ordre, et l'abbé de Polignac de paroître autrement qu'en habit de cavalier. Cela ne cachoit ni leurs noms ni leur caractère; cela avilit seulement celui que le Roi leur donnoit pour traiter, et donna fort à rire aux alliés, qui insultèrent à une complaisance si basse.

Tout ce qui suivit répondit à ce triste début. Si un officier de la couronne effacé de la sorte devint un spectacle fort nouveau, la mascarade de l'abbé de Polignac en fut un encore plus étrange. On trouva même sans cela toutes sortes d'indécences à employer un ecclésiastique et un auditeur de rote à consentir, comme il étoit inévitable, à beaucoup de choses préjudiciables à la religion catholique dans toutes les restitutions auxquelles il falloit se livrer; un homme qui avoit publiquement la nomination acceptée du roi d'Angleterre au cardinalat, pour signer l'exhérédation et la proscription de ce prince et de sa postérité en faveur d'un usurpateur protestant, et comme tel; enfin un personnage châtié par l'exil en arrivant de son ambassade de Pologne, exil qui avoit duré fort longtemps. Sur tout le reste je renvoie aux pièces, qui satisferont pleinement.

Tout fut concerté avec Bergheyck, venu exprès à Versailles, et qui retourna en Flandres vers le départ de nos deux plénipotentiaires.

On essuya encore en même temps une chose assez désagréable. Le cardinal de Médicis, en remettant son chapeau pour se marier, comme on l'a dit, avoit fait vaquer la protection des couronnes de France et d'Espagne qu'il avoit. Les couronnes catholiques ont à Rome chacune leur protecteur, étrange nom à l'égard d'une couronne ; mais les cardinaux, de longue main en possession d'être des monstres fort à charge à leurs princes et à leurs nations, et beaucoup plus à l'Église, après avoir usurpé les choses, ont envahi jusqu'aux noms, et les rois les ont laissés faire avec une insensibilité non pareille. Ces Messieurs veulent donc se mêler d'affaires, et ne peuvent le faire que subordonnément, comme tous les autres qui en seroient chargés; ils en veulent l'honneur, la considération, le profit, mais ils n'en veulent pas le nom ordinaire : il faut leur en voiler les fonctions sous la majesté d'un nom qui impose, quoique tout le monde en sache la valeur. Ainsi le cardinal qui est payé pour prendre soin de tout ce qui passe en consistoire pour une nation s'appelle le protecteur de cette nation; et de là, protecteur de la couronne de France, d'Espagne, etc. C'est à lui que s'adressent les banquiers en cour de Rome pour l'expédition des bénéfices et des autres choses qui passent en consistoire, où c'est à lui à proposer et à préconiser les évêchés; et il se mêle aussi de beaucoup de choses qui passent par la chancellerie, par la pénitencerie et par les signatures. Le Roi, ayant donc à choisir un protecteur, jeta les yeux sur le cardinal Ottobon. Plusieurs raisons l'en devoient empêcher.

Son oncle, que M. de Chaulnes fit pape, et qui avoit promis merveilles sur les franchises et sur d'autres points plus importants qui avoient brouillé le Roi avec Innocent XI, son prédécesseur, qui depuis longtemps ne donnoit aucunes bulles en France, manqua de parole, et se

moqua de la France en pantalon qu'il étoit; en sorte qu'il la fit passer à tout ce qu'il voulut, et à ce qui auroit tout terminé même avec Innocent XI. Ainsi, ce neveu ne devoit pas être un sujet assez agréable pour recevoir une pareille distinction dans une cour si suivie, et qui ne dompte la nôtre que par sa suite perpétuelle, qu'elle ne rencontre pas dans notre légèreté. Ce cardinal étoit un panier percé, qui avec de grands biens, de grands bénéfices et les premières charges de la cour de Rome, y étoit méprisé par le désordre de ses dépenses, de ses affaires, de sa conduite et de ses mœurs, quoique avec beaucoup d'esprit, et même capable d'affaires et aimable dans le commerce. Enfin, il étoit Vénitien, et le Roi avoit tous les sujets du monde de se plaindre de la conduite de sa république pendant la guerre d'Italie. De plus, on ne devoit pas ignorer avec quelle jalousie la politique de Venise interdit à ses sujets tout attachement à quelque prince que ce soit, et combien elle l'avoit montré encore, il n'y avoit pas longtemps, à l'occasion de la nomination du cardinal Grimani par l'Empereur, et des emplois qu'il lui avoit donnés, quelque terreur qu'ils eussent de ce prince et quels que fussent leurs extrêmes ménagements pour lui. Ce fut à quoi on s'exposa ici par cette nomination.

Ottobon balança à l'accepter, non qu'il ne la desirât beaucoup, mais par respect pour ses maîtres, et dans l'espérance de les y faire consentir. Il y échoua. Ils tinrent ferme; ils refusèrent le Roi, qui s'abaissa à les prier. Le Roi, qui n'en voulut pas avoir le démenti, pressa Ottobon de passer outre. Il se trouva embarrassé, et toute cette lutte dura assez longtemps. Enfin, tenté par de grosses abbayes, il passa le Rubicon. Les Vénitiens l'effacèrent du livre d'or, le proscrivirent, défendirent tout commerce avec lui, même à ses plus proches, et à leur ambassadeur à Rome de le visiter. L'abbé de Pompone, ambassadeur à Venise, par qui cette négociation avoit passé, sortit de Venise, se retira à Florence, et l'ambassadeur de Venise à Paris eut ordre de s'en aller, partit sans audience

de congé, et ne tarda pas[1] à arriver à Paris et à Versailles.

Il arriva en même temps une aventure très-singulière, et qui piqua fort le Roi. Un petit procureur du siége de Beaune en Bourgogne s'appeloit Chavignard, et avoit deux fils assez bien faits. Ils étudièrent aux jésuites, qui les prirent sous leur protection. De Chavignard à Chavigny il n'y a pas loin dans la prononciation. La maison de Chavigny-le-Roi, ancienne, illustre, grandement alliée, étoit éteinte depuis longtemps. Ces deux frères jugèrent à propos de la ressusciter et de s'en dire, et les jésuites de les produire comme tels. Ils vinrent à Paris sous ce beau nom, comme des cadets de bonne maison, mais qui n'avoient rien, et qui réclamoient leurs parents, chez qui les jésuites les présentèrent, et les introduisirent parmi leurs amis. M. de Soubise, qui croyoit ne pouvoir être dupe que de son gré, et qui avoit de bonnes raisons de se le persuader, le fut tout de bon cette fois-ci; il prit pour bon ce que les jésuites lui dirent, et voulut bien présenter au Roi MM. de Chavigny comme ses parents, et leur procurer de l'emploi. La duchesse de Duras, fille du prince de Bournonville mort sous-lieutenant des gens d'armes de la garde, avoit eu de la cascade de cette charge un guidon à vendre dans la même compagnie. M. de Soubise le procura à l'un des deux frères, qui obtint aussi l'agrément d'une petite lieutenance de Roi de Touraine. Il avoit, disoit-il, épuisé le peu qu'il avoit, et boursillé parmi ses amis pour se faire ces établissements et se mettre en chemin de faire fortune. Ils alloient voir tout le monde, et chacun les recevoit avec plaisir, par le nom, la figure et les manières qu'ils présentoient. L'autre frère eut peu après une abbaye de dix-huit ou vingt mille livres de rente, pour aider à son frère à subsister à la cour et à la guerre, où il avoit fait la campagne dernière dans les gens d'armes.

Une si grosse abbaye ne vaquoit pas tous les jours;

1. Et Pompone ne tarda pas.

celle-ci ne l'étoit devenue[1] que cet hiver, et causa tant d'envie que les aboyants, outrés de la voir donner ainsi, se mirent à chercher ce que c'étoit que cet abbé de Chavigny, et découvrirent qui il étoit. Ils en eurent les preuves, et les publièrent avec tant de bruit qu'ils détrompèrent tout le monde. Le Roi, piqué d'une si hardie imposture, dans laquelle il avoit si bien donné, fit arrêter les bulles à Rome, nomma un autre sujet, ordonna à l'autre frère de se défaire de son guidon en faveur du comte de Pons pour soixante mille livres, qu'il avoit acheté quatre-vingt mille livres, et de sa lieutenance de Roi de Touraine, et fit défendre à tous les deux de se présenter jamais devant lui : on trouva encore la punition douce. C'étoient deux compagnons de beaucoup d'esprit, d'intrigue et de manége, de hardiesse, de souplesse, et pour leur âge fort instruits. Ils disparurent à l'instant et firent le plongeon. Qui ne croiroit que ce ne fût pour toujours après une telle infamie? Cet affront ne leur coûta rien à soutenir : ils se mirent à faire les espions en Hollande; Torcy se servit d'eux à l'insu du Roi, et comme ils avoient, surtout le guidon, infiniment d'esprit et d'adresse, il en fut fort content. Ils parurent même à Utrecht pendant les conférences de la paix. Après la mort du Roi, ils continuèrent à s'intriguer.

Dans la suite ils devinrent les instruments de l'abbé du Bois en beaucoup de choses, puis ses confidents, et ce qu'en langage commun on appelleroit ses âmes damnées. Celui qui avoit été abbé voulut du solide : on n'eut pas honte de lui donner l'agrément d'une charge de président à mortier au parlement de Besançon, où il s'est comporté avec une audace et une insolence surprenante, et toujours s'appelant Chavigny. L'autre, sous le nom de chevalier de Chavigny, plus doux et plus souple en apparence, continua ses intrigues. L'abbé depuis cardinal du Bois l'employa en divers lieux, puis en Espagne, à Ratis-

1. N'était devenue vacante.

bonne, en Angleterre, et maintenant avec toute honte bue, il est ambassadeur de France en Portugal, à son retour de Danemark, où il étoit envoyé extraordinaire. Partout on sait son histoire, partout il en est déshonoré, partout on est indigné de le voir avec caractère, partout on dit que ceux qui emploient un tel instrument ne le peuvent faire qu'à dessein de tromper; et toutefois il subsiste, on en est content à la cour, et il y est bien reçu dans les intervalles de ses emplois qu'il y est venu. N'est-ce point là de ces vérités qui ne sont pas vraisemblables? Pour y mettre le comble, elle étoit dans le Moreri[1] au nom Chavigny-le-Roi, et ils ont eu le crédit de faire défendre qu'on la mît dans la dernière édition qui en a été faite.

Le samedi 15 février, le Roi fut réveillé à sept heures, qui étoit une heure plus tôt qu'à l'ordinaire, parce que M^me^ la duchesse de Bourgogne se trouvoit mal pour accoucher. Il s'habilla diligemment pour se rendre auprès d'elle. Elle ne le fit pas attendre longtemps: à huit heures trois minutes et trois secondes elle mit au monde un duc d'Anjou, qui est le roi Louis XV aujourd'hui régnant, ce qui causa une grande joie. Ce prince fut incontinent ondoyé par le cardinal de Janson, dans la chambre même où il étoit né, et emporté ensuite sur les genoux de la duchesse de Ventadour, dans la chaise à porteurs du Roi, dans son appartement, accompagné par le maréchal de Boufflers et par des gardes du corps avec des officiers. Un peu après, la Vrillière lui porta le cordon bleu, et toute la cour l'alla voir, deux choses qui déplurent fort à Monsieur son frère, qui ne se contraignit pas de le marquer. M^me^ de Saint-Simon, qui étoit dans la chambre de Madame la Dauphine, se trouva par hasard une des premières qui vit ce prince nouveau-né parmi toutes celles qui y étoient. L'accouchement et ses suites furent fort heureux.

1. Dans le *Grand dictionnaire historique* de Moreri.

Il se fit en même temps deux mariages auxquels je pris grand'part. Le duc de Chevreuse, avec tout son esprit pénétrant, réglé et métaphysique, s'étoit si parfaitement ruiné, à force de vouloir faire ses affaires lui-même et tendre toujours au mieux, que, sans le gouvernement de Guyenne, il n'auroit pas eu de quoi vivre. Il avoit fait beaucoup de belles choses à Dampierre; il avoit creusé un canal depuis ses forêts de Montfort et de Saint-Léger jusqu'à Mantes, avec des frais infinis et des dédommagements immenses aux riverains, pour porter ses bois jusqu'à la Seine à bois perdu, dans lequel canal il n'a jamais coulé un muid d'eau; ensuite il fit paver toute sa forêt pour en tirer ses bois, sans aucun usage; et il essuya enfin une grande banqueroute de ses marchands. Il chercha un riche mariage pour le duc de Luynes, fils du feu duc de Montfort, son fils aîné, quoique il fût encore fort jeune. Ce bâtard du dernier comte de Soissons prince du sang, dont j'ai parlé ailleurs, que M^me^ de Nemours avoit choisi pour en faire son héritier, avoit laissé deux filles de la fille du maréchal-duc de Luxembourg. L'aînée avoit quatre-vingt mille livres de rente en belles terres, et n'avoit qu'une sœur, qui en devoit avoir presque autant, outre les pierreries et les autres choses qu'elles pouvoient encore espérer de M^me^ de Nemours, qui n'avoit d'yeux que pour elles, ni de volonté que pour ôter tout à ses héritiers naturels. M. de Luxembourg, leur oncle, gendre en premières noces de M. et de M^me^ de Chevreuse, sans enfants, avoit toujours conservé avec eux la liaison la plus intime. Il fit ce mariage, dont les biens, la figure de la jeune femme et le côté maternel étoient à souhait.

Le duc d'Humières, mon plus ancien et intime ami, maria sa fille unique au fils aîné du duc de Guiche. En considération de ce noble et riche mariage, ils obtinrent pour la première fois que le duc de Guiche se démît de son duché, quoique le duc de Gramont, son père, qui s'en étoit démis en sa faveur, vecût encore, et allant et

venant par le monde : ainsi ce fut trois générations à la fois ducs et pairs sur le même duché-pairie.

Il s'en fit quelque temps après deux autres. Voysin maria l'aînée de ses trois filles au fils aîné de Broglio, qui avoit longtemps commandé en Languedoc, et qui étoit beau-frère du feu président Lamoignon et du célèbre Basville. La veuve de Lamoignon étoit Voysin, cousine germaine du ministre qui fit ce mariage.

Gacé, fils du maréchal de Matignon, veuf de sa cousine germaine de même nom et sans enfants, se remaria à la fille du maréchal de Châteaurenaud, qui fut un très-malheureux mariage. Il eut le gouvernement de la Rochelle et pays d'Aunis, sur la démission du maréchal de Matignon, son père.

M. de Beauvillier fit en ce même temps une chose fort contre mon goût, et dont je fis tout mon possible pour le détourner; ce fut de donner, avec l'agrément du Roi, sa charge de premier gentilhomme de sa chambre au duc de Mortemart, son gendre, de préférence au duc de Saint-Aignan, son frère. Il crut devoir cette récompense à sa fille, qu'il aimoit fort, des grands biens qu'après avoir perdu ses fils il avoit donnés à son frère. Ceux que leur mort faisoit tomber à la jeune duchesse de Mortemart, avec la dignité de grand d'Espagne, me paroissoient un dédommagement bien suffisant; mais la délicatesse de M. de Beauvillier ne put être vaincue par toutes mes raisons. Il savoit beaucoup de gré à son gendre, et à la duchesse de Mortemart, sa belle-sœur, de la manière dont ils s'étoient portés à le presser même de faire beaucoup pour le duc de Saint-Aignan. Cette duchesse de Mortemart étoit, après la duchesse de Béthune, la grande âme de la gnose [1], et la mieux aimée de l'archevêque de Cambray, qui de son diocèse gouvernoit toutes ces consciences. Ce fut par conséquent l'avis aussi du duc de Chevreuse; et la considération de la duchesse de Beauvillier, qui, avec la

1. *Gnose* est un terme de théologie qui désigne la science religieuse supérieure.

plus grande amitié du monde, s'étoit prêtée à tout ce que le duc de Beauvillier avoit voulu faire pour son frère, y entra pour beaucoup. Je vis ce choix avec douleur, qui dans la suite leur en donna beaucoup à eux-mêmes, et qui ne réussit pas, comme ils l'avoient espéré, à retirer le duc de Mortemart de l'obscurité et de la crapule, ni à rendre sa pauvre femme plus heureuse, et qui méritoit tant de l'être.

CHAPITRE XIV.

Bouffonneries de Courcillon, à qui on recoupe la cuisse. — Mort de la duchesse de Foix. — Mort de Fléchier, évêque de Nîmes. — Mort, caractère et testament de l'archevêque de Reims le Tellier. — Cardinal de Noailles proviseur de Sorbonne. — Mort de Vassé. — Mort de M^me^ de Lassay. — Mort de M^me^ de Vaubecourt. — Mort de l'abbé de Grandpré; son sobriquet étrange. — Mort de Monsieur le Duc. — Conduite de Madame la Duchesse. — Étrange contre-temps arrivé à M. le comte de Toulouse. — Nom et dépouille entière de Monsieur le Duc donnés à Monsieur son fils; d'Antin chargé du détail de ses charges, puis de ses biens et de sa conduite. — Saintrailles et son caractère. — Caractère de Monsieur le Duc. — Orgueil extrême de M^me^ la duchesse d'Orléans; sa prétention de préséance pour ses filles sur les femmes des princes du sang; mesures sur cette dispute, et sa véritable cause. — Adroite prétention de la duchesse du Maine de précéder ses nièces comme tante. — Jugement du Roi entre les princesses du sang mariées et filles en faveur des premières, où il fait d'autres décisions concernant son sang. — Mécanique des après-soupers du Roi. — Le Roi déclare son jugement aux parties, puis au conseil, et ne le rend public que quelques jours après, sans le revêtir d'aucunes formes. — Brevet de conservation de rang de princesse du sang fille à la duchesse du Maine.

J'ai déjà parlé ailleurs de Courcillon, original sans copie, avec beaucoup d'esprit et d'ornement dans l'esprit, un fonds de gaieté et de plaisanterie inépuisable, une débauche effrénée, et une effronterie à ne rougir de rien. Il fit d'étranges farces lorsqu'on lui coupa la cuisse après la bataille de Malplaquet. Apparemment qu'on fit mal l'opération, puisqu'il fallut la lui recouper en ce temps-ci à Versailles. Ce fut si haut que le danger étoit grand.

Dangeau, grand et politique courtisan, et sa femme, que Mme de Maintenon aimoit fort et qui étoit de tous les particuliers du Roi, tournèrent leur fils pour l'amener à la confession. Cela l'importuna : il connoissoit bien son père; pour se délivrer de cette importunité de confession, il feignit d'entrer dans l'insinuation, lui dit que, puisqu'il en falloit venir là, il vouloit aller au mieux, qu'il le prioit donc de lui faire venir le P. de la Tour, général de l'Oratoire, mais de ne lui en proposer aucun autre, parce qu'il étoit déterminé à n'aller qu'à celui-là. Dangeau frémit de la tête aux pieds : il venoit de voir à quel point avoit déplu l'assistance du même Père à la mort de M. le prince de Conti et de Monsieur le Prince; il n'osa jamais courir le même risque ni pour soi-même, ni pour son fils, au cas qu'il vînt à réchapper. De ce moment il ne fut plus de sa part mention de confession, et Courcillon, qui n'en vouloit que cela, n'en parla pas aussi d'avantage, dont il fit de bons contes après qu'il fut guéri. Dangeau avoit un frère abbé, académicien, grammairien, pédant, le meilleur homme du monde, mais fort ridicule. Courcillon, voyant son père fort affligé au chevet de son lit, se prit à rire comme un fou, le pria d'aller pleurer plus loin, parce qu'il faisoit en pleurant une si plaisante grimace qu'il le faisoit mourir de rire; de là passe à dire que, s'il meurt, sûrement l'abbé se mariera pour soutenir la maison; et en fait une telle description en plumet et en parure cavalière, que tout ce qui étoit là ne put se tenir d'en rire aux larmes. Cette gaieté le sauva, et il eut la bizarre permission d'aller chez le Roi et partout sans épée et sans chapeau, parce que l'un et l'autre l'embarrassoit avec presque toute une cuisse de bois, avec laquelle il ne cessa de faire des pantalonnades.

Il y eut aussi en ce temps-ci plusieurs morts. Celle de la duchesse de Foix arriva la première, qui fut regrettée de tout le monde, et beaucoup de M. de Foix. Elle étoit sœur de Roquelaure, à qui elle fit écrire en mourant, pour lui demander de pardonner à sa fille et au prince de Léon,

ce qu'il accorda. M^me^ de Foix étoit la plus jolie bossue qu'on pût voir, grande, dansant autrefois en perfection, et ayant tant de grâces qu'on n'eût pas voulu qu'elle n'eût point été bossue; peu de la cour, fort du grand monde et du jeu, extrêmement amusante sans la moindre méchanté, et n'ayant jamais eu plus de quinze ans, à cinquante-cinq ans qu'elle mourut, sans enfants.

Celle[1] de l'évêque de Nîmes arriva dans son diocèse. C'étoit Fléchier, qui avoit été sous-précepteur de Monseigneur, célèbre par son savoir, par ses ouvrages, par ses mœurs, par une vie très-épiscopale. Quoique très-vieux, il fut fort regretté, et pleuré de tout le Languedoc, surtout de son diocèse.

Un bien plus grand prélat mourut en même temps, qui laissa moins de regrets; ce fut l'archevêque de Reims, de qui j'ai parlé plus d'une fois. Il avoit les abbayes de Saint-Remy de Reims, de Saint-Thierry près Reims, qu'il avoit fait unir à son archevêché pour le dédommagement de l'érection de Cambray en archevêché, auparavant suffragant de Reims, qui n'avoit pas été fait, de Saint-Étienne de Caen, de Saint-Bénigne de Dijon, de Breteuil, et quelques autres encore. Il étoit commandeur de l'ordre, doyen du conseil, maître de la chapelle du Roi, proviseur de Sorbonne, et le plus ancien archevêque de France. Outre ce que j'ai dit ailleurs de sa fortune et de son caractère, j'ajouterai que, janséniste de nom, ennemi des jésuites, savant en tout ce qui étoit de son état pour le spirituel et le temporel, c'étoit avec de l'esprit un composé fort extraordinaire. Rustre, et haut au dernier point, il étoit humble sur sa naissance à en embarrasser; extrêmement du grand monde, magnifique et toutefois avare, grand aumônier[2], assez résidant chaque année, gouvernant et visitant lui-même son diocèse, qui étoit le mieux réglé du royaume et le mieux pourvu des plus excellents sujets en tout genre, qu'il savoit choisir, s'attacher, em-

1. La mort.
2. C'est-à-dire, faisant beaucoup d'aumônes.

ployer et bien récompenser ; avec cela fort de la cour et du plus grand monde, gros joueur, habile en affaires et fort entendu pour les siennes ; lié avec les plus doctes et les plus saints de l'épiscopat, aimé et estimé en Sorbonne, qu'il protégeoit et gouvernoit très-bien.

C'étoit un homme fort judicieux et qui avoit le talent du gouvernement. Les ducs d'Aumont et d'Humières, frères de père, et le premier fils d'une sœur de ce prélat, avoient de grands démêlés d'intérêt qui les avoient longtemps aigris, et qu'ils remirent enfin à décider à l'archevêque de Reims, dont la brillante santé étoit un peu tombée depuis quelque temps. Il mettoit la dernière main à cette affaire le samedi 22 février, et y travailloit depuis sept heures du matin, lorsque, vers une heure après midi, il dit à son secrétaire qu'il se trouvoit mal et qu'il sentoit un grand mal de tête. Un moment après, il s'étendit dans sa chaise et mourut, à soixante-neuf ans. La marquise de Crequy, sa nièce, arrivoit en même temps pour dîner avec lui, qui parut peu émue, encore moins attendrie. Son amitié pour elle n'étoit pourtant pas sans scandale. Outre des présents gros et contiuuels, il défrayoit sa maison toute l'année, et lui en avoit donné une toute meublée. Aussi passoit-il sa vie avec elle quand il étoit à Paris, à la grande jalousie de tous ses autres héritiers. Ils furent tous mandés sur l'heure avec des notaires, et M^me^ de Louvois, sa belle-sœur. Arrivés qu'ils furent, on voulut chercher le testament ; on n'en eut pas la peine, la marquise de Crequy enseigna où il étoit. Par la lecture qu'on fit on trouva qu'il faisoit la marquise de Crequy sa légatrice universelle, et l'abbé de Louvois exécuteur de son testament ; il lui donnoit la magnifique argenterie de sa chapelle et une belle tapisserie ; aux religieux de Sainte-Geneviève de Paris, sa bibliothèque, la plus belle de l'Europe pour un particulier ; et sa maison de Paris aux enfants de feu M. de Louvois, son frère. Il avoit dénaturé son patrimoine, en sorte qu'il n'en restoit que cette maison ; et comme il n'avoit pas douté que son testament ne

fût attaqué pour peu qu'il pût l'être, il l'avoit si bien fait que, quelque volonté qu'on eût, cela fut impossible. Ainsi, la marquise de Crequy en eut deux millions. Ce testament ne contribua pas à lever le scandale, ni le peu d'affliction de la marquise de Crequy à adoucir l'indignation. Il y eut des legs pieux et d'honnêtes récompenses au domestique. M^me^ de Louvois alla le jour même demander au Roi la charge de la chapelle pour l'abbé de Louvois, mais par son oncle et par lui-même il étoit écrit en lettres rouges chez les jésuites, et il n'eut rien de cette grande dépouille. Le cardinal de Noailles fut proviseur de Sorbonne, et Marillac devint doyen du conseil.

Le premier écuyer, beau-frère de la marquise de Crequy, perdit bientôt après Vassé, son gendre, qui étoit fort jeune et qui laissa des enfants; et Lassay sa trois ou quatrième femme, bâtarde de Monsieur le Prince, dont la tête étoit un peu dérangée, et qui lui laissa une fille.

M^me^ de Vaubecourt, sœur d'Amelot l'ambassadeur en Espagne, etc., mourut aussi en même temps sans enfants, et veuve de Vaubecourt, lieutenant général, tué en Italie. Elle étoit encore belle; elle avoit fait du bruit, et étoit encore fort du grand monde, mais jamais de la cour.

Le vieil abbé de Grandpré mourut aussi. Il étoit frère du feu comte de Grandpré, lieutenant général et chevalier de l'ordre en 1661, et du maréchal de Joyeuse. C'étoit une manière d'imbécile et qui en avoit aussi tout le maintien, mais qui ne laissoit pas de sentir sa naissance, et d'aller partout. Il n'avoit qu'une méchante petite abbaye et n'étoit point dans les ordres. Son corps n'étoit pas comme son esprit; les dames autrefois lui avoient donné le nom d'abbé Quatorze, qui lui étoit demeuré, et ce prodige avoit passé en telle notoriété que sa singularité excuse la honte de le rapporter.

Une autre mort épouvanta le monde et le mit en même temps à son aise. Monsieur le Duc, tout occupé de son

procès, dont la plaidoirie devoit commencer le premier lundi de carême, étoit attaqué d'un mal bizarre, qui lui causoit quelquefois des accidents équivoques d'épilepsie et d'apoplexie, qui duroient peu, et qu'il cachoit avec tant de soin qu'il chassa un de ses gens pour en avoir parlé à d'autres de ses domestiques. Il avoit depuis quelque temps un mal de tête continuel, souvent violent. Cet état troubloit l'aise qu'il sentoit de la délivrance d'un père très-fâcheux, et d'un beau-frère qui, en bien des sortes, avoit fait continuellement le malheur et souvent le désespoir de sa vie. Madame la Princesse, pour qui il avoit quelque considération et quelque amitié, le pressoit de penser à Dieu et à sa santé. A force d'exhortations, il lui promit l'un et l'autre, mais après le carnaval, qu'il vouloit donner aux plaisirs. Il fit venir Madame la Duchesse à Paris le lundi gras, pour les sollicitations et les audiences, et en attendant pour lui donner deux soupers, et à beaucoup de dames, et les mener courre le bal toute la nuit du lundi et du mardi gras. Sur le soir du lundi, il alla à l'hôtel de Bouillon, et de là chez le duc de Coislin, son ami de tout temps, qui étoit déjà assez malade; il n'avoit point de flambeaux et un seul laquais derrière son carrosse. Passant sur le pont Royal, revenant de l'hôtel de Coislin, il se trouva si mal qu'il tira son cordon et fit monter son laquais auprès de lui, duquel il voulut savoir s'il n'avoit point la bouche tournée, et il ne l'avoit pas, et par qui il fit dire à son cocher de l'arrêter au petit degré de sa garde-robe, pour entrer chez lui par derrière et n'être point vu de la grande compagnie qui étoit à l'hôtel de Condé pour souper. En chemin il perdit la parole et même la connoissance; il balbutia pourtant quelque chose pour la dernière fois, lorsque son laquais et un frotteur qui se trouva là le tirèrent du carrosse et le portèrent à la porte de sa garde-robe, qui se trouva fermée. Ils y frappèrent tant et si fort qu'ils furent entendus de tout ce qui étoit à l'hôtel de Condé, qui accourut. On le jeta au lit; médecins et prêtres, mandés en diligence,

firent inutilement leurs fonctions : il ne donna nul autre signe de vie que d'horribles grimaces, et mourut de la sorte sur les quatre heures du matin du mardi gras.

Madame la Duchesse, au milieu des parures, des habits de masque et de tout ce grand monde convié, éperdue de surprise et du spectacle, ne perdit sur rien la présence d'esprit. Quoique mal avec M. du Maine, elle en sentit le besoin; ainsi, fort peu après qu'on eut mis Monsieur le Duc au lit, elle envoya le chercher à Versailles, M. le comte de Toulouse et M^me^ la princesse de Conti leur sœur, et ne manda rien à M. ni à M^me^ la duchesse d'Orléans, avec qui elle étoit mal, et du crédit desquels elle n'avoit rien à attendre. On peut juger qu'elle n'oublia pas d'Antin. Elle ne laissa pas de pleurer un peu en les attendant. Personne ne crut ses larmes excitées par la tendresse, mais plutôt par un souvenir douloureux qui l'affligeoit en secret depuis un an, et d'une délivrance trop tardive. M^me^ la princesse de Conti, sa belle-sœur, avertie de ce qui se passoit, alla à l'hôtel de Condé avec ses enfants, demeura dans les antichambres parmi les laquais assez longtemps, retourna dans son carrosse sans sortir de la maison, et revint encore dans les antichambres. La maréchale d'Estrées douairière, fort amie de Madame la Duchesse, la trouvant là, la fit entrer malgré elle, disant qu'en l'état où elle étoit avec Monsieur son frère, elle n'osoit se présenter. Madame la Duchesse, toujours fort à elle-même après le premier étonnement, lui fit merveilles. Bientôt après, l'autre princesse de Conti arriva de Versailles, qui se mettoit au lit lorsque le message de Madame la Duchesse lui vint. Elle demeura peu à l'hôtel de Condé. Monsieur le Duc venoit de mourir; elle emmena Madame la Duchesse à Versailles. Vers Chaillot ils trouvèrent M. du Maine, qui monta dans leur carrosse, et vers Chaville M. le comte de Toulouse, qui y monta aussi et s'en retourna avec eux.

Le contre-temps qui lui arriva fit grand bruit, enfanta des chansons, et ce fut tout. Le courrier de Madame la

Duchesse ne le trouva point chez lui, et pas un de ses gens ne put ou ne voulut dire où il étoit, ni l'aller avertir. Il n'étoit pas loin pourtant, dans un bel appartement d'emprunt, avec une très-belle dame du plus haut parage, dont le mari étoit dans le même, qui en faisoit deux beaux, où tout le jour il tenoit le plus grand état du monde, mais qui, malgré ses jalousies quelquefois éclatantes, étoit hors d'état de les aller surprendre, et la dame apparemment bien sûre du secret. Ils se reposèrent tous chez Madame la Duchesse, où ses enfants arrivèrent. M^me^ la princesse de Conti alla éveiller Monseigneur, et huit heures du matin approchant, M. et M^me^ la duchesse d'Orléans, avertis, vinrent chez Madame la Duchesse, où tout se passa entre eux de fort bonne grâce. M. le duc d'Orléans, M. du Maine et M. le comte de Toulouse allèrent au premier réveil du Roi, où Monseigneur arriva un moment après eux.

Le Roi, surpris de les voir à une heure si peu ordinaire, leur demanda ce qu'il y avoit. M. du Maine porta la parole pour tous, et aussitôt le Roi donna à M. le duc d'Enghien le gouvernement, la charge et la pension de Monsieur son père, et déclara qu'il s'appelleroit désormais Monsieur le Duc comme lui. Ils retournèrent chez Madame la Duchesse lui apprendre ces grâces, et tout de suite menèrent le nouveau Monsieur le Duc attendre le Roi dans ses cabinets, à qui ils le présentèrent. Ce prince, dont la sensibilité n'avoit pas édifié à l'hôtel de Condé, avoit plus de dix-sept ans. Le Roi permit qu'il fît auprès de lui le service de grand maître, mais il ne voulut pas lui commettre l'exercice réel de cette charge ni du gouvernement de Bourgogne, et de concert avec Madame la Duchesse, il chargea d'Antin du détail de l'un et de l'autre, de ses biens et de sa conduite, ce qui se déclara quelques jours après. Madame la Princesse étoit à Maubuisson : elle avoit conservé beaucoup d'affection pour cette maison, quoique elle eût perdu sa célèbre tante. Elle vint en diligence, et apprit la mort de Monsieur son

fils, parce que, malgré ses cris, elle fut menée non à l'hôtel de Condé, mais chez elle, au Petit-Luxembourg, maison qu'elle avoit superbement bâtie depuis la mort de Monsieur le Prince, et qu'elle achevoit encore alors. Elle envoya aussitôt au Roi Saintrailles le supplier de vouloir bien mettre la paix dans sa famille. Le Roi lui promit d'y travailler, et ordonna à Saintrailles de demeurer auprès de Monsieur le Duc comme il étoit auprès du père, dont il commandoit l'écurie. C'étoit un homme sage, avec de l'esprit, fort mêlé dans la meilleure compagnie, mais qui l'avoit gâté en l'élevant au-dessus de son petit état, et qui l'avoit rendu important jusqu'à l'impertinence. C'étoit un gentilhomme tout simple et brave, mais qui n'étoit rien moins que Poton, qui est le nom du fameux Saintrailles.

La mort du poëte Santeuil aux états de Bourgogne, l'aventure inouïe du comte de Fiesque à Saint-Maur, et d'autres choses encore qui se trouvent ci-devant éparses, ont déjà donné un crayon de Monsieur le Duc. C'étoit un homme très-considérablement plus petit que les plus petits hommes, qui sans être gras étoit gros de partout, la tête grosse à surprendre, et un visage qui faisoit peur: on disoit qu'un nain de M^me^ la Princesse en étoit cause. Il étoit d'un jaune livide, l'air presque toujours furieux, mais en tout temps si fier, si audacieux, qu'on avoit peine à s'accoutumer à lui. Il avoit de l'esprit, de la lecture, des restes d'une excellente éducation, de la politesse et des grâces même, quand il vouloit, mais il le vouloit très-rarement. Il n'avoit ni l'avarice, ni l'injustice, ni la bassesse de ses pères, mais il en avoit toute la valeur, et montré [1] de l'application et de l'intelligence à la guerre. Il en avoit aussi toute la malignité et toutes les adresses pour accroître son rang par des usurpations fines, et plus d'audace et d'emportement qu'eux encore à embler [2]. Ses mœurs perverses lui parurent une vertu, et d'étranges

1. Et avait montré.
2. Voyez tome I, p. 46 et note 1, et tome II, p. 245 et note 1.

vengeances qu'il exerça plus d'une fois, et dont un particulier se seroit bien mal trouvé, un apanage de sa grandeur. Sa férocité étoit extrême, et se montroit en tout. C'étoit une meule toujours en l'air, qui faisoit fuir devant elle, et dont ses amis n'étoient jamais en sûreté, tantôt par des insultes extrêmes, tantôt par des plaisanteries cruelles en face, et des chansons qu'il savoit faire sur-le-champ, qui emportoient la pièce et qui ne s'effaçoient jamais; aussi fut-il payé en même monnoie plus cruellement encore. D'amis il n'en eut point, mais des connoissances plus familières, la plupart étrangement choisis, et la plupart obscurs[1] comme il l'étoit lui-même, autant que le pouvoit être un homme de ce rang. Ces prétendus amis le fuyoient; il couroit après eux pour éviter la solitude, et quand il en découvroit quelque repas, il y tomboit comme par la cheminée, et leur faisoit une sortie de s'être cachés de lui. J'en ai vu quelquefois Monsieur de Metz, M. de Castries et d'autres, désolés.

Ce naturel farouche le précipita dans un abus continuel de tout, et dans l'applaudissement de cet abus qui le rendoit intraitable, et si ce terme pouvoit convenir à un prince du sang, dans cette sorte d'insolence qui a plus fait détester les tyrans que leur tyrannie même. Les embarras domestiques, les élans continuels de la plus furieuse jalousie, les vifs piquants d'en sentir sans cesse l'inutilité, un contraste sans relâche d'amour et de rage conjugale, le déchirement de l'impuissance dans un homme si fougueux et si démesuré, le désespoir de la crainte du Roi et de la préférence de M. le prince de Conti sur lui, dans le cœur, dans l'esprit, dans les manières de son propre père, la fureur de l'amour et de l'applaudissement universel pour ce même prince, tandis qu'il n'éprouvoit que le plus grand éloignement du public, et qu'il se sentoit le fléau de son plus intime domestique, la rage du rang de M. le duc d'Orléans et de celui des bâtards, quel-

1. Il y a bien *choisis* et *obscurs*, au masculin.

que profit qu'il en sût usurper, toutes ces furies le tourmentèrent sans relâche et le rendirent terrible, comme ces animaux qui ne semblent nés que pour dévorer et pour faire la guerre au genre humain : ainsi les insultes et les sorties étoient ses délassements, dont son extrême orgueil s'étoit fait une habitude, et dans laquelle il se complaisoit. Mais s'il étoit redoutable, il étoit encore plus déchiré. Il se fit un effort aux derniers états de Bourgogne, qu'il tint après la mort de Monsieur le Prince, d'y paroître plus accessible : il y rendit justice avec une apparence de bonté ; il s'intéressa avec succès pour la province, et il y donna de bons ordres de police ; mais il y traita le Parlement avec indignité, sur des prérogatives que Monsieur son père n'avoit jamais eues, et qu'il lui arracha après quantité d'affronts. Quiconque aura connu ce prince n'en trouvera pas ici le portrait chargé, et il n'y eut personne qui n'ait regardé sa mort comme le soulagement personnel de tout le monde.

J'appris la mort de Monsieur le Duc à mon réveil à Versailles, où j'étois. J'allai à la messe du Roi, où je sus ce qui s'étoit passé là-dessus, et la disposition de sa dépouille. J'allai ensuite chez M. le duc d'Orléans, qui après avoir expédié quelques compliments, le plus promptement qu'il put, me mena dans un cabinet où Madame la duchesse[1] étoit demeurée à l'attendre qu'il eût vidé sa chambre de ceux que les compliments y avoient amenés. Là en tiers avec eux, ils me contèrent ce qui s'étoit passé entre eux et Madame la Duchesse, dans la visite qu'ils lui avoient faite ce même matin, et ensuite entre le Roi et M. le duc d'Orléans sur l'affaire de ses filles avec les princesses du sang. Comme jusqu'ici je n'en ai dit qu'un mot fort léger et fort en passant, il en faut parler avec plus d'étendue, sans toutefois entrer dans le fond que pour le faire entendre, qui se trouvera au long parmi les pièces[2],

1. La duchesse d'Orléans.

2. Voir les pièces, p. . (*Note de Saint-Simon.*) Voyez tome I, p. 420, note 1.

c'est-à-dire les mémoires donnés au Roi de part et d'autre, et les lettres écrites à lui et à Mme de Maintenon, le jugement rendu par le Roi, les considérations et réflexions, toutes choses qui feroient ici une trop longue disgression.

Il faut donc savoir que Mme la duchesse d'Orléans étoit peut-être ce qu'il y avoit dans le monde de plus orgueilleux, et la personne aussi qui avoit le plus de vues et le plus de suite dans l'esprit et de ténacité dans ses volontés. Née ce qu'elle étoit, elle auroit dû être contente de se voir dans un rang aussi distingué au-dessus de celui de ses sœurs, mariées pourtant les premières de leur naissance à des princes du sang. Toutefois ce rang de petite-fille de France, qui se bornoit à elle, ne lui servoit que d'aiguillon à usurper, comme elle voyoit incessamment faire à ses frères et aux princes du sang sur tout le monde. La pensée que ses enfants ne seroient que princes du sang lui étoit insupportable, et de leur desirer un rang séparé au-dessus des princes du sang à en former le projet il n'y eut point d'intervalle. Elle imagina donc un troisième état entre la couronne et les princes du sang, sous le nom d'arrière-petits-fils de France, et se mit en tête de le former et de le faire passer.

M. le duc d'Orléans, à qui elle en parla, trouva d'abord cela ridicule. Il étoit alors comme enterré avec Mme d'Argenton, et comme cela ne regardoit ni sa maîtresse ni son genre de vie, sa négligence et sa facilité naturelle l'entraînèrent peu à peu à laisser tenter ce qu'il désapprouvoit, et à la fin de s'y laisser embarquer lui-même. L'enfance de M. le duc de Chartres ôtoit toute occasion de montrer des prétentions à son égard, mais leur fille aînée devenoit d'âge, et encore plus de figure, à être ce qu'on appelle présentée et mise à la cour et dans le monde. Le premier pas pour arriver à un rang supérieur aux princes du sang étoit d'en être distinguée, et pour cela il falloit au moins commencer par les précéder. A l'égard des filles nulle difficulté, par l'aînesse de la branche d'Orléans;

mais pour les femmes des princes du sang et de leurs veuves, ce qui étoit la même chose, c'est où étoit l'embarras. Point d'exemple en nulle condition en France où, entre personnes de même rang et de même condition, les femmes ne passassent partout devant les filles, et cet usage s'étoit toujours observé parmi les princesses du sang de toutes les branches. Il ne parut pas prudent de lever tout d'un coup le masque sur la prétention d'un nom et d'un rang nouveaux et inconnus[1] d'arrière-petits-fils de France. M^me^ la duchesse d'Orléans eut peur d'effaroucher par trop; mais voulant le former peu à peu, et aller par degrés d'une prétention à l'autre, elle commença à prétendre que ses filles précédassent les femmes des princes du sang, à titre seulement d'aînesse, pour, ce point gagné, venir au reste par échelons. Ainsi elle ne présenta ni ne montra sa fille, pour avoir le temps de se tourner.

Elle la fit appeler Mademoiselle tout court au Palais-Royal, n'y en ayant plus de ce nom depuis le mariage de Madame de Lorraine. Du Palais-Royal, cette dénomination gagna Paris, et le monde s'y accoutuma; les princes du sang plus que les autres, ravis qu'une princesse du sang succédât à un nom qui n'avoit jusque-là été usité que pour deux petites-filles de France. Dans la suite il s'établit tout à fait. Le Roi n'en dit rien et laissa faire, après quoi M^me^ la duchesse d'Orléans auroit trouvé fort mauvais si quelqu'un avoit appelé sa fille autrement. Le délai de la produire, et quelques petites simagrées observées chez elle, quoique dans le plus petit particulier, où on la tenoit renfermée, et dont on ne s'accommoda pas, commença à faire marmuser[2], et comme cela perça, les princes du sang se réveillèrent et se tinrent en garde, sans mot dire. Enfin il se présenta des contrats de mariage de particuliers à signer. Mademoiselle, quoique non présentée

1. Saint-Simon a écrit *nouveau* au singulier, et *inconnus* au pluriel.

2. « *Marmouser*, vieux mot, remuer les lèvres comme les marmots, les singes; il est inusité. » (*Dictionnaire de Trévoux.*) Saint-Simon écrit bien *marmuser*. Nous retrouverons ce verbe plus loin.

ni dans le monde, étoit d'âge à les lui faire signer, et ce fut là où la prétention de préséance éclata. M^me^ la duchesse d'Orléans ne voulut pas qu'elle signât après les femmes des princes du sang, qui s'en émurent fortement : ainsi Mademoiselle, pour ne leur point céder, ne signa aucun de ces contrats, et la prétention se trouva ainsi formée. Cela fit grand bruit, et mit une grande aigreur entre M^me^ la duchesse d'Orléans et Madame la Duchesse, où leurs amies se mêlèrent assez mal à propos. La chose éclatée, il la fallut soutenir : il se fit des mémoires de part et d'autre ; ils doublèrent en réponses et en réplique avec fort peu de mesure. Les choses en étoient là lorsque Monsieur le Duc mourut, et le Roi différoit toujours de décider, par son aversion naturelle et par la crainte de fâcher ceux qu'il condamneroit.

Il y avoit une autre noise dans la maison de Condé. M^me^ la duchesse du Maine conservoit son rang de princesse du sang, mais elle n'avoit point pris de brevet qui le lui accordât, comme avoit fait M^me^ de Longueville et les autres princesses du sang mariées à d'autres qu'à des princes du sang. Sa raison intérieure étoit d'appuyer le rang extérieur de prince du sang dont son mari jouissoit, et de venir à prétendre qu'il étoit prince du sang, et de tourner son rang de princesse du sang fille en celui de princesse du sang mariée, c'est-à-dire en femme de prince du sang comme il est le même en tout, excepté les préséances entre elles. Cette transition étoit facile à entreprendre. Elle passoit sans difficulté après M^lle^ de Condé, sa sœur aînée, tant qu'elle vécut ; avec M^lle^ d'Enghien, sa sœur cadette, point de difficulté à la précéder. Mais lorsque Madame la Duchesse présenta ses filles et les mit à la cour et dans le monde, il fallut que la prétention éclatât. Ainsi M^me^ du Maine évita de se trouver avec elles, et comme elle avoit déjà secoué le joug de la cour, et qu'elle s'étoit tournée toute aux fêtes, aux plaisirs, à ne bouger de Sceaux, à ne vivre que pour soi, elle évita assez longtemps la concurrence sans qu'on s'en aperçût trop ; mais les contrats de

mariage des particuliers la décelèrent, comme ils avoient fait Mme la duchesse d'Orléans pour Mademoiselle. Néanmoins elle n'osa parler du rang de M. du Maine ; mais laissant à part qu'elle fût ou non femme d'un prince du sang, elle s'avisa d'alléguer qu'étant sœur de Monsieur le Duc, elle ne devoit pas céder à ses filles, sur lesquelles elle avoit un degré de parenté paternelle, et ne signa plus aucun contrat de mariage. La prétention étoit inouïe, et tout cela étoit d'autant plus mal cousu, que tant qu'elle avoit signé les contrats de mariages [1], elle les avoit toujours signés au-dessus de son mari, ce qui n'eût pas été s'il eût été prince du sang, comme M. le prince de Conti les signoit tous au-dessus de Madame sa femme, qui étoit fille aînée de Monsieur le Prince.

Pour revenir à l'affaire de Mademoiselle, tout ce qui s'étoit passé avant la mort de Monsieur le Duc s'étoit fait avant que j'eusse vu Mme la duchesse d'Orléans, et M. le duc d'Orléans en étoit si peu occupé qu'à peine m'en avoit-il dit quelque mot en passant, que j'avois encore moins ramassé. Ce matin-là donc de la mort de Monsieur le Duc, étant seul avec M. et Mme la duchesse d'Orléans, après m'avoir conté combien leur visite à Madame la Duchesse s'étoit bien passée, ils me dirent qu'ils étoient d'avis de se servir de cette occasion pour faire finir la dispute du rang de leurs filles, qui duroit depuis trop longtemps ; que dans cet esprit M. le duc d'Orléans avoit, dès ce même matin, parlé au Roi, et représenté qu'il étoit de son équité de prononcer, et de sa bonté de le faire, dans une occasion où toutes les inimitiés suspendues pouvoient demeurer éteintes si le bois qui entretenoit ce feu étoit ôté ; qu'il ne falloit rien espérer entre eux de solide tant que cette querelle les irriteroit ; que leur état ne comportoit aucun autre sujet de division ; que ce qu'il venoit de se passer entre eux feroit recevoir avec une soumission douce quelque jugement qui pût intervenir ; que le Roi,

1. Il y a bien ici *mariages*, au pluriel ; neuf lignes plus haut, le même mot est au singulier.

paroissant touché de ses raisons, lui avoit dit qu'il prît garde, et qu'il pourroit bien le condamner, à quoi il n'avoit répondu que par une continuation d'instances pour être jugé. Ce fut la matière de la délibération. Mon avis fut qu'il n'y avoit rien de pis pour eux que de n'être point jugés, parce que la provision étoit contre eux, fondée sur l'usage de tout temps; qu'ainsi, sans être jugés, ils demeuroient condamnés, puisque Mademoiselle ne pouvoit se trouver nulle part avec les femmes des princes du sang, parce qu'elle ne pourroit les précéder, et que par la même raison elle ne signoit aucun contrat de mariage. J'ajoutai que, quelque jugement qui intervînt, ils se retrouveroient toujours sur leurs pieds, parce qu'en perdant même leur prétention pour leurs filles, ce même jugement décideroit la préséance de M^me^ la duchesse d'Orléans sur les filles qu'auroit M. le duc de Berry. Je crus aussi, en quoi je me trompai lourdement, que, quoique le Roi eût dit à M. le duc d'Orléans qu'il pourroit bien le condamner, il ne le feroit pas, parce que, s'il avoit eu à le faire, il n'auroit pas résisté à toutes les instances que Monsieur le Prince et Monsieur le Duc lui avoient faites de juger, dans le temps que M. le duc d'Orléans étoit le plus mal avec lui, et ce fut aussi l'avis de M. et de M^me^ la duchesse d'Orléans. Nous convînmes donc, selon que je le leur proposai, que M. le duc d'Orléans en iroit dire seulement un mot à M^me^ de Maintenon, pour se la concilier et ne la pas fatiguer, et un autre encore au Roi avant qu'il se mît à table. Aussitôt après dîner, je retournai chez eux savoir où ils en étoient.

M^me^ la duchesse d'Orléans s'étoit mise au lit pour recevoir les compliments sur la mort de Monsieur le Duc, et M. le duc d'Orléans et moi, seuls dans sa ruelle, discutâmes avec elle ce qu'il restoit à faire. Il me dit qu'il n'avoit pu voir M^me^ de Maintenon, qui ne dînoit pas chez elle, et que le Roi ne lui avoit pas paru éloigné de juger. Nous conclûmes qu'il falloit concilier et rafraîchir la mémoire à M^me^ de Maintenon par une lettre. Nous la fîmes tous

trois, moi tenant la plume, et je passai après avec M. le duc d'Orléans dans son cabinet pour la lui dicter. Il l'écrivit et l'envoya sur-le-champ, et moi je mis par curiosité le brouillon dans ma poche, qui se trouvera parmi les pièces [1]. J'allai de là rendre l'état des choses à M. de Beauvillier, qui me promit de parler à M^gr le duc de Bourgogne, chez lequel M. le duc d'Orléans alla dans l'après-dînée, et l'entretint longtemps. Ce prince lui dit qu'il étoit d'avis de juger, mais qu'il ne pouvoit l'assurer s'il seroit pour lui. Après ils se parlèrent avec amitié sur le mariage de M. le duc de Berry avec Mademoiselle.

Le Roi, après sa messe, avoit été voir Madame la Duchesse, dolente à merveille dans son lit, et lui avoit fort parlé d'achever d'éteindre toute aigreur entre M^me la duchesse d'Orléans et elle, et d'en saisir cette occasion touchante où M. et M^me la duchesse d'Orléans avoient si bien fait pour elle et de si bonne grâce. Le Roi se trouvoit mal à l'aise de leur division; son desir de la voir finir lui fit prendre pour un retour de bonne foi ce que la seule bienséance avoit fait dire et faire des deux côtés en cette journée. Touché d'ailleurs par ce que lui avoit dit M. le duc d'Orléans sur une décision, plus encore de sa lettre à M^me de Maintenon, qu'il avoit vue, il crut ne pouvoir trouver de conjoncture plus favorable, puisqu'il falloit bien en venir un jour à décider, et que, dans ces premiers moments de rapprochement, les parties seroient plus traitables et recevroient plus doucement sa décision qu'en aucun autre temps. Rempli de cette pensée, il entra sur le soir chez M^me la duchesse de Bourgogne avant de passer chez M^me de Maintenon, comme il faisoit plusieurs fois tous les jours depuis qu'elle étoit en couche du Roi d'aujourd'hui, et contre sa coutume, après les premiers moments il en fit sortir tout le monde. Il ne demeura dans la chambre que M^me de Maintenon, Monseigneur, M^gr le duc de Bourgogne, et la princesse dans son lit, dont tous s'ap-

1. Voir les pièces, p. . (*Note de Saint-Simon.*) Voyez tome I, p. 420, note 1.

prochèrent, tandis que le Roi envoya querir M. le duc de Berry.

Le Roi exposa le fait, ce que M. le duc d'Orléans lui avoit dit dans la journée, M^me^ de Maintenon ce qu'il lui avoit écrit; ils convinrent tous qu'il falloit décider. Le Roi, qui n'avoit pas relu les mémoires, étoit plein d'un dernier que feu Monsieur le Duc lui avoit donné depuis peu de jours. Il en avoit voulu donner la communication à M. le duc d'Orléans et la liberté d'y répondre; sa paresse et sa négligence lui persuadèrent que l'un et l'autre étoit inutile, que ce ne pouvoit être que des redites, et qu'il n'avoit pas besoin de rien ajouter aux mémoires qu'il avoit donnés. Ainsi il ne vit point ce dernier mémoire, qui pourtant avoit persuadé le Roi contre la prétention de Mademoiselle. Il montra un peu ce penchant, mais il laissa toute liberté de discuter l'affaire et d'opiner, parce que, dans la vérité, il ne se soucioit guère qui de ses deux bâtardes l'emportât. Monseigneur, de longue main bien instruit, de nouveau recordé, qui haïssoit M. le duc d'Orléans à ne s'en pas contraindre, qui y étoit sans cesse entretenu, qui aimoit Madame la Duchesse, opina de toute sa force pour les femmes des princes du sang. M^sr^ le duc de Bourgogne, sur lequel de plus anciens et de plus solides principes que ceux des mémoires respectifs faisoient impression, appuya le même avis. On peut ne pas douter que M. le duc de Berry n'en ouvrit pas un autre. La décision arrêtée, le Roi considéra qu'en ayant fait une pour la préséance de ses filles sur Madame, qu'il ne vouloit pas changer, et désirant aussi donner quelque consolation à M^me^ la duchesse d'Orléans, fit l'honnêteté à M. le duc de Berry de lui demander s'il n'auroit point de peine de céder aux filles de M^sr^ le duc de Bourgogne, qui tout de suite répondit qu'il n'en auroit point. Ainsi il fut arrêté que les filles de France non mariées précéderoient, excepté la Dauphine ou la fille de France directe, les femmes de leurs frères cadets; mais que les petites-filles de France filles seroient précédées par les femmes des fils de France, que par con-

séquent Mme la duchesse d'Orléans seroit assurée de précéder les filles de M. le duc de Berry, et que les femmes des princes du sang précéderoient toutes les filles des petits-fils de France et des princes du sang aînés de leurs maris.

Après cela vint l'article de Mme la duchesse du Maine, que le Roi voulut décider en même temps. Pour cela il fut réglé que le jugement dénommeroit que les princesses du sang filles se précéderoient suivant leur aînesse, ce qui sapoit la nouveauté prétendue par Mme du Maine de précéder, comme tante, les filles de feu Monsieur le Duc son frère, non mariées, parce qu'elle avoit un degré sur elles, et que les petites-filles de France qui épouseroient un prince du sang, ou un qui ne le seroit pas, et les princesses du sang qui épouseroient un autre qu'un prince du sang, ne conserveroient point leur rang sans un brevet qui le leur accordât. Ainsi tomboit le manége de Mme du Maine en faveur de son mari, qui, avec tout son extérieur de prince du sang, ne l'étoit pas; et le Roi dit qu'il feroit expédier un brevet à Mme la duchesse du Maine, en cas qu'elle n'en eût pas déjà un pour conserver son rang. Ainsi elle fut déclarée ce qu'elle étoit, c'est-à-dire princesse du sang fille, quoique mariée, et marchant au rang de son aînesse après ses nièces. Tout fut consulté entre eux, excepté l'article des filles de France, que le Roi ne mit pas en délibération, après l'honnêteté faite à M. le duc de Berry, et la différence qu'il voulut mettre entre les filles et les petites-filles de France, pour relever d'autant les premières, et gratifier Mme la duchesse d'Orléans, dont M. le duc de Berry ne s'aperçut pas, et que les deux autres princes n'osèrent relever.

Tout étant ainsi unanimement convenu et résolu, le Roi imposa le secret, jusqu'à la déclaration qu'il en feroit après son souper. Pour mieux entendre ce qui s'y passa, il faut expliquer en deux mots la mécanique de l'après-souper de tous les jours. Le Roi, sortant de table, s'arrêtoit moins d'un demi-quart d'heure, le dos appuyé contre

le balustre de sa chambre. Il trouvoit là en cercle[1] toutes les dames qui avoient été à son souper, et qui l'y venoient attendre un peu avant qu'il sortît de table, excepté les dames assises, qui ne sortoient qu'après lui, et qui, à la suite des princes et princesses qui avoient soupé avec lui, venoient une à une faire une révérence, et achevoient de former le cercle debout, où les autres dames avoient laissé un grand vide pour elles, et tous les hommes derrière. Le Roi s'amusoit à remarquer les habits, les contenances et la grâce des révérences, disoit quelque mot aux princes et aux princesses qui avoient soupé avec lui, et qui fermoient le cercle auprès de lui des deux côtés, puis faisoit la révérence aux dames à droite et à gauche, qu'il faisoit encore une fois ou deux en s'en allant, avec une grâce et une majesté nonpareille, parloit quelquefois, mais fort rarement à quelqu'une en passant, entroit dans le premier cabinet, où il s'arrêtoit pour donner l'ordre, et s'avançoit après dans le second cabinet, les portes du premier au second demeurant toutes ouvertes. Là il se mettoit dans un fauteuil, Monsieur, quand il vivoit, dans un autre; M^me^ la duchesse de Bourgogne, Madame, mais seulement depuis la mort de Monsieur, M^me^ la duchesse de Berry après son mariage, et les trois bâtardes, M^me^ du Maine quand elle étoit à Versailles, sur des tabourets des deux côtés en retour. Monseigneur, M^gr^ le duc de Bourgogne, M. le duc de Berry, M. le duc d'Orléans, les deux bâtards, feu Monsieur le Duc, comme mari de Madame la Duchesse, quand il vivoit, et depuis, les deux fils de M. du Maine quand ils furent un peu grands, et d'Antin depuis qu'il eut les bâtiments, tous debout; et M. d'O, comme ayant été gouverneur de M. le comte de Toulouse, avec les quatre premiers valets de chambre, Chamarande, qui en avoit conservé les entrées, les quatre premiers valets de garde-robe, les premiers valets de chambre de Monseigneur et des deux princes ses fils, le concierge de Ver-

1. Saint-Simon a ajouté ici *de*, en interligne.

sailles et les garçons bleus étoient dans le cabinet des Chiens, qui flanquoit celui où étoit le Roi, la porte entre-deux toute ouverte, dans laquelle les principaux se tenoient, dont quelques-uns demeuroient dans le premier cabinet avec les dames d'honneur des princesses qui étoient avec le Roi, les deux dames du palais de jour de M^me^ la duchesse de Bourgogne, et les dames d'atour des filles de France. Ainsi on voyoit et on entendoit, de ce premier cabinet et de celui des Chiens, ce qui se disoit et faisoit dans celui où étoit le Roi, qui en arrivant y trouvoit les princes et les princesses qui avoient cette entrée, et qui ne mangeoient pas avec lui. Le nouveau Monsieur le Duc et M. le prince de Conti, depuis son mariage, eurent cette entrée : l'un comme fils de Madame la Duchesse, l'autre comme son gendre. Partout cela étoit de même, suivant la disposition des lieux, sinon qu'à Marly les dames que M^me^ la duchesse de Bourgogne amenoit se tenoient les après-soupers dans le cabinet du Roi avec les dames d'honneur, et qu'à Fontainebleau il n'y avoit qu'un seul cabinet fort grand, où tout ce qui vient d'être nommé demeuroit avec le Roi, les dames d'honneur duchesses assises, joignant les princesses et tout de suite, les autres debout ou par terre sur le parquet, où même on ne donnoit point de carreau à la maréchale de Rochefort : les valets s'y tenoient peu, et peu à la fois, par discrétion.

Cela entendu, le Roi, entré dans le second cabinet, appela M. et M^me^ la duchesse d'Orléans et M. le comte de Toulouse, et au lieu de s'asseoir à l'ordinaire, les alla attendre à un coin du cabinet, où il leur dit ce qu'il avoit décidé. M. le duc d'Orléans, peu capable de prendre les choses à cœur, et qui s'étoit laissé entraîner en cette affaire plutôt qu'il n'y étoit entré, se contenta aisément ; pour M^me^ la duchesse d'Orléans, elle ne répondit pas un seul mot. De là le Roi, se faisant suivre par le comte de Toulouse, alla à un autre coin, où il appela M^me^ la princesse de Conti, sa fille, la seule d'entre les

princesses du sang qui fût là, et lui dit aussi le jugement, qui parut surprise et fort aise. Enfin le Roi, toujours avec M. le comte de Toulouse, passa à un autre endroit, où il appela M. et M^me^ la duchesse du Maine, à qui il dit aussi ce qui les regardoit, et qui en parurent fort mortifiés. Ensuite le Roi s'alla asseoir à l'ordinaire, et le temps du cabinet jusqu'au coucher s'acheva fort sérieusement.

Le lendemain, mercredi des Cendres, le Roi déclara son jugement le matin au conseil, qui y fut fort applaudi, et ensuite du public. Il ajouta qu'il l'avoit tout écrit de sa main, mais qu'il y vouloit retoucher quelque chose. Il le dressa de manière que les enfants en directe, quoique non enfants des rois, furent déclarés fils et filles de France, ce qui, par exemple, regardoit M. le duc de Berry; et il confirma tacitement le nouvel état et rang de petit-fils et petites-filles[1] de France. Tout demeura encore comme secret jusqu'au 12 du même mois de mars, que le Roi donna son jugement écrit de sa main, en onze articles, à Pontchartrain, comme ayant la maison du Roi dans son département de secrétaire d'État, qui l'expédia et le signa seul. Le Roi n'y voulut point d'autre forme, ni même sa signature, pour que sa décision, ainsi toute nue, sans sceau, sans signature des autres secrétaires d'État, sans vérification au Parlement, tînt plus de sa toute-puissance: c'est au moins toute la raison qu'on en put imaginer. En même temps, Ponchartrain eut ordre d'expédier pour la duchesse du Maine le brevet de conservation de rang et honneurs de princesse du sang fille, qu'elle n'avoit eu garde de demander, et dont elle se seroit si volontiers passée.

Il ne laissa pas d'être remarquable que le jour de la mort de Monsieur le Duc eût par cela même fait éclore ce que tout son crédit et celui de Monsieur le Prince, toute leur ardeur et leur empressement, et toutes les adresses de Madame la Duchesse n'avoient pu obtenir de son vi-

1. Il y a bien au manuscrit *petit-fils* au singulier, et *petites-filles* au pluriel.

vant. Elle oublia un peu son état si récent de veuve, dans la sensibilité très-marquée de ce qu'elle venoit de gagner, en quoi Mme la princesse de Conti, sa sœur, parut beaucoup plus modérée. Madame la Duchesse en reçut même les compliments de ses familiers, ce qui fut imité à Paris par Madame la Princesse et Mme la princesse de Conti.

CHAPITRE XV.

Premiers pas directs pour le mariage de Mademoiselle avec M. le duc de Berry. — Désespoir et opiniâtreté de Mme la duchesse d'Orléans, du jugement du rang entre les princesses du sang femmes et filles. — Obsèques de Monsieur le Duc. — Réformations où d'Antin pousse Livry, premier maître d'hôtel, sauvé avec hauteur par le duc de Beauvillier. — Pension de quatre-vingt-dix mille livres à Madame la Duchesse. — Visites en cérémonie. — Ma conduite avec Madame la Duchesse. — Rang pareil à celui de M. du Maine donné sans forme à ses enfants. — Scène très-singulière de la déclaration du rang des enfants du duc du Maine, le soir, dans le cabinet du Roi. — Les deux frères bâtards comment ensemble. — Triste accueil public à ce rang. — Ma conduite sur ce rang. — Conduite du comte de Toulouse sur ce rang. — Repentir du Roi, prêt à révoquer ce rang; adresse de M. du Maine et de Mme de Maintenon, qui se servent de mon nom, dont Mme la duchesse de Bourgogne me fait demander l'explication. — Survivances des charges de M. du Maine données à ses enfants. — Propos à moi du duc du Maine. — Villars reçu pair au Parlement.

Le lendemain de ce jugement, je vis sortir M. le duc d'Orléans du cabinet du Roi, comme j'entrois dans sa chambre; je l'attendis, et lui demandai où il en étoit : « Nous sommes condamnés, me dit-il à l'oreille, » et me prenant par le bras : « Venez-vous-en, ajouta-t-il, voir Mme d'Orléans. » Je la crus outrée, et n'y voulois point aller, mais il m'y traîna. Nous la trouvâmes dans la niche de sa petite chambre obscure sur la galerie, une table devant elle avec du café. Dès que je l'envisageai, ses larmes, qui n'avoient guère tari, redoublèrent. Je me tins à la porte pour sortir doucement; elle le sentit aussitôt, me rappela, et me força de m'asseoir. Là nous nous

lamentâmes à l'aise, puis elle me fit lire une lettre de sa main à Mme de Maintenon, par laquelle elle lui exposoit ses peines, et insistoit sur le mariage de Mademoiselle avec M. le duc de Berry, pour être au moins accordé et déclaré, si dès à présent on ne vouloit pas encore passer outre. Je n'ai jamais vu une lettre si forte, si belle, écrite avec tant de justesse, de délicatesse, de tour, ni dans son éloquence d'un air plus simple et plus naturel. M. le duc d'Orléans me conta comment le jugement avoit été rendu, puis au cabinet la veille leur avoit été déclaré. Il ajouta à Mme la duchesse d'Orléans et à moi qu'il venoit de toucher un mot au Roi du mariage de Mademoiselle, qui le consoleroit de tout; sur quoi, pour toute réponse, le Roi lui avoit dit un *je le crois bien*, d'un ton sec et avec un sourire amer et moqueur, ce qui acheva de nous affliger.

Mme la duchesse d'Orléans feignit une migraine, pour ne voir personne, pas même Mademoiselle, qu'un moment sur le soir, qu'elle renvoya aussitôt et qu'elle fit tenir enfermée dans sa chambre. Le lendemain, elle alla fuir le monde à Saint-Cloud, et ne vit Madame la Duchesse que le troisième jour. La douleur fut telle que tout le monde la vit, et qu'elle fut incapable de conseil et de contrainte. Outre le chagrin d'avoir été condamnée et le dépit de voir Madame la Duchesse l'emporter, elle en sentoit un autre plus intime, et dont elle n'osoit faire semblant : c'étoit de voir par ce seul coup avorter tous ces projets de nom et de rang d'arrière-petits-fils de France, et de voir ses enfants bien et solidement constitués et déclarés princes du sang, sans nulle distinction des autres princes du sang, et c'est ce qui la poignoit dans le plus intime de l'âme. Elle résolut de bouder, de s'éloigner du Roi, de tenir plus que jamais Mademoiselle cachée, et de céder en tout au désespoir qui la possédoit, qu'elle couvrit d'un voile de politique, pour embarrasser le Roi, disoit-elle, et l'obliger à en venir au mariage qu'elle desiroit. M. le duc d'Orléans, infiniment moins fâché, et pour cette fois beaucoup plus raison-

nable qu'elle, combattoit son opinion, à laquelle il fallut pourtant céder pour quelque temps. On étoit en carême, le Roi alloit trois fois la semaine au sermon, où les princesses étoient en rang; elle s'opiniâtra à ne vouloir point que Mademoiselle s'y trouvât. Pour achever de suite cette matière, elle voulut faire un voyage à Paris, tant pour s'éloigner du Roi d'une manière plus marquée et moins accoutumée, que pour chercher consolation dans la pleine jouissance du Palais-Royal, et d'une cour dans Paris, pour la première fois de sa vie, par la défaite de M^me^ d'Argenton. Le succès passa ses espérances : elle y régna sur la cour de M. le duc d'Orléans, qui auparavant la regardoit à peine, et ses appartements ne désemplirent point de tout ce qu'il y eut de plus distingué. Transportée d'un état si brillant et si nouveau pour elle, elle me témoigna souvent combien elle étoit sensible à tout ce que j'avois fait. La bienséance qui, sitôt après la mort de Monsieur le Duc, les empêchoit de se montrer à l'Opéra en public, lui procura un nouveau plaisir. Elle y alla dans la petite loge faite exprès pour M^me^ d'Argenton, de qui elle triompha en toutes les façons, et M. le duc d'Orléans et elle m'obligèrent d'y aller avec eux.

Huit jours se passèrent dans cette pompe, après lesquels il fallut retourner à Versailles, où ce voyage ne fut pas désapprouvé. Cependant M^me^ la duchesse d'Orléans n'en devint pas plus traitable : la duchesse de Villeroy y échoua ; et M^me^ la duchesse de Bourgogne, qui résolut de lui parler, et qui le fit avec beaucoup d'esprit, d'amitié et d'adresse, n'en eut pas plus de contentement. Elle voyoit que cette conduite gâtoit tout pour le mariage de Mademoiselle avec M. le duc de Berry, et elle le desiroit pour les raisons qui s'en verront en leur temps. M^me^ la duchesse d'Orléans demeuroit ferme à gagner Pâques sans montrer Mademoiselle, temps après lequel il n'y avoit plus de lieux publics où les princesses fussent en rang. M. le duc d'Orléans, qui sentoit le poids de cette conduite par rapport à ce mariage, lui en parla un jour en ma

présence plus fortement qu'à l'ordinaire, et peu à peu il s'échauffa, contre son ordinaire, jusqu'à lui toucher sa naissance d'une manière à l'affliger et à m'embarrasser beaucoup. Mon parti fut le silence, et de saisir le premier moment que je pus de passer de ce cabinet dans celui de M. le duc d'Orléans; il y vint peu après, encore tout en colère, et moi, qui y étois aussi, j'osai le gronder tout de bon.

Je fus forcé d'aller le lendemain matin chez Mme la duchesse d'Orléans, pour raisonner seul avec elle. Elle me fit souvenir des propos de la veille; je lui avouai tout ce que j'en avois dit à M. le duc d'Orléans immédiatement après. A peu de jours de là, M. de Beauvillier, qui s'intéressoit fort aussi au mariage, m'arrêta dans la galerie pour me représenter combien il importoit à cette affaire que Mademoiselle parût; qu'il étoit bien informé que toute cette opiniâtreté retomboit avec un grand venin sur Mme la duchesse d'Orléans ; qu'on se servoit de cela pour faire craindre au Roi, et jusqu'à Mme la duchesse de Bourgogne, cette même opiniâtreté et sa hauteur ; qu'il savoit que l'impression en étoit commencée; qu'il n'y avoit pas un moment à perdre pour l'en avertir, et qu'il me conjuroit de le faire à l'heure même, sans le nommer. Je lui racontai à quel point la chose étoit entrée de travers dans la tête de Mme la duchesse d'Orléans, les tentatives inutiles même de Mme la duchesse de Bourgogne, et qu'après ce que je lui en disois, je croyois tout inutile, et que je ne ferois que me rendre désagréable : quoi que je pusse dire, il persista tellement que j'obéis à l'heure même. Je trouvai Mme la duchesse d'Orléans seule : elle me laissa tout dire, me remercia froidement, et avec un dépit étouffé par la politesse, me dit que cela ne l'ébranleroit pas.

Quatre jours après, Mme la duchesse de Bourgogne envoya chercher Mademoiselle, lui représenta avec une bonté de mère ce qu'elle risquoit pour un vain dépit de sa mère, qui ne changeroit pas la décision faite, la conjura

de se servir de tout son esprit et de tout son crédit auprès d'elle pour en obtenir de paroître. Ce dernier effort eut tout son effet : je fus tout étonné que Mademoiselle alla[1] au premier sermon d'après cette semonce, habillée en rang. J'allai ce même jour chez M. le duc d'Orléans, qui me mena chez M^me^ la duchesse d'Orléans. Nous la trouvâmes au lit tout en larmes, et ne cessa de pleurer de tout le jour. Elle ne voulut point voir Mademoiselle que déshabillée, et fut longtemps à s'accoutumer à son grand habit. Toutefois elle l'alla présenter aux personnes royales, après quoi elle l'envoya chez les princesses du sang : Madame la Duchesse eut la bonté de la manger de caresses ; M^me^ la princesse de Conti en usa avec elle avec une légèreté très-polie. Depuis cela Mademoiselle parut quelquefois, pour conserver le mérite de céder au jugement du Roi. Ainsi cette décision, précipitée par des conjonctures qui persuadèrent le Roi qu'elle finiroit toute division entre ses filles, ne fit qu'augmenter l'aigreur[2] entre les deux sœurs, que leurs prétentions à M. le duc de Berry pour leurs filles porta bientôt au comble. M^me^ la duchesse d'Orléans reviendra si souvent dans la suite, par différentes occasions principales, que j'ai cru me devoir étendre sur des faits qui, mieux que des paroles, commencent à la faire connoître.

On trouva à l'ouverture de Monsieur le Duc une espèce d'excrescence[3] ou de corps étrange dans la tête, qui parvenu à une certaine grosseur le fit mourir. Le Roi ordonna que sa pompe funèbre fût en tout beaucoup moindre que celle de Monsieur le Prince, qui avoit la qualité de premier prince du sang. M. le prince de Conti, sa queue portée par le marquis d'Hautefort, et accompagné du duc de la Trémoille, sa queue portée par un gentilhomme, alla de

1. Ce verbe est bien à l'indicatif ; trois lignes plus bas, il y a bien *tout*, sans accord.
2. Il y a au manuscrit : « ne fit que l'augmenter l'aigreur. »
3. D'excroissance.

la part du Roi donner l'eau bénite, avec les cérémonies qui ont été décrites ailleurs. Les mêmes parents conviés à celle de Monsieur le Prince accompagnèrent Monsieur le Duc pour recevoir M. le prince de Conti, et le cœur aux jésuites. Le corps fut porté à Valery sans cérémonie, où Monsieur le Duc seul se trouva, et coucha en chemin à Saint-Ange, belle et singulière maison de Caumartin, où feu Monsieur le Duc avoit couché de même, en rendant moins d'un an auparavant le même devoir à Monsieur son père. De service ni d'oraison funèbre, il n'y en eu point : personne ne se soucia assez de Monsieur le Duc pour s'importuner de l'un, et la matière de l'autre eût été fort difficile. Au retour de ce voyage, le Roi mit Monsieur le Duc sous la tutelle de d'Antin pour la gestion de ses biens, comme il y étoit déjà pour ses charges, de concert avec Madame la Duchesse, et lui défendit de découcher des lieux où il seroit, sans sa permission. Il eut l'entrée du cabinet l'après-souper, comme fils de Madame la Duchesse, et d'Antin fut aussi chargé d'avoir l'œil sur sa conduite. Ce fut par lui que Madame la Duchesse envoya au Roi le portefeuille de feu Monsieur le Duc qui regardoit la maison du Roi, où il projetoit de réformer beaucoup d'abus et de pillages. D'Antin, peu ami du duc de Beauvillier, y travailla seul avec le Roi plusieurs [fois], qui cassa et interdit plusieurs maîtres d'hôtel et régla quantité de choses ; ainsi Livry, premier maître d'hôtel, y courut un grand risque, quoique, pour tout ce qui est de la bouche[1], sa charge, depuis les Guises, grands maîtres, ne dépendît plus de celle-là; mais le duc de Beauvillier, dont il avoit épousé la sœur pour rien, le prit si haut et si ferme, contre son ordinaire, qu'il en fut quitte pour quelques réformations légères, après la peur d'être chassé avec deux maîtres d'hôtel, qui eurent ordre de vendre leurs charges.

Madame la Duchesse étoit retombée dans une affliction

1. Voyez tome II, p. 468, note 1.

qui surprit tout le monde. Elle disoit à ses familières que l'humeur de Monsieur le Duc à son égard étoit fort changée depuis quelque temps, et à d'autres moins intimes, elle ne se cachoit pas, pour que cela revînt, qu'elle le perdoit en des conjonctures si fâcheuses par rapport à son bien et à l'état de ses affaires et de celui de ses filles, qu'elle ne savoit que devenir, dont elle fit bien sonner la pauvreté. Elle avoit eu un million en mariage, quantité de pierreries et vingt-cinq mille livres de douaire, etc., avec quoi elle trouvoit n'avoir pas de quoi vivre. On verra dans la suite combien énormément elle et les siens y ont su pourvoir. Avec ces manières larmoyantes, elle arracha du Roi, et assez malgré lui, tardivement et de mauvaise grâce, trente mille écus de pension. Monseigneur, transporté de joie, lui en alla apprendre la nouvelle; alors les larmes s'essuyèrent, et la belle humeur revint tout à fait. Elle vit tout le monde en cérémonie : elle étoit sur son lit, en robe de veuve, bordée et doublée d'hermines, pareil à celui des duchesses veuves, et comme elles ayant le couvre-chef. C'est une coiffure singulière, basse, de simple toile de Hollande, qui enveloppe la tête sans rien autre par-dessus, qui tombe amplement sur les épaules, qu'elle enveloppe aussi, et qui est fort longue, mais plus courte de beaucoup que la queue herminée de la robe, et dont la longueur est proportionnée sur celle de la queue. Les duchesses sont les dernières qui aient droit de l'une et de l'autre. La queue de la Reine est d'onze aunes, les filles de France en ont neuf, les petites-filles de France sept, les princesses du sang cinq, les duchesses trois. L'invention du rang de petites-filles de France a fait croître la queue de la Reine et celle des filles de France chacune de deux aunes. Les queues sans deuil, aux mariages du Roi et autres pareilles cérémonies, sont de la même longueur pour les mêmes, qui alors, au lieu du couvre-chef des mêmes en veuves, ont une mante, qui est une gaze ou un réseau d'or ou d'argent attaché au derrière de la tête, qui se rattache sur les épaules, tombe à terre sur la queue et

la dépasse un peu, mais bien plus étroite, et qui même ne cache pas la taille.

Monsieur le Duc, en manteau, reçut aussi les visites dans l'appartement de feu Monsieur le Duc. Il y avoit à la porte de l'un et de l'autre des piles de mantes de deuil et de manteaux longs, desquels personne ne fut exempt. Ceux qui en avoient de chez eux et ceux qui n'en prirent qu'à la porte, hommes et femmes, en usèrent avec la même affectation d'indécence qu'on avoit marquée aux visites de la mort de Monsieur le Prince. Monsieur le Duc ni Madame la Duchesse ne firent pas semblant de s'en apercevoir. Monsieur le Duc reçut tout le monde debout, et conduisit exactement tous les ducs et tous les princes étrangers jusqu'à la dernière extrémité de son appartement. M. du Maine de même, qu'on vit aussi en manteau, et M^me^ du Maine en mante, et qui furent aussi légers sur l'indécence affectée des accoutrements que Monsieur le Duc et Madame la Duchesse. Mesdemoiselles ses filles en mante étoient dans sa chambre, qui conduisirent toutes les duchesses et les princesses étrangères à la porte de la chambre, et M^me^ de Laigle, dame d'honneur de Madame la Duchesse, au bout de l'antichambre.

Depuis l'affaire de M^me^ de Lussan, je n'avois eu aucun lieu de me plaindre de Madame la Duchesse. Ce qui lui étoit échappé alors, elle l'avoit hautement nié. Elle avoit fort affecté de faire toutes sortes d'honnêtetés à M^me^ de Saint-Simon, lorsque nous ne la voyions point, toutes les fois qu'elle l'avoit rencontrée; et à elle et sur moi, lorsque nous la vîmes sur la mort de Monsieur le Prince, elle en avoit redoublé. Elle n'avoit eu aucune part à la noirceur de feu Monsieur le Duc sur moi absent, lors de la mort de Monsieur le Prince et de l'affaire des manteaux, qui nous avoit fait cesser encore une fois de les voir. Nous crûmes donc devoir laisser toute l'iniquité sur feu Monsieur le Duc seul, et nous priâmes M^me^ de Laigle de lui dire que c'avoit été sur le compte de feu Monsieur le Duc que nous ne l'avions point vue à sa dernière couche, avec

les propos convenables. M^me^ de Laigle étoit fille de M. de Raré, qui, avec toute sa famille, avoit toujours un grand attachement d'amitié pour mon père et pour mon oncle. Son mari étoit de même de tout temps avec mon père, et son voisin à la Ferté. Elle étoit extrêmement de nos amies, et avec confiance surtout, et femme de beaucoup de sens et d'esprit, et qui se faisoit fort considérer. Elle fut ravie de la commission, et de cette façon nous vîmes Madame la Duchesse, qui y parut fort sensible. Nous la vîmes toujours aux occasions depuis, M^me^ de Saint-Simon fort rarement davantage, et nous n'eûmes plus nulle occasion de nous plaindre d'elle. J'ai voulu achever tout de suite ce qui la regardoit sur son veuvage et à mon égard, pour n'avoir plus à y revenir.

M. du Maine, outré du règlement entre les princesses du sang, qui renversoit l'échelon que Madame sa femme lui préparoit adroitement pour s'élever jusqu'à être prince du sang lui-même, dont ce règlement et le brevet de conservation de rang à M^me^ du Maine le faisoit tomber, imagina qu'il pouvoit profiter de la foiblesse du Roi pour sa douleur. Il trouva l'occasion belle, parce que le tapis se trouvoit nettoyé. La mort de M. le prince de Conti, de Monsieur le Prince et de Monsieur le Duc ne laissoit que des enfants dont le plus vieux avoit dix-sept ans, venoit d'être comblé, et se trouvoit sous la main de d'Antin; M. le duc d'Orléans, peu soucieux, négligent, mal averti, à peine raccommodé avec le Roi et avec Madame sa sa femme, plus bâtarde de cœur et d'affection que lui-même : ainsi point d'intéressés directs, et plus grands que lui, qui pussent l'embarrasser; et à l'égard des fils de France, ce n'étoit rien au Roi que les sauter à joint pied, sans que pas un d'eux, à commencer par Monseigneur, osât dire une parole. Pour tout le reste du monde, c'étoit une cour anéantie, accoutumée à toute sorte de joug, et à se surpasser les uns les autres en flatteries et en bassesses. Il songea donc à tirer sur le temps, et à obtenir tout d'un coup, pour ses enfants, tout ce qu'il avoit obtenu d'hon-

neurs et de rang à la longue, par insensibles degrés, et par tant de degrés entés l'un sur l'autre par des usurpations, des introductions d'usages, des confirmations verbales, enfin par des réalités existantes, comme sa séance au Parlement telle qu'il l'y avoit.

Son grand ressort étoit M^me^ de Maintenon, qui l'avoit élevé, à qui il avoit sacrifié M^me^ de Montespan, qu'il avoit toujours depuis ménagée avec tout l'art, où il étoit grand maître, laquelle aussi l'aimoit plus tendrement qu'aucune mie ni qu'aucune nourrice, et avec un plus entier abandon. C'étoit par elle qu'il s'étoit poulié[1] du néant à la grandeur en laquelle il se voyoit, et qu'une M^me^ Scarron, devenue reine, trouvoit merveilleusement juste. Par les mêmes motifs, elle entra dans ses desirs pour la grandeur de ses enfants, et dans la facilité qu'il lui en montra par la nullité des princes du sang morts ou enfants, et par celle d'une cour entièrement débellée[2] et asservie. Il n'eut pas de peine à lui persuader qu'il n'y avoit aucune difficulté à craindre de la part des fils de France, ni de M. le duc d'Orléans, au moindre signe de la volonté du Roi. Quelque foiblesse qu'il eût pour ses bâtards, et pour celui-ci sur tous les autres, quelque absolu qu'il fût et qu'il se piquât d'être, on a pu remarquer qu'excepté les mariages de ses filles et les gouvernements et les charges de ses fils, ce qu'il fit d'ailleurs pour eux ne fut que peu à peu, sans forme, sans rien d'écrit, par une usurpation d'usages, à reprises, et toujours entraîné au delà de ce qu'il sentoit, jusqu'à ce que le procès de M. de Luxembourg ayant excité celui de M. de Vendôme, il fut poussé à remettre en vigueur l'édit mort-né d'Henri IV, comme ne faisant rien de nouveau, et qu'ayant affermi ses deux fils, par le simple usage, dans tout l'extérieur des princes du sang au dedans de sa cour, il le leur donna de même dans ses armées, et voulut enfin y soumettre les ambassadeurs, ce qui ne s'acheva pas sans une résistance qui subsiste en-

1. Voyez tome V, p. 81 et note 2.
2. Voyez tome V, p. 122, note 2.

core dans les nonces qui deviennent cardinaux, et qui a été enfin vaincue dans tous les autres, mais toujours sans rien écrire et sans formes. Rien n'est si précis que la répugnance qu'il eut au mariage de M. du Maine par la raison qu'il en allégua, et que ce qu'il dit au maréchal de Tessé allant en Italie, où il devoit trouver M. de Vendôme à la tête d'une armée. Toutes ces choses se trouvent remarquées ici en leur temps, et de quelle façon et combien après il s'écarta dans tous ces faits, comme malgré soi, à des grandeurs nouvelles en leur faveur, et en celle [de] M. de Vendôme à cause d'eux. Ce fut en cette occasion la même chose : même résistance, même vue de l'énormité qui lui étoit proposée, et pour fin même entraînement, comme malgré lui, et toujours presque sans forme. Le combat ne fut pas long, puisqu'il ne fut commencé qu'après le 4 mars, jour de la mort de Monsieur le Duc et de la décision du rang des princesses du sang entre elles, et qu'il finit le 16 du même mois, par la victoire de M. du Maine.

Quand elle fut résolue entre le Roi, M^me^ de Maintenon et lui, il fut question de la déclarer; et cette déclaration produisit la scène la plus nouvelle et la plus singulière de tout ce long règne, pour qui a connu le Roi, et quelle étoit l'ivresse de sa toute-puissance. Entrant le samedi au soir 15 mars dans son cabinet, après souper, à Versailles, et l'ordre donné à l'ordinaire, il s'avança gravement dans le second cabinet, se rangea vers son fauteuil sans s'asseoir, passa lentement les yeux sur toute la compagnie, à qui il dit, sans adresser la parole à personne, qu'il donnoit aux enfants de M. du Maine le même rang et les mêmes honneurs dont M. du Maine jouissoit; et sans un moment d'intervalle, marcha vers le bout du cabinet le plus éloigné, et appela Monseigneur et M^gr^ le duc de Bourgogne. Là, pour la première [1] de sa vie, ce monarque si fier, ce père si sévère et si maître s'humilia devant son fils et

1. Pour la première fois.

son petit-fils : il leur dit que, devant tous deux régner successivement après lui, il les prioit d'agréer le rang qu'il donnoit aux enfants du duc du Maine, de donner cela à la tendresse qu'il se flattoit qu'ils avoient pour lui, et à celle qu'il se sentoit pour ces enfants et pour leur père; que vieux comme il étoit, et considérant que sa mort ne pouvoit être éloignée, il les leur recommandoit étroitement, et avec toute l'instance dont il étoit capable; qu'il espéroit qu'après lui ils les voudroient bien protéger par amitié pour sa mémoire. Il prolongea ce discours touchant assez longtemps, pendant lequel les deux princes, un peu attendris, les yeux fichés à terre, se serrant l'un contre l'autre, immobiles d'étonnement et de la chose et des discours, ne proférèrent pas une unique parole. Le Roi, qui apparemment s'attendoit à mieux, et qui vouloit les y forcer, appela M. du Maine, qui arrivant à eux de l'autre bout du cabinet, où tout étoit cependant dans le plus profond silence, le Roi le prit par les épaules, et en s'appuyant dessus pour le faire courber au plus bas devant les deux princes, le leur présenta, leur répéta en sa présence que c'étoit d'eux qu'il attendoit après sa mort toute protection pour lui, qu'il la leur demandoit avec toute instance, qu'il espéroit cette grâce de leur bon naturel et de leur amitié pour lui et pour sa mémoire, et il finit par leur dire qu'il leur en demandoit leur parole.

En cet instant, les deux princes se regardèrent l'un l'autre, sans presque savoir si ce qui se passoit étoit un songe ou une réalité, sans toutefois répondre un mot jusqu'à ce que, plus vivement pressés encore par le Roi, ils balbutièrent je ne sais quoi, qui ne dit rien de précis. M. du Maine, embarrassé de leur embarras, et fort peiné de ce qu'il ne sortoit rien de net de leur bouche, se mit en posture de leur embrasser les genoux. En ce moment le Roi, les yeux mouillés de larmes, les pria de le vouloir bien embrasser en sa présence, et de l'assurer par cette marque de leur amitié. Il continua de là à les presser de

lui donner leur parole de n'ôter point ce rang qu'il venoit de déclarer, et les deux princes, de plus en plus étourdis d'une scène si extraordinaire, bredouillèrent encore ce qu'ils purent, mais sans rien promettre. Je n'entreprendrai ici pas de commenter une si grande faute, ni le peu de force d'une parole qu'ils auroient donnée de la sorte; je me contente d'écrire ce que je sus mot à mot du duc de Beauvillier, à qui M^gr^ le duc de Bourgogne conta tout ce qui s'étoit passé le lendemain, et que ce duc me rendit le jour même. On le sut aussi par Monseigneur, qui le dit à ses intimes, en ne se cachant pas d'eux combien il étoit choqué de ce rang. Il n'avoit jamais aimé le duc du Maine, il avoit toujours été blessé de la différence du cœur du Roi et de sa familiarité, et il y avoit eu des temps de jeunesse où le duc du Maine, sans de vrais manquements de respect, avoit peu ménagé Monseigneur, tout au contraire du comte de Toulouse, qui s'en étoit acquis l'amitié. Pour le pauvre M^gr^ le duc de Bourgogne, je ne fus pas longtemps sans savoir bien ce qu'il pensoit de cette nouvelle énormité, et l'un et l'autre ne furent point fâchés qu'on les devinât là-dessus, autre bien étrange faute. Après celle de ce dernier bredouillement informe de ces deux princes, le Roi, à bout d'en espérer davantage, sans montrer toutefois aucun mécontentement, retourna vers son fauteuil, et le cabinet reprit aussitôt sa forme accoutumée.

Dès que le Roi fut assis, il remarqua promptement le sombre qui y régnoit. Il se hâta de dire encore un mot sur ce rang, et d'ajouter qu'il seroit bien aise que chacun lui en marquât sa satisfaction en la témoignant au duc du Maine, lequel, incontinent accueilli de chacun, fut assez sérieusement félicité, jusque par le comte de Toulouse son frère, que le même honneur regardoit à son tour, mais à qui il fut aussi nouveau qu'à tous les autres. La différence d'âge et d'esprit, qui donnoit au duc du Maine une grande supériorité sur le comte de Toulouse, n'avoit pas contribué à une union intérieure bien grande : ils se

voyoient rarement chez eux ; les bienséances étoient gardées ; mais l'amitié étoit froide, la confiance nulle, et M. du Maine avoit toujours fait sa grandeur, et conséquemment la sienne, sans le consulter et même sans lui en parler. Le bon sens, l'honneur et la droïture de cœur de celui-ci lui rendoit la conduite de la duchesse du Maine insupportable. Elle s'en étoit bien aperçue; aussi ne l'aima-t-elle pas, et ne contribua pas à rapprocher le comte de Toulouse, qu'elle craignoit, auprès du duc du Maine, dont il n'approuvoit pas les complaisances, qui pour elle étoient sans bornes, et dont avec cela il n'évitoit pas les hauteurs. Le reste du cabinet fut court et mal à l'aise.

La nouvelle éclata le lendemain, et on sut que tout ce qu'il y en auroit d'écrit étoit une simple note sur le registre du maître des cérémonies en l'absence du grand maître, qui servoit cet hiver sur la frontière, en ces mots :

« Le Roi, étant à Versailles, a réglé que dorénavant les enfants de M. le duc du Maine auront, comme petits-fils de Sa Majesté, le même rang, les mêmes honneurs et les mêmes traitements dont a joui jusqu'à présent mondit sieur le duc du Maine; et Sa Majesté m'a ordonné d'en faire la présente mention sur mon registre. »

Cela dit tout et ne dit rien, et n'exprime quoi que ce soit, sinon que cela renvoie à l'usage dans lequel on voyoit le duc du Maine, et sans expliquer ni quel ni à quel titre, mais insinue beaucoup en causant comme petits-fils de Sa Majesté, et par ce terme absolu de petits-fils, sans y rien ajouter.

Jamais chose ne fut reçue du public d'une manière si morne : personne à la cour n'osa en dire un mot tout haut, mais chacun s'en parloit à l'oreille, et chacun la détesta. On n'étoit pas encore accoutumé au rang de M. du Maine, qu'on le vit passer à ses enfants. De représentations là-dessus, on vit bien qu'elles seroient non-seulement inutiles, mais criminelles; et dès que ce qui s'étoit

passé à la déclaration du cabinet eut percé, et qu'on sut que le Roi avoit invité à féliciter M. du Maine, il n'y eut personne qui osât s'en dispenser. On avoit éclaté contre les premiers rangs donnés à M. du Maine; à ce comble-ci, qui que ce soit n'osa dire un seul mot, et la foule courut chez lui, avec le visage triste et une simple révérence, qui sentoit plus l'amende honorable que le compliment.

J'étois tout nouvellement raccommodé avec le Roi, et dans l'audience que j'en avois eue, il m'avoit fort exhorté à me mesurer fort sur ce qui regardoit mon rang. Il étoit cruellement blessé par ce que le Roi venoit de faire; jamais je n'avois été chez les bâtards sur aucun de ceux dont le Roi les avoit accrus. Je vis ducs, princes étrangers et tout indistinctement y aller; je compris que me distinguer en n'y allant pas ne diminueroit ni leur rang ni leur joie, et me perdroit de nouveau, bien plus que je ne l'avois été. Je me résolus donc à ce calice, et j'allai comme les autres, et le plus que je pus parmi beaucoup d'autres, faire à M. et à M^me^ du Maine une sèche révérence, et tournai court aussitôt. Tant de gens y étoient à la fois qu'ils ne savoient à qui entendre, et tandis qu'ils en complimentoient et conduisoient les premiers sous leur main, les autres s'écouloient, parmi lesquels je m'échappai. La bassesse et la terreur firent aviser d'aller aussi chez le comte de Toulouse; et les mêmes réflexions qui m'avoient mené chez M. et M^me^ du Maine me conduisirent chez lui. Je ne le trouvai point; et comme je traversois en revenant la petite cour de marbre, je rencontrai d'O, que je priai de dire à M. le comte de Toulouse que je venois de chez lui pour les compliments. « Sur quoi, Monsieur, des compliments? » me répondit d'O avec son froid et son importance. Je répliquai que ce qui venoit d'être fait pour M. du Maine le regardoit d'assez près pour y prendre part. « Comment? reprit d'O avec un air froncé, de ce qu'il passera désormais après les enfants de M. du Maine? » Dans ma surprise, je lui dis qu'il me sembloit qu'il y

gagnoit assez pour les siens pour passer volontiers après ses neveux. Alors d'O, s'avançant à moi et me regardant fixement, comme un homme pressé de faire une déclaration : « Monsieur, me dit-il, soyez persuadé que M. le comte de Toulouse n'a point de part à ce que M. du Maine a obtenu, que M. le comte de Toulouse n'a point d'enfants et ne prétend rien pour ceux qu'il aura, qu'il est content de son rang, et qu'il n'en veut pas davantage. » Je quittai d'O dans une extrême surprise[1].

C'étoit un homme avec qui je n'avois pas la moindre habitude, et que je ne voyois jamais nulle part; je n'en avois pas davantage avec sa femme, ni Mme de Saint-Simon non plus. C'étoit un pharisien dédaigneux, tout au plus à monosyllabes, et qui m'avoit paru saisir avec empressement l'occasion de s'expliquer à moi de ce que je ne lui demandois point, et de me dire une chose si étonnante. Je la fus rendre à l'instant au duc et à la duchesse de Villeroy, amis du mari et de la femme. Ce qui combloit ma surprise, c'est que, quelque attachement personnel et d'emploi qu'eût d'O pour M. le comte de Toulouse, il étoit encore plus l'homme de Mme de Maintenon et même de M. du Maine. Le duc et la duchesse de Villeroy m'expliquèrent l'énigme; mais je ne crois pas qu'ils en eussent la véritable leçon : je dirai après ma conjecture. Ils me contèrent que le duc ayant parlé de son dessein à son frère, il n'avoit pu le persuader; que le comte de Toulouse avoit même fait ce qu'il avoit pu pour le lui faire quitter, soit par son éloignement présent du mariage et la petitesse de son rang personnel avec ses neveux, soit qu'il sentît que la chose étoit si forte qu'elle pourroit un jour entraîner leur rang à eux-mêmes. Ce qu'il y a de certain est que cette affaire mit un froid marqué entre eux. Ce que j'en crus après, car en ce moment, je ne le savois pas encore, c'est que la chose étoit revenue entre deux fers, par ce qui va être raconté, ce qui, joint à une déclaration si hors d'œuvre

1. Voici le texte exact du manuscrit: « Je quittai d'O dans avec un (*sic*) extrême surprise. »

et si empressée d'un homme si peu empressé de parler, et à un autre qu'il ne connoissoit que de nom et de visage et qui ne lui faisoit ni question ni raisonnement, me fit croire que c'étoit politique, et que le comte de Toulouse vouloit laisser son frère seul dans la nasse sans la partager avec lui. Voici donc ce qui arriva. De l'un à l'autre, on ne tarda pas à savoir les sentiments de Monseigneur et M^gr^ le duc de Bourgogne. Eux-mêmes comblèrent une si terrible faute en ratifiant ce qu'on en disoit, jusque-là qu'il échappa à la pauvre M^me^ la duchesse de Bourgogne que ce rang ne tiendroit pas sous Monseigneur, et moins encore, s'il se pouvoit, sous eux quand ils seroient les maîtres. La cour, suffoquée du silence qu'elle avoit gardé d'abord, sentant un tel appui, se lâcha au murmure, et en un moment le murmure devint général, public et fort peu mesuré. Tout fut coupable d'après les deux héritiers de la couronne. Ainsi, personne ne craignant le châtiment par l'universalité des complices, la licence alla fort loin.

Le Roi étoit trop appliqué à être informé des moindres choses pour ignorer ce déluge de discours, beaucoup moins le chagrin de Monseigneur et de M^gr^ le duc de Bourgogne, malgré tout ce qu'il avoit employé de si nouveau auprès d'eux : le sombre et le repentir le saisirent. M. du Maine en trembla, et M^me^ de Maintenon avec lui, qui le virent au moment de rétracter ce qu'il venoit de faire. Ils se mirent donc hardiment à faire contre, à vanter au Roi l'obéissance même intérieure qu'il s'étoit acquise, jamais mieux marquée que par l'empressement de la foule à lui faire des compliments, par la joie que tout le monde marquoit de la grâce qu'il venoit de faire, et les applaudissements publics qu'elle recevoit. Avec cet artifice, il[1] profita des hommages arrachés à une cour esclave, en flattant le Roi sur ce qui lui étoit le plus sensible, et le mit à ne savoir plus que croire.

Le lendemain de mes visites aux bâtards, et trois jours

1. Le duc du Maine.

après la déclaration, j'allai le matin chez Mme de Nogaret, qui m'avoit envoyé dire qu'elle avoit un mot à me dire dans la matinée. Je fus bien étonné quand elle me dit que Mme la duchesse de Bourgogne l'avoit chargée de savoir de moi, et de sa part, à découvert, ce qui formoit ma liaison si intime avec M. du Maine, et qu'elle desiroit savoir aussi ce qu'il me sembloit du rang qui venoit d'être donné à ses enfants. A mon tour je fus curieux où Mme la duchesse de Bourgogne avoit pris cette liaison, et ce qui la pouvoit mettre en doute sur ce que je pensois sur ce rang. Mme de Nogaret me dit que, veillant le soir précédent chez Mme la duchesse de Bourgogne, encore en reste de couche du Roi[1], et parlant de ce rang avec le scandale qu'il mérite, elle lui avoit dit que le Roi[2], peiné de sentir combien peu elle goûtoit cette nouveauté, lui avoit exagéré l'approbation unanime, que le duc du Maine étoit comblé des honnêtetés de la cour, et que prenant ensuite un air plus ouvert et d'entière complaisance, il avoit ajouté qu'enfin moi-même j'avois visité le duc du Maine, et l'avois assuré du plaisir que je ressentois de sa satisfaction. Je souris avec un dépit amer de la prostitution de mon nom pour soutenir celle de toute la France. Je contai à Mme de Nogaret ce qui m'étoit arrivé avec Mme la duchesse d'Orléans et M. du Maine, avant la mort de Monsieur le Duc, sur le procès de la succession de Monsieur le Prince, la conduite de M. et de Mme du Maine avec Mme de Saint-Simon et avec moi, et la nôtre avec eux; de là je m'expliquai avec elle de ce que je pensois et sentois d'un rang que je détestois dans le père, à plus forte raison continué dans ses enfants; je m'étendis sur ce qu'elle et les deux princes héritiers en marquoient, et sur les raisons qui m'avoient forcé à aller chez M. et Mme du Maine à cette occasion, pour la première de ma vie de cette sorte, où quoi que le Roi en crût, M. du Maine n'avoit pu entendre le son de ma voix; et je priai Mme de Nogaret de

1. Louis XV.
2. Louis XIV.

rendre toute cette conversation à Mme la duchesse de Bourgogne, ce qu'elle fit fort exactement.

Cependant la princesse, pressée par Mme de Maintenon sur ce rang,[1] demeura ferme, et la surprit d'autant plus qu'elle ne se doutoit pas qu'elle sût rien de ces matières-là, et qu'elle la trouva instruite de fort bonnes raisons, et qui l'embarrassèrent. Elle voulut absolument savoir d'elle ce qui s'en disoit effectivement dans le monde, et Mme la duchesse de Bourgogne ne la trompa point. Le Roi et elle demeurèrent donc fort en peine, et tellement que ce rang fut sur le point d'être rétracté. Mais enfin il étoit donné, déclaré, publié : le Roi ne voulut pas paroître céder ; il chercha à se repaître des artifices flatteurs de M. du Maine, et le rang demeura. La prise de possession ne tarda pas, et pour que le scandale en fût complet, ce fut au sermon. Le comte de Toulouse, qui avoit été voir ses neveux en cérémonie, qui ne lui donnèrent pas la main à la manière des princes du sang entre eux, s'absenta des sermons pour n'y être pas après eux, et n'y revint que par une espèce de négociation. Madame la Princesse et Mme la princesse de Conti sa fille vinrent en ce même temps à Versailles recevoir la visite du Roi sur la mort de Monsieur le Duc. Madame la Princesse le remercia des grâces qu'il avoit faites à son petit-fils, et, non sans rougir, ajouta ses remerciements sur celles qu'il venoit de faire aux enfants de Mme du Maine, qui les égaloit à ceux de son fils.

J'éclaircirai encore d'un mot ce qui me regarde sur cet étrange rang, en expliquant comment Mme la duchesse de Bourgogne comprit que j'étois si lié avec M. du Maine. Le Roi et Mme de Maintenon étant à parler de ce rang, dans la ruelle de cette princesse, tous trois seuls, et Mme de Maintenon employant tout son art pour soutenir son ouvrage contre le repentir que le Roi en avoit pris et qu'il lui reprochoit, lui persuadoit comme elle pouvoit le concours chez M. du Maine et la joie des compliments, et

1. On lit ici *elle* au manuscrit, mais les mots *la princesse*, à la ligne précédente, ont été ajoutés en interligne.

après la déclaration, j'allai le matin chez Mme de Nogaret, qui m'avoit envoyé dire qu'elle avoit un mot à me dire dans la matinée. Je fus bien étonné quand elle me dit que Mme la duchesse de Bourgogne l'avoit chargée de savoir de moi, et de sa part, à découvert, ce qui formoit ma liaison si intime avec M. du Maine, et qu'elle desiroit savoir aussi ce qu'il me sembloit du rang qui venoit d'être donné à ses enfants. A mon tour je fus curieux où Mme la duchesse de Bourgogne avoit pris cette liaison, et ce qui la pouvoit mettre en doute sur ce que je pensois sur ce rang. Mme de Nogaret me dit que, veillant le soir précédent chez Mme la duchesse de Bourgogne, encore en reste de couche du Roi[1], et parlant de ce rang avec le scandale qu'il mérite, elle lui avoit dit que le Roi[2], peiné de sentir combien peu elle goûtoit cette nouveauté, lui avoit exagéré l'approbation unanime, que le duc du Maine étoit comblé des honnêtetés de la cour, et que prenant ensuite un air plus ouvert et d'entière complaisance, il avoit ajouté qu'enfin moi-même j'avois visité le duc du Maine, et l'avois assuré du plaisir que je ressentois de sa satisfaction. Je souris avec un dépit amer de la prostitution de mon nom pour soutenir celle de toute la France. Je contai à Mme de Nogaret ce qui m'étoit arrivé avec Mme la duchesse d'Orléans et M. du Maine, avant la mort de Monsieur le Duc, sur le procès de la succession de Monsieur le Prince, la conduite de M. et de Mme du Maine avec Mme de Saint-Simon et avec moi, et la nôtre avec eux; de là je m'expliquai avec elle de ce que je pensois et sentois d'un rang que je détestois dans le père, à plus forte raison continué dans ses enfants; je m'étendis sur ce qu'elle et les deux princes héritiers en marquoient, et sur les raisons qui m'avoient forcé à aller chez M. et Mme du Maine à cette occasion, pour la première de ma vie de cette sorte, où quoi que le Roi en crût, M. du Maine n'avoit pu entendre le son de ma voix; et je priai Mme de Nogaret de

1. Louis XV.
2. Louis XIV.

rendre toute cette conversation à Mme la duchesse de Bourgogne, ce qu'elle fit fort exactement.

Cependant la princesse, pressée par Mme de Maintenon sur ce rang,[1] demeura ferme, et la surprit d'autant plus qu'elle ne se doutoit pas qu'elle sût rien de ces matières-là, et qu'elle la trouva instruite de fort bonnes raisons, et qui l'embarrassèrent. Elle voulut absolument savoir d'elle ce qui s'en disoit effectivement dans le monde, et Mme la duchesse de Bourgogne ne la trompa point. Le Roi et elle demeurèrent donc fort en peine, et tellement que ce rang fut sur le point d'être rétracté. Mais enfin il étoit donné, déclaré, publié : le Roi ne voulut pas paroître céder ; il chercha à se repaître des artifices flatteurs de M. du Maine, et le rang demeura. La prise de possession ne tarda pas, et pour que le scandale en fût complet, ce fut au sermon. Le comte de Toulouse, qui avoit été voir ses neveux en cérémonie, qui ne lui donnèrent pas la main à la manière des princes du sang entre eux, s'absenta des sermons pour n'y être pas après eux, et n'y revint que par une espèce de négociation. Madame la Princesse et Mme la princesse de Conti sa fille vinrent en ce même temps à Versailles recevoir la visite du Roi sur la mort de Monsieur le Duc. Madame la Princesse le remercia des grâces qu'il avoit faites à son petit-fils, et, non sans rougir, ajouta ses remerciements sur celles qu'il venoit de faire aux enfants de Mme du Maine, qui les égaloit à ceux de son fils.

J'éclaircirai encore d'un mot ce qui me regarde sur cet étrange rang, en expliquant comment Mme la duchesse de Bourgogne comprit que j'étois si lié avec M. du Maine. Le Roi et Mme de Maintenon étant à parler de ce rang, dans la ruelle de cette princesse, tous trois seuls, et Mme de Maintenon employant tout son art pour soutenir son ouvrage contre le repentir que le Roi en avoit pris et qu'il lui reprochoit, lui persuadoit comme elle pouvoit le concours chez M. du Maine et la joie des compliments, et

1. On lit ici *elle* au manuscrit, mais les mots *la princesse*, à la ligne précédente, ont été ajoutés en interligne.

ajouta que jusqu'à moi j'avois été lui témoigner la mienne. Le Roi le lui fit répéter, et sur ce qu'elle l'assura que M. du Maine le lui avoit dit, ce fut alors que le Roi prit cet air de sérénité et de complaisance, et que se tournant à M^me^ la duchesse de Bourgogne, lui dit que puisque celui-là y avoit été, il falloit bien qu'à ce qu'il avoit fait il n'y eût pas tant à redire, comme en se consolant. M^me^ la duchesse de Bourgogne ne répondit rien, et M^me^ de Maintenon continua ses propos pour le raffermir. Ce détail, M^me^ de Nogaret me le fit le lendemain de sa question, en me disant le compte qu'elle en avoit rendu de ma part à M^me^ la duchesse de Bourgogne. Je ne sais pourquoi elle ne me l'avoit pas conté la veille. Je sus d'elle que M^me^ la duchesse de Bourgoge avoit entendu avec plaisir ce qu'elle lui avoit dit de ma part, et qu'elle étoit bien aise de ne s'être pas trompée sur le jugement qu'elle avoit porté de moi sur ce rang.

Achevons tout de suite ce qui regarde M. du Maine et ses enfants. Ce qu'il venoit d'obtenir pour eux, beaucoup plus encore la façon si surprenante dont le Roi avoit parlé en leur faveur et en la sienne aux deux princes ses fils et petit-fils, et si étrangement éloignée de son caractère, lui montrèrent ses forces, et par lui-même et par M^me^ de Maintenon, au delà de tout ce qu'il auroit pu croire. Il en profita donc, et sut, et par elle et par soi-même, faire valoir au Roi la froideur de ces deux princes, pour n'en rien dire de plus, parmi des discours si touchants et si nouveaux pour eux, et la juste crainte qu'il en devoit concevoir, qu'il sut persuader au Roi que, pour montrer qu'il ne se repentoit pas de ce qu'il venoit de faire, et pour consolider le rang et les honneurs qu'il donnoit à ses enfants, il étoit nécessaire de leur donner de l'autorité et de la puissance, qu'il obtint cinq semaines après, c'est-à-dire le jeudi de Pâques, 24 avril, la survivance de sa charge de colonel général des Suisses et Grisons pour le prince de Dombes, son fils aîné, âgé de dix ans, et pour le comte

d'Eu, qui en avoit six, celle de grand maître de l'artillerie. Ce fut un grand et prompt renouvellement de scandale et de murmure, mais qui ne diminua rien de la servitude. Toute la cour alla chez M. et M^me^ du Maine, qui eurent en même temps le bel appartement du feu archevêque de Reims au château, une singularité encore fort éclatante, aucun prince du sang ni les enfants même de Monsieur n'en ayant eu que dans un âge bien plus avancé.

Je fus donc comme les autres un matin chez M. du Maine, comptant bien, comme l'autre fois, n'y faire qu'une apparition et m'enfuir à la faveur de la foule. Je le trouvai environné de prélats de l'assemblée du clergé, et dès que j'eus paru, je me retirai. A l'instant M. du Maine pria ces prélats de trouver bon qu'il me dît un mot, vint clopinant à moi, de façon que je ne pus éviter ses gens, qui me le dirent et me le montrèrent. Je revins donc à lui, et il me mena à la cheminée au fond de sa chambre, d'où tout le monde sortit et où nous demeurâmes seuls. Là il me dit qu'il y avoit bien longtemps qu'il cherchoit une occasion de me témoigner toute sa reconnoissance de tout ce qu'il me devoit sur la manière dont j'avais bien voulu répondre à ce que M^me^ la duchesse d'Orléans m'avoit [dit] sur le procès de la succession de Monsieur le Prince, qu'il me supplioit de compter qu'il n'oublieroit jamais cette grâce qu'il avoit reçue de moi, et qu'il n'y avoit point d'occasion qu'il ne cherchât avec empressement pour me témoigner à quel point il y étoit sensible, que je lui devois la justice d'être persuadé qu'il m'avoit toujours regardé avec une estime très-singulière, et constamment desiré l'honneur de mon amitié, que M^me^ la duchesse du Maine étoit dans les mêmes sentiments, qu'il desireroit sur toutes choses que nous nous pussions voir quelquefois librement; puis retombant tout à coup sur M^me^ de Saint-Simon, pour lui et pour Madame sa femme, il n'y eut sortes de choses qu'il ne me dît, mais avec des termes si pleins, si forts,

si expressifs, et surtout si étrangement polis, que je vis l'heure que je n'aurois ni le moment ni le moyen d'y répondre : je le fis néanmoins au mieux que je le pus, en l'assurant aussi que je n'oublierois point son procédé et celui de Mme la duchesse du Maine lors de l'affaire de Mme de Lussan. Je crus en être quitte en finissant par là et me voulant retirer; ce fut de nouvelles louanges sur Mme de Saint-Simon, de nouveaux desirs de Mme du Maine et de lui d'une amitié comme la sienne, combien ils s'en tiendroient honorés (car aucun terme ne fut ménagé ni pour elle ni pour moi), tout ce que Mme du Maine avoit fait pour la mériter, et après pour se la conserver, touchant obliquement l'affaire de Mme de Lauzun, et qu'il étoit si pressé que je susse tous ces sentiments-là, qu'il avoit prié Mme la duchesse d'Orléans de me les témoigner en attendant qu'il pût le faire lui-même. Elle n'en avoit rien fait, ou par oubli, ou plutôt parce que tout cela tendoit à lier commerce et amitié avec nous, et que, dès la première fois qu'elle m'en avoit parlé, elle avoit bien senti que nous ne voulions ni de l'un ni de l'autre.

Je me tirai à grand'peine d'avec M. du Maine, à force de verbiages, de compliments vagues, et de propos les plus polis que je pus, sans toutefois rien de précis, sans entrer en quoi que ce fût, encore moins dans aucun engagement de liaison, sur quoi je me tins fort en garde, et je sortis enfin, accablé des politesses les plus vives et les plus pressantes. J'évitai celles que j'imaginai que Mme la duchesse du Maine me préparoit, qui étoit environnée de monde, et qui me voulut faire approcher d'elle, dont je m'excusai pour ne point déranger les dames, et tout de suite je m'en allai. Mme de Saint-Simon trouva M. et Mme du Maine ensemble, qui, à qui mieux mieux, l'accablèrent à son tour, et n'oublièrent rien de pressant et même d'embarrassant pour lier avec nous : elle s'en tira comme j'avois fait, avec bien de la peine. A ces façons nous n'en eûmes point à juger que rien ne leur faisoit perdre de vue le dessein et le desir si extraordinaire et si suivi de lier avec

nous, et nous confirma dans nos anciennes résolutions là-dessus. Je ne les en vis pas d'avantage, c'est-à-dire aux occasions de morts, mariages, et autres pareilles indispensables, et fort rares, et M^me^ de Saint-Simon presque pas plus souvent. On verra dans la suite que je ne me suis pas étendu inutilement sur ces poursuivantes recherches de M. et de M^me^ la duchesse du Maine, pour lesquels une si énorme extension d'un rang déjà si odieux ne pouvoit guère me donner d'amitié.

Finissons cette triste matière par une autre aussi peu consolante, qui est la réception de Villars au Parlement, lequel, contre le plus continuel usage, ne prit aucun pair pour témoin de ses vie[1] et mœurs, et qui, par cette singularité, donna lieu à cette dissertation publique, s'il l'avoit fait par respect ou par honte, ou par la crainte d'être refusé. J'eus peine à me résoudre à me trouver à une si humiliante cérémonie. J'y fus témoin d'une malice du duc de la Meilleraye, qui poussa M. du Maine de questions pourquoi M. le comte de Toulouse, qui venoit toujours au Parlement avec lui, y étoit venu cette fois séparément. M. du Maine, avec tout son esprit, en fut embarrassé à l'excès; et l'autre, qui s'en amusoit, et qui n'ignoroit pas le froid que le rang des enfants avoit mis entre eux, en donnoit aussi le plaisir à la compagnie. Dès que la réception fut faite, et que le Parlement alla à la buvette, je m'en allai, et ne pus demeurer à la grande audience. Villars invita tous les pairs à dîner chez lui; je le fus comme les autres, et je m'en excusai : je sus après que presque aucun n'y avoit été.

1. Saint-Simon a écrit *vies*, au pluriel.

CHAPITRE XVI.

Vendôme demandé de nouveau pour général par l'Espagne ; épouse tristement Mlle d'Enghien. — Mort du duc de Coislin ; son caractère. — Hoquet inouï fait par le Roi à l'évêque de Metz sur sa succession à la dignité de son frère ; occasion, cause et fin de ce hoquet. — Habit et manière de signer de Monsieur de Metz ; évêques d'Espagne devenus grands par succession ne portent plus le nom de leur évêché. — Mort, aventures, caractère et singularités de la maréchale de la Meilleraye ; maison de Cossé.

Ces mois de mars et d'avril furent heureux pour les bâtards. L'Espagne pressa de nouveau pour obtenir M. de Vendôme, qui se voyant sans ressource en ce pays-ci, et confiné fort solitairement à Anet, brûloit d'envie d'obtenir la permission d'y aller, qu'il avoit négociée, comme on l'a dit ailleurs, avec la princesse des Ursins, et sur laquelle il faisoit insister. En attendant, se voyant délivré de Monsieur le Prince et de Monsieur le Duc, il espéra qu'il n'y auroit plus d'obstacle à son mariage avec Mlle d'Enghien, à qui M. et Mme du Maine l'avoient mis dans la tête, mais, dont ils n'avoient pu venir à bout tant que Monsieur le Prince, et même Monsieur le Duc, avoit vécu. Elle avoit trente-trois ans ; elle étoit extrêmement laide ; sa vie s'étoit passée au fond de l'hôtel de Condé, dans la plus cruelle gêne, ce qui lui avoit fait desirer, pour en sortir, quelque mariage que ce fût. La gêne avoit fini avec Monsieur le Prince, mais l'ennui subsistoit avec Madame la Princesse, de chez qui elle ne pouvoit sortir qu'en se mariant. M. du Maine vouloit une princesse du sang pour M. de Vendôme, et décorer de plus en plus la bâtardise. M. de Vendôme, qui n'avoit jamais voulu se marier, fut touché de l'honneur de devenir gendre de Monsieur le Prince, piqué de n'avoir pu en être accepté, ni même de Monsieur le Duc pour beau-frère, par sa disgrâce : toutes ces raisons le pressèrent de faire ce mariage après eux. Ce fut l'ou-

vrage de M. du Maine; le Roi y consentit, et le mariage fut déclaré le 26 avril.

S'il falloit de l'ambition pour se résoudre à épouser Mlle d'Enghien, il falloit un grand courage pour épouser M. de Vendôme, presque sans nez, et manqué deux fois par les plus experts. Mais tout leur fut bon à l'un et à l'autre, à elle pour avoir du bien et de la liberté, à l'autre par la vanité de se montrer encore assez grand, dans l'état de santé et de disgrâce où il étoit, pour épouser une princesse du sang, qu'il acheta de tout son bien, qu'il lui donna par leur contrat de mariage s'il mouroit avant elle sans enfants, comme toutes les apparences y étoient et comme cela arriva en effet. Madame la Princesse et Madame la Duchesse n'apprirent ce mariage que par M. du Maine, et comme arrêté et comme le Roi le voulant. Madame la Princesse se mit à pleurer, allégua vainement la mémoire peu comptée de Monsieur le Prince, et ne pouvant rien empêcher, laissa tout faire sans en vouloir plus ouïr parler. Madame la Duchesse se rengorgea, se fâcha, mais ce fut tout : elle n'avoit point d'autorité sur sa belle-sœur. M. du Maine se chargea de tout, du contrat de mariage, de la publication des bancs, de la noce. La manière dont tout s'y passa montra à quel point M. de Vendôme étoit perdu : il eut peine à obtenir permission d'aller en parler au Roi à Versailles: ce fut à condition de se tenir beaucoup dans sa chambre, de n'y voir personne, et personne presque ne s'y présenta. Sa conversation avec le Roi fut sèche et courte, et il retourna tout aussitôt à Anet. Il n'eut pas la liberté de venir faire signer son contrat de mariage : M. du Maine tout seul le présenta à signer, sans être accompagné de personne d'aucun côté, et le Roi voulut qu'on prît le temps d'un voyage de Marly pour faire le mariage à Sceaux, sans fête, sans bruit, dans la plus grande obscurité, et ne voulut point ouïr parler de fiançailles dans son cabinet. Le contrat de mariage fut donc signé à Marly, le 13 mai, de cette façon clandestine.

M. de Vendôme vint droit d'Anet à Sceaux, le jeudi 15 mai, fut le soir même fiancé, marié et couché avec Mlle d'Enghien; Madame la Princesse, Monsieur le Duc, M. le comte de Charolois, son frère, Mme la princesse de Conti, Monsieur son fils et Mesdames ses filles, M. et Mme du Maine et Messieurs leurs enfants présents, avec quelques domestiques, et qui que ce soit autre. Dès que la messe fut dite, à minuit, tous les princes et princesses du sang s'en allèrent, et ne revinrent plus. M. de Vendôme demeura le lendemain vendredi à Sceaux, avec M. et Mme du Maine, leurs enfants et leurs domestiques uniquement et la nouvelle mariée, et le samedi M. de Vendôme l'y laissa et s'en retourna à Anet. Ni l'un ni l'autre ne reçurent aucun compliment de la part du Roi, ni de pas une des personnes royales: on ne parla pas seulement de ce mariage : ce fut comme chose non avenue. M. du Maine revint dès qu'il le put à la cour, et Mme de Vendôme retourna chez Madame la Princesse, jusqu'à ce que la maison du grand prieur au Temple fût prête, qui étoit en grand désarroi, et le grand prieur hors du royaume. Quel eût été l'éclat de cette noce quelques années plus tôt, et quel contraste avec les retours si radieux de M. de Vendôme d'Italie! On remarqua que M. de Vendôme, qui n'avoit point vu tous ces princes et princesses du sang qui se trouvèrent à son mariage, ne leur y fit pas le moindre compliment : il fut là comme à la noce d'un autre, et depuis, à Anet, comme s'il avoit oublié qu'il étoit marié.

Le duc de Coislin ne survécut pas longtemps à son ami Monsieur le Duc. C'étoit le seul homme qui l'eût subjugué, qui ne lui passoit rien, et qui lui lâchoit quelquefois des bordées effroyables, sans que Monsieur le Duc osât souffler. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, extraordinaire au dernier point, et qui se divertissoit à le paroître encore plus qu'il ne l'étoit en effet, plaisant en sérieux et sans chercher à l'être, toujours salé, fort amusant, méchant aussi et dangereux, qui ne se refusoit rien, qui méprisoit la

guerre, qu'il avoit quittée il y avoit longtemps, et la cour, où il n'alloit presque jamais, par conséquent mal avec le Roi, dont il ne se mettoit guère en peine : fort du grand monde, qu'il cherchoit moins qu'il en étoit recherché, et de la meilleure compagnie. Il se piquoit de ne saluer jamais personne le premier, et le disoit si plaisamment qu'on ne pouvoit qu'en rire. Quand le Roi eut achevé Trianon comme il est aujourd'hui, tout le monde s'empressa de l'aller voir; Roquelaure demanda au duc de Coislin ce qu'il lui en sembloit, qui lui dit qu'il ne lui en sembloit rien parce qu'il ne l'avoit pas vu : « Je sais bien pourquoi, lui répondit Roquelaure, c'est que Trianon ne t'est pas venu voir le premier. »

Il faut encore que je dise ce trait du duc de Coislin : la fantaisie lui prit, au duc de Sully, son beau-frère, et à M. de Foix, d'aller au Parlement, et ils me pressèrent tant d'y aller avec eux que je ne pus le refuser, et c'est l'unique fois que j'y aie été sans nécessité. M. de Foix, qui étoit paresseux, et qui passoit les nuits en compagnie, n'y vint point, de sorte que je m'y trouvai assis entre les deux beaux-frères. Le Nain, doyen alors du Parlement et un des plus estimés pour sa probité, son exactitude et ses lumières, rapporta un procès considérable, où il y avoit pour quarante mille francs de dépens, qu'il conclut à compenser. Les premiers avis furent conformes à celui du rapporteur. C'étoit à huis clos, à la petite audience; ainsi nous entendions tout, parce qu'on opinoit de sa place sans se lever. Le Meusnier, vieux conseiller, clerc aussi fort habile, mais de réputation plus que louche, ouvrit l'avis de faire payer les dépens. Plusieurs le suivirent, et d'autres non, car pour le fond du jugement il fut tout d'une voix de l'avis du rapporteur. Voilà le duc de Coislin qui se met à rire, et à me dire qu'il faut faire un partage, et que cela sera plaisant de voir la grand'chambre s'aller faire départager à une chambre des enquêtes. Je crus qu'il plaisantoit, mais comme je le vis attentif à suivre, et à compter les voix de part et d'autre, et à me presser de

partager, c'est-à-dire de prendre l'opinion la moins nombreuse, je lui demandai s'il n'avoit point de honte de vouloir coûter quarante mille livres à des gens pour se divertir; qu'ignorants comme nous l'étions, il falloit aller à l'avis le plus doux, surtout avec la garantie d'un homme exact, éclairé et intègre comme étoit le Nain, qui avoit bien examiné l'affaire. Il se moqua de moi, et dit toujours que cela seroit plaisant et qu'il ne le manqueroit pas. De pitié pour ces parties, dont nous ne connoissions aucune, je m'assurai du duc de Sully, qui blâma son beau-frère, et qui convint avec moi qu'il seroit pour compenser les dépens. Nous opinâmes les derniers, et tous trois tînmes parole. Le duc de Coislin, qui par son calcul avoit vu qu'il partageroit en prenant l'avis de le Meusnier, en fut. Je me rangeai après à celui de le Nain, et après moi le duc de Sully. Le premier président Harlay, qui avoit compté aussi et qui vit le partage, se met à regarder les présidents à mortier, à leur dire qu'il y a partage, puis à remontrer à la Compagnie l'indécence de cet inconvénient dans un tribunal comme la grand'chambre, qu'il falloit tâcher de se réunir à une opinion, que la sienne étoit de compenser les dépens, et qu'il alloit reprendre les voix. Pendant qu'on opinoit, le duc de Coislin crevoit de rire, et moi de l'exhorter à se contenter du plaisir qu'il s'étoit donné, et de ne pas pousser l'affaire à bout. Jamais il n'y voulut entendre, bien résolu de changer d'avis ou non suivant que cela serviroit au partage. Il fut encore de l'avis de le Meusnier, le duc de Sully et moi de celui du rapporteur, le premier président aussi; et encore partage.

Voilà le premier président fort fâché, qui harangua près d'un quart d'heure, qui tâcha de piquer d'honneur Messieurs d'éviter la honte de s'aller faire départager aux enquêtes, qui dit qu'il va reprendre pour la troisième fois les avis, et que pour abréger, parce que les raisons sont suffisamment entendues, il suffira que chacun opine qu'il est de l'avis du rapporteur ou de le Meusnier. Le diable voulut

que le partage subsista, quoique plusieurs conseillers eussent changé d'avis, suivant qu'ils comptoient jusqu'à eux, pour éviter le partage, et toujours M. de Coislin pour payer les dépens. Le malheur fut qu'avec une voix de plus pour le Meusnier il n'y avoit plus partage. Harlay, qui l'avoit bien compté, et qui regardoit noir le duc de Coislin, dont la seule voix fit en dernier lieu ce désordre, exposa le cas à la Compagnie, tâcha de la toucher en faveur des parties perdantes, à qui une seule voix coûteroit un partage injurieux pour la Compagnie, ou quarante mille livres de plus. Il eut beau dire, personne ne répondit à ses semonces réitérées, tellement que, comme il vit qu'il falloit enfin prononcer, il préféra l'honneur prétendu de la grand'chambre à la bourse de ces pauvres parties, dit que, pour éviter le partage, il revenoit à l'avis de le Meusnier, et prononça l'arrêt avec la condamnation aux dépens. Je pouillai[1] le duc de Coislin tant que je pus, qui étoit ravi et mouroit de rire.

Il étoit notoirement impuissant, et pour cela même se ruinoit avec une comédienne, qui le gouverna jusqu'à sa mort, et à qui sa famille et tout ce peu de gens qui pouvoient avoir affaire à lui faisoient leur cour. Il étoit veuf depuis longtemps de la sœur d'Alègre, depuis mort maréchal de France, qu'il avoit rendue fort malheureuse. Monsieur de Metz et la duchesse de Sully, son frère et sa sœur, étoient ses héritiers. Il mourut à Paris, dans le temps du mariage de M. de Vendôme, pendant que le Roi étoit à Marly, où j'étois ce voyage. On y apprit cette mort entre midi et une heure. La dignité passoit de plein droit à Monsieur de Metz, son frère unique, et cela fit la conversation.

Le comte de Roucy, qui sans avoir le sens commun, mais beaucoup de brutalité, d'assiduité et de bassesse, étoit de tout à la cour de Monseigneur, et quoique sans estime, depuis Hochstedt surtout, point trop mal avec le

1. Voyez tome II, p. 225 et note 1.

Roi, étoit aussi, avec un air de bon homme et sans façon avec tout le monde, et particulièrement avec les valets, à qui cela plaisoit fort, le plus envieux de tous les hommes, et en dessous le plus sottement glorieux, se trouva choqué que Monsieur de Metz devînt duc et pair. Il alla chez Monseigneur, à qui il dit que l'évêque de Metz seroit plaisant à voir en épée et en bouquet de plume; et comme il avoit affaire à un aussi habile homme que lui, il l'infatua par ces sottises-là que Monsieur de Metz, étant prêtre et évêque, ne pouvoit être duc et pair; comme si, pour l'être, il falloit porter une épée et un bouquet de plume, et qu'il n'y eût pas des évêques pairs séants au Parlement avec un habit qui leur est particulier. De là il alla à la fin du dîner de M^sr^ et de M^me^ la duchesse de Bourgogne, avec les mêmes propos, qui ne les persuadèrent pas si facilement : M^sr^ le duc de Bourgogne se moqua de lui et de ses fades et malignes plaisanteries, et voulut bien démontrer, ce qui fut court et aisé, que Monsieur de Metz pouvoit et devoit recueillir la dignité de son frère, puisqu'il en héritoit de droit, qu'il étoit fils de celui pour qui l'érection avoit été faite, et qu'il n'étoit mort au monde par aucun crime ni par aucun vœu religieux. Les envieux et les ignorants, dont les cours sont pleines, il s'en trouva en nombre qui firent chorus avec le comte de Roucy, sans que pas un pût alléguer quoi que ce fût, que ce ridicule inepte d'épée et de bouquet de plume, qui à peine auroit pu surprendre les petits enfants.

Monsieur de Metz n'étoit point mal avec le comte de Roucy, et il n'y en avoit jamais eu d'occasion entre eux; mais il avoit aussi sa portion de cadet d'extraordinaire, n'étoit pas bon, n'étoit pas aimé de tout le monde, et sa fortune ecclésiastique avoit révolté contre lui beaucoup de gens de cet état, quoique la plupart hors de portée d'un siége tel que Metz et d'une charge comme la sienne. Toute la journée se passa dans cette dispute dans les compagnies et dans le salon; mais le soir l'étonnement fut grand, quand on apprit que le Roi y faisoit de la diffi-

culté, que Monseigneur l'avoit fort appuyée dans le cabinet après le souper, et que Mgr le duc de Bourgogne y avoit aussi solidement qu'inutilement plaidé pour Monsieur de Metz. Le lendemain il eut défense du Roi, par Pontchartrain, de prendre ni titre, ni marque, ni rang, ni honneur de duc, jusqu'à ce que le Roi se fût fait rendre compte de son affaire. Monsieur de Metz eut beau presser du moins que quelqu'un en fût chargé, il n'en put venir à bout; et las d'attendre dans un état aussi triste, il fit ôter ses armes de sa vaisselle, de ses carrosses, et de partout où elles étoient, parce qu'il n'osoit porter le manteau ducal, et qu'il ne vouloit pas s'en abstenir; et de dépit il s'en alla brusquement dans son diocèse. Il n'avoit garde d'obtenir que quelqu'un fût chargé de son affaire pour en rendre compte au Roi, encore moins d'être entendu lui-même. Le Roi, quoique peu instruit, savoit très-bien qu'il n'y avoit nulle difficulté, et qu'il étoit duc et pair de plein droit à l'instant de la mort de son frère; mais il étoit outré contre Monsieur de Metz; il l'étoit de façon à ne vouloir pas le montrer, et il fut ravi de cette sottise du comte de Roucy et du bruit qu'elle fit dans un peuple ignorant et jaloux de tout. Il la saisit, et ne pouvant faire pis à Monsieur de Metz, il le châtia cruellement de la sorte, sous prétexte de ne rien précipiter, et d'un éclaircissement qu'il n'avoit garde de prendre, mais dont il pouvoit faire durer le prétexte tant qu'il lui plairoit, et par conséquent le désespoir de Monsieur de Metz, qui en tomba malade, et à qui, réellement et de fait, la tête en pensa tourner et en fut fort près. Son fait, que voici, étoit double.

Le Roi, après avoir fort aimé le cardinal de Coislin, et eu pour lui jusqu'à sa mort une estime déclarée, qui alloit, et très-justement, jusqu'à la vénération, se laissa depuis aller au P. Tellier, qui pour fourrager à son plaisir le diocèse d'Orléans, de concert en cela avec Saint-Sulpice, persuada[1] au Roi que ce cardinal étoit janséniste,

1. *Persuadèrent*, au manuscrit.

et qu'il avoit mis en place dans son diocèse tous gens qu'il en falloit chasser. C'étoient des hommes du premier mérite en tout genre, et connus et goûtés comme tels, et qui étoient fort attachés au cardinal. Ils furent chassés, et quelques-uns exilés. Tout le diocèse cria. Cela aigrit les persécuteurs, qui avoient Fleuriau, évêque d'Orléans, à leur tête. Ils firent ôter la tombe du cardinal, parce qu'on s'étoit accoutumé à y aller prier; et on empêcha avec violence ce pieux usage, qui avoit commencé dès sa mort, et qui n'étoit qu'une suite de la constante réputation de toute sa vie. Monsieur de Metz, qui avoit protégé tant qu'il avoit pu ces ecclésiastiques chassés et exilés, perdit toute patience à l'enlèvement de la tombe de son oncle, surtout après en avoir fortement et inutilement parlé au Roi : il s'échappa en propos qui furent rapportés et envenimés par ceux qu'ils regardoient le plus, et qui mirent le Roi de part dans leur querelle et dans leur ressentiment.

L'autre point de Monsieur de Metz fut que, s'étant trouvé un jour, avec le duc de la Rocheguyon, le duc de Villeroy et MM. de Castries, qu'on commençoit à découvrir tout à fait la nouvelle chapelle qui étoit achevée, ils allèrent la voir, et y menèrent Fornaro avec eux. Ce Fornaro étoit un prétendu duc sicilien, de beaucoup d'esprit, que M. de la Feuillade avoit ramené avec lui de Sicile, où il n'avoit osé retourner depuis l'amnistie, parce qu'il étoit accusé d'avoir empoisonné sa femme. Il demeura chez M. de la Feuillade tant qu'il vécut, suivant son fils dans sa jeunesse comme un gouverneur, et je l'ai vu chez moi avec lui sur ce pied-là; et néanmoins, il tiroit quelque chose du Roi, que M. de la Feuillade lui avoit fait donner. Après la mort de M. de la Feuillade, il trouva moyen de se fourrer chez M. de la Rochefoucauld, mais sans loger chez lui; et ce fut là, dont il ne bougea, qu'il commença à faire l'homme de qualité. Il dessinoit en perfection, et il avoit beaucoup de connoissance de l'architecture, et un goût exquis pour toutes sortes de bâtiments, surtout pour les grands édi-

fices. Il fit un degré charmant à Liancourt, dans un emplacement où on n'en avoit jamais pu mettre, même un vilain. Cela lui donna de la réputation; M. de la Rochefoucauld s'en engoua et le prôna; il le fit aller à Marly, et sur la liste, comme les autres courtisans. Le Roi lui parloit quelquefois de ses bâtiments et de ses fontaines, au point que Mansart en prit jalousie et peur. Il fut accusé de rapporter, et en effet M. de la Rochefoucauld le chassa de chez lui pour quelque chose qui y avoit été dit entre trois ou quatre personnes, dont aucun autre que Fornaro ne pouvoit être soupçonné, et que le Roi sut et reprocha à M. de la Rochefoucauld, et tout de suite doubla la pension de Fornaro, qui demeura à Versailles mieux avec le Roi que devant, et allant plus souvent à Marly, mais fui et méprisé de tout le monde.

Monsieur de Metz, allant donc voir la nouvelle chapelle avec ces Messieurs, comme je l'ai dit, et Fornaro pour voir ce qu'il en jugeroit et la mieux considérer avec lui, aigri des affaires d'Orléans, et frappé de la quantité, de la magnificence et de l'éclat de l'or, des peintures et des sculptures, ne put s'empêcher de dire que le Roi feroit bien mieux, et une œuvre bien plus agréable à Dieu, de payer ses troupes, qui mouroient de faim, que d'entasser tant de choses superbes, aux dépens du sang de ses peuples, qui périssoient de misère sous le poids des impôts; et il alloit paraphraser encore cette morale sans M. de Castries, aussi considéré qu'il étoit imprudent, qui le retint et lui fit peur de Fornaro; mais il en avoit bien assez dit, et dès le soir même le Roi le sut mot pour mot. Les lettres que Monsieur de Metz écrivit à ses amis, étant à Metz, depuis ces affaires d'Orléans, ne furent pas plus discrètes. Depuis le fatal secret trouvé par M. de Louvois pour violer la foi publique et celle des lettres, le Roi en vit toujours les extraits, et c'étoient de nouveaux sujets de colère, qui le piquoient d'autant plus que, retenu par la nature des voies qui l'informoient, il ne vouloit pas la montrer. Aussi se plut-il pendant près d'une année complète à se venger

cruellement de Monsieur de Metz, en suspendant son état sans en vouloir ouïr parler, et à se moquer de lui après. Quand il crut enfin que cela ne se pouvoit soutenir davantage sans une iniquité trop déclarée, il fit dire un matin par Pontchartrain à Monsieur de Metz qu'il n'avoit pas besoin d'éclaircissement sur son affaire, qu'il n'avoit jamais douté qu'il ne fût duc et pair de plein droit par la mort de son frère, qu'il avoit eu des raisons pour en user comme il avoit fait, mais qu'il trouvoit bon maintenant qu'il prît le titre, les marques, le rang et les honneurs de duc et pair, et qu'il lui permettoit aussi de se faire recevoir au Parlement en cette qualité quand il voudroit. Il étoit lors à Versailles, et moi aussi. A l'instant il me le manda, parce qu'il me savoit grand gré de la manière dont j'avois pris sa défense. Une heure après il fut remercier le Roi, mais il n'en put tirer quoi que ce fût sur les raisons qu'il avoit eues : il fut reçu honêtement, et ce fut tout. Aussitôt il prit tout ce qu'il auroit dû prendre dès l'instant de la mort de son frère, et se disposa à se faire recevoir au Parlement.

Il y trouva un hoquet auquel il n'avoit pas lieu de s'attendre : son habit fut contesté par les magistrats, et même par des ducs, dont beaucoup ne savent rien et ne veulent rien apprendre, qui prétendirent qu'il ne pouvoit paroître qu'en rochet et camail, parce qu'il étoit pair par soi et non par son siége. Cette difficulté étoit d'autant plus absurde que pair ecclésiastique n'est qu'un nom, et n'est pas une chose, puisque, quant à la dignité, il n'y a différence quelconque entre les ecclésiastiques et les laïques, et que l'habit des uns et des autres, par conséquent, ne peut être que le même pour tous, suivant la profession ecclésiastique ou laïque. Ainsi, après quelques disputes et quelques jours de délai, la raison à la fin l'emporta, et Monsieur de Metz fut reçu en habit de pair ecclésiastique, et n'en a point porté d'autre. Il signa aussi d'abord « le duc de Coislin, évêque de Metz. » Bientôt après il supprima « évêque de Metz, » et ne signa plus que « le duc

de Coislin. » Les évêques s'en scandalisèrent; il s'en moqua; mais le bruit qu'ils en firent l'engagea à ajouter « évêque de Metz » quand il écrivoit à des évêques, ce qu'il ne faisoit en aucune autre lettre, et souvent même il le supprima en leur écrivant, et les y accoutuma. Je ne sais pourquoi il ne se fit pas appeler « le duc de Coislin. » Les évêques d'Espagne n'y manquent pas quand il arrive qu'ils deviennent grands par héritage, et il n'y en a point par siége, comme je l'ai vu de l'évêque de Cuença, qu'on n'appeloit que « le duc d'Abrantès. » Je pense que, se sentant mal avec le Roi, il n'osa l'hasarder[1], ni, étant le premier exemple d'un évêque devenu duc par succession, la nouveauté d'en porter le nom.

La maréchale de la Meilleraye mourut en ce même temps, à quatre-vingt huit ans, Elle étoit tante paternelle de la maréchale de Villeroy et du duc de Brissac, mon beau-frère, à l'occasion de quoi j'ai parlé, p. 20[2], de sa folie sur sa maison, et de l'imagination de ce bonnet qu'elle lui fit prendre à ses armes, qui a été imité de quelques-uns, je ne sais pas pourquoi. On peut ignorer aussi la cause de cette prodigieuse ivresse de sa maison : elle a fort brillé sous François Ier et sous ses enfants, par les hommes illustres qu'elle a produits et les grands emplois qu'ils ont exercés; mais si on va au delà, on trouvera que le maréchal de Gonnor et son frère aîné le maréchal de Brissac, si célèbre par les guerres de Piémont, père du comte de Brissac, si fameux pour son âge, et du premier duc de Brissac, maréchal de France de la Ligue, puis confirmé tel en recevant Henri IV dans Paris, ont fait valoir par leurs talents la faveur de leur mère, sœur du grand maître et du cardinal de Boisy et de l'amiral de Bonnivet, qui pouvoient tout sur François Ier, desquels Anne de Montmorency, depuis grand maître et connétable de France, étoit cousin germain. Cette Gouffier, qui avoit épousé leur père, si connu sous le nom du gros Brissac, fut gouver-

1. Voyez tome V, p. 141, tome VI, p. 17, etc.
2. Pages 73 et 74 de notre tome I.

nante des enfants de France, et fit son mari ensuite leur gouverneur, grand panetier et grand fauconnier, et gouverneur d'Anjou et du Maine. Tout cela est illustre, mais il ne faut pas remonter plus haut : le père et le grand-père de ce gros Brissac, qui étoit un gausseur et un homme d'esprit, de manége et de bonne chère, étoient au bon roi René, l'un gouverneur du château de Beaufort, l'autre sénéchal de Provence; leurs femmes des plus médiocres, leurs terres rien ; et par delà rien de suivi, et dans cela même rien que des écuyers avec les plus petits emplois, sans filiation connue, et qui ne passent pas l'an 1386 : cela ne fait pas une grande origine ; les dernières alliances des ducs de Brissac des deux branches, pitoyables, et eux-mêmes, depuis le dernier maréchal, aussi pitoyables qu'elles. Ce mot de remarque m'échappe, parce que je ne vois autre chose depuis la mort du Roi que des gens qui, par des noms de personnages de ces temps-là, dont ils sont ou dont ils se font, et de plus anciens encore, mais qui depuis eux n'ont eu que des lacunes en tout genre, chaussent le cothurne, éblouissent les sots, et prennent des airs tout à fait ridicules. L'antiquité, la suite, les fiefs, les alliances, les emplois, au moins avec quelque durée, dans les premiers temps connus, constituent une grandeur effective, et non des choses modernes, passagères, et pour ceux dont je parle, depuis lors, sans suite et sans trace de l'homme illustre dont ils font bouclier, duquel le plus souvent ils ne descendent même pas. Mais revenons à la maréchale de la Meilleraye.

On parloit devant elle de la mort du chevalier de Savoie, frère du comte de Soissons et du fameux prince Eugène, mort fort jeune, fort brusquement, fort débauché et fort plein de bénéfices, et on moralisoit là-dessus. Elle écouta quelque temps, puis, avec un air de conviction et d'assurance : « Pour moi, dit-elle, je suis persuadée qu'à un homme de cette naissance-là, Dieu y regarde à deux fois à le damner. » On éclata de rire, mais on ne la fit pas revenir de son opinion. Sa vanité fut cruellement punie.

Elle faisoit volontiers des excuses d'avoir épousé le maréchal de la Meilleraye, dont elle fut la seconde femme, et n'en eut point d'enfants. Après sa mort, amourachée[1], devant ou après, de Saint-Ruth, qu'elle avoit vu page de son mari, elle l'épousa, et se garda bien de perdre son tabouret en déclarant son mariage. Saint-Ruth étoit un très-simple gentilhomme, fort pauvre, grand et bien fait, et que tout le monde a connu, extrêmement laid : je ne sais s'il l'étoit devenu depuis son mariage. C'étoit un fort brave homme, et qui acquit de la capacité à la guerre, et qui parvint avec distinction à devenir lieutenant des gardes du corps et lieutenant général. Il étoit aussi fort brutal, et quand la maréchale de la Meilleraye lui échauffoit les oreilles, il jouoit du bâton et la rouoit de coups. Tant fut procédé que la maréchale, n'y pouvant plus durer, demanda une audience du Roi, lui avoua sa foiblesse et sa honte, lui conta sa déconvenue, et implora sa protection. Le Roi avec bonté lui promit d'y mettre ordre : il lava la tête à Saint-Ruth dans son cabinet, et lui défendit de maltraiter la maréchale. Cela fut plus fort que lui : nouvelles plaintes de la maréchale. Le Roi se fâcha tout de bon et menaça Saint-Ruth; cela le contint quelque temps, mais l'habitude du bâton étoit si forte en lui qu'elle prévalut encore. La maréchale retourna au Roi, qui voyant Saint-Ruth incorrigible, eut la bonté de l'envoyer en Guyenne, sous prétexte de commandement, dont il n'y avoit aucun besoin que celui de la maréchale d'en être séparée. De là le Roi l'envoya en Irlande, où il fut tué, et il n'eut point d'enfants.

La maréchale de la Meilleraye avoit été parfaitement belle, et avoit beaucoup d'esprit. Elle tourna la tête au cardinal de Retz, jusqu'à ce point de folie de vouloir tout mettre sens dessus [dessous] en France, à quoi il travailla tant qu'il put, pour réduire le Roi en tel besoin de lui qu'il le forçât d'employer tout à Rome pour obtenir dis-

1. Saint-Simon a écrit *emmourachée*. Voyez ci-dessus, p. 222 et note 2.

pense pour lui, tout prêtre et évêque sacré qu'il étoit, d'épouser la maréchale de la Meilleraye, dont le mari étoit vivant, fort bien avec elle, homme fort dans la confiance de la cour, du premier mérite et dans les plus grands emplois. Une telle folie est incroyable, et ne laisse pas d'avoir été.

CHAPITRE XVII.

Je retourne à Marly bien avec le Roi. — Propos sur Mgr le duc de Bourgogne, entre le duc de Beauvillier et moi, qui en exige un discours par écrit.

Les couches de Mme la duchesse de Bourgogne, suivies du carême, avoient tenu le Roi plusieurs mois à Versailles sans faire de voyages à Marly. Il y alla le lendemain du dimanche de Quasimodo, 28 avril, jusqu'au samedi 17 mai. J'étois allé faire un tour à la Ferté; Mme de Saint-Simon se présenta pour ce voyage : c'étoit le premier que le Roi y faisoit depuis l'audience qu'il m'avoit donnée. Nous fûmes de ce voyage; j'arrivai à Marly de la Ferté, et depuis je n'en ai manqué qu'un jusqu'à la mort du Roi, même de ceux dont Mme de Saint-Simon ne put être; et je remarquai dès ce premier-là que le Roi me parloit et me distinguoit plus qu'il ne faisoit aux gens de mon âge, sans charge ni familiarité avec lui. C'est dans l'espace de ce voyage que le contrat de mariage de M. de Vendôme fut signé, qu'il se maria à Sceaux, et que le duc de Coislin et la maréchale de la Meilleraye moururent, ainsi que je l'ai rapporté.

Rendu ainsi à mon genre de vie accoutumé, je raisonnois souvent avec les ministres de mes amis, et des courtisans principaux qui en étoient, du triste état des affaires, qu'ils ne me dissimuloient pas, et sur lesquelles ils pensoient comme je faisois. Quelques jours après le retour à Versailles, j'allai passer une journée à Vaucresson, ce qui m'arrivoit souvent, où le duc de Beauvillier

s'étoit ajusté la plus jolie retraite du monde, où d'ordinaire il passoit le jeudi et le vendredi de chaque semaine, et qu'il avoit rendue inaccessible à tout le monde, excepté à sa plus intime famille et à quatre ou cinq amis au plus, qui avoient la liberté d'y aller. Causant tête à tête avec lui dans son jardin, nous tombâmes insensiblement sur M^gr le duc de Bourgogne, et je ne lui celai point ce que je pensois de sa conduite. Quoi[que] cette matière eût été souvent traitée entre le duc de Beauvillier et moi, le hasard avoit fait que ce n'avoit jamais été avec tant d'étendue, ni qu'il eût été si frappé de mes sentiments là-dessus. La conversation se tourna ensuite sur autre chose, et nous ne sortîmes du jardin et de ce long tête-à-tête que lorsque le dîner fut servi. En sortant de table, le duc de Beauvillier, qui avoit réfléchi sur notre conversation, me pria de faire encore un tour de jardin avec lui, de lui redire encore sur M^gr le duc de Bourgogne les mêmes choses dont je l'avois entretenu avant le repas, et d'y ajouter ce qui me pourroit venir, avec plus de temps et de loisir que nous n'en avions eu le matin. Je m'en défendis, parce qu'il ne pouvoit pas l'avoir oublié, et que je croyois avoir dit à peu près tout ce qu'il y avoit à dire. Il me pressa, et j'obéis. La conversation fut fort longue et peu contredite. Lorsqu'elle fut épuisée, il me proposa de mettre par écrit ce qu'il me sembloit de la conduite de ce prince, et ce que j'estimois qu'il y dût corriger et ajouter. La proposition me surprit; il me pressa, je m'en défendis, et je lui demandai ce qu'il prétendoit faire. Il me répondit qu'un discours de cette nature pourroit faire grand bien à M^gr le duc de Bourgogne, ou au moins lui être utile à lui-même (duc de Beauvillier[1]) en parlant à ce prince. Je m'en défendis encore davantage, et je me retranchai sur le danger de découvrir à ces gens-là qu'on les connoît si bien. Il me rassura là-dessus tant qu'il put, sur la vertu et la manière de penser de M^gr le duc de Bourgogne; et fina-

1. Cette parenthèse est au manuscrit.

lement nous capitulâmes, moi[1] que j'écrirois, lui qu'il ne feroit aucun usage de mon écrit que de mon consentement. Nous nous séparâmes de la sorte pour rejoindre la compagnie dans la maison, moi toujours dans la surprise de ce qu'il exigeoit de moi, résolu néanmoins de lui obéir par un discours ostensible à Mgr le duc de Bourgogne : j'y travaillai peu de jours après.

J'en fis à peu près la moitié dans ce dessein qu'il pût être montré au prince, mais la plume me tourna après dans les doigts, par la nécessité de n'omettre pas des choses très-nécessaires. Je m'y abandonnai alors, mais dans la résolution d'en ôter plusieurs traits au cas que M. de Beauvillier voulût le lui faire lire, lesquels toutefois me paroissoient indispensables. J'en gardai un double, que, bien qu'un peu long, je ne renverrai point parmi les pièces[2] mais que j'insérerai ici, parce qu'il donne une grande connoissance de Mgr le duc de Bourgogne. Il est adressé au duc de Beauvillier. Les premières lignes en marquent l'occasion; et s'il s'y trouve des raisonnements, des exemples et des comparaisons du goût de peu de gens, c'est qu'un discours fait pour persuader Mgr le duc de Bourgogne devoit être accommodé à son goût et à son esprit, à celui encore du duc de Beauvillier, qui bien plus sûr et plus libre de scrupules que celui du prince ne l'étoit encore pour lors, étoient l'un et l'autre plus susceptibles d'être frappés par cette sorte de raisonnement que par d'autres plus à la convenance de tout le monde.

DISCOURS SUR Mgr LE DUC DE BOURGOGNE, 25 MAI 1710, ADRESSÉ A M. LE DUC DE BEAUVILLIER, QUI ME L'AVOIT DEMANDÉ.

Puisque notre conversation de Vaucresson vous a paru mériter assez d'attention pour desirer de la voir étendue au delà des bornes ordinaires d'un entretien à l'ombre de vos arbres, qui s'efface aisément en rentrant dans la mai-

1. Saint-Simon a, par erreur, corrigé *moi* en *lui*.
2. Voyez tome I, p. 120, note 1.

son, j'en ferois d'autant moins de difficulté que, s'agissant d'un prince sur lequel j'ose disputer de respect, d'attachement tendre, et d'admiration pour ses rares vertus intactes au siècle, avec vous-mêmes, rien de tout ce que je pense ne pourra vous blesser; et l'épanchement secret de mon zèle pour sa personne, inséparable par ce qu'il est né du bien de l'État, se bornant avec vous seul, je me soulagerai en vous obéissant, en vous représentant nûment ce que je pense.

Je suis fermement persuadé que peu de siècles ont produit de prince en qui Dieu ait si libéralement répandu tant de vertus solides et tant de grands talents qu'on en voit en M^gr^ le duc de Bourgogne. Un esprit vif, vaste, juste, appliqué, pénétrant, laborieux, naturellement porté aux sciences difficiles, curieux de tout rechercher, et plein de bonne foi en ses recherches : c'est le riche champ qui vous a été présenté à cultiver, et duquel, aidé par la plus habile main[1] en tout genre, et singulièrement formée par le Ciel pour l'art d'instruire un prince, vous avez heureusement formé celui-ci à tout ce qu'on en pouvoit attendre pour réparer les profonds malheurs du plus beau royaume de l'Europe, destiné à lui obéir un jour. La nature, qui se plaît à mille jeux différents, avoit mêlé son tempérament d'une ardeur qui, dans la jeunesse d'un prince de ce rang, avoit paru longtemps redoutable; mais la grâce, qui se plaît aussi à dompter la nature, a tellement opéré en lui que son ouvrage peut passer pour un miracle, par l'incroyable changement qu'elle a fait en si peu de temps, au milieu des plus impétueux bouillons de la jeunesse ; et à travers tous les obstacles sans nombre que l'âge, le rang et la situation particulière sembloient avoir rassemblés pour lui disputer une victoire qui, raffermie par plusieurs années, sans qu'aucun de tous ces dangereux obstacles, toujours subsistants, aient pu l'entamer, ôte toute inquiétude sur sa durée et sa solidité. Dans cet état il n'y au-

1. Fénelon, archevêque de Cambray, son précepteur. (*Note de Saint-Simon.*)

roit rien à desirer, si tout ce qu'il y a de grand, de rare, de merveilleux, d'exquis en lui en tout genre, se montroit aussi à découvert qu'il lui seroit aisé de le faire, et si des bagatelles, laissées aux plus grands hommes pour faire souvenir les autres qu'ils ne sont que des hommes, et les préserver de l'idolâtrie, paroissoient moins. Je ne m'arrêterai donc pas à vous faire un portrait de ce prince, qui surpasseroit les forces des meilleurs peintres, et qui vous est si parfaitement connu. Je me contenterai seulement d'en toucher quelques traits, et lorsque la matière m'y obligera, pour la mieux éclaircir et pour mieux exposer à vos yeux le fond de mes pensées, par rapport aux choses en elles-mêmes et par rapport aux sentiments du monde, dans lequel la nécessité et la triste oisiveté de mon état me laisse plus répandu que vous et plus exposé à ses sottises.

Les devoirs d'un roi étant infinis, il ne semble pas que ce soit un bonheur pour ceux que Dieu appelle au trône par le droit de leur naissance d'y monter de bien bonne heure, et puisque dans les états, même de toutes les conditions, la vie privée doit former aux emplois, et ne s'occuper que de se rendre digne de ceux auxquels porte naturellement la profession où on se trouve engagé, puisqu'il seroit également inutile et trop immense pour la portée de l'esprit humain de tendre tout à la fois à se rendre capable de tous les emplois possibles, il paroît qu'un prince que la couronne d'un grand État regarde ne doit occuper tous les moments qu'il ne la porte pas encore qu'à se rendre capable de ce poids par toutes les connoissances qu'il exige, et comme leur nombre est infini, à faire un juste choix des plus importantes, certain que leur acquisition, suppléera de reste à toutes les autres, et que le point capital ne consiste qu'en la sagesse de ce discernement, et après l'avoir fait, en une application continuelle à s'instruire de ce qu'on s'est proposé de savoir parfaitement. Mais il ne semble pas moins nécessaire d'ajouter une seconde partie à cette première,

et c'est de faire un tel usage de cette sorte d'étude, qu'un prince ne se contente pas de se rendre capable de l'autorité souveraine, s'il n'arrive encore à persuader à ceux qui seront un jour ses sujets qu'il est déjà et qu'il deviendra de plus en plus digne de leur commander.

Rien n'embrasse mieux tout à la fois ces deux points de vue si principaux que de joindre à la connoissance des sciences, qui ouvrent d'abord l'esprit, qui l'aiguisent dans la suite, et ce qui est bien plus important à un prince, celle de l'histoire de son pays, ce qui renferme bien des choses, d'y joindre, dis-je, la connoissance des hommes, sans laquelle l'esprit le plus éminent et le plus éclairé, ni les précautions les plus exactes ni les plus vigilantes, ne peuvent garantir des ténèbres les plus épaisses, qui répandues dans tout par l'ignorance des instruments de tout, qui sont les hommes, précipitent en des erreurs dont rien ne peut préserver, auxquelles nulle autre connoissance ne peut suppléer, et dont toutes les suites deviennent des abîmes en tout genre. Ce n'est donc pas un médiocre avantage à un prince qui doit régner de vivre assez longtemps sujet, en âge de discernement, pour pouvoir connoître les hommes par une sorte de familiarité et de communication avec eux, qu'écarte ou qu'obscurcit d'ordinaire l'éclat du diadème et de profiter d'un intervalle de temps dont l'incertitude de la durée ne sert pas peu à lui laisser voir les hommes à peu près tels qu'ils sont, puisque, ne pouvant guère espérer pour le présent et pour le futur qu'avec incertitude d'un prince encore éloigné de la distribution des grâces, et néanmoins approchant souvent et familièrement de lui, la liberté et l'impatience naturelle des hommes ne se trouvant point captivée par la vivacité des vues présentes, et se rencontrant souvent dans l'occasion, résistent difficilement à la longue à les montrer à découvert tels qu'ils sont, et par ce moyen instruisent infiniment un prince d'eux-mêmes et des autres.

Ce raisonnement mal expliqué, mais à la vérité duquel il se trouveroit, je crois, peu de contradicteurs, me conduit à me plaindre de deux choses, l'une réelle, l'autre de l'effet qu'elle produit : c'est que Mgr le duc de Bourgogne ne peut connoître les hommes à la vie qu'il mène, que conséquemment il ne peut en être connu, et qu'il ne l'est point en effet. Son temps n'est partagé qu'en deux sortes d'occupations, dont les unes, conformes à son goût, le renferment dans le sérieux et la solitude cachée de son cabinet; les autres, présentées par les liens de son état, sont par lui tournées de manière à ne l'éloigner pas moins que les premières de cette double connoissance des hommes, si recommandable et base unique du bon usage de toutes les autres. Il est un temps qui doit être principalement consacré à l'instruction particulière des livres, et ce temps ne doit pas être borné à l'âge qui affranchit du joug des précepteurs et des maîtres; il doit s'étendre des années entières plus loin, afin d'apprendre à user des études qu'on a faites, à s'instruire par soi-même, à digérer avec loisir les nourritures qu'on a prises, à se rendre capable de sérieux et de travail, à se former l'esprit au goût du bon et du solide, à s'en faire un rempart contre l'attrait des plaisirs et l'habitude de la dissipation, qui ne frappent jamais avec tant de force que dans les premières années de la liberté. Mais ce second temps d'étude a déjà été si heureusement rempli, que le pousser au delà de ses justes bornes est un larcin fait à d'autres sortes d'applications, pour lesquelles celles-là n'ont dû servir que de préparations. Il est donc un temps d'amasser et il est un temps de répandre, et c'est ce dernier qui est déjà arrivé depuis longtemps, sans que Mgr le duc de Bourgogne semble le reconnoître, et qui lui échappe avec un dommage infini. Si l'enfance d'un prince étoit capable de percer les raisons des leçons diverses qui lui sont successivement données, il reconnoîtroit que l'intention de ses maîtres n'est que de lui donner une connoissance des différentes sciences, également nécessaires pour lui ouvrir

l'esprit, lui donner de l'application et de la solidité, le former au travail et au sérieux, le préserver d'une ignorance fâcheuse; mais que leur dessein n'est rien moins que de le pousser dans la suite à ces sciences, et de luî faire perdre un temps destiné aux plus grandes fonctions de l'esprit humain, à devenir un maître lui-même en ces sciences, par elles-mêmes inutiles à tout ce qu'il doit être, et sans contredit nuisibles si, porté à les suivre par son goût et par sa facilité, il continuoit à les cultiver dans la suite, puisque les jours étant limités à un certain nombre d'heures et l'esprit à une certaine mesure d'application, il pervertiroit dangereusement l'ordre de son état et de sa destination, en mettant les sciences à la place des autres choses qui doivent uniquement l'occuper. Ce que l'enfance d'un prince n'est pas capable de pénétrer, la maturité de l'âge le doit faire; et dès qu'il a atteint une connoissance suffisante des sciences, il doit entrer en garde contre leur attrait, et pesant désormais leur estime à une juste balance propre à son état, content de s'en être servi à l'usage pour lequel elles lui ont été proposées, il ne doit plus regarder la continuation de l'étude que comme un obstacle aux grandes fonctions où son esprit est appelé, et comme un amusement peu digne de sa naissance, se réservant d'estimer les sciences en elles-mêmes et les particuliers qui, étant nés pour elles, y ont fait d'heureux et d'utiles progrès, également différent de ceux qui se dédommagent de leur ignorance par un mépris insensé des sciences et superbe des savants, et de ceux aussi qui, n'ayant par leur état que l'oisiveté à combattre, remplissent excellemment la leur par les plus précieux moyens d'orner et d'occuper leur esprit.

Quelque modestie qu'ait conservée M^sr^ le duc de Bourgogne parmi un si grand nombre de connoissances vastes et profondes, dans lesquelles il surpasse de bien loin tous ceux qui n'en ont pas fait de longues études particulières, il ne peut néanmoins s'empêcher de reconnoître qu'il en a acquis infiniment au delà de son besoin, par conséquent

qu'il doit porter sa curiosité et son application à ces autres choses pour lesquelles il est né et pour lesquelles seules il a dû s'instruire. C'est un ouvrier qui, ayant un ouvrage de main à exécuter, s'est fait lui-même tous les outils et tous les instruments dont il peut avoir besoin pour travailler à son ouvrage, auquel il se doit mettre sans délai sitôt qu'il s'est fourni de tout ce dont il avoit affaire, et qui différeroit vainement et nuisiblement de travailler, si ayant achevé tous ses outils, il vouloit encore s'en faire d'autres semblables sans qu'il en eût de nécessité.

On peut, ce semble, rapporter à cette comparaison le trop grand attachement de M^sr^ le duc de Bourgogne dans son cabinet, et sa trop grande complaisance pour le goût qu'il conserve de l'étude des sciences, et pour le plaisir d'en parler. Quelques mots rares dans des occasions convenables sont bienséants dans la bouche d'un prince qui sait et qui veut exciter et honorer les sciences et les savants; mais il est aisé, quand on en est plein et qu'on s'y plaît trop, d'excéder en cela, et de donner lieu au murmure d'une cour ignorante, mais instruite pourtant que ce n'est pas le fait d'un grand prince, et que cela le distrait par trop de ce qui doit faire son application principale.

Il seroit donc à desirer que M^sr^ le duc de Bourgogne, moins assidu dans son cabinet après y avoir rempli les devoirs du christianisme, n'occupât toute sa solitude qu'à la lecture des histoires et des choses qui se rapportent à ce que les livres peuvent contribuer à la connoissance des hommes, à la science du gouvernement, et à quelques remarques là-dessus courtes, mais pleines, et qu'il regardât cette sorte d'occupation comme son unique affaire, comme la seule pour laquelle il lui est permis de se dérober à la vue de la cour, et j'ajouterai sans crainte, comme une sorte de prière, qui dans un homme de son rang n'est pas moins précieuse devant Dieu que la meilleure prière de ceux dont l'état ne les en distrait point. Rempli

de la sorte par cette étude si conforme à l'humanité, et à laquelle elle se porte plus naturellement qu'à aucune autre, M^gr le duc de Bourgogne trouveroit un remède qui lui est nécessaire contre les distractions que les sciences abstraites nourrissent, et que le monde passe si difficilement aux plus grands hommes, bien moins encore à ceux qui doivent devenir les maîtres de tous, et dont, par conséquent, le monde et chaque particulier regarde les distractions comme un larcin de leur bien acquis, je veux dire d'une application à eux, à leur parler, à leur répondre, simplement même à les remarquer, à les distinguer au moins de l'air et par les manières, enfin à s'apercevoir d'eux, monnoie si utile aux princes, ressort si puissant sur les sujets, espèce de dette que l'amour-propre exige avec tant de rigueur, et qu'il est si avantageux aux princes qui soit ainsi exigée, mais que les distractions abolissent en lui ôtant au moins son cours avec peu de grâce, qui s'interprète encore plus mal parmi le monde, qui en est si avide, par le peu qu'il comprend qu'elle doit coûter au prince.

Moins de temps donné au cabinet et plus précieusement employé, comme je viens de le dire, en fourniroit beaucoup plus pour la vie publique, qui forme si uniquement les liens réciproques d'un prince et d'une cour, qu'il doit regarder comme un abrégé de l'État, et par là même plus d'occasions et de moyens de connoître les hommes par eux-mêmes, ce qui ne s'acquiert que par leur fréquentation. Plus M^gr le duc de Bourgogne a de devoirs à remplir par la jouissance que Dieu lui accorde encore de la vie précieuse du Roi et de Monseigneur, plus il doit être bon ménager du temps qu'il doit donner au monde aux dépens de son cabinet, pour pouvoir fournir à ses devoirs de sujet et de fils, et à ceux où l'engage sa naissance envers la cour et le monde, puisqu'il doit faire assidûment deux cours, et cependant en tenir une soigneusement lui-même. Il a cet avantage de voir, dans la conduite de Monseigneur envers le Roi, ce que lui-même doit faire envers

l'un et l'autre, et il s'y porte si naturellement à souhait, que s'il vouloit ajouter au respect et à l'assiduité du sujet un peu plus de la liberté du fils et du petits-fils, il augmenteroit la dignité et la bienséance de ses manières avec eux, et ne leur plairoit pas moins, en leur donnant lieu à un épanchement plus doux avec lui, qui sans rien ajouter à l'amitié et à la confiance, qui ne peuvent être desirées plus entières, attireroit peut-être davantage ce qu'on ne peut bien exprimer que par dire se trouver bien à son aise, et les flatteroit plus sensiblement par cette sorte de respect plein d'onction qui n'est permis qu'aux enfants des rois. C'est un remède délicat et doux contre une timidité dont cette naissance et la tendresse des traitements doivent défendre, et à laquelle l'entrée dans les conseils, et ce qui les suit d'intime pour la communication des affaires, n'auroit pas dû laisser de ressource, il y a longtemps. M^gr^ le duc de Bourgogne vient d'en faire un essai en la dernière promotion d'officiers généraux [1], qui n'a pas été moins douce pour le Roi que pour lui-même, qui lui a fait un honneur infini parmi ce petit nombre de ceux qui l'ont su, et qui doit lui être un exemple agréable pour le fortifier dans cette conduite multipliée avec sa sagesse ordinaire à l'avenir.

Ce qui vient d'être dit sur les deux grands devoirs de M^gr^ le duc de Bourgogne doit s'étendre avec encore plus de force sur d'autres devoirs indirects que ceux-là lui imposent, par lesquels il achève de remplir si agréablement les principaux, que cela seroit complet pour lui et pour les personnes [2] qu'ils regardent s'il vouloit prendre un soin plus libre de s'en approcher de plus en plus, et de le faire avec un naturel qui achèveroit de charmer, et qu'il se peut dire qu'il doit aux choses passées et au

1. Ancenis, qui est aujourd'hui le duc de Béthune, alors mestre de camp du régiment de Bourgogne, fait brigadier à sa seule prière; Monseigneur n'en a de sa vie tant obtenu. (*Note de Saint-Simon.*)

2. M^me^ de Maintenon et M^lle^ Choin. (*Idem.*)

souvenir de ce qui s'est passé ici pendant le cours de la dernière campagne et de l'hiver qui l'a suivi [1].

Entre tant de grâces si radieuses dont le Ciel a comblé ce prince, il se peut avancer qu'il n'y en a aucune dont il doive ressentir plus de joie et de secours que de la princesse avec laquelle il se trouve uni par les liens les plus saints et les plus tendres. Comme il n'est question ici que de M^sr le duc de Bourgogne, je retiendrai l'effusion de mon cœur et la pente naturelle de mon esprit sur M^me la duchesse de Bourgogne. Je ne parlerai d'elle que par rapport à son époux, et je ne craindrai point, après tout ce que j'ai dit de grand et d'élevé de lui, de la lui proposer en plus d'une chose pour exemple. Et pour ajouter encore ce mot à ce qui vient d'être dit des devoirs, de quelle grâce n'accompagne-t-elle pas tous les siens, et de quelle réciproque n'en est elle pas en cela même récompensée? Le desir qu'elle a d'être aimée lui inspire un noble soin et une attention qui lui a gagné tous les cœurs. Vive, douce, accessible, ouverte avec une sage mesure, compatissante, peinée de causer le moindre malaise, dignement remplie d'égards pour tout ce qui l'approche, elle en fait les constantes délices, et les desirs même désintéressés de tout ce qui en est le plus éloigné. C'est ce qui ne se peut qu'avec beaucoup d'esprit, mais à quoi beaucoup d'esprit ne suffit pas; et c'est pour cela que M^sr le duc de Bourgogne, qui en a tant lui-même, pourroit considérer ces dons dans son épouse, et n'en pas dédaigner l'imitation et les grâces en tout continuelles.

C'est un si grand bonheur que de savoir goûter celui que l'on possède, qu'on doit voir avec ravissement combien le prince se plaît avec la princesse; mais il seroit à desirer aussi que, lui donnant tout le temps dont tous deux doivent être contents et si jaloux, et qu'ajoutant à leur entier particulier ce que la bienséance en exige encore pour sa cour particulière, un milieu plus compassé

1. La disgrâce de M. de Vendôme. (*Note de Saint-Simon.*) — Il y a bien *suivi*, au masculin.

qui l'y accompagne? et pourquoi n'en prendra-t-il point quelqu'un, tantôt un lieutenant général distingué, et puis un autre qui le sera moins, mais qui sera instruit à fond des faits obscurs d'une campagne? une autre fois un seigneur qui aura en soi autre chose que son nom, ensuite un personnage de plume qui aura négocié? en un mot une fois des uns, une autre fois des autres, mais presque toujours quelqu'un avec lequel il s'avançât seul hors de sa cour; et se faisant suivre par son officier des gardes hors de portée de l'entendre, il discoure avec celui qu'il aura pris, et le fasse encore plus discourir lui-même, prenant soin de le mettre à son aise, et surtout en sûreté, et de payer d'attention les moindres choses qu'il lui dira. C'est ainsi que les princes tirent du sein des hommes, avec application, art et discernement, des vérités grandes et petites, mais toujours plus ou moins importantes, qu'ils apprennent à distinguer à quoi ils sont propres, à profiter de leurs lumières, de leurs humeurs, de leurs intérêts, à démêler les choses d'avec les apparences, à tempérer une discrète croyance par une discrète défiance, à se tenir en garde contre les surprises, les artifices, les circonventions, piéges continuels des princes, qui n'ont que ce moyen d'échapper, de savoir ce qu'eux seuls bien souvent ignorent, d'éviter le poison en multipliant les canaux qui conduisent jusqu'à eux, de découvrir la portée, les goûts, les amis, les ennemis, les cabales des hommes, de saisir les instants où la force de toutes ces diverses choses les fait malgré eux s'échapper à eux-mêmes dans le tissu d'une conversation, de les pousser alors d'une manière insensible au nuage de la passion qui s'échauffe en eux, et en ne les rebutant sur rien d'attirer et de profiter de leur confiance, qui se refuse si difficilement à un prince qui ne dédaigne pas de la rechercher.

Quand on ne parle qu'à un seul homme, l'idée de favori épouvante aussitôt, mais lorsqu'on multiplie les conversations, dont on couvre le choix d'un air d'indifférence, qu'on est surtout soigneux d'entretenir les gens de parti

ou de sentiment opposé, la crainte cesse, l'humanité, l'accès attire, la bonté charme, les vertus, les connoissances, tout l'esprit, tout le grand sens, tout l'usage qu'on en fait se découvre, et en se découvrant se fait admirer, confond l'ignorance et la friponnerie, s'insinue des uns aux autres, à qui ces conversations de l'un à l'autre reviennent; et par cette voie si facile un prince connoît et est connu, et profitant du desir public de l'approcher se gagne le cœur et l'esprit de ceux à qui il parle, et par eux de ceux encore à qui il ne parle pas, devient difficile à se tromper et à se méprendre, compte juste sur tout, et, par une attentive combinaison de tout ce qu'il entend, il porte sa vue sur le bon et sur le vrai autant qu'il est donné de le découvrir ici-bas, et se guérit surtout de l'opinion mortelle que la vérité est impénétrable aux princes, dont la condition seroit dès là trop déplorable s'ils ne pouvoient jamais agir qu'à tâtons; par là encore moins d'espérance et de hardiesse, et plus de danger à les tromper, moins d'attentats et de possibilité à les gouverner, plus d'émulation à se rendre capable et à bien faire : en un mot source féconde de tout bien sans aucun péril à craindre; un temps toujours bien employé, quelque stérilité qui se rencontrât quelquefois en quelques-unes de ces conversations, dont il n'est pas possible qu'il n'y eût toujours quelque chose à recueillir, et qui toutes s'allongent et s'abrégent aisément, se remettent même au gré du prince, mais qui toutes aussi doivent avoir un objet ou proposé à découvert, ou amené dans la conversation avec adresse; et surtout ne pas parler toujours à un homme de son métier, et tant pour apprendre que pour le sonder, le mettre diverses fois sur les affaires présentes, sur la politique, le gouvernement intérieur et extérieur, le commerce, la guerre de terre et de mer, les divers personnages, en un mot sur une matière toujours considérable, pousser les raisonnements, et quelquefois les aiguiser, en entretenant doucement quelque dispute.

C'est un grand abus que de se persuader que des hommes

ne soient pas souvent fort instruits de bien des choses qui ne sont pas de la profession à laquelle ils se sont particulierement voués : l'esprit et le bon sens portent à tout et sur tout : et encore que cela soit un dereglement, il n'est pas rare de trouver des hommes medioeres dans le metier qu'ils font meilleurs et plus instructifs à entendre sur d'autres choses, quelquefois même excellents. C'est donc à la patience du prince à ne se rebuter pas, pour tâcher, en developpant les hommes, de tirer d'eux tout ce qui se peut sur toutes matieres : à son bon esprit à en faire le discernement, et à son bon sens à ne se laisser pas trop facilement frapper des choses, et surtout à se bien persuader que son temps ne peut être plus excellemment employé qu'en ces recherches, qui produisent en lui la science des sciences et le fondement des bons conseils à prendre apres avec lui-même, en résumant ce qu'il a appris et en demêlant bien toutes choses. Quelquefois encore M^gr le duc de Bourgogne feroit très-convenablement d'appeler dans son cabinet tantôt un homme et tantôt un autre : mais cela semble devoir être beaucoup plus rare, et reservé à des personnages principaux, ou à ceux qui reviennent de quelque emploi considerable de guerre ou de négociation. J'ajouterai encore que la liberté du tête-à-tête y fera trouver un plus grand profit que dans les conversations de deux ou trois ensemble, qui paroissent bonnes seulement pour le salon de Marly et pour des lieux publics de la sorte, dont l'oisiveté se peut mettre de cette manière à profit. Les nouvelles et les occasions, qui peu à peu se font naitre les unes les autres, peuvent aisément servir d'ouverture et comme d'introduction à ces conversations diverses, mais surtout un secret profond, jusque des choses les plus indifférentes qui s'y diroient, en doit être l'âme et le fidèle sceau, sans quoi elles deviendroient pires qu'inutiles.

M^gr le duc de Bourgogne est depuis si longtemps en habitude d'en garder, et sa sûreté est même si connue, que ce n'est pas là une difficulté pour lui. A l'égard des

autres, leur intérêt y seroit tout entier, et les différentes conversations avec différentes personnes un bon moyen de voir si elles y seroient fidèles, et de se conduire conformément avec elles, ou avec plus de réserve, ou par l'exclusion de qui y auroit manqué. Mais comme le dessein de ces conversations ne doit être rien moins pour un prince que de s'y répandre, et qu'il y doit veiller incessamment à demeurer aussi fermé qu'il se peut sans trop rebuter, il ne peut jamais courir aucun risque. Il n'est pas nécessaire de dire que la flatterie, toujours poison mortel, le deviendroit doublement en ces conversations, et qu'un prince qui les lie ne peut jamais être assez en garde contre elle, ni la bannir trop sévèrement, par des réponses même dures, sitôt qu'il s'en apercevroit, et j'en dis presque autant d'une complaisance trop poussée. Le temps étant donc partagé de cette manière, M^gr^ le duc de Bourgogne, qui a tant et de si bon esprit, de sens, de justesse, de lumières et de connoissances, occuperoit une partie de ses journées agréablement avec une infinie et double utilité. Quand la promenade manque, à laquelle cette conduite attireroit bientôt tout ce qu'il y a de meilleur, il peut prendre un homme à part au coin d'une chambre du salon de Marly, de la galerie à Versailles, y en appeler deux, quelquefois trois ensemble, les mettre aux mains, les faire discourir, les échauffer un peu avec art, et recueillir comme les abeilles le meilleur suc de ces différentes fleurs. Mais sur toutes choses, il faudroit bannir de ces entretiens toute science, toutes mécaniques, toutes chasses et toutes bagatelles, qu'il faut réserver pour les entretiens et les propos publics, et ne se proposer dans ceux-ci que la double mais centuple utilité que j'ai tâché de représenter.

Que si cette pratique, qu'on ne peut assez relever, et qui se lit encore partout avoir été celle de tous les grands hommes chargés de quelque gouvernement ou qui y étoient destinés par leur naissance, a paru depuis assez longtemps s'anéantir en France, on sait qu'il y a des

ne soient pas souvent fort instruits de bien des choses qui ne sont pas de la profession à laquelle ils se sont particulièrement voués : l'esprit et le bon sens portent à tout et sur tout ; et encore que cela soit un déréglement, il n'est pas rare de trouver des hommes médiocres dans le métier qu'ils font, meilleurs et plus instructifs à entendre sur d'autres choses, quelquefois même excellents. C'est donc à la patience du prince à ne se rebuter pas, pour tâcher, en développant les hommes, de tirer d'eux tout ce qui se peut sur toutes matières ; à son bon esprit à en faire le discernement, et à son bon sens à ne se laisser pas trop facilement frapper des choses, et surtout à se bien persuader que son temps ne peut être plus excellemment employé qu'en ces recherches, qui produisent en lui la science des sciences et le fondement des bons conseils à prendre après avec lui-même, en résumant ce qu'il a appris et en démêlant bien toutes choses. Quelquefois encore Mgr le duc de Bourgogne feroit très-convenablement d'appeler dans son cabinet tantôt un homme et tantôt un autre ; mais cela semble devoir être beaucoup plus rare, et réservé à des personnages principaux, ou à ceux qui reviennent de quelque emploi considérable de guerre ou de négociation. J'ajouterai encore que la liberté du tête-à-tête y fera trouver un plus grand profit que dans les conversations de deux ou trois ensemble, qui paroissent bonnes seulement pour le salon de Marly et pour des lieux publics de la sorte, dont l'oisiveté se peut mettre de cette manière à profit. Les nouvelles et les occasions, qui peu à peu se font naître les unes les autres, peuvent aisément servir d'ouverture et comme d'introduction à ces conversations diverses, mais surtout un secret profond, jusque des choses les plus indifférentes qui s'y diroient, en doit être l'âme et le fidèle sceau, sans quoi elles deviendroient pires qu'inutiles.

Mgr le duc de Bourgogne est depuis si longtemps en habitude d'en garder, et sa sûreté est même si connue, que ce n'est pas là une difficulté pour lui. A l'égard des

autres, leur intérêt y seroit tout entier, et les différentes conversations avec différentes personnes un bon moyen de voir si elles y seroient fidèles, et de se conduire conformément avec elles, ou avec plus de réserve, ou par l'exclusion de qui y auroit manqué. Mais comme le dessein de ces conversations ne doit être rien moins pour un prince que de s'y répandre, et qu'il y doit veiller incessamment à demeurer aussi fermé qu'il se peut sans trop rebuter, il ne peut jamais courir aucun risque. Il n'est pas nécessaire de dire que la flatterie, toujours poison mortel, le deviendroit doublement en ces conversations, et qu'un prince qui les lie ne peut jamais être assez en garde contre elle, ni la bannir trop sévèrement, par des réponses même dures, sitôt qu'il s'en apercevroit, et j'en dis presque autant d'une complaisance trop poussée. Le temps étant donc partagé de cette manière, M^gr le duc de Bourgogne, qui a tant et de si bon esprit, de sens, de justesse, de lumières et de connoissances, occuperoit une partie de ses journées agréablement avec une infinie et double utilité. Quand la promenade manque, à laquelle cette conduite attireroit bientôt tout ce qu'il y a de meilleur, il peut prendre un homme à part au coin d'une chambre du salon de Marly, de la galerie à Versailles, y en appeler deux, quelquefois trois ensemble, les mettre aux mains, les faire discourir, les échauffer un peu avec art, et recueillir comme les abeilles le meilleur suc de ces différentes fleurs. Mais sur toutes choses, il faudroit bannir de ces entretiens toute science, toutes mécaniques, toutes chasses et toutes bagatelles, qu'il faut réserver pour les entretiens et les propos publics, et ne se proposer dans ceux-ci que la double mais centuple utilité que j'ai tâché de représenter.

Que si cette pratique, qu'on ne peut assez relever, et qui se lit encore partout avoir été celle de tous les grands hommes chargés de quelque gouvernement ou qui y étoient destinés par leur naissance, a paru depuis assez longtemps s'anéantir en France, on sait qu'il y a des

voies de grands saints moins proposées à suivre qu'à admirer, et que la conduite secrète des grands rois doit en quelques rencontres être respectée par un silence et une vénération qui tient quelque chose du religieux, et qui pour cela même est au-dessus de l'imitation. Je reviens donc à dire que, par cette communication fréquente et familière, on découvre où va le général et le gros du raisonnement et des sentiments du monde, et sur quels fondements, et le profit qui s'en tire est infini. Le prince montre une estime et une facilité qui, peu à peu, malgré les hommes à qui il parle, lui rend en quelque façon leur poitrine transparente, tandis que le respect, qui retient les questions et la trop grande liberté des autres, lui conserve à leur égard tous ses voiles sur la sienne. Des hommes qui se croient consultés s'abandonnent aisément à prendre un vif intérêt au prince et aux choses de l'État, et cette disposition se répand des uns dans les autres. Ceux même qui sont le moins à portée de ces conversations ne peuvent que difficilement s'en défendre, flattés en autrui, dès là que plusieurs y arrivent, de ce qu'ils aimeroient pour eux-mêmes; et il ne faut pas penser que cet intérêt d'affection ne soit pas un appui pour l'État infiniment utile jusque dans les temps de la plus grande prospérité.

Mais il se présente une grande difficulté dans l'exécution si importante de ces conversations, qui est la crainte qu'une trop scrupuleuse piété inspire à M^gr^ le duc de Bourgogne de tout entretien qui ne roule pas absolument sur les sciences et les bagatelles, et qui met sa langue et ses oreilles dans de continuelles entraves, et son esprit dans une pénible contrainte, qui le raccourcit et qui lui en empêche les principaux usages, qu'il ne tiendroit qu'à lui d'en faire. Son attention à la charité du prochain le conduit à une ignorance entière de ses défauts, et souvent aussi de ses vertus, et la frayeur de la blesser en quoi que ce soit ou d'y donner occasion va jusqu'à une terreur que les supérieurs des plus saintes maisons regar-

deroient comme dangereuse en eux pour le petit et simple gouvernement dont ils se trouvent chargés pour un temps. Dieu, qui permet les défauts et les vices dans les hommes, et qui défend la calomnie et même la médisance, leur a cependant donné des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, et sa providence, dont la sagesse est ineffable, et qui a si diversement ordonné des diverses sortes de fonctions de l'esprit humain, commande souvent aux uns ce qu'elle défend aux autres, et forme une harmonie merveilleuse par cette diversité, qui tend également à sa gloire et au bien de la société des hommes, qui sont les États. Si donc le commun des hommes ne doit voir et entendre qu'à travers la charité, qui croit tout et qui souffre tout, et si l'exacte exécution de ce devoir forme la paix et la concorde, pourroit-on attendre le même fruit de cette même conduite fidèlement gardée par ceux qui maintenant sont commis à quelque sorte de gouvernement, et dans ceux encore entre les mains desquels est ou sera remise un jour la souveraine administration du royaume? La confusion, le chaos, les maux extrêmes, les piéges, les méprises grossières, les artifices, les énormes ignorances, en un mot les désordres sans nombre qui en résulteroient, sautent si vivement aux yeux, qu'il est superflu de s'amuser aux preuves, et qu'il faut conclure que cette vigilance, si fort recommandée à ceux qui sont en place, consiste très-principalement à être bien instruits de ce que valent les hommes, à quoi il est impossible qu'ils puissent parvenir sans s'en informer, sans en parler, sans qu'on leur en dise le bien et le mal dans toute leur étendue, et c'est après à eux à rechercher la vérité par des informations multipliées, et par un examen où ils apportent tout le discernement dont, quelque esprit et quelque justesse qu'ils aient, ils ne peuvent être capables que par ouvrir toutes leurs oreilles au bien et au mal, et leur bouche à toutes les questions et à tous les propos indirects qui les peuvent conduire par divers chemins à la connoissance de la vérité. Que si des places subalternes

donnent, je ne dis pas simplement cette espèce de dispense dans l'usage du précepte de la charité pour la charité même, puisqu'elle est due au public aux dépens du particulier, mais si ces places imposent cette loi nécessaire et indispensable, on doit conclure qu'elle oblige bien plus étroitement ceux dont les emplois sont plus élevés, et à proportion de leur emploi et de leur importance, et plus que tous ceux-là les princes qui sont par leur naissance destinés à régner, surtout quand leur âge est devenu capable de porter leurs devoirs, et qu'ils se trouvent appelés aux affaires.

C'est l'évidence et la force de cette juste considération qui doit, non pas affranchir M^gr le duc de Bourgogne de ses scrupules sur la charité du prochain, mais les lui faire changer en d'autres, et l'obliger à porter cette lampe, dont il se sert si soigneusement pour éclairer tous les replis de son cœur et de sa conscience, non plus à l'examen rigoureux de ce trop scrupuleux plus ou moins qui lui sera échappé sur quelqu'un, ou aux autres en sa présence, mais bien sur tout ce qu'il auroit dû savoir, et qui lui est échappé par ce dangereux change de scrupules, et dont l'ignorance ne va à rien moins qu'à ce qui vient d'être dit plus haut, et à la perte de ce temps si précieux pour acquérir la connoissance des hommes et leur communiquer la sienne, avant que Dieu lui en diminue les moyens en l'appelant à la couronne, comme j'ai tâché de l'expliquer au commencement de ce discours.

Cette maxime si sûre, que la charité est due au public aux dépens du particulier, ne peut donc être assez méditée par M^gr le duc de Bourgogne. Il y découvrira que ce qui est défendu à la plupart des hommes entre eux, en qualité de discours inutiles, vains, dissipés, légers, de médisance, de calomnie, de prévarication de charité, que tout cela, dis-je, sont les viandes immondes de l'ancienne loi, permises dans la nouvelle, commandées en certains cas; je veux dire que l'usage de tout cela, réglé par la droiture de son intention et par la nécessité et la charge

de son état, lui est permis et commandé, et permis et commandé aux autres envers lui, à qui ils doivent toute vérité et toute information par respect pour ce qu'il est, et par la charité qu'ils doivent au public et à l'État, au timon duquel Dieu même l'a mis, et qu'il ne peut tenir avec un bandeau sur les yeux sous aucun prétexte, pour saint qu'il paroisse, sans en devenir à l'instant responsable à l'État et comptable au roi des rois, qui l'a revêtu d'honneur et de gloire, à condition expresse d'en acquitter toutes les charges et les devoirs, dont le plus important et le plus continuel est d'être bien instruit des hommes pour se servir d'eux bien à propos. Je sens qu'un prince très-délicat sur la charité du prochain pourroit s'effaroucher aisément de ce qui est dit un peu crûment par rapport à sa délicatesse, par la comparaison des viandes immondes devenues permises et quelquefois commandées; mais il ne doit pas séparer de cette expression la réflexion du sens auquel elle est proposée, qui réservant aux délations et aux mauvais offices toute l'horreur qui les doit toujours poursuivre et proscrire, conserve également une sage et nécessaire liberté de vérité et de lumière, qui doit être le motif des instructions qu'il faut rechercher, et l'âme de l'usage qui s'en doit faire.

Cette matière des conversations, m'ayant comme insensiblement conduit à ce qui leur pouvoit être opposé par la considération de la charité du prochain, me fournit une occasion si naturelle de dire ce que je pense de la dévotion de M^gr^ le duc de Bourgogne, que je ne croirois pas remplir ce que je me suis proposé, si, tout profane que je suis, je n'hasardois[1] d'en découvrir aussi mes pensées. Ce don de Dieu si grand, si saint, si utile, même pour bien gouverner les choses de ce monde, pour le bonheur temporel de ce monde même, ce don si rare, si desirable en tout homme, l'est encore davantage à proportion de leur puissance et de leur élévation : c'est un don qui ap-

1. Voyez tome VI, p. 17, note 1.

prend avec une singulière excellence aux grands rois qu'ils ne sont faits que pour le bien et le bonheur de leurs peuples, et que rien n'est plus particulièrement fait pour eux que pour le dernier de leurs sujets. C'est encore ce don qui leur enseigne à pratiquer éminemment cette justice qui s'étend à tout, et dont ils sont si étroitement redevables à Dieu et aux hommes, qui leur apprend à découvrir leur petitesse parmi tant de grandeur, et à exercer l'humilité avec une majestueuse douceur, qui augmente leur suprême dignité jusque devant les hommes, et qui leur attire l'hommage de leurs cœurs avec une bénédiction du Ciel plus abondante. On ne peut donc regarder sans folie avec des yeux indifférents ce grand don dans M^sr le duc de Bourgogne, sur lequel il y a, outre les raisons générales, des grâces infinies à rendre à Dieu pour le merveilleux effet qu'il a produit en lui, comme il a été remarqué au commencement de ce discours, et sans lequel les plus libertins auroient pu admirer ses grandes qualités également, mais les aimer moins et les redouter davantage. Je suis donc bien éloigné non-seulement de ceux qui n'ont pas honte de s'en plaindre, mais de ceux encore qui lui en desireroient moins, et je tiens fermement qu'il n'est aucun sujet de ce royaume qui, à ne regarder même que son bien temporel, ne doive autant ou presque autant rendre grâces à Dieu de la piété de M^sr le duc de Bourgogne que ce prince lui-même; mais cette puissante conviction de mon esprit ne le ferme pas aux réflexions qui se peuvent faire sur l'austérité qui y est jointe, et qui pourroit être comparée à quelque petite âpreté d'un fruit très-délicieux. Pour expliquer cette importante matière, il est nécessaire de se permettre quelque détail, après avoir posé quelques principes qui puissent être facilement reçus.

On n'en doit point chercher ailleurs ici que dans le Saint-Esprit même, parmi les divines Écritures, où on trouve écrit qu'*il faut que les forts supportent les foibles*[1],

1. *Épître* de saint Paul *aux Romains*, chapitre XV, verset 1.

ordonnance si conforme à la charité du prochain, dont il étoit mention tout à l'heure; ailleurs, qu'*il faut être sage avec sobriété*[1]. Sage ici doit, ce semble, comprendre piété, bonnes œuvres, et tout ce qui appartient enfin à cette sagesse qui renferme tout ce qui l'est devant Dieu. Pour peu que l'on médite ces deux passages, on verra bientôt combien ils se soutiennent tous deux et combien de rapport ils ont l'un à l'autre. Que les forts supportent les foibles, n'est-ce pas ne les point effrayer par des maximes trop sèches, et par une conduite trop à la lettre et trop attachée au scrupule et à une certaine exactitude que tous ne peuvent pas porter? Et garder la sobriété jusque dans la sagesse, n'est-ce pas ne la pas porter au delà de ce que l'ordinaire des hommes et les foibles peuvent aisément faire? Ainsi un sage supérieur est en garde contre le zèle de ses religieux, et en même temps qu'il a les yeux ouverts sur tout ce qui est du précepte véritable de la règle, il les ferme sur un grand nombre de bagatelles qui la rendent plus dure, qui se sont introduites par degrés et en diverses rencontres; et sans y renoncer formellement, parce qu'elles sont pieuses, quoique venues d'ailleurs que de l'instituteur, il est charitablement soigneux de n'y être pas trop exact pour lui-même, de peur de mortifier par son exemple, jusqu'au trouble, les foibles de sa communauté, qui atteignant à peine les observances prescrites et nécessaires, encore qu'ils y soient fidèles, viendroient à s'en dégoûter par ce surcroît qui n'en fait point partie, et dont l'accablement leur feroit peur. Voilà donc cette sagesse sobre qui supporte les foibles, et cette force qui ménage ceux qui en ont besoin jusque dans les monastères, qui fait les plus excellents supérieurs; et pour peu qu'on ait eu occasion par hasard de fréquenter quelques maisons religieuses, on y aura trouvé bien des exemples très-loués, et très-recommandables par leur succès, de ce que j'ose en avancer. S'il en est donc ainsi parmi des vic-

1. *Épître* de saint Paul *aux Romains*, chapitre XII, verset 2.

times de pénitence cachées dans le secret de la face de Dieu, et que rien ne détourne de tendre à lui de toutes leurs forces, de quelle indulgence ne sont donc pas redevables aux mondains les exemples qui, en caractérisant celui qui doit être leur maître pour toujours, le leur rendent âprement ou doucement vénérable, les attirent ou les intimident, et les repoussent par des considérations diverses ou les invitent par une puissante facilité!

A ces vérités il s'en doit ajouter une autre : c'est que la dévotion, qui est de tous les états, doit être différemment pratiquée par tous les états, et qu'elle devient d'autant plus parfaite qu'elle se trouve plus proportionnément mesurée, non en elle-même, mais en sa pratique et en ses effets, à l'état auquel on est appelé. Qu'un religieux ne doive faire un autre usage de sa piété qu'un autre religieux d'un autre ordre, ou qu'un autre du sien même, cela est constant, puisque les divers instituts sont diversement appliqués à l'action et à la contemplation, à la solitude et à l'instruction des autres, et les divers particuliers qui en sont à gouverner les autres en divers degrés d'emplois et à être gouvernés. D'où il résulte que si tous exerçoient leur dévotion en la même manière, que les jésuites voulussent être solitaires, les chartreux enseigner, ainsi du reste, et les supérieurs s'anéantir dans l'humilité, et les inférieurs veiller sur leurs frères et les reprendre, une source si sainte ne laisseroit couler que le poison d'une confusion étrange, qui ne contribueroit à rien moins qu'à la gloire de Dieu et au salut des hommes. Que s'il est donc vrai que les divers instituts et les divers offices des maisons religieuses doivent y diriger diversement la dévotion, cette même nécessité se trouve encore plus formelle dans les divers états du siècle, dont les devoirs et les fonctions, étant si différents, doivent tourner aussi la dévotion de chacun si différemment. Or, celle d'un prince, et si proche du sceptre, le doit porter à tout ce qui l'en peut rendre digne, et le faire paroître tel à tout le monde, dont la voie la plus importante et la

plus assurée est cette double connoissance des hommes par tous les moyens qui la peuvent acquérir, et une impression d'estime et de vénération qui se tire également de toutes les actions du prince, et qui s'y reporte en même temps, en sorte qu'il est très-vrai de dire que ce réciproque est tel qu'un prince devient recommandable à proportion du mérite de ses actions, et les actions du prince recommandables aussi à proportion de son propre mérite. Il ne peut donc prendre garde de trop près à ce qui forme le tissu de sa vie; et tout grand, tout sublime, tout au-dessus qu'il puisse être du commun des hommes par des vertus extraordinaires, il doit ménager leur foiblesse en s'abaissant à garder quelque proportion avec eux, et puisqu'il est appelé à être un jour l'image de Dieu, il ne doit pas dédaigner de voiler sa face devant eux, de peur que l'éclat de la lumière dont elle brille ne les épouvante et ne les fasse mourir, comme il est écrit que pour cette raison Dieu même s'est voilé ainsi en se découvrant à quelques-uns de son peuple; et comme Dieu n'y perdit rien de son immutabilité, le prince aussi, par cette sage et nécessaire condescendance, ne doit pas craindre aucun affoiblissement de ses vertus.

Ainsi donc une assiduité moins exacte à l'office divin, tous les dimanches et toutes les fêtes de l'année, n'ôteroit rien devant Dieu à M^sr^ le duc de Bourgogne des chastes délices qu'il trouve à ouïr chanter ses louanges, et en se rapprochant plus de l'ordinaire des hommes, il les rendroit plus capables d'admirer en lui les choses principales qui forment l'essence de la religion. Ainsi une fuite moins rigoureuse de certaines fêtes qui, dans tous les siècles, ont été nécessaires pour l'amusement et la majesté des grandes cours, rendroit en lui la piété plus aimable, je n'ose dire moins terrible. Ainsi un front plus serein, un air plus aisé, quelque chose de plus leste en de certaines occasions, dilateroient les cœurs, que la vue du contraire resserre avec crainte. Ainsi un art plus onctueux et plus doux d'allier la haute piété avec les bienséances de l'âge

et du rang, avec les convenances de grand prince, dirois-je de fils, en quelques rencontres, ajouteroit au mérite de l'intention la victoire sur les répugnances, celui de la conformité à son état, de la douce et charitable condescendance pour les autres, de ce voile enfin sur la splendeur de sa face, que les hommes supportent si difficilement sans cela, pour ne pas dire qu'ils ne le peuvent, et donneroit à la vertu une grâce et une douceur qui ne la rabaisseroit pas devant Dieu, et qui la rehausseroit infiniment devant les hommes, en les rendant capables de l'admirer et de l'aimer avec transport, affranchie alors de ces rides austères, de ces presque involontaires froncements, de cette gêne de précisions qui ne sont pas la vertu, et qui, entées sur elle, font tout fuir en sa présence, et creusent chez les hommes qui en dépendent les plus profondes dissimulations. Elles y sèment une horrible et abondante hypocrisie, et toutes les autres si dangereuses transformations qu'opèrent l'intérêt et l'ambition dans les courtisans et dans ceux qui veulent ou arriver, ou au moins plaire. De là s'élève un mur entre le prince et les hommes, qui devient d'autant plus impénétrable que sa nature, la plus épaisse de toutes, se trouve aidée de cette crainte de blesser la charité, qui supprime avec sécurité tous moyens de percer les masques, par quoi périt avant de pouvoir naître cette double connoissance des hommes, devoir toutefois si grand et si principal d'un prince.

Mais il ne me suffit pas d'avoir tâché d'expliquer l'excellence et la nécessité du devoir d'un prince de connoître les hommes, si je ne m'efforce de représenter aussi l'excellence et la nécessité du devoir d'un prince de se faire connoître aux hommes, ce qui n'a pu jusques ici être assez fortement touché. Il n'est personne qui ne convienne que, de l'idée qui se conçoit d'un prince par l'effet des regards curieux qui le percent et des réflexions que l'application y ajoute, ne se forment toutes les démarches d'une cour, et par elle d'un État, qui ont rapport à lui en quelque genre que ce puisse être, que chacun ne

s'anime ou ne se ralentisse à bien faire sur la mesure, je parle du gros, qui est l'important, sur la mesure d'utilité ou d'inutilité qu'il y voit pour son intérêt, et qu'il ne s'accoutume au travail, ou ne se contente de l'apparence, suivant ce qu'il juge qu'il faut ou qu'il suffit; que mesurant son respect et son zèle sur ce qu'il pense du prince, l'un et l'autre ne soit vif ou éteint, et leurs effets de même, suivant ce que son opinion ou l'expérience lui enseigne être le plus profitable, et que de ce principe de tout bien ou de tout mal, qui est le respect et l'opinion d'un prince, ne coulent pour lui tous les déportements de tous ceux qui, en tout genre, composent l'État qui le regarde. Ces vérités si grandes et si solides, que la raison et l'expérience de tous les siècles rendent telles, n'ont besoin que d'un peu de méditation pour en faire sentir tout le poids et toute l'étendue, sans avoir recours à une plus grande explication, et ne demandent qu'un peu d'application à M^gr le duc de Bourgogne, laquelle me force à un court examen, qui m'a souvent coûté bien des réflexions amères. Pour y entrer utilement tout d'un coup, il seroit infiniment à desirer que ce prince, qui n'a point changé, et qui si constamment est digne que l'on ne change point pour lui, fît quelque comparaison de lui-même pendant ses deux premières campagnes et tout le temps qui les a suivies, jusqu'à son départ pour la dernière, avec lui-même pendant cette dernière campagne et depuis. Jamais le fameux prince de Galles, dont toute l'Europe plaint encore aujourd'hui, avec les mêmes élans que l'Angleterre, le sort trop promptement tranché, ne fit plus véritablement les délices des siens, le plus doux espoir de son pays, l'admiration la plus attentive de tous les grands hommes de son temps et de toutes les terres étrangères, que M^gr le duc de Bourgogne dans ces premiers temps. Tout ce qui respire encore en est témoin, et ses modestes yeux n'ont pu refuser de s'en apercevoir eux-mêmes. Qu'est-il donc arrivé depuis qui ait pu affoiblir tant de lustre, et qui ait rendu cet éclat moins vif

dans tous les lieux, même les plus reculés, et qu'il avoit pénétrés? une pratique de piété la plus sainte qui soit conseillée par la vérité même, mais si contraire à l'état de Mgr le duc de Bourgogne, que je crois pouvoir avancer sans témérité que de cette pratique de vertu, le comble de toutes les autres pour le commun des hommes, il ne doit pas être sans crainte d'en compter un jour devant Dieu.

Je me garderai bien de tomber dans un détail cruel, qui rouvriroit en moi des plaies encore sanglantes, de ce que j'ose nommer également des deux côtés des attentats, en l'un d'impudence, en l'autre de patience, et dont le châtiment est trop pesamment tombé de ce dernier côté, sans que celui qui est tardivement arrivé à l'autre ait rien produit de solide, que les acclamations les plus fortes et les plus tendres des cœurs, l'espérance et l'admiration la plus vive, la gloire la plus brillante mais la plus solide, qui suivront toujours la jeune mais vénérable princesse qui, si continuellement et si constamment sensible à la gloire de son époux, a triomphé seule, également grande devant Dieu et devant les hommes, par un changement [1] inattendu que seule elle a produit, action si conforme à l'état où la Providence l'a placée, et qui en a si dignement rempli tous les divers et plus importants devoirs. C'est de ces mêmes devoirs que ceux de Mgr le duc de Bourgogne le devoient presser de se souvenir, et de ce qu'ils exigeoient de lui pendant tout le cours de cette campagne, dans le rang et la place où il étoit, dont la conservation du respect et des droits sacrés de sa naissance lui étoient si étroitement recommandés [2] par tout ce que la piété bien entendue a de plus indispensable, et auxquels il a donné lieu et audace de penser qu'il ne songeoit pas, alors ni depuis. Les conséquences de cette omission sont telles, que la plus grande application de Mgr le duc de Bourgogne doit se porter incessamment sur elles, comme sur ce qu'il

1. La chute sans retour du duc de Vendôme. (*Note de Saint-Simon.*)
2. Il y a bien le pluriel et le masculin, au manuscrit.

a et qu'il aura jamais de plus important, puisqu'il n'y a rien qui expose un prince à de plus grands ni à de plus continuels dangers que le malheur de s'être rendu soi-même évidemment complice de l'opinion publique, du dedans et du dehors, ou qu'il n'est pas sensible ou qu'il s'est fait une religion de ne l'être pas. J'irois trop loin si j'en disois davantage ; mais l'importance extrême de cette matière, qui ne peut être assez comprise, m'a forcé d'aller aussi avant que je fais, et que je n'ai au moins pu me dispenser de faire.

C'est cet amour de l'ordre qui conserve à chaque état ce qui lui appartient, non par attachement, par goût, par amour-propre, mais par respect pour la volonté de Dieu, énoncée par la parole muette mais toujours existante des devoirs respectifs des divers états, et par amour pour cette justice distributive qui doit veiller sans cesse, qui est tant recommandée à ceux qui se trouvent revêtus de puissance, et sans lequel toute l'harmonie des états se défigure et se renverse peu à peu d'une étrange manière, et jusqu'à un point pernicieux. La négligence de le maintenir remarquée dans un prince, par quelque considération que ce soit, devient bientôt un mobile puissant de trouble, qui dégénère en destruction ; et il n'est point de motif, pour saint qu'il soit en soi, qui y puisse servir d'excuse devant Dieu ni devant les hommes. Mais il faut mettre des bornes à l'abondance et à l'importance de cette matière, qui est intarissable, et qui se présente presque à tous moments à un grand prince, par les occasions continuelles de méditation et de pratique.

Une des choses du monde que doit le plus soigneusement éviter un prince destiné à régner est l'opinion, parmi les autres, que frappé trop fortement de quelque chose, il ne mesure toutes ses connoissances et tous ses choix que là-dessus, et que l'impression que le monde a reçue de la grande dévotion de M^gr^ le duc de Bourgogne ne continue à le persuader que ce prince ne juge de l'aptitude et de la capacité même des hommes que par ce

qu'il leur croit de piété, et qu'il ne préfère un homme de bien pour tout emploi, sans nulle autre raison que celle de sa vertu. Il suffit de présenter cette pensée toute nue pour en faire apercevoir les suites funestes en réalité, si cette opinion étoit fondée et que l'exécution en fût réelle, ou même étant fausse qu'elle ne cessât point de prévaloir parmi les hommes. C'est aussi ce qui mérite tous les soins et toute l'attention possible, pour ôter au monde une impression si dangereuse, et si aisément féconde en toutes sortes de grands inconvénients.

On ne peut exagérer assez la funeste croyance qu'a trouvée partout cette prétendue consultation faite en Sorbonne, au moins à plusieurs docteurs particuliers, par ordre de M^gr^ le duc de Bourgogne : savoir si dans les conjonctures présentes il est ou il n'est pas permis de faire la guerre au roi d'Espagne. Nier ce fait à Paris et dans les provinces, on s'élève avec impétuosité, et on ne souffrira pas, dit-on, qu'on en impose; le nier à la cour, aux personnages de l'un et de l'autre sexe, on sourit et on change dédaigneusement de propos. Si on est plus libre avec eux, ils déclarent leur compassion pour les dupes qui ne le veulent pas croire, et ils finissent souvent par l'indignation. Leur opiniâtreté se soutient par la fréquence et la longueur des entretiens de M^gr^ le duc de Bourgogne avec son confesseur, auquel on souhaite longue vie, parce qu'on l'estime et qu'on en craindroit un autre. On regarde cette place comme la première dans le conseil du prince, et à l'avenir dans le conseil du Roi, qu'il sera un jour. On pense avec angoisse que le ministère ne sera plus séparable de la théologie, que les affaires, que les grâces, que tout enfin deviendra point de conscience et de religion; et on jette tristement les yeux sur les derniers princes de la maison d'Autriche qui ont porté la couronne d'Espagne. A ces frayeurs des bons se joignent les réflexions malignes des fripons. Toute réplique est exclue, proscrite, inutile; et voilà de ces inconvénients profonds qu'un prince ne soit pas connu des hommes.

C'est ce qui doit puissamment convier le nôtre de ne perdre plus un seul instant à travailler de toutes ses forces à parvenir à cette double connoissance des hommes si souvent répétée, à y arriver par tous les moyens possibles, à s'en faire une loi par principe de religion, et à renfermer tellement la sienne dans la justesse de ce qu'elle lui impose, par rapport à son état, qu'il s'affranchisse de tout ce qui n'en est pas l'essence par cette douce liberté des enfants de Dieu, qui de l'intérieur se répand aux choses extérieures. Qu'il cesse de mettre sous le boisseau cette pure et brillante lumière que Dieu même, en l'en revêtant, a placée sur le plus haut chandelier; qu'il paroisse donc tout ce que véritablement il est, et pour ne point tomber dans la répétition des justes éloges qui ont commencé et qui doivent finir ce discours, qu'il s'assure qu'il paroîtra, comme autrefois Tite, les délices du genre humain, et que sans rien perdre de la sainteté de saint Louis, il se montrera aussi grand que les derniers rois ses illustres et magnanimes pères; que pour cela il n'a qu'à le bien vouloir, puisqu'il ne s'agit que d'en développer la vérité et la réalité au monde, lesquelles sont avec tant d'abondance en M^gr le duc de Bourgogne.

Vous avez si absolument voulu que je vous écrivisse mes pensées sur M^gr le duc de Bourgogne, et qu'en même temps je vous rendisse compte de celles qui ont prévalu dans le monde sur ce prince, que je n'ai pas cru qu'il me fût permis de rien omettre des miennes ni de celles du public. J'ai remarqué en commençant que l'oisiveté, devenue l'apanage de mon état, me répand plus que vous dans le monde, et m'y expose à entendre ses sottises. Vous m'êtes témoin combien souvent et vivement elles m'ont irrité, par rapport à M^gr le duc de Bourgogne; et outre le public, que je n'ai pas redouté sur cela, j'en ai autant de témoins que d'amis particuliers et ce qu'il y a de personnes principales des deux sexes avec lesquelles je vis en privance. C'est maintenant à votre profonde sagesse et votre judicieux discernement à juger de ce que vous

m'avez contraint d'exposer sous vos yeux, et à moi à m'y abandonner sans réserve. La matière en est telle, qu'il ne faut pas un moindre ni un moins ancien respect que celui que je vous ai voué pour vous donner cette marque si singulière de mon entière obéissance. L'usage en sera pour vous seul, s'il vous plaît; et la confiance qu'une longue et douce habitude me commande d'avoir en vous, jointe à celle que vous avez de garder impénétrablement les plus grands secrets de l'État, me fait compter sans crainte que vous ne me garderez pas celui-ci moins religieusement que vous faites ceux-là, puisque vous jugez bien vous-même qu'il m'est d'une importance infinie.

CHAPITRE XVIII.

Crayon de M^gr^ le duc de Bourgogne pour lors. — Succès de ce discours. — Intrigue du mariage de M. le duc de Berry. — Obstacles contre Mademoiselle. — Causes de ma partialité sur ce mariage. — Fondement de ma détermination de former une cabale pour Mademoiselle. — Duc et duchesse d'Orléans. — Duc et duchesse de Bourgogne. — Duchesse de Villeroy. — M^me^ de Lévy. — M. et M^me^ d'O, par ricochet. — Duc du Maine, par ricochet. — Ducs et duchesses de Chevreuse et de Beauvillier. — Jésuites. — Nœud intime de la liaison du P. Tellier avec les ducs de Chevreuse et de Beauvillier. — Maréchal de Boufflers.

Une courte anatomie de ce discours ne sera pas inutile pour la suite. Il faut dire d'abord que M^gr^ le duc de Bourgogne étoit né avec un naturel à faire trembler. Il étoit fougueux jusqu'à vouloir briser ses pendules lorsqu'elles sonnoient l'heure qui l'appeloit à ce qu'il ne vouloit pas, et jusqu'à s'emporter de la plus étrange manière contre la pluie quand elle s'opposoit à ce qu'il vouloit faire. La résistance le mettoit en fureur : c'est ce dont j'ai été souvent témoin dans sa première jeunesse. D'ailleurs un goût ardent le portoit à tout ce qui est défendu au corps et à l'esprit. Sa raillerie étoit d'autant plus cruelle qu'elle étoit plus spirituelle et plus salée, et qu'il attrapoit tous les

ridicules avec justesse. Tout cela étoit aiguisé par une vivacité de corps et d'esprit qui alloit à l'impétuosité, et qui ne lui permit jamais dans ces premiers temps d'apprendre rien qu'en faisant deux choses à la fois. Tout ce qui est plaisir, il l'aimoit avec une passion violente, et tout cela avec plus d'orgueil et de hauteur qu'on n'en peut exprimer; dangereux de plus à discerner et gens et choses et apercevoir le foible d'un raisonnement, et à raisonner plus fortement et plus profondément que ses maîtres; mais aussi, dès que l'emportement étoit passé, la raison le saisissoit et surnageoit à tout: il sentoit ses fautes, il les avouoit, et quelquefois avec tant de dépit, qu'il rappeloit la fureur; un esprit vif, actif, perçant, se roidissant contre les difficultés, à la lettre transcendant en tout genre. Le prodige est qu'en très-peu de temps la dévotion et la grâce en firent un autre homme, et changèrent tant et de si redoutables défauts en vertus parfaitement contraires. Il faut donc prendre à la lettre toutes les louanges de ce discours.

Ce prince, qui avoit toujours eu du goût et de la facilité pour toutes les sciences abstraites, les mit à la place des plaisirs, dont l'attrait toujours subsistant en lui les lui faisoit fuir avec frayeur, même des plus innocents, ce qui, joint à cet esclavage de charité du prochain, si on ose hasarder ce terme, dans un novice qui tend d'abord en tout à la perfection, et qui ignore les bornes des choses, et à une timidité qui l'embarrassoit partout faute de savoir que dire et que faire à tous les instants, entre Dieu, qu'il craignoit d'offenser en tout, et le monde, avec lequel cette gêne perpétuelle le mettoit de travers, le jeta dans ce particulier sans bornes, parce qu'il ne se trouvoit en liberté que seul, et que son esprit et les sciences lui fournissoient de reste de quoi ne s'y pas ennuyer, outre que la prière y occupoit beaucoup de son temps. La violence qu'il s'étoit faite sur tant de défauts, et tous véhéments, ce desir de perfection, l'ignorance, la crainte, le peu de discernement qui accompagne toujours une dévotion

presque naissante, le faisoit excéder dans le contre-pied de ses défauts, et lui inspiroit une austérité qu'il outroit en tout, et qui lui donnoit un air contraint, et souvent, sans s'en apercevoir, de censeur, qui éloigna Monseigneur de lui de plus en plus, et dépitoit le Roi même. J'en dirai un trait entre mille qui, parti d'un excellent principe, mit le Roi hors des gonds, et révolta toute la cour deux ou trois ans auparavant. Nous étions à Marly, où il y eut un bal le jour des Rois; M^gr^ le duc de Bourgogne n'y voulut seulement pas paroître, et s'en laissa entendre assez tôt pour que le Roi, qui le trouva mauvais, eût le temps de lui en parler, d'abord en plaisanterie, puis plus amèrement, enfin en sérieux, et piqué de se voir condamné par son petit-fils. M^me^ la duchesse de Bourgogne, ses dames, M. de Beauvillier même, jamais on n'en put venir à bout. Il se renferma à dire que le Roi étoit le maître, qu'il ne prenoit pas la liberté de blâmer rien de ce qu'il faisoit, mais que l'Épiphanie étant une triple fête, et celle des chrétiens en particulier par la vocation des gentils et par le baptême de Jésus-Christ, il ne croyoit pas la devoir profaner en se détournant de l'application qu'il devoit à un si saint jour, pour un spectacle tout au plus supportable un jour ordinaire. On eut beau lui représenter qu'ayant donné la matinée et l'après-dînée aux offices de l'Église, et d'autres heures encore à la prière dans son cabinet, il en pouvoit et devoit donner la soirée au respect et à la complaisance de sujet et de fils : tout fut inutile, et, hors le temps de souper avec le Roi, il fut enfermé tout le soir dans son cabinet.

Avec cette austérité, il avoit conservé de son éducation une précision et un littéral qui se répandoit sur tout, et qui gênoit lui et tout le monde avec lui, parmi lequel il étoit toujours comme un homme en peine et pressé de le quitter, comme ayant toute autre chose à faire, qui sent qu'il perd son temps et qui le veut mieux employer. D'un autre côté, il ressembloit fort à ces jeunes séminaristes qui, gênés tout le jour par l'enchaînement de leurs exer-

cices, s'en dédommagent à la récréation par tout le bruit et toutes les puérilités qu'ils peuvent, parce que toute autre chose de plaisir est interdite dans leurs maisons. Le jeune prince étoit passionnément amoureux de M^me^ la duchesse de Bourgogne; il s'y livroit en homme sévèrement retenu sur toute autre, et toutefois s'amusoit avec les jeunes dames de leurs particuliers, souvent en séminariste en récréation, elles en jeunesse étourdie et audacieuse. On trouvera donc dans cette courte exposition les raisons de bien des traits du discours qu'on vient de lire, qu'on ne comprendroit pas aisément sans cet éclaircissement, et surtout celle qui m'a fait étendre en raisonnement de piété, pour tourner un peu plus au monde la piété de ce prince, qui n'étoit pas susceptible d'écouter, bien moins de se rendre, par d'autres raisons que par celles de la piété même.

Ses deux premières campagnes lui avoient été extrêmement favorables, en ce qu'étant éloigné des objets de son extrême timidité et de celui de son amour, il étoit plus à lui-même et se montroit plus à découvert, délivré des entraves de la charité du prochain par les matières de guerre et de tout ce qui y a rapport, qui, dans le cours de ces campagnes, faisoit le sujet continuel des discours et de la conversation; tellement qu'avec l'esprit, l'ouverture, la pénétration qu'il y fit paroître, il donna de soi les plus hautes espérances. La troisième campagne lui fut funeste, comme je l'ai raconté en son lieu, parce qu'il sentit de bonne heure, et toujours de plus en plus, qu'il avoit affaire, chose également monstrueuse et vraie, à plus fort que lui à la cour et dans le monde, et que l'avantageux Vendôme, secondé des cabales qui ont été expliquées, saisit le foible du prince, et poussa l'audace au dernier période. Ce foible du prince fut cette timidité si déplacée, cette dévotion si mal entendue qui fit si étrangement du marteau l'enclume et de l'enclume le marteau, dont il ne put revenir ensuite.

C'est en peu de mots ce qui forme toute la matière de mon

discours, par lequel, après les louanges méritées, et ailleurs encore entrelacées pour faire passer ce qui les suit, je tâche de faire voir quel est l'usage que M^gr le duc de Bourgogne doit tirer de son cabinet, l'abus qu'il en fait, et dont il ne sort rien de ce qu'il y fait peut-être de plus convenable à son état pour son instruction particulière. Après avoir essayé à faire voir ce qu'il y doit faire en beaucoup moins de temps qu'il n'y en donne, je viens à combattre sa timidité, et si cette expression se peut hasarder, ce pied gauche où il est avec le Roi et Monseigneur, avec le monde, par tout ce qu'il m'est possible, et encore avec M^me de Maintenon et M^lle Choin, choses toutes si principales; enfin à combattre son éternel particulier avec M^me la duchesse de Bourgogne, et seule, que je loue avec sincérité, et avec ce fatras de femmes qui abusent avec indécence de sa bonté, de ses distractions, de sa dévotion et de ses gaietés peu décentes, qui sentent si fort le séminaire. Après avoir parlé des indécences des autres à son égard, je viens aux siennes, et c'est où la plume me tourne dans les doigts, frappé des énormes abus qui se sont faits en Flandres, et de là partout, de ces sortes de fautes dont la continuité y ajoute un fâcheux poids. Je m'y arrête néanmoins tout aussi peu qu'il est possible, et je viens à l'objet principal de mon discours, qui est la connoissance des hommes; je m'y étends avec une liberté égale à la nécessité, et j'entre dans un détail de moyens par le besoin d'y conduire comme par la main le prince, et de lui ôter occasion et prétexte de ne savoir comment s'y prendre. En même temps je sens très-bien que ce que je propose avec tant de force et d'étendue est entièrement contraire à l'usage du Roi, auprès duquel les anciens ministres, et les nouveaux après eux, n'ont rien craint davantage ni détruit avec plus de soin, d'application et d'industrie; ainsi je pallie cela comme je puis, en me jetant dans l'apothéose, à travers laquelle on peut sentir que je ne suis pas convaincu par cet exemple. Jusque-là ce discours est à la portée de tous les gens du monde.

La manière de penser de M^gr le duc de Bourgogne, si austère et si littérale, et la dévotion du duc de Beauvillier, quoique tout autrement formée et raisonnable, m'ont forcé de me jeter ici dans une discussion du goût de peu de gens, mais sans laquelle ce qui précède n'auroit pu entrer dans la tête du prince, ni si aisément dans l'esprit de son ancien gouverneur. J'avois besoin de quelque discussion sur la médisance, pour apprivoiser le prince au raisonnement avec les hommes, et sur la dévotion, pour le préparer par des comparaisons monacales à m'écouter sur sa conduite en Flandres pendant sa dernière campagne et à son retour encore, et pour en sentir tous les profonds inconvénients. Cette préparation m'étoit absolument nécessaire pour oser toucher ceux de l'opinion qu'il a donné lieu de prendre, qu'il n'estime et ne mesure rien que par la dévotion, et que tout devient pour lui cas de conscience. On se persuada tellement en effet qu'il avoit fait consulter la guerre d'Espagne, pour, sur l'avis des docteurs, former le sien au conseil, que le Roi lui demanda ce qu'il en étoit, et qu'il ne fut pas peu surpris de la réponse nette et précise du prince : qu'il n'y avoit pas seulement pensé. C'est ce qui m'a obligé à traiter en deux mots la messéance de ses longs et fréquents entretiens avec son confesseur, et comme j'avois loué le précepteur pour mieux faire recevoir dès l'entrée tout ce que j'avois à dire, louer aussi ce confesseur pour ne pas choquer le pénitent, et lui mieux faire entrer dans la tête la considération des réflexions et de la comparaison des règnes des derniers rois d'Espagne; et je reviens par tout cela aux grands inconvénients de n'être pas connu des hommes. Les louanges terminent le discours comme elles l'ont commencé : c'est un adoucissement indispensable devant et après tout ce qu'il y avoit à dire. Mais la grâce, qui avoit commencé par des miracles rapides, acheva bientôt son ouvrage, et en fit un prince accompli. Les petitesses, les scrupules, les défauts disparurent, et ne laissèrent plus que de la perfection en tout genre. Mais,

hélas! la perfection n'est pas pour ce monde, qui n'en est pas digne. Dieu la montra pour montrer sa bonté et sa puissance, et se hâta de la retirer pour récompenser ses dons et pour châtier nos crimes.

Ce discours, des vérités duquel j'étois plein, fut bientôt jeté sur le papier. Je n'y corrigeai rien du premier trait de plume, et je le lus au duc de Beauvillier tel qu'il se voit ici. J'ose dire qu'il lui plut extrêmement. De tout son tissu il ne me contesta que deux choses : l'assiduité rigoureuse aux offices de l'Église les fêtes et les dimanches, qu'à la fin il me céda, et les spectacles, que je ne pus jamais lui faire passer. Il loua toute la discussion sur la médisance et sur la dévotion, fut entièrement de mon avis sur la communication avec les hommes, telle que je la proposois; il approuva tout ce que j'y dis sur M. de Vendôme, que j'avois évité de nommer, et sur la conduite de M^gr le duc de Bourgogne, en sa dernière campagne de Flandres et à son retour. En un mot tout le discours se trouva de son goût. Il en voulut une seconde lecture : à mon tour, je le priai de peser l'endroit des mouches, des crapauds, et de ces sortes de badinages, que je trouvois moi-même trop frappé : il en convint, mais ces choses lui parurent si importantes à vivement représenter, qu'il ne put consentir à le supprimer ni même à l'adoucir. Je lui fis faire attention sur l'article du confesseur, mais il s'écria d'approbation.

Après cet examen, il fut question de l'usage, et ce fut là où s'émut la plus longue et la plus vive dispute que j'aie guère eue avec lui. Il vouloit montrer ce discours au prince, et le lui montrer sous mon nom, en lui racontant naturellement comme il me l'avoit demandé. Je me récriai sur le danger; et après un long combat, il ne put obtenir de moi que j'y consentisse, ni moi de lui qu'il en quittât le dessein, tellement qu'il me proposa de nous en rapporter au duc de Chevreuse. Il étoit à Paris, où un grand procès de la duchesse de Luynes contre Matignon le retenoit, [illegible] à Marly, le même voyage dont j'ai déjà parlé. [illegible] parti, plutôt dans le dessein de gagner

du temps et de me consulter, que dans celui d'acquiescer au desir de M. de Beauvillier, quand même l'avis de M. de Chevreuse y eût été conforme. M^me^ de Saint-Simon avoit été fort fâchée de l'engagement où je m'étois laissé aller à Vaucresson, dans la crainte que je ne fusse plus maître de mon discours après que je l'aurois fait; elle la fut bien davantage quand elle sut la passion du duc de Beauvillier à le montrer, et elle y résista de toutes ses forces. J'étois combattu entre sa peine et son grand sens, si souvent éprouvé, et mon extrême déférence pour M. de Beauvillier en tout, véritablement aiguisée en cette occasion d'un peu de sot amour-propre. Nous convînmes, elle et moi, d'en passer par l'avis d'un homme fort de nos amis, et tout propre à consulter là-dessus, par sa probité, son esprit, sa connoissance du monde, et surtout de M^sr^ le duc de Bourgogne : ce fut Cheverny, que le Roi avoit attaché à lui, et dont j'ai quelquefois parlé. Le discours fut donc lu entre nous trois. Je fus payé de louanges, et M^me^ de Saint-Simon d'approbation. Il trouva comme elle qu'il étoit très-dangereux à montrer à celui pour qui seul il étoit fait, et même de le lui faire voir par parties, et sans me nommer, par ce que j'y étois trop reconnoissable par le style, parce qu'il étoit impossible que le duc de Beauvillier l'eût demandé à un autre que moi, par le zèle pour le prince, par sa connoissance intime, par cette impatience des choses de Flandres et des calomnies, par la connoissance si particulière de la cour qui y étoit répandue. Ainsi nous convînmes que, quoi que pussent dire et vouloir les deux ducs, je ne permettrois point que ce discours fût livré à M^sr^ le duc de Bourgogne, qui, tout saint qu'il étoit, souffriroit peut-être impatiemment, sinon à présent au moins dans la suite, d'être si transparent à mes yeux, et plus encore, désapprouvé dans des choses qu'il ne changeroit pas, et dont le changement étoit difficilement espérable.

Cette sage résolution prise, je subis l'examen du duc de Chevreuse, à qui j'avois envoyé une copie afin qu'il eût

tout le temps d'y penser. Il approuva extrêmement l'ouvrage, mais il fut heureusement d'avis de ne le point donner, par quoi je sortis d'embarras; mais il me condamna à leur laisser ma copie, avec sûreté entière qu'elle ne sortiroit point de leurs mains, et à consentir que, sans faire mention de moi ni du discours même, ils pussent, de fois à autre et de loin à loin, en lâcher des morceaux détachés au prince, ce qui pouvoit se faire sans danger. M. de Beauvillier s'y soumit et moi pareillement, après que Cheverny et M^me^ de Saint-Simon eurent jugé aussi que, de cette façon, il n'y avoit point d'inconvénient. Les deux ducs ignorèrent toujours que M^me^ de Saint-Simon et moi eussions mis Cheverny dans cette confidence : tel est le malheur des meilleurs princes et les plus attentifs à leur salut, à leur mortification, à leur anéantissement, d'être plus capables de porter des opprobres jusqu'à la dernière indécence et au danger, que les avertissements les plus salutaires et les plus mesurés de leurs plus affidés serviteurs.

Maintenant il est temps d'expliquer une puissante intrigue qui partagea toute la cour. Il faut retourner beaucoup en arrière, parce qu'elle fut commencée longtemps avant tout ceci, et la suivre jusqu'à sa fin, pour ne la pas interrompre par des mélanges de ce qui se passa cependant aux armées, dont les divers succès ne veulent pas être suspendus.

J'ai touché légèrement, à l'occasion de la rupture de M. le duc d'Orléans avec M^me^ d'Argenton, et du règlement du rang des princesses du sang entre elles, quelque chose du desir de M. le duc et de M^me^ la duchesse d'Orléans de marier Mademoiselle à M. le duc de Berry, du peu qu'il s'étoit passé là-dessus, de la même passion de Madame la Duchesse pour M^lle^ de Bourbon, et plus en détail de la haine de Madame la Duchesse pour M. et M^me^ la duchesse d'Orléans, de la liaison de celle-ci avec M^me^ la duchesse de Bourgogne, et de l'extrême et réciproque éloignement de cette princesse et de Madame la Duchesse. Ces deux derniers

points sont traités avec étendue à l'occasion des cabales de la campagne de la perte de Lille, et c'est de toutes ces choses qu'il est nécessaire de se souvenir pour bien entendre ce qui va être raconté.

Les obstacles qui s'opposoient à ce mariage de Mademoiselle étoient également nombreux et considérables : en général, un temps de guerre la plus vive et la plus infortunée, la misère extrême du royaume, qui ôtoit les moyens de fournir aux choses les plus pressantes, la dépense du mariage, l'apanage à fournir, une double maison à entretenir, l'âge et le naturel de M. le duc de Berry, doux, craignant le Roi à l'excès, qui n'avoit que vingt-quatre ans, et qui, parmi plusieurs commencements de galanteries, n'avoit encore su ni les embarquer, ni les conduire, ni en mettre aucune à fin, ce qui devoit guérir les scrupules; l'âge et l'union de M^sr^ et de M^me^ la duchesse de Bourgogne, qui leur avoit donné des enfants, et qui leur en promettoit pour longtemps encore; enfin la perspective si naturelle d'un mariage étranger; sans comparaison plus décent, et qui pouvoit servir de prétexte à rapprocher l'Empereur, ou à détacher le Portugal, qui étoit dans la guerre présente une si dangereuse épine à l'Espagne; en particulier, l'état personnel de M. le duc d'Orléans, pour qui le Roi n'étoit point revenu à fond, à qui M^me^ de Maintenon ne pardonneroit jamais ce cruel bon mot d'Espagne; la considération du roi d'Espagne, toujours persuadé que, de concert avec les alliés, il avoit voulu usurper sa couronne; l'idée du public et de la cour en France, qui n'étoit point déprise de cette même opinion, et qui déjà froncée de voir tous ses princes légitimes si mêlés avec les bâtards, le seroit bien autrement d'un mélange qui remonteroit si près du trône; enfin il s'agissoit du fils de Monseigneur, et de son fils favori, de Monseigneur qui marquoit sans cesse jusqu'à l'indécence sa haine pour M. le duc d'Orléans depuis l'affaire d'Espagne, qui étoit gouverné par les ennemis personnels de ce prince, et par des ennemis, qui, ayant la même préten-

tout le temps d'y penser. Il approuva extrêmement l'ouvrage, mais il fut heureusement d'avis de ne le point donner, par quoi je sortis d'embarras; mais il me condamna à leur laisser ma copie, avec sûreté entière qu'elle ne sortiroit point de leurs mains, et à consentir que, sans faire mention de moi ni du discours même, ils pussent, de fois à autre et de loin à loin, en lâcher des morceaux détachés au prince, ce qui pouvoit se faire sans danger. M. de Beauvillier s'y soumit et moi pareillement, après que Cheverny et M^me^ de Saint-Simon eurent jugé aussi que, de cette façon, il n'y avoit point d'inconvénient. Les deux ducs ignorèrent toujours que M^me^ de Saint-Simon et moi eussions mis Cheverny dans cette confidence : tel est le malheur des meilleurs princes et les plus attentifs à leur salut, à leur mortification, à leur anéantissement, d'être plus capables de porter des opprobres jusqu'à la dernière indécence et au danger, que les avertissements les plus salutaires et les plus mesurés de leurs plus affidés serviteurs.

Maintenant il est temps d'expliquer une puissante intrigue qui partagea toute la cour. Il faut retourner beaucoup en arrière, parce qu'elle fut commencée longtemps avant tout ceci, et la suivre jusqu'à sa fin, pour ne la pas interrompre par des mélanges de ce qui se passa cependant aux armées, dont les divers succès ne veulent pas être suspendus.

J'ai touché légèrement, à l'occasion de la rupture de M. le duc d'Orléans avec M^me^ d'Argenton, et du règlement du rang des princesses du sang entre elles, quelque chose du desir de M. le duc et de M^me^ la duchesse d'Orléans de marier Mademoiselle à M. le duc de Berry, du peu qu'il s'étoit passé là-dessus, de la même passion de Madame la Duchesse pour M^lle^ de Bourbon, et plus en détail de la haine de Madame la Duchesse pour M. et M^me^ la duchesse d'Orléans, de la liaison de celle-ci avec M^me^ la duchesse de Bourgogne, et de l'extrême et réciproque éloignement de cette princesse et de Madame la Duchesse. Ces deux derniers

points sont traités avec étendue à l'occasion des cabales de la campagne de la perte de Lille, et c'est de toutes ces choses qu'il est nécessaire de se souvenir pour bien entendre ce qui va être raconté.

Les obstacles qui s'opposoient à ce mariage de Mademoiselle étoient également nombreux et considérables : en général, un temps de guerre la plus vive et la plus infortunée, la misère extrême du royaume, qui ôtoit les moyens de fournir aux choses les plus pressantes, la dépense du mariage, l'apanage à fournir, une double maison à entretenir, l'âge et le naturel de M. le duc de Berry, doux, craignant le Roi à l'excès, qui n'avoit que vingt-quatre ans, et qui, parmi plusieurs commencements de galanteries, n'avoit encore su ni les embarquer, ni les conduire, ni en mettre aucune à fin, ce qui devoit guérir les scrupules; l'âge et l'union de M^gr^ et de M^me^ la duchesse de Bourgogne, qui leur avoit donné des enfants, et qui leur en promettoit pour longtemps encore; enfin la perspective si naturelle d'un mariage étranger; sans comparaison plus décent, et qui pouvoit servir de prétexte à rapprocher l'Empereur, ou à détacher le Portugal, qui étoit dans la guerre présente une si dangereuse épine à l'Espagne; en particulier, l'état personnel de M. le duc d'Orléans, pour qui le Roi n'étoit point revenu à fond, à qui M^me^ de Maintenon ne pardonneroit jamais ce cruel bon mot d'Espagne; la considération du roi d'Espagne, toujours persuadé que, de concert avec les alliés, il avoit voulu usurper sa couronne; l'idée du public et de la cour en France, qui n'étoit point déprise de cette même opinion, et qui déjà froncée de voir tous ses princes légitimes si mêlés avec les bâtards, le seroit bien autrement d'un mélange qui remonteroit si près du trône; enfin il s'agissoit du fils de Monseigneur, et de son fils favori, de Monseigneur qui marquoit sans cesse jusqu'à l'indécence sa haine pour M. le duc d'Orléans depuis l'affaire d'Espagne, qui étoit gouverné par les ennemis personnels de ce prince, et par des ennemis, qui, ayant la même préten-

tion au mariage de M. le duc de Berry, se porteroient à tout pour rompre celui de Mademoiselle par Monseigneur, malgré lequel il faudroit l'emporter; l'union récente, et qui s'entretenoit, que les menées qui avoient perdu Chamillart avoient mise entre M^me^ de Maintenon, M^lle^ Choin et Monseigneur, et le crédit nouveau qui avoit paru en ce prince sur le Roi son père dans l'éclat de cette disgrâce, tout cela se réunissoit contre Mademoiselle, et ne paroissoit pas possible à être surmonté: de raison d'État aucune, et de famille moins encore, s'il se pouvoit, avec cette opposition de Monseigneur et cette offense du roi d'Espagne, nulle considération qui pressât un mariage, et si la paix n'en fournissoit point d'étranger, ce qui étoit impossible à croire, le domestique, toujours aisé à retrouver dans une des trois branches du sang légitime; enfin, après ce dont M. le duc d'Orléans avoit été accusé en Espagne, avec ses talents et son esprit, dangereux à faire beau-père de M. le duc de Berry pour un temps ou pour un autre.

Tant et de tels obstacles généraux et particuliers, à pas un desquels M. et M^me^ la duchesse d'Orléans n'avoient quoi que ce fût à répondre, les tenoient dans une inaction glacée et dans un état de desir sans espérance, qui étoit le premier de tous les obstacles à vaincre, et qui m'étoient tous bien présents et bien distincts dans l'esprit. Je continuerai ici à parler de moi dans la même vérité que je fais des autres. Un intérêt sensible me faisoit souhaiter le mariage de Mademoiselle avec passion; je voyois que tout tendoit au mariage de M^lle^ de Bourbon. Outre qu'elle étoit fille de feu Monsieur le Duc, je ne pouvois pardonner à Madame la Duchesse ses procédés à mon égard sur l'affaire de M^me^ de Lussan; et quelques ménagements que j'eusse saisis pour elle à l'occasion de la mort de Monsieur le Duc, il étoit difficile qu'elle me pardonnât les procédés dont j'avois osé payer les siens, et ma liaison intime avec ce qu'elle et sa cabale haïssoit le plus, cabale qui avoit pris pour moi la plus grande aversion depuis les choses de

Flandres, et d'Antin seul, que la politique en avoit écarté sur ce périlleux article, aussi attentif à me nuire, et pour les choses passées et pour mes liaisons toutes opposées à lui. Je redoutois déjà assez la situation présente de Madame la Duchesse avec Monseigneur, combien plus après le mariage de leurs enfants, qui la porteroit à une grandeur et à une autorité auprès de lui sans bornes pour le présent, et, pour le futur, arriveroit par un autre biais à ce que la cabale avoit tâché par les attentats de Flandres, et du même coup écraseroit M. et M^me^ la duchesse d'Orléans et moi, tant d'avec eux que d'avec M^gr^ le duc de Bourgogne, que de mon chef personnellement.

En même temps je considérois que si Mademoiselle étoit préférée, le crédit et la faveur de Madame la Duchesse se pouvoit balancer auprès de Monseigneur; et qu'en prenant dès ce règne de bonnes et sages mesures pour l'avenir, il n'étoit pas impossible de faire avorter ses grandes espérances de gouverner, et par l'union des enfants de Monseigneur embarrasser cette redoutable cabale, qui s'étoit déjà montrée avec une audace si criminelle, et la réduire même sous les fils de la maison. Je me trouvois ainsi dans la fourche fatale de voir dès maintenant, et plus encore dans le règne futur, ce qui m'étoit le plus contraire, ou ceux à qui j'étois le plus attaché, sur le pinacle ou dans l'abîme, avec les suites personnelles de deux états si différents, sans compter le désespoir ou le triomphe, et la part que je pouvois avoir à parer l'un et à procurer l'autre. Il n'en falloit pas tant pour exciter puissamment un homme fort sensible, et qui savoit si bien aimer et haïr, que je ne l'ai que trop su toute ma vie. Une seule chose me retenoit, le desir extrême d'un mariage étranger qui, convenable à M. le duc de Berry et à l'État, sauvoit ce rejeton si prochain de la couronne de cette souillure de bâtardise qui me faisoit horreur, et qui ne pouvoit qu'appuyer les bâtards, dont le rang m'étoit si odieux.

Dans cette balance de mon esprit, je mis toute mon application à bien examiner les choses, et je vis nettement les menées de Madame la Duchesse, qui saisissoit toutes les avenues, et qui n'oublioit rien pour assurer, hâter, brusquer même le mariage de M^lle^ de Bourbon. Elle-même avoit fait écarter l'idée d'une étrangère dans l'esprit du Roi, qui s'étoit laissé aller à en marquer du dégoût, que la paix[1] étoit trop éloignée pour différer jusque-là à marier un prince sain et vigoureux, dont le goût pour les femmes lui donnoit du scrupule de ce qui en pourroit arriver, et qui enfin, ennemi de toute pensée de la plus légère et de la plus courte contrainte, trouvoit plus commode de choisir dans sa famille qu'au dehors. Je compris donc que, tandis que déçu par le desir et l'espérance d'un mariage étranger, je laisserois couler le temps, celui de M^lle^ de Bourbon s'avanceroit sourdement, et nous tomberoit, et à moi en particulier, un matin sur la tête, qui comme une meule m'écraseroit, et froisseroit les princes à qui j'étois attaché, de manière à ne s'en relever jamais. Je vis clairement que je ne pouvois éviter la bâtardise, dès là qu'[on]en étoit réduit à la volontaire nécessité d'un mariage domestique, et ce fut ce qui me détermina à agir.

Cette résolution bien mûrement prise, je repassai dans mon esprit tous les obstacles généraux et particuliers, pour m'accoutumer à n'en être point effrayé, et pour chercher les moyens de les vaincre. J'en examinai les divers genres, je les balançai, je les pesai à part et ensemble, je les pénétrai tous, pour me former un plan de conduite pour attaquer à découvert ou en biaisant par à côté, selon leurs diverses natures, les uns indispensables à renverser, les autres trop forts, passer à côté et n'en effleurer que le purement nécessaire, persuadé qu'il falloit que je commençasse par l'être moi-même de la possibilité du succès avant d'en pouvoir persuader les autres, et

1. Disant que la paix.

ceux-là même qui y avoient tout intérêt. Je conçus aussi que toutes mes combinaisons devoient être dans ma tête et bien débrouillées, et que nous fussions tous persuadés et d'accord avant de remuer aucune machine. Une triste expérience, mais continuelle, sur la plupart des événements principaux, m'avoit depuis longtemps convaincu que le solide, l'essentiel, le grand avoit changé de place avec la bagatelle, le futile, la commodité momentanée; que les plus importants effets étoient depuis longtemps toujours sortis de cette dernière source; et je compris que je pouvois en tirer un grand parti dans cette occasion.

La plus grande raison contre Mademoiselle étoit celle d'un mariage étranger, pour lequel tout parloit. Ce n'étoit point cela qu'il y avoit à combattre, par les raisons qui viennent d'en être rapportées. Le Roi n'en vouloit point, et il n'y avoit rien à craindre des réflexions qui lui pouvoient être présentées là-dessus par ceux que leur naissance ou leurs places dans le conseil mettoient en droit de le faire. Le silence profond que le Roi gardoit toujours avec eux tous sur ces choses intérieures de sa famille, dont lui seul disposoit sans s'ouvrir à personne, rassuroit pleinement là-dessus. A l'égard des autres obstacles, je conçus qu'il n'y avoit de moyen que d'opposer cabale à cabale, et puis de lutter d'adresse et de force. Le fondement de tout étoient[1] M. et M^me^ la duchesse d'Orléans, qui s'épuisoient inutilement en desirs, et qui les noyoient dans une oisiveté profonde. Je leur mis vivement devant les yeux l'état des choses du côté de Madame la Duchesse; je leur fis sentir sans ménagement quelle seroit leur situation, même de ce règne, si elle réussissoit, et combien pire après; je les piquai d'orgueil, de jalousie, de dépit: croiroit-on que j'eusse besoin de tout cela avec eux? et à force de les exciter par les plus puissants motifs, je les rendis enfin capables d'entendre à leur plus pres-

1. Ce verbe est bien au pluriel.

sant intérêt. La paresse naturelle mais extrême de Mme la duchesse d'Orléans céda pour cette fois, moins peut-être à ce grand intérêt qu'à la puissante émulation d'une sœur si ennemie, et ce premier pas fait, elle et moi nous concertâmes pour nous aider de M. le duc d'Orléans.

Ce prince, avec tout son esprit et sa passion pour Mademoiselle, qui n'avoit point foibli du premier moment qu'elle étoit née, étoit comme une poutre immobile, qui ne se remuoit que par nos efforts redoublés, et qui fut tel d'un bout à l'autre de toute cette grande affaire. J'ai souvent réfléchi en moi-même sur cette incroyable conduite de M. le duc d'Orléans, dont je ne pouvois allier l'incurie avec le desir, le besoin, et tant et de si puissantes raisons qui le poussoient à mettre vivement la main à l'œuvre, sans qu'après lui avoir souvent, longuement et fortement représenté, Mme la duchesse d'Orléans en tiers, toutes les puissantes considérations qui le devoient exciter, il se prêtât ensuite à la moindre démarche, et déconcertoit ainsi tous nos projets. Certainement, quelque peu de suite qu'il eût dans l'esprit, quelque mollesse qui lui fût naturelle, quelque peu capable qu'il fût d'agir effectivement sur un plan, quelque légère et foible que fût sa volonté sur toutes choses, il n'est pas possible de croire que ces défauts causassent en lui une conduite si surprenante, si étrange en elle-même, et pour nous si radicalement embarrassante; et j'ai toujours soupçonné qu'en sachant plus que personne sur son affaire d'Espagne, cette bride non-seulement l'arrêtoit, mais le persuadoit si pleinement qu'elle étoit obstacle insurmontable au mariage dont il s'agissoit, qu'il ne faisoit que se prêter avec nonchalance et par reprises légères à ce dont nous le pressions souvent, certain qu'il se croyoit de l'entière inutilité de toutes démarches et de tous soins, sans toutefois nous en vouloir avouer la cause véritable, et que pour nous mieux cacher il agissoit foiblement, pressé à un certain point, plutôt que de nous déclarer une fois pour toutes sa vraie raison

de désespérer et de nous arrêter tout à fait pour s'en épargner les regrets plus à découvert. C'est ce qui me fut d'un travail dur et extrême, parce qu'il ne fallut jamais cesser de forcer de bras auprès de lui, ni se rebuter des contre-temps continuels de sa part, qui pensèrent plusieurs fois faire tout échouer.

Moins je vis de ressources à espérer de celui qui y avoit le plus grand intérêt, plus je m'appliquai à en trouver d'ailleurs, et à former et diriger une puissante cabale, et de plusieurs différentes à en faire une seule, qui se proposât puissamment le but où je tendois, puissamment, dis-je, pour son intérêt propre, premier mobile, ou plutôt unique, de tous les grands mouvements des cours, M^me^ la duchesse de Bourgogne, unie avec M^me^ la duchesse d'Orléans, infiniment mal avec Madame la Duchesse, avoit plus d'un intérêt à la préférence de Mademoiselle sur M^lle^ de Bourbon : le premier sautoit aux yeux de qui savoit la situation de M^me^ la duchesse de Bourgogne avec Madame la Duchesse, et celle de Madame la Duchesse auprès de Monseigneur, des volontés duquel elle disposoit absolument, et qui, reliée à lui par le mariage de leurs enfants, usurperoit une puissance sous laquelle tout plieroit sous son règne et dès celui-ci même; M^me^ la duchesse de Bourgogne tomberoit peu à peu dans un éloignement de Monseigneur, qui approfondi par la dévotion mal entendue de M^gr^ le duc de Bourgogne, et par le dégoût que Monseigneur avoit pris de lui depuis les choses de Flandres, soigneusement entretenu depuis, les plongeroient[1] tous deux dans l'abîme que la cabale dont il a été parlé avoit si hardiment commencé à leur creuser.

A ce grand intérêt il s'en joignoit un autre, aussi fort sensible, et qui avoit sa solidité. M^me^ la duchesse de Bourgogne connoissoit le Roi parfaitement; elle ne pouvoit ignorer la puissance de la nouveauté sur son esprit, dont elle-même avoit fait une expérience si heureuse,

1. Ce verbe est bien au pluriel.

Elle avoit donc à redouter une autre elle-même, je veux dire une princesse au même degré du Roi qu'elle, qui, plus jeune qu'elle, le pourroit amuser par des badinages nouveaux et enfantins, qui lui avoient si bien réussi, mais qui n'étoient plus guère de son âge, quoique elle s'en aidât encore, et qui lui siéroient d'autant moins alors qu'ils seroient plus de saison pour une autre; que cette autre, égale à elle en rang, en particuliers, en privances, auroit lieu d'en user autant qu'elle, peut-être plus qu'elle si le Roi y prenoit; que conduite par sa mère, Madame la Duchesse, elle seroit au fait de tout, ne donneroit prise sur rien par aucuns contre-temps, n'auroit point comme elle un époux à soutenir, et que soutenue elle-même par Monseigneur, et par cette terrible cabale qui vouloit perdre M^gr^ le duc de Bourgogne, et qui ne le pouvoit sans la perdre elle-même, irritée sur l'un par le desir de gouverner, sur l'autre par la même cause et par la passion qui s'y étoit jointe contre elle depuis qu'elle avoit pour le présent fait avorter ses desseins et perdu leur instrument principal, sa belle-sœur deviendroit un dangereux espion dans le plus intérieur de son sein, par qui les choses les plus innocentes seroient tournées en poison, une rivale cuisante et dominante, à qui tout riroit par la considération de l'avenir, une égale avec laquelle il faudroit se mesurer et compter en toutes choses, épouse enfin du fils favori, dont la vie libre plaisoit par conformité à père et à grand-père, tous deux en gêne avec M^gr^ le duc de Bourgogne, ses scrupules, ses précisions, sa vie à part et cachée dans le littéral de sa dévotion.

Ces deux grands intérêts, qui portoient également sur l'agréable et sur le considérable, sur le présent et sur l'avenir, et tout ensemble sur tout ce qu'il peut y avoir de plus important dans la vie, et dont M^me^ la duchesse de Bourgogne étoit plus capable d'être touchée qu'aucune autre personne de son âge et de son rang, avoient néanmoins besoin de lui être fortement inculqués pour n'être pas suffoqués par le futile et l'amusement du courant des

journées. Elle sentoit bien d'elle-même ces choses en général, et qu'il lui étoit essentiel de n'avoir pour belle-sœur qu'une princesse qui ne pût et ne voulût lui faire d'embrage, et de qui elle fût maîtresse assurée; mais quelque esprit, quelque sens qu'elle eût, elle n'étoit pas capable de sentir assez vivement d'elle-même toute l'importance de ces choses, à travers les bouillons de sa jeunesse, l'enchaînement et le cercle des devoirs successifs, l'affaiblissement de sa faveur intime et paisible, la grandeur d'un rang qu'attendoit une couronne, la continuité des amusements, qui dissipoient l'esprit et les journées, douce, légère, facile d'ailleurs, peut-être à l'excès, de sentir que c'étoit de l'effet de ces considérations sur elle que je tirerois le plus de force et de secours, par l'usage qu'elle en sauroit bien faire avec le Roi, et plus encore avec Mme de Maintenon, qui tous deux l'aimoient uniquement; et je sentis aussi que Mme la duchesse d'Orléans n'auroit ni la grâce ni la force nécessaire pour le lui bien enfoncer, à cause de son trop grand intérêt.

Je me tournai donc vers d'autres instruments plus propres, et qui eussent aussi leurs intérêts personnels en la préférence de Mademoiselle. La duchesse de Villeroy m'y parut infiniment propre, par tout ce que j'en ai raconté, et par une fermeté souvent peu éloignée de la rudesse, qui, jointe au bon sens, tient quelquefois lieu d'esprit, et frappe plus fortement et plus utilement des coups que plus d'esprit avec plus de mesure. Elle étoit depuis longtemps instruite des desirs de Mme la duchesse d'Orléans; je lui fis sentir que ces desirs étoient trop languissants, combien il étoit pressé d'agir avec force, et je suppléai à tout avec grand fruit de ce côté-là. Mme de Levy me parut un autre instrument, triplement considérable. Elle joignoit infiniment d'esprit à une fermeté, qui, un peu gouvernée par l'humeur, étoit égale et quelquefois supérieure à celle de la duchesse de Villeroy. Presque aussi mal qu'elle avec Madame la duchesse, et de longtemps bien et ménagée par Mme la duchesse d'Orléans,

son intérêt la portoit à Mademoiselle. D'ailleurs sensible au dernier point à l'amitié, et très-bien alors avec Mme la duchesse de Bourgogne, l'intérêt de cette princesse, qui la frappa en entier, la porta rapidement à tout ce que je desirois d'elle. Deux autres raisons me la rendirent encore utile. Nonobstant son âge, elle étoit dès lors à portée de tout avec Mme de Maintenon; et le hasard, ou pour mieux dire la Providence, voulut qu'ayant été personnellement très-mal avec Mme la duchesse de Bourgogne, et à cause de sa famille fort éloignée de Mme de Maintenon, toutes les deux l'avoient rapprochée, puis goûtée, au point qu'elle étoit arrivée jusqu'à l'intimité de la princesse, et à toute celle qui se pouvoit espérer de Mme de Maintenon. L'autre raison, c'est qu'elle étoit tendrement aimée, considérée, estimée et comptée dans sa famille, qui pouvoit beaucoup influer sur le mariage, et admise dans ses conseils. Elle me fut un excellent second auprès des ducs et des duchesses de Chevreuse et de Beauvillier, en sorte qu'elle et moi concertâmes souvent les choses, qu'il ne falloit pas leur présenter trop crues, ni toujours par la même main.

De ces deux femmes résulta un troisième instrument, foible à la vérité, par un desir constant de tout ménager à la fois, et une politique vaste, mais qui, mis en œuvre selon son talent, nous servit : ce fut Mme d'O, que de puissantes raisons parmi les dames tenoient dans l'intime confidence de Mme la duchesse de Bourgogne. D'O y servit aussi en sa froide et profonde manière. Il étoit attaché aux ducs de Chevreuse et de Beauvillier; il leur étoit redevable en beaucoup de choses, sur toutes d'avoir évité d'être perdu au retour de la campagne de Lille. Le comte de Toulouse étoit intérieurement plus porté pour Mme la duchesse d'Orléans que pour Madame la Duchesse; et M. du Maine bien plus encore, qui depuis la mort de Monsieur le Prince, ne regardoit plus cette sœur que comme une ennemie.

Cette raison fut un grand instrument dans la main de

M^me^ la duchesse d'Orléans et de M. d'O pour exciter la peur de M. du Maine, qui de toutes les passions étoit celle qui de tous les genres avoit le plus d'empire sur lui. Ils lui montrèrent les enfers ouverts sous ses pieds par le mariage de M^lle^ de Bourbon, toutes ses prétentions à la succession de Monsieur le Prince sans ressources, son rang à l'avenir fort en l'air, ses survivances très-hasardées, et le rang de ses enfants perdu, toutes choses à quoi la haine de Madame la Duchesse n'auroit pas grand'peine à réussir dès à présent pour le procès, avec la part que M. le duc de Berry et Monseignenr même ne se cacheroient plus d'y prendre, et dans l'avenir pour le reste, avec la répugnance que Monseigneur y avoit montrée, et qui n'avoit pu être fléchie par les prières du Roi les plus touchantes, et pour lui les plus nouvelles, de sorte que ne s'agissant que d'agir auprès du Roi dans les ténèbres des tête-à-tête, dont il avoit plusieurs occasions tous les jours, et de même avec M^me^ de Maintenon, sur qui il pouvoit tout et qu'il voyoit seule tant qu'il vouloit, son propre salut le mit d'autant plus puissamment en œuvre qu'il conçut dès lors le dessein de s'en faire payer comptant par le mariage qu'il ne tarda pas à proposer, et à presser de régler, de signer et de déclarer, d'une sœur de Mademoiselle avec son fils, qui deviendroit ainsi beau-frère de M. le duc de Berry, qui fut une chose qui me coûta bien du manége à éviter. Telle fut la cabale des femmes, si principales dans les cours, si continuellement dans la nôtre. Je crus que c'en étoit assez pour bien remplir mes vues de ce côté-là, et que le secret, si fort l'âme et le salut de cette affaire, ne souffroit pas qu'on y en mît davantage. Je n'eus sur cela aucun commerce aves les d'O ni avec M. du Maine ; mais je lui faisois dire tout ce que je voulois par M^me^ la duchesse d'Orléans, et savois par elle toutes ses démarches, mais sans jamais proférer un mot d'un rang auquel je ne voulois pas montrer aucune inclination, pour me réserver entier et libre pour des temps plus heureux, et je me contentai du procès de la succession de Monsieur le Prince, et

de la haine qu'il avoit fait éclater, dont toutes les justes conséquences sautoient aux yeux sans que j'eusse à en particulariser aucune. Pour les d'O, jamais je ne leur fus nommé, mais je les dirigeois par la duchesse de Villeroy en gros, qui me rendoit exactement tout le détail, qui se passoit d'elle à eux et d'eux à elle; et elle et moi avec la même délicatesse et le même silence sur des rangs qui ne lui étoient pas moins odieux qu'à moi. Le rare est qu'il me fallut presque tout imaginer, mâcher et conduire avec M^me^ la duchesse d'Orléans même, et souvent encore l'arracher à sa paresse avec effort.

Quelque content que je fusse de ces ressorts, j'estimai qu'il en falloit encore ajouter d'autres, et saisir tous les côtés possibles. Bien que toute la tendresse de M^me^ de Maintenon fût pour M. du Maine et M^me^ la duchesse de Bourgogne, et qu'elle n'aimât point Madame la Duchesse, qui avoit secoué son joug dès ce qu'elle l'avoit pu, l'avoit toujours depuis négligée de peur de s'y rempêtrer, et à qui même il étoit échappé des moqueries d'elle, je redoutois sur ce mariage les mesures qui, depuis la grande affaire de la disgrâce de Chamillart, subsistoient entre elle et Monseigneur, ses liaisons prises en même temps avec M^lle^ Choin, ses réserves quelquefois timides avec le Roi. Je craignois encore M^me^ de Caylus, sa nièce, son goût et son cœur, qui la connoissoit parfaitement, qui avoit tout l'esprit et tout le manége possible, que les plaisirs, la galanterie, et des vues ensuite plus solides avoient attachée de tout temps à Madame la Duchesse, bien par elle avec Monseigneur et avec tout ce qui le gouvernoit, mais bien solidement et en dessous, et qui de tout cela comptoit se faire une ressource après sa tante, et plus encore après le Roi.

Ainsi je compris qu'il ne falloit rien omettre, parce que M. le duc de Berry étoit une place que nous n'emporterions que par mine et par assaut; et je parlai puissamment aux ducs de Chevreuse et de Beauvillier, et aux duchesses leurs femmes, qui avoient grand crédit sur eux, surtout M^me^ de Beauvillier. A ceux-là je représentai le

schisme radical de la cour, l'abîme certain de M^gr^ le duc de Bourgogne si M^lle^ de Bourbon prévaloit, conséquemment le danger futur de l'État, la haine inévitable entre les deux frères, jusqu'à présent si unis par leur soins, et qui seroit l'ouvrage de leurs épouses et de leur situation forcée, le danger extrême d'attendre un mariage étranger dont le Roi étoit tout à fait aliéné, avec les menées si avancées de Madame la Duchesse, le scrupule enfin, pour les hâter, de laisser davantage sans épouse un prince de l'âge et de la santé de M. le duc de Berry. Le fort de mon raisonnement porta sur ces considérations. J'y mêlai celle de l'extinction totale de tout ce qu'il pouvoit rester de l'affaire d'Espagne, et dans l'esprit même de M. le duc d'Orléans, de toute idée nouvelle que pourroit exciter dans d'autres temps la grandeur de Madame la Duchesse et sa propre oppression. Je montrai en éloignement, sur le compte de ce prince, ce que pourroit opérer le retour de M^me^ des Ursins, si le malheur du roi d'Espagne la rappeloit en France, dont il étoit déjà sourdement question; et je m'adressois à des gens qui ne desiroient pas champ libre à cette femme dans notre cour. Dans ce même esprit, je leur parlai de Madame la Duchesse et de d'Antin, ouvertement leurs ennemis, et je sentis que je ne parlois pas à des sourds. Bref, je m'assurai d'eux, j'en obtins l'aveu de leurs craintes et de leurs desirs; enfin je les mis en mouvement, moi en possession d'eux là-dessus, eux en toutes mesures avec moi, et en compte presque journalier de leur démarches. Ce n'étoit pas peu faire avec des gens de système si fort mesuré, à marches si profondes, si compassées, si difficiles, moines profès d'indifférence et d'impuissance, mais qui se souvenoient parfois qu'ils n'en avoient pas fait les vœux.

Ce côté-là saisi, je mis la main sur un autre qui n'étoit pas moins important: ce fut les jésuites. L'affaire de mon ambassade de Rome, où d'Antin avoit vainement été mon concurrent, m'avoit appris combien ils le haïssoient; et tout ce qu'ils avoient employé pour l'exclure, jusqu'à son

su, me répondoit qu'ils l'en craignoient bien davantage. J'étois bien informé qu'ils n'avoient ni moins d'éloignement ni moins d'appréhension de Madame la Duchesse. Je ne pouvois ignorer qu'ils affectionnoient assez M. le duc d'Orléans, ce que j'avois pris soin de cultiver. Je crus donc facile de profiter de si heureuses dispositions. J'obtins de M. et de M^me^ la duchesse d'Orléans qu'ils fissent confidence de leurs desirs au P. du Trévoux. Ce jésuite avoit été confesseur de Monsieur jusqu'à sa mort. M. le duc d'Orléans, dont la vie ne cadroit pas avec la fonction d'un pareil officier, n'avoit pas laissé de lui en conserver le titre et l'utile, pour faire avec lui la nomination des abbayes et des autres bénéfices de son apanage, dont le Roi lui avoit donné le droit à la mort de Monsieur.

Ce P. du Trévoux, gentilhomme de Bretagne de bon lieu, étoit un petit homme crêté, assez ridicule, bon homme, qui se prenoit par l'amitié et la confiance, de fort peu d'esprit et de sens assez court, et qui avec tout cela ne laissoit pas d'être ami intime et à toute portée du P. Tellier, qui en avoit si peu jusque dans sa Compagnie. Mais il n'y avoit que de certaines choses que M. et M^me^ la duchesse d'Orléans pussent dire à ce cerveau étroit, et d'autres qui eussent perdu leur grâce et leur force dans leur bouche. Ce fut à quoi je suppléai amplement et utilement par le P. Sanadon, autre ami intime du P. Tellier, mais à leur insu, parce que je ne voulois pas leur montrer tous mes ressorts, quoique ce fût pour eux que je les misse en œuvre, pour ne les pas ralentir et apparesser par compter trop sur mon industrie. Je fis donc entendre à ce Père les mêmes choses qu'ils disoient au P. du Trévoux, mais avec plus de force; je les paraphrasai de tout ce que j'y pus ajouter, surtout de ce qui pouvoit entrer dans l'intérêt des jésuites, leur donner envie pour l'amour d'eux-mêmes du mariage de Mademoiselle, et toute la frayeur que je pus de celui de M^lle^ de Bourbon. Comme je parlois à un homme qui étoit pour moi de toute confiance, je le fis nettement et sans mesure; et comme je disois effec-

tivement la vérité, je ne craignis pas de la présenter toute nue et dans toute son âpreté. Cela passa de même façon au P. Tellier; et quoique je fusse fort à portée de lui, ces choses lui firent une toute autre impression de la bouche d'un jésuite bien endoctriné et bien affectionné à moi que de la mienne. Toutefois nous ne laissâmes pas de nous en parler souvent lui et moi.

Avec ce tour, les jésuites, à qui rien n'est indifférent, et moins les choses majeures que les autres, c'est-à-dire le P. Tellier, et ce conseil si étroit, si inconnu même des autres jésuites, par qui tout le grand et l'important se régit parmi eux, s'affectionnèrent à celle-ci comme à la leur propre, et se rendirent d'eux-mêmes capables de tout concerter avec nous, et d'entrer en part des conseils et des exécutions. Ils devinrent donc un très-puissant instrument, avec cela d'heureux qu'il étoit de soi très-concordant avec les ducs de Chevreuse et de Beauvillier, par le plus secret et le plus sensible recoin de cabale. On se souviendra ici que, lors de l'orage du quiétisme, la politique Société se divisa : le gros, avec le P. de la Chaise, le P. Bourdaloue, le P. la Rue, en un mot les jésuites de cour et du grand monde, furent contre Monsieur de Cambray, mais sans agir; un petit nombre, et ce qui se peut appeler leur sanhédrin secret, fut pour ce prélat, et le servit sous main de toutes ses forces. Ainsi les puissances de Rome et de France ne furent point choquées, et les bons Pères ne laissèrent pas d'aller à leur fait. Ceux-là demeurèrent intimement unis à Monsieur de Cambray, et par ceux-là en effet la Société entière. Dans cette intimité de parti le P. Tellier avoit toujours tenu les premier rangs, et la liaison étoit d'autant plus étroite qu'elle étoit moins connue, et c'est ce qui avoit le plus contribué au choix que les deux ducs en firent pour confesseur du Roi. Je ne l'appris qu'après, mais j'en étois parfaitement instruit lors de ces menées pour le mariage, et c'étoit là le nœud secret de l'union du P. Tellier avec les deux ducs, d'où l'identité de leurs vues en faveur de Mademoiselle tiroit une force dont ne s'apercevoient pas

ceux-là mêmes qui étoient le plus avant dans l'intrigue du mariage.

Causant un jour avec M. le duc d'Orléans sur son départ alors pour l'Italie, la conversation tomba sur Monsieur de Cambray. Il échappa au prince que si, par de ces hasards qu'il est impossible d'imaginer, il se trouvoit le maître des affaires, ce prélat vivant et encore éloigné, le premier courrier qu'il dépêcheroit seroit à lui, pour le faire venir et lui donner part dans toutes. Ce mot ne tomba pas. J'eus grand soin d'en faire part aux deux ducs, dans le cœur et l'esprit desquels il fonda une bienveillance qui germa toujours, et que je parvins à porter jusqu'à un attachement, dans le secret profond mais intime duquel je fus seul entre eux, mais qui n'auroit pas ployé des gens si vertueux au mariage de Mademoiselle s'ils avoient eu la moindre lueur d'espérance d'un mariage étranger, et s'ils n'eussent pas très-distinctement vu les dangereuses suites de celui de M^lle^ de Bourbon pour M^gr^ le duc de Bourgogne, pour toute la famille royale immédiate et pour l'État, quoi[que] en particulier M. de Chevreuse eût déjà assez de liaison avec M. le duc d'Orléans par celles que son pauvre fils, le duc de Montfort, y avoit eues, par le goût des mêmes sciences, et par des dissertations que le duc de Chevreuse ne fuyoit pas, parce qu'il les ramenoit toutes à la religion, à laquelle il vouloit ramener M. le duc d'Orléans. L'accord si peu connu, si sûr, si profond de tous ces ressorts, par des motifs divers et si cachés, fut un bonheur très-rare. Je me gardai bien d'en découvrir toutes les trames et la force à la paresse de M^me^ la duchesse d'Orléans, ni à la nonchalance et à l'indiscrétion de M. le duc d'Orléans.

Avec ces secours, je voulus encore m'aider d'un personnage qui, tout abattu qu'il fût auprès du Roi, conservoit toute sa juste considération dans le monde et les mêmes accès auprès de M^me^ de Maintenon, et qui, une fois bien persuadé en faveur de Mademoiselle, étoit capa-

ble de porter de grands coups. Ce fut le maréchal de Boufflers. Outre ces fortes raisons, je fus bien aise de l'attirer dans une union de desseins avec le duc de Beauvillier, et peu à peu les disposer à s'unir solidement pour les suites, de l'écarter ainsi doucement de la cabale des seigneurs, et d'ôter à ceux-ci tout usage du maréchal, et, éventant la mine par quelque intérêt ou par celui seul de contrecarrer le duc de Beauvillier, il leur prenoit envie de nuire à Mademoiselle. Je n'eus pas peine à persuader Boufflers, mon ami si particulier, déjà enclin à M. le duc d'Orléans par la confidence qu'il lui avoit faite de sa rupture avec Mme d'Argenton et de ce qui l'avoit accompagnée. Une autre raison le jeta encore vers Mademoiselle : d'Antin étoit ami du maréchal de Villars. On a vu en son lieu combien il tomba dans les cabinets, et parlant au Roi, sur la seconde lettre de Boufflers sur la bataille de Malplaquet, que je le sus aussitôt, et que j'en avertis Boufflers à son arrivée de Flandres. Il n'ignoroit pas l'union intime de d'Antin avec Madame la Duchesse, si bien que, ravi de trouver des raisons solides pour le mariage de Mademoiselle, il me donna parole de la servir de tout son pouvoir. Il y avoit cela de commode avec le maréchal de Boufflers que promettre et tenir, et bien exécuter, étoit pour lui même chose, et qu'avec ses amis intimes, comme je l'étois, il disoit franchement ce qu'il pouvoit, jusqu'à quel point et comment, tellement qu'on [ne] prenoit point avec lui de fausses mesures, quand on étoit à cette portée avec lui et qu'il faisoit tant que d'en vouloir bien prendre.

Telles furent les machines et les combinaisons de ces machines, que mon amitié pour ceux à qui j'étois attaché, ma haine pour Madame la Duchesse, mon attention sur ma situation présente et future, me firent découvrir, agencer, faire marcher d'un mouvement juste et compassé, avec un accord exact et une force de levier et qui … du concert commencé et parfaitement. Tout je mesurai toutes les démarches, les mouvements et les progrès par leur

ces divers côtés qui me répondoient, et que tous les jours aussi je remontois en cadence réciproque.

CHAPITRE XIX.

Adresse de M^me^ la duchesse de Bourgogne; mot vif de Monseigneur contre le mariage de Mademoiselle, qui y sert beaucoup. — Tables réformées à Marly, où le Roi ne nourrit plus les dames. — Madame la Duchesse à Marly dans le premier temps de son veuvage, et obtient d'y avoir ses filles. — Marly offert et refusé pour Mademoiselle. — Raisons et mesures pour presser le mariage. — Timidité de M. le duc d'Orléans, qui ne peut se résoudre de parler au Roi, et s'engage à peine à lui écrire. — Nul homme logé à Marly au château. — Lettre de M. le duc d'Orléans au Roi sur le mariage. — Courte analyse de la lettre. — Petits changements faits à la lettre, et pourquoi. — Difficultés à rendre la lettre au Roi; étrange timidité de M. le duc d'Orléans, qui enfin la rend. — Succès de la lettre.

Vers la fin du carême, M^me^ la duchesse de Bourgogne, ayant sondé le Roi et M^me^ de Maintenon, l'avoit trouvée bien disposée et le Roi sans éloignement. Un jour qu'on avoit mené Mademoiselle voir le Roi chez M^me^ de Maintenon, où par hasard Monseigneur se trouva, M^me^ la duchesse de Bourgogne la loua, et quand elle fut sortie, hasarda avec cette liberté et cette étourderie de dessein prémédité qu'elle employoit quelquefois, de dire que c'étoit là une vraie femme pour M. le duc de Berry. A ce mot Monseigneur rougit de colère, et répondit vivement que cela seroit fort à propos pour récompenser le duc d'Orléans de ses affaires d'Espagne. En achevant ces paroles, il sortit brusquement, et laissa la compagnie bien étonnée, qui ne s'attendoit à rien moins d'un prince d'ordinaire si indifférent et toujours si mesuré. M^me^ la duchesse de Bourgogne, qui n'avoit parlé de la sorte que pour tâter Monseigneur en présence, fut habile et hardie jusqu'au bout; se tournant d'un air effarouché vers M^me^ de Maintenon : « Ma tante, lui dit-elle, ai-je dit une sottise? » Le Roi, piqué, répondit pour M^me^ de Maintenon, et dit avec

feu que si Madame la Duchesse le prenoit sur ce ton-là, et entreprenoit d'empaumer Monseigneur, elle compteroit avec lui. M^me^ de Maintenon aigrit la chose adroitement, en raisonnant sur cette vivacité si peu ordinaire à Monseigneur, et dit que Madame la Duchesse lui en feroit faire bien d'autres, puisqu'elle en étoit déjà venue jusque-là. La conversation, diversement coupée et reprise, s'acheva avec émotion, et avec des réflexions qui nuisirent plus à M^lle^ de Bourbon que l'amitié de Monseigneur pour Madame la Duchesse ne la servit.

Cette aventure, que M^me^ la duchesse d'Orléans sut aussitôt par M^me^ la duchesse de Bourgogne, et qu'elle me rendit dès qu'elle l'eut apprise, me confirma dans ma pensée qu'il falloit presser et emporter d'assaut sur Monseigneur, en piquant d'honneur le Roi contre Madame la Duchesse, lui faire sentir que l'effet de l'empire de cette princesse sur Monseigneur seroit de le lui rendre difficile à conduire, combien plus si elle emportoit avec lui le mariage de leurs enfants; qu'il ne falloit perdre aucune occasion de bien imprimer au Roi la crainte d'avoir à commencer à compter avec Monseigneur, à ménager Madame la Duchesse, à n'oser leur refuser rien, non de ce que Monseigneur voudroit, mais de ce que Madame la Duchesse lui feroit vouloir, que, de maître absolu et paisible qu'il avoit toujours été dans sa famille, il s'y verroit à son âge réduit en tutelle, par des entraves qui, une fois usurpées, iroient toujours en augmentant. Je crus également nécessaire d'effrayer M^me^ de Maintenon, haïe comme elle l'étoit de Madame la Duchesse, et originellement de Monseigneur, laquelle à la longue seroit rapprochée du Roi par lui, par leur fille, par les menées et les artifices de d'Antin; que son crédit s'affoibliroit par là auprès du Roi, et sans cela encore par les brassières où le Roi se trouveroit lui-même. J'en fis faire toute la peur à M^me^ la duchesse de Bourgogne, et pour elle-même encore par la duchesse de Villeroi et par M^me^ de Lévy, à M^gr^ le duc de Bourgogne par M. de Beauvillier, à

M^me^ de Maintenon par le maréchal de Boufflers, au Roi même par le P. Tellier, et toutes ces batteries réussirent.

Les choses en cet état, j'estimai qu'il les falloit laisser reposer et mâcher, ne les point gâter par un empressement à contre-temps, surtout ne pas exciter Madame la Duchesse par des mouvements auxquels ce mot échappé et si fort relevé par Monseigneur la rendroit attentive, et la laisser assoupir dans la confiance en ses forces et le mépris de celles qui lui étoient opposées. Toutes ces mesures gagnèrent la semaine sainte. Je pris ce temps ordinaire d'aller à la Ferté, d'où je revins droit à Marly, le premier où le Roi alla après l'audience qu'il m'avoit accordée, comme je l'ai dit en son temps : je le répète ici pour rendre les époques de toute cette grande intrigue plus certaines. J'appris en y arrivant une petite alarme, qui ne m'effraya pas, mais dont je me servis pour faire renouveler, et de plus en plus inculquer à M^me^ la duchesse de Bourgogne tout ce qui étoit vrai à son égard et de M^gr^ le duc de Bourgogne[1], dont je m'étois servi d'abord pour l'intéresser puissamment en Mademoiselle, et qui a été expliqué déjà. J'appris donc qu'un soir, pressée peut-être plus que de raison sur Mademoiselle par M^me^ d'O, et impatientée, elle lui montra du penchant pour un mariage étranger; et plût à Dieu qu'il eût pu se faire! c'eût bien été aussi le mien, comme je l'ai dit plus haut, mais j'y ai rapporté en même temps les raisons qui le rendoient impossible, et il l'étoit devenu de plus en plus alors, tant par les menées de Madame la Duchesse que par les mesures en faveur de Mademoiselle : ainsi je ne répéterai rien là-dessus.

Arrivant à Marly, j'y trouvai tout en trouble : le Roi chagrin à ne le pouvoir cacher, lui toujours si maître de soi et de son visage, la cour dans l'opinion de quelque nouveau malheur qu'on ne se pouvoit résoudre à décla-

1. Et à l'égard de M^gr^ le duc de Bourgogne.

rer. Quatre ou cinq jours s'y passèrent de la sorte; à la fin on sut et on vit de quoi il s'agissoit. Le Roi, informé que Paris et tout le public murmuroit fort des dépenses de Marly, dans des temps où on ne pouvoit fournir aux plus indispensables d'une guerre forcée et malheureuse, s'en piqua cette fois-là plus que tant d'autres qu'il avoit reçu les mêmes avis, sans raison plus particulière, ou qu'au moins elle soit venue jusqu'à moi. Mais le dépit fut si grand que Mme de Maintenon eut toutes les peines du monde de l'empêcher, et par deux fois, de retourner tout court à Versailles, quoique ce voyage eût été annoncé pour dix-huit jours au moins. La fin fut qu'au bout de ces quatre ou cinq jours, le Roi déclara, avec un air de joie amère, qu'il ne nourriroit plus les dames à Marly, qu'il y dîneroit désormais seul à son petit couvert, comme à Versailles, qu'il souperoit tous les jours à une table de seize couverts avec sa famille, et que le surplus des places seroient remplies par les dames qui seroient averties dès le matin, que les princesses de sa famille auroient chacune une table pour les dames qu'elles amenoient, et que Mmes Voysin et Desmarets en tiendroient chacune une, pour que toutes les dames qui ne voudroient pas manger dans leur chambre eussent à choisir où aller. Il ajouta avec aigreur qu'il ne travailleroit plus à Marly qu'en amusements de bagatelles, et que de cette façon, n'y dépensant pas plus qu'à Versailles, il auroit au moins le plaisir d'y pouvoir être tant qu'il voudroit, sans qu'on pût le trouver mauvais. Il se trompa d'un bout à l'autre, et personne autre que lui n'y fut trompé, si tant est qu'il le fût en effet, sinon en croyant en imposer au monde.

Il fallut établir des tables, comme à Versailles, pour le bas étage de ce qui y avoit bouche à cour, et qui vivoit[1] de la desserte des trois tables qui, jusque-là, étoient soir et matin servies dans un des petits salons pour le Roi et les dames. Il fallut des cuisines aux princesses, et d'autres

1. Le manuscrit porte *vivoient*, au pluriel.

appartenances, et tout aussitôt réparer ce qu'on avoit pris pour cela par des bâtiments nouveaux, qui furent fort étendus pour pouvoir mener plus de monde. Les ateliers et les noms furent changés, mais d'Antin laissa subsister les ouvrages sous une autre face. L'épargne en effet demeura nulle, les ennemis se moquèrent de ce retranchement avec insulte, les plaintes de sujets ne cessèrent point, et l'interruption du courant des affaires, souvent importantes et pressées, ne fit qu'augmenter par l'allongement et la fréquence de ces voyages, dont le Roi avoit compté de s'acquérir ainsi toute la liberté.

Madame la Duchesse, qui vouloit tenir Monseigneur de près, et qui connoissoit le danger de l'interruption d'un continuel commerce, avoit, contre toute bienséance dans ses deux premiers mois de deuil, obtenu d'être de tous les voyages de Marly. Ce n'avoit pas été sans peine, sans autre raison toutefois que le Roi, qui vouloit que ses tables fussent toujours remplies sans que personne y manquât (et ce ne fut que dans la première huitaine de ce Marly qu'il les retrancha), et qui étoit jaloux aussi que le salon fût toujours vif et plein, craignoit que l'appartement de Madame la Duchesse, qui n'en pouvoit sortir que pour le cabinet du Roi après son souper, fît une diversion qui éclairciroit fort l'un et l'autre. Elle promit là-dessus l'attention la plus discrète, à laquelle le Roi se rendit, voyant qu'il falloit céder ou défendre, à quoi il ne voulut pas se porter. Le retranchement des tables, qui suivit de si près le commencement de ce voyage, élargit Madame la Duchesse pour les suites. Elle voulut avoir à Marly M^lles^ de Bourbon et de Charolois, les deux de ses six filles qui étoient élevées auprès d'elle, et qui avoient eu pour elles deux un méchant petit logement, tout en haut, à Versailles, lorsque Cavoye le quitta pour celui de M. de Duras. Madame la Duchesse allégua l'épargne, l'état de ses affaires, et la dépense d'avoir une table et un détachement de sa maison pour ses filles à Versailles pendant les Marlis. Le Roi y consentit. Elle avoit d'autres raisons : elle vouloit en amu-

ser Monseigneur, suppléer par elles à ce dont son état de veuve l'empêchoit, accoutumer le Roi à leur visage, avec qui il étoit difficile qu'elles ne soupassent pas souvent, détourner Monseigneur, qui ne pouvoit jouer chez elle dans ces premiers temps, et qui s'ennuyoit chez Mme la princesse de Conti, de s'adonner chez Mme la duchesse de Bourgogne, et par ses filles, bourdonnant dans le salon autour de lui, des particuliers momentanés qu'il pourroit avoir avec Mme la duchesse de Bourgogne, souvent si utiles à faute d'autres que ces gens-là ne savent pas se donner dans leur famille, enfin les tenir avec lui à jouer chez Mme la princesse de Conti, sa dupe éternelle, qui espéroit se rapprocher de Monseigneur en la servant à son gré, et qui, pour les yeux, étoit une autre elle-même dans le salon, où avec sa cabale Madame la Duchesse n'ignoroit rien de ce qui s'y passoit de plus futile.

Dès que cela fut accordé, le Roi, qui vouloit toujours tenir égale la balance entre ses filles, proposa à Mme la duchesse d'Orléans que Mademoiselle fût de tous les Marlis. Elle était à Versailles, son rang étoit réglé avec les princesses du sang; ainsi nulle difficulté. Cette proposition fut la matière d'une délibération entre M. et Mme la duchesse d'Orléans et moi. Après avoir bien discuté le pour et le contre, nous nous trouvâmes tous trois de même avis de laisser Mademoiselle à Versailles, et de ne s'embarrasser point de voir Mlle de Bourbon passer les journées dans le même salon, et souvent à la même table de jeu que M. le duc de Berry, se faire admirer de la cour, voltiger autour de Monseigneur, et accoutumer le Roi à elle. Ce n'étoit aucune de ces bagatelles qui feroit son mariage; mais d'avoir Mademoiselle à Marly pouvoit rompre le sien, exposée comme elle le seroit à toutes les pièces, qu'une malice si intéressée et si connue, et à toutes les affaires les plus fausses ou les plus imprévues, que la même malignité lui susciteroit, soutenues de cette audacieuse cabale, et de Monseigneur même, sous les yeux de M. le duc de Berry qu'on dégoûteroit, du Roi qu'on embarras-

seroit, et qui se trouveroit infiniment importuné des éclaircissements et des plaintes que Mme la duchesse de Bourgogne ne pourroit pas toujours soutenir, et qui lasseroient la foiblesse de Mme de Maintenon, toutes choses très-dangereuses au mariage et très-inutiles à hasarder. Nous conclûmes donc à remercier, et à ne rien changer à la vie séparée de Mademoiselle, et ce refus fut fort approuvé.

Dans cet état de choses, je fus frappé de l'importance d'aller rapidement en avant; je sentis toute la force de ces nouvelles mesures de Madame la Duchesse, et je prévis que plus on perdroit de temps, moins il deviendroit favorable à Mademoiselle. Mme la duchesse de Bourgogne, que je fis presser, fut du même avis; le P. Tellier, avec qui j'avois souvent conféré, et qui passoit deux jours chaque semaine à Marly, pensa de même; M. de Beauvillier aussi. Un jour que Mme la duchesse d'Orléans se trouva légèrement indisposée, il monta avec moi dans sa chambre, où, dans un coin écarté de la compagnie, il traita cette matière à découvert entre M. le duc d'Orléans et moi, et j'en fut ravi, dans l'espérance que cela encourageroit ce prince. Le maréchal de Boufflers fut du même sentiment, et pressa Mme de Maintenon utilement. Je fis en sorte que Mme la duchesse d'Orléans, qui n'étoit pas en état de descendre, fit[1] prier Mme la duchesse de Bourgogne, par la duchesse de Villeroy, de monter chez elle. Je dis que je fis en sorte, parce que, paresse ou timidité, avec un desir extrême, cette princesse ne se remuoit qu'à force de bras. Mme la duchesse de Bourgogne y monta; le tête-à-tête dura plus d'une heure.

Les fréquents particuliers entre la duchesse de Villeroy, Mme de Lévy, M. et Mme d'O, Mme la duchesse de Bourgogne les uns avec les autres, les miens, surtout chez Mme la duchesse d'Orléans et à toutes heures, quoique ils parussent moins, donnèrent à parler au courtisan curieux et oisif; ce qui, suivi de cette longue conférence de Mme la

1. Ce verbe est bien à l'indicatif.

duchesse de Bourgogne chez M^me^ la duchesse d'Orléans, alarma Madame la Duchesse; dont il résulta que Monseigneur se fronça encore plus qu'à l'ordinaire avec M. le duc d'Orléans, se rengorgea avec M^me^ la duchesse de Bourgogne, et se montra plus rêveur et plus froid au Roi, pour en être moins accessible. Toutes ces choses me hâtèrent de plus en plus. Après avoir fort concerté toutes choses, et m'être assuré du succès de diverses tentatives et de M^me^ de Maintenon, nous proposâmes, M^me^ la duchesse d'Orléans et moi, à M. le duc d'Orléans de parler au Roi. D'abord il se hérissa, mais battu presque sans cesse un jour et demi de suite, et ne pouvant nous résister, armés comme nous l'étions de l'avis et du concert de M^me^ la duchesse de Bourgogne, de M^me^ de Maintenon, de M. de Beauvillier, du maréchal de Boufflers et du P. Tellier, il nous dit franchement qu'il ne savoit comment s'y prendre, que le mariage en soi étoit ridicule à proposer dans un temps de guerre et de misère, et le mariage de sa fille plus fou et plus insensé que nul autre. M^me^ la duchesse d'Orléans se trouva étrangement étourdie de cet aveu si nettement négatif; pour moi, il ne me mit qu'en colère.

Je répondis qu'il se faisoit tous les jours tant de sottises gratuites qu'il en pouvoit bien espérer une en sa faveur, et n'être pas retenu de la demander, puisqu'elle lui étoit si importante. Je n'y gagnai rien. Après avoir longtemps disputé, il nous dit franchement qu'il n'avoit ni le front ni le courage de parler, et que s'il le faisoit dans cette disposition, ce seroit si mal qu'il ne feroit que gâter son affaire. Toutefois sans cela elle ne se pouvoit amener au delà des termes où elle se trouvoit conduite, et il s'agissoit de la bâcler, sous peine de la manquer sans retour. Réduite en ces termes, et M^me^ la duchesse d'Orléans pour ainsi dire pétrifiée de surprise et de douleur, je pris mon parti : ce fut de proposer à M. le duc d'Orléans[1], puisqu'il

1. On lit ici *que* au manuscrit.

étoit fermé à ne point parler au Roi, au moins de lui écrire, et de lui rendre sa lettre lui-même. Cette proposition rendit la vie et la parole à M^me^ la duchesse d'Orléans, qui applaudit à cet avis, qu'elle-même avoit mis en avant d'abord à la proposition de parler, et j'y avois résisté comme beaucoup plus foible que la parole, et j'y étois revenu lorsque je ne vis point d'autre ressource. Pour M^me^ la duchesse d'Orléans, elle crut toujours qu'une lettre qui demeuroit, et qui se pouvoit relire plus d'une fois dans un intérieur de gens favorables, valoit mieux que le discours. Le succès montra qu'elle avoit raison. M. le duc d'Orléans y consentit. Je craignis ses réflexions, et je le pressai d'écrire sur-le-champ. Il logeoit toujours en bas du premier pavillon, du côté de la chapelle, avec Monsieur le Prince ou M. le prince de Conti en haut, après leur mort avec M. de Beauvillier. Le voyage suivant cela fut changé. Il eut pour toujours un logement au château, en haut, de suite de celui de Madame sa femme, où, pour le dire en passant, il n'y avoit eu au château d'hommes logés que les fils de France et le capitaine des gardes en quartier, et aucune femme mariée que les filles de France, et enfin M^me^ la duchesse d'Orléans. Tant que le Roi vécut cela ne fut point autrement, sinon en faveur de M. et de M^me^ la duchesse d'Orléans.

Comme M. le duc d'Orléans sortoit, M^me^ la duchesse d'Orléans me dit d'un air peiné : « Allez-vous le quitter? » puis : « N'écrirez-vous point? » Elle vouloit que je fisse la lettre. Je suivis donc M. le duc d'Orléans, qui en arrivant chez lui, où il n'eut jamais ni plume, ni encre, ni papier, il[1] demanda à ses gens de quoi écrire, qui en apportèrent de fort mauvais. Il me proposa que nous fissions la lettre ensemble; mais importuné dès la première ligne, je lui en remontrai l'inconvénient, et le priai de faire sa lettre, et moi une autre; qu'il choisiroit après, ou corrigeroit et ajouteroit ce qu'il voudroit; et là-dessus je me mis à écrire.

1. Encore un pléonasme.

Vers le milieu de ma lettre, que je fis rapidement tout de suite, le hasard me fit lever les yeux sur lui, en prenant de l'encre dans ma plume, et je vis qu'il n'avoit pas écrit un mot depuis que nous avions cessé de faire ensemble, et que, couché dans sa chaise, il me voyoit écrire tranquillement. Je lui en dis mon avis en un mot, et continuai. Il me dit pour raison qu'il n'étoit non plus en état d'écrire que de parler. Je ne voulus pas contester. Cette lettre, qui emporta le mariage, et qui peint mieux que les portraits l'intérieur du Roi, par le tour dont elle s'exprime, pour l'emporter comme elle fit, mérite par ces raisons d'être insérée ici, et n'est pas d'ailleurs assez longue pour être renvoyée aux pièces[1]. La voici telle que je la fis d'un seul trait de plume, en présence de M. le duc d'Orléans, comme je viens de le dire :

« Sire,

« Plusieurs pensées m'occupent et me pénètrent depuis longtemps, que je ne puis plus me refuser de représenter à Votre Majesté, puisqu'elles ne peuvent lui déplaire, et que depuis peu diverses occasions ont tellement grossi dans mon cœur et dans mon esprit les sentiments qu'elles y ont fait naître, que je ne puis que je ne les porte aux pieds de Votre Majesté, avec cette confiance que vos anciennes bontés, et si j'ose l'ajouter, que le sang inspirent; et je le fais par écrit dans la crainte de ma plénitude, qui est telle que j'aurois appréhendé de vous parler trop diffusément. Il y a deux ans, Sire, que Votre Majesté fit naître en moi des espérances flatteuses du mariage de M. le duc de Berry avec ma fille. Elle me fit l'honneur de me dire qu'il n'y avoit point en Europe de princesse étrangère qui lui convînt, et j'ose ajouter que la France ne lui en peut offrir aucune au préjudice de ma fille. J'ai vécu depuis dans ce raisonnable desir, que vous-même m'avez accru. Je vois cependant que le temps s'écoule, et qu'en

1. Voyez tome I, p. 420, note 1.

s'écoulant vous prenez plaisir à combler votre famille de nouveaux biens. Quelles grâces à la fois pour Madame la Duchesse que sa pension, celle de son fils, la charge de grand maître et le gouvernement de Bourgogne! Quelles faveurs à M. du Maine que la survivance de colonel général des Suisses et Grisons et de grand maître de l'artillerie pour ses enfants, et un rang qui les égale aux miens! Vous m'avez fait son beau-frère, et je suis bien aise de ses avantages; mais qu'il me soit permis de vous représenter, avec toute sorte de respect, que l'état de ma famille est tel que, si je mourrois, il ne seroit pas en la puissance de votre amitié de lui en donner des marques semblables, puisque les honneurs que je tiens de vous ne lui passeroient pas, et que n'ayant ni gouvernement ni charge, elle ne peut être revêtue de rien, par quoi mes enfants seroient bien moindres en effet, quoique si fort aînés des autres, et vos petits-enfants comme eux. Qu'est-il donc au pouvoir de Votre Majesté de faire, pour eux et pour moi, qu'un mariage que je ne puis douter qui ne soit de son goût, par ce qu'Elle m'a fait la grâce de m'en dire le premier, qui réunit tous ses enfants, et qui assure une protection aux miens, quelque dénués qu'ils soient d'ailleurs, jusqu'à l'accomplissement duquel je suis sans cesse entre la crainte et l'espérance? Voilà, Sire, mes raisons de père, qui me touchent sensiblement; mais j'en ai d'autres qui me tiennent encore bien plus vivement au cœur, et qui me le serrent de sorte qu'il n'est pas que vous ne vous intéressassiez à me rendre le repos, si vous étiez informé de tout ce que je souffre.

« Vous avez nouvellement comblé toute votre famille de biens, et moi seul je me trouve excepté. Vous avez cherché à consoler M^me^ du Maine du chagrin qu'elle s'est voulu faire sur son rang; moi seul je me trouve encore égalé aux princes du sang à votre communion. Je me trouve condamné, en la personne de mes filles, sur le rang que j'avois cru devoir prétendre pour elles. J'étouffe mon cha-

grin par soumission, et pour vous rendre un plus profond respect; rien cependant ne me console, et rien ne s'avance pour l'unique chose qui pourroit le faire. Que puis-je penser là-dessus, Sire, sinon de craindre de n'être pas avec Votre Majesté comme j'ose dire que le mérite mon cœur pour Elle, ou qu'il se présente un autre obstacle, que je vois depuis longtemps se former avec art et se grossir de même? Car pour la conjoncture des temps, tout apprend, et ces derniers exemples, que vous êtes trop grand, trop absolu, trop maître pour qu'une semblable raison arrête ce que vous voulez faire; et puisque l'état des princesses de l'Europe est tel que le mariage de M. le duc de Berry ne peut rien influer à la paix, votre amitié et votre autorité peuvent trouver les expédients nécessaires de passer en ma faveur, comme vous avez fait pour les autres, par-dessus la conjoncture des temps. Mon malheur est donc tel que je ne puis plus attribuer le silence sur ce mariage qu'à votre volonté, et j'en mourrois de douleur, ou qu'à l'éloignement qu'on ne cesse de donner contre moi, avec toute la malignité et l'artifice possible, à celui dont la bonté et l'équité naturelle, l'ancienne amitié pour moi en rendroit tout à fait incapable sans un crédit aussi grand, et dont l'augmentation continuelle ne promet qu'une division que rien ne pourra éteindre dans votre maison si j'en deviens la victime, dans un temps surtout où, contents ou jamais, on ne devroit avoir aucune aigreur de reste. C'est donc, Sire, mon extrême et respectueuse tendresse pour votre personne, mon attachement pour celle de Monseigneur, qui plus que tout me fait brûler du desir de me voir rapprocher de Votre Majesté et de lui par les liens les plus étroits et les plus intimes, et qui d'ailleurs, terminant toute aversion, et me donnant lieu de m'unir par ma seconde fille avec Madame la Duchesse, liera son fils à M. le duc de Berry par un honneur semblable à celui que mon fils en recevra lui-même. Ces considérations sont telles que j'espère enfin qu'elles toucheront le bon cœur de Votre Majesté, et je le lui demande

avec toute l'instance dont peut être capable, avec le plus profond respect,

« Sire,

« De Votre Majesté

« Le très-humble, etc. »

J'avois tâché de faire entrer dans cette lettre tout ce qui pouvoit porter à une détermination prompte : une préface touchante par le respect, la confiance et le souvenir que la pensée de ce mariage étoit d'abord venue du Roi; une énumération ensuite des prodigieux bienfaits si récemment répandus sur Madame la Duchesse et sur M. du Maine; une comparaison forte, mais légère, de sa nudité, en faisant délicatement souvenir le Roi qu'il l'avoit marié, et ne faisant que montrer, comme à la dérobée, la grandeur de sa naissance en leur comparaison; ne tirer droit que parce que ses enfants étoient aussi ses petits-enfants, flatterie la plus puissante sur le Roi. J'essaye de découvrir avec douceur et sacrifice les divers griefs de rang, et de montrer qu'en tout il ne peut y avoir de dédommagement que le mariage. Passant de là à des tendresses bienséantes à un neveu et à un gendre si élevé, je présente l'empire de Madame la Duchesse sur Monseigneur, avec la force précisément nécessaire pour se faire sentir, et la mesure propre à écarter de soi l'amertume; d'où, après les louanges, l'excuse de Monseigneur et une échappée de tendresse pour lui, sort tout à coup une menace qui, sans rien exprimer, dit tout, et le dit avec force, sans toutefois pouvoir blesser; de là, se rabattant sur l'union, propose de la rendre effective par un autre mariage, et adoucit ainsi tout ce qui a échappé de fort, mais laisse ces idées vives en leur entier, en finissant tout court par des tendresses les plus pressantes de terminer enfin ce mariage.

Dès que la lettre fut achevée, je la lus à M. le duc d'Orléans, qui, de bonne foi ou de paresse, la trouva admirable, sans y vouloir changer rien. Comme je l'avois écrite rapidement, et d'une petite écriture dont je me sers

pour écrire vite et me suivre moi-même, je me défiai des mauvais yeux de M. le duc d'Orléans; ainsi je la lui donnai pour voir s'il la liroit bien : la précaution fut sage; il ne put en venir à bout, de sorte que je m'en allai chez moi en faire une copie qu'il pût lire, avec promesse de la lui porter le soir même chez M^me^ la duchesse d'Orléans. Il étoit tard quand je l'eus achevée. Je trouvai Pontchartrain à table, chez qui je devois souper, et que je quittai au sortir de table pour aller chez M^me^ la duchesse d'Orléans. Cela fit deux contre-temps qu'il n'y eut pas moyen d'éviter, et qui me fâchèrent. Pontchartrain étoit d'une curiosité insupportable, grand fureteur et inquisiteur, sur ses meilleurs amis comme sur les autres; cette arrivée à table, et cette retraite immédiatement après, le mit en éveil et sa compagnie, quoique ils n'eussent pu rien remarquer en moi pendant le souper, et dans la suite il ne m'épargna pas les questions, qui ne lui acquirent pas la moindre lumière. L'autre fut que je trouvai le Roi retiré : cela fut cause que je ne voulus pas m'arrêter chez M^me^ la duchesse d'Orléans, où elle et M. le duc d'Orléans m'attendoient avec impatience. Ils voulurent me retenir à lire la lettre, mais je me contentai de leur laisser la copie que j'avois faite pour leur donner, et ne voulus pas être remarqué pour sortir si tard de chez elle. Je n'y gagnai rien : on le sut, on en fut en curiosité; mais elle fut peu satisfaite.

Le lendemain ils me remercièrent l'un et l'autre plus en détail. M. le duc d'Orléans avoit copié la lettre et brûlé la copie qu'il en avoit de moi, et sa lettre étoit toute cachetée. Ils me dirent qu'ils avoient un peu abrégé la préface, omis la communion du Roi, et adouci cette phrase, *trop grand, trop absolu, trop maître*, et que du reste elle avoit été copiée mot pour mot. S'ils y avoient fait d'autres changements, ils me les auroient dits tout de même; ainsi j'ai inséré ma lettre ici en marquant ces changements. Le préambule abrégé, je l'avois fait tel qu'il étoit pour disposer le Roi à n'être pas effarouché; la communion,

grief qui me touchoit à la vérité, mais qui ne blessoit pas moins le rang de M. le duc d'Orléans, je l'avois mis [1] pour faire sentir au Roi que ce prince étoit maltraité pour l'amour des autres, et l'exciter d'autant au seul dédommagement qu'il pouvoit lui donner; je sentis à l'instant la double raison qui l'avoit fait supprimer à M^me^ la duchesse d'Orléans : l'intérêt de Monsieur son fils, que, depuis le règlement fait contre sa prétention pour ses filles, elle ne pouvoit plus espérer de faire plus que prince du sang; et celui des bâtards, égalés en tout aux princes du sang, qui lui étoit encore bien plus cher que celui de Monsieur son fils, chose monstrueuse, mais qui se trouvera bien au net dans la suite. L'adoucissement de la phrase, je n'en compris pas la raison, d'autant que rien ne flattoit plus le Roi que l'opinion et l'étalage de son autorité, et qu'il s'agissoit là de l'en piquer pour l'engager à forcer Monseigneur; mais la lettre étant copiée et cachetée, et ces changements au fond n'altérant rien d'important à représenter, je ne fis nul semblant de ne les approuver pas. M^me^ la duchesse d'Orléans fut fort touchée de l'énumération des grâces nouvellement faites à Madame la Duchesse et à M. du Maine, de la mention du poids de ce pouvoir de Madame la Duchesse sur Monseigneur, surtout de la menace mêlée de tendresse, et elle espéra beaucoup de l'effet de cette lettre.

Il fut après question de la donner au Roi, et ce ne fut pas une petite affaire. La confidence en fut faite à M^me^ la duchesse de Bourgogne, et par elle à M^me^ de Maintenon, de la lettre s'entend, non du vrai auteur, et toutes deux l'approuvèrent, mais pressèrent de la remettre. La même confidence fut aussi faite au P. Tellier par le P. du Trévoux, afin qu'elle fût plus obligeante par cette voie que par la mienne, comme venant plus purement de M. et de M^me^ la duchesse d'Orléans. Le confesseur promit d'agir en conséquence. Lui et moi en conférâmes, et il tint bien sa

1. Saint-Simon a écrit *mise*, puis a effacé la dernière lettre de ce mot.

parole. Je la fis à M. de Beauvillier pour M^gr le duc de Bourgogne. Elle n'alla pas au delà, pour en mieux conserver le secret dans le pur nécessaire au succès. Pour rendre cette lettre, il falloit trouver une jointure où le Roi et M^me de Maintenon, toute bien intentionnée qu'elle étoit, fussent de bonne humeur; où elle passât la journée à Marly, car elle alloit presque tous les jours à Saint-Cyr, et ces jours-là le Roi ne la voyoit que le soir; où le P. Tellier fût à Marly, qui n'y venoit que le mercredi ou souvent le jeudi jusqu'au samedi; enfin éviter que d'Antin vît donner la lettre, qui étoit toujours dans les cabinets, et qui, sur une démarche aussi peu ordinaire, ne manqueroit pas d'alarme et de soupçons, et de les donner à l'instant à Monseigneur et à Madame la Duchesse, qu'il s'agissoit sur toutes choses de maintenir dans la tranquille sécurité qu'ils avoient prise. Tant de choses à ajuster à la fois étoit affaire bien difficile. Toutefois le hasard les présenta toutes le vendredi et le samedi suivant, sans que l'extrême timidité de M. le duc d'Orléans à l'égard du Roi eût osé en profiter, quoi[que] sa lettre toujours en poche.

Cependant M^me la duchesse de Bourgogne pressoit sans cesse M^me la duchesse d'Orléans, tant de sa part que de celle de M^me de Maintenon. Huit jours après, le vendredi matin, je sus par Maréchal que le Roi se portoit bien, et avoit été gaillard avec eux à son premier petit lever, que M^me de Maintenon ne sortoit point de chez elle de tout le jour, car elle avoit un autre petit appartement, avec une tribune sur la chapelle, qu'on appeloit le Repos, sanctuaire tout particulier où elle alloit souvent se cacher quand elle n'alloit pas à Saint-Cyr. Le P. Tellier étoit à Marly comme tous les vendredis; et de grande fortune, d'Antin étoit allé faire une course à Paris. Je trouvai M. le duc d'Orléans dans le salon, comme le Roi revenant de la messe entroit chez M^me de Maintenon, comme il faisoit toujours à Marly quand elle y étoit les matins. Je dis à M. le duc d'Orléans ce que j'avois appris; je lui demandai combien de temps

encore il avoit résolu de garder sa lettre en poche ; je lui dis que j'étois bien informé que Mme la duchesse de Bourgogne et Mme de Maintenon même blâmoient fort sa lenteur ; je lui appris que le monde s'apercevoit à son air rêveur et embarrassé qu'il avoit quelque chose dans la tête, et que la visite et le tête-à-tête de Mme la duchesse de Bourgogne chez Mme la duchesse d'Orléans, et nos divers particuliers, avoient été fort remarqués. Il vouloit, il n'osoit. Nous fûmes ainsi trois bons quarts d'heure en dispute dans ce salon, rempli à ces heures-là des plus considérables courtisans, qui nous voyoient et que je mourois de peur qui ne nous remarquassent. Enfin le Roi passa de chez Mme de Maintenon chez lui, et le salon se vida dans le petit salon entre-deux et dans sa chambre. Alors je pressai M. le duc d'Orléans de toute ma force d'aller donner sa lettre. Il s'avançoit vers le petit salon, puis tournoit le dos à la mangeoire. Moi toujours l'exhortant, je le serrois de l'épaule vers le petit salon, je faisois le tour de lui pour le remettre entre ce petit salon et moi quand il s'en étoit écarté, et ce manége se fit à tant de reprises que j'étois sur les épines de ce peu de gens du commun restés dans le grand salon, et des courtisans qui, du petit, nous pouvoient voir pirouettant de la sorte, à travers la grand'porte vitrée. Toutefois je fis tant qu'à force de propos, de tours et d'épaule, je le poussai dans le petit salon, et de là encore avec peine jusqu'à la porte de la chambre du Roi, toute ouverte. Alors il n'y eut plus à rebrousser, il fallut pousser jusque dans le cabinet. Restoit s'il oseroit enfin y donner sa lettre.

J'entrai lentement, pour ne pas traverser la chambre avec lui, et je gagnai la croisée la plus proche du cabinet, dans la profondeur de laquelle on me fit place sur un ployant, où je m'assis auprès du maréchal de Boufflers, avec M. de Bouillon, M. de la Rochefoucauld, le duc de Tresmes et le premier écuyer, en attendant que le Roi sortît pour prendre d'autres habits et aller dans ses jardins. Je n'avois pas été trois ou quatre *Pater* assis que je vis

avec surprise sortir M. le duc d'Orléans, qui brossa[1] la chambre et disparut. Je ne fis que me lever et me rasseoir avec les autres, bien en peine de ce qui s'étoit pu passer dans des instants si courts. Le Roi fut assez longtemps sans sortir; enfin il vint, changea d'habit, et alla à la promenade, où je le suivis. Tant à son habiller qu'à sa promenade, j'observai soigneusement son maintien. Jamais homme n'en fut plus le maître; mais comme il étoit impossible qu'il se pût douter que qui que ce fût de ce qui l'environnoit sût que M. le duc d'Orléans devoit lui avoir donné une lettre, je voulus voir s'il seroit gai, ou sérieux et concentré. Je ne le trouvai rien de tout cela, mais entièrement à son ordinaire, de sorte que je demeurai fort en peine de ce que la lettre étoit devenue. Après quelques tours, le Roi s'arrêta au bassin des carpes, du côté de Madame la Duchesse. M. le duc d'Orléans l'y vint joindre sans se trop approcher de lui. Un peu après, le Roi tourna pour se promener ailleurs. Je me tins en arrière, M. le duc d'Orléans aussi, dans l'impatience réciproque de nous parler. Il me dit qu'il avoit donné sa lettre, que d'abord le Roi, surpris, lui avoit demandé ce qu'il lui vouloit, qu'il lui avoit dit : rien qui lui pût déplaire, qu'il le verroit par sa lettre, et que ce n'étoit pas chose dont il pût aisément lui parler; que sur cette réponse, le Roi, plus ouvert, lui avoit dit qu'il la liroit avec attention; sur quoi il étoit sorti, pour ne pas laisser refroidir la première curiosité; et qu'en effet, étant près de la porte, il avoit un peu tourné la tête, et vu que le Roi ouvroit sa lettre. Ce mot dit, nous rejoignîmes la queue de la suite du Roi, pour nous mêler et reparoître séparément. Je me sentis bien soulagé d'une si grande affaire faite, et j'avoue que ce ne fut pas sans émotion que j'attendis le succès de mon travail.

L'attente ne fut pas longue : j'appris le lendemain par M. le duc d'Orléans que le Roi lui avoit dit qu'il avoit lu

1. Voyez, tome V, p. 121, le même verbe employé neutralement dans le même sens.

deux fois sa lettre, qu'elle méritoit grande attention, qu'il lui avoit fait plaisir de lui écrire plutôt que de lui parler, qu'il desiroit lui donner contentement, mais que Monseigneur seroit difficile, et qu'il prendroit son temps pour lui en parler. En même temps je sus de M^me^ la duchesse d'Orléans que le Roi avoit lu la lettre, dès le vendredi au soir, chez M^me^ de Maintenon, entre elle et M^me^ la duchesse de Bourgogne; qu'il l'avoit goûtée, louée, et approuvé le desir et les raisons qu'elle contenoit; que M^me^ de Maintenon et M^me^ la duchesse de Bourgogne l'avoient fortement appuyée; que leur embarras étoit Monseigneur, sur lequel ils avoient fort raisonné ensemble, et conclu qu'il falloit l'y faire consentir avec douceur et amitié, bien prendre son temps, n'en point perdre, et que ce fût le Roi qui parlât, pour forcer d'autant plus Monseigneur, qui ne lui avoit encore jamais dit *non* à rien. C'étoit de M^me^ la duchesse de Bourgogne que M^me^ la duchesse d'Orléans tenoit tout ce récit. Peu de jours après, nous sûmes par le P. du Trévoux que le Roi avoit parlé de la lettre au P. Tellier en même sens que je viens de le dire, que le confesseur l'avoit confirmé dans ces sentiments, l'avoit affermi sur Monseigneur, et persuadé de finir tout le plus tôt qu'il seroit possible. Dans cette heureuse situation, je fus d'avis que M. et M^me^ la duchesse d'Orléans ne gâtassent rien par un empressement que l'engagement si formel du Roi rendoit pire qu'inutile, et gardassent une conduite unie et serrée, pour ne réveiller pas Madame la Duchesse et les siens, et ne troubler pas leur sécurité parfaite, tandis que la mine se chargeoit sous leurs pieds sans qu'ils s'en aperçussent, que le feu étoit déjà au saucisson, et que l'effet n'en pouvoit être que fort peu éloigné. Ils m'en crurent. Leur joie, qu'ils contraignoient au dehors, étoit sans pareille; la mienne étoit égale à la leur, mais elle ne fut pas sans amertume.

CHAPITRE XX.

Attaques de Mme la duchesse d'Orléans à moi pour faire Mme de Saint-Simon dame d'honneur de sa fille devenant duchesse de Berry. — Mesures pour éviter la place de dame d'honneur. — Audience de Mme la duchesse de Bourgogne à Mme de Saint-Simon sur la place de dame d'honneur. — Situation personnelle de Mme la duchesse d'Orléans avec Monseigneur, guère meilleure que celle de M. le duc d'Orléans. — Projet d'approcher M. et Mme la duchesse d'Orléans de Mlle Choin; curieux tête à tête là-dessus, et sur la cour intérieure de Monseigneur, entre Bignon, ami intime de la Choin, et moi.

Dès les premiers temps du mouvement effectif de ce mariage, Mme la duchesse d'Orléans me demanda, d'un ton trop significatif pour n'être pas entendu, qui on pourroit mettre dame d'honneur de sa fille si elle devenoit duchesse de Berry. Je saisis donc incontinent sa pensée, et lui répondis exprès, d'un ton ferme et élevé, de faire seulement le mariage, et qu'elle aviseroit après de reste à une dame d'honneur, dont elle ne manqueroit pas. Elle se tut tout court, M. le duc d'Orléans ne dit pas un mot, et je changeai sur-le-champ de discours. De ce moment, jusqu'à la grande force de l'affaire, elle ne me parla plus de dames d'honneur; mais deux jours avant que je fisse la lettre dont il vient d'être parlé, elle dans son lit et moi tête à tête avec elle, au milieu d'une conversation très-importante sur le mariage : « Pour cela, interrompit-elle tout à coup en me regardant attentivement, si cette affaire réussit, nous serions trop heureux si nous avions Mme de Saint-Simon pour dame d'honneur. — Madame, lui répondis-je, votre bonté pour elle vous fait parler ainsi; elle est trop jeune, et point du tout capable de cet emploi. — Mais pourquoi? » interrompit-elle; et se mit sur ses louanges en tout genre.

Après l'avoir écoutée quelques moments, je l'interrompis à mon tour, en l'assurant qu'elle ne convenoit point à cette place; et je me mis à lui en nommer d'autres, les

plus dans son intimité ou dans sa liaison. A chacune elle trouvoit un cas à redire, que je combattois à mesure vainement. Sur une entre autres, tout à fait son intime et aussi extrêmement de mes amies, elle me fit entendre qu'il y avoit eu un court espace de sa vie qui ne cadroit pas avec la garde d'une jeune princesse : je souris, et je dis que par cela même elle y étoit plus propre, que rien n'étoit plus rare qu'une femme aimable sans galanterie, mais qu'il étoit si extraordinaire de n'en avoir eu qu'une seule en sa vie, conduite modestement et finie sans retour ni rechute, que cela devoit tenir lieu d'un mérite fort singulier. M^me^ la duchesse d'Orléans sourit à son tour; elle me répondit que rien n'étoit plus avantageusement tourné pour cette dame que ce que je disois, mais qu'il falloit que je lui avouasse aussi qu'une femme aimable qui n'avoit jamais eu ni galanterie ni soupçon étoit fort au-dessus de celle qui n'en avoit eu qu'une, que c'étoit une chose encore bien plus rare, et que M^me^ de Saint-Simon étoit celle-là. Je convins de cette vérité, mais je me rabattis tout court sur l'âge, le peu de capacité à cet égard, et je continuai tout de suite à lui en nommer un grand nombre, et elle de ne s'accommoder d'aucune. J'en pris occasion de la trouver aussi trop difficile, et de lui dire que, pour soulager sa mémoire et la mienne, je lui apporterois une liste de toutes les dames titrées, parce que je comprenois bien qu'avec l'étrange exemple et si nouveau des deux dames d'honneur de Madame, on n'en voudroit point d'autres pour une duchesse de Berry, que dans ce nombre il étoit impossible qu'il ne s'en trouvât plusieurs très-convenables, et qu'elle-même en demeureroit convaincue. Cela dit, je changeai tout de suite de propos.

Le lendemain j'allai chez elle, ma liste en poche, résolu de lui bien faire entendre que mes réponses n'étoient pas modestie, mais refus absolu civilement tourné. Je trouvai chez elle un très-petit nombre de compagnie très-familière; mais il falloit le tête-à-tête pour reprendre les

propos de la veille. Je tournai doucement la conversation sur le grand nombre de tabourets, je parvins naturellement à les faire nommer, et sous prétexte de soulager la mémoire, de tirer la liste de ma poche, disant, en regardant bien Mme la duchesse d'Orléans, que je l'y avois oubliée depuis quelques jours que j'en avois eu besoin. Je la lus et la remis dans ma poche, après lui avoir ainsi témoigné que je lui tenois promptement parole, autant que cela se pouvoit sans être seuls, résolu, après ce que je venois de faire, de ne remettre pas ce propos le premier avec elle, qui devoit bien entendre ce que je pensois là-dessus, et qui ne l'entendit que de reste, mais qui avoit résolu de ne le pas entendre. Ce redoublement d'attaque si vive, et si à découvert, me donna beaucoup d'inquiétude, et à Mme de Saint-Simon encore plus. Elle et moi abhorrions également une place si au-dessous de nous en naissance et en dignité; et bien que nous comprissions que l'orgueil royal n'y mettroit qu'une femme assise, nous ne voulions pas au moins que ce ravalement portât sur nous. Nous crûmes donc qu'il étoit à propos de prendre nos mesures de bonne heure, moi de parler net au duc de Beauvillier, et Mme de Saint-Simon à Mme la duchesse de Bourgogne, puisque d'en dire davantage à Mme la duchesse d'Orléans, après ce qui s'étoit passé avec elle, n'arrêteroit ni ses desirs ni ses pas, et ne serviroit au contraire qu'à la faire agir à notre insu et plus fortement.

Cette résolution prise, je fis souvenir le duc de Beauvillier de ce que je lui avois dit il y avoit deux ans, lorsqu'on crut, et non sans quelque fondement, que M. le duc de Berry alloit épouser la princesse d'Angleterre. Je lui exposai ce qui s'étoit passé entre Mme la duchesse d'Orléans et moi; je lui réitérai mon éloignement et celui de Mme de Saint-Simon pour une telle place; je l'assurai que, si on venoit jusqu'à nous la donner, nous la refuserions; et je le conjurai d'en détourner la pensée, si ceux qui ont ou qui prennent droit de choisir venoient à l'avoir et qu'elle

lui fût communiquée, et il nous approuva et me le promit. De retour à Versailles, nous contâmes notre fait au chancelier, sous le sceau de la confession. Il fut bien étonné que le mariage en fût là. Il étoit aliéné de M. le duc d'Orléans par le tissu de sa vie, et plus encore par son affaire d'Espagne. Il pensoit d'ailleurs sainement sur un mariage étranger, tellement qu'il me reprocha beaucoup d'avoir si utilement travaillé, et il ne s'apaisa qu'à peine lorsque je lui eus fait sentir combien, sans ce mariage, celui de M^lle^ de Bourbon étoit certain et imminent, fille comme Mademoiselle d'une bâtarde, ce qu'avec raison il ne pouvoit supporter. Il trouva que nous pensions dignement de ne vouloir point de la place de dame d'honneur, et sagement de prendre là-dessus des mesures de bonne heure.

M^me^ la duchesse de Bourgogne continuoit sans interruption, depuis bien des années, de témoigner une amitié solide à M^me^ de Saint-Simon, dont elle lui avoit toujours donné des marques. Le chancelier approuva fort que, les choses en cet état, elle s'adressât à elle. M^me^ de Saint-Simon lui fit donc demander une audience, de façon que cela fût ignoré s'il étoit possible, et pour en mieux tenir le secret, elle se servit de M^me^ Cantin, première femme de chambre, plutôt que des dames du palais si fort de nos amies, dont nous voulûmes éviter la curiosité. L'audience fut aussitôt accordée que demandée. M^me^ de Saint-Simon se rendit chez M^me^ la duchesse de Bourgogne à onze heures du matin, comme elle sortoit de son lit, qui à l'instant la fit entrer dans son cabinet, et asseoir sur un petit lit de repos auprès d'elle. Après le premier compliment, M^me^ de Saint-Simon lui dit qu'étant toute sa ressource, et toujours sa ressource éprouvée, elle venoit à elle lui demander une grâce avec confiance, mais avec instance de n'en être pas refusée; qu'elle avoit balancé longtemps, mais que la chose pressant, et ne pouvant craindre de manquer à la fidélité du secret, puisqu'il s'agissoit d'un mariage qu'elle-même desiroit et faisoit....

A ces mots Mme la duchesse de Bourgogne l'interrompit en l'embrassant avec empressement : « Le mariage de M. le duc de Berry, dit-elle, et vous voulez être dame d'honneur ? J'y ai déjà pensé. Il faut que vous la soyez. — C'est justement de ne la pas être que je viens vous demander. »

A cette repartie, on ne peut rendre quel fut l'étonnement de Mme la duchesse de Bourgogne. Après un moment de silence, elle demanda la raison d'un éloignement qui la surprenoit tant, et lui dit à quel point elle en étoit étonnée. Mme de Saint-Simon répondit que peut-être lui paroîtroit-il étrange qu'elle prît ainsi des devants auprès d'elle sur une chose dont l'occasion n'existoit pas encore, et sur une place qu'elle seroit plus éloignée que personne de croire qu'on la[1] lui voulût donner ; que pour l'occasion, elle étoit instruite par moi, si avant dans l'affaire, de l'état si prochain auquel elle se trouvoit ; que sur la place, elle ne pouvoit pas douter que Mme la duchesse d'Orléans ne l'y desirât, par tout ce qu'elle m'avoit dit, dont elle lui conta le détail ; que ne craignant donc pas de parler à faux sur l'un ni sur l'autre, ni de s'adresser mal sur tous les deux, elle venoit à elle lui demander à temps, et avec toute l'instance dont elle étoit capable, de lui éviter une place dont je ne voulois point, et elle beaucoup moins encore ; que tout son desir étoit borné à une place de dame du palais auprès d'elle ; qu'elle avoit tout son cœur et tout son respect ; qu'elle ne pouvoit regarder une autre qu'elle, ni souffrir d'être mise ailleurs ; et que si elle ne devenoit point dame du palais, elle seroit contente et heureuse de demeurer à lui faire sa cour, pourvu qu'elle n'eût point d'attachement ailleurs. Mme la duchesse de Bourgogne lui fit là-dessus toutes les amitiés imaginables. Elle lui dit ensuite que c'étoit par amitié pour elle, et par intérêt pour soi, comptant sur son attachement avec goût et confiance, qu'elle avoit aussitôt pensé à elle

1. *La* est bien au manuscrit.

pour dame d'honneur dès qu'elle avoit vu le mariage en apparence de se faire; que cette belle-sœur, fille de M. et de M^me^ d'Orléans, étant de sa main et de son choix, elle comptoit vivre beaucoup avec elle, par conséquent vivre beaucoup avec celle qui sera sa dame d'honneur, avoir avec elle un particulier de confiance nécessaire sur mille choses; qu'une dame d'honneur avec qui elle ne seroit pas fort libre la contraindroit donc beaucoup, et qu'une sur l'attachement véritable de qui elle ne pourroit pas compter l'embarrasseroit continuellement; que dans cette vue elle avoit jeté les yeux sur elle, comme la seule convenable à cette place, qui eût ces qualités à son égard; que pour ce qui étoit de dame du palais, il étoit vrai que cela ne lui conviendroit plus après avoir été dame d'honneur de la duchesse de Berry, mais que la duchesse du Lude, déjà si infirme, n'étoit point éternelle; qu'elle la pourroit très-bien et très-dignement remplacer, qu'elle le souhaitoit passionnément, et que dans cette vue encore elle avoit songé à la faire dame d'honneur de la duchesse de Berry, pour ôter par là l'obstacle de sa jeunesse, et l'approcher cependant du Roi, s'il lui falloit bientôt à elle une autre dame d'honneur.

Après les remerciements, M^me^ de Saint-Simon répondit, sur le fait de sa dame d'honneur, que l'autre place l'en éloigneroit plutôt que de l'en approcher; et sur ce que M^me^ la duchesse de Bourgogne lui répliqua avec vivacité qu'elle vouloit bien qu'on sût, et la duchesse de Berry la première, quand il y en auroit une, qu'une duchesse de Berry étoit faite pour lui céder ses dames quand il lui plairoit de les vouloir prendre, M^me^ de Saint-Simon lui représenta que si elle ne s'acquittoit pas de l'emploi suivant ce qu'on attendroit d'elle, ce seroit une exclusion pour la première place, que si au contraire elle y réussissoit, ce seroit une raison de l'y laisser, qu'ainsi, à tous égards, elle ne pouvoit entrer dans la pensée que cette place lui pût servir à en avoir une à laquelle elle n'avoit jamais osé songer, s'étant toujours bornée à lui être plus particu-

lièrement attachée par une place de dame du palais. Elle se rabattit ensuite sur son incapacité, que Mme la duchesse de Bourgogne releva par toutes sortes de marques d'estime, sur quoi Mme de Saint-Simon lui représenta fortement la différence extrême de se bien acquitter des fonctions de dame d'honneur auprès d'elle, à qui à présent il n'étoit plus question de rien dire, mais seulement de la bien faire servir et de la suivre, ou auprès d'une princesse de moins de quinze ans, dont il faudroit devenir la gouvernante, et répondre de sa conduite à tant de différentes personnes et au public ; qu'elle ne se sentoit ni force ni capacité pour bien remplir tous ces différents devoirs, et moins encore d'humilité pour en essuyer le blâme ; que si elle avoit le bonheur de se conduire elle-même au gré du monde, et d'une manière qu'on la jugeât capable d'en bien conduire une autre, elle redoutoit si fort le poids de cette attente, que trop contente de cette opinion qu'on vouloit bien avoir d'elle, elle s'en vouloit tenir là sans hasard ; que d'ailleurs, outre son invincible répugnance à gouverner et à contredire, comme il ne se pouvoit éviter qu'il n'y eut bien des choses à dire et à faire faire à un enfant contre son goût, elle ne pouvoit se résoudre à passer pour sotte si elle ne faisoit faire ce qu'il faudroit, ni en le faisant à devenir la bête de la princesse auprès de qui elle seroit mise, et qu'elle ne s'y résoudroit jamais. Mme la duchesse de Bourgogne n'oublia rien, avec tout l'art et l'esprit possible, pour combattre ces raisons, et finalement lui dit que Mademoiselle ayant père et mère et grand'mère à la cour, et elle par-dessus eux tous, ils se chargeroient de sa conduite et de celle de sa dame d'honneur.

Après quantité de raisonnements, Mme de Saint-Simon tint ferme. Elle lui avoua qu'elle craignoit encore que, si en exécutant ses ordres sur la conduite de la princesse et sur la sienne, elle se brouilloit avec la future duchesse de Berry, elle n'en fût que peu approuvée, et que la princesse ensuite en faisant mieux, ou tournant les choses

d'une autre façon auprès d'elle, elle-même enfin par douceur, par complaisance, par amitié pour Madame sa belle-sœur, ne vînt à la blâmer elle-même, et à se refroidir d'estime et de bonté pour elle. A cette nouvelle difficulté, M^me^ la duchesse de Bourgogne opposa les protestations d'un côté, les reproches de l'autre, de la croire capable de cette foiblesse et de cette légèreté. Après avoir fort insisté là-dessus, elle mit le doigt plus particulièrement sur la lettre, et fit entendre qu'elle comprenoit bien qu'elle et moi trouvions cette place au-dessous de nous, sur quoi M^me^ de Saint-Simon s'étant modestement et brèvement[1] étendue, M^me^ la duchesse de Bourgogne lui dit qu'il falloit vivre selon les temps, que d'ailleurs, quant à présent, elle et sa belle-sœur seroient égales en rang et en toutes choses; et après avoir quelque temps battu là-dessus, et avoué pourtant ce que M^me^ de Saint-Simon en avoit dit, elle lui représenta notre situation à la cour, les ennemis que j'y avois, les espèces de disgrâces que j'avois essuyées, avec combien de temps et de peine j'en étois sorti, que cette place y seroit un puissant bouclier, un chemin facile de me mieux faire connoître, d'être plus approché du Roi, assuré des agréments de toutes les sortes. Elle s'étendit fort sur ces avantages, qu'un homme de mon esprit pouvoit solidement pousser. Elle ajouta qu'il étoit flatteur que j'eusse été choisi pour l'ambassade de Rome, à l'âge où j'étois lors de ce choix; et elle, au sien, regardée comme si convenable à la place dont il étoit à présent question, la première de la cour à remplir, puisque celle d'auprès d'elle n'étoit point vacante; qu'on savoit si fort que nous ne voulions point aller à Rome; que cela, joint avec notre dégoût pour la place de dame d'honneur dont il s'agissoit, irriteroit le Roi, et lui feroit demander avec justice ce que nous voulions donc, puisque les deux premiers et plus considérables emplois pour homme et pour femme, enviés et desirés de toute la

1. *Brèvement* est bien l'orthographe de Saint-Simon.

cour en tout âge, ne nous sembloient pas convenables à nous, et dans la situation d'âge et de fortune où nous nous trouvions; que l'envie et la jalousie du monde en crieroit encore bien plus haut contre nous; qu'enfin, nous nous avisassions bien, et que nous comprissions qu'un refus ne se pardonnoit point et nous romproit le cou[1] pour jamais. Après les remerciements proportionnés à la bonté avec laquelle elle entroit dans toute la discussion de cette affaire, Mme de Saint-Simon convint qu'un refus nous noieroit en effet sans retour, que c'étoit aussi pour l'éviter qu'elle s'adressoit à elle, puisque enfin nous étions fermement résolus au refus si les choses en venoient là. Après quelques autres propos plus généraux, Mme la duchesse de Bourgogne lui dit qu'elle ne voyoit point d'autre dame d'honneur à faire qui convînt, non-seulement à elle, mais à la place; et le tout, après beaucoup d'amitiés, se termina à promettre enfin à Mme de Saint-Simon qu'elle tâcheroit d'empêcher que la place lui fût offerte, puisque elle et moi étions si obstinés au refus, qu'elle ne comprenoit pas; que néanmoins il pourroit bien arriver que la chose se feroit sans elle, ou que, se faisant avec elle, elle ne seroit pas maîtresse de rien empêcher, mais qu'elle promettoit de bonne foi d'y faire tout son possible, encore que ce fût contre son goût et contre son sentiment.

Après une audience si favorable et si longue, car elle dura jusqu'après midi et demi, Mme de Saint-Simon sortit du cabinet, et trouva la toilette dans la chambre, et des dames qui attendoient à y faire leur cour, dont elle fut bien fâchée, surtout des dames du palais de nos amies intimes, qui s'y trouvèrent; mais nous tînmes bon au secret, qui par sa nature n'étoit pas le nôtre. Mme de Saint-Simon me fit le récit de son audience, de laquelle nous fûmes bien contents, persuadés tous deux que Mme la duchesse de Bourgogne arrêteroit Mme la duchesse d'Orléans, que le choix ne se feroit pas sans la première, que sûre

1. Voyez tome V, p. 46, note 1.

comme elle étoit, et ayant donné sa parole, elle la voudroit et la pourroit tenir, tellement que dans une pleine et juste espérance d'avoir de toutes parts écarté le danger, et les princes n'ayant pas accoutumé de prendre les gens par force pour des places après lesquelles tant d'autres ne sont pas honteux de soupirer, même en public, nous comptâmes en être en repos. Nous n'avions en effet oublié aucune des voies possibles de détourner cette place de nous, aucun des meilleurs, des plus forts, des plus directs moyens à pouvoir employer d'avance, mais à temps. Ainsi rendu au calme et à la liberté d'esprit, je me rendis aussi aux soins de ne pas laisser refroidir ce qui avoit été si bien reçu sur le mariage, ni les mouvements, tous si justes et si bien ensemble de notre part, pour le brusquer, tandis que Madame la Duchesse et les siens, si sûrs de Monseigneur et si peu avertis de nos menées, vivoient dans une parfaite sécurité.

Dès la fin du voyage de Marly, l'embarras du Roi sur Monseigneur, grand et de bonne foi, nous avoit fort embarrassés nous-mêmes. Il s'agissoit d'un mariage pour le fils de Monseigneur, d'un mariage domestique et particulier, où le bien de la paix, ni l'honneur ou l'avantage de l'État n'avoit aucune part, conséquemment où un père de cinquante ans devoit en avoir davantage. On a vu combien personnellement il étoit éloigné de vouloir du bien à M. le duc d'Orléans, et à quel point il étoit livré à ceux dont le double intérêt étoit d'entretenir et d'augmenter cette aversion, et quel étoit ce double intérêt. Maintenant il faut dire que M^me^ la duchesse d'Orléans n'étoit guère mieux avec lui de son propre chef, avec cette différence de Monsieur son mari que c'étoit par sa pure faute, et par ces sortes de fautes qui se font le plus sentir : c'est ce qu'il faut expliquer. Monseigneur, très-refroidi avec M^me^ la princesse de Conti, dont l'ennui et l'aigreur le mettoit en continuel malaise, ne savoit que devenir, parce que ces princes-là, et lui plus que pas un, n'ont pire lieu à se tenir que chez eux. D'Antin, je parle de loin, qui avoit

peut-être meilleure opinion de Mme la duchesse d'Orléans que de Madame la Duchesse, voulut le tourner vers la première, et dans l'espérance de recueillir de sa reconnoissance les fruits d'une liaison si avantageuse pour elle, il n'oublia rien pour la former.

Monseigneur ne pouvoit guère se délivrer du réduit continuel qu'il s'étoit fait chez Mme la princesse de Conti depuis tant d'années, dont l'affaire de Mlle Choin venoit de bannir toute la confiance et la douceur, qu'en se faisant un autre réduit chez une des deux autres bâtardes, et il ne lui importoit pour lors chez laquelle des deux, moins conduit en tout par son choix que par le hasard ou par l'impulsion d'autrui. Mme la duchesse d'Orléans, qui auroit dû être charmée d'une si heureuse conjoncture, ivre de sa grandeur et de sa paresse de corps et d'esprit, ne vit que de l'ennui, des complaisances, des amusements à donner, des mouvements de corps à essuyer pour des parties de chasse, d'Opéra et de petits voyages. Elle devenoit non plus la divinité qu'on alloit adorer, mais la prêtresse d'une divinité supérieure, dont sa maison deviendroit le temple. Son orgueil ne put s'y ployer, peut-être moins que sa paresse. Son dédain ferma son esprit à toute politique, et à toute vue d'un futur que l'âge et la santé du Roi montroient fort éloigné; point d'enfants à établir; au-dessous d'elle de penser aux besoins de l'avenir. Elle fut sourde aux cris de d'Antin, et si froide aux avances réitérées de Monseigneur, tant de langueur[1] et de négligence à le recevoir chez elle, qu'il s'en aperçut bientôt, avec un dépit qu'il n'oublia jamais, et se livra à Madame la Duchesse, qui le reçut avec les Grâces, les Jeux et les Ris, et qui ne songea qu'à profiter d'une si bonne fortune par se lier Monseigneur de façon qu'elle se rendît en tout maîtresse de son temps et de son esprit, et y réussit de la manière la plus complète. Ainsi Mme la duchesse d'Orléans fit à sa sœur, avec qui alors elle n'étoit point encore mal,

1. Elle mit tant de langueur.

un présent volontaire de l'intimité parfaite qui se lia entre Monseigneur et elle, ouvrit la porte à son triomphe et à tout ce qui en sortit après contre elle, en se la fermant à elle-même, et croupit longues années sur son canapé, non-seulement sans regret d'une faute si démesurée, mais avec un orgueilleux et dédaigneux gré de l'avoir commise. Il ne tint encore après qu'à elle de se rapprocher de Monseigneur, chez Madame la Duchesse, où, à son refus, d'Antin l'avoit tout à fait jeté; mais les mêmes misérables raisons qui l'avoient empêchée de le vouloir chez elle, quelque dépit aussi de voir sa sœur en profiter, l'en détournèrent encore. L'éloignement, puis l'inimitié des deux sœurs vint ensuite, et se combla enfin par les occasions qui naquirent, et dont j'ai touché quelques-unes, et où Monseigneur, tout à sa façon pesante et indolente, ne fut pas tout à fait neutre. Ainsi, M^me^ la duchesse d'Orléans se vit réduite à continuer, par raison et par nécessité, ce qu'on ne peut s'empêcher de nommer folie lui avoit fait commencer[1]. Dans cette situation de M. et de M^me^ la duchesse d'Orléans, chacune à part et ensemble si fâcheuse avec Monseigneur, je ne cessois de pourpenser, à part moi, quels pourroient être les moyens d'émousser dans ce prince tant de pointes hérissées, et de le rendre capable de se ployer volontairement au mariage de la fille de deux personnes dont il étoit si fortement aliéné. Je sentis l'extrême danger de démarches qui d'elles-mêmes avertiroient la cabale contraire de penser à soi et à M^lle^ de Bourbon. D'autre part, l'affaire commençoit imperceptiblement à pointer, par tous les mouvements qui ne s'étoient pu cacher à Marly; et je fus bien étonné que, rencontrant le premier écuyer, avec qui j'étois fort libre, dans la porte de l'antichambre du Roi; dans la galerie, une après-dînée qu'il n'y avoit personne, il m'arrêta, me dit qu'il y avoit des compliments à me faire, et qu'on savoit bien que je faisois le mariage de Mademoiselle avec M. le duc de Berry.

1. Tel est bien le texte de Saint-Simon.

J'en sortis par hausser les épaules, couper court et admirer les beaux bruits. De bruits, il n'y en avoit pas le moindre; c'étoit transpiration à un homme toujours fort informé, que j'eus grand'peur qui ne perçât plus loin, qui nous fut un nouveau motif de serrer la mesure. Je ne pus me persuader que le Roi bâclât l'affaire, de lui à Monseigneur, avec tant d'autorité, et si court que Madame la Duchesse et les siens n'eussent le temps de se tourner; et je ne trouvois pas, sans de pernicieux écueils, la manière de marier le fils de Monseigneur malgré un tel père, si ce père, aigri de lui-même et violemment poussé par tous ceux qui pouvoient tout sur lui, augmentoit tacitement son ressentiment par un consentement forcé. Je n'étois pas à dire mon avis avec colère à M^me^ la duchesse d'Orléans, sur sa conduite à l'égard de Monseigneur, et sa manière conséquente d'être avec lui, qu'elle-même m'avoit racontée.

Venant, à part moi, à l'examen des personnages de la cabale opposée, pour voir à en détacher quelqu'un qui pût nous servir puissamment auprès de Monseigneur, je considérai que d'Antin, si intimement uni à Madame la Duchesse par tant de liens anciens et nouveaux, et par une si grande conformité de vie, de mœurs et d'esprit, n'étoit pas l'instrument qu'il nous falloit; M^lle^ de Lislebonne et sa sœur encore moins, avec tout ce qu'on a vu ici plus d'une fois de leurs vues, de leurs hautes menées et de leurs vastes projets. Enfin je ne vis de ressource, s'il y en pouvoit avoir, qu'en M^lle^ Choin, qui eût assez de pouvoir sur Monseigneur, et assez d'indépendance de la cabale et de Madame la Duchesse même, pour oser entreprendre, si elle le vouloit, de le rendre plus accessible au mariage de Mademoiselle; et je crus qu'il ne seroit peut-être pas impossible de le lui faire vouloir, en lui faisant sentir qu'il y alloit de son intérêt. Je conçus donc le dessein de traiter cette matière en la tâtant d'abord, puis en l'approfondissant plus ou moins, selon que j'y verrois jour, mais sans m'ouvrir du tout sur le mariage, avec Bi-

gnon, intendant des finances, le plus intime ami et confident qu'eût la Choin, et fort le mien, duquel je m'étois déjà servi utilement en contre-poison auprès d'elle, et par elle auprès de Monseigneur, lorsque l'affaire de Mme de Lussan me brouilla avec Madame la Duchesse.

Je proposai ce dessein à Mme la duchesse d'Orléans, qui le goûta fort, à M. le duc d'Orléans ensuite, qui l'approuva aussi. Tous deux le discutèrent, puis moi avec eux. Ils jugèrent qu'à tout le moins la tentative n'étoit qu'honnête et respectueuse de leur part, qu'il n'y avoit rien à risquer en s'y conduisant sagement, que le temps pressoit : ils me donnèrent donc toute commission de parler en leur nom. Ainsi je vis Bignon dans cette chambre que le chancelier son oncle m'avoit forcé de prendre chez lui au château, et là, tête à tête, je l'entretins des brigues et des cabales qui partageoient la cour. Je le mis sur celles de la cour intime de Monseigneur. Comme de moi à lui, je lui parlai sur le peu de retour que M. le duc d'Orléans sentoit avec tant de peine de Monseigneur à lui ; je lui vantai en même temps celui du Roi et celui de Mme de Maintenon vers lui, qui devenoit tous les jours plus intime. Je lui dis que M. et Mme la duchesse d'Orléans avoient une estime infinie pour Mlle Choin, qu'il étoit vrai que leur respect pour Monseigneur y entroit bien pour quelque chose, mais qu'il étoit vrai aussi que tout ce qui paroissoit et revenoit de la conduite si sage, si mesurée, si unie de cette personne, la manière si soumise et si intime avec laquelle elle entretenoit Monseigneur avec le Roi, donnoit d'elle une haute opinion, et allumoit en M. et Mme la duchesse d'Orléans un desir sincère de la voir et de devenir de ses amis; que je savois combien soigneusement elle évitoit l'éclat et le monde, mais qu'ayant bien voulu lier dans les derniers temps avec feu M. le prince de Conti, quoique il en fût à l'extérieur si mal avec le Roi, et de plus si bien avec Madame sa belle-sœur, il seroit encore plus convenable que Mlle Choin voulût bien lier avec M. et Mme la duchesse

d'Orléans, maintenant si unis et si bien avec le Roi et avec Mme de Maintenon, avec laquelle elle étoit si bien elle-même. Bignon me répondit, en tâtant, par les mesures infinies d'obscurité et de dégagement que Mlle Choin gardoit. Je n'étois pas à savoir en combien de choses elle entroit, avec quelle liberté elle tenoit chez elle, en sa petite maison de la rue Saint-Antoine, cour plénière de ce qu'il y avoit de plus important, où n'étoit pas admis qui vouloit, mais par goût et par choix des personnes, et non par crainte d'en trop voir; mais ce n'étoit pas le cas de disputer et de contredire. J'entrai donc avec docilité dans ce qu'il voulut, pour ne pas choquer un esprit plein et médiocre au plus, duquel seul je pouvois me faire un instrument. Par cette méthode, je le conduisis peu à peu à l'aveu de diverses choses, et singulièrement à la part entière que cette fille avoit eue en tout ce que Monseigneur avoit fait auprès du Roi contre Chamillart, sans quoi, me dit-il, ce ministre n'eût jamais été chassé de sa place. De ce que Bignon me dit qu'elle s'étoit conduite de la sorte de concert avec Mme de Maintenon, j'en pris thèse pour lui représenter que Mme de Maintenon aimant tendrement Mme la duchesse d'Orléans, et protégeant sincèrement M. le duc d'Orléans à cette heure, rien ne seroit plus convenable à Mlle Choin que de se prêter aux desirs d'amitié dont Mme de Maintenon lui donnoit l'exemple après le Roi même, si parfaitement revenu sur son neveu; que j'irois plus loin avec lui, qui étoit mon ami, en faveur de son amie; que je pouvois l'assurer qu'en cela elle feroit chose agréable au Roi, et qui le seroit infiniment à Mme de Maintenon, et que, pour n'avoir nulle réserve avec lui, je ne balancerois pas à épuiser la matière. Je lui dis donc que l'union présente de Mlle Choin avec Madame la Duchesse, et celle de toutes deux avec Mlle de Lislebonne et Mme d'Espinoy et tout ce côté-là, n'étoit qu'apparente et ne pouvoit subsister au delà du règne sous lequel nous étions; que tous ensemble aspiroient à gouverner un prince qui, n'étant que Dauphin, les faisoit tous compa-

tir, dans la vue de se soutenir et de ne se commettre point à une lutte prématurée, mais qui éclateroit à l'instant que, ce prince devenu roi, chacune alors voudroit saisir le timon. Je m'étendis ensuite à mon gré sur les deux Lorraines, tant pour le pomper[1] que pour lui en donner, et par lui à son amie, les plus sinistres pensées, qui néanmoins étoient vraies et solides, et radicalement telles. Je n'eus pas été bien loin là-dessus qu'il sourit, et me dit que pour celles-là Mlle Choin les connoissoit bien à peu près telles que je les lui dépeignois, qu'elle vivoit avec elles avec tous les dehors d'amitié et de cette liaison ancienne qu'il n'étoit pas à propos de rompre, mais que, bien convaincue des retours qu'elle en devoit attendre à leur temps, il y en avoit déjà beaucoup qu'il n'y avoit plus de confiance réelle et que son amie se précautionnoit; qu'ainsi il étoit inutile de lui en dire là-dessus davantage, puisqu'il les connoissoit bien, et son amie encore mieux, et dans le sens dont je lui en parlois.

Dilaté à l'extrême en moi-même sur un si précieux chapitre, et sûr d'un sentiment si important, quoique j'en eusse déjà soupçonné quelque chose par l'évêque de Laon, frère de Clermont, perdu pour la Choin lorsqu'elle fut chassée par Mme la princesse de Conti, je tournai court où j'en voulois : je me mis sur Madame la Duchesse, mais avec mesure, pour ne pas décréditer par une apparence de haine ce que je voulois persuader; je pris le même tour que j'avois pris sur les deux Lorraines, et avec la même vérité je dis que Monseigneur, devenu roi, allumeroit dans le courage de Madame la Duchesse une telle volonté de gouverner seule, et si violente, que depuis longtemps elle se mettoit en tout devoir de pouvoir satisfaire, et qui commençoit bien déjà à transpirer, que vainement Mlle Choin prétendroit-elle pouvoir modérer autrement qu'en lui en ôtant les moyens; que par une familiarité et un empire que de jour en jour elle

1. Voyez tome VI, p. 294 et note 1.

acquéroit plus grands sur Monseigneur, joints[1] aux avantages de son rang, elle se rendroit très-dangereuse à M^lle^ Choin, quelle que pût être cette fille à l'égard de Monseigneur; qu'il pouvoit se souvenir de ce que je lui avois dit, il y avoit déjà longtemps, de l'attaque contre elle faite à Monseigneur, par cette princesse, avec tant d'audace, quoique avec peu de succès, qui manifestoit bien ses plus secrètes pensées, et que M^lle^ Choin avoit et auroit en elle la plus redoutable ennemie qu'elle trouveroit jamais, que le grand intérêt de gouverner seule lui rendroit telle, quelques mesures qu'elle pût et qu'elle crût prendre avec elle. Bignon se souvint très-bien du fait que je lui avois raconté autrefois, et qu'il me dit alors avoir rendu à son amie, sur laquelle il avoit fait impression dans ce temps-là; mais il me dit cependant que M^lle^ Choin comptoit absolument sur l'amitié de Madame la Duchesse, dont elle croyoit pouvoir ne pas douter; qu'il ne croyoit pas lui-même qu'elle s'y trompât, ni qu'elle en pût être séparée, convenant cependant avec moi de la solidité de ce que je lui représentois de tant de volonté et de tant d'avantages dans cette volonté de gouverner absolument, et par conséquent seule, dans Madame la Duchesse, aussitôt que la couronne tomberoit sur la tête de Monseigneur; et dans cet aveu je crus entrevoir que le cœur de M^lle^ Choin avoit moins de part à cette liaison intime avec Madame la Duchesse que l'esprit, qui sentant l'attachement incroyable de Monseigneur pour cette sœur, que Bignon me releva beaucoup, ne croyoit pas qu'il fût sûr pour elle de lui laisser naître aucun soupçon sur leur intimité, Madame la Duchesse toujours présente, elle presque toujours absente, et M^me^ la princesse de Conti encore palpitante par des restes de bienséance et de considération. Que ce fût cœur ou esprit qui produisît dans la Choin cette union intrinsèque avec Madame la Duchesse, ce n'étoit pas chose aisée à nettement pénétrer:

1. Il y a ici *jointes*, au féminin pluriel, et trois mots plus haut, *grand*, au masculin singulier.

tir, dans la vue de se soutenir et de ne se commettre point à une lutte prématurée, mais qui éclateroit à l'instant que, ce prince devenu roi, chacune alors voudroit saisir le timon. Je m'étendis ensuite à mon gré sur les deux Lorraines, tant pour le pomper[1] que pour lui en donner, et par lui à son amie, les plus sinistres pensées, qui néanmoins étoient vraies et solides, et radicalement telles. Je n'eus pas été bien loin là-dessus qu'il sourit, et me dit que pour celles-là M^lle^ Choin les connoissoit bien à peu près telles que je les lui dépeignois, qu'elle vivoit avec elles avec tous les dehors d'amitié et de cette liaison ancienne qu'il n'étoit pas à propos de rompre, mais que, bien convaincue des retours qu'elle en devoit attendre à leur temps, il y en avoit déjà beaucoup qu'il n'y avoit plus de confiance réelle et que son amie se précautionnoit; qu'ainsi il étoit inutile de lui en dire là-dessus davantage, puisqu'il les connoissoit bien, et son amie encore mieux, et dans le sens dont je lui en parlois.

Dilaté à l'extrême en moi-même sur un si précieux chapitre, et sûr d'un sentiment si important, quoique j'en eusse déjà soupçonné quelque chose par l'évêque de Laon, frère de Clermont, perdu pour la Choin lorsqu'elle fut chassée par M^me^ la princesse de Conti, je tournai court où j'en voulois : je me mis sur Madame la Duchesse, mais avec mesure, pour ne pas décréditer par une apparence de haine ce que je voulois persuader; je pris le même tour que j'avois pris sur les deux Lorraines, et avec la même vérité je dis que Monseigneur, devenu roi, allumeroit dans le courage de Madame la Duchesse une telle volonté de gouverner seule, et si violente, que depuis longtemps elle se mettoit en tout devoir de pouvoir satisfaire, et qui commençoit bien déjà à transpirer, que vainement M^lle^ Choin prétendroit-elle pouvoir modérer autrement qu'en lui en ôtant les moyens; que par une familiarité et un empire que de jour en jour elle

1. Voyez tome VI, p. 294 et note 1.

et bien que cette alternative ne me pût être indifférente pour des temps éloignés, c'étoit pour l'objet présent la même chose ; et dans le fond, desirs à part, quelque raison qu'eût M^lle^ Choin de craindre Madame la Duchesse, tout sens, toute sagesse, toute raison étoit pour qu'elle la ménageât si parfaitement, dans la position où elles se trouvoient l'une et l'autre, qu'elle lui ôtât tout soupçon de défiance et de jalousie, ce qu'elle ne pouvoit avec une personne d'autant d'esprit et d'application que l'étoit celle-là, avec l'air futile de ne songer qu'à s'amuser et à se divertir elle et les autres, que par un entier abandon à elle pour le temps présent, qui étoit justement ce que je voulois tâcher d'ébranler. Dans ce dessein je continuai à m'étendre sur tout le danger de la puissance de Madame la Duchesse, sur son peu de cœur, de foi, de principes en tout genre, et en louanges sur la conduite de M^lle^ Choin avec elle ; mais je remontrai à Bignon qu'au milieu de tout cela un abandon effectif à elle seroit le comble de l'imprudence, qu'il me paroissoit que, sans offenser Madame la Duchesse, elle pouvoit entendre à quelque liaison avec M. et M^me^ la duchesse d'Orléans, d'autant plus sûrement que ni à présent, pour l'amitié de Monseigneur, ni dans d'autres temps, pour le timon de toutes choses, elle n'auroit point à lutter avec eux ; qu'il pouvoit arriver des conjonctures où cette liaison lui deviendroit utile à elle-même ; qu'elle étoit bien avec M^sr^ et M^me^ la duchesse de Bourgogne, ce qui lui seroit toujours important à ménager, quelle qu'elle fût, et à bien ménager de plus en plus ; qu'elle savoit à quel point M^me^ la duchesse de Bourgogne et Madame la Duchesse étoient mal ensemble, et y devoient être, et au contraire l'union étroite qui lioit M^me^ la duchesse de Bourgogne et M^me^ la duchesse d'Orléans ; que, quoi qu'il arrivât, c'étoit là ce qui environnoit le trône de plus près ; que M. le duc d'Orléans étoit le seul homme du sang royal en âge et en expérience de figurer, qui, écarté de Monseigneur par les artifices de Madame la Duchesse, trouveroit tôt ou tard dans sa naissance, dans son état d'homme

connu pour en être un, dans sa liaison avec M^gr^ et M^me^ la duchesse de Bourgogne, des ressources pour se rapprocher de Monseigneur; que les choses étant donc en effet telles que je les lui représentois, il ne pouvoit nier qu'il ne fût au moins sûr et honnête pour M^lle^ Choin, et même bon, de se laisser approcher par M. et M^me^ la duchesse d'Orléans, qui, pour le dire encore une fois, étoit, lui, si bien avec le Roi, si intimement avec M^gr^ et M^me^ la duchesse de Bourgogne, si recueilli de [M^me^ de] Maintenon, avec qui M^lle^ Choin étoit si bien elle-même, d'entrer au moins en connoissance avec des personnes de cet état, qui ne pouvoient en aucun temps lui faire d'ombrage, quitte après pour lier plus ou moins avec eux, selon qu'elle s'en accommoderoit et le jugeroit à propos.

Bignon trouva si fort que je lui parlois raison, qu'il entra en discussion avec moi du personnel de M. et de M^me^ la duchesse d'Orléans. Imbu par les sarbatanes[1] ennemies, il ne me cacha pas que M^lle^ Choin craignoit M. le duc d'Orléans, et en pensoit d'ailleurs peu favorablement. Je lui répondis là-dessus avec une sorte d'ouverture qui lui plut, et qui, sans blesser ce prince, donna plus de confiance au reste de mes propos. Ensuite je lui dis que je comprenois que M^lle^ Choin pouvoit être peinée de la liaison qui avoit paru si longtemps entre M. le duc d'Orléans et M^me^ la princesse de Conti, mais que je lui disois avec vérité que depuis longtemps aussi un reste d'honnêteté et de bienséance avoit succédé à une amitié plus étroite; qu'il devoit comprendre qu'outre l'aliénation produite par la querelle du rang de Mademoiselle, le pauvreteux personnage que M^me^ la princesse de Conti faisoit auprès de Madame la Duchesse avoit extrêmement refroidi M. le duc d'Orléans; que même au dernier voyage de Marly, d'où nous arrivions, M. le duc d'Orléans, étant entré chez M^me^ la princesse de Conti, l'avoit extrêmement déconcertée, par l'avoir trouvée tête à tête avec M^me^ de

1. Voyez tome VI, p. 460, et note 2.

Bouzols, si intime de Madame la Duchesse, et fort proche l'une de l'autre, écrivant sur une table et comme en conférence importante; qu'après le premier trouble, Mme la princesse de Conti l'avoit excusé en disant qu'elle faisoit une réponse au prince de Monaco, qui lui avoit écrit sur la mort de Monsieur le Duc et à qui elle n'avoit pas encore fait réponse, sans que M. le duc d'Orléans lui eût fait aucune question, et sans aucune apparence, depuis deux mois de la mort de Monsieur le Duc, ni que Mme de Bouzols eût aucune liaison avec M. de Monaco. Bignon fit assez d'attention à cette bagatelle, que le hasard m'avoit à propos fournie, pour me faire espérer que cette amitié apparente blessoit son amie plus que toute autre chose; mais après m'avoir toujours rebattu sa crainte du caractère de M. le duc d'Orléans, nous parlâmes fort à fond de celui de Mme la duchesse d'Orléans, pour laquelle il me dit que Mlle Choin n'avoit que de l'estime, et puis nous traitâmes de la manière de se voir, qui pour cette princesse ne laissoit pas d'être une difficulté. Je la levai bientôt en l'assurant qu'elle iroit à Paris dès que Mlle Choin voudroit, et que toutes deux en même ville conviendroient bientôt d'un lieu pour se voir. Enfin Bignon me dit que, quelque éloignement qu'il eût de se mêler d'aucune affaire avec son amie, qui même n'en avoit pas moins aussi et le lui avoit souvent témoigné, tout ce que je lui disois lui paroissoit si bon, si peu engageant pour elle, si utile à la concorde et l'union de toutes les personnes principales, et si raisonnable en soi, qu'il se chargeroit volontiers d'en rendre compte à son amie, à deux conditions : la première qu'il me nommeroit à elle, pour donner, me dit-il, plus de poids à son discours, et ne lui point faire de mauvaise finesse; la seconde que M. et Mme la duchesse d'Orléans, qu'il sentit bien qui me faisoient agir, lorsqu'il les verroit en leur faisant sa cour ou ailleurs, ignoreroient jusqu'avec lui-même qu'il entrât en rien de tout cela. Je lui permis l'un et lui promis l'autre, après quoi il m'assura qu'il feroit incessamment tout son possible pour persuader

son amie de voir au moins M^me^ la duchesse d'Orléans, mais que, Monseigneur allant ce jour-là à Meudon, où il devoit demeurer huit ou dix jours, il ne pourroit sitôt voir son amie. Il convint avec moi qu'aussitôt qu'il l'auroit vue il m'enverroit prier à dîner, pour éviter jusqu'aux apparences de rendez-vous, et que je n'y manquerois pas, pour savoir la réponse.

Après un entretien si long, si confident, si fort approfondi, je conçus quelques espérances, et M. et M^me^ la duchesse d'Orléans encore plus. Ce ne fut pas sans admirer ensemble en quelle réduction on vivoit, et la singularité non jamais assez admirée de ce besoin général de tout le monde, et des plus proches du trône, de passer par M^me^ de Maintenon pour aller au Roi, et par M^lle^ Choin pour aller jusqu'à Monseigneur, et cela en même temps avec l'humilité des avances d'une part, l'orgueil des réserves de l'autre, et la nécessité avec l'incertitude d'une secrète et difficile négociation pour, à toutes conditions, obtenir audience, et que deux créatures de si vil aloi voulussent bien prêter chez elles quelques précieux moments aux desirs empressés et réitérés de ce qu'il y avoit de plus important, de plus grand et de plus proche de la couronne. Je ne voulus pas effaroucher M. le duc d'Orléans de l'éloignement que cette Choin avoit pris de lui, mais je le confiai à M^me^ la duchesse d'Orléans.

CHAPITRE XXI.

Le Roi résolu au mariage; contre-temps de M^me^ la duchesse d'Orléans adroitement réparé. — M. et M^me^ la duchesse d'Orléans éconduits entièrement de tout commerce avec M^lle^ Choin. — Conférence à Saint-Cloud. — Horreur semée sur M. le duc d'Orléans et Mademoiselle. — Le Roi fait consentir Monseigneur au mariage. — Madame la Duchesse, etc., en émoi. — Déclaration du mariage; souplesse de d'Antin. — M. et M^me^ la duchesse d'Orléans très-bien reçus de Monseigneur, fort mal de Madame la Duchesse.

Cependant l'affaire traînoit trop à mon gré. Je n'avois

pas compté de détacher M^lle^ Choin de Madame la Duchesse, aussi peu, dans l'inespérable cas que ce détachement se fît, que ce fût assez promptement pour en faire un instrument en faveur de Mademoiselle. Mon but n'avoit été que d'émousser l'intimité, de jeter des craintes et des nuages qui s'augmentassent avec du soin et du temps, et cependant de la rendre moins empressée pour le mariage de M^lle^ de Bourbon. Au bout de sept ou huit jours que nous fûmes revenus de Marly, je pressai M. le duc d'Orléans de parler au Roi, au moins en monosyllabes, de la lettre qu'il lui avoit donnée. Après bien des instances, il le fit un matin. Ce même matin, comme j'étois dans la petite chambre de M^me^ la duchesse d'Orléans, seul avec elle, M. le duc d'Orléans y entra, venant de chez le Roi : il nous conta tout joyeux qu'aussitôt qu'il lui avoit ouvert la bouche, le Roi, en l'interrompant, lui avoit répondu que sa lettre l'avoit entièrement persuadé de ses bonnes raisons, et de lui donner toute satisfaction; qu'il comptât qu'il vouloit faire le mariage de sa fille avec son petit-fils; qu'il en étoit encore à trouver l'occasion d'en parler comme il falloit à Monseigneur, parce qu'il prévoyoit sa résistance et qu'il la vouloit vaincre en toutes façons; qu'il sentoit bien aussi que les retardements ne feroient qu'augmenter l'obstacle, mais qu'il le laissât faire, qu'il ne se mît point en peine, et qu'il feroit bien et bientôt.

Une si favorable réponse et si décisive nous combla de joie. Nous conclûmes que, pour engager le Roi de plus en plus sans l'importuner en l'excitant davantage, M^me^ la duchesse d'Orléans se trouveroit le soir de ce même jour chez M^me^ de Maintenon lorsque le Roi y entreroit, où il n'y avoit presque personne de contrebande pour elle; que là elle le remercieroit comme d'une chose faite de ce qu'il avoit dit le matin à M. le duc d'Orléans. Comme elle n'avoit pas accoutumé d'y aller sans affaire, M^me^ de Maintenon et M^me^ la duchesse de Bourgogne, qui y étoit à son ordinaire, lui demandèrent avec surprise ce qui l'amenoit.

La sienne fut extrême lorsque toutes les deux lui dirent de se bien garder d'exécuter son dessein, qui étonneroit le Roi et gâteroit tout à fait son affaire. Le Roi survint si promptement qu'elles n'eurent pas le temps de lui en dire davantage, et le Roi, la trouvant là, l'embarrassa encore plus en lui demandant ce qu'elle y venoit faire. A l'instant M^me^ de Maintenon prit la parole pour elle, et répondit qu'elle l'étoit venue voir un peu sur le tard; et M^me^ la duchesse d'Orléans ajouta quelques propos sur la difficulté de la trouver seule entre son retour de Saint-Cyr et l'arrivée du Roi chez elle. Le Roi lui dit que puisqu'elle étoit venue elle pouvoit s'asseoir un peu. Elle, qui vit là plusieurs dames, ou du palais ou de la privance de M^me^ de Maintenon, qui ne vidoient point pour couler dans le grand cabinet à l'ordinaire, eut parmi son trouble l'esprit assez présent pour trouver à leur donner le change. Elle parla bas à M^me^ de Maintenon sur ses deux filles cadettes, qu'elle avoit pris le dessein de mettre en religion, et s'aida du prétexte de la petite surdité de M^me^ de Maintenon pour, en parlant bas d'un air de mystère, laisser entendre aux dames quelques mots de ses filles et du couvent, à quoi M^me^ de Maintenon, qui entra aussitôt dans sa pensée, aida elle-même. Peu après, M^me^ la duchesse de Bourgogne fit signe à M^me^ la duchesse d'Orléans de s'en aller, qui se retira infiniment déconcertée, ne sachant plus où elle en étoit, entre ce que M. le duc d'Orléans lui avoit dit le matin et ce qui venoit de lui arriver, en un lieu si instruit et si avant entré dans ses intérêts.

Le soir même, elle se trouva au souper auprès de M^me^ la duchesse de Bourgogne à table, et après dans le cabinet. Elle s'éclaircit avec elle, et apprit que tout ce que M. le duc d'Orléans lui avoit dit étoit vrai, que le Roi en avoit parlé en mêmes termes à M^me^ de Maintenon et à elle, mais qu'il avoit si fort en tête qu'il n'en parût rien, qu'elles avoient jugé qu'il seroit choqué de la trouver chez M^me^ de Maintenon, parce que cela feroit une nouvelle, et plus choqué encore si elle lui parloit, ce qui les avoit engagées

à lui conseiller de n'en rien faire; et en effet le Roi avoit paru mal content de la trouver là. Mme la duchesse de Bourgogne ajouta que depuis quelques jours le Roi tournoit Monseigneur pour lui parler; qu'il remarquoit que Monseigneur le sentoit, et l'évitoit en particulier, et lui paroissoit rêveur et morgué; que cela peinoit et embarrassoit le Roi, et lui faisoit desirer qu'il ne se fît aucune démarche qui réveillât davantage Madame la Duchesse, afin de lui donner lieu de se rassurer de ce qui l'avoit alarmée des mouvements du dernier Marly, et à Monseigneur d'être moins en garde et froncé avec lui. Il est vrai que la visite de Mme la duchesse d'Orléans fit tout aussitôt du bruit; mais sa présence d'esprit y mit le remède. Le dessein de mettre ses filles en religion avoit été entendu de quelques dames parmi cet air de secret, et passa aussitôt pour l'objet de la visite. La chose me revint de la sorte par des dames du palais de mes amies, et nous en rîmes bien, M. et Mme la duchesse d'Orléans et moi.

Le Roi retourna à Marly le lundi 26 mai, et c'est le seul voyage que j'aie manqué depuis l'audience qu'il m'avoit accordée. M. et Mme la duchesse d'Orléans, qui trouvèrent que je leur y manquois fort, m'en écrivirent souvent, et me firent aller plusieurs fois à l'Étoile et à Saint-Cloud faire des repas rompus, pour avoir lieu de m'entretenir sans afficher les rendez-vous. J'en avois un de ceux-là à Saint-Cloud le jour de l'Ascension, 29 mai; mais Bignon m'ayant envoyé prier à dîner, qui étoit le signal de la réponse dont lui et moi étions convenus, je le mandai à M. le duc d'Orléans, et le priai de faire son repas sans moi, mais de m'attendre au sortir du mien, que j'irois lui dire ce que j'aurois appris. J'allai de bonne heure chez Bignon. Il acheva quelque chose qu'il faisoit dans son cabinet, et me mena après dans sa galerie. Là il me dit qu'il avoit raconté à Mlle Choin les choses principales de notre conversation, et celles qui étoient les plus propres à la porter à entrer en commerce avec M. et Mme la duchesse

d'Orléans, qu'elle se sentoit très-obligée à leur desir, mais que n'étant déjà que trop vue, elle ne vouloit augmenter ni le nombre ni l'éclat de ceux qu'elle voyoit, que les uns étoient de ses amis particuliers, les autres des gens que Monseigneur avoit desiré qu'elle vît, qu'elle ne voyoit personne de nouveau d'elle-même, mais seulement par Monseigneur, et de lui-même sans qu'elle le proposât, et quantité de fausses excuses et de verbiages semblables, qu'elle l'avoit même grondé de s'être chargé de la commission; puis s'ouvrant avec moi davantage, il me dit franchement qu'elle craignoit à tel point le caractère de M. le duc d'Orléans que pour rien au monde elle ne lieroit avec lui, qui d'ailleurs étoit trop mal avec Monseigneur pour qu'elle l'osât faire; qu'à l'égard de Mme la duchesse d'Orléans, qu'elle l'estimoit et seroit volontiers portée à la voir, mais qu'au point où elle en étoit avec Madame la Duchesse, et dont celle-ci étoit mal avec cette sœur, elle croiroit lui manquer essentiellement si elle entroit en commerce avec son ennemie; que, quoi que Bignon eût pu lui dire sur Madame la Duchesse, il n'avoit pu l'ébranler, et qu'il n'étoit pas possible pour peu que ce fût de l'en détacher; qu'encore que Mlle Choin pût connoître de Madame la Duchesse, elle se louoit tellement de son amitié et de ses soins qu'elle se persuadoit que le tout étoit sincère; qu'en un mot, elle lui avoit fermé la bouche sur M. et Mme la duchesse d'Orléans, et défendu de lui en jamais plus parler, non en air de chagrin et de colère, mais au contraire d'amitié, comme ayant si fortement pris son parti là-dessus que rien n'étoit capable de la faire changer, par quoi elle n'en vouloit pas être tourmentée. C'en fut assez pour me fermer la bouche à moi-même.

Je remerciai fort Bignon, qui ne desira pas que je rendisse ce détail à M. et à Mme la duchesse d'Orléans, mais bien que je leur disse clairement que Mlle Choin s'excusoit respectueusement de les voir sur l'obscurité qu'elle recherchoit, avec force beaux compliments, et qu'

je leur fisse entendre que toute tentative étoit désormais superflue. Je dis encore deux mots à Bignon en conformité de notre conversation de Versailles, afin qu'il ne demeurât pas convaincu que son amie eût raison, comme en effet il ne le demeura pas, avec quoi nous mîmes fin à ce propos, et moi à mon dessein de ce côté-là. Je parus gai à l'ordinaire pendant le dîner; je demeurai du temps après avec la compagnie, pour ne point laisser sentir d'empressement, et je vins ensuite chez moi prendre six chevaux, et m'en aller à Saint-Cloud. J'y trouvai M. et M^me^ la duchesse d'Orléans à table, avec Mademoiselle et quelques dames, dans une ménagerie la plus jolie du monde, joignant la grille de l'avenue près le village, qui avoit son jardin particulier, charmant, le long de l'avenue. Tout cela étoit, sous le nom de Mademoiselle, à M^me^ de Maré, sa gouvernante. Je m'assis et causai avec eux; mais l'impatience de M. le duc d'Orléans ne lui permit pas d'attendre sans me demander si j'étois bien content et bien gaillard : « Entre-deux, » lui dis-je, pour éviter de troubler le repas; mais il se leva de table aussitôt, et m'emmena dans le jardin.

Là je lui rendis compte du peu de succès de la négociation, et par ce récit, quoique ménagé, je l'affligeai beaucoup. Il revint à table parler bas à M^me^ la duchesse d'Orléans; le reste du repas fut triste et abrégé. En sortant de table, elle m'emmena dans un cabinet, où je fus assez longtemps seul avec elle, et où sur la fin M. le duc d'Orléans nous vint trouver. Je leur dis que cette impatience de savoir, et cette tristesse après avoir su, convenoit mal avec la compagnie et avec le domestique, et deviendroit nouvelle et matière de curiosité, qu'il falloit se promener, et, après cela raisonner. M. le duc d'Orléans, toujours extrême, dit qu'il ne s'en soucioit point, et sur la chose même nous tint des propos d'aller planter ses choux dans ses maisons, qui ne revenoient à rien, et qui lui étoient ordinaires quand il étoit mécontent. M^me^ la duchesse d'Orléans fut de mon avis. Enfin à grand'peine nous visitâmes

la ménagerie, qu'ils me montrèrent, d'où nous allâmes nous promener en calèche dans les jardins de Saint-Cloud. Sur le soir, ayant mis pied à terre dans ceux de l'orangerie, ils s'y promenèrent tous deux quelque temps seuls, avec moi à l'écart. Je leur dis que pour tout ceci il ne falloit pas perdre courage, que dès l'entrée de l'affaire nous avions compris qu'elle ne s'emporteroit que d'assaut, que dans la suite cette pensée de M^lle^ Choin m'étoit venue comme une chose bonne à tenter, mais fort peu sûre à s'y appuyer, qu'au fond c'étoit une honnêteté qui ne pouvoit être prise qu'en bonne part par cette créature, et par Monseigneur même, quoique rejetée, que le meilleur étoit que je m'étois tenu parfaitement clos et couvert sur le mariage, dont je n'avois pas laissé sentir le moindre vent, qu'au fond nous avions toute la force et l'autorité pour nous, puisqu'ils avoient M^me^ la duchesse de Bourgogne, M^me^ de Maintenon, et le Roi même, déclarés pour le mariage, lequel s'en étoit nettement expliqué avec M. le duc d'Orléans, que c'étoit ces voies qu'il falloit suivre, et suivre vivement, que ceci marquoit deux choses : la première qu'il étoit perdu si le mariage ne se faisoit point, l'autre que s'il se retardoit il ne se feroit jamais, partant que c'étoit à lui à prendre ses mesures là-dessus. Je ne leur rendis point les détails, que Bignon m'avoit engagé à taire, mais je leur en dis assez pour leur faire bien sentir le tout.

J'étois convenu avec M. et M^me^ la duchesse d'Orléans qu'ils feroient confidence à M^me^ de Maintenon et à M^me^ la duchesse de Bourgogne de leur démarche auprès de M^lle^ Choin, mais sans me nommer, ni le canal de cette démarche. Elles l'avoient goûtée, et le Roi, à qui elles l'avoient dit, l'avoit approuvée. Ma raison d'en avoir été d'avis étoit de leur marquer dépendance et confiance entière, pour les engager de plus en plus, et si la démarche ne réussissoit pas, leur faire plus de peur de l'éloignement de Monseigneur, et du concert et du pouvoir sur lui de la cabale qui le dominoit. Je conseillai donc fortement

et bien que cette alternative ne me pût être indifférente pour des temps éloignés, c'étoit pour l'objet présent la même chose ; et dans le fond, desirs à part, quelque raison qu'eût Mlle Choin de craindre Madame la Duchesse, tout sens, toute sagesse, toute raison étoit pour qu'elle la ménageât si parfaitement, dans la position où elles se trouvoient l'une et l'autre, qu'elle lui ôtât tout soupçon de défiance et de jalousie, ce qu'elle ne pouvoit avec une personne d'autant d'esprit et d'application que l'étoit celle-là, avec l'air futile de ne songer qu'à s'amuser et à se divertir elle et les autres, que par un entier abandon à elle pour le temps présent, qui étoit justement ce que je voulois tâcher d'ébranler. Dans ce dessein je continuai à m'étendre sur tout le danger de la puissance de Madame la Duchesse, sur son peu de cœur, de foi, de principes en tout genre, et en louanges sur la conduite de Mlle Choin avec elle ; mais je remontrai à Bignon qu'au milieu de tout cela un abandon effectif à elle seroit le comble de l'imprudence, qu'il me paroissoit que, sans offenser Madame la Duchesse, elle pouvoit entendre à quelque liaison avec M. et Mme la duchesse d'Orléans, d'autant plus sûrement que ni à présent, pour l'amitié de Monseigneur, ni dans d'autres temps, pour le timon de toutes choses, elle n'auroit point à lutter avec eux ; qu'il pouvoit arriver des conjonctures où cette liaison lui deviendroit utile à elle-même ; qu'elle étoit bien avec Msr et Mme la duchesse de Bourgogne, ce qui lui seroit toujours important à ménager, quelle qu'elle fût, et à bien ménager de plus en plus ; qu'elle savoit à quel point Mme la duchesse de Bourgogne et Madame la Duchesse étoient mal ensemble, et y devoient être, et au contraire l'union étroite qui lioit Mme la duchesse de Bourgogne et Mme la duchesse d'Orléans ; que, quoi qu'il arrivât, c'étoit là ce qui environnoit le trône de plus près ; que M. le duc d'Orléans étoit le seul homme du sang royal en âge et en expérience de figurer, qui, écarté de Monseigneur par les artifices de Madame la Duchesse, trouveroit tôt ou tard dans sa naissance, dans son état d'homme

connu pour en être un, dans sa liaison avec M^gr^ et M^me^ la duchesse de Bourgogne, des ressources pour se rapprocher de Monseigneur; que les choses étant donc en effet telles que je les lui représentois, il ne pouvoit nier qu'il ne fût au moins sûr et honnête pour M^lle^ Choin, et même bon, de se laisser approcher par M. et M^me^ la duchesse d'Orléans, qui, pour le dire encore une fois, étoit, lui, si bien avec le Roi, si intimement avec M^gr^ et M^me^ la duchesse de Bourgogne, si recueilli de [M^me^ de] Maintenon, avec qui M^lle^ Choin étoit si bien elle-même, d'entrer au moins en connoissance avec des personnes de cet état, qui ne pouvoient en aucun temps lui faire d'ombrage, quitte après pour lier plus ou moins avec eux, selon qu'elle s'en accommoderoit et le jugeroit à propos.

Bignon trouva si fort que je lui parlois raison, qu'il entra en discussion avec moi du personnel de M. et de M^me^ la duchesse d'Orléans. Imbu par les sarbatanes[1] ennemies, il ne me cacha pas que M^lle^ Choin craignoit M. le duc d'Orléans, et en pensoit d'ailleurs peu favorablement. Je lui répondis là-dessus avec une sorte d'ouverture qui lui plut, et qui, sans blesser ce prince, donna plus de confiance au reste de mes propos. Ensuite je lui dis que je comprenois que M^lle^ Choin pouvoit être peinée de la liaison qui avoit paru si longtemps entre M. le duc d'Orléans et M^me^ la princesse de Conti, mais que je lui disois avec vérité que depuis longtemps aussi un reste d'honnêteté et de bienséance avoit succédé à une amitié plus étroite; qu'il devoit comprendre qu'outre l'aliénation produite par la querelle du rang de Mademoiselle, le pauvreteux personnage que M^me^ la princesse de Conti faisoit auprès de Madame la Duchesse avoit extrêmement refroidi M. le duc d'Orléans; que même au dernier voyage de Marly, d'où nous arrivions, M. le duc d'Orléans, étant entré chez M^me^ la princesse de Conti, l'avoit extrêmement déconcertée, par l'avoir trouvée tête à tête avec M^me^ de

1. Voyez tome VI, p. 460, et note 2.

Bouzols, si intime de Madame la Duchesse, et fort proche l'une de l'autre, écrivant sur une table et comme en conférence importante; qu'après le premier trouble, Mme la princesse de Conti l'avoit excusé en disant qu'elle faisoit une réponse au prince de Monaco, qui lui avoit écrit sur la mort de Monsieur le Duc et à qui elle n'avoit pas encore fait réponse, sans que M. le duc d'Orléans lui eût fait aucune question, et sans aucune apparence, depuis deux mois de la mort de Monsieur le Duc, ni que Mme de Bouzols eût aucune liaison avec M. de Monaco. Bignon fit assez d'attention à cette bagatelle, que le hasard m'avoit à propos fournie, pour me faire espérer que cette amitié apparente blessoit son amie plus que toute autre chose; mais après m'avoir toujours rebattu sa crainte du caractère de M. le duc d'Orléans, nous parlâmes fort à fond de celui de Mme la duchesse d'Orléans, pour laquelle il me dit que Mlle Choin n'avoit que de l'estime, et puis nous traitâmes de la manière de se voir, qui pour cette princesse ne laissoit pas d'être une difficulté. Je la levai bientôt en l'assurant qu'elle iroit à Paris dès que Mlle Choin voudroit, et que toutes deux en même ville conviendroient bientôt d'un lieu pour se voir. Enfin Bignon me dit que, quelque éloignement qu'il eût de se mêler d'aucune affaire avec son amie, qui même n'en avoit pas moins aussi et le lui avoit souvent témoigné, tout ce que je lui disois lui paroissoit si bon, si peu engageant pour elle, si utile à la concorde et l'union de toutes les personnes principales, et si raisonnable en soi, qu'il se chargeroit volontiers d'en rendre compte à son amie, à deux conditions : la première qu'il me nommeroit à elle, pour donner, me dit-il, plus de poids à son discours, et ne lui point faire de mauvaise finesse; la seconde que M. et Mme la duchesse d'Orléans, qu'il sentit bien qui me faisoient agir, lorsqu'il les verroit en leur faisant sa cour ou ailleurs, ignoreroient jusqu'avec lui-même qu'il entrât en rien de tout cela. Je lui permis l'un et lui promis l'autre, après quoi il m'assura qu'il feroit incessamment tout son possible pour persuader

son amie de voir au moins Mme la duchesse d'Orléans, mais que, Monseigneur allant ce jour-là à Meudon, où il devoit demeurer huit ou dix jours, il ne pourroit sitôt voir son amie. Il convint avec moi qu'aussitôt qu'il l'auroit vue il m'enverroit prier à dîner, pour éviter jusqu'aux apparences de rendez-vous, et que je n'y manquerois pas, pour savoir la réponse.

Après un entretien si long, si confident, si fort approfondi, je conçus quelques espérances, et M. et Mme la duchesse d'Orléans encore plus. Ce ne fut pas sans admirer ensemble en quelle réduction on vivoit, et la singularité non jamais assez admirée de ce besoin général de tout le monde, et des plus proches du trône, de passer par Mme de Maintenon pour aller au Roi, et par Mlle Choin pour aller jusqu'à Monseigneur, et cela en même temps avec l'humilité des avances d'une part, l'orgueil des réserves de l'autre, et la nécessité avec l'incertitude d'une secrète et difficile négociation pour, à toutes conditions, obtenir audience, et que deux créatures de si vil aloi voulussent bien prêter chez elles quelques précieux moments aux desirs empressés et réitérés de ce qu'il y avoit de plus important, de plus grand et de plus proche de la couronne. Je ne voulus pas effaroucher M. le duc d'Orléans de l'éloignement que cette Choin avoit pris de lui, mais je le confiai à Mme la duchesse d'Orléans.

CHAPITRE XXI.

Le Roi résolu au mariage; contre-temps de Mme la duchesse d'Orléans adroitement réparé. — M. et Mme la duchesse d'Orléans éconduits entièrement de tout commerce avec Mlle Choin. — Conférence à Saint-Cloud. — Horreur semée sur M. le duc d'Orléans et Mademoiselle. — Le Roi fait consentir Monseigneur au mariage. — Madame la Duchesse, etc., en émoi. — Déclaration du mariage; souplesse de d'Antin. — M. et Mme la duchesse d'Orléans très-bien reçus de Monseigneur, fort mal de Madame la Duchesse.

Cependant l'affaire traînoit trop à mon gré. Je n'avois

pas compté de détacher M^lle^ Choin de Madame la Duchesse, aussi peu, dans l'inespérable cas que ce détachement se fît, que ce fût assez promptement pour en faire un instrument en faveur de Mademoiselle. Mon but n'avoit été que d'émousser l'intimité, de jeter des craintes et des nuages qui s'augmentassent avec du soin et du temps, et cependant de la rendre moins empressée pour le mariage de M^lle^ de Bourbon. Au bout de sept ou huit jours que nous fûmes revenus de Marly, je pressai M. le duc d'Orléans de parler au Roi, au moins en monosyllabes, de la lettre qu'il lui avoit donnée. Après bien des instances, il le fit un matin. Ce même matin, comme j'étois dans la petite chambre de M^me^ la duchesse d'Orléans, seul avec elle, M. le duc d'Orléans y entra, venant de chez le Roi : il nous conta tout joyeux qu'aussitôt qu'il lui avoit ouvert la bouche, le Roi, en l'interrompant, lui avoit répondu que sa lettre l'avoit entièrement persuadé de ses bonnes raisons, et de lui donner toute satisfaction; qu'il comptât qu'il vouloit faire le mariage de sa fille avec son petit-fils; qu'il en étoit encore à trouver l'occasion d'en parler comme il falloit à Monseigneur, parce qu'il prévoyoit sa résistance et qu'il la vouloit vaincre en toutes façons; qu'il sentoit bien aussi que les retardements ne feroient qu'augmenter l'obstacle, mais qu'il le laissât faire, qu'il ne se mît point en peine, et qu'il feroit bien et bientôt.

Une si favorable réponse et si décisive nous combla de joie. Nous conclûmes que, pour engager le Roi de plus en plus sans l'importuner en l'excitant davantage, M^me^ la duchesse d'Orléans se trouveroit le soir de ce même jour chez M^me^ de Maintenon lorsque le Roi y entreroit, où il n'y avoit presque personne de contrebande pour elle; que là elle le remercieroit comme d'une chose faite de ce qu'il avoit dit le matin à M. le duc d'Orléans. Comme elle n'avoit pas accoutumé d'y aller sans affaire, M^me^ de Maintenon et M^me^ la duchesse de Bourgogne, qui y étoit à son ordinaire, lui demandèrent avec surprise ce qui l'amenoit.

La sienne fut extrême lorsque toutes les deux lui dirent de se bien garder d'exécuter son dessein, qui étonneroit le Roi et gâteroit tout à fait son affaire. Le Roi survint si promptement qu'elles n'eurent pas le temps de lui en dire davantage, et le Roi, la trouvant là, l'embarrassa encore plus en lui demandant ce qu'elle y venoit faire. A l'instant M^me^ de Maintenon prit la parole pour elle, et répondit qu'elle l'étoit venue voir un peu sur le tard; et M^me^ la duchesse d'Orléans ajouta quelques propos sur la difficulté de la trouver seule entre son retour de Saint-Cyr et l'arrivée du Roi chez elle. Le Roi lui dit que puisqu'elle étoit venue elle pouvoit s'asseoir un peu. Elle, qui vit là plusieurs dames, ou du palais ou de la privance de M^me^ de Maintenon, qui ne vidoient point pour couler dans le grand cabinet à l'ordinaire, eut parmi son trouble l'esprit assez présent pour trouver à leur donner le change. Elle parla bas à M^me^ de Maintenon sur ses deux filles cadettes, qu'elle avoit pris le dessein de mettre en religion, et s'aida du prétexte de la petite surdité de M^me^ de Maintenon pour, en parlant bas d'un air de mystère, laisser entendre aux dames quelques mots de ses filles et du couvent, à quoi M^me^ de Maintenon, qui entra aussitôt dans sa pensée, aida elle-même. Peu après, M^me^ la duchesse de Bourgogne fit signe à M^me^ la duchesse d'Orléans de s'en aller, qui se retira infiniment déconcertée, ne sachant plus où elle en étoit, entre ce que M. le duc d'Orléans lui avoit dit le matin et ce qui venoit de lui arriver, en un lieu si instruit et si avant entré dans ses intérêts.

Le soir même, elle se trouva au souper auprès de M^me^ la duchesse de Bourgogne à table, et après dans le cabinet. Elle s'éclaircit avec elle, et apprit que tout ce que M. le duc d'Orléans lui avoit dit étoit vrai, que le Roi en avoit parlé en mêmes termes à M^me^ de Maintenon et à elle, mais qu'il avoit si fort en tête qu'il n'en parût rien, qu'elles avoient jugé qu'il seroit choqué de la trouver chez M^me^ de Maintenon, parce que cela feroit une nouvelle, et plus choqué encore si elle lui parloit, ce qui les avoit engagées

à lui conseiller de n'en rien faire; et en effet le Roi avoit paru mal content de la trouver là. M^me^ la duchesse de Bourgogne ajouta que depuis quelques jours le Roi tournoit Monseigneur pour lui parler; qu'il remarquoit que Monseigneur le sentoit, et l'évitoit en particulier, et lui paroissoit rêveur et morgué; que cela peinoit et embarrassoit le Roi, et lui faisoit desirer qu'il ne se fît aucune démarche qui réveillât davantage Madame la Duchesse, afin de lui donner lieu de se rassurer de ce qui l'avoit alarmée des mouvements du dernier Marly, et à Monseigneur d'être moins en garde et froncé avec lui. Il est vrai que la visite de M^me^ la duchesse d'Orléans fit tout aussitôt du bruit; mais sa présence d'esprit y mit le remède. Le dessein de mettre ses filles en religion avoit été entendu de quelques dames parmi cet air de secret, et passa aussitôt pour l'objet de la visite. La chose me revint de la sorte par des dames du palais de mes amies, et nous en rîmes bien, M. et M^me^ la duchesse d'Orléans et moi.

Le Roi retourna à Marly le lundi 26 mai, et c'est le seul voyage que j'aie manqué depuis l'audience qu'il m'avoit accordée. M. et M^me^ la duchesse d'Orléans, qui trouvèrent que je leur y manquois fort, m'en écrivirent souvent, et me firent aller plusieurs fois à l'Étoile et à Saint-Cloud faire des repas rompus, pour avoir lieu de m'entretenir sans afficher les rendez-vous. J'en avois un de ceux-là à Saint-Cloud le jour de l'Ascension, 29 mai; mais Bignon m'ayant envoyé prier à dîner, qui étoit le signal de la réponse dont lui et moi étions convenus, je le mandai à M. le duc d'Orléans, et le priai de faire son repas sans moi, mais de m'attendre au sortir du mien, que j'irois lui dire ce que j'aurois appris. J'allai de bonne heure chez Bignon. Il acheva quelque chose qu'il faisoit dans son cabinet, et me mena après dans sa galerie. Là il me dit qu'il avoit raconté à M^lle^ Choin les choses principales de notre conversation, et celles qui étoient les plus propres à la porter à entrer en commerce avec M. et M^me^ la duchesse

d'Orléans, qu'elle se sentoit très-obligée à leur desir, mais que n'étant déjà que trop vue, elle ne vouloit augmenter ni le nombre ni l'éclat de ceux qu'elle voyoit, que les uns étoient de ses amis particuliers, les autres des gens que Monseigneur avoit desiré qu'elle vît, qu'elle ne voyoit personne de nouveau d'elle-même, mais seulement par Monseigneur, et de lui-même sans qu'elle le proposât, et quantité de fausses excuses et de verbiages semblables, qu'elle l'avoit même grondé de s'être chargé de la commission; puis s'ouvrant avec moi davantage, il me dit franchement qu'elle craignoit à tel point le caractère de M. le duc d'Orléans que pour rien au monde elle ne lieroit avec lui, qui d'ailleurs étoit trop mal avec Monseigneur pour qu'elle l'osât faire; qu'à l'égard de Mme la duchesse d'Orléans, qu'elle l'estimoit et seroit volontiers portée à la voir, mais qu'au point où elle en étoit avec Madame la Duchesse, et dont celle-ci étoit mal avec cette sœur, elle croiroit lui manquer essentiellement si elle entroit en commerce avec son ennemie; que, quoi que Bignon eût pu lui dire sur Madame la Duchesse, il n'avoit pu l'ébranler, et qu'il n'étoit pas possible pour peu que ce fût de l'en détacher; qu'encore que Mlle Choin pût connoître de Madame la Duchesse, elle se louoit tellement de son amitié et de ses soins qu'elle se persuadoit que le tout étoit sincère; qu'en un mot, elle lui avoit fermé la bouche sur M. et Mme la duchesse d'Orléans, et défendu de lui en jamais plus parler, non en air de chagrin et de colère, mais au contraire d'amitié, comme ayant si fortement pris son parti là-dessus que rien n'étoit capable de la faire changer, par quoi elle n'en vouloit pas être tourmentée. C'en fut assez pour me fermer la bouche à moi-même.

Je remerciai fort Bignon, qui ne desira pas que je rendisse ce détail à M. et à Mme la duchesse d'Orléans, mais bien que je leur disse clairement que Mlle Choin s'excusoit respectueusement de les voir sur l'obscurité qu'elle recherchoit, avec force beaux compliments, et que

je leur fisse entendre que toute tentative étoit désormais superflue. Je dis encore deux mots à Bignon en conformité de notre conversation de Versailles, afin qu'il ne demeurât pas convaincu que son amie eût raison, comme en effet il ne le demeura pas, avec quoi nous mîmes fin à ce propos, et moi à mon dessein de ce côté-là. Je parus gai à l'ordinaire pendant le dîner; je demeurai du temps après avec la compagnie, pour ne point laisser sentir d'empressement, et je vins ensuite chez moi prendre six chevaux, et m'en aller à Saint-Cloud. J'y trouvai M. et Mme la duchesse d'Orléans à table, avec Mademoiselle et quelques dames, dans une ménagerie la plus jolie du monde, joignant la grille de l'avenue près le village, qui avoit son jardin particulier, charmant, le long de l'avenue. Tout cela étoit, sous le nom de Mademoiselle, à Mme de Maré, sa gouvernante. Je m'assis et causai avec eux; mais l'impatience de M. le duc d'Orléans ne lui permit pas d'attendre sans me demander si j'étois bien content et bien gaillard : « Entre-deux, » lui dis-je, pour éviter de troubler le repas; mais il se leva de table aussitôt, et m'emmena dans le jardin.

Là je lui rendis compte du peu de succès de la négociation, et par ce récit, quoique ménagé, je l'affligeai beaucoup. Il revint à table parler bas à Mme la duchesse d'Orléans; le reste du repas fut triste et abrégé. En sortant de table, elle m'emmena dans un cabinet, où je fus assez longtemps seul avec elle, et où sur la fin M. le duc d'Orléans nous vint trouver. Je leur dis que cette impatience de savoir, et cette tristesse après avoir su, convenoit mal avec la compagnie et avec le domestique, et deviendroit nouvelle et matière de curiosité, qu'il falloit se promener, et, après cela raisonner. M. le duc d'Orléans, toujours extrême, dit qu'il ne s'en soucioit point, et sur la chose même nous tint des propos d'aller planter ses choux dans ses maisons, qui ne revenoient à rien, et qui lui étoient ordinaires quand il étoit mécontent. Mme la duchesse d'Orléans fut de mon avis. Enfin à grand'peine nous visitâmes

la ménagerie, qu'ils me montrèrent, d'où nous allâmes nous promener en calèche dans les jardins de Saint-Cloud. Sur le soir, ayant mis pied à terre dans ceux de l'orangerie, ils s'y promenèrent tous deux quelque temps seuls, avec moi à l'écart. Je leur dis que pour tout ceci il ne falloit pas perdre courage, que dès l'entrée de l'affaire nous avions compris qu'elle ne s'emporteroit que d'assaut, que dans la suite cette pensée de M^lle^ Choin m'étoit venue comme une chose bonne à tenter, mais fort peu sûre à s'y appuyer, qu'au fond c'étoit une honnêteté qui ne pouvoit être prise qu'en bonne part par cette créature, et par Monseigneur même, quoique rejetée, que le meilleur étoit que je m'étois tenu parfaitement clos et couvert sur le mariage, dont je n'avois pas laissé sentir le moindre vent, qu'au fond nous avions toute la force et l'autorité pour nous, puisqu'ils avoient M^me^ la duchesse de Bourgogne, M^me^ de Maintenon, et le Roi même, déclarés pour le mariage, lequel s'en étoit nettement expliqué avec M. le duc d'Orléans, que c'étoit ces voies qu'il falloit suivre, et suivre vivement, que ceci marquoit deux choses : la première qu'il étoit perdu si le mariage ne se faisoit point, l'autre que s'il se retardoit il ne se feroit jamais, partant que c'étoit à lui à prendre ses mesures là-dessus. Je ne leur rendis point les détails, que Bignon m'avoit engagé à taire, mais je leur en dis assez pour leur faire bien sentir le tout.

J'étois convenu avec M. et M^me^ la duchesse d'Orléans qu'ils feroient confidence à M^me^ de Maintenon et à M^me^ la duchesse de Bourgogne de leur démarche auprès de M^lle^ Choin, mais sans me nommer, ni le canal de cette démarche. Elles l'avoient goûtée, et le Roi, à qui elles l'avoient dit, l'avoit approuvée. Ma raison d'en avoir été d'avis étoit de leur marquer dépendance et confiance entière, pour les engager de plus en plus, et si la démarche ne réussissoit pas, leur faire plus de peur de l'éloignement de Monseigneur, et du concert et du pouvoir sur lui de la cabale qui le dominoit. Je conseillai donc fortement

à M. et à M^me^ la duchesse d'Orléans de faire un grand usage de ce refus. Je leur inculquai le plus fortement qu'il me fut possible que si, dans ce reste de Marly, ils ne venoient à bout du mariage, jamais il ne se feroit, parce que l'ardeur du Roi diminueroit, son embarras sur Monseigneur augmenteroit, les impressions de la lettre qui avoit déterminé le Roi s'éloigneroient et s'effaceroient, Monseigneur, par Madame la Duchesse et par les Meudons, où la Choin étoit toujours, se fortifieroit, l'affaire ainsi éloignée s'évanouiroit par insensible transpiration; que par cela même qu'ils seroient, eux, justement fâchés, touchés, mécontents, [ils] deviendroient à charge au Roi, qui, embarrassé avec eux de ses ouvertures, et outré qu'ils vissent à découvert qu'il n'osoit parler ni exiger de Monseigneur, s'éloigneroit absolument d'eux, tellement que, mal pour le présent, ils devoient penser ce qu'ils pourroient devenir pour l'avenir, surtout si la même foiblesse d'une part, et la même force de cabale de l'autre, emportoit le mariage de M^lle^ de Bourbon, comme il y avoit peu à en douter. Après un raisonnement si nerveux, et que tous deux approuvèrent sans le moindre débat, M^me^ la duchesse d'Orléans rentra au château pour écrire au P. du Trévoux; je suivis M. le duc d'Orléans à rejoindre la compagnie, qui un moment après s'éparpilla.

M. le duc d'Orléans se mit à l'écart avec Mademoiselle, et moi par hasard avec M^me^ de Fontaine Martel. Elle étoit fort de mes amies, très attachée à eux, et comme je l'ai rapporté en son lieu, c'étoit elle qui m'avoit relié avec M. le duc d'Orléans. Elle sentit bien à tout ce qu'elle vit là qu'il y avoit quelque chose sur le tapis, et ne douta point qu'il ne s'agît du mariage de Mademoiselle. Elle me le dit sans que j'y répondisse, ni que je lui donnasse lieu de le croire par un air trop réservé. Prenant occasion de la promenade de M. le duc d'Orléans avec Mademoiselle, elle me dit confidemment qu'il feroit bien de hâter ce mariage s'il voyoit jour à le faire, parce qu'il n'y avoit

rien d'horrible qu'on n'inventât pour l'empêcher ; et sans se faire trop presser, elle m'apprit qu'il se débitoit les choses les plus horribles de l'amitié du père pour la fille. Les cheveux m'en dressèrent à la tête. Je sentis en ce moment bien plus vivement que jamais à quels démons nous avions affaire, et combien il étoit pressé d'achever. Cela fut cause qu'après nous être promenés assez longtemps après la fin du jour, je repris M. le duc d'Orléans comme il rentroit au château, et lui dis qu'encore un coup il avisât bien à ses affaires, qu'il n'y avoit aucune ressource pour lui si le mariage ne se faisoit, et qu'en comptant bien là-dessus il ne comptât pas moins que, si dans le reste de ce Marly il ne l'emportoit jusqu'à la déclaration, jamais il ne se feroit.

Soit par ce qui avoit précédé, soit par cette vive reprise, je le persuadai, et le laissai plus animé et plus encouragé d'agir que je ne l'avois encore vu. Il s'amusa je ne sais où dans la maison. Je fis encore quelques tours de parterre avec M^me^ de Maré, ma parente et mon amie de tout temps, où on me vint dire que M^me^ de Fontaine Martel me demandoit au château. En y entrant on me fit passer dans le cabinet où M^me^ la duchesse d'Orléans écrivoit. C'étoit elle qui, sous cet autre nom, m'avoit envoyé chercher. M^me^ de Fontaine Martel lui avoit dit dans cet entre-deux de temps l'horreur dont elle m'avoit glacé, et M^me^ la duchesse d'Orléans en vouloit raisonner avec moi. Nous déplorâmes ensemble le malheur d'avoir affaire à de telles furies. Elle me protesta que l'apparence n'y étoit pas même avec une étrangère, combien moins avec une fille que M. le duc d'Orléans avoit tendrement aimée dès l'âge de deux ans, où il pensa se désespérer dans une grande maladie qu'elle eut, pendant laquelle il la veilloit jour et nuit, et que toujours depuis cette tendresse avoit été la même, et fort au-dessus de celle qu'il avoit pour son fils. Nous convînmes qu'il étoit non-seulement cruel et inutile d'en parler à M. le duc d'Orléans, mais dangereux, pour n'augmenter pas son embarras et ses peines,

mais aussi qu'il n'y avoit pas une minute de temps à perdre pour finir le mariage. Enfin ils partirent dans la ferme résolution de redoubler de force et de courage pour précipiter le mariage, et de faire leurs derniers efforts pour une très-prompte conclusion.

Dès le lendemain vendredi, ils firent bon usage auprès de M^me^ la duchesse de Bourgogne et de M^me^ de Maintenon du refus opiniâtre de M^lle^ Choin, que je leur avois porté à Saint-Cloud, qui, par M^me^ la duchesse de Bourgogne et M^me^ de Maintenon, passa au Roi avec tout l'assaisonnement nécessaire le même soir du vendredi. Le lendemain matin samedi, M. le duc d'Orléans parla au Roi, et lui demanda, avec cette sorte d'hardiesse[1] qui quelquefois ne lui déplaisoit pas, quand ce n'étoit pas pour le contredire, ce qu'il faisoit dans ses cabinets de d'Antin, qui y étoit toujours, et qui étoit si bien avec Monseigneur, s'il ne lui étoit pas bon à lui faire entendre raison; mais le Roi rejeta cette ouverture avec cette sorte de mépris pour d'Antin, qui persuaderoit aux gens des dehors qu'un homme est perdu, mais qui aux intérieurs et aux connoisseurs ne faisoit qu'augmenter l'opinion du crédit de ce même homme, parvenu à toute familiarité, et dont l'apparent mépris ne servoit qu'à cacher tout son pouvoir à celui-là même qui, croyant de bonne foi le mépriser, et le voulant parfois montrer aux autres dans des occasions importantes, n'en étoit que moins en garde contre lui, et de plus en plus en proie à l'autorité qu'il lui laissoit usurper sur lui-même. Mais le Roi, pressé de la sorte sans le trouver mauvais, et par cette proposition de se servir de d'Antin, piqué de son propre embarras sur Monseigneur, qu'il voyoit clairement aperçu, et qu'il en craignit les suites[2], promit de nouveau et si positivement à son neveu qu'il agiroit incessamment, qu'il n'y eut pas matière à réplique.

En effet, le lendemain matin dimanche, le Roi saisit

1. Saint-Simon n'aspire pas ici l'*h* de *hardiesse*.
2. Et dont il craignit les suites.

enfin Monseigneur dans son cabinet, où, après un court préambule, il lui proposa le mariage. Il le fit d'un ton de père mêlé de ton de roi et de maître, qu'adoucit la tendresse avec une mesure si juste et si compassée, qu'elle ne fit que faciliter, sans donner courage à la résistance, manière rare, mais très-ordinaire et facile au Roi quand il vouloit s'en servir. Monseigneur hésita, balbutia; le Roi pressa, profitant de son trouble. Je n'entre pas dans un plus grand détail, parce qu'il n'en est pas venu jusqu'à moi davantage. Finalement Monseigneur consentit, et donna parole au Roi; mais il lui demanda la grâce de suspendre la déclaration de quelques jours, pour lui donner le temps de s'accoutumer et d'achever de se résoudre avant que l'affaire éclatât. Le Roi donna à l'obéissance et à la répugnance de son fils le temps illimité qu'il lui demanda, et encore une fois prit sa parole, pour éviter toute remontrance et tout effort de cabale, le pria de se vaincre le plus tôt qu'il pourroit, et de l'avertir dès qu'il pourroit souffrir la déclaration.

Le coup décisif ainsi frappé, le Roi, infiniment à son aise, le dit à son neveu une demi-heure après, lui permit de porter cette bonne nouvelle à M^me^ la duchesse d'Orléans, trouva bon qu'il en parlât à M^me^ la duchesse de Bourgogne et à M^me^ de Maintenon uniquement et à la dérobée, et imposa sur tout le reste un silence exact à sa bouche et jusqu'à sa contenance. M. le duc d'Orléans lui embrassa les genoux, car il étoit seul avec lui, lui exprima sa juste reconnoissance, et le supplia instamment de ne lui pas refuser d'avancer une si grande joie à Mademoiselle, en lui répondant de son secret. Après l'avoir obtenu, il lui représenta avec respect, mais sans empressement, pour ne pas le gêner, combien Madame auroit lieu de se plaindre de lui s'il ne la mettoit pas dans la confidence. Le Roi trouva bon que, sous le même secret, il le lui dît aussi, en la priant de sa part de ne lui en parler pas à lui-même. M. le duc d'Orléans alla tout de suite chez Madame, qui, ne s'étant jamais flattée que ce mariage pût réussir, et

ayant parfaitement ignoré toutes les démarches qui s'étoient faites, se trouva tout à coup comblée de la plus extrême joie; de là il monta chez M^me^ la duchesse d'Orléans, où, à portes fermées, ils se livrèrent ensemble à toute la leur. Bientôt après ils s'en allèrent tous deux à Saint-Cloud, et revinrent de bonne heure, en grand desir de voir la déclaration éclater.

D'Antin avoit écumé[1] depuis le jeudi jusqu'au dimanche (car les dates sont ici importantes) que M. le duc d'Orléans avoit donné une lettre au Roi qu'il lui avoit écrite, et s'étoit écrié en l'apprenant qu'il ne comprenoit pas comment il avoit pu faire pour la donner en son absence, tant il fut frappé du fait. Ce fut un trait qui nous revint bientôt, et qui nous montra à plein combien il étoit attentif à espionner et à contraindre M. le duc d'Orléans dans les cabinets du Roi, dans la crainte du mariage. Or le jeudi fut le jour que Bignon me fit la réponse négative de M^lle^ Choin, que je fus tout de suite porter le même jour à Saint-Cloud, et le dimanche suivant est le jour auquel le Roi parla à Monseigneur, et tira parole de lui pour le mariage. Entre ces deux jours-là je n'ai pu démêler celui où d'Antin apprit que M. le duc d'Orléans avoit donné une lettre au Roi; mais ce ne fut certainement que ce jeudi même ou un des deux[2] suivants. Par ce qui suivit, et que j'expliquerai en son lieu, je ne puis douter que la Choin, à qui Bignon voulut me nommer, et à qui je le permis, comme je l'ai dit, se hâta d'avertir Monseigneur et Madame la Duchesse de la démarche que M. et M^me^ la duchesse d'Orléans avoient faite vers elle, par moi, par l'entremise de Bignon.

Ces notions, qui se suivirent coup sur [coup] si fort en cadence, après des mouvements peu éloignés qui avoient été remarqués à l'autre Marly, réveillèrent la cabale; et comme elle n'étoit pas intéressée au secret, sinon de ses notions, il en échappa à quelqu'un d'eux assez pour que,

1. Voyez tome VI, p. 38, note 1.
2. Ou un des deux jours.

dès le samedi au soir, veille du dimanche que le Roi parla enfin à Monseigneur, il se marmusât[1] bien bas dans le salon quelque bruit sourd et incertain du mariage, comme d'une chose qui s'alloit faire, mais qui demeura entre les plus éveillés et les plus instruits. Monseigneur, qui n'avoit osé résister au Roi pour la première fois de sa vie, lui demanda peut-être ce délai illimité de la déclaration, dans l'embarras où il se trouva avec Madame la Duchesse et sa cabale, qui, sur ce que je viens d'expliquer, étoient bien en émoi, mais fort éloignés de croire rien d'avancé, et que Monseigneur voulut avoir le temps de les y préparer. Quoi qu'il en soit, le lundi 2 juin, lendemain du jour que le Roi avoit parlé la première fois à Monseigneur, le Roi prit en particulier M. le duc de Berry le matin, et lui demanda s'il seroit bien aise de se marier. Il en mouroit d'envie, comme un enfant qui croit en devenir plus grand homme et plus libre, et en qui on avoit pris soin des deux côtés d'en nourrir le desir. Mais il étoit tenu de longue main dans la crainte secrète de M^lle^ de Bourbon et dans le desir de Mademoiselle, par M^gr^ le duc de Bourgogne et surtout par l'adresse de M^me^ la duchesse de Bourgogne, avec qui il vivoit dans la plus intime amitié et confiance. Il sourit donc à la question du Roi, et lui répondit modestement qu'il attendoit sur cela tout ce qui lui plairoit de faire, sans empressement et sans éloignement. Le Roi lui demanda ensuite s'il n'auroit point de répugnance à épouser Mademoiselle, la seule en France, ajouta-t-il, qui pût lui convenir, puisque, dans les conjonctures présentes, on ne pouvoit songer à aucune princesse étrangère. M. le duc de Berry répondit qu'il obéiroit au Roi avec plaisir. Aussitôt le Roi lui déclara qu'il avoit dessein de faire incessamment le mariage, que Monseigneur y consentoit; mais il lui défendit d'en parler. Sortant de chez le Roi, M. le duc de Berry fut courre le loup avec Monseigneur et M^gr^ le duc de Bourgogne, et la chasse même fut assez longue.

1. Voyez ci-dessus, p. 291 et note 2.

Cette même journée, M. et M^me^ la duchesse d'Orléans l'allèrent encore passer à Saint-Cloud. Il faisoit déjà chaud alors, et le Roi sortoit plus tard pour la promenade. Monseigneur ne lui avoit point reparlé du mariage, mais d'Antin le devina ou le sut par Monseigneur, et se tourna lestement à en hâter la déclaration, pour s'en faire un mérite. En cette saison, le Roi donnoit chez lui les premiers temps de l'après-dînée au ministre qui aux jours d'hiver travailloit le soir avec lui chez M^me^ de Maintenon, se promenoit après, rentroit tard chez elle, et y travailloit seul et souvent point. D'Antin, occupé de son projet, entra par les derrières dans les cabinets aussitôt que le travail fut achevé. Il y hasarda des demi-mots qui firent que le Roi lui dit le mariage. Il applaudit avec cet engouement de flatterie qu'il avoit si fort en main, et qui lui coûtoit si peu pour les choses qui le fâchoient le plus; et avec cette liberté qu'il savoit usurper si à propos, il dit au Roi qu'il ne savoit pas pourquoi un mystère d'une affaire aussi convenable et déjà même si découverte, qu'à l'heure même qu'il en faisoit un secret dans son cabinet, plusieurs gens s'en parloient à l'oreille dans le salon. En ce moment Monseigneur entra dans le cabinet, ou naturellement et revenant de la chasse, ou de concert avec d'Antin, pour lui en procurer le gré, et s'épargner a peine de reparler au Roi de chose qui lui étoit si peu agréable. Le Roi et d'Antin continuèrent cette conversation devant lui. Cela donna occasion et courage au Roi de lui demander que lui en sembloit, et d'ajouter tout de suite que puisque la chose commençoit à se savoir, autant valoit-il aller de ce pas, avant la promenade,[1] faire la demande à Madame. Monseigneur s'y laissa aller comme il avoit fait au mariage, mais pour cette fois sans résistance.

A l'instant le Roi envoya chercher M^sr^ le duc de Bourgogne, à qui, pour la forme, ils dirent ce qu'il savoit bien, et aussitôt après sortirent tous trois par le second cabinet,

1. *Aller*, au manuscrit, est répété devant *faire*.

vis-à-vis la porte duquel étoit celle de la chambre de Madame, le petit salon entre-deux, et entrèrent chez elle. Pendant ce moment de M^gr le duc de Bourgogne, d'Antin sortit, s'alla montrer gaiement dans le salon, où il dit ce qui se passoit pour l'avoir dit le premier, et avisant à travers la porte vitrée du salon un laquais à lui dans le petit salon de la Perspective, où tous les valets attendoient leurs maîtres, il l'envoya à pied à Saint-Cloud porter verbalement cette nouvelle de sa part, pour ne perdre pas de temps à seller un cheval et à écrire. Du moment qu'il eut dit ce qu'il savoit, il se fit une telle presse à la porte du petit salon de la chapelle de tout ce qui se trouva dans le salon, qu'on s'y étouffoit à qui verroit passer et repasser le Roi. Madame, qui écrivoit à son ordinaire, et qui savoit ce qui se devoit passer, ne douta plus que le moment n'en fût arrivé, dès qu'elle vit entrer chez elle le Roi, Monseigneur et M^gr le duc de Bourgogne. Le Roi lui fit en forme la demande de Mademoiselle : on peut juger si elle l'accorda, et quelle fut son extrême joie. Le Roi envoya chercher M. le duc de Berry, et le présenta à Madame sur le pied de gendre : tout cela fut fort court; le Roi repassa chez lui par ses cabinets, et de là dans ses jardins. Dès qu'on l'y eût[1] vu entrer, toute la cour fondit chez Madame, et de là chez Monseigneur et chez M. le duc de Berry, chacun avide de se faire voir, et plus encore de pénétrer les visages. Si peu de gens et depuis si peu en avoient eu de simples soupçons, que cette déclaration subite jeta tout le monde dans le plus grand étonnement : la rage pénétra les uns, et jusqu'aux plus indifférents de la cour et de la ville; ce mariage ne fut approuvé de personne, par les raisons que j'ai expliquées dès l'entrée du récit de cette puissante intrigue. Mais il est des choses dont on ne peut et on ne doit pas rendre raison, et alors il faut laisser dire. Tel fut le coup de foudre qui tomba sur Madame la Duchesse, si à coup[2], au premier voyage de ses filles à

1. Ce verbe est bien au subjonctif.
2. *A coup* avait le sens de *à la fois*.

Marly. Je n'ai point su ce qui se passa chez elle dans ces étranges moments, où j'aurois acheté cher une cache derrière la tapisserie. M. et M^me^ la duchesse d'Orléans revenoient de Saint-Cloud, lorsqu'ils rencontrèrent ce laquais de d'Antin, qui les arrêta, et qui poursuivit après son chemin vers Mademoiselle.

On peut juger du soulagement de M. et de M^me^ la duchesse d'Orléans. En arrivant ils allèrent droit chez Monseigneur, qui étoit à table chez lui, faisant un retour de chasse avec des dames et Messeigneurs ses fils. Débarrassé de l'éclat, et bon homme au fond, il ne voulut pas déplaire au Roi par une mauvaise grâce inutile : il prit donc, en les voyant entrer, un air non-seulement gai, mais épanoui ; il les embrassa et les fit embrasser par Messeigneurs ses fils, leur présentant le second comme leur gendre, et voulut que les plus considérables de la table les embrassassent aussi. Il fit asseoir M^me^ la duchesse d'Orléans près de lui, lui prit les mains à sept ou huit reprises, l'embrassa cinq ou six autres, but au beau-père, à la belle-mère, à la belle-fille, sous ces noms, porta leurs santés à la compagnie, et quoique M. et M^me^ d'Orléans ne fussent pas à table, les fit boire à lui et faire raison aux autres. En un mot, on ne vit jamais Monseigneur si gai, si occupé, si rempli de quelque chose ; le repas fut allongé, les santés réitérées : en un mot, allégresse complète. De leur vie, M. et M^me^ la duchesse d'Orléans ne furent si surpris que d'une réception si fort inespérée. On peut croire qu'ils n'eurent pas peine à faire merveilles de joie, de reconnoissance, de respect. M^me^ la duchesse de Bourgogne, qui se tint toujours là, anima tout, et M^gr^ le duc de Bourgogne fut si aise, et du mariage et de le voir si bien pris, qu'il en haussa le coude jusqu'à tenir [des] propos si joyeux qu'il ne pouvoit les croire le lendemain. Monseigneur poussa la chose jusqu'à vouloir mener le lendemain M. le duc de Berry à Saint-Cloud voir Mademoiselle ; mais le Roi, plus mesuré, dit qu'il falloit qu'elle le vînt voir auparavant, qu'il lui présenteroit le duc de Berry, et

que ce ne seroit que le surlendemain, pour donner un jour à la préparation de l'entrevue.

Le retour de chasse et la visite achevée, M. et M^me^ la duchesse d'Orléans allèrent chez Madame la Duchesse lui donner part du mariage, auquel en effet elle en prenoit tant. Soit que dans ces premiers moments elle craignît les compliments et les curieux, soit qu'elle ne sût que devenir, comme il arrive dans ces crises d'angoisses, elle étoit sortie de chez elle, et se promenoit dans les jardins fort peu accompagnée. M^me^ la duchesse d'Orléans parla la première, et lui fit excuse de n'avoir pu le lui dire plus tôt sur ce qu'elle arrivoit de Saint-Cloud et ne faisoit que sortir de chez Monseigneur. Le remerciement fut d'un froid à glacer. M. le duc d'Orléans prit un peu la parole pour les soulager toutes deux ; ensuite M^me^ la duchesse d'Orléans, pour adoucir ces premiers moments, ou plutôt pour agir en conformité de la lettre de M. le duc d'Orléans au Roi qui détermina le mariage, elle [1] dit à Madame la Duchesse que ce qui lui faisoit un nouveau plaisir, dans une affaire si agréable, étoit qu'il y avoit dans leur famille de quoi se communiquer une alliance si honorable. A l'instant Madame la Duchesse, échappant à elle-même : « Quoi? votre fille? répondit-elle d'un ton aigre; mon fils est quant à présent un trop mauvais parti : ses affaires sont dans un désordre étrange; on lui dispute tout, et on ne sait encore ce qui lui restera de bien ; et votre fille est trop jeune pour la pouvoir marier. » M^me^ la duchesse d'Orléans, à mon avis trop bonne d'avoir dès lors fait cette ouverture, et trop douce de l'avoir après continuée, repartit que Monsieur le Duc auroit toujours de quoi la satisfaire, ce que M. le duc d'Orléans reprit aussi, et M^me^ la duchesse d'Orléans ajouta l'âge de Mademoiselle sa fille. Madame la Duchesse le disputa pour la soutenir trop jeune, et toutes deux poussèrent jusqu'aux dates et aux époques. Madame la Duchesse, vaincue, conclut plus

1. *Elle* est bien au manuscrit.

aigrement encore qu'elle ne vouloit marier son fils de longtemps. La pluie et le beau temps relevèrent quelques moments de silence. Mme la duchesse d'Orléans dit qu'elle avoit beaucoup d'affaires, et pria Madame la Duchesse de tenir sa visite pour reçue, puisqu'elle alloit chez elle lorsqu'elle l'avoit rencontrée dans le jardin; Madame la Duchesse se jeta aux compliments, et dit qu'elle monteroit incessamment chez elle; Mme la duchesse d'Orléans la pria de n'en rien faire, M. le duc d'Orléans aussi : enfin ils se quittèrent réciproquement les visites, et se séparèrent, Madame la Duchesse soulagée d'avoir au moins insolenté sa sœur, et celle-ci riant de bon cœur de cette rage montée au point de ne la pouvoir cacher. Je supprime le reste de cette belle journée pour M. et Mme la duchesse d'Orléans; mais cette visite à Madame la Duchesse m'a paru trop plaisante et trop curieuse pour ne la pas rapporter.

CHAPITRE XXII.

Mme de Blansac, et sa rare retraite, et son rare héritage; fortune de ses enfants. — J'apprends la déclaration du mariage de M. le duc de Berry avec Mademoiselle; spectacle de Saint-Cloud. — Vive, dernière et inutile attaque de Mme la duchesse d'Orléans à moi, sur la place de dame d'honneur. — Oubli sur l'audience de Mme la duchesse de Bourgogne à Mme de Saint-Simon. — Présentation de Mademoiselle à Marly. — Consultation entre le Roi, Mme de Maintenon et Mme la duchesse de Bourgogne, sur une dame d'honneur. — Bruit à Marly sur Mme de Saint-Simon, et mouvements. — Le chancelier, par l'état des choses, change d'avis sur la place de dame d'honneur. — Avis menaçant de nos amis. — Mme la duchesse de Bourgogne nous fait avertir du péril du refus, et de venir à Versailles; nous nous résolvons par vive force à accepter. — Conspiration de toutes les personnes royales à vouloir Mme de Saint-Simon. — Singulier dialogue bas entre M. le duc d'Orléans et moi. — Mme la duchesse de Bourgogne me fait parler sur le péril du refus; droiture et bonté de cette princesse. — Propos très-franc de moi à M. et à Mme la duchesse d'Orléans sur la place de dame d'honneur.

Ce même lundi, 2 juin, nous allâmes, Mme de Saint-Simon et moi, dîner à Saint-Maur avec Mme de Blansac, à

qui Madame la Duchesse avoit prêté le petit château, c'est-à-dire la maison que feu Monsieur le Duc avoit eue de la déconfiture de la Touanne, et qu'il avoit enfermée dans ses jardins. J'ai assez expliqué ailleurs quelle étoit M^me^ de Blansac; j'ajouterai seulement qu'ayant mangé plus de deux millions, à elle ou à Nangis, son fils du premier lit, et mieux encore sans avoir jamais, elle ni Blansac, montré aucune dépense, elle emprunta cette maison pour y prendre du lait, et y est demeurée vingt ans sans en sortir. Sur la fin de sa vie elle revint à Paris, où elle devint riche par la succession de Monsieur de Metz, qui jusqu'à la mort lui dit et lui fit dire qu'il ne lui donneroit rien, et qui en même temps qu'il l'en persuadoit lui avoit tout donné, comme il parut par son testament. Les deux fils du premier et du second lit de M^me^ de Blansac ont été plus heureux que père et mère : Nangis est mort maréchal de France, chevalier de l'ordre, et chevalier d'honneur de la Reine avec toute sa confiance; l'autre, outre ce grand bien de Monsieur de Metz, enrichi par d'autres voies, dont il n'a négligé aucune, a eu un brevet de duc en épousant une fille du duc de la Rochefoucauld. Il me faut passer cette courte disgression, assez mal placée, mais dont je n'aurois su où placer mieux la singularité.

Revenant de Saint-Maur, où nous avions passé presque la journée avec l'abbé de Verteuil, frère du duc de la Rochefoucauld, que nous y avions mené, rentrant chez moi sur les sept heures du soir, je trouvai un billet de M. le duc d'Orléans qu'un de ses gens avoit apporté fort peu après midi, comme cela m'arrivoit souvent pendant ce Marly. Je n'ouvris le billet que lorsque, monté chez ma mère, j'y fus seul avec elle et M^me^ de Saint-Simon; le dessus étoit de l'écriture de M. le duc d'Orléans, le dedans, fort court, de celle de M^me^ la duchesse d'Orléans, dont les trois premiers mots étoient ceux-ci : *Veni, vidi, vici.* Elle ajoutoit que je verrois bien que c'étoit M. le duc d'Orléans qui les avoit dictés, et sans en dire davantage,

m'imposoit le secret jusqu'à la déclaration, qui ne tarderoit pas. Après ma première effusion de joie, à laquelle, par un secret pressentiment, M^me^ de Saint-Simon ne prit qu'une part de complaisance, j'entrai en inquiétude du délai de la déclaration. Tandis que j'agitois ce qui pouvoit la retarder, on m'annonça un valet de pied de M. le duc d'Orléans, qui, sans lettre, me vint apprendre de la part de Mademoiselle la déclaration de son mariage, et qu'elle m'envoya dans l'instant qu'elle l'eut apprise par le laquais que d'Antin lui avoit dépêché de Marly. Alors ma joie fut complète : le triomphe et la sûreté de ceux à qui j'étois attaché, la surprise et l'extrême dépit de ceux à qui je ne l'étois pas, l'amour-propre d'un tel succès, où j'avois eu une part si principale en tant de sortes, la différence entière qui en résultoit pour ma situation présente et future, toutes ces choses me flattèrent à la fois. J'écrivis aussitôt à M. et M^me^ la duchesse d'Orléans, qui le lendemain matin mardi me mandèrent de les aller trouver ce même jour à Saint-Cloud de bonne heure.

Ce voyage fut bien différent du dernier, où je leur avois porté la négative de la Choin. M^me^ de Saint-Simon et moi trouvâmes Saint-Cloud retentissant de joie. La foule brillante y étoit déjà; tout s'empressa de me témoigner sa joie : je fus complimenté de chacun, environné sans cesse. A un accueil si surprenant, je me crus presque le visité. La plupart me parlèrent de cette grande affaire comme de mon ouvrage, ce que je ne fis jamais semblant d'entendre. Environné, accolé, entraîné de part et d'autre, dont M^me^ de Saint-Simon eut aussi toute sa part, je fus poussé à travers ce vaste appartement, au fond duquel étoit Mademoiselle, avec M^me^ la princesse de Conti, Mesdemoiselles ses filles et un groupe de personnes considérables qui de Marly et de Paris étoient accourues[1]. Sitôt que Mademoiselle m'aperçut, elle s'écria, courut à moi, m'embrassa des deux côtés, et tout de suite me prit par

1. Saint-Simon a écrit *accourus*, au masculin.

la main, laissa là tout le monde, et du salon me mena dans l'orangerie qui y est contiguë, et l'enfile [1]. Là, en liberté de ce grand monde qui ne nous voyoit que de loin, elle se répandit en remerciements, dont ma surprise fut telle que je demeurai sans répondre. Elle le sentit, et croyant m'en tirer, elle m'y plongea de plus en plus en me racontant les choses principales que j'avois faites ou conseillées sur son mariage, et y mit le comble en m'apprenant que M. le duc d'Orléans lui contoit tout à mesure, qu'elle n'avoit jamais rien ignoré de tout ce qui s'étoit passé dans cette affaire, que c'étoit pour cela qu'elle sortoit presque toujours du cabinet de M^me^ la duchesse d'Orléans dès que j'y entrois et avant qu'on le lui dît, et m'avoua qu'elle avoit souvent observé mon visage entrant et sortant de ces conversations.

A un si étonnant récit je ne pus désavouer la vérité des faits, ni m'empêcher de m'écrier sur la facilité de Monsieur son père à lui faire de telles confidences. Tout cela fut coupé par des témoignages de la plus vive reconnoissance, dont l'esprit, les grâces, l'éloquence, la dignité et la justesse des termes ne me surprirent pas moins, mêlés d'élans et de trouble de joie, qu'elle ne contraignit pas avec moi. Elle me dit que j'avois tout perdu, et qu'elle m'avoit bien regretté une demi-heure auparavant, que Madame la Duchesse étoit venue avec Mesdemoiselles ses filles lui faire leurs compliments, que cette bonne tante avoit essayé de voiler son désordre par une joie si feinte que la sienne s'en étoit augmentée, qu'elle lui avoit présenté Mesdemoiselles ses filles déjà avec un air de respect, en la suppliant de conserver de la bonté pour elles, à quoi elle avoit malignement répondu qu'elle les aimeroit toujours autant qu'elle avoit fait, m'ajoutant en riant de bon cœur qu'elle n'y auroit pas grand'peine. Madame la Duchesse abrégea sa visite, en témoignant son regret de n'avoir pas trouvé M. et M^me^ la duchesse d'Orléans à Saint-

1. Ce verbe est bien au présent.

Cloud, et se retira comme avec avidité de se délivrer d'un état si violent. Mademoiselle me dit qu'elle l'avoit conduite, et malicieusement affecté de lui céder partout la droite et les portes, quoique toutes ouvertes, et que Madame la Duchesse l'avoit si bien senti, qu'elle lui avoit fait des reproches comme d'amitié de ce qu'elle la traitoit ainsi avec cérémonie, dont elle s'étoit donné le plaisir de ne s'en point départir jusqu'au bout.

Elle me conta ensuite comment M. le duc d'Orléans lui avoit appris son bonheur, combien elle avoit été fidèle au secret, enfin le beau message de d'Antin, dont elle se moqua fort, sur lequel elle m'avoit dépêché aussitôt, sachant tout ce que j'y avois fait. On ne peut comprendre le nombre de choses qui se dirent en ce tête-à-tête, en nous promenant dans cette orangerie, pendant une demi-heure. La duchesse de la Ferté le vint interrompre, d'où incontinent nous nous retrouvâmes dans le gros du monde, que je laissai aussitôt pour aller faire mes compliments à Madame, qui écrivoit, et qui me reçut avec des larmes de joie. En même temps M^me^ de Saint-Simon étoit environnée de foule et de compliments, et de gens qui lui en faisoient d'autres à découvert sur ce qu'elle alloit être dame d'honneur de la future duchesse de Berry. Elle répondit avec modestie sur son incapacité, son âge, ses empêchements, sur le grand nombre d'autres personnes convenables, et parmi tout cela fit si bien sentir ce qu'elle sentoit elle-même, qu'il lui fut dit par M^me^ de Châtillon qu'elle se portoit donc elle-même pour trop jeune : à quoi elle répondit très-franchement qu'oui. Mademoiselle, qui à peine la connoissoit, lui fit toutes les prévenances et les carresses imaginables. Enfin cette opinion de la place qu'elle alloit remplir se trouva si répandue parmi ce peuple femelle de la cour, que les bassesses lui furent prodiguées à en avoir honte et pitié, et que ses craintes se renouvelèrent. Elle fut en calèche avec quelque peu de dames au-devant de M. et de M^me^ la duchesse d'Or-

léans, qui venoient de Sceaux donner part du mariage. L'allégresse fut grande; ils se pressèrent pour les mettre dans leur carrosse, et arrivèrent ainsi dans la cour. Tout y courut. Dès qu'ils m'aperçurent, ce furent des cris de joie, et en mettant pied à terre, des embrassades réitérées et des compliments réciproques. La foule illustre les environna. Madame et Mademoiselle les rencontrèrent, et descendirent pour se promener avec eux et se faire voir au peuple, dont fourmilloient la cour et les jardins. En montant en calèche ils me prièrent instamment de les attendre, afin qu'un peu débarrassés d'une cour si nombreuse, ils me pussent entretenir et se répandre avec moi, et je me promenai en les attendant en bonne et grande compagnie. Sitôt qu'ils se furent séparés de Madame, qui retournoit de bonne heure à Marly, ils m'envoyèrent dire de les aller trouver au haut des jardins de l'orangerie. Dès qu'ils me virent, ils quittèrent le gros qui les environnoit, vinrent à moi, s'écartèrent loin de tout le monde, et là me racontèrent tout ce qui s'étoit passé à Marly, et que j'ai expliqué ci-dessus pour conserver l'ordre des temps de chaque chose. Nous nous épanouîmes au port après les dangers courus; nous repassâmes mille choses avec plaisir, sur la joie des uns, sur la suprise et le dépit des autres; nous nous divertîmes de l'incroyable souplesse de d'Antin; surtout nous ne pouvions nous lasser de nous parler du procédé si surprenant de Monseigneur, ni moi de les exhorter d'en profiter pour se rapprocher de lui, et d'en saisir ces premiers moments si favorables. Ils me dirent après que le Roi ne donneroit ni apanage ni maison aux futurs époux jusqu'à la paix, et qu'en attendant ils mangeroient chez M^me^ la duchesse de Bourgogne, et se serviroient des officiers et des équipages du Roi.

Tout en devisant ils me menèrent insensiblement tout de l'autre côté du parterre, où il n'y avoit personne, et fort loin d'où ils m'avoient joint, encore plus de la compagnie qu'ils avoient quittée, que tout à coup M. le duc

d'Orléans alla rejoindre, et me laissa seul avec Mme la duchesse d'Orléans.

Elle s'assit sur un banc qui se trouva là, et m'invita de m'y asseoir avec elle. Quelque liberté que j'eusse avec eux, jamais, hors en discours seul avec eux et pour eux-mêmes, je n'en ai séparé le respect, persuadé que, quelque familiarité que ces gens-là donnent, on en est au fond mieux et plus à l'aise avec eux en gardant cette conduite, dont la décence tient aussi à ce qu'on se doit à soi-même: quoique je dusse être assis, et que je le fusse toujours, devant M. et Mme la duchesse d'Orléans, je ne crus pas devoir m'asseoir sur le même banc tête à tête avec elle, vus surtout à travers ce grand parterre de tout ce monde qui étoit demeuré de l'autre côté, et je me tins debout vis-à-vis d'elle. Elle acheva assise quelque reste court de discours commencés en gagnant ce banc, puis tout à coup, et sans aucune liaison qui conduisît où elle en vouloit venir, elle me dit que, maintenant que le mariage s'alloit faire, il étoit question d'une dame d'honneur; que j'avois assez mal reçu ce qu'elle m'en avoit jeté d'abord, puis proposé pour Mme de Saint-Simon d'une manière plus expresse; qu'elle ne m'en avoit plus parlé depuis, mais qu'à présent qu'il falloit se déterminer, elle me disoit franchement qu'elle n'en voyoit point d'autre qu'elle pût desirer. Je lui répondis par un remerciement, auquel j'ajoutai que je lui avois parlé de bonne foi là-dessus, que Mme de Saint-Simon ne convenoit point à cette place, qu'elle n'en avoit point l'âge, qu'elle n'en avoit point la santé pour les fatigues, ni la capacité pour conduire une si jeune princesse, ni la liberté pour nos affaires domestiques et notre situation avec ma mère, que j'étois extrêmement sensible à la bonté qu'elle nous témoignoit, mais que ce seroit y mal répondre que de ne le pas faire avec la même franchise, qu'il y en avoit beaucoup d'autres qui y seroient très-propres, sur qui elle pouvoit jeter les yeux. Elle me répliqua qu'après y avoir bien pensé, sur le peu de goût qu'elle m'avoit vu pour cette place, elle n'en trou-

voit aucune sans inconvénient et avec toutes les qualités à souhait que Mme de Saint-Simon seule, qu'elle m'avouoit qu'elle souhaitoit uniquement et passionnément. Je repartis les mêmes choses, sur chacune desquelles elle me dit en m'interrompant : « Mais c'est notre affaire à nous de voir si nous la voulons bien comme cela, et c'est la vôtre de voir si vous nous la voulez bien donner. »

Après avoir ainsi contesté un bon quart d'heure, elle me dit que son nom pour l'honneur, son mérite et sa réputation pour la confiance, étoit [1] tout ce qu'ils desiroient; qu'après cela elle ne feroit de fonctions qu'autant et en la manière qu'elle pourroit et qui lui plairoit. Rien n'étoit plus flatteur, et les façons de dire ajoutoient encore aux paroles, mais je demeurai ferme sur mes mêmes excuses, si bien qu'après m'avoir un moment regardé avec plus de tristesse : « Je vois bien ce que c'est, me dit-elle, c'est qu'une seconde place ne vous accommode pas; » et à l'instant ses yeux rougissant et s'emplissant d'eau, elle les baissa, et demeura fort embarrassée ; je le fus moins que je n'aurois dû, parce que mon parti étoit bien pris. Je ne répondis rien à ce qu'elle me dit sur la seconde place, parce qu'en effet c'étoit cela même qui nous tenoit, et je demeurai deux bons *Miserere* sans parler, ni elle aussi, vis-à-vis l'un de l'autre. Enfin je ne sus mieux, pour assurer mon refus en le ménageant avec le respect dû au rang et à l'amitié, que de sortir de ce silence par une disparate expresse et tout à fait déplacée : « Madame, lui dis-je tout d'un coup et d'un ton ferme, Mademoiselle a bien de l'esprit, et je n'ai pas ouï dire que M. le duc de Berry en ait autant qu'elle; il faut qu'elle s'insinue tout de son mieux auprès de lui : elle le gouvernera. » Puis me mettant à battre la campagne, et à parler précisément pour parler, je continuai assez longtemps, jusqu'à ce que Mme la duchesse d'Orléans ayant repris ses esprits et surmonté son embarras et son dépit,

1. Il y a bien *étoit*, au singulier.

elle fit effort pour rencogner ses larmes, entra dans ce que je disois par cinq ou six paroles, se leva aussitôt brusquement, dit qu'il étoit temps de s'en retourner, et marcha vers son carrosse en silence jusqu'à ce qu'elle eut[1] rencontré quelqu'un : la foule se rapprocha promptement; et sans me dire un mot, me fit une révérence civile, et monta en carrosse, M. le duc d'Orléans[2] et Mme de Castries, et tous trois s'en retournèrent à Marly, non, je pense, sans parler de ce qui venoit de se passer avec moi. Je me remis ensuite parmi le grand monde, et, après fort peu de tours, Mme de Saint-Simon et moi prîmes congé de Mademoiselle, et nous retournâmes à Paris, moins occupés tous deux du brillant spectacle que nous venions de voir que de ce qu'il venoit de m'arriver avec Mme la duchesse d'Orléans. Tout ce qui étoit alors de l'autre côté du parterre avec M. le duc d'Orléans et Mademoiselle avoit les yeux fichés sur nous, et lui plus qu'aucun, à ce que je remarquai bien. Nous fûmes fort surpris, Mme de Saint-Simon et moi, de cette persévérance, après les refus, l'un général, l'autre si particulier, que j'avois faits[3] à Mme la duchesse d'Orléans, le premier à Versailles, l'autre si exprès à Marly, et de ce qu'après cela, avec toute sa hauteur et sa fierté, elle s'étoit exposée au troisième à Saint-Cloud, au jour de son triomphe. Nous sentîmes bien que cette dernière tentative étoit un concert entre elle et M. le duc d'Orléans, qui me connoissant bien, et comptant que je n'avois pas avec elle la même liberté qu'avec lui, et bien plus de mesure, je serois moins ferme et plus hors de garde, livré à un tête-à-tête avec elle; pourquoi de guet-apens[4] ils m'avoient conduit à l'autre côté du jardin, où il n'y avoit personne, et lui s'étoit aussitôt après retiré pour me laisser seul avec elle et me livrer à l'embarras, sans qu'il eût encore osé m'ouvrir la bouche de cette place

1. Ce verbe est bien à l'indicatif.
2. Avec M. le duc d'Orléans.
3. Le manuscrit porte *fait*, au singulier.
4. Saint-Simon écrit *guet a pend*.

de dame d'honneur. De tout cela nous conclûmes qu'il n'étoit pas possible de refuser ni plus nettement ni plus respectueusement que je l'avois fait, et fort difficile qu'après cela ils poussassent leur pointe davantage. Nous nous sûmes bon gré de plus en plus des devants si à propos pris avec M. de Beauvillier et M^me^ la duchesse de Bourgogne, sur l'audience de laquelle je m'aperçois que le desir d'abréger ce qui ne regarde que moi m'en a fait omettre une partie essentielle, que je restituerai ici.

Après avoir inutilement épuisé toutes les raisons d'incapacité et d'âge, et toutes celles d'attachement personnel pour M^me^ la duchesse de Bourgogne, M^me^ de Saint-Simon se jeta sur la délicatesse de sa santé, sur les soins domestiques, que je laisserois toujours rouler entièrement sur elle, sur l'âge de ma mère, qui avec toute sorte de justice et de raison demandoit une assiduité auprès d'elle incompatible avec celle de dame d'honneur d'une si jeune princesse. Elle exagéra même ces trois bonnes raisons fort au delà de leur juste mesure, et pour tout cela ne trouva pas M^me^ la duchesse de Bourgogne plus flexible. Sur sa santé, elle lui répondit qu'on ne prétendoit pas lui demander plus qu'elle pourroit et voudroit faire, que la dame d'atour étoit faite pour porter sans murmure, du moins sans appui, toutes les corvées fatigantes qu'une dame d'honneur de sa sorte ne voudroit pas essuyer ; sur les affaires, qu'elle étoit très-louable de s'y attacher, qu'elle l'assuroit de tous les congés qu'elle voudroit, même pour des absences et des voyages à la Ferté, que le Roi ne trouveroit point mauvais, pendant les voyages de Marly; à l'égard de ma mère, que ce devoir devoit aller toujours avant tout autre, qu'elle y vaqueroit avec liberté, et qu'elle lui répondoit de prendre tout cela sur elle. M^me^ de Saint-Simon répliqua que tout cela étoit bon en spéculation, mais que pour la pratique il falloit convenir qu'elle seroit impossible, et apporta l'exemple de toutes les autres dames d'honneur, à quoi M^me^ la duchesse de Bourgogne répondit toujours par les exceptions les

plus obligeantes, et finalement ne se rendit, comme je l'ai rapporté, que pour nous éviter de nous perdre totalement par un refûs, auquel elle vit M^me^ de Saint-Simon résolue, quoi qu'elle eût pu lui dire.

Toutes ces choses devoient nous rassurer, puisque aucune voie ni aucunes raisons n'avoient été omises et à temps. Néanmoins M^me^ de Saint-Simon, sujette à espérer peu ce qu'elle desire, ne pouvoit se délivrer d'inquiétude, par le desir extrême que nous voyions dans eux tous, jusqu'à ce qu'il y eût une dame d'honneur nommée. Cela ne pouvoit guère être différé, puisque le mariage étoit déclaré, et qu'on n'attendoit pour le célébrer que l'arrivée de la dispense du Pape.

Le jour même de la déclaration du mariage, il partit deux courriers pour Rome : l'un par Turin, adressé par M. le duc d'Orléans à Monsieur de Savoie, à qui, nonobstant la guerre, on donnoit part du mariage, et qui étoit prié en même temps de faire passer et repasser le courrier sûrement et diligemment; l'autre, à tout hasard, par Marseille et par la voie de la mer. Mais Monsieur de Savoie en usa en cette occasion avec toute la politesse et toute la diligence possible.

Le mardi, qui étoit le lendemain de ce que je viens de raconter de Saint-Cloud, Mademoiselle alla dîner à Marly avec M. et M^me^ la duchesse d'Orléans, sans voir personne. Au sortir de table, ils la menèrent chez Madame, et de là chez le Roi par les derrières, qu'ils trouvèrent dans son grand cabinet, environné de Monseigneur, M^gr^ et M^me^ la duchesse de Bourgogne, M. le duc de Berry, et des principaux officiers seulement des deux sexes. Les dames d'honneur et d'atour de Madame et de M^me^ la duchesse d'Orléans, et M^me^ de Maré, gouvernante de Mademoiselle, les y suivirent. Madame présenta Mademoiselle au Roi, qui se prosterna, et que le Roi releva et embrassa aussitôt, et tout de suite la présenta à Monseigneur, à M^gr^ et à M^me^ la duchesse de Bourgogne et à M. le duc de Berry, qui tous la baisèrent, puis à toute la compagnie. Le Roi,

pour ôter tout embarras, avec cette grâce qu'il avoit en tout, défendit à Mademoiselle de dire un mot à personne, à M. le duc de Berry de lui parler, et abrégea promptement l'entrevue. M^me^ la duchesse de Bourgogne alla montrer un moment Mademoiselle au salon, où tout ce qui étoit à Marly s'étoit rassemblé, et la mena ensuite chez M^me^ de Maintenon. Au sortir de là, Mademoiselle passa chez Madame, et s'en alla coucher à Versailles, où le surlendemain jeudi le Roi retourna, contre l'ordinaire, qui étoit toujours le samedi. La raison fut que la Pentecôte étoit le dimanche suivant, 8 juin, et que le Roi faisoit toujours ses dévotions la veille.

Nous avions fort balancé, M^me^ de Saint-Simon et moi, d'aller ou n'aller pas à Versailles, jusqu'à ce qu'il y eût une dame d'honneur. Néanmoins nous crûmes trop marqué de ne nous pas présenter devant le Roi dans une occasion où la bienséance feroit aller chez un particulier en pareil cas, et où le respect menoit à la cour ceux même qui n'y alloient plus que pour de véritables occasions. Comme nous dînions ce jour-là, mercredi, le chancelier et son fils, qui faute de conseils, dont il n'y avoit jamais le jeudi, le vendredi et la veille de la Pentecôte, étoient venus à Paris, nous envoya prier de passer chez lui après dîner, parce qu'il avoit à nous parler; et voici ce que nous apprîmes d'eux : le soir du jour de la déclaration du mariage, il fut question de la dame d'honneur, dans la petite chambre de M^me^ de Maintenon, entre elle, le Roi et M^me^ la duchesse de Bourgogne. Le Roi proposa la duchesse de Roquelaure. On a vu ailleurs que le Roi avoit eu autrefois plus que du goût pour elle, et qu'il lui avoit toujours conservé de l'amitié et de la considération. Par cette même raison, M^me^ de Maintenon ne l'aimoit pas, et auroit été outrée de la voir nécessairement admise dans tout, singulièrement dans les particuliers, comme il seroit arrivé par cette place. C'étoit une personne extrêmement haute, impérieuse, intrigante, dont le grand air altier reboussoit tout le monde, et avec cela de la dernière

bassesse et de la plus abjecte flatterie, qui la faisoit fort mépriser. Mme de Maintenon profita de tout cela, sourit, et répondit qu'on ne pouvoit mieux choisir si on avoit résolu de faire enrager toute la compagnie, aucun ne la pouvant souffrir. Le Roi, avec un air de surprise, demanda à Mme la duchesse de Bourgogne si cela étoit vrai, qui le confirma, sur quoi le Roi dit qu'il n'y falloit donc pas songer.

Là-dessus il tira de sa poche une liste des duchesses, et s'arrêta à Mme de Lesdiguières, veuve du vieux Canaples, dont j'ai parlé en son lieu, et fille du duc de Vivonne, frère de Mme de Montespan. C'étoit une personne de beaucoup de douceur, de mérite, de vertu, et d'infiniment d'esprit, de ce langage à part si particulier aux Mortemarts, mais qui de sa vie n'avoit vu la cour ni le monde, et qui vivoit avec très-peu de bien dans une grande piété, sans presque voir personne. D'Antin, son cousin germain et son ami intime, en avoit fort parlé au Roi, qui en dit du bien, mais qu'elle ne convenoit pas à cause du jansénisme dont elle étoit un peu suspecte. Ce fut un soliloque auquel il ne fut pas répondu un mot.

Mon érection suivant de fort près celle de Lesdiguières, le Roi tomba incontinent sur le nom de Mme de Saint-Simon, et dit qu'il ne voyoit que celle-là à prendre dans toute la liste, qu'il venoit de parcourir des yeux : « Qu'en dites-vous, Madame ? en s'adressant à Mme de Maintenon. Il m'en est toujours revenu beaucoup de bien; je crois qu'elle conviendra fort. » Mme de Maintenon répondit qu'elle le croyoit aussi, qu'elle ne la connoissoit point du tout, mais qu'on lui en avoit toujours dit toute sorte de bien et en tous genres, et jamais de mal sur aucun. « Mais, ajouta-t-elle, voilà la duchesse de Bourgogne qui la connoît et qui vous en dira davantage. » Mme la duchesse de Bourgogne répondit froidement, la loua, mais conclut qu'elle ne savoit pas si elle conviendroit bien. « Mais pourquoi ? » dit le Roi, et pressa sur chaque qualité et

sur chaque louange qui avoit été donnée, auxquelles toutes Mme la duchesse de Bourgogne consentit, mais ajoutant toujours qu'enfin elle ne croyoit pas qu'elle convînt. Le Roi, surpris, insista sur l'esprit; et Mme la duchesse de Bourgogne, qui ne vouloit pas nuire à Mme de Saint-Simon, mais seulement la servir à sa mode en écartant la place, mollit sur l'esprit, comme moins important que les autres qualités; sur quoi le Roi, importuné des difficultés, répliqua qu'il n'en falloit pas tant aussi, tant d'autres qualités se trouvant ensemble, et poussa Mme la duchesse de Bourgogne au point qu'il lui échappa qu'elle doutoit qu'elle acceptât. Le Roi, presque piqué, reprit vivement : « Oh ! pour refuser, non pas cela, quand on le lui dira comme il faut, et que je le veux. » Mme la duchesse de Bourgogne le pria de regarder encore dans sa liste, et dit qu'assurément il y en trouveroit qui conviendroient mieux. Le Roi avec action, la repassa encore, et conclut qu'il n'y avoit du tout que Mme de Saint-Simon, et qu'en un mot il falloit bien qu'elle la fût. Peiné cependant de n'en point trouver d'autre, parce qu'il crut que Mme la duchesse de Bourgogne ne vouloit point Mme de Saint-Simon, il lui demanda si elle avoit quelque chose contre elle. Elle lui répondit que non, mais de manière à ne pas faire tout à fait cesser ce scrupule. Cette matière de dame d'honneur en demeura là pour cette fois.

A ce récit Pontchartrain ajouta que, dès le moment de la déclaration du mariage, tout le monde avoit dit hautement que Mme de Saint-Simon seroit dame d'honneur, mais personne que nous le desirassions, beaucoup que nous ne le voudrions pas, et quelques-uns même que nous refuserions, et que depuis on n'avoit parlé d'autre chose. Il nous dit encore que M. et Mme la duchesse d'Orléans avoient affecté de répandre qu'ils m'avoient écrit et dépêché à l'instant qu'ils avoient été assurés du mariage, et qu'ils ne se cachoient point de toutes sortes d'efforts pour que Mme de Saint-Simon fût dame d'honneur, jus-

que-là que M. le duc d'Orléans lui avoit dit franchement qu'il y faisoit tous ses cinq sens de nature, et que lui ayant demandé s'il étoit sûr de mes sentiments là-dessus, parce que m'exposer au refus étoit me perdre, M. le duc d'Orléans lui avoit répondu qu'il disoit très-vrai, qu'il savoit bien que je ne voulois pas demander, mais que j'accepterois si on vouloit. Là-dessus Pontchartrain, qui aimoit à se mêler de tout, quoique en peine de n'avoir point de nos nouvelles, et de la plus que froideur de Mme de Lauzun là-dessus, avoit pressé les dames du palais de nos amies d'exciter Mme la duchesse de Bourgogne, qui avoit répondu à Mme de Nogaret qu'elle ne savoit que faire, sachant ce qu'elle savoit.

Pontchartrain se voulut mettre sur les remontrances : je l'arrêtai fort court par une sortie que je lui fis sur ce qu'il se mêloit toujours de ce qu'il n'avoit que faire, que le froid de Mme de Lauzun et notre silence lui auroient dû faire comprendre nos sentiments, puisque nous étions bien assez grands, Mme de Saint-Simon et moi, pour nous aviser tous seuls qu'il falloit une dame d'honneur, et pour écrire à lui et à nos amis si nous avions desiré cette place. Il se voulut défendre sur ce que M. le duc d'Orléans lui avoit dit, sur quoi je répliquai qu'à ce que j'avois dit à Mme la duchesse d'Orléans, qu'il ne pouvoit ignorer, je ne pouvois pas imaginer cette conduite ni ce bruit universel du monde si sottement occupé. Les larmes de Mme de Saint-Simon lui en dirent encore plus, en sorte que je ne vis jamais homme plus étonné. Nous passâmes là-dessus dans le cabinet du chancelier, qui ne le fut guère moins que son fils, quoique il sût bien que nous ne voulions point de la place, mais des larmes[1] et de ma colère. Il nous répéta en peu de mots le fait passé chez Mme de Maintenon, et il ajouta qu'il savoit sûrement qu'il y avoit pensé avoir depuis un ordre d'accepter. Mme de Saint-Simon, outrée, lui répéta tout ce que nous avions

1. Mais qui fut étonné des larmes.

fait pour éviter cette place, ce que son fils, qui étoit présent, ignoroit, et mes trois refus si positifs et si nets à M^me^ la duchesse d'Orléans toutes les trois seules fois qu'elle m'en avoit parlé, sans que M. le duc d'Orléans l'eût jamais osé une seule. Je m'exhalai fort là contre lui de ce qu'il faisoit là-dessus contre mon gré, qu'il ne pouvoit ignorer, et de ce qu'il avoit dit que j'accepterois, ne pouvant douter du contraire.

Le chancelier laissa exhaler la colère d'une part, les larmes de l'autre, puis nous dit que les choses se trouvoient maintenant en tel état qu'elles le faisoient changer d'avis, qu'il trouvoit un péril si certain au refus, et si peu réparable, qu'il n'y pouvoit plus consentir. Il nous fit sentir combien le Roi y étoit peu accoutumé, combien il y seroit sensible; que ce crime à son égard seroit par sa nature irréparable, et toujours subsistant; que nous nous retrouverions dans un état pire que jamais, et dans une disgrâce dont le Roi se plairoit et s'appliqueroit à nous faire porter tout le poids, à nous et aux nôtres, en toutes choses; que plus il avoit pensé de lui-même à M^me^ de Saint-Simon, plus j'étois nouvellement bien remis auprès de lui, dont ce choix étoit une grande marque, plus il voyoit M^me^ de Saint-Simon souhaitée de toutes les parties intéressées, et unanimement nommée avec une approbation générale, plus il se trouveroit embarrassé d'en faire un autre, plus cet autre lui seroit étranger, incommode, forcé, plus il seroit outré et plus il se plairoit à appesantir sa vengeance; au lieu que, cédant de bonne grâce à son goût et à sa volonté, toute notre répugnance, qu'il connoissoit bien, nous tourneroit à sacrifice, à gré, à distinction et à tout genre de bien; et qu'il n'y avoit pas à balancer dans une situation si extrême. Deux heures se passèrent dans cette consultation et cette dispute, qui finit enfin pour nous faire résoudre d'aller coucher à Versailles, et si nous ne pouvions doucement conjurer l'orage, ne nous en pas laisser accabler par un refus qui nous perdroit sans ressource. Nous partîmes donc de chez le chan-

celier. En chemin le duc de Charost, qui revenoit de Marly, nous arrêta, qui nous apprit à peu près les mêmes choses, et que nos amis avoient chargé de nous dire en arrivant qu'ils ne voyoient point de milieu entre refuser et nous perdre.

Nous n'avions point de logement au château, que cette chambre pour nous tenir le jour, que le chancelier m'avoit forcé de prendre chez lui depuis qu'à la chute de Chamillart nous avions rendu celui du duc de Lorges. Nous allâmes donc descendre chez M^me^ de Lauzun. M^me^ la duchesse de Bourgogne, qui avoit reconnu à la livrée un laquais dans la salle des gardes, où elle passoit en arrivant de Marly, l'avoit appelé, et lui avoit demandé à deux reprises si M^me^ de Saint-Simon venoit ce soir-là; puis jouant avec Monseigneur chez M^me^ la princesse de Conti, où elle vit qu'on vint parler à M^me^ de Lauzun, elle lui dit avec joie que nous étions apparemment arrivés, sur ce que ce laquais lui avoit dit. Le fait étoit qu'elle avoit ordonné à M^me^ de Lauzun, par quatre reprises, de mander à M^me^ de Saint-Simon de sa part que, sur toutes choses, elle ne manquât pas de se trouver à Versailles le soir même du retour de Marly, que nous avisassions bien à ce que nous voudrions faire, que la place de dame d'honneur lui seroit offerte, et qu'elle et moi étions perdus sans fond et sans ressource si nous la refusions. La lettre n'étoit point arrivée, par la négligence et la paresse des valets; nous ne la sûmes que par le récit de M^me^ de Lauzun, et sa surprise qu'elle se fût égarée.

Je ne répéterai point la colère, les larmes, les raisonnements. Nous apprîmes là une chose nouvelle avec la confirmation des autres : c'est que M^me^ la duchesse de Bourgogne, étant seule à Marly dans sa chambre, avec les duchesses de Villeroy et de Lauzun et M. le duc de Berry, à parler de l'affaire du jour, elle lui avoit demandé franchement qui il nommeroit dame d'honneur si le choix lui en étoit laissé. Il se défendit avec embarras. Pour le *lever,* ces deux dames l'assurèrent qu'elles ne seroient

point fâchées de lui en entendre nommer une autre qu'elles, et le pressèrent de se déclarer. Enfin, poussé à bout, il dit sans balancer que Mme de Saint-Simon étoit celle qu'il préféreroit, et qu'il souhaitoit uniquement. Mme la duchesse de Bourgogne en dit autant après lui. Tout cela pouvoit être flatteur, mais nous tiroit par le licou où nous ne voulions pas. Il fallut aller voir Mme la duchesse de Bourgogne dans ce cabinet des soirs de Mme de Maintenon. A peine les deux sœurs y parurent qu'elles se trouvèrent environnées. Mme la duchesse de Bourgogne, qui ne se contraignoit plus en public de son desir, joignit ses compliments aux autres; Mme de Saint-Simon, dans l'embarras, répondoit qu'on se moquoit d'elle; Mme la duchesse de Bourgogne lui maintint que cela seroit. Le souper du Roi produisit d'autres bordées : pour les éviter, je ne sortis point de chez Mme de Lauzun de tout le soir. J'étois si piqué de ce que Pontchartrain m'avoit dit de M. le duc d'Orléans, que j'eus besoin pour ne pas rompre avec lui de toutes les considérations d'ancienne amitié, de son intérêt pressant qui l'emportoit, de la situation où je me voyois sur le point d'être forcé d'entrer, qui m'approcheroit de plus en plus de lui d'une manière indispensable.

Je le trouvai le lendemain marchant devant le Roi, qui alloit à la messe. Aussitôt il me joignit et me dit à l'oreille, pour la première fois de sa vie qu'il m'en parla jamais : « Savez-vous bien qu'on parle fort de vous pour nous? — Oui, Monsieur, lui répondis-je d'un air très-sérieux, et je l'apprends avec une extrême surprise, car rien ne nous convient moins. — Mais pourquoi? reprit-il avec embarras. — Parce que, lui repartis-je, puisque vous le voulez savoir, qu'une[1] seconde place ne nous va et ne nous ira jamais. — Mais refuserez-vous? dit-il. — Non, lui dis-je avec feu, parce que je ne suis pas comme le cardinal de Bouillon (dont la félonie dont je parlerai venoit d'être con-

1. Tel est bien le texte du manuscrit.

sommée : je suis sujet du Roi et lui dois obéir; mais il faut qu'il commande, et alors j'obéirai, mais ce sera avec la plus vive douleur dont je sois capable, et que n'émoussera guère qu'à grand'peine votre qualité de père de la princesse, et qui n'empêchera pas en nous une amertume effroyable. » Avec ce dialogue nous avancions vers la chapelle. M^gr le duc de Bourgogne, qui nous suivoit sur les talons, s'avança encore davantage, pour écouter ce que mon émotion lui donnoit curiosité d'entendre, et sourioit, car je tournai la tête et le vis. M. le duc d'Orléans ne répliqua point. Mais mes réflexions augmentant à mesure, je lui demandai, en approchant de la chapelle, s'il pensoit au moins à une dame d'atour raisonnable. Je craignois M^me de Caylus, à cause de sa tante et pour beaucoup d'autres raisons; sur quoi, en la lui nommant, il me dit qu'il espéroit que ce ne seroit pas elle.

L'entrée de la tribune mit fin à ce bizarre colloque. Après la messe je montai chez M^me de Nogaret. Dès qu'elle me vit, elle me dit qu'elle en étoit dans l'impatience, que M^me la duchesse de Bourgogne l'avoit chargée de me parler sur la place de dame d'honneur, et de me représenter telles et telles choses, les mêmes qu'elle avoit dites à M^me de Saint-Simon dans son cabinet, surtout de me bien faire entendre que j'étois perdu à fond et sans ressource, moi et les miens, si je refusois, que le Roi savoit que je n'en voulois point, qu'après avoir cherché qui la pourroit remplir, il n'en avoit trouvé nulle autre que M^me de Saint-Simon, qu'il étoit buté (ce fut le terme) à ce qu'elle acceptât, et que non-seulement le dépit du refus me perdroit, mais la nécessité encore de lui en faire choisir une autre qu'il ne trouvoit point, et de le forcer à la prendre désagréable et malgré lui, ce qu'il ne me pardonneroit jamais, et se plairoit à me faire sentir en tout le poids de sa disgrâce. Alors M^me de Nogaret m'avoua que M^me la duchesse de Bourgogne lui avoit raconté, à la fin de Marly, toute son audience à M^me de Saint-Simon, et lui avoit dit que, pressée par le Roi à l'excès sur M^me de Saint-Simon, elle n'avoit

mensonge ou sans lui nuire que par
lution au refus, dont le Roi s'étoit con-
trêmement irrité, c'est-à-dire si nous
ne au contraire l'acceptation feroit sur
fférent.

e Nogaret tout ce qui s'étoit passé là-
ı duchesse d'Orléans et moi, et tout à
·e M. le duc d'Orléans et moi, dont le
éirois fit un grand plaisir à M^me^ de No-
de l'extrême péril où elle nous voyoit.
ıs ressource de tous côtés, présents et
ıus s'étoient mis dans la tête cette place
té ou d'intérêt, que le dépit du refus
ous à n'en jamais revenir, et que Mon-
:ux qui n'y prenoit point de part, étoit
: qui m'étoit le plus contraire, et qui,
· eux-mêmes, n'auroient pas laissé de
crime auprès de lui. Les menaces ne
plus multipliées, mieux inculquées, ni
ıt de la première main; et il faut avouer
lance si totale où le Roi avoit mis de
c'eût été folie que s'opiniâtrer contre
ne, si entière, et encore si générale.
ɔris de la même M^me^ de Nogaret que
ment que M^me^ la duchesse de Bourgo-
ı, elle lui avoit demandé avec empres-
/oit vu, et avec quel succès; qu'elle
prendre que nous ne nous perdrions
ta de le dire au Roi, pour le tirer de
:n ne le met en si aigre malaise que
:sobéi; qu'il s'en sentit en effet très-
ın gré infini.

ıi chez M^me^ la duchesse d'Orléans, que
binet de M. le duc d'Orléans avec lui.
lle me dit d'un air plein de joie qu'elle
ı'elle nous auroit. Je répondis, fort
ɔermettroit d'espérer jusqu'au bout le

contraire, que le respect m'empêchoit de lui répéter ce que j'avois dit le matin à M. le duc d'Orléans, que je croyois bien qui le lui avoit rendu. Elle l'avoua, et s'en tint là. Je saisis cette occasion de lui en parler une bonne fois pour toutes : je lui dis donc qu'il étoit vrai que la seconde place nous répugnoit à l'excès, quelque adoucissement qu'y pût mettre la considération que la princesse étoit leur fille; qu'indépendamment de tant d'autres raisons qui nous rendoient cette place pesante, elle n'étoit faite ni pour notre naissance ni pour notre dignité; que M^mes^ de Ventadour et de Brancas, qui en avoient fait l'étrange planche, avoient toutes les deux étonné le Roi, la cour et le monde, qui, à commencer par le Roi, ne s'en étoient pas tus, mais qui[1] s'y étoit enfin accoutumé, et vouloit sur ces exemples une duchesse pour sa petite-fille; mais que M^mes^ de Ventadour et de Brancas s'y étoient jetées toutes deux pour trouver du pain qui leur manquoit absolument, et plus encore pour trouver un asile contre la persécution de leurs maris, l'un plus que jaloux, l'autre plus qu'extravagant, deux motifs les plus pressants, qui n'avoient, Dieu merci, aucune application à nous, et qui, dans les autres de même dignité, ne nous rendroient pas la chose meilleure. Elle essaya de relever les différences d'être séparée de tout avec la belle-sœur du Roi, ou de se trouver de tout avec sa belle-petite fille; de suivre une princesse de l'âge de Madame, ou d'avoir la confiance, à l'âge de M^me^ de Saint-Simon, d'être mise auprès d'une princesse de celui de la future duchesse de Berry, et par tout ce qui se pouvoit dire avec le plus d'agrément et de flatterie. Je lui répétai qu'en un mot c'étoit la seconde place, que rien ne pouvoit rendre la première; que j'espérerois jusqu'au bout que M^me^ de Saint-Simon n'y seroit point, mais qu'au cas que l'absolue nécessité de l'obéissance l'y fît être, j'étois bien aise de lui dire une bonne fois ce qu'il nous en sembloit également à M^me^ de Saint-

[1] Le second *qui*, on va le voir, ne se rapporte qu'au Roi.

Simon et à moi, pour qu'elle en fût bien instruite et qu'il n'y fallût pas revenir, parce que rien ne me paroissoit si déplacé, ni de si mauvaise grâce, que de chercher à faire sentir qu'on honore sa place, qu'on l'a à dégoût et à mépris; qu'aussi, après tout ce que je prenois la liberté de lui en dire, je ne lui en parlerois jamais plus; que Mme de Saint-Simon, forcée de l'accepter, tâcheroit d'en remplir les devoirs comme si elle lui étoit agréable, et n'éviteroit rien plus que d'imiter la maréchale de Rochefort: c'est que la maréchale, qui croyoit avec raison honorer fort sa place de dame d'honneur de Mme la duchesse d'Orléans, la désoloit de plaintes et de reproches; et puisque je voyois la chose devenir un faire-le-faut, je voulus éloigner la crainte de la même chose, après avoir montré tant de répugnance et dit si franchement ce que nous en pensions. J'avois aussi mêlé force reproches sur l'amitié de tout ce qu'ils avoient fait là-dessus malgré notre résistance; et puisqu'il falloit vivre désormais avec eux en liaison nécessaire et plus continuelle que jamais, je crus de la sagesse de n'y arriver pas sur le pied gauche, et d'hasarder[1] brouillerie, qui ne feroit qu'ôter à une place désagréable en soi tout ce qui d'ailleurs pouvoit, autant qu'il étoit possible, réparer notre dégoût, à quoi je voyois tout si entièrement disposé. Mme la duchesse d'Orléans rit de l'exemple de sa dame d'honneur, et ne se montra pas le moins du monde peinée de tant de dures vérités, et sans que M. le duc d'Orléans eût mis un seul mot dans cette conversation.

1. Voyez tome V, p. 141, et tome VI, p. 17.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

TABLE

DES CHAPITRES DU SEPTIÈME VOLUME.

CHAPITRE PREMIER. — Blécourt relève Amelot en Espagne, mais avec caractère d'envoyé. — Tournay investi, bien muni; Surville et Mesgrigny dedans. — Affaire du rappel des troupes d'Espagne. — Éclat à Marly sur le rappel des troupes d'Espagne. — Boufflers aigri contre Chevreuse. — Conversation sur les deux cabales, et en particulier sur le maréchal de Boufflers, avec le duc de Beauvillier, puis avec le duc de Chevreuse, et ma situation entre les cabales. 1

CHAPITRE II. — Affaire d'Espagne de M. le duc d'Orléans. — Flotte arrêté en Espagne et Renaut aussi. — Déchaînement contre M. le duc d'Orléans. — Villaroël et Manriquez, lieutenants généraux, arrêtés en Espagne. — Terrible orage contre M. le duc d'Orléans, à qui on veut faire juridiquement le procès. — Le chancelier m'oblige à lui dire mon avis juridique sur le crime imputé à M. le duc d'Orléans; en est frappé et tout tombe là-dessus, desseins et bruits, incontinent après. — Triste état du duc d'Orléans après l'avortement de l'orage. 20

CHAPITRE III. — Mérite et capacité d'Amelot; tous les ministres menacés. — Singulière consultation du chancelier et de la chancelière avec moi. — Mesures de retraite à la Ferté. — Conversation particulière et curieuse sur ma situation de Mme de Saint-Simon avec Mme la duchesse de Bourgogne. — Causes de l'éloignement du Roi pour moi. — Folle ambition d'O et de sa femme, qui me tourne à danger. — Changements en Espagne. — Amelot, refusé d'une grandesse pour sa fille, arrive à Paris, perdu. 44

CHAPITRE IV. — Cardinal de Médicis rend son chapeau; épouse une Gonzague-Guastalle. — Mort de la duchesse de Crequy. — Mort et caractère de Lamoignon, président à mortier. — Mort de Ricousse

et de Villeras. — Mort du fils unique du duc d'Albe. — Listenois chevalier de la Toison d'or. — Changements parmi les intendants.— Madame de Mantoue à Vincennes; ses prétentions, ses tentatives; voit le Roi et Monseigneur en particulier; réduite à l'état de simple particulière. — Désordres de cherté et de pain. — Boufflers apaise deux tumultes, et devient dépositaire de l'autorité du Roi à Paris; sa rare modestie. 59

CHAPITRE V. — Campagne d'Espagne; faute de Besons, à qui le Roi ne permet pas d'accepter la Toison. — Campagne du Roussillon.— Campagne de Savoie. — Campagne de Flandres. — Artagnan s'empare de Warneton. — Tournay assiégé, Surville dedans. — La ville rendue. — Voyage bizarre de Ravignan à la cour. — Citadelle de Tournay rendue, la garnison prisonnière; Mesgrigny se donne aux ennemis et en conserve le gouvernement; Surville perdu pour toujours. — Calomnie sur Chamillart. — Digne conduite de Beauvau, évêque de Tournay. — Boufflers s'offre d'aller seconder Villars sans commandement; remercié, puis accepté. — Conduite des deux maréchaux ensemble. — Roi Jacques d'Angleterre.— Mons fort mal pourvu; électeur de Bavière à Compiègne. — Campagne d'Allemagne. — Projet sur la Franche-Comté; conspiration dans cette province découverte. — Mercy défait par du Bourg; sa cassette, etc., prise. — Du Bourg chevalier de l'ordre. — Cassette de Mercy. — Voyage plus que suspect de Vaudemont et de M^lle^ de Lislebonne. — Procédures, etc., et suites. — Courte réflexion sur la conduite de nos rois et de la maison de Lorraine. — Pièce importante de la cassette de Mercy. 75

CHAPITRE VI. — Reprise de la campagne de Flandres. — Artificieux colloque des ennemis. — Bataille de Malplaquet. — Fautes et inutilité de la bataille. — Belle retraite du maréchal de Boufflers, fort inférieure à celle d'Altenheim. — Mons assiégé; misère de l'armée françoise. — Lettres pitoyables de Boufflers; Nangis dépêché au Roi. — Villars pair. — Harcourt pair. — Artagnan maréchal de France. — Famille, fortune et caractère d'Artagnan. — Artagnan prend le nom de sa maison; féroce éclat de Monsieur le Duc. — Dégoûts et chute du maréchal de Boufflers. — Défaite et ruine du roi de Suède par le Czar à Pultava. 94

CHAPITRE VII. — Électeur de Bavière à Paris, incognito; voit le Roi et Monseigneur; ses prétentions de rang surprenantes. — Dire *l'électeur*, au lieu de *Monsieur l'électeur*. — Courte réflexion. — Mort du cardinal Portocarrero; son humble sépulture. — Mort, fortune et caractère de Godet, évêque de Chartres. — Monsieur de Chartres se choisit un successeur; son caractère et sa vertu. — Bissy, évêque de Meaux, et la Chétardie, curé de Saint-Sulpice, succèdent à Monsieur de Chartres auprès de M^me^ de Maintenon; caractère de la

Chétardie. — Mort de Crécy; Verjus; son caractère. — Mort, naissance, caractère de Marivaux. — Mort et caractère de M^me^ de Moussy; naissance de son mari. — Mort de la duchesse de Luxembourg. — Disputes sur la grâce. — Jésuites. — Molinisme. — Jansénisme. — Congrégations fameuses *De auxiliis*. — Port-Royal. — Formulaire. — Affaire des quatre évêques. — Paix de Clément IX. — Casuistes; *Lettres provinciales*. — Disputes sur les pratiques idolâtriques des Indes et les cérémonies de la Chine. — Beau jeu du P. Tellier. — Bulle *Vineam Domini Sabaoth*. — Projet du P. Tellier. — Port-Royal des Champs refuse de souscrire à l'acceptation de la bulle *Vineam Domini Sabaoth*, sans explication. — Port-Royal des Champs privé des sacrements. — Port-Royal des Champs innocent à Rome, criminel à Paris. — Destruction militaire de Port-Royal des Champs. — Cardinal de Noailles sans repos depuis cette époque jusqu'à sa mort. 117

CHAPITRE VIII. — Chamillart et ses filles à la Ferté; achète Courcelles, où je mène la duchesse de Lorges. — Voyage à la Flèche; aventure. — Étrange sermon de la Toussaint. — Résolution et raisons de retraite. — Considérations contraires à la retraite; retour à Paris; sage piége dressé à Pontchartrain. — Triste situation de M. le duc d'Orléans. — Passage à Versailles, où le chancelier me force d'accepter une chambre chez lui au château. — Concours et conspirations d'amis; bontés et desirs de M^gr^ et de M^me^ la duchesse de Bourgogne sur M^me^ de Saint-Simon pour succéder à la duchesse de Lude. — Parti que je prends seul, et ses motifs, de faire demander par Maréchal une audience au Roi. — Maréchale de Villars; son accortise. — Visite du Roi au maréchal, puis à la maréchale de Villars. — Contre-temps de Vendôme. — Je me propose de faire rompre M. le duc d'Orléans avec M^me^ d'Argenton, et au maréchal de Besons de m'y aider. — Caractère de Besons. — Maréchal m'obtient une audience du Roi. 145

CHAPITRE IX. — 1710. — Première conversation tête à tête avec M. le duc d'Orléans, à qui je propose de rompre avec M^me^ d'Argenton. — Cérémonial du premier jour de l'an des fils et petits-fils de France. — Continuation de la même conversation. — J'écris à Besons sur le bureau du chancelier, à qui cela m'oblige de faire confidence du projet, et qui l'approuve. — Concert pris entre Besons et moi. — Seconde conversation avec M. le duc d'Orléans, le maréchal de Besons en tiers. 167

CHAPITRE X. — Troisième conversation avec M. le duc d'Orléans, le maréchal de Besons en tiers. — Duc d'Orléans fait demander à M^me^ de Maintenon à la voir. — Propos tête à tête entre Besons et moi. — Singularité surprenante qui m'engage à un serment, puis à une étrange confidence. — Rupture de M. le duc d'Orléans avec M^me^ d'Argenton. — Colloques entre Besons et moi. — Dons de M. le duc d'Orléans

à Mme d'Argenton en la quittant. — Surprise et propos de la duchesse de Villeroy avec moi. 190

CHAPITRE XI. — Le Roi me donne l'heure de mon audience. — Besons, mandé par Mme la duchesse d'Orléans, me fait de sa part ses premiers remerciements.—Mesures pour apprendre la rupture à Mme d'Argenton. — Naissance, fortune et caractère de Mlle de Chausseraye. — Audience que j'eus du Roi. — Succès de mon audience. — Mme d'Argenton apprend que M. le duc d'Orléans la quitte. — Vacarme à la cour et dans le monde à l'occasion de la rupture. — Joie du Roi de la rupture, avec qui M. le duc d'Orléans se rétablit, point avec Monseigneur. — Je passe pour avoir fait la rupture, et par une aventure singulière, je suis pleinement révélé. — Liaison intime entre Mme la duchesse d'Orléans et moi; ma première conversation avec elle. — Politique du duc de Noailles, difficile à ramener à M. le duc d'Orléans. — Nancré; son caractère. 220

CHAPITRE XII. — Manége de Mme de Maintenon auprès du Roi.— Mesures pour faire le maréchal de Besons gouverneur de M. le duc de Chartres avortées. — Inquisition des jésuites. — Division éclatante dans la famille de Monsieur le Prince sur le testament, qui est porté en justice. — Enrôlement forcé par Monsieur le Duc. — Le Roi défend aux enfants de Monsieur le Prince tout accompagnement au Palais. — Efforts de Mme la duchesse d'Orléans pour me lier avec M. le duc du Maine. — Situation de Mme de Saint-Simon, de la duchesse de Lauzun et de moi, avec M. et Mme la duchesse du Maine. — Étrange aventure qui brouille Mme du Maine avec la duchesse de Lauzun, et ses suites. — Mariage du jeune duc de Brancas avec Mlle de Moras. — Point d'étrennes au Roi ni du Roi cette année. 243

CHAPITRE XIII. — Spectacle des maréchaux de Boufflers, Harcourt et Villars.— Éclat du maréchal de Boufflers sur les lettres de pairie de Villars. — Villars fait défendre à Harcourt de se faire recevoir pair avant lui.— Harcourt tombe en apoplexie légère, et va aux eaux.—Ambition, manéges, maladie du maréchal d'Huxelles. — Du Bourg fait second commandant d'Alsace. — Retour de Rome de l'abbé de Polignac; secret étrange et curieux aveu sur lui du duc de Beauvillier à moi. — Maréchal d'Huxelles et abbé de Polignac plénipotentiaires pour la paix à Gertruydemberg; fausseté du maréchal. — Indécence basse sur le maréchal d'Huxelles, plus grande sur l'abbé de Polignac. — Protecteurs des couronnes; explication de ce nom superbe. — Cardinal Ottoboni fait peu à propos protecteur de France, ce qui fait rompre Venise avec le Roi. — Retour de l'abbé de Pompone. — Caractère d'Ottoboni. — Imposture des Chavignards, dits Chavigny, et ce qu'ils sont devenus. — Naissance du roi Louis XV. — Mariage du duc de Luynes avec Mlle de Neuchâtel. — Mariage du duc de Louvigny avec la fille unique du duc d'Humières. — Mariage de

Broglio avec une fille de Voysin. — Mariage de Gacé avec la fille du maréchal de Châteaurenaud, et a le gouvernement de son père sur sa démission. — Le duc de Beauvillier donne sa charge de premier gentilhomme de la chambre au duc de Mortemart, son gendre. 261

CHAPITRE XIV. — Bouffonneries de Courcillon, à qui on recoupe la cuisse. — Mort de la duchesse de Foix. — Mort de Fléchier, évêque de Nîmes. — Mort, caractère et testament de l'archevêque de Reims le Tellier. — Cardinal de Noailles proviseur de Sorbonne. — Mort de Vassé. — Mort de Mme de Lassay. — Mort de Mme de Vaubecourt. — Mort de l'abbé de Grandpré; son sobriquet étrange. — Mort de Monsieur le Duc. — Conduite de Madame la Duchesse. — Étrange contre-temps arrivé à M. le comte de Toulouse. — Nom et dépouille entière de Monsieur le Duc donnés à Monsieur son fils; d'Antin chargé du détail de ses charges, puis de ses biens et de sa conduite. — Saintrailles et son caractère. — Caractère de Monsieur le Duc. — Orgueil extrême de Mme la duchesse d'Orléans; sa prétention de préséance pour ses filles sur les femmes des princes du sang; mesures sur cette dispute, et sa véritable cause. — Adroite prétention de la duchesse du Maine de précéder ses nièces comme tante. — Jugement du Roi entre les princesses du sang mariées et filles en faveur des premières, où il fait d'autres décisions concernant son sang. — Mécanique des après-soupers du Roi. — Le Roi déclare son jugement aux parties, puis au conseil, et ne le rend public que quelques jours après, sans le revêtir d'aucunes formes. — Brevet de conservation de rang de princesse du sang fille à la duchesse du Maine. 279

CHAPITRE XV. — Premiers pas directs pour le mariage de Mademoiselle avec M. le duc de Berry. — Désespoir et opiniâtreté de Mme la duchesse d'Orléans, du jugement du rang entre les princesses du sang femmes et filles. — Obsèques de Monsieur le Duc. — Réformations où d'Antin pousse Livry, premier maître d'hôtel, sauvé avec hauteur par le duc de Beauvillier. — Pension de quatre-vingt-dix mille livres à Madame la Duchesse. — Visites en cérémonie. — Ma conduite avec Madame la Duchesse. — Rang pareil à celui de M. du Maine donné sans forme à ses enfants. — Scène très-singulière de la déclaration du rang des enfants du duc du Maine, le soir, dans le cabinet du Roi. — Les deux frères bâtards comment ensemble. — Triste accueil public à ce rang. — Ma conduite sur ce rang. — Conduite du comte de Toulouse sur ce rang. — Repentir du Roi, prêt à révoquer ce rang; adresse de M. du Maine et de Mme de Maintenon, qui se servent de mon nom, dont Mme la duchesse de Bourgogne me fait demander l'explication. — Survivances des charges de M. du Maine données à ses enfants. — Propos à moi du duc du Maine. — Villars reçu pair au Parlement. 301

CHAPITRE XVI. — Vendôme demandé de nouveau pour général par l'Es-

pagne ; épouse tristement Mlle d'Enghien. — Mort du duc de Coislin ; son caractère. — Hoquet inouï fait par le Roi à l'évêque de Metz sur sa succession à la dignité de son frère ; occasion, cause et fin de ce hoquet. — Habit et manière de signer de Monsieur de Metz ; évêques d'Espagne devenus grands par succession ne portent plus le nom de leur évêché. — Mort, aventures, caractère et singularités de la maréchale de la Meilleraye ; maison de Cossé. 324

CHAPITRE XVII. — Je retourne à Marly bien avec le Roi. — Propos sur Mgr le duc de Bourgogne, entre le duc de Beauvillier et moi, qui en exige un discours par écrit. 338

CHAPITRE XVIII. — Crayon de Mgr le duc de Bourgogne pour lors. — Succès de ce discours. — Intrigue du mariage de M. le duc de Berry. — Obstacles contre Mademoiselle. — Causes de ma partialité sur ce mariage. — Fondement de ma détermination de former une cabale pour Mademoiselle. — Duc et duchesse d'Orléans. — Duc et duchesse de Bourgogne. — Duchesse de Villeroy. — Mme de Lévy. — M. et Mme d'O, par ricochet. — Duc du Maine, par ricochet. — Ducs et duchesses de Chevreuse et de Beauvillier. — Jésuites. — Nœud intime de la liaison du P. Tellier avec les ducs de Chevreuse et de Beauvillier. — Maréchal de Boufflers. 370

CHAPITRE XIX. — Adresse de Mme la duchesse de Bourgogne ; mot vif de Monseigneur contre le mariage de Mademoiselle, qui y sert beaucoup. — Tables réformées à Marly, où le Roi ne nourrit plus les dames. — Madame la Duchesse à Marly dans le premier temps de son veuvage, et obtient d'y avoir ses filles. — Marly offert et refusé pour Mademoiselle. — Raisons et mesures pour presser le mariage. — Timidité de M. le duc d'Orléans, qui ne peut se résoudre de parler au Roi, et s'engage à peine à lui écrire. — Nul homme logé à Marly au château. — Lettre de M. le duc d'Orléans au Roi sur le mariage. — Courte analyse de la lettre. — Petits changements faits à la lettre, et pourquoi. — Difficultés à rendre la lettre au Roi ; étrange timidité de M. le duc d'Orléans, qui enfin la rend. — Succès de la lettre. 396

CHAPITRE XX. — Attaques de Mme la duchesse d'Orléans à moi pour faire Mme de Saint-Simon dame d'honneur de sa fille devenant duchesse de Berry. — Mesures pour éviter la place de dame d'honneur. — Audience de Mme la duchesse de Bourgogne à Mme de Saint-Simon sur la place de dame d'honneur. — Situation personnelle de Mme la duchesse d'Orléans avec Monseigneur, guère meilleure que celle de M. le duc d'Orléans. — Projet d'approcher M. et Mme la duchesse d'Orléans de Mlle Choin ; curieux tête à tête là-dessus, et sur la cour intérieure de Monseigneur, entre Bignon, ami intime de la Choin, et moi. 415

CHAPITRE XXI. — Le Roi résolu au mariage ; contre-temps de Mme la

duchesse d'Orléans adroitement réparé. — M. et Mme la duchesse d'Orléans éconduits entièrement de tout commerce avec Mlle Choin. — Conférence à Saint-Cloud. — Horreur semée sur M. le duc d'Orléans et Mademoiselle. — Le Roi fait consentir Monseigneur au mariage. — Madame la Duchesse, etc., en émoi. — Déclaration du mariage; souplesse de d'Antin. — M. et Mme la duchesse d'Orléans très-bien reçus de Monseigneur, fort mal de Madame la Duchesse. 435

CHAPITRE XXII. — Mme de Blansac, et sa rare retraire, et son rare héritage; fortune de ses enfants. — J'apprends la déclaration du mariage de M. le duc de Berry avec Mademoiselle; spectacle de Saint-Cloud. — Vive, dernière et inutile attaque de Mme la duchesse d'Orléans à moi, sur la place de dame d'honneur. — Oubli sur l'audience de Mme la duchesse de Bourgogne à Mme de Saint-Simon. — Présentation de Mademoiselle à Marly. — Consultation entre le Roi, Mme de Maintenon et Mme la duchesse de Bourgogne, sur une dame d'honneur. — Bruit à Marly sur Mme de Saint-Simon, et mouvements. — Le chancelier, par l'état des choses, change d'avis sur la place de dame d'honneur. — Avis menaçant de nos amis. — Mme la duchesse de Bourgogne nous fait avertir du péril du refus, et de venir à Versailles; nous nous résolvons par vive force à accepter. — Conspiration de toutes les personnes royales à vouloir Mme de Saint-Simon. — Singulier dialogue bas entre M. le duc d'Orléans et moi. — Mme la duchesse de Bourgogne me fait parler sur le péril du refus; droiture et bonté de cette princesse. — Propos très-franc de moi à M. et à Mme la duchesse d'Orléans sur la place de dame d'honneur. 452

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES DU SEPTIÈME VOLUME.